34178/A

H.I.O

18

Barral
21/III/28
50 fr.

DICTIONNAIRE PORTATIF DE CHIRURGIE

L-U

DICTIONNAIRE
PORTATIF
DE
CHIRURGIE.
L—U

DICTIONNAIRE
PORTATIF
DE
CHIRURGIE.
I—U

47533

DICTIONNAIRE
DE
CHIRURGIE,
COMMUNIQUÉ A L'ENCYCLOPÉDIE;

Par M. LOUIS,

Secretaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, Profeſſeur Royal de Phyſiologie, Cenſeur Royal, ancien Chirurgien-Major de la Charité, Chirurgien-Conſultant des Armées du Roi, Aſſocié libre de la Société Royale des Sciences de Montpellier, Membre des Académies des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon, Rouen & Metz; Aſſocié étranger de la Société Royale des Sciences de Gottingue, & de l'Académie Impériale des Apathiſtes de Florence; Honoraire de la Société Botanique de la même Ville; Docteur en Chirurgie de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Hale-de-Magdebourg.

EXTRAIT ET RÉDIGÉ

Par M. P. F. Docteur en Médecine & Membre de pluſieurs Académies.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez SAILLANT & NYON, Libraires, rue Saint-Jean-de-Beauvais.

M. DCC. LXXII.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DICTIONNAIRE
DE
CHIRURGIE.

L

AGOPHTHALMIE ou Œil de Lievre. Maladie de la paupiere supérieure retirée en haut, enſorte que l'œil n'en peut être recouvert. Ce nom eſt compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *lievre*, & l'autre *œil*, parce qu'on dit que les lievres dorment, les paupieres ouvertes.

Les auteurs ont confondu la *lagophthalmie* avec l'éraillement, de même que l'*ectropium* qui eſt à la paupiere inférieure, la même maladie que la *lagophthalmie* à la ſupérieure. Les deſcriptions qu'on a données de ces maux, de leurs cauſes, de leurs ſymptomes, & de leurs indications curatives, m'ont paru défectueuſes à pluſieurs égards. *Voyez* ECTROPIUM.

Quand la peau qui forme extérieurement la paupiere, eſt retirée par quelque cauſe que ce ſoit, la membrane intérieure rebrouſſée, fort ſaillante, & dans une inverſion véritable, ſe gonfle communément au point de couvrir entiérement la cornée tranſparente. On ne doit pas confondre l'éraillement, qui eſt la ſuite d'une plaie

ſimple à la commiſſure ou au bord des paupieres, & qui n'a pas été réunie, avec le bourſoufflement de la membrane interne, produit par d'autres cauſes.

Ce bourſoufflement idiopathique qui ſeroit cauſé par une fluxion habituelle d'humeurs ſéreuſes, ou par l'uſage indiſcret des remedes émolliens, preſcriroit les remedes aſtringens & fortifians, comme on l'a dit au mot *ectropium*; mais ces médicamens pourroient être ſans effet, ſi l'on ne donnoit aucune attention à la cauſe. Il faut détourner l'humeur par les purgatifs; faire uſage de la ptiſane d'eſquine; appliquer des véſicatoires ou faire un cautere, ſuivant le beſoin: ſouvent même, avec toutes ces précautions, le vice local exige qu'on faſſe dégorger la partie tuméfiée au moyen des ſcarifications; & le tiſſu de la partie dans les tuméfactions invétérées, peut s'être relâché au point qu'il en faut faire l'amputation.

L'uſage des remedes opthalmiques fort aſtringens ne paroît pas pouvoir être mis au nombre des cauſes de la *lagophthalmie* ni de l'ectropium, comme on l'a dit ailleurs. Mais pour ne parler ici que de la paupiere ſupérieure, les auteurs ont admis quatre cauſes principales du raccourciſſement de cette partie, qui ſont: 1°. un vice de conformation: 2°. la convulſion du muſcle releveur de cette paupiere, & la paralyſie ſimultanée du muſcle orbiculaire qui ſert à l'abaiſſer; 3°. le deſſéchement de la paupiere: & 4°. enfin des cicatrices qui ſuivent les plaies, les ulceres, & les brûlures de cette partie.

Maitrejan ne diſpute point l'exiſtence des trois premieres cauſes, quoiqu'il ne les ait jamais rencontrées dans la pratique; mais il ſoutient avec raiſon que l'opération que quelques praticiens ont propoſée contre cette maladie n'eſt point admiſſible. Cette opération conſiſte à faire ſur la paupiere ſupérieure une inciſion en forme de croiſſant, dont les extrêmités ſeroient vers le bord de la paupiere. On rempliroit la plaie de charpie, & l'on auroit ſoin d'en entretenir les levres écartées juſqu'à ce que la cicatrice fût formée. *Maitrejan* prouve très-ſolidement que toute cicatrice cauſant un

rétreciſſement de la peau, & étant toujours beaucoup plus courte que la plaie qui y a donné lieu, l'opération propoſée doit rendre la difformité plus grande, parce que la paupiere en ſera néceſſairement un peu raccourcie.

L'expérience m'a montré la vérité de cette aſſertion. Cette opération a été pratiquée ſur un homme qui, à la ſuite d'un abſcès, avoit la peau de la paupiere ſupérieure raccourcie; la membrane interne étoit un peu ſaillante & rebrouſſée. Depuis l'opération elle devint fort ſaillante, & couvrit tout le globe de l'œil; je fus obligé d'en faire l'extirpation; le malade ſentit qu'il avoit la paupiere beaucoup plus courte qu'avant l'opération qu'on lui avoit faite pour l'alonger. J'ai traité quelque temps après un homme d'un phlegmon gangreneux à la paupiere ſupérieure. Pendant le temps de la ſuppuration, & aſſez long-temps après la chûte de l'eſcarre, on n'auroit pu craindre que la paupiere demeurât beaucoup trop longue; le dégorgement permit aux parties tuméfiées de ſe reſſerrer au point que malgré toutes mes précautions, le malade ne guérit qu'avec une *lagophthalmie;* preuve bien certaine de l'inutilité de l'opération propoſée, & grand argument contre la régénération des ſubſtances perdues dans les ulceres. *Voyez* INCARNATION. La membrane interne forma un bourrelet fort lâche ſur le globe de l'œil au-deſſus de la cornée tranſparente. Le ſeul uſage de lotions avec l'eau de plantain a donné à cette membrane le reſſort néceſſaire pour ne pas s'éloigner de la peau des paupieres.

Cet état ne doit pas être confondu avec l'éraillement cauſé, comme nous l'avons dit, par la ſimple ſolution de continuité qui s'étend juſqu'au cartilage qui les borde, comme la fente de la levre dans le bec-de-lievre. Pourquoi donner le nom de mutilation à une ſimple fente? Le renverſement de la paupiere ou l'éraillement qui réſulte de ce qu'on a entamé la commiſſure des paupieres dans l'opération de la fiſtule lacrymale, étant ſans déperdition de ſubſtance, peut être aſſez facilement corrigé. On a dit à l'article *ectropium*, que la paupiere a trop-peu d'épaiſſeur pour pouvoir être retaillée, unie,

consolidée, & remise dans l'état qu'elle doit avoir naturellement. La raison montre la possibilité de cette opération, & l'expérience en a prouvé le succès. Le premier tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie contient une observation de M. *Ledran* sur un œil éraillé, dans laquelle il décrit les procédés qu'il a suivis pour corriger efficacement cette difformité. [Y]

LAQS. Especes de bandes plus ou moins longues, faites de soie, de fil ou de cuir, suivant quelques circonstances, destinées à fixer quelques parties, ou à faire les extensions & contre-extensions convenables pour réduire les fractures ou les luxations. *Voyez* EXTENSION, FRACTURE, LUXATION.

On ne se sert pas de *laqs* de laine, parce qu'étant susceptibles de s'alonger, ils seroient infideles; & que c'est par l'éloignement des *laqs* qui tirent à contre-sens, qu'on juge assez souvent que les extensions sont suffisantes.

Quelques particiens ont établi qu'avec une parfaite connoissance de la disposition des parties, une expérience suffisante, & une grande dextérité, on peut réussir à réduire les luxations par la seule opération de la main; & que les *laqs* qui servent aux extensions doivent être regardés comme des liens qui garrotent les membres, qui les meurtrissent, & y causent des douleurs inouies. Les *laqs* sont cependant des moyens que les chirurgiens anciens & modernes ont jugé très-utiles. *Oribase* a composé un petit traité sur cette matiere que les plus grands maîtres ont loué; il décrit la maniere d'appliquer les *laqs*, & leur donne différens noms qu'il tire de leurs auteurs, de leurs usages, de leurs nœuds, de leurs effets, ou de leur ressemblance avec différentes choses. Tels sont le nautique, le kiaste, le pastoral, le dragon, le loup, l'herculien, le carchese, l'épangilote, l'hyperbate, l'étranglant, &c. Mais toutes ces différences, dont l'explication est superflue, parce qu'elles sont inutiles, ne donnent pas au sujet le mérite qu'il doit aux réflexions solides de quelques chirurgiens modernes, & principalement de M. *Petit* qui dans son *traité des maladies des os*, a exposé les regles générales & particulie-

res de l'application des *laqs*. 1°. Ils doivent être placés près des condyles, des malléoles, ou autres éminences capables de les retenir en leur place au moyen de la prise : ils glisseroient & ne seroient d'aucun effet si on les plaçoit ailleurs. 2°. Il faut qu'un aide tire avec ses deux mains la peau autant qu'il lui sera possible pendant l'application du *laqs* du côté opposé à l'action qu'il aura ; sans quoi il arriveroit que dans l'effort de l'extension, la peau pourroit être trop considérablement tirée ; & le tissu cellulaire qui la joint aux muscles étant trop alongé, il s'y feroit rupture de quelques petits vaisseaux ; ce qui produiroit une échymose & autres accidens. La douleur de cette extension forcée est fort vive, & on l'épargne au malade par la précaution prescrite. 3°. On liera les *laqs* un peu plus fortement aux personnes grasses, pour l'approcher plus près de l'os, sans quoi la graisse s'opposeroit à la sûreté du *laqs*, qui glisseroit avec elle par-dessus les muscles. 4°. Enfin, il faut garantir les parties sur lesquelles on applique les *laqs* ; pour cet effet on les garnit de coussins & de compresse ; on en met particuliérement aux deux côtés de la route des gros vaisseaux : on doit s'en servir aussi aux endroits où il y a des contusions, des excoriations, des cicatrices, des cauteres, &c. pour éviter les impressions fâcheuses & les déchiremens qu'on pourroit y causer.

Les regles particulieres de l'application des *laqs* sont décrites aux chapitres des luxations & des fractures de chaque membre. On les emploie simples ou doubles, & on tire par leur moyen la partie également ou inégalement, suivant le besoin. Le nœud qui les retient est fixe ou coulant : ces détails qui s'apprennent par l'usage, seroient très-difficiles à décrire, & on ne les entendroit pas aisément sans démonstration.

Les *laqs* ne servent pas seulement pendant l'opération nécessaire pour donner à des os fracturés ou luxés leur conformation naturelle ; on s'en sert aussi quelquefois pendant la cure, pour contenir les parties dans un degré d'extension convenable : c'est ainsi que dans la fracture oblique de la cuisse on soutient le

corps par des *laqs* qui passent dans le pli de la cuisse, & d'autrefois sous les aisselles, & qui s'attachent vers le chevet du lit; d'autres *laqs* placés au-dessus du genou, sont fixés utilement à une planche qui traverse le lit à son pied; dans une fracture de la jambe, avec déperdition considérable du tibia fracassé, M. *Coutavoz* parvint à consolider le membre dans sa longueur naturelle, au moyen d'un *laqs* qu'on tournoit sur un treuil avec une manivelle, pour le contenir au degré convenable. *Voyez* le second tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

LARYNGOTOMIE est une incision à la trachée-artere entre deux de ses anneaux, pour donner passage à l'air lorsqu'il y a danger de suffocation par une esquinancie ou par telle autre cause que ce soit. Ce nom est composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *larynx*, & l'autre *je coupe*.

La *laryngotomie* est la même chose que la bronchotomie. *Voyez* BRONCHOTOMIE & TRACHEOTOMIE. [Y]

LEUCÉ. Espece de pustule, symptome de la lepre; c'est une tâche blanche qui pénetre jusqu'à la chair; il en découle de la sanie lorsqu'on la pique; ce mot, qui est grec, signifie *alba*, *blanche*.

LEVRES (PLAIES DES). Les plaies des *levres* peuvent être faites avec des instrumens, ou tranchans ou émoussés.

Dans les plaies faites par des instrumens tranchans, les maîtres de l'art conseillent, soit que ces plaies soient longitudinales ou transversales, d'en faciliter la réunion avec des emplâtres agglutinatifs, & lorsque les plaies sont un peu considérables, de les saupoudrer avec quelque poudre consolidante, telle que celle de sarcocolle ou autre préparée avec la racine de consoude, la gomme adragant, & la gomme arabique. Si la plaie est si grande qu'elle rende tous ces moyens inutiles, il faut nécessairement en procurer la réunion par une suture.

Dans les *plaies des levres* occasionées par des corps émoussés, par une chûte, ou par des armes à feu; la premiere chose qu'on doit faire, est de préparer la plaie

à la ſuppuration, par quelque onguent digeſtif; il faut enſuite la déterger & finalement en réunir les bords, par un emplâtre agglutinatif, ou par la ſuture, comme on la pratique pour le bec-de lievre. *Article de M. le chevalier de Jaucourt.*

LIENS. Bandes de ſoie, de fil, ou de laine, dont on ſe ſert pour contenir les malades, principalement dans l'opération de la taille, afin qu'ils ne changent point de ſituation, & ne puiſſent faire aucuns mouvemens qui pourroient rendre dangereuſe à différens égards une opération qui exige une ſi grande préciſion.

On met ordinairement le malade ſur le bord d'une table garnie d'un matelas, & de quelques oreillers pour ſoutenir la tête & les épaules. Cette ſituation preſque horiſontale, eſt préférable au plan incliné qu'on obtenoit avec une chaiſe renverſée ſous le matelas, ou avec un doſſier à crémaillere.

Lorſque le malade eſt aſſis ſur le bord de la table, on applique les *liens*. Ce ſont ordinairement des bandes de cinq ou ſix aunes de long, larges de trois ou quatre travers de doigts. On poſe le milieu des deux liens ſur le col au-deſſus des épaules : deux aides placés, l'un à droite, l'autre à gauche, font paſſer, chacun de ſon côte un chef des *liens* par-devant la clavicule, & l'autre chef ſur l'omoplate. Ils les amenent ſous l'aiſſelle où on les tourne deux ou trois fois en les cordelant. Enſuite on fait approcher les genoux du malade le plus que l'on peut vers ſon ventre, & dans ce temps on fait paſſer un des *liens* entre les cuiſſes, & l'autre par dehors; on les joint enſemble tous deux par-deſſus, en les cordelant une fois. On fait pareillement approcher les talons du malade vers les feſſes, tandis qu'on engage la jambe de la même façon. Après quoi on lui fait mettre quatre doigts de la main ſous le pied & le pouce au-deſſous de la malléole externe, comme s'il vouloit prendre ſon talon. Dans cette ſituation, on lui engage les poignets & la main avec la jambe & le pied, obſervant de paſſer les chefs des *liens* par-deſſous le pied en forme d'étrier, & enſuite on les conduit entre les pieds & les pouces des mains, parce qu'il faut ſerrer

médiocrement ; ce qui suffiroit néanmoins pour incommoder les pouces, si on les engageoit.

Cet appareil a quelque chose d'effrayant pour le malade. On pourroit se dispenser de cette maniere de lier qui imprime quelquefois de la terreur aux assistans mêmes. M. *Raw* ne se servoit que de *laqs* pour contenir & fixer simplement les mains avec les pieds, au moyen de quelques circonvolutions des chefs d'une bande. M. *Ledran* a imaginé des *liens* assez commodes, & qui assujettissent suffisamment les malades, sans l'embarras des grands *liens* ordinaires. Une tresse de fil fort, large de deux pouces, longue de deux pieds ou environ à ses deux bouts réunis par une couture. Cette tresse pliée en deux n'a plus qu'un pied de long. Un nœud coulant fait d'une pareille tresse, rapproche & embrasse ensemble les deux côtés de ce *lien*, qui alors fait une espece de 8. Ce nœud n'est pas fixe : on peut le faire couler vers l'un ou l'autre bout du *lien*.

Pour s'en servir, chacun des deux aides passe une des mains du malade dans un des bouts du *lien*, & il l'assujettit avec le nœud coulant à l'endroit de la jointure du poignet ; aussi-tôt il fait passer l'autre bout du *lien* dans le pied, en forme d'étrier. Il porte une de ses mains entre les bras & le jarret du malade pour le lui soutenir, & de l'autre main il lui soutient le pied.

Plusieurs lythotomistes prennent pour *liens* des ceintures de laine en réseau, dont les courriers se serrent le ventre. On met cette ceinture en double : on fait dans l'anse un nœud coulant dans lequel on engage le poignet ; les deux chefs servent à fixer la main & le pied par différens croisés, & l'on en noue les extrémités. Cette ligature mollete & épaisse peut être serrée assez fermement, & elle ne laisse aucune impression, comme les bandes de fil. J'en ai introduit l'usage à l'hôpital de la charité de Paris en 1758.

On ne lie point les petits enfans : il suffit de les faire contenir sur les genoux d'un homme fort & robuste.

On

On donne auſſi le nom de *liens* à des rubans de fil, larges d'un pouce ou environ, dont on ſe ſert pour contenir les fanons dans l'appareil d'une fracture. Nous en avons parlé au mot *fanon*.

LIGATURE, *faſcia*. Bande de drap écarlate, coupée à droit fil, ſuivant la longueur de ſa chaîne, large d'un travers de pouce ou environ, longue d'une aune, qui ſert à ſerrer ſuffiſamment le bras, la jambe ou le col pour faciliter l'opération de la ſaignée.

La *ligature* en comprimant les vaiſſeaux, interrompt le cours du ſang, fait gonfler les veines qu'on veut ouvrir, les aſſujettit & les rend plus ſenſibles à la vue & au toucher.

La maniere d'appliquer la *ligature* pour les ſaignées du bras ou du pied eſt de la prendre par le milieu avec les deux mains, de façon que le côté inférieur ſoit ſur les quatre doigts de chaque main, & que les pouces ſoient appuyés ſur le ſupérieur. On poſe enſuite la *ligature* environ quatre travers de doigt au-deſſus de l'endroit où l'on ſe propoſe d'ouvrir la veine; puis gliſſant les deux chefs de la *ligature* à la partie oppoſée, on les croiſe en paſſant le chef interne du côté externe, & ainſi de l'autre, afin de les conduire tous deux à la partie externe du bras où on les arrête par un nœud en boucle.

Cette méthode de mettre la *ligature*, quoique pratiquée preſque généralement, eſt ſujette à deux défauts aſſez conſidérables; le premier, c'eſt qu'en croiſant les deux chefs de la *ligature* ſous le bras, on les fronce de maniere qu'on ne ſerre point uniment; le ſecond, c'eſt qu'en fronçant ainſi la *ligature* on pince le malade. Les perſonnes ſenſibles & délicates ſouffrent ſouvent plus de la *ligature* que de la ſaignée, il eſt très-facile de remédier à ces inconvéniens; on conduira les deux chefs de la *ligature* en ligne droite, & au-lieu de les croiſer à la partie oppoſée de l'endroit où l'on doit ſaigner, on fera un renverſé avec l'un des chefs, qui par ce moyen ſera conduit fort également ſur le premier tour, juſqu'à la partie extérieure du membre

où il ſera arrêté avec l'autre chef par un nœud coulant en roſette.

Les chirurgiens phlébotomiſtes trouvent que dans la ſaignée du pied, lorſque les vaiſſeaux ſont petits, on parvient plus facilement à les faire gonfler en mettant la *ligature* au-deſſous du genou ſur le gras de la jambe. Cette *ligature* n'empêcheroit pas qu'on en fît une ſeconde près du lieu où l'on doit piquer pour aſſujettir les vaiſſeaux roulans. Dans cette même circonſtance, on ſe trouve très-bien dans les ſaignées du bras de mettre une ſeconde *ligature* au-deſſous de l'endroit où l'on ſaignera.

Pour ſaigner la veine jugulaire, on met vers les clavicules ſur la veine qu'on doit ouvrir une compreſſe épaiſſe; on fait enſuite avec une *ligature* ordinaire, mais étroite, deux circulaires autour du col, de ſorte qu'elle contienne la compreſſe; on la ſerre un peu & on la noue par la nuque par deux nœuds, l'un ſimple, & l'autre à roſette. On engage antérieurement, vis-à-vis de la trachée-artere, un ruban ou une autre *ligature* dont les bouts ſeront tirés par un aide ou par le malade, s'il eſt en état de le faire. Par ce moyen la *ligature* circulaire ne comprime pas la trachée-artere, & fait gonfler les veines jugulaires externes, & ſur-tout celle ſur laquelle eſt la compreſſe; on applique le pouce de la main gauche ſur cette compreſſe, & le doigt index au-deſſus ſur le vaiſſeau, afin de l'aſſujettir & de tendre la peau. On pique la veine jugulaire au-deſſus de la *ligature*, à raiſon du cours du ſang qui revient de la partie ſupérieure vers l'inférieure, à la différence des ſaignées du bras & du pied où l'on ouvre la veine au-deſſous de la *ligature*, parce que le ſang ſuit une direction oppoſée, & remonte en retournant des extrêmités au centre.

L'académie royale de chirurgie a donné ſon approbation à une machine qui lui a été préſentée pour la ſaignée de la jugulaire; c'eſt une eſpece de carcan qui a du mouvement par une charniere qui répond à la nuque; antérieurement les deux portions de cercle

ſont unies par une crémaillere, au moyen de laquelle on ſerre plus ou moins. La compreſſion ſe fait déterminément ſur l'une des veines jugulaires, par le moyen d'une petite pelotte qu'on aſſujettit par le moyen d'un ruban ſur la partie concave d'une des branches du collier. *Voyez* le ſecond tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

Le mot *ligature*, *ligatio*, *vinctura*, ſe dit auſſi d'une opération de chirurgie, par laquelle on lie avec un ruban de fil ciré une artere ou une veine conſidérable, pour arrêter ou prévenir l'hémorrhagie. *Voyez* HÉMORRHAGIE, ANÉVRYSME, AMPUTATION. On fait avec un fil ciré la *ligature* du cordon ombilical aux enfans nouveaux nés. On ſe ſert avec ſuccès de la *ligature* pour faire tomber les tumeurs qui ont un pédicule, les excroiſſances ſarcomateuſes de la matrice & du vagin. *Voyez* POLYPE.

J'ai donné dans le ſecond tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie, l'hiſtoire des variations de la méthode de lier les vaiſſeaux après l'amputation. Les accidens qui pourroient réſulter de la *ligature* des vaiſſeaux avoient été prévus par *Gourmelen*, antagoniſte d'*Ambroiſe Paré*. Il n'eſt pas poſſible, diſoit-il, que des parties tendineuſes, nerveuſes, & aponévrotiques, liées & étranglées par une *ligature*, n'excitent des inflammations, des convulſions, & ne cauſent promptement la mort. Cette imputation, quelque grave qu'elle ſoit, n'eſt que trop véritable, mais *Paré* n'a pas encouru les reproches qu'on ne pourroit faire à la méthode qu'il pratiquoit. Il ne ſe ſervoit pas d'aiguilles, du moins le plus communément; ainſi il ne riſquoit pas alors de lier & d'étrangler des parties nerveuſes & tendineuſes. Il ſaiſiſſoit l'extrêmité des vaiſſeaux avec de petites pinces, & quand il les avoit amenées hors des chairs, il en faiſoit la *ligature* avec un fil double, de la même façon que nous lions le cordon ombilical. Si l'hémorrhagie ſurvenoit, & qu'on ne pût ſe ſervir du bec de corbin, il avoit recours à l'aiguille: elle avoit quatre pouces de long, & voici comment il s'en ſervoit.

Ayant bien considéré le trajet du vaisseau, il piquoit sur la peau un pouce plus haut que la plaie, il enfonçoit l'aiguille à travers les chairs, un demi-doigt à côté du vaisseau, & la faisoit sortir un peu plus bas que son orifice. Il repassoit sous le vaisseau par le dedans de la plaie, afin de le comprendre avec quelque peu de chair, dans l'anse du fil, & faisoit sortir l'aiguille à un travers de doigt de la premiere ponction faite sur les tégumens. Il mettoit entre ces deux points une compresse assez épaisse, sur laquelle il lioit les deux extrêmités du fil, dont l'anse passoit dessous le vaisseau. *Paré* assure positivement que jamais on n'a manqué d'arrêter le sang en suivant cette méthode. *Guillemeau* en a fait l'éloge, & a fait graver une figure qui représente la disposition des deux points d'aiguille. *Dionis* en fait mention, & de toutes les manieres de faire la *ligature*, c'étoit celle qu'il démontroit par préférence dans ses leçons au jardin royal : il la pratiquoit avec deux aiguilles. Les chirurgiens des armées faisoient la *ligature* sans percer la peau, comme nous l'avons décrite au mot *amputation*. M. *Monro*, célebre professeur d'anatomie à Edimbourg, a écrit sur cette matiere, & conseille de ne prendre que fort peu de chairs avec le vaisseau. Il assure que les accidens ne viennent que pour avoir compris dans le fil qui sert à faire la *ligature* plus de parties qu'il ne falloit ; & qu'il n'y a aucune crainte quand on se sert de fils applatis & rangés en forme de rubans, que la *ligature* coupe le vaisseau. Des chirurgiens modernes prescrivent dans les traités d'opérations qu'ils ont donnés au public de prendre beaucoup de chair ; mais ce sont des opérations mal concertées.

Nous avons parlé au mot *hémorrhagie* de différens moyens d'arrêter le sang, & nous avons vu que la compression méthodique étoit préférable en beaucoup de cas à la *ligature* : l'artere intercostale a paru l'exiger nécessairement. M. *Gerard*, chirurgien de Paris, distingué, si l'on en croit ses contemporains, par une dextérité singuliere, a imaginé le moyen de faire la *ligature* des arteres intercostales, lorsqu'elles seront

ouvertes dans quelque endroit favorable. Après avoir reconnu ce lieu, on agrandit la plaie ; on prend une aiguille courbe capable d'embraſſer la côte, & enfilée d'un fil ciré, au milieu duquel on a noué un bourdonnet. On la porte dans la poitrine, à côté où l'artere eſt bleſſée, & du côté de ſon origine. On embraſſe la côte avec l'aiguille, dont on fait ſortir la pointe au-deſſus de ladite côte, & on retire l'aiguille en achevant de lui faire décrire le demi-cercle de bas en haut. On tire le fil juſqu'à ce que le bourdonnet ſe trouve ſur l'artere. On applique ſur le côté qui eſt embraſſé par le fil, une compreſſe un peu épaiſſe, ſur laquelle on noue le fil en le ſerrant ſuffiſamment pour comprimer le vaiſſeau qui ſe trouve pris entre le bourdonnet & la côte.

M. *Goulard*, chirurgien de Montpellier, a imaginé depuis une aiguille particuliere pour cette opération. Après l'avoir fait paſſer par-deſſous la côte, & percer les muſcles au-deſſus, on dégage un des brins de fil ; on retire enſuite l'aiguille de la même maniere qu'on l'avoit fait entrer : on fait la *ligature* comme on vient de le dire. Cette aiguille groſſit l'arſenal de chirurgie, ſans enrichir l'art. L'uſage des aiguilles a paru fort douloureux ; les plaies faites à la plevre & aux muſcles intercoſtaux, ſont capables d'attirer une inflammation dangereuſe à cette membrane. La compreſſion, ſi elle étoit praticable avec ſuccès, mériteroit la préférence. M. *Lottari*, profeſſeur d'anatomie à Turin, a préſenté à l'académie royale de chirurgie un inſtrument pour arrêter le ſang de l'artere intercoſtale ; il eſt gravé dans le ſecond tome des mémoires de cette compagnie. C'eſt une plaque d'acier poli, & coudée par une de ſes extrêmités pour former un point de compreſſion ſur l'ouverture de l'artere intercoſtale. On matelaſſe cet endroit avec une compreſſe ; l'autre extrêmité de la plaque eſt contenue par le bandage.

Une ſagacité peu commune, jointe à des lumieres ſupérieures, a fait imaginer à M. *Queſnay* un moyen bien ſimple, par lequel en ſuppléant à la plaque de M. *Lottari*, il ſauva la vie à un ſoldat qui perdoit ſon

ſang par une artere intercoſtale ouverte. Il prit un jeton d'ivoire, rendu plus étroit par deux ſections paralleles ; il fit percer deux trous à une de ſes extrémités pour pouvoir paſſer un ruban ; il lui fit un fourreau avec un petit morceau de linge. Le jeton ainſi garni fut introduit à plat juſque derriere la côte ; il pouſſa enſuite de la charpie entre le jeton & le linge dont il étoit recouvert, pour en faire une pelotte dans la poitrine. Les deux chefs du ruban ſervirent à appliquer le jeton, de façon à faire une compreſſion ſur l'ouverture de l'artere.

M. *Belloq* a examiné dans un mémoire inſéré dans le ſecond tome de ceux de l'académie royale de chirurgie, les avantages & les inconvéniens de ces différens moyens ; ils les a cru moins parfaits qu'une machine en forme de tourniquet, très-compliquée, dont on voit la figure à la ſuite de la deſcription qu'il en a donnée. *Article de M. Louis.*

LIGATURE. (*Thérapeutique.*) Outre les uſages ordinaires & chirurgicaux des *ligatures* pratiquées ſur les vaiſſeaux ſanguins, le cordon ombilical, &c. dans la vue d'arrêter l'écoulement du ſang, & celles qu'on pratique auſſi ſur certaines tumeurs ou excroiſſances, comme porreaux, loupes, &c. pour les détacher ou faire tomber ; les fortes *ligatures* ſont comptées encore parmi les moyens d'exciter de la douleur, & de remédier par-là à diverſes maladies. On les emploie dans la même vue & aux mêmes uſages que les frictions & les ventouſes ſeches, que l'application des corps froids ou des corps brulans, & dans les longs évanouiſſemens, les affections ſoporeuſes & les hémorrhagies. *Addition de M. Venel*, profeſſeur en médecine dans l'univerſité de Montpellier.

LINGUAL, *adj.* (BANDAGE). Machine pour la réunion des plaies tranſverſales de la langue, imaginée par M. *Pibrac*, & décrite dans une diſſertation qu'il a donnée à l'académie royale de chirurgie *ſur l'abus des futures*, tome III.

Les futures ont prévalu dans preſque tous les cas ſur les autres moyens de réunion, parce qu'il a tou-

jours été plus facile d'en faire usage, que d'appliquer son esprit dans des circonstances difficiles, à imaginer un bandage qui remplit, par un procédé nouveau, toutes les intentions de l'art & de la nature. *Ambroise Paré*, le premier auteur qui ait parlé expressément du traitement des plaies de la langue, rapporte trois observations de plaies à cette partie, auxquelles il a fait la suture avec succès. Elle avoit été coupée entre les dents à l'occasion de chûtes sur le menton. Ce grand praticien prescrit la précaution de tenir la langue avec un linge, de peur qu'elle n'échappe pendant l'opération. La suture est très-difficile, quelque précaution qu'on prenne, sur-tout pour peu que la division soit éloignée de l'extrêmité. *Ambroise Paré* ne désespéroit pas qu'on ne réussît à trouver un meilleur moyen: M. *Pibrac* l'a imaginé. Une demoiselle dans un accès d'épilepsie, se coupa la langue obliquement entre les dents; la portion divisée qui ne tenoit plus que par une petite quantité de fibres sur un des côtés, étoit pendante hors de la bouche; en attendant qu'on aviſât aux moyens les plus convenables, M. *Pibrac* crut devoir retenir cette portion par un morceau de linge en double qu'il mit transversalement en forme de bande entre les dents. Le succès avec lequel la portion de langue coupée fut retenue dans la bouche, suggéra à M. *Pibrac* l'invention d'une petite bourse de linge fin pour loger exactement la langue. Il trouva le moyen de l'assujettir, en l'attachant à un fil d'archal *aa* replié sous le menton, & qu'il étoit facile de fixer par deux rubans *bbb*, liés derriere la tête; ce qui représente assez bien un bridon.

Rien n'est plus commode que cet instrument pour réunir les plaies de la langue, & maintenir cette partie sans craindre le moindre dérangement. Il suffit de fomenter la plaie à travers la poche avec du vin dans lequel on a fait fondre du miel rosat. S'il s'amasse quelque espece de limon dans le petit sac, il est aisé de le nettoyer avec un pinceau trempé dans le vin miellé, & d'entretenir par ce moyen la plaie toujours nette.

Ce bandage est extrêmement ingénieux & d'une utilité marquée ; cette invention enrichit réellement la chirurgie ; c'est un présent fait à l'humanité, cet éloge est mérité. L'inconvénient de notre siecle, c'est qu'on loue avec un faste imposant des inventions superflues ou dangereuses comme utiles & admirables, & que le suffrage public instantané est pour ceux qui se vantent le plus, & dont la cabale est la plus active. Le bandage *lingual* a été placé sans ostentation dans les mémoires de l'académie royale de chirurgie, & ne sera vu dans tous les temps qu'avec l'approbation qui lui est due. [Y]

LITHIASE, en grec *litiasis*, est un des noms de la maladie appellée plus communément *la pierre* ou *le calcul*.

LITHIASIE ou LITHIASIS est aussi une maladie des paupieres qui consiste dans de petites tumeurs dures & pétrifiées, engendrées sur leur bord. On les nomme autrement *gravelles* ; elles sont causées par une lymphe épaissie, endurcie, & convertie en petites pierres ou sables dans quelques grains glanduleux, ou plutôt dans quelques vaisseaux lymphatiques ; ce qui les rend enkistées. On fait facilement l'extraction de ces pierres avec une petite incision sur le kiste, jusqu'au corps étranger qu'on fait ensuite sauter avec une petite curette. La bonne chirurgie prescrit que l'incision soit faite à la paupiere inférieure suivant sa longueur, c'est-à-dire d'un angle à l'autre pour suivre la direction des fibres du muscle orbiculaire. Au contraire les incisions intérieures qui se pratiquent à la paupiere supérieure doivent se faire de haut en bas, de crainte de couper transversalement les fibres de l'aponévrose du muscle releveur de cette paupiere.

Lorsqu'on a quelques incisions à faire à l'intérieur de la paupiere il faut les renverser. [Y]

LITHOTOME. Espece de bistouri avec lequel on fait une incision pour tirer la pierre de la vessie. Il y a plusieurs especes de *lithotomes* ; celui qui a été jusqu'ici le plus en usage, ressemble assez à une lancette.

LITHOTOME CACHÉ. Un homme qui s'est annoncé anonymement,

anonymement, en disant qu'il n'étoit pas de l'art & qu'il n'y avoit aucune prétention, a imaginé il y a quelques années un *lithotome caché*, dont les premieres épreuves ont été faites sur le vivant par feu M. de *la Roche*, chirurgien de Paris. L'auteur, encouragé par quelques succès, s'est fait *lithotomiste*, & n'a pas toujours eu à se féliciter de n'avoir pas laissé son instrument en d'autres mains; l'académie royale de chirurgie a porté sur ce *lithotome* un jugement impartial, inséré dans le troisieme volume de ses mémoires. Nous avons fait graver l'instrument; en voici la description.

La lame tranchante a quatre pouces & demi de long, A. Cette lame a une gaîne B, dont la soie passe dans toute la longueur d'un manche de bois C, qui peut tourner sur elle: ce manche est à six pans; chaque surface est à une distance inégale de l'axe de l'instrument D. Au moyen d'un ressort à bascule E, dont l'extrêmité inférieure entre dans des engrainures sur la virole du manche, on fixe la surface qu'on juge à propos sous la queue de la lame tranchante F, de façon qu'on peut à volonté faire sortir la lame de sa gaîne de 5, de 7, de 9, de 11, de 13, ou de 15 degrés. Des chiffres gravés sur chaque surface, indiquent le degré d'ouverture qu'elles permettent.

Pour se servir de cet instrument, on met le malade en situation, *voyez* LIENS. On fait sur une sonde cannelée l'incision comme au grand appareil; l'opérateur porte alors l'extrêmité de la gaîne du *lithotome caché* dans la cannelure de la sonde; il en tient le manche avec la main gauche, puis en faisant glisser le bec du *lithotome* le long de la cannelure sous l'os pubis, il introduit son instrument dans la vessie, & en retire la sonde qui n'est plus d'aucune utilité. Il faut reconnoître la pierre; & suivant le volume dont on la juge, on regle, par le manche de l'instrument, la grandeur de l'incision dont on croit avoir besoin. Ces choses étant ainsi disposées, on porte le dos de la gaîne du *lithotome* sous l'arcade du pubis; on ouvre l'instrument, & on le retire tout ouvert jusqu'au

dehors, en conduiſant le tranchant de la lame ſuivant la direction de l'inciſion extérieure. Les parties ſont coupées bien net ; l'introduction des tenettes ſe fait facilement, & l'on acheve l'opération par l'extraction de la pierre.

Voilà ce que l'auteur dit de ſa maniere d'opérer, à laquelle il attribue de grands avantages. Il juge avec raiſon que la plus grande perfection de l'opération de la taille conſiſte à débrider entiérement & nettement le trajet par où il faut extraire la pierre, & il prétend que l'ouverture de ſon inſtrument, qu'il croit pouvoir proportionner au volume différent des pierres, fait, avec toute la préciſion poſſible, le degré convenable d'inciſion, enſorte qu'elle n'a point les inconvéniens du déchirement & de la contuſion, dont les ſuites peuvent être ſi funeſtes dans l'opération du grand appareil, & qu'elle eſt auſſi moins douloureuſe, puiſqu'on peut tirer le corps étranger ſans violence par la voie libre qu'on a ouverte.

Le grand appareil eſt certainement une méthode très-imparfaite, comme nous le démontrerons au mot *taille* : il a de très-grands inconvéniens, même par la maniere dont ſe fait la coupe extérieure, que l'auteur du *lithotome caché* a retenue. Il ſe propoſe d'obtenir, par l'inciſion que fait ce nouvel inſtrument, les avantages de la taille latérale dans laquelle en ouvrant une voie libre à la pierre, on évite, autant qu'il eſt poſſible, la contuſion de ces parties délicates, qui ſont néceſſairement déchirées & meurtries dans le grand appareil. C'eſt principalement du bourrelet que la proſtate forme au cou de la veſſie, que dépend la plus grande difficulté de l'extraction de la pierre dans l'opération du grand appareil. Dès qu'on a inciſé la proſtate, il n'y a plus d'obſtacle : la plaie forme un triangle dont la baſe eſt aux tégumens, & la pointe au col de la veſſie. Voyons d'après ces principes, admis par l'auteur même du *lithotome caché*, ſi cet inſtrument a les avantages qu'il lui ſuppoſe.

Nous adoptons volontiers, 1°. qu'il faut ouvrir une voie aiſée aux pierres, pourvu qu'on n'entende

pas que l'incision doive se faire sans égard aux parties qui peuvent être intéressées sans danger, & à celles qu'il est à propos de ménager. L'anatomie doit être constamment le flambeau de la chirurgie & le guide de ses opérations. La plus grande incision doit être bornée intérieurement à la section de la prostate, & s'étendre jusqu'au corps de la vessie exclusivement. C'est un dogme très-dangereux que de recommander vaguement une plus grande incision à l'intérieur pour les grosses pierres que pour celles d'un volume moyen. Il faut compter sur la souplesse des parties; & dès qu'on convient qu'il n'y a que le corps de la prostate qui résiste, ce n'est que la prostate qu'il faut attaquer. Les incisions graduées du *lithotome caché* ont fait illusion à son auteur, & séduit ceux qui n'envisagent les objets que d'une vue superficielle; mais la raison & l'expérience en démontrent également le danger à ceux qui jugent d'après un examen réfléchi. Le *lithotome* ouvert à cinq degrés peut fendre entiérement la prostate, & donner le même résultat que la taille latérale; pourquoi donc se serviroit-on de cet instrument? Ce ne sera pas pour faire une plus grande coupe extérieure; car il seroit absurde d'ouvrir une grande lame tranchante dans l'intérieur de la vessie, pour couper les tégumens & les parties qui sont en-deçà de son col. S'il s'agit uniquement de couper la prostate, on le fait avec bien de la sûreté par le dehors, en glissant un instrument, tel que le *lithotome* de *Cheselden*, le long de la cannelure de la sonde. Le nouveau *lithotome* ne doit couper que la prostate, & nous avons vu qu'il pouvoit le faire au n°. 5. Quel est donc le but qu'on se propose en ouvrant cet instrument jusqu'au n°. 13, ou au n°. 15? Ce ne peut être que dans la vue de couper des parties plus éloignées, ou d'entamer plus profondément celles qui le seroient moins par un moindre degré d'ouverture de la lame du *lithotome*. Mais l'incision portée plus haut que le col de la vessie sera dangereuse & tout-à-fait inutile pour l'extraction de la pierre; si on entame plus profondément, on coupera les vésicules seminales & le rectum, & des vaisseaux

dont l'hémorrhagie fera périr les malades. Voilà les dangers de cette pratique : la raiſon les fait ſentir ; des preuves réitérées ſur les cadavres nous les ont fait appercevoir ; & les opérations ſur le vivant ne les ont que trop confirmées. En appréciant ainſi la valeur des choſes, ſans conſidérer le prix que le haſard ou l'opinion ont pu y mettre, nous ſervons l'humanité, bien ſûrs d'ailleurs que les perſonnes les plus prévenues aujourd'hui nous ſauroient quelque jour mauvais gré de la complaiſance que nous aurions eu de nous être trop prêtés à leur préoccupation.

L'avantage qui a le plus frappé dans le nouvel inſtrument, c'eſt l'invariabilité de ſon effet : on aſſure que le *lithotome* ouvert au degré qu'on juge convenable, fait avec préciſion & certitude la ſection, de même qu'un compas fait ſûrement le cercle qui doit réſulter de l'ouverture donnée de ſes branches, ſoit qu'une main habile le conduiſe ou qu'une mal adroite le dirige. De-là on a conclu que le nouveau *lithotome* pouvoit être mis avec confiance entre les mains de toute ſorte de chirurgiens de différens degrés de génie & d'adreſſe, que tous feront uniformément la même opération, ſans crainte de manquer de préciſion ; qu'elle ſera auſſi parfaitement exécutée par l'homme qui a le moins d'expérience, que par le lithotomiſte le plus conſommé : ce ſont les propres expreſſions de ceux qui ont loué le nouveau *lithotome* ; mais ont-ils aſſez réfléchi à la comparaiſon qu'ils en ont faite avec un compas ? L'une des pointes du compas eſt fixe, & l'endroit ſur lequel elle porte ſera invariablement le centre du cercle que l'autre branche doit tracer. Il n'en eſt pas de même de la main du chirurgien, laquelle n'ayant pas de point fixe dans cette opération, peut, par une inclinaiſon de poignet ſi légere qu'on ne pourroit s'en appercevoir, faire beaucoup de mal avec une lame tranchante qui a quatre pouces & demi de long. Pour établir l'invariabilité de la préciſion qu'on dit réſulter de l'uſage de cet inſtrument, il faudroit que les mêmes parties fuſſent toujours coupées par le même écartement de la lame ; mais la lame

portée plus ou moins profondément dans la vessie, fait varier la coupe au point que nous avons vu dans quelques cas l'incision moins grande au n°. 15 & au n°. 13, que dans d'autres tailles, avec les n°. 7 & 9. De plus, l'espace plus ou moins grand de l'intérieur de la vessie, & la disposition variée de cet organe & des parties circonvoisines, font que l'instrument dans la même direction n'a point les mêmes rapports avec les parties sur lesquelles il doit agir. La lame tranchante ouverte au n°. 9, par exemple, pourra ne pas blesser une vessie spacieuse, & qui peut douter qu'à ce même n°. elle ne doive faire une plaie très-dangereuse sur une vessie étroite & raccourcie? Cependant l'ouverture de l'instrument ne se mesure pas sur le plus ou le moins de capacité de la vessie; c'est le volume de la pierre qui est la regle de l'écartement qu'on donne à la lame tranchante; & malheureusement ce sont ordinairement dans des vessies étroites que se trouvent les plus grosses pierres. Enfin, pour revenir à la comparaison si défectueuse d'un compas, & du *lithotome*, en traçant un cercle, c'est le compas lui-même qui fixe & assujettit la main; & dans le cas de la lithotomie, c'est la main qui conduit l'instrument. Le troisieme volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie rapporte les expériences qui ont servi à porter ce jugement du nouveau *lithotome*. [Y]

LITHOTOMIE. Opération par laquelle on tire la pierre de la vessie. On trouvera au mot *taille* le détail des différentes manieres de pratiquer la *lithotomie*. [Y]

LOUPE. Tumeur qui se forme sous la peau dans les cellules du tissu adipeux. Cette tumeur est circonscrite, sans chaleur, sans changement de la couleur naturelle de la peau qui la couvre. La peau n'y est pas adhérente, & l'on sent dans son centre une fluctuation quelquefois très-sensible, & quelquefois plus obscure.

Les *loupes* sont des tumeurs enkistées, qu'on a rangées sous trois classes, relativement à la nature de l'humeur qu'elles contiennent; mais cela ne forme que des différences accidentelles, puisque, comme l'a fort bien remarqué notre célebre chirurgien françois

Ambroiſe Paré, on ne connoît ce que contiennent ces tumeurs que lorſqu'elles ſont ouvertes. *Voyez* les articles *Enkisté*, *Atherome*, *Steatome*, *Meliceris*.

M. *Littre* ajoute une quatrieme ſorte de *loupe* formée par une graiſſe molle, & qu'il a nommée *lipoma*. Voyez *Lipome*.

La cauſe formelle des *loupes* eſt une accumulation des ſucs lymphatiques, qui prennent des couleurs & des conſiſtances différentes, ſuivant qu'ils ſont plus ou moins chargés de ſucs bilieux, graiſſeux, gélatineux, ou d'autres ſucs recrémenteux. Les coups, les chûtes peuvent en être les cauſes occaſionelles & primitives. Les *loupes* ſe forment peu-à-peu par des degrés inſenſibles; auſſi ne comprimant point les vaiſſeaux du voiſinage, ou ne le faiſant que fort peu & très-lentement, le ſang ſe conſerve une entiere liberté de circuler, en dilatant à proportion les vaiſſeaux collatéraux, ce qui fait que les *loupes* n'attirent ordinairement aucune inflammation. Quand elles groſſiſſent, elles peuvent s'enflammer, s'abcéder. Il y en a qui deviennent skirreuſes & carcinomateuſes, cela dépend de la dégénération vicieuſe des ſucs qui y ſont renfermés. *Voyez* *Cancer* & *Carcinome*.

Paré appelle *énorme* une *loupe* dont il a fait heureuſement l'extirpation. Elle peſoit huit livres, étoit de la groſſeur de la tête d'un homme, ſituée derriere le col, & pendoit entre les épaules. Il eſt parlé dans les tranſactions philoſophiques, d'une *loupe* bien plus extraordinaire qu'avoit à la mâchoire inférieure un nommé *Alexandre Palmer*, de Keith en Ecoſſe; il la portoit depuis 27 ans. Sa groſſeur énorme, & les douleurs violentes qu'elle lui cauſoit, le déterminerent à ſe la faire couper. La baſe de cette *loupe* avoit cinq pouces d'étendue, ce qui eſt conſidérable par le lieu qu'elle occupoit; elle peſoit près de 22 livres; elle étoit de figure ſphéroïde, & avoit 34 pouces de tour dans un ſens & 28 dans un autre. L'hémorrhagie qui ſuivit l'opération, fut arrêtée par le moyen de la poudre de vitriol, & la plaie par des panſemens ordinaires fut guérie en ſix ſemaines.

Les *loupes* ſont des maux opiniâtres, mais qui ne ſont pas ordinairement dangereux, lorſqu'elles ne changent point de nature ; elles peuvent néanmoins incommoder beaucoup par leur volume ou par leur ſituation. On ne peut eſpérer de les guérir par la voie de la réſolution, que quand elles ſont commençantes ; & les *loupes* graiſſeuſes ſe réſoudront plus facilement que les autres par des applications diſcuſſives, telles que les fumigations de vinaigre dans lequel on aura fait diſſoudre de la gomme ammoniac ; les emplâtres de ciguë, de diabotanum, de vigo *cum mercurio*, ſont fort recommandés & ne font pas grand effet.

Les *loupes* dont la baſe eſt étroite peuvent être détruites par la ligature ; l'extirpation eſt plus prompte & moins douloureuſe. J'ai vu pluſieurs perſonnes qui craignoient l'inſtrument tranchant, en demander l'uſage par préférence à la ligature qu'on avoit tentée. Quand le pédicule eſt aſſez conſidérable, on peut inciſer circulairement la peau vers la baſe de la tumeur, & en lier la baſe intérieurement ; ce procédé épargne les grandes douleurs qui viennent de la grande ſenſibilité de la peau. On peut auſſi cautériſer circulairement la peau, & tracer par une eſcarre la voie de la ligature.

Nous avons donné au mot *enkiſté* des regles pour l'extirpation de ces ſortes de tumeurs ; mais les grands principes ſe tirent de l'anatomie, qui inſtruit dans chaque cas particulier des parties auxquelles la tumeur a ſes attaches ; elle peut tenir à des tendons, à des nerfs, être ſur la route de vaiſſeaux conſidérables, &c. toutes ces différences font varier le traitement, ou établiſſent des procédés particuliers. On peut attaquer la tumeur par ſa partie la plus éminente par le moyen des cathérétiques, dont on continue l'uſage méthodiquement juſqu'à la parfaite éradication de la tumeur. Si la *loupe* étoit carcinomateuſe, ce ſeroit une voie fort dangereuſe ; l'extirpation par l'inſtrument tranchant eſt indiſpenſable, ſi elle eſt poſſible. Quand le kiſte eſt emporté ou détruit en entier, l'ulcere eſt ſimple, & ſe guérit aiſément par les panſemens ordinaires. [Y]

LUETTE (MALADIES DE LA). Cette partie est sujette à s'enflammer, & à devenir grosse & longue par un engorgement d'humeur pituiteuse. Dans le premier cas, les saignées, le régime humectant, & les gargarismes rafraîchissans peuvent calmer l'inflammation, & résoudre la tumeur. Si elle se terminoit par gangrene, comme on le voit quelquefois dans la maladie vénérienne, il faudroit en faire l'amputation.

La *luette* relâchée par des humeurs exige des gargarismes astringens & fortifians. On lui donne aussi du ressort en mettant dans une petite cuiller du poivre en poudre fine, que l'on porte sous la *luette* pour la saupoudrer. Mais si elle étoit devenue blanche, longue, sans irritabilité, & incapable d'être rétablie dans son état naturel, il faudroit en retrancher la partie excédente.

Celse a parlé de cette opération, en disant qu'il faut saisir la *luette* avec des pinces, & couper au-dessus ce qu'il est nécessaire d'emporter. Mais *Fabrice d'Aquapendente* ne trouve pas cette opération facile : comment, dit-il, saisir la *luette* avec des pincettes d'une main, & la couper de l'autre dans la partie la plus étroite, la plus profonde, & la plus obscure de la bouche, principalement par la nécessité qu'il y a d'une main tierce pour abaisser la langue ? C'est pourquoi, dit-il, je ne me sers point de pinces. J'abaisse la langue, & je coupe la *luette* avec de petits ciseaux. Il seroit à propos d'avoir pour cette opération des ciseaux dont les lames échancrées en croissant embrasseroient la *luette*, & la couperoient nécessairement d'un seul coup. 2°. Les branches doivent être fort longues, & former une courbe du côté du plat des lames, afin d'avoir les anneaux fort bas, & que la main ne bouche pas le jour. *Fabricius Hildanus* avoit imaginé un anneau cannelé portant un fil noué, propre à embrasser la *luette* & à la lier. *Scultet* a corrigé cet instrument, & dit s'en être servi utilement à Ulm le 8 juin 1637, sur un soldat de l'empereur qui avoit la *luette* pourrie. Après que *Fabrice d'Aquapendente* avoit coupé la portion de *luette* relâchée, qu'il avoit jugé à propos

de

de retrancher, il portoit un instrument de fer fait en forme de cuiller, bien chaud, non pour brûler & cautériser la *luette*, mais pour fortifier la chaleur naturelle presque éteinte de la partie, & rappeller sa vie languissante. Nous avons dit au mot *feu*, comment cet auteur s'étoit servi du feu d'une façon qu'il n'avoit pas une action immédiate, dans la même intention de fortifier & de resserrer le tissu d'une partie trop humide. [Y]

LUXATION. Déplacement d'un ou de plusieurs os de l'endroit où ils sont naturellement joints. Les *luxations* sont en général de deux especes par rapport à leurs causes; les unes viennent de causes externes, comme chûtes, coups, sauts, extensions, &c. les autres viennent de causes internes, comme d'un relâchement des ligamens, de la paralysie des muscles, du gonflement des têtes des os, d'une fluxion d'humeur qui s'est faite tout-à-coup dans l'articulation, & qui en a abreuvé les capsules, ou d'un amas d'humeurs qui s'y sont accumulées peu-à-peu; tel est l'épanchement de la synovie, qui chasse la tête de l'os de sa cavité.

La *luxation* n'arrive proprement qu'aux os qui ont un mouvement manifeste, comme sont tous ceux dont la jonction est par diarthrose: ceux qui sont articulés par sinarthrose, n'ayant qu'un mouvement fort obscur, sont plus sujets à être cassés qu'à se luxer: les os joints par charniere ou gynglime se luxent plus difficilement que ceux dont la jonction est faite par une seule tête & une seule cavité; & ils sont plus sujets à la *luxation incomplette* qu'à la *complette*.

On entend par *luxation complette* celle où la tête d'un os est réellement hors de la cavité de celui qui la recevoit. On reconnoît cette *luxation* par une tumeur ou éminence que forme la tête de l'os déboîté dans un endroit qui n'est pas destiné à la loger, & par un enfoncement que l'on sent dans l'endroit d'où l'os est sorti. Ces signes sont quelquefois difficiles à appercevoir, sur-tout à la cuisse, lorsqu'il y a gonflement. La *luxation complette* est aussi accompagnée d'une

grande douleur, d'une abolition du mouvement, & du raccourciſſement du membre, ſi la *luxation* eſt en haut; car le membre eſt plus long dans la *luxation* qui ſe fait en bas.

La *luxation incomplette* ou *partiale*, appellée auſſi *ſubluxation*, eſt un dérangement des os dans leur contiguité, mais qui ſe touchent encore par quelque ſurface. Dans la *luxation incomplette*, outre la douleur & l'impuiſſance du membre qui ſont des ſignes communs & équivoques de *luxation*, on remarque 1°. que le lieu de l'articulation eſt plus éminent qu'il ne doit être; 2°. que le membre ne change preſque pas de figure, ni de longueur; & 3°. que la partie n'eſt pas plus diſpoſée à ſe mouvoir d'un côté que de l'autre, à cauſe que les muſcles ſont preſque également tendus, parce que l'éloignement de l'os n'eſt pas aſſez grand pour changer conſidérablement la diſtance de leurs attaches: ce qui n'eſt point de même dans la *luxation* complette. L'entorſe eſt une eſpece de *luxation* incomplette. *Voyez* ENTORSE.

Une *luxation* eſt *ſimple*, lorſqu'elle n'eſt accompagnée d'aucun accident; & *compliquée*, lorſqu'elle ſe trouve avec plaie, inflammation, fracture, &c.

Le prognoſtic des *luxations* eſt relatif à leur eſpece, à leur cauſe, & aux accidens qui les compliquent.

La *luxation* exige la réduction le plutôt qu'il eſt poſſible. Il y a des complications qui s'y oppoſent. Une fracture, une grande tenſion, une contuſion profonde ne permettent quelquefois pas de réduire une *luxation*. Si l'os du bras, par exemple, étoit fracturé dans ſa partie moyenne ſupérieure, & luxé dans l'épaule, les extenſions convenables pour réduire la luxation ne ſeroient pas ſans inconvénient; & il faudroit abſolument abandonner la *luxation*, à moins que la tête de l'os ne preſſât fortement les gros vaiſſeaux; ce qui mettroit le malade en danger, & détermineroit à tout tenter plutôt que de différer la réduction.

Lorſqu'elle eſt poſſible, il faut faire les extenſions & contre-extenſions convenables, qui s'exécutent par le ſecours des mains ſeulement, ou avec des laqs & des machines.

Quand les extensions sont suffisantes, il faut conduire la tête de l'os dans sa cavité naturelle, en faisant lâcher doucement ceux qui tirent, afin que l'os se replace. Il n'est pas toujours nécessaire de pousser l'os : les muscles & les ligamens qui n'ont pas été trop forcés, le retirent avec action ; il est même quelquefois dangereux d'abandonner l'os à toute la force des muscles : on court risque, 1°. s'il y a un rebord cartilagineux, de le renverser en lâchant tout-à-coup, ce qui pourroit causer une enchylose, du moins le mouvement du membre deviendroit-il fort difficile ; 2°. quand même la viteſſe du retour de l'os ne romproit pas le rebord cartilagineux, la tête de l'os feroit une contusion plus ou moins forte aux cartilages qui encroûtent la tête & la cavité. Il est donc nécessaire de pousser l'os doucement dans sa cavité, au moins jusqu'à ce qu'on soit assuré qu'il en prend bien la route.

Il faut observer que cette route n'est pas toujours le plus court chemin que puisse prendre l'os pour rentrer, mais celui par lequel il est indiqué qu'il est sorti de sa cavité. On est obligé de suivre ce chemin, quand même il ne seroit pas le plus court ; tant parce qu'il est déja frayé par la tête de l'os luxé, que parce qu'il conduit à l'ouverture qui a été faite à la poche ligamenteuse par la sortie de l'os. Il n'est pas bien prouvé que ce dogme soit aussi important dans la pratique, qu'il est spécieux dans la théorie : on dit fort bien que si on ne suit pas le chemin frayé, on en fait un autre avec peine pour l'opérateur, & douleur pour le malade ; que la tête de l'os arrivant à sa cavité, ne trouve point d'ouverture à la capsule ligamenteuse ; qu'elle la renverse avec elle dans la cavité, ce qui empêche l'exacte réduction, & cause des douleurs, des gonflemens, inflammations, dépôts, & autres accidens funestes. J'ai vu tous ces accidens dans la pratique, & ils ne venoient pas de cette cause ; j'ai réduit beaucoup de *luxations ;* je n'ai jamais apperçu qu'on pût distinguer cette route précise de l'os ; on le réduit toujours, ou plutôt il se réduit lui-même par

la seule route qui peut lui permettre de rentrer, lorsque par des mouvemens, ou méthodiques, ou empyriques, on a levé les obstacles qui s'opposoient au replacement.

On connoît que la réduction est faite lorsque dans l'opération on entend un certain bruit qui annonce le retour de la tête dans sa cavité, & que la bonne conformation, l'usage, & le mouvement de l'articulation sont rétablis.

On applique ensuite l'appareil contentif de l'os, avec des topiques nécessaires pour remédier à la tension des parties, & les consoler de l'effort qu'elles ont souffert. Les bandages sont sur-tout nécessaires dans les *luxations* de cause interne, principalement à celles qui sont produites par la relaxation des ligamens ou la paralysie des muscles. Dans ces cas, le seul poids du membre met la tête de l'os hors de sa cavité.

Après l'application de l'appareil, on met le membre en situation convenable. Le malade doit être couché dans les *luxations* du tronc & des extrêmités inférieures; il n'est pas nécessaire qu'il le soit dans les *luxations* de la mâchoire inférieure, ou des extrêmités supérieures. Il faut ensuite que le chirurgien s'applique à corriger les accidens, suivant les diverses indications qu'ils prescrivent.

La nature différente des *luxations*, par rapport à la nature des parties, à la façon dont elles ont été léfées, aux causes du désordre, aux symptomes & accidens qu'il produit, exige des attentions diversifiées & des procédés particuliers qu'il faut voir dans les livres de l'art. *Ambroise Paré* parmi les anciens, & M. *Petit* parmi les modernes, sont les plus grands maîtres qu'on puisse consulter sur cette matiere.

Le dernier a décrit & fait graver dans son *traité des maladies des os* une machine qu'il a imaginée pour réduire les *luxations*. On trouve une machine destinée aux mêmes usages dans la chirurgie de *Platner*, mais si l'on fait bien attention aux regles posées par les meilleurs auteurs, & fondées en raison & en expé-

rience, pour la réduction des *luxations*, on sentira combien peu l'on doit attendre de secours de toutes ces machines. La réduction des *luxations* dépend de plusieurs mouvemens combinés. Chaque espece de déplacement exige que le membre soit situé différemment, pour que les muscles qui sont accidentellement dans une tension contre-nature, ne soient pas exposés à de nouvelles violences par l'effet des extensions nécessaires ; on risque de déchirer les muscles, & de les arracher dans une opération mal dirigée. Il faut sûrement plus de lumieres & d'adresse que de force, pour faire à propos tout ce qu'il convient, suivant la situation de la tête de l'os qui peut être portée en haut, en bas, en devant, en arriere, en dedans, en dehors ; ce qui fait que les membres sont tantôt plus longs, tantôt plus courts ; suivant l'espece de *luxation*. Comment donc pourroit-on réussir avec un instrument qui n'agit, & ne peut agir que suivant une seule direction ? Dès qu'il est constant qu'il faut combiner les mouvemens pour relâcher à propos certains muscles, en étendre d'autres avec des efforts variés en différens sens, à mesure que la tête de l'os se rapproche de sa cavité, pour y être replacée. C'est ce qui est exposé dans un plus grand détail, dans le discours préliminaire de la derniere édition du *traité des maladies des os* de feu M. *Petit*, en 1758. [Y]

M

MAITRE EN CHIRURGIE. C'est le titre qu'on donne à ceux qui ont acquis le droit d'exercer la chirurgie par leur réception au corps des chirurgiens, après les épreuves nécessaires qui justifient de leur capacité. C'est aux chirurgiens seuls & exclusivement qu'il appartient d'apprécier le mérite & le savoir de ceux qui se destinent à l'exercice d'un art si important & si difficile. Les loix ont pris les plus sages précautions, & les mesures les plus justes, afin que les

études, les travaux & les actes nécessaires pour obtenir le grade de *maître en chirurgie*, fussent suivis dans le meilleur ordre, relativement à l'utilité publique. Nous allons indiquer en quoi consistent ces différens exercices.

Par la déclaration du roi du 23 avril 1743, les chirurgiens de Paris sont tenus, pour parvenir à la maîtrise, de rapporter des lettres de maître-ez-arts en bonne forme, avec le certificat du temps d'études. On y reconnoît qu'il est important que dans la capitale les chirurgiens, par l'étude des lettres, puissent acquérir une connoissance plus parfaite des regles d'un art si nécessaire au genre-humain; & cette loi regrette que les circonstances des temps ne permettent pas de l'établir de même dans les principales villes du royaume.

Une déclaration si favorable au progrès de la chirurgie, & qui sera un monument éternel de l'amour du roi pour ses sujets, a trouvé des contradicteurs, & a été la source de disputes longues & vives, dont nous avons parlé au mot *chirurgien*. Les vues du bien public ont enfin prévalu, & les parlemens de Guyenne, de Normandie, & de Brétagne, sans égard aux contestations qui se sont élevées à Paris, ont enrégistré des statuts pour les principales villes de leur ressort, par lesquels les fraix de réception à la *maîtrise en chirurgie* sont moindres en faveur de ceux qui y aspireront, avec le grade de maître-ez-arts. La plupart des cours souveraines du royaume, enrégistrant les lettres-patentes du 10 août 1756, qui donnent aux chirurgiens de province, exerçant purement & simplement la chirurgie, les privileges de citoyens-notables, ont restraint la jouissance des honneurs & des prérogatives attachées à cette qualité aux seuls chirurgiens gradués, & qui présenteront des lettres de maître-ez-arts en due & bonne forme.

Un arrêt du conseil d'état du roi du 4 juillet 1750, qui fixe entr'autres choses l'ordre qui doit être observé dans les cours de chirurgie à Paris, établis par les bienfaits du roi en vertu des lettres-patentes du mois

de septembre 1724, ordonne que les éleves en chirurgie seront tenus de prendre des inscriptions aux écoles de St. Côme, & de rapporter des certificats en bonne forme, comme ils ont fait le cours complet de trois années sous les professeurs royaux qui y enseignent pendant l'été; la premiere année, la physiologie & l'hygiene; la seconde année, la pathologie générale & particuliere, qui comprend le traité des tumeurs, des plaies, des ulceres, des luxations, & des fractures; & la troisieme, la thérapéutique ou la méthode curative des maladies chirurgicales; l'on traite spécialement dans ces leçons de la matiere médicale externe, des saignées, des ventouses, des cauteres, des eaux minérales, considérées comme remedes extérieurs, &c. Pendant l'hiver de ces trois années d'études, les éleves doivent fréquenter assiduement l'école pratique: elle est tenue par les professeurs & démonstrateurs royaux d'anatomie & des opérations, qui tirent des hôpitaux ou de la basse-geole les cadavres dont ils ont besoin pour l'instruction publique. Il y a en outre un professeur & démonstrateur pour les accouchemens, fondé par feu M. de *la Peyronie*, premier chirurgien du roi, pour enseigner chaque année les principes de cette partie de la chirurgie aux éleves séparément du pareil cours, qui, suivant la même fondation, se fait en faveur des sages-femmes & de leurs apprentisses.

Les professeurs des écoles de chirurgie sont brévetés du roi, & nommés par sa majesté sur la présentation de son premier chirurgien. Ils sont permanens, & occupés par état & par honneur à mériter la confiance des éleves & l'applaudissement de leurs collegues. Cet avantage ne se trouveroit point si l'emploi de professeur étoit passager comme dans d'autres écoles, où cette charge est donnée par le sort & pour un seul cours; ce qui fait qu'une des plus importantes fonctions peut tomber par le hasard sur ceux qui sont le moins capables de s'en bien acquitter.

Outre les cours publics, il y a des écoles d'anatomie & de chirurgie dans tous les hôpitaux, & des maîtres qui, dévoués par goût à l'instruction des

éleves, leur font disséquer des sujets, & enseignent dans leurs maisons particulieres l'anatomie, & font pratiquer les opérations chirurgicales.

Il ne suffit pas que l'éleve en chirurgie soit préparé par l'étude des humanités & de la philosophie qui ont dû l'occuper jusqu'à environ 18 ans, âge avant lequel on n'a pas ordinairement l'esprit assez formé pour une étude bien sérieuse; & que depuis il ait fait le cours complet de trois années dans les écoles de chirurgie, on exige que les jeunes chirurgiens aient demeuré en qualité d'éleve durant six ans consécutifs chez un maître de l'art, ou chez plusieurs pendant sept années. Dans d'autres écoles qui ont, comme celle de chirurgie, la conservation & le rétablissement de la santé pour objet, on parvient à la maîtrise en l'art, ou, pour parler le langage reçu, l'on est promu au doctorat après les seuls exercices scholastiques pendant le temps prescrit par les statuts. Mais, en chirurgie, on demande des éleves une application assidue à la pratique sous les yeux d'un ou de plusieurs maîtres pendant un temps assez long.

On a reproché aux jeunes chirurgiens dans des disputes de corps, cette obligation de domicile, qu'on traitoit de servitude, ainsi que la dépendance où ils sont de leurs chefs dans les hôpitaux, employés aux fonctions ministérielles de leur art pour le service des malades. Mais le bien public est l'objet de cette obligation, & les éleves n'y trouvent pas moins d'utilité pour leur instruction, que pour leur avancement particulier. L'attachement à un maître, est un moyen d'être exercé à tout ce qui concerne l'art, & par degrés depuis ce qu'il y a de moindre, jusqu'aux opérations les plus délicates & les plus importantes. Tout le monde convient que dans tous les arts, ce n'est qu'en pratiquant qu'on devient habile: l'éleve, en travaillant sous des maîtres, profite de leur habileté & de leur expérience; il en reçoit journellement des instructions de détail, dont l'application est déterminée; il ne néglige rien de ce qu'il faut savoir; il demande des éclaircissemens sur les choses qui passent la portée actuelle

tuelle de ſes lumieres ; enfin il voit habituellement des malades. Quand on a paſſé ainſi quelques années à leur ſervice ſous la direction des maîtres de l'art & qu'on eſt parvenu au même grade, on eſt moins expoſé à l'inconvénient, fâcheux à plus d'un égard, de ſe trouver long-temps, après ſa réception, ancien maître, & jeune praticien, comme on en voit des exemples ailleurs.

Dans un art auſſi important & qui ne demande pas moins de pratique que de théorie, ce ſeroit un grand défaut dans la conſtitution des choſes, qu'un homme pût s'élever à la qualité de maître, ſans avoir été l'éleve de perſonne en particulier ; les leçons publiques peuvent être excellentes, mais elles ne peuvent être ni aſſez détaillées, ni aſſez ſoutenues, ni avoir le mérite des inſtructions pratiques, perſonnelles, variables ſuivant les diverſes circonſtances qui les exigent. Avant l'établiſſement des univerſités, la médecine, de même que la chirurgie, s'apprenoit ſous de maîtres particuculiers, dont les éleves étoient les enfans adoptifs. Le ſerment d'*hippocrate* nous rappelle, à ce ſujet, une diſpoſition bien digne d'être propoſée comme modele. » Je regarderai toujours comme mon pere celui qui » m'a enſeigné cet art ; je lui aiderai à vivre, & lui » donnerai toutes les choſes dont il aura beſoin. Je » tiendrai lieu de frere à ſes enfans ; & s'ils veulent ſe » donner à la médecine, je la leur enſeignerai ſans » leur demander ni argent, ni promeſſe. Je les inſ- » truirai par des *préceptes abrégés* & par des *explica-* » *tions étendues*, & autrement avec tout le ſoin poſ- » ſible. J'inſtruirai de même mes enfans, & les diſci- » ples qu'on aura mis ſous ma conduite, qui auront » été immatriculés, & qui auront fait le ſerment or- » dinaire, & je ne communiquerai cette ſcience à nul » autre qu'à ceux-là.

On pourroit objecter contre l'obligation du domicile, qu'un jeune homme trouve des reſſources pour ſon inſtruction dans les leçons publiques, dans la fréquentation des hôpitaux, qu'il ſe fera par l'étude l'éleve d'*hippocrate*, d'*Ambroiſe Paré*, de *Fabrice de Hil-*

den & d'*Aquapendente*, comme les médecins le ſont d'*hippocrate*, de *Galien*, de *Sidenham*, & de *Boerhaave*. Mais ces grands maîtres ne ſont plus, & ne peuvent par conſéquent nous répondre de la capacité de leurs diſciples. Il eſt de l'intérêt public qu'avant de ſe préſenter ſur les bancs, un candidat ait été attaché pendant pluſieurs années à quelque praticien qui l'ait formé dans ſon art, introduit chez les malades, entretenu d'obſervations bien ſuivies ſur les maladies, dans leurs différens états, dans leurs diverſes complications, & dans leurs différentes terminaiſons. Le grand fruit de l'aſſujettiſſement des éleves ſous des maîtres n'eſt pas ſeulement relatif à l'inſtruction, les chirurgiens y trouvent même un moyen d'avancement & de fortune. Menés dans les maiſons, ils ſont connus du public pour les éleves des *maîtres* en qui on a confiance. Ils ſont à portée de la mériter à un certain degré par leur application & leur bonne conduite. Ceux qui n'ont pas eu cet avantage, percent plus difficilement : c'eſt ce qu'on voit dans la médecine, où ordinairement il faut vieillir avant que d'atteindre à une certaine réputation qui procure une grande pratique. Il eſt rare que des circonſtances heureuſes favoriſent un homme de mérite. C'eſt la mort ou la retraite des anciens médecins, comme celle des anciens avocats, qui pouſſent le plus chez les malades & au barreau. De cette maniere on doit, à ſon âge encore plus qu'à ſes talens, l'avantage d'être fort employé ſur la fin de ſes jours. De-là peut-être eſt né ce proverbe ſi commun, *jeune chirurgien*, *vieux médecin*, dont on peut faire de ſi fauſſes applications. Si les chirurgiens ſont plutôt formés, ils le doivent au grand exercice de leur art ; & ceux même qu'on regarderoit comme médiocres, ſont capables de rendre au public des ſervices eſſentiels & très-utiles, par l'opération de la ſaignée & le traitement d'un grand nombre de maladies, qui n'exigent pas des lumieres ſupérieures ni des opérations conſidérables, quoique l'art d'opérer, conſidéré du côté du manuel, ne ſoit pas la partie la plus difficile de la chirurgie, comme nous l'avons prouvé aux mots *chirurgie* & *opération*.

L'élève qui a toutes les qualités requises ne peut se mettre sur les bancs pour parvenir à la maîtrise que pendant le mois de mars, & il subit le premier lundi du mois d'avril, dans une assemblée générale un examen sommaire sur les principes de la chirurgie : les quatre prévôts sont les seuls interrogateurs ; & si le candidat est jugé suffisant & capable, il est immatriculé sur les registres. L'acte de tentative ne peut être différé plus de trois mois après l'immatricule. Dans cet exercice, l'aspirant est interrogé au moins par treize maîtres, à commencer par le dernier reçu ; les douze autres examinateurs sont tirés au sort par le lieutenant du premier chirurgien du roi, immédiatement avant l'examen & en présence de l'assemblée. En tentative, on interroge ordinairement sur les principes de la chirurgie, & principalement sur des points physiologiques. Le troisieme acte, nommé *premier examen*, a pour objet la pathologie, tant générale que particuliere. Le candidat est interrogé par neuf maîtres, au choix du premier chirurgien du roi ou de son lieutenant : si le candidat est approuvé après cet acte, il entre en semaine. Il y en a quatre dans le cours de la licence : dans la premiere nommée d'*ostéologie*, le candidat doit soutenir deux actes en deux jours séparés, dont l'un est sur la démonstration du squelette, & l'autre sur toutes les opérations nécessaires pour guérir les maladies des os. Après la semaine d'ostéologie vient celle d'anatomie, pour laquelle on ne peut se présenter que depuis le premier jour de novembre, jusqu'au dernier jour de mars, ou au plus jusqu'à la fin d'avril, si la saison le permet.

La semaine d'anatomie se fait sur un cadavre humain : elle est composée de treize actes. L'aspirant devant travailler & répondre pendant six jours & demi consécutifs, soir & matin, savoir le matin pour les opérations de la chirurgie, & le soir, sur toutes les parties de l'anatomie.

La troisieme semaine est celle des saignées. L'aspirant y soutient deux actes à deux différens jours, l'un sur la théorie, & l'autre sur la pratique des saignées.

La quatrième & derniere semaine est appellée *des médicamens*, pendant laquelle le candidat est obligé de soutenir encore deux actes à deux différens jours: le premier, sur les médicamens simples: le second, sur les médicamens composés. Les quatre prévôts sont les seuls interrogateurs dans les actes des quatre semaines, & c'est le lieutenant du premier chirurgien du roi qui recueille les voix de l'assemblée sur l'admission ou le refus de l'aspirant.

Après les quatre semaines, il y a un dernier examen, nommé *de rigueur*, qui a pour objet les méthodes curatives des différentes maladies chirurgicales, & l'explication raisonnée des faits de pratique. Dans cet acte, le candidat doit avoir au moins douze interrogateurs, tirés au sort par le lieutenant du premier chirurgien du roi, en présence de l'assemblée.

Les candidats doivent ensuite soutenir une these ou acte public en latin. La faculté de médecine y est invitée par le répondant; elle y députe avec son doyen deux autres docteurs, qui occupent trois fauteuils au côté droit du bureau du lieutenant du premier chirurgien du roi & des prévôts. Cet acte doit durer au moins quatre heures: pendant la premiere, les médecins députés proposent les difficultés qu'ils jugent à propos sur les matieres de l'acte: les *maîtres en chirurgie* argumentent pendant les trois autres heures; après quoi, si l'aspirant a été trouvé capable par la voie du scrutin au suffrage des seuls maîtres de l'art, on procéde à sa réception dans une chambre séparée. Le lieutenant propose au candidat une question, sur laquelle il demande son rapport par écrit; il faut y satisfaire sur le champ, & faire lecture publique de ce rapport; ensuite de quoi, le candidat prête le serment accoutumé, & signe sur les regîstres sa réception à la maîtrise en l'art & science de la chirurgie.

Ceux qui ont rendu pendant six années des services gratuits dans les hôpitaux de Paris, avec la qualité de gagnant maîtrise, après un examen suffisant, sont dispensés des actes de la licence, & sont reçus au nombre des maîtres en l'art & science de la chirurgie en sou-

tenant l'acte public. Il y a six places de gagnant maîtrise. Deux à l'hôtel-dieu, dont une par le privilege de l'hôpital des incurables, une à l'hôpital de la charité; deux à l'hôpital général, l'une pour la maison de la salpêtriere, l'autre pour la maison de bicêtre; enfin une place de gagnant maîtrise en chirurgie à l'hôtel royal des invalides: enforte que, par la voie des hôpitaux, il y a chaque année, l'une dans l'autre, un *maître en chirurgie.*

Ceux qui ont acheté des charges dans la maison du roi ou des princes, auxquelles le droit d'agrégation est attachée, sont aussi admis, sans autre examen que le dernier, à la maîtrise en chirurgie, de laquelle ils sont déchus, s'ils viennent à vendre leurs charges avant que d'avoir acquis la vétérence par vingt-cinq années de possession.

Les chirurgiens qui ont pratiqué avec réputation dans une ville du royaume où il y a archevêché & parlement après vingt années de réception dans leur communauté, peuvent se faire agréger au college des chirurgiens de Paris, où ils ne prennent rang que du jour de leur agrégation.

Les examens que doivent subir les candidats en chirurgie, paroissent bien plus utiles pour eux & bien plus propres à prouver leur capacité, que le vain appareil des theses qu'on feroit soutenir successivement; parce que les theses sont toujours sur une matiere au choix du candidat ou du président; qu'on n'expose sur le programme la proposition que sous le point de vue qu'on juge à propos; que le sujet est prémédité, & suppose une étude bornée & circonscrite, qui ne demande qu'une application déterminée à un objet particulier & exclusif de tout ce qui n'y a pas un rapport immédiat. Il n'y a personne qu'on ne puisse mettre en état de soutenir assez passablement une these, pour peu qu'il ait les premieres notions de la science. Il y a long-temps qu'on a dit que la distinction avec laquelle un répondant soutenoit un acte public, prouvoit moins son habileté que l'artifice du maître. M. *Baillet* a dit à ce sujet qu'on pouvoit paroître avec applaudissement sur

le théatre des écoles par le secours des machines qu'on monte pour une seule représentation, & dont on ne conserve souvent plus rien une fois qu'elles ont fait leur effet. On peut lire avec satisfaction & avec fruit une dissertation contre l'usage de soutenir des theses en médecine par M. *le François*, docteur en médecine de la faculté de Paris, publiée en 1720, & qui se trouve chez *Cavelier*, libraire, rue St. Jacques, au lys-d'or; il y a du même auteur des réflexions critiques sur la médecine, en 2 volumes *in*-12. qui sont un ouvrage très-estimable & trop peu connu.

La réception n'est pas le terme des épreuves auxquelles les chirurgiens sont assujettis, pour mériter la confiance du public. L'arrêt déja cité du conseil d'état du roi du 4 juillet 1750, portant réglement entre la faculté de médecine de Paris & les maîtres en l'art & science de la chirurgie, a ordonné, sur les représentations de M. de *la Martiniere*, premier chirurgien de sa majesté, pour la plus grande perfection de la chirurgie, que les maîtres nouveaux reçus seroient tenus d'assister assiduement, pendant deux ans au moins, aux grandes opérations qui se feront dans les hôpitaux, en tel nombre qu'il sera jugé convenable par les chirurgiens majors des susdits hôpitaux; ensorte qu'ils puissent y etre tous admis successivement. Par un autre article de ce réglement, lesdits nouveaux maîtres son tenus pendant le même temps d'appeller deux de leurs confreres, ayant au moins douze années de réception, aux opérations difficiles qu'ils entreprendront, sa majesté leur défendant d'en faire aucune durant ledit temps qu'en présence & par le conseil desdits maîtres à ce appellés. Cette disposition de la loi est une preuve de la bonté vigilante du prince pour ses sujets, & fait l'éloge du chef de la chirurgie qui l'a sollicitée.

Les chirurgiens des grandes villes de province, telles que Bordeaux, Lyon, Montpellier, Nantes, Orléans, Rouen, ont des statuts particuliers qui prescrivent des actes probatoires aussi multipliés qu'à Paris; &, suivant les statuts généraux pour toutes les villes qui n'ont point de réglemens particuliers, les épreuves pour

la réception sont assez rigoureuses pour mériter la confiance du public, si les interrogateurs s'acquittent de leur devoir avec la capacité & le zele convenables.

Les aspirans doivent avoir fait un apprentissage de deux ans au moins, puis avoir travaillé trois ans sous de maîtres particuliers, ou deux ans dans les hôpitaux des villes frontieres, ou au moins une année dans les hôpitaux de Paris, à l'hôtel-dieu, à la charité, ou aux invalides.

L'immatricule se fait après un examen sommaire ou tentative, dans lequel acte l'aspirant est interrogé par le lieutenant du premier chirurgien du roi & par les deux prévôts, ou par le prévôt, s'il n'y en a qu'un, & par le doyen de la communauté.

Deux mois après au plus tard, il faut soutenir le premier examen, où le lieutenant, les deux prévôts, le doyen, & quatre maîtres, tirés au sort, interrogent l'aspirant, chacun pendant une demi-heure au moins, sur les principes de la chirurgie, & le général des tumeurs, des plaies, & des ulceres. S'il est jugé incapable, faute de suffisante application, il est renvoyé à trois mois pour le même examen; sinon il est admis à faire sa semaine d'ostéologie deux mois après.

La semaine d'ostéologie a deux jours d'exercice. Le premier jour, l'aspirant est interrogé par le lieutenant, les prévôts & deux maîtres tirés au sort, sur les os du corps humain; &, après deux jours d'intervalle, le second acte de cette semaine est sur les fractures & luxations, & sur les bandages & appareils.

On n'entre en semaine d'anatomie que depuis le premier de novembre jusqu'au dernier jour d'avril. Cette semaine a deux actes. Le premier jour, on examine sur l'anatomie, & l'aspirant fait les opérations sur un sujet humain; à son défaut, sur les parties des animaux convenables. Le second jour, l'examen a pour objet les opérations chirurgicales, telles que la cure des tumeurs, des plaies, l'amputation, la taille, le trépan, le cancer, l'empyeme, les hernies, les ponctions, les fistules, l'ouverture des abscès, &c.

La troisieme semaine, l'aspirant soutient deux actes;

le premier sur la théorie & la pratique de la saignée ; sur les accidens de cette opération, & les moyens d'y remédier. Le second, sur les médicamens simples & composés, sur leurs vertus & leurs effets.

Dans le dernier examen, l'aspirant est interrogé sur des faits de pratique par le lieutenant, les prévôts, & six maîtres tirés au sort. S'il est jugé capable, on procede à sa réception ; & il prête serment dans une autre séance entre les mains du lieutenant du premier chirurgien du roi en présence du médecin royal, qui a dû être appellé à l'acte appellé *tentative*, & au premier & dernier examen seulement. Sa présence à ces actes est purement honorifique, c'est-à-dire qu'il ne peut interroger le récipiendiaire, & qu'il n'a point de droit de suffrage, pour l'admettre ou le refuser.

Pour les bourgs & villages, il n'y a qu'un seul examen de trois heures sur les principes de la chirurgie, sur les saignées, les tumeurs, les plaies & les médicamens, devant le lieutenant du premier chirurgien du roi, les prévôts, ou le prévôt & le doyen de la communauté.

MAL DE DENTS. C'est une maladie commune que les chirurgiens appellent *odontalgie*. Voyez *ODONTALGIE*.

Le *mal de dent* vient ordinairement d'une carie qui pourrit l'os & le ronge en dedans.

Quelquefois il vient d'une humeur âcre qui se jette sur les gencives. Une pâte faite de pain tendre & de graine de stramonium, & mise sur la dent affectée, appaise le *mal de dents ;* si la dent est creuse, & la douleur violente, une composition de parties égales d'opium, de mirrhe & de camphre réduites en pâte avec de l'eau de vie ou de l'esprit de vin, dont on met environ un grain ou deux dans le creux de la dent, arrête la carie, émousse la violence de la douleur, & par ce moyen soulage souvent dans le moment.

Les huiles chymiques, comme celles d'origan, de girofle, de tabac, &c. sont aussi utiles, en détruisant par leur nature chaude & caustique le tissu des vaisseaux sensibles

ſenſibles de la partie affectée ; néanmoins un trop grand uſage de ces ſortes d'huiles cauſe ſouvent des fluxions d'humeurs, & des abſcès.

Un véſicatoire appliqué derriere une oreille ou derriere toutes deux, manque rarement de guérir le *mal de dents*, ſur-tout lorſqu'il eſt accompagné d'une fluxion d'humeurs chaudes, d'un gonflement de gencives, du viſage, &c. Les linimens faits avec l'onguent de guimauve, de ſureau, &c. mêlé avec l'eau de vie ou l'eſprit de vin camphré, ſont bons extérieurement pour appaiſer la douleur.

M. *Cheſelden* parle d'un homme qui fut guéri d'un *mal de dents* par l'application d'un petit cautere actuel ſur l'anthelix de l'oreille, après que la ſaignée, la purgation, la ſalivation par l'uſage des maſticatoires, les ſetons, &c. avoient été inutiles. Une choſe fort ſinguliere dans ce *mal de dents*, c'eſt que dès que la douleur devenoit violente, ou que le malade eſſayoit de parler, il ſurvenoit une convulſion de tout le côté du viſage où étoit la douleur.

Scoockius dans ſon *traité du beurre*, prétend que rien n'eſt meilleur pour conſerver les dents belles & ſaines, que de les frotter avec du beurre : ce qui, ſuivant M. *Chambers*, qui apparemment n'aimoit pas le beurre, n'eſt guere moins dégoûtant que l'urine avec laquelle les Eſpagnols ſe rincent les dents tous les matins.

Pour prévenir & guérir le ſcorbut des gencives, on recommande de ſe laver tous les matins la bouche avec de l'eau ſalée ; & pour empêcher les dents de ſe gâter ou carier, quelques-uns emploient ſeulement la poudre de corne de cerf dont ils ſe frottent les dents, & les rincent enſuite avec de l'eau froide. On prétend que cela eſt préferable aux dentifrices qui par la dureté de leurs parties emportent l'émail qui couvre les dents, & les garantit des mauvais effets de l'air, des alimens, des liqueurs, &c. leſquelles occaſionent de douleurs de dents, lorſqu'elles ſont uſées.

Les dentifrices ſont ordinairement compoſés de poudre de corne de cerf, de corail rouge, d'os de ſeche, d'alun brûlé, de myrrhe, de ſang de dragon, &c. Quel-

ques-uns recommandent la poudre de brique, comme suffisante pour remplir toutes les intentions d'un bon dentifrice. *Voyez* DENTIFRICE.

La douleur de dent qui vient de la carie, se guérit en desséchant le nerf & plombant la dent; si ce moyen ne réussit pas, il faut faire le sacrifice de la dent. [Y]

MASQUE. Nom qu'on donne à un bandage qui sert principalement pour les brûlures du visage; il est ainsi nommé par rapport à sa figure; c'est un morceau de linge auquel on fait quatre ouvertures qui répondent à celles des yeux, du nez & de la bouche. Cette piece de linge est fendue à six chefs, qui se croisent postérieurement, & s'attachent au bonnet. [Y]

MATRICE (CHUTE ou DESCENTE DE), *prolapsus uteri*. La matrice dans l'état naturel est soutenue par plusieurs ligamens à l'extrêmité du vagin, à une certaine distance, qui varie dans différens sujets, de l'entrée de la vulve; il arrive quelquefois que la *matrice* descend dans le vagin, en occupe tout l'espace, quelquefois même elle s'étend au dehors, & pend entre les cuisses. Quelques auteurs, uniquement fondés sur leur inexpérience (tels sont *Kerkringius*, *Van-Roonhuysen*, *Van-Meeckren*, *&c.*) ont refusé de croire que la descente de *matrice* peut avoir lieu; on pourroit leur opposer une foule d'observations qui constatent évidemment le fait; on peut consulter à ce sujet *Fabrice de Hilden*, *Mauriceau*, *Deventer*, *Diemerbroeck*, *Stalpalt*, *Van-der-Wiel*, *&c.* & tous ceux qui ont traité des accouchemens & des maladies des femmes; il est vrai que quelquefois la descente du vagin peut en imposer; on peut même prendre des tumeurs polypeuses, attachées à l'orifice de la vulve, pour la chûte de la *matrice*, comme *Seger* rapporte s'y être trompé lui-meme. *Meeckren* a aussi une observation semblable; mais les ouvertures des cadavres confirment aussi ce fait. *Graaf*, *Blasius* assurent avoir ouvert de femmes dans lesquelles ils trouverent effectivement la *matrice* déplacée, & presque entiérement contenue dans le vagin; *Jean Bauhin* rapporte qu'il avoit pris une véritable descente de *matrice* pour un corps étranger, & qu'il ne connut

sa mépriſe que par l'ouverture du cadavre ; mais ce qui doit ôter tout ſujet de doute, c'eſt qu'on a quelquefois emporté la *matrice* ainſi deſcendue ; *Ambroiſe Paré* raconte avoir détaché une *matrice* qui pendoit hors le vagin ; cette opération rétablit la ſanté de la malade ; mais étant morte d'une autre maladie quelques années après, on l'ouvrit & l'on ne trouva point de *matrice* ; on peut avoir des obſervations ſemblables dans *Berenger*, *Langius*, *Mercurialis*, *Duret*, & pluſieurs autres, qui tous aſſurent avoir extirpé la *matrice* ſans ſuite fâcheuſe. J'ai connu un chirurgien qui en accouchant une dame, emporta la *matrice*, & la faiſoit voir comme une piece curieuſe, bien éloigné de penſer que ce fût effectivement elle ; cet accident coûta cependant la vie à la malade.

La deſcente de *matrice* eſt accompagnée de différens ſymptomes, ſuivant qu'elle eſt plus ou moins complette, qui ſervent à nous la faire reconnoître ; lorſque la *matrice* n'eſt deſcendue que dans le vagin, on s'en apperçoit en y introduiſant les doigts, on ſent l'orifice interne de la *matrice* ſe préſenter d'abord à l'ouverture. Le devoir & les plaiſirs du mariage ſont à charge, inſipides, douloureux, difficiles ou impoſſibles à remplir. Il y a outre cela une difficulté d'uriner, d'aller à la ſelle, la *matrice* déplacée comprimant la veſſie & le rectum ; on ſent auſſi pour l'ordinaire des douleurs, des tiraillemens aux lombes, partie où vont s'implanter les ligamens larges ; ces douleurs ſe terminent auſſi quelquefois à l'extérieur de la vulve, aux aînes ; & lorſque la *matrice* eſt entiérement tombée, on peut par la vue ſe convaincre de l'état de la maladie ; il faut pour ne pas ſe tromper, être bien inſtruit de la figure de la *matrice* ; il arrive quelquefois que la *matrice* en tombant ainſi ſe renverſe, c'eſt-à-dire que l'orifice reſte au dedans du vagin, tandis que la partie intérieure du fond ſe préſente au dehors ; dans ces circonſtances on pourroit, comme il eſt arrivé plus d'une fois, la confondre avec quelque tumeur, quelque concrétion polypeuſe, mais un bon anatomiſte ne riſque pas de tomber dans cette erreur, ſur-tout s'il

fait attention que les tumeurs se forment & augmentent insensiblement, au-lieu que cette descente se fait subitement, toujours à la suite d'un accouchement laborieux, & par la faute d'un mauvais chirurgien, ou d'une sage-femme inhabile. D'ailleurs, il suinte continuellement de la *matrice* quelque férosité jaunâtre ou sanguinolente. Plusieurs auteurs ont pensé que cette maladie étoit spécialement affectée aux femmes mariées, qu'on ne l'observoit jamais chez les jeunes filles, parce que, disent-ils, les ligamens sont trop forts, la *matrice* trop serrée & trop ferme. Mais ce mauvais raisonnement est démontré faux par quelques observations : *Mauriceau* dit avoir vu la *matrice* pendre entre les cuisses de la grosseur de la tête d'un enfant dans deux filles qui portoient cette incommodité depuis sept ans; il vint à bout malgré cela de la remettre heureusement, (*observ. XCVI*). Il y a même dans quelque auteur un exemple d'une jeune enfant de trois ou quatre ans atteinte de cette maladie. Pour ce qui regarde le renversement de la *matrice*, il est très-certain qu'il est particulier aux femmes nouvellement accouchées.

Les causes de cet accident consistent dans un relâchement, ou dans la distraction, ou même le déchirement & la rupture totale des ligamens qui retiennent la *matrice* attachée & suspendue ; le relâchement est principalement occasioné par l'état cachectique, chlorétique, par les fleurs blanches, par l'hydropisie ; c'est pourquoi *Bartholin* remarque que les femmes hydropiques sont très-sujettes à la chûte de *matrice* ; ces causes sont favorisées par la grossesse ; l'enfant qui est alors dans la *matrice* en augmente le poids, & la fait tendre nécessairement vers les parties inférieures ; les personnes enceintes risquent cette maladie lorsqu'elles font des exercices violens, qu'elles font de grands efforts pour lever des fardeaux pesans, pour aller à la selle, pour vomir, tousser, éternuer, &c. lorsqu'elles dansent & sautent beaucoup ; lorsqu'elles font des voyages un peu longs dans des voitures mal suspendues qui cahotent beaucoup, &c. Mais de toutes les causes celle qui est la plus fréquente & la plus dangereuse, c'est l'accouchement laborieux,

conduit par un chirurgien mal adroit, qui ébranlera, ſecouera vivement la *matrice*, tirera ſans ménagement les vaiſſeaux ombilicaux, & voudra détacher par force l'arriere-faix ; par-là il entraînera la *matrice* en bas, tiraillant ou déchirant ſes ligamens, ou il la renverſera ; & même, ce qui eſt le plus fâcheux, il emportera tout-à-fait la matrice.

Lorſque la deſcente eſt incomplette, cette maladie eſt plus incommode que dangereuſe ; elle eſt, outre cela, un obſtacle au coït, & par conſéquent à la génération ; elle trouble par-là une des fonctions les plus intéreſſantes & la plus agréable ; on a cependant vu quelquefois des femmes concevoir dans cet état. Lorſque la *matrice* eſt tout-à-fait tombée, il eſt à craindre qu'il ne ſe forme un étranglement qui amene l'inflammation & la gangrene ; l'action de l'air ſur des parties qui n'y ſont point accoutumées, peut être fâcheuſe ; néanmoins les deux filles dont *Mauriceau* nous a laiſſé l'hiſtoire, gardoient depuis ſept ans cette deſcente ſans autre incommodité, étoient très-bien réglées ; mais il n'en eſt pas de même lorſque la *matrice* eſt renverſée ; l'inflammation & la grangrene ſuivent de près l'accident, & la mort eſt ordinairement prochaine : les deſcentes occaſionées par l'impéritie de l'accoucheur ou de la ſage-femme, ſont accompagnées d'un danger beaucoup plus prompt & plus preſſant que les autres ; enfin lorſqu'elle a lieu dans les filles qui le ſont réellement, elle eſt plus opiniâtre & plus difficile à réduire, à cauſe que les parties par leſquelles on doit faire rentrer la *matrice*, naturellement fort étroites, n'ayant pas encore été élargies, oppoſent plus de réſiſtance à la réduction.

Dès qu'on s'apperçoit de la deſcente de *matrice*, il faut tâcher de la réduire ; mais on doit auparavant examiner ſi elle eſt bien ſaine, ſans inflammation & gangrene : car ſi on en appercevoit quelques traces, il faudroit, avant de la remettre, y faire quelques légeres ſcarifications avec la pointe de la lancette, & la fomenter avec des décoctions de quinquina, de ſcordium, l'eau de vie camphrée, ou autres anti-ſeptiques, ce qu'on pourra continuer quand elle ſera reſſer-

rée : avant d'essayer la réduction, il faut avoir attention, pour la faciliter, de faire uriner la femme, de la faire aller du ventre par un léger lavement s'il est nécessaire, après quoi on la fait coucher sur le dos, la tête fort basse, & les fesses élevées ; on prend la *matrice* qu'on enveloppe d'un linge fort souple, & l'on tache par de légeres secousses de côté & d'autre, de la repousser en dedans ; on a soin auparavant d'oindre ces partie d'huile d'amandes douces, de beurre, ou de graisse bien fraîche, &c. *Roderic à Castro*, auteur connu par un excellent traité sur les maladies des femmes, conseille pour faire rentrer la *matrice*, d'en approcher un fer rouge, comme si on vouloit la brûler ; il assure qu'alors la *matrice* se retire avec impétuosité ; & pour prouver l'efficacité de ce remede, il cite le succès qu'il a eu dans une descente de boyau, qui fut réduit tout de suite par cet ingénieux artifice. Quand la matrice est bien réduite, il faut en prévenir la rechûte, & la contenir par un pessaire, qu'on introduira simplement dans le vagin, & non pas dans la *matrice*, comme le prétend ridiculement *Rousset* : ces pessaires seront percés pour laisser passer les excrétions de la *matrice*, & fournir le moyen d'injecter quelque liqueur astringente, comme la décoction de plantain, de grenades, les eaux de forges, &c. pour fortifier la *matrice* ; d'ailleurs la femme peut alors user du coït (quoiqu'elle doive s'en abstenir,) & même engendrer, comme il conste par des observations. Si la descente est la suite d'un relâchement occasioné par un état chlorétique, cachéctique, d'hydropisie, &c. Il faut user des remedes qui sont convenables dans ces maladies, & sur-tout insister sur les martiaux. On peut même fortifier les reins par des fomentations astringentes, &c. Si une femme enceinte est sujette à cet accident, il faut qu'elle agisse très-peu, qu'elle reste presque toujours au lit, ou couchée dans une bergere ; & lorsqu'on l'accouche, il faut que le chirurgien ou la sage-femme à chaque douleur soutienne l'orifice de la *matrice*, en même temps qu'elle tâche d'attirer en dehors la tête de l'enfant ; sans cette précaution, on risque d'entraîner la *matrice*

avec l'enfant. Il arrive quelquefois que la *matrice* ayant resté trop long temps dehors, est étranglée dans quelque partie ; l'inflammation se forme, le volume augmente, la gangrene survient ; alors la réduction est impossible, ou elle est dangereuse ; il n'y a pas d'autre parti à prendre que de couper entiérement la *matrice* ; il ne manque pas d'observations qui prouvent qu'on peut faire cette opération sans mettre la vie de la malade dans un danger évident. On a quelquefois pris la *matrice* pour une tumeur, on l'a extirpée en conséquence, sans qu'il en soit résulté aucun inconvénient fâcheux ; l'art peut imiter & suivre ces heureux hazards ; mais il ne doit le faire que dans une extrême nécessité ; & lorsqu'elle est bien décidée, il ne faut pas balancer à recourir à ce remede, le seul qui puisse avoir quelque heureux succès, sans examiner scrupuleusement s'il est infaillible. *Nihil interest*, dit Celse, *an satis tutum præsidium sit, quod unicum est.* Article de M. *Menuret*, docteur en médecine de l'université de Montpellier.

Hernie de la MATRICE, *hystérocele.* La plus légere teinture d'anatomie suffit pour faire sentir combien il est difficile que la *matrice* soit portée hors du péritoine, & sur-tout par les anneaux des muscles du bas-ventre, pour y former une hernie ; mais les raisonnemens les plus plausibles ne sauroient détruire un fait ; & quelque impossible que paroisse un tel déplacement de la *matrice*, il est certain qu'on en a vu quelques exemples. *Sennert* raconte que la femme d'un tonnelier, dans les premiers mois de sa grossesse, aidant à son mari à courber des perches, reçut un violent coup à l'aîne gauche de l'une de ces perches, qui étant lâchée, se remit par son élasticité ; il survint immédiatement après une tumeur, qui augmenta tous les jours, de façon à mettre obstacle à sa réduction. Lorsque le terme de l'accouchement arriva, il ne fut pas possible de tirer l'enfant par les voies ordinaires ; on fut obligé d'en venir à l'opération césarienne, qu'on pratiqua sur la tumeur. Cette opération fut avantageuse à l'enfant & préjudiciable à la mere, dont elle accéléra la mort,

d'ailleurs inévitable (*a*). *Mauriceau* dit avoir vu dans une femme groſſe de ſix mois & demi, une hernie ventrale ſi conſidérable, que la *matrice* & l'enfant étoient preſque entiérement contenus dans cette tumeur, qui s'élevoit prodigieuſement par-deſſus le ventre (*b*).

Pour concevoir comment cette hernie peut ſe former, il faut faire attention que cette maladie eſt particuliere aux femmes enceintes, qu'alors la *matrice* augmentant en volume, force les enveloppes extérieures du bas-ventre, les contraint de ſe dilater; il peut arriver alors que le péritoine, incapable de ſoutenir une pareille dilatation, ſe rompe; que les faiſceaux charnus qui compoſent les muſcles du bas-ventre, s'écartent & donnent ainſi paſſage à la *matrice* alors diſtendue. Cette rupture peut plutôt avoir lieu vers le nombril & aux aînes, parce que ces endroits ſont les parties les plus foibles du ventre; ces cauſes dépendantes de la *matrice* ſont beaucoup aidées par les efforts violens, les vomiſſemens continuels, des éternumens fréquens, des chûtes, des coups, ou autres cauſes violentes; & enfin par la vanité & l'imprudence de quelques femmes, qui, pour paroître de plus belle taille, ou pour cacher leur groſſeſſe, ſe ſerrent trop la poitrine & le ventre, & empêchent par-là la *matrice* de s'étendre également de tous côtés, & la pouſſent avec plus de force vers les parties inférieures.

Si l'on ne remédie pas tout de ſuite à cet accident, il peut devenir dangereux; outre qu'il eſt difforme, incommode, une ſource d'indigeſtions, de vomiſſemens, de vapeurs, &c. l'étranglement peut amener l'inflammation, la gangrene, & obliger de recourir à l'opération incertaine du bubonocele; ou enfin, pour tirer l'enfant dans le temps de l'accouchement, à l'opération céſarienne, dont les riſques ne ſont pas moins preſſans; l'hernie peut auſſi être funeſte à l'enfant dont elle gene l'accroiſſement, & que le mauvais état de la *matrice* ne peut manquer d'incommoder.

La réduction eſt le ſeul remede curatif qu'il convient

(*a*) Inſt. medic. lib. II, part. I, cap. IX.
(*b*) Liv. III, chap. XV.

d'employer

d'employer lorſque l'hernie eſt bien décidée ; on empêche enſuite par un bandage approprié le retour de l'hernie ; il faut auſſi que les femmes elles-mêmes y concourent par leur régime : lorſqu'elles ont à craindre pareils accidens, elles ne doivent porter aucun habillement qui leur ſerre trop le ventre & la poitrine, & ſur-tout éviter ces corps tiſſus de baleine, qui ne peuvent prêter aucunement, & où la vanité a empriſonné leur taille aux dépens même de leur aiſance & de leur ſanté. Il faut auſſi qu'elles s'abſtiennent de tout exercice violent, de tout effort ſubit & conſidérable, & bien plus qu'elles gardent tout-à-fait le lit, ſi leurs affaires le leur permettent. Si lorſque le terme de l'accouchement eſt venu, la réduction n'étoit pas faite, & que l'hernie étant totale, l'enfant ne pût ſortir par les voies ordinaires, il ne faut pas balancer à tenter l'opération céſarienne, dont le ſuccès, quand elle eſt faite à temps, eſt preſque toujours aſſuré pour l'enfant, quoiqu'elle doive probablement être funeſte à la mere, qui ſans ce ſecours ne peut manquer de périr. Je crois qu'il ſeroit à propos, lorſqu'on eſt obligé d'en venir à cette extrêmité, en même temps qu'on a fait la ſection des gumens & de la *matrice* pour avoir l'enfant, de débrider les parties du péritoine qui forment l'étranglement; par cette double opération, qui ne ſeroit pas plus cruelle, on pourroit remettre la *matrice* & guérir l'hernie. *Article de M. Menuret.*

MATURATIFS. Remedes propres à hâter la formation de la matiere purulente ; tels ſont les oignons de lys, la lévure de biere, le vieux levain, la bouſe de vache, les gommes & les réſines, les plantes émollientes & leurs pulpes ; & enfin ce terme ſe dit de tous les remedes qui peuvent hâter la coction, l'atténuation, la préparation des humeurs nuiſibles & génératrices des maladies, pour enſuite les rendre plus faciles à être expulſées.

MELAS. Tache de la peau, ſuperficielle, noirâtre, de couleur de terre d'ombre. Cette tache eſt exempte de douleur & d'excoriation, & la couleur de la peau n'y eſt altérée qu'à ſa ſurface. Elle paroît peu différer

des taches livides de quelques scorbutiques. [Y]

MELICERIS. Tumeur enfermée dans un kiste, & contenant une matiere qui ressemble à du miel, d'où lui vient son nom ; elle est sans douleur, & ressemble beaucoup à l'athérome & au stéatome. *Voyez* ATHÉROME & STEATOME.

Le *méliceris* est une espece de loupe. *Voyez* LOUPE. [Y]

MENINGOPHILAX. Instrument de chirurgie dont on se sert au pansement de l'opération du trépan ; il est semblable au couteau lenticulaire, excepté que sa tige est un cilyndre exactement rond, & n'a point de tranchant. Sa lentille qui est située horisontalement à son extrêmité, doit être très-polie pour ne pas blesser la dure-mere. L'usage de cet instrument est d'enfoncer un peu avec sa lentille la dure-mere, & de ranger la circonférence du sindon sous le trou fait au crâne par la couronne du trépan. On peut avoir une lentille à l'extrêmité du stylet dans l'étui de poche, & supprimer le *meningophilax* du nombre des instrumens non portatifs.

Meningophilax est un mot grec qui signifie *gardien des meninges*.

On peut aussi se servir pour le pansement du trépan d'un petit levier applati par ses bouts. [Y]

MEURTRISSURE. Amas de sang qui se fait en une partie du corps ; lorsqu'elle a été offensée par quelque contusion ; ce sang extravasé se corrompt, noircit, & donne cette couleur à la partie meurtrie ; cependant à la longue, il s'atténue, ou de lui-même, ou par les topiques appropriés, se dissipe par la peau, & la *meurtrissure* disparoît.

MOLE. Masse charnue, dure & informe, qui s'engendre quelquefois dans la *matrice* des femmes, au-lieu d'un fœtus, on l'appelle aussi *fausse conception*.

Les latins ont donné à cette masse le nom de *mola*, c'est-à-dire *meule*, parce quelle a en quelque sorte la forme & la dureté d'une meule.

La *mole* est un embryon manqué, qui seroit devenu un enfant, si la conception n'avoit pas été troublée

par quelque empêchement. Quoiqu'elle n'ait proprement ni os ni viſceres, &c. ſouvent néanmoins ſes traits n'y ſont pas tellement effacés, qu'elle ne conſerve quelques veſtiges d'un enfant. On y a quelquefois apperçu une main, d'autrefois un pied, mais le plus ſouvent un arriere-faix. Il y a rarement plus d'une *mole* à la fois. *Sennert* obſerve néanmoins qu'il s'en eſt trouvé deux, trois, ou même davantage; il ajoute que quoique les moles viennent ordinairement ſeules, on en a cependant vu venir avec un fœtus, quelquefois avant, & quelquefois après.

La *mole* ſe diſtingue d'un embryon en ce qu'elle n'a pas de placenta, par où elle reçoive de la mere ſa nourriture; & qu'au-lieu de cela elle eſt attachée immédiatement à la matrice, & en reçoit ſa nourriture.

Elle a une eſpece de vie végétative, & groſſit toujours juſqu'à l'accouchement; il y en a qui ont demeuré deux ou trois ans dans la matrice.

On croit que la *mole* eſt cauſée par un défaut, ou une mauvaiſe diſpoſition de l'œuf de la femme, ou par un vice de la ſemence de l'homme, laquelle n'a pas la force de pénétrer ſuffiſamment l'œuf pour l'ouvrir & le dilater. On peut auſſi expliquer cette production informe, en ſuppoſant qu'un œuf eſt tombé dans la matrice, ſans être impregné de la ſemence du mâle. Dans tous ces cas, l'œuf continuant de croître, & manquant néanmoins de quelque choſe de néceſſaire pour l'organiſer & en former un embryon, devient une maſſe informe.

Les auteurs ne conviennent pas ſi les femmes peuvent porter des *moles* ſans avoir eu de commerce avec les hommes. Quelques-uns diſent que certaines *moles* viennent d'un ſang menſtruel retenu, coagulé & durci, à travers lequel le ſang & les eſprits ſe ſont ouvert des paſſages.

La *mole* ſe diſtingue d'une véritable conception, en ce qu'elle a un mouvement de palpitation & de tremblement; qu'elle roule d'un côté à l'autre; & que le ventre eſt enflé également par-tout. Les mamelles ſe gonflent comme dans une groſſeſſe naturelle; l'humeur qui s'y produit n'eſt pas du vrai lait, mais une humeur

crue provenant des menſtrues ſupprimées.

Pour faire ſortir de la matrice une *mole*, on emploie les ſaignées & les purgations violentes, & à la fin les emménagogues ; ſi tout cela eſt inutile, il faut avoir recours à l'opération manuelle. *Chambers.*

Lanzweerde, médecin de Cologne, a donné en 1686, un traité fort ſavant ſur les *moles* ſous ce titre : *hiſtoria naturalis molarum uteri.* Il rapporte le ſentiment de ceux qui ſoutiennent que les filles ſages ne ſont point expoſées à cette maladie, & de ceux qui admettent l'affirmative ; il les concilie en admettant deux eſpeces de *moles* : l'une de génération, l'autre de nutrition. En général, il regarde les *moles* comme des conceptions manquées. Son ouvrage eſt rempli de faits inſtructifs & curieux. M. *Levret* a traité des *moles* ſous la dénomination de fauſſe groſſeſſe. Le commerce avec les hommes eſt toujours la cauſe occaſionelle des *moles*. Les ſignes de la fauſſe groſſeſſe ſont aſſez ſemblables à ceux qui annoncent la vraie : l'une & l'autre produiſent également des nauſées, des vomiſſemens, des appetits dépravés, & du dégoût pour les alimens qu'on mangeroit habituellement & avec plaiſir. Les mamelles deviennent douloureuſes, les regles ſe ſuppriment ; mais tous ces ſignes ſont équivoques, puiſque les filles les plus ſages peuvent les éprouver par le dérangement de leurs regles.

Voici des ſignes caractériſtiques. Les progrès de la tuméfaction du ventre ſont plus rapides dans le commencement d'une fauſſe groſſeſſe que dans la vraie ; la région de la matrice eſt douloureuſe ; la femme vraiment groſſe ne reſſent rien. Dans le premier mois d'une bonne groſſeſſe on touche aiſément le cou de la matrice ; il eſt alongé comme une poire par ſa pointe : dans la fauſſe groſſeſſe au-contraire, on a de la peine à trouver l'orifice qui eſt raccourci, comme tendu, & appliqué ſur un ballon. Dans la bonne & vraie groſſeſſe, le ventre n'augmente que peu-à-peu ; & vers la fin du terme ſeulement, l'augmentation eſt beaucoup plus prompte qu'auparavant ; puiſque l'enfant du ſeptieme au neuvieme mois, croît preſque du double. Au-con-

traire dans la fauſſe groſſeſſe les progrès de l'augmentation du volume du ventre, qui ſont conſidérables & rapides dans le commencement, deviennent très-lents vers la fin. Les mamelles qui ſe gonflent vers la fin d'une bonne groſſeſſe, ſe flétriſſent au même terme dans la mauvaiſe : quand on examine une femme groſſe d'enfant couchée ſur le dos, & que dans cette ſituation, on la fait toûſſer ou ſe moucher, ſon ventre s'éleve antérieurement comme une boule ; ce que l'on ne remarque pas au ventre d'une femme qui n'a qu'une fauſſe groſſeſſe.

La cure de la fauſſe groſſeſſe, bien reconnue par les ſignes qui la caractériſent, conſiſte à délivrer la femme du corps étranger formé dans ſa matrice. Il n'y a pas de moyen plus efficace que le bain. L'expérience en a montré l'utilité, quoique pluſieurs auteurs de réputation l'aient proſcrit comme dangereux.

Il ſe forme quelquefois dans le fond ou ſur les parties intérieures de la matrice des engorgemens qui dégénerent en tumeurs, leſquelles venant à franchir l'orifice de la matrice, croiſſent dans le vagin ; c'eſt ce que *Lanzweerde* appelle *mole de nutrition*. Ces tumeurs ſont ſarcomateuſes, & ont été appellées dans ces derniers temps *polypes uterins*. Voyez POLYPE.

L'auteur des penſées ſur l'interprétation de la nature parle des *moles* de la façon ſuivante : » ce corps ſingulier s'engendre dans la femme, & ſelon quelques-uns ſans le concours de l'homme. De quelque maniere que le myſtere de la génération s'accompliſſe, il eſt certain que les deux ſexes y cooperent. La *mole* ne ſeroit-elle point cet aſſemblage ou de tous les élémens qui émanent de la femme dans la production de l'homme, ou de tous les élémens qui émanent de l'homme dans ſes différentes approches de la femme ? Ces élémens qui ſont tranquilles dans l'homme, répandus & retenus dans certaines femmes d'un tempérament ardent, d'une imagination forte, ne pourroient-ils pas s'y échauffer, s'y exalter, & y prendre de l'activité ? Ces élémens qui ſont tranquilles dans la femme ne pourroient-ils pas être mis en action, ſoit par une préſence ſeche & ſtérile, & des mouvemens inféconds & pure-

ment voluptueux de l'homme, soit par la violence & la contrainte des desirs provoqués de la femme, sortir de leurs réservoirs, se porter dans la matrice, s'y arrêter, & s'y combiner d'eux-mêmes? La *mole* ne seroit-elle point le résultat de cette combinaison solitaire, ou des élémens émanés de la femme, ou des élemens fournis par l'homme? Mais si la *mole* est le résultat d'une combinaison telle qu'on la suppose, cette combinaison aura ses loix aussi invariables que celles de la génération. Il nous manque l'anatomie des *moles* faite d'après ces principes; elle nous découvriroit peut-être des *moles* distinguées par quelques vestiges relatifs à la différence des sexes, &c. *Voyez les pensées sur l'interprétation de la nature.* [Y]

MONDIFICATIF. Synonyme de déterfif. *V. DETERSIF & MUNDIFICATIF.*

MONOCULE. Bandage pour la fistule lacrymale & autres maladies qui affectent un œil. Il se fait avec une bande longue de trois aunes, large de deux doigts, roulée à un globe qu'on tient de la main opposée à la partie malade; c'est-à-dire, que pour appliquer cette bande sur l'œil droit, le globe est dans la main droite, & l'on tient le bout avec la main gauche, & *vice versâ*. On applique le bout de la bande à la nuque, & l'on fait un circulaire qui passe sur le front, & vient engager le bout de la bande; on descend ensuite sous l'oreille du côté malade, & on passe obliquement sur la joue au-dessous de l'œil, sur la racine du nez, sur le pariétal opposé, & à la nuque. Le troisieme tour de bande forme un doloire avec le second; le quatrieme en fait un sur le troisieme, & on finit par quelques circulaires autour de la tête. Ce bandage est contentif, & suppose l'application de l'appareil convenable; son nom lui vient d'un mot grec qui signifie *solus*, *unicus*, seul, unique, & du latin *oculus* œil.

Un mouchoir en triangle est aussi bon, & moins embarrassant que ce bandage. [Y]

MOXA. (*Hist. nat. med. & chir.*) C'est le nom que les Japonois donnent à une espece de duvet fort doux au toucher, d'un gris de cendre, & semblable à de la filasse de lin. On le compose de feuilles d'armoise pi-

lées, dont on sépare les fibres dures & les parties les plus épaisses & les plus rudes. Cette matiere étant seche, prend aisément le feu, mais elle se consume lentement, sans produire de flamme, & sans causer une brulure fort douloureuse. Il en part une fumée légere, d'une odeur assez agréable. Lorsqu'il s'agit d'appliquer le *moxa*, on prend une petite quantité de cette filasse que l'on roule entre les doigts, pour lui donner la forme d'un cone d'environ un pouce de hauteur. On applique ce cone par sa base après l'avoir humecté d'un peu de salive sur la partie qu'on veut cautériser, pour qu'il s'y attache plus aisément; après quoi l'on met le feu au sommet du cone qui se consume peu-à-peu, & finit par faire une brûlure légere à la peau, qui ne cause point une douleur considérable. Quand un de ces cones est consumé, on en applique un second, un troisieme, & même jusqu'à dix & vingt, suivant l'exigence des cas, & suivant les forces du malade. Les Japonois nomment *tensasi* ou *tâteurs* ceux dont le métier est d'appliquer le *moxa*, parce qu'ils tâtent le corps des malades avant l'opération, pour savoir la partie sur laquelle il faut faire la brûlure; cette connoissance dépend de l'expérience de l'opérateur. Dans les maux d'estomac, on brûle les épaules; dans les pleuréfies, on applique le *moxa* sur les vertebres du dos; dans les maux de dents, on l'applique sur le muscle adducteur du pouce, c'est sur-tout le long du dos que l'on fait cette opération; celui qui doit la souffrir s'assied à terre, les jambes croisées, le visage appuyé sur les mains: cette posture est estimée la plus propre à faire découvrir la situation des nerfs, des muscles, des veines & des arteres, qu'il est très-important d'éviter de brûler.

Ce remede est employé très-fréquemment au Japon, même par les personnes en santé, qui le regardent comme un grand préservatif, au point que l'on ne refuse pas aux criminels condamnés à la prison, de se faire appliquer le *moxa*. Selon *Kempfer*, les Hollandois ont souvent éprouvé l'efficacité de ce remede contre la goutte & les rhumatismes. Ce voyageur croit

qu'il ne réuſſiroit point ſi bien dans les pays froids que dans les pays chauds où la tranſpiration forte cauſe plus de relâchement dans les muſcles ; cependant il paroît conſtant que ce remede procureroit, même parmi nous, de très-grands biens, s'il étoit employé à-propos.

Les anciens médecins ſe ſervoient de la filaſſe de lin, de la même maniere que les Japonois emploient le *moxa*. [Y]

MUNDIFICATIF ou MUNDIFIANT ſe dit en chirurgie des remedes déterſifs, deſſicatifs, cicatriſans, & vulnéraires.

Ainſi cette ſorte de remedes ſert à pluſieurs fins. Les emplâtres ou onguens *mundificatifs* ſont ceux qui détergent, deſſechent & nettoient les ulceres de deux eſpeces : ſavoir les purulens & les ſanieux. *V. ULCERE.*

Les principaux ingrédiens de ces emplâtres ſont la gentiane, l'ariſtoloche, l'enula campana, & les herbes vulnéraires. *Voyez DETERSIF*, & ſur-tout l'article *VULNERAIRE.*

Le *mundificatif* d'ache eſt un des meilleurs que nous ayons en pharmacie. D'ailleurs tous les onguens & les baumes ont une vertu qui approche de celle des *mundificatifs.*

MYDRIASE. Indiſpoſition de l'œil qui conſiſte dans une trop grande dilatation de la prunelle.

Maîtrejan, dans ſon *traité des maladies de l'œil*, dit avec beaucoup de fondement, que la dilatation contre-nature de la prunelle n'eſt point une maladie particuliere, mais le ſymptome d'une autre maladie, telle que l'augmentation de l'humeur vitrée, la goutte-ſereine, &c. Il appuye ſon ſentiment ſur le méchaniſme de l'iris, qui dans l'état naturel ſe reſſerre & ſe dilate ſuivant les differens états de la lumiere, & ſuivant les différentes impreſſions que les rayons lumineux font ſur la rétine. La dilatation de la pupile n'eſt qu'un acceſſoire de la maladie, l'expérience démontrant qu'il y a toujours quelque maladie qui donne lieu à cette dilatation. *Voyez HYDROPHTHALMIE.* [Y]

MYOPE, *adj.* pris ſubſtantivement (*optique*). C'eſt une

une perſonne qui a la vue courte ou baſſe.

Ce mot vient du grec, & ſignifie *œil de ſouris*, parce qu'on croit, dit-on, avoir obſervé que la ſouris a la vue courte. Nous nous en rapportons ſur ce fait aux naturaliſtes.

Myope ſe dit proprement de ceux qui voient confuſément les objets éloignés, & diſtinctement les objets proches. Ceux qui ont le défaut oppoſé, s'appellent *presbites*. Voyez *PRESBITE*.

Le défaut de la vue des *myopes* ne vient ni du nerf optique, ni de la prunelle, mais de la forme du cryſtallin, ou de la diſtance à laquelle il eſt de la rétine. Quand le cryſtallin eſt trop rond ou trop convexe, il rend les rayons trop convergens, de ſorte qu'ils ſe réuniſſent trop près du cryſtallin, & avant de parvenir à la rétine; c'eſt la même choſe quand la rétine eſt trop proche du cryſtallin, quoique le cryſtallin ne ſoit pas trop convexe.

La trop grande convexité de la cornée fait auſſi qu'on eſt *myope*, par la même raiſon. La cornée eſt cette membrane convexe ſemblable à de la corne qui paroît ſur la ſurface du globe de l'œil; on remarque en effet que preſque toutes les perſonnes qui ont les yeux fort gros, ou la cornée fort convexe, ſont *myopes*.

Le défaut des vues *myopes* diminue avec le temps; parce que l'œil s'applatit à meſure que l'on avance en âge, & devient de la convexité néceſſaire, pour que les rayons ſe réuniſſent exactement ſur la rétine. C'eſt pour cette raiſon qu'on dit que les vues courtes ſont les meilleures, c'eſt-à-dire celles qui ſe conſervent le mieux & le plus long-temps.

Ceux qui ont la vue *myope*, peuvent remédier à ce défaut par le moyen d'un verre concave placé entre l'œil & l'objet; car ce verre ayant la propriété de rendre les rayons plus divergens avant qu'ils arrivent à l'œil, les rayons entrent donc plus divergens dans l'œil que s'ils partoient directement de l'objet, & par conſéquent ils ſe réuniſſent plus tard au fond de l'œil qu'ils ne feroient s'ils partoient de l'objet même, &c. *Art. de M. d'Alembert.*

MYOPIE. Courte vue ; on appelle *myopes*, comme on vient de le dire au mot *myope*, ceux qui ont la vue courte, qui ne voient les objets que de fort près & en clignant les yeux.

La cause de la *myopie* est la trop grande convexité de la cornée transparente, qui fait que les rayons visuels sont trop convergens, c'est-à-dire qu'ils se réunissent avant que de tomber sur l'organe immédiat de la vue.

Pour réparer ce vice de conformation, il faut se servir de lunettes concaves ; c'est le seul moyen d'appercevoir les objets un peu éloignés. [Y]

N

NATTA. Excroissance charnue ou grosse tumeur, qui vient en différentes parties du corps ; on dit aussi *nasa*, *nasda*, & *nopta*.

Blanchard la définit une grosse tumeur molasse, sans douleur & sans couleur, qui vient le plus ordinairement au dos, & quelquefois aux épaules & en plusieurs autres parties. La racine du *natta* est fort petite ; cependant il augmente quelquefois si prodigieusement, qu'il égale la grosseur d'un melon ou d'une gourde ; il se forme souvent des *nattes* au col, qui ressemblent à des taupes. *Voyez* TAUPE. Cette tumeur est de l'espece des enkistées. [Y]

Bartholin dit qu'une dame se fit mordre un *natta* qui commençoit, & qu'elle en fut guérie par ce moyen. *Voyez* LOUPE.

NEPHELION. Petite tache blanche sur les yeux, produite par la cicatrice d'un ulcere. Cette cicatrice incommode la vue, lorsqu'elle se trouve sur la cornée transparente vis-à-vis la prunelle. Nos anciens l'appelloient *nuage*. Voyez *NUBECULA*. On donne aussi le nom de *nephelion* à ces especes de petits nuages qui nâgent au milieu de l'urine, & aux petites taches blanches sur la surface des ongles qui ressemblent à de petits nuages. [Y]

NODUS. Mot purement latin, mais qui ne laisse pas de s'employer en françois dans les matieres chirurgiques; il signifie une tumeur qui vient sur les os, laquelle procede pour l'ordinaire d'une cause vénérienne; c'est la même chose que *nœud* en françois.

On prend communément pour *nodus* de petites exostoses ou des tumeurs en forme de petits nœuds qui s'élevent sur la surface de l'os, & la rendent inégale. *Voyez* EXOSTOSE.

Il paroît que le *nodus* est engendré par une humeur crasse, froide, & visqueuse, laquelle est souvent très-difficile à résoudre. On se sert quelquefois pour y parvenir, d'une lame de plomb, enduite de mercure, qu'on applique sur le *nodus*.

Mais plus communément on y applique l'emplâtre de *ranis cum mercurio*; & si elle ne fait rien, on frotte de temps-en-temps le *nodus* avec quelque onguent mercuriel, après quoi on y applique des emplâtres mercuriels de cinabre & autres ingrédiens.

Quelques-uns appellent *nodus*, ou *nœuds*, toutes les tumeurs dures qui viennent aux parties extérieures du corps, en conséquence d'humeurs peccantes qui y sont coagulées.

Mais ce terme s'applique plus particuliérement aux tumeurs & protubérances qui viennent aux jointures des goutteux, sur-tout quand la goutte est invétérée, & qu'on appelle autrement des *tophus*. Voyez TOPHUS.

Ces *nodus* ou *tophus* sont formés, à ce qu'on prétend, d'une matiere épaisse, crue, pesante & indigeste, mêlée avec un suc bilieux, chaud & âcre dont la partie la plus grossiere & la plus terrestre, étant retenue dans ces parties, y forme par degrés des concrétions pierreuses. [Y]

NŒUD DU CHIRURGIEN. C'est un nœud qu'on fait en passant deux fois le fil dans la même anse; on se sert du *nœud du chirurgien* pour la ligature des vaisseaux, & l'on assujettit ce *nœud* par un autre qui est simple. Le *nœud* double se fait le premier, afin qu'il ne puisse point se relâcher pendant qu'on fait l'anse pour le second *nœud*. [Y]

NOLI ME TANGERE. Mots purement latins, qui signifient à la lettre *ne me touchez point*, dont on a fait le nom d'une éruption maligne au visage, produite par une humeur extrêmement âcre & corrosive. On l'appelle ainsi, soit parce qu'elle peut se communiquer par l'attouchement, ou par ce qu'en y touchant, on augmente sa malignité & sa disposition à s'étendre. Le *noli me tangere* est une espece d'herpe corrosif, que quelques-uns croient tenir du cancer, & d'autres de la lepre.

Noli me tangere se dit particuliérement d'un ulcere externe aux ailes du nez, lequel vient souvent d'une cause vénérienne, quoiqu'il puisse aussi être l'effet d'une constitution scrophuleuse. *Voyez* ULCERE.

Cet ulcere ne se borne pas toujours aux ailes du nez; quelquefois il corrode aussi toutes les chairs circonvoisines. Il est bien difficile à guérir, sur-tout quand il a son principe dans une constitution dépravée.

L'ulcere qu'on appelle *noli me tangere* est cancéreux, & ce nom lui vient de ce qu'en voulant le guérir, on l'irrite souvent davantage, & on avance la mort du malade : il n'est point de nature différente du *carcinome ;* il n'y a de difficulté à la guérison que lorsqu'il est absolument impossible d'extirper totalement la maladie, & toutes les duretés skirreuses qui en dépendent, parce que la putréfaction qui y surviendroit, produiroit un ulcere de la même nature, souvent plus terrible que le premier. *Voyez* CANCER. [Y]

O

OBTURATION. Ce mot se dit de la maniere dont les ouvertures se bouchent. La voûte du palais est sujette à être trouée contre l'ordre naturel; on y remédie par l'application d'un instrument appellé *obturateur.*

On a mis en question utile pour la pratique, de savoir comment se referment les ouvertures du crâne après l'opération du trépan. *Ambroise Paré* parle de certains

abuſeurs qui trompoient les malades, en leur demandant une piece d'or, qu'ils tailloient en la figure convenable à la perte de ſubſtance du crâne, & qui faiſoient croire qu'ils la mettoient en lieu & place de l'os. Ce grand chirurgien penſe que la brêche de l'os eſt irréparable; & les obſervations les plus exactes ſur cet objet font voir que le trou du trépan ſe bouche par une ſubſtance membraneuſe fournie par la dure-mere, à laquelle ſe joignent les bourgeons charnus qui naiſſent du diploë dans toute la circonférence du trou, & que les tégumens fortifient. Cette eſpece de tampon calleux, formé de la ſubſtance préexiſtente de toutes les parties qui ont contribué à le produire, a été pris pour une ſubſtance nouvelle, une génération particuliere, parce que cette production reſſemble à une corne naiſſante par ſa couleur & ſa conſiſtance. Dans les grandes déperditions de ſubſtance, la dure-mere produit des bourgeons charnus, qui, en ſe deſſéchant de la circonférence de la plaie vers le centre, deviennent aſſez fermes pour mettre le cerveau en ſûreté. On ſent le mouvement du cerveau au travers de cette membrane. Pour éviter les injures extérieures, on doit faire porter aux perſonnes qui ſont dans ce cas une calotte. M. de *la Peyronie* a vu des inconvéniens d'une calotte d'argent; elle s'échauffe & devient fort incommode. *Ambroiſe Paré* a fait porter une calotte de cuir bouilli à un homme, pour mettre le cicatrice en ſûreté, juſqu'à ce qu'elle fût devenue aſſez ferme. Il y auroit de la prudence à ne jamais être au moins ſans une calotte de carton, après la cure des plaies où l'on a perdu une partie d'os du crâne. On peut tenir pour ſuſpecte l'obſervation d'un auteur, qui dit que pour ſuppléer à une grande partie du pariétal, on appliqua une plaque d'argent percée de pluſieurs trous, à travers deſquels les chairs ſe joignirent par-deſſus la plaque, qu'elles enfermerent. On ajoute qu'on ſentoit cette plaque & ſes trous, lorſqu'on portoit le doigt ſur la cicatrice.

Belloſte loue beaucoup dans ſon traité intitulé *le chirurgien d'hôpital*, un inſtrument de ſon invention

pour boucher le trou du crâne d'un panſement à l'autre. C'eſt une plaque de plomb percée de pluſieurs trous, pour laiſſer ſuinter les matieres purulentes, & qui retient le cerveau, très-diſpoſé en certaines occaſions à faire hernie par l'ouverture. Mais ſi l'on fait attention que ſouvent c'eſt une excroiſſance fongueuſe de la tumeur qu'on prend pour une hernie du cerveau, on concevra qu'une plaque de plomb ne peut qu'être préjudiciable, & qu'il faut attaquer l'excroiſſance par des cathérétiques capables de la détruire. En la contenant par la plaque de *Belloſte*, on fait une compreſſion ſur le cerveau, dont il peut réſulter des accidens. Si c'eſt la ſubſtance du cerveau qui ſe tuméfie, il faut remédier à cet accident par des ſaignées qui diminuent le volume du ſang, & l'action impulſive des vaiſſeaux. Il faut de plus ſe ſervir de remedes convenables. M. de *la Peyronie* a obſervé que l'uſage de l'eſprit de vin, qui s'oppoſe à la pourriture dans toutes les parties du corps, qui coagule la lymphe, & excite la criſpation des vaiſſeaux, produiſoit des effets tout contraires au cerveau. Il raréfie ſa ſubſtance; & en lui faiſant occuper plus de volume, il en favoriſe la diſſolution putride. L'huile de térébenthine, ou le baume du commandeur, font ſur le crâne une eſpece de vernis, qui empêche l'action putréfiante de l'air; & ces médicamens, en reſſerrant le tiſſu de ce viſcere, repriment la force expanſive qui lui vient de l'action de ſes vaiſſeaux; la ſaignée modere efficacement cette action. La plaque *obturatrice de Belloſte* ne produit point ces effets ſalutaires. [Y]

OCULISTE. Chirurgien qui s'applique particuliérement à toutes les maladies des yeux, *ocularius chirurgus*, *ophthalmiater*.

Dans les ſtatuts des chirurgiens de Paris il y a un article qui porte, que ceux qui voudront être reçus pour exercer ſeulement la partie de la chirurgie qui concerne la vue, ſubiront un examen, dans lequel ils ſeront interrogés ſur la théorie & ſur la pratique, & qu'ils auront le titre d'*experts pour les yeux*, ſans pouvoir y joindre celui de *chirurgien*.

Celui qui ſe deſtine aux maladies des yeux devroit néan-

moins avoir toutes les connoiſſances qu'on exige dans les autres chirurgiens, car les maladies ſont preſque toutes les mêmes, c'eſt le lieu qu'elles occupent qui en fait la différence. L'inflammation de l'œil n'eſt pas d'une autre nature que l'inflammation du foie ou du poumon. Les principes généraux ſont les mêmes, il faut ſeulement en faire des applications particulieres aux différentes parties, & les maladies y ont des ſymptomes relatifs aux fonctions léſées. On ne peut guere attendre de grands progrès de ceux qui ſont livrés ſpécialement à un genre d'exercice, ſans avoir puiſé dans les ſources de l'art les grands principes qui doivent les diriger: le public qui n'eſt pas au fait des choſes, croit aiſément qu'un homme qui s'applique uniquement à la connoiſſance des maladies d'un organe, doit avoir des lumieres ſupérieures à un autre, & cela ſeroit vrai s'il étoit d'ailleurs profondément inſtruit des principes de l'art. Mais ſouvent on ne choiſit une partie que par l'incapacité où l'on ſe ſent de s'adonner à l'exercice complet de l'art: il eſt certain que les auteurs qui ont le mieux traité des maladies des yeux, étoient des chirurgiens également verſés dans la connoiſſance de toutes les maladies, & pratiquoient indiſtinctement toutes les grandes opérations de la chirurgie: parmi les anciens, *Guillemeau*, éleve d'*Ambroiſe Paré*, & premier chirurgien du roi après ſon maître; au commencement de ce ſiecle, *Antoine Maitrejan* chirurgien à Mery ſur Seine, qui termine ſon traité des maladies de l'œil, le plus eſtimé que nous ayons, par ces paroles: » Je ſais que la plupart des chirurgiens négligent de » s'appliquer aux maladies des yeux, parce qu'elles » ſont ſi nombreuſes qu'on s'en eſt fait un monſtre, & » que l'on croit qu'elles demandent toute l'application » d'un homme, & une adreſſe toute ſinguliere pour » exécuter toutes les opérations qui leur conviennent. » Il n'eſt rien de tout cela; elles ſont nombreuſes à » la vérité; mais elles ſont très-faciles à apprendre à » un chirurgien déja éclairé dans ſa profeſſion: elles » n'ont point d'autres regles pour leur traitement que » celles que l'on ſuit pour traiter les autres maladies, » pourvu ſeulement qu'on ait égard à la nature de l'œil;

» il n'eſt beſoin que d'une adreſſe médiocre & d'un » peu de jugement pour en faire les plus difficiles opé- » rations. « Voilà l'avis d'un très-habile *oculiſte* ſur un point où il ne doit pas être ſuſpect. Il pouvoit mettre à un très-haut degré d'eſtime les talens néceſſaires pour exercer convenablement cette partie de l'art, & perſonne n'avoit plus mérité d'en être cru ſur ſa parole. Il a été excellent *oculiſte*, parce qu'il étoit très-bon chirurgien, & perſonne n'ignore que les opérations les mieux concertées de la chirurgie oculaire, ſont dues à des chirurgiens qui n'en ont point fait leur capital; la fiſtule lacrymale par M. *Petit*, la cataracte, dont M. *Mery* a connu la poſſibilité de l'extraction, pratiquée ſi heureuſement de nos jours par M. *Daviel*, &c. en ſont des exemples. [Y]

ODONTALGIE. Douleur de dents; ce mot eſt compoſé de deux mots grecs dont l'un ſignifie *dent* & l'autre *douleur*. Le mal des dents eſt des plus ordinaires & des plus cruels, au point qu'on a vu des gens attenter à leur vie pour s'en délivrer. Les violentes douleurs de dents ſont preſque toujours occaſionées par la carie, qui, mettant le nerf de la dent à découvert, permet ſur ce nerf l'action des cauſes extérieures qui excitent la douleur. Les auteurs admettent une *odontalgie* idiopathique qui dépend d'une fluxion ſur les nerfs & les vaiſſeaux nourriciers de la dent. M. de *la Motte*, dans ſon traité de chirurgie, aſſure avoir délivré des perſonnes qui ſouffroient violemment de la douleur de dents, en les faiſant ſaigner du bras; ce qui prouve qu'une fluxion inflammatoire étoit la cauſe formelle de cette douleur. *Charles le Pois*, dans ſon excellent traité *de morbis ab illuvie ſeroſâ*, met l'engorgement ſéreux au nombre des cauſes de l'*odontalgie*, & il rapporte un cas qui s'eſt paſſé ſur lui-même. Il prit un remede purgatif contre une douleur de dents, qui le tourmentoit depuis pluſieurs jours; il vomit une aſſez grande quantité d'eaux, avec un tel ſuccès, qu'il fut plus de dix ans ſans être incommodé du même mal. On a remarqué que les dents arrachées dans le temps de la douleur, avoient leurs vaiſſeaux

fort

fort engorgés, & le tissu cellulaire qui les soutient comme œdémateux. On peut faire cette observation quand ces vaisseaux se rompent dans le fond de l'alvéole, & non pas précisément à l'extrêmité des racines de la dent dont on fait l'extraction.

Les causes externes de la douleur de dents sont, l'air froid & humide, la trop grande chaleur qui raréfie le sang & les humeurs, les intempérances dans le boire & dans le manger, la négligence de se chauffer tout en sortant du lit, &c.

S'il n'y a aucune dent cariée, il faut procéder à la guérison du mal de dents par les remedes généraux, qui consistent à diminuer le volume des humeurs, & à discuter l'engorgement local. Dans les fluxions inflammatoires, la saignée, les boissons délayantes, la diete humectante & rafraîchissante détruiront la cause de la douleur. La saignée sera moins indiquée que la purgation, si l'engorgement est formé par des sucs pituiteux. On fait ensuite usage extérieurement des remedes odontalgiques, qui sont en très-grand nombre. *Voyez* ODONTALGIQUE. On peut avoir recours aux narcotiques pris intérieurement pour calmer la vive douleur, lorsqu'on a suffisamment diminué le volume redondant du sang & des humeurs, suivant les diverses indications.

Quoique les dents ne paroissent pas cariées, il n'est pas sûr que la douleur des dents ne soit causée par la carie occulte de la partie de la dent qui est cachée dans l'alvéole. Il est à propos de frapper les dents sur leur couronne avec un instrument d'acier, tel que seroit un poinçon obtus, ou autre corps semblable. Ce contact a souvent découvert le mal, par la sensation douloureuse qu'il a exercée sur une dent saine en apparence. Dans ce cas, il faut faire sans hésiter le sacrifice de la dent, pour pouvoir faire cesser efficacement le mal présent, & en prévenir de plus grands, tel que l'abscès du sinus maxillaire. *Voyez* ce que nous avons dit de cette maladie, en parlant de celles qui attaquent les gencives, à la suite du *mot* GENCIVES.

Quand la carie des dents est apparente, si elle est disposée de façon que l'on puisse plomber la dent avec

succès, on peut la conserver par ce moyen. *Voyez* PLOMBER. Lorsque cela n'est pas possible, les personnes timides, qui craignent de s'exposer à la douleur de l'extraction de la dent, en laissent détruire le nerf par le cautere actuel. *Voyez* CAUTERE & CAUTÉRISATION. Mais hors le cas où le plomb peut conserver la dent, les odontalgiques ne sont que des secours palliatifs dans le cas de carie; & le parti le plus sûr est de faire ôter la dent pour s'épargner les douleurs cruelles, si sujettes à récidive, pour se délivrer de la puanteur de la bouche; qui est causée par une dent gâtée, & empêcher la communication de la carie à d'autres dents.

La carie est une suite assez ordinaire de leur érosion, maladie nouvellement découverte, & dont l'étiologie est due aux observations du feu sieur *Bunon*, dentiste des enfans de France, & expert reçu à St. Come. Le séjour des alimens dans le creux de l'érosion, le chaud & le froid alternatifs des boissons, la qualité des liqueurs, &c. altèrent l'émail, & causent la carie des dents.

Les mémoires des *curieux de la nature, décad. XI*, parlent d'une *odontalgie* qui fut guérie par un soufflet que reçut la personne souffrante. Bien des gens sont délivrés de la douleur d'une façon plus surprenante: ils cessent de sentir leur mal, lorsqu'ils voient le dentiste qui doit leur arracher la dent. [Y]

ODONTALGIQUE. *(Matiere médicale externe.)* Remede propre pour calmer la douleur des dents.

Ces remedes sont en très-grand nombre, & il n'y a presque personne qui n'en vante un dont il assure l'efficacité.

On applique avec succès un emplâtre de mastic ou de gomme élemi à la région des tempes. L'emplâtre d'opium a souvent produit un très-bon effet, de même que le cacaplasme de racine de grande consoude pour réprimer la fluxion.

Quelques-uns appliquent des médicamens dans l'oreille du côté de la douleur. L'huile d'amandes ameres, ou la vapeur du vinaigre dans lequel on a fait bouillir du pouillot ou de l'origan. Le vinaigre est recommandé contre les fluxions chaudes ou inflammatoires; & quand l'engorgement vient d'une cause froide ou hu-

morale, on coule dans l'oreille du jus d'ail cuit avec de la thériaque, & employé chaudement, ou bien un petit morceau de gouſſe d'ail cuit ſous la cendre, & introduit dans l'oreille en forme de tente.

Il n'y a ſorte de cataplaſmes aſtringens, émolliens, réſolutifs, diſcuſſifs, dont on ne trouve des formules pour appliquer ſur la mâchoire & la joue, contre les fluxions qu'occaſione la douleur des dents. On conſeille auſſi des gargariſmes avec des noix de galles cuites dans le vinaigre; avec du vinaigre dans lequel on a éteint des cailloux rougis au feu; de la décoction de verveine, de la décoction de gayac dans l'eau ou le vin, en y ajoutant un peu de ſel. D'autres font mâcher de la racine de pyrethre pour faire dégorger les glandes ſalivaires. La racine de calamus aromaticus a produit ſouvent de très-bons effets: mais c'eſt ſur-tout les remedes qu'on applique ſur la dent, dans le creux que forme la carie, qui méritent eſſentiellement le nom d'*odontalgiques*. L'huile de gayac, celle de buis, de girofle, de camphre, de canelle, portées dans le creux de la dent avec un peu de coton, deſſechent la carie, empêchent ſes progrès, & brûlent le nerf. C'eſt un préparatif à l'opération de plomber une dent. Si la douleur eſt très-violente, le coton trempé dans les gouttes anodines, calme puiſſamment; on peut même introduire avec ſuccès dans la dent deux ou trois grains d'opium. Mais l'extraction de la dent eſt le moyen le plus ſûr, comme nous l'avons dit à l'article *odontalgie*.

Les perſonnes du peuple mettent dans le creux d'une dent cariée un morceau d'encens: ce remede pourrit la dent & la fait tomber par parcelles; mais on a remarqué que cela étoit dangereux pour les dents voiſines. Les autres parlent d'un trochiſque fait avec le lait de tithimale, l'encens en poudre, & tempéré d'amidon, pour procurer la chûte ſpontanée de la dent. L'adreſſe de nos dentiſtes doit faire préférer leurs ſecours, tout douloureux qu'ils ſont, à des remedes incertains, qui ont tant d'inconvéniens d'ailleurs. [Y]

ODONTOTECHNIE. Mot dérivé de deux mots grecs qui ſignifient, à proprement parler, l'*art du den-*

tiſte en général ; quelques-uns entendent particuliérement par ce terme, la partie de l'art du dentiſte qui a pour objet les dents artificielles.

La perte des dents à l'occaſion d'un coup, d'une chûte, ou de leur extraction indiquée par la carie dont elles étoient gâtées, défigure la bouche, nuit à la maſtication & à la prononciation. L'art a des reſſources efficaces pour réparer cette perte.

Les dents qu'on emploie ne ſont pas toujours artificielles ; on peut faire porter dans l'alvéole une dent naturelle ſemblable en dimenſion & de la même eſpece que celle qu'on a perdue. Les dentiſtes ont à cet effet beaucoup de dents tirées des mâchoires des perſonnes mortes, qui avoient les dents fort ſaines. Pour placer une dent naturelle, il faut le faire immédiatement après l'extraction de la mauvaiſe ; & on l'aſſujettit pendant quelque temps aux dents voiſines avec des liens de ſoie cirés, ou avec des fils d'or. On monte quelquefois une dent artificielle à vis ſur la racine qui remplit l'alvéole, lorſque la couronne ſeule étoit cariée, & qu'on a cru pouvoir ſe contenter de la ſcier ſans faire l'extraction de ſa racine. La matiere dont on forme les dents artificielles, eſt la dent d'hippopotame ; elle eſt bien préférable à l'ivoire dont on ſe ſervoit anciennement, & qui n'eſt ni ſi dure ni ſi blanche que la dent du cheval marin, & qui jaunit très-promptement. On en fait des rateliers complets d'une ſeule piece, lorſque toutes les dents manquent. *Guillemeau* donne la recette d'une compoſition pour faire des dents artificielles. Cette pâte ſervira plus utilement à remplir une dent cariée, » afin d'empêcher, ſuivant l'expreſſion de l'auteur, qu'il ne tombe & ſe » cache quelque viande en mangeant qui la pourrit davantage, & excite ſouvent grande douleur. Au défaut d'artiſte capable de bien plomber une dent, on pourroit ſe ſervir de cette compoſition, après les précautions quenous avons indiquées à l'article *odontalgique*, & que nous expoſerons à l'article *plomber*. [Y]

ŒDEMATEUX., qui eſt de la nature de l'œdeme.

Voyez ŒDEME. L'on dit un bras *œdémateux*, des jambes *œdémateuſes*, &c.

Les tumeurs œdémateuſes ſont rarement dangereuſes d'elles-mêmes. Quand elles ſont invétérées, elles ſont difficiles à guérir ; & elles ſont abſolument incurables, ſi elles ſont cauſées & entretenues par des maladies qu'on ne puiſſe guérir. Le gonflement *œdémateux* d'un bras eſt ſymptomatique dans l'hydropiſie de poitrine, & annonce concurremment avec d'autres ſignes de quel côté eſt l'épanchement. La diſſipation de cette œdématie ne peut dépendre que de la deſtruction de la cauſe qui y donne lieu. Le gonflement *œdémateux* d'un bras à l'occaſion d'un cancer à la mamelle eſt ordinairement l'effet de l'engorgement des glandes de l'aiſſelle ; de-là on peut juger que ce ſymptome réſiſtera à tous les ſecours qu'on pourroit donner à l'enflure *œdémateuſe*. Les pieds & les mains reſtent long-temps *œdémateux*, à la ſuite des plaies d'armes à feu conſidérables, qui ont produit de longues ſuppurations, & pendant le traitement deſquelles les membres ont reſté long-temps dans l'inaction ; ce ſont des ſucs lymphatiques & ſéreux, croupiſſant dans les cellules du tiſſu cellulaire, qui cauſent cette enflure ; elle eſt aſſez ordinaire après la cure des fractures qui ont exigé le repos du membre, & l'application continuée des bandes par leſquelles la circulation du ſang & des humeurs a été gênée. Dans ce cas, les fomentations réſolutives diſcutent la lymphe ſtagnante, & donnent du reſſort aux parties ſolides : telles ſont les lotions avec la leſſive des cendres de ſarment, ou de ſolution de ſel ammoniac, ou de nitre dans l'eau commune. Un bandage bien méthodiquement appliqué & qui comprime mollement & également les parties *œdémateuſes* de la circonférence vers le centre, favoriſe beaucoup la réſolution de l'enflure *œdémateuſe* conſécutive. Il y a beaucoup de cas où on la préviendroit par la ſituation convenable de la partie malade. Une écharpe mal miſe qui laiſſeroit la main pendante, & qui ne la ſoutiendroit pas, de façon qu'elle fût un peu plus haut que le coude, donneroit lieu à l'engorgement *œdé-*

mateux du poignet, de la main, & des doigts.

Lorsqu'un chirurgien intelligent connoît la cause d'une enflure *œdémateuse*, il juge si elle sera curable ou non, & il est en état de faire choix des moyens les plus convenables pour remplir l'indication que présente la nature de la maladie. Dans l'administration des remedes résolutifs, il faut employer d'abord ceux qui sont incisifs, & successivement ceux qui ont le plus d'activité. On ne doit pas perdre de vue le degré d'épaississement de la lymphe & d'atonie des solides. Quand les lotions & fomentations ne suffisent pas, on a recours aux cataplasmes faits avec les quatre farines, où l'on joint les fleurs de camomille & de mélilot, les semences carminatives, les baies de genievre & de laurier, les plantes aromatiques seches. Toutes ces choses pulvérisées & cuites dans le vin, donnent du ressort aux vaisseaux, & en excitant leur action sur une humeur lente & visqueuse, la font rentrer dans le torrent de la circulation: il est à propos souvent d'aider les remedes topiques, par l'usage des purgatifs, & des remedes apéritifs, tels que les boissons nitrées.

Si la tumeur *œdémateuse* est accompagnée d'inflammation, & qu'elle dépende de causes permanentes qu'on ne peut détruire, il est à craindre qu'elle ne tombe en gangrene: il faut alors rendre les cataplasmes moins actifs, de peur que la vertu stimulante n'irrite l'inflammation: la farine de graines de lin, ajoutée aux cataplasmes susdits, & la précaution de les faire avec de l'eau de sureau au-lieu de vin, feront des moyens de calmer la chaleur de la partie. L'eau de chaux est un excellent antiseptique dans l'œdeme qui menace de gangrene; l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée a aussi son utilité, quand il faut augmenter fortement le ressort de la partie. Si les dispositions gangreneuses se manifestent, malgré les soins, il faut se conduire en conséquence. *Voyez* GANGRENE.

Dans le gonflement *œdémateux*, si la partie conserve du ressort, & se releve après qu'on l'a comprimée, c'est une simple *bouffissure*: quand la partie

œdémateuſe eſt molle & ſans reſſort, & que les ſucs en ſtagnation ſont au-deſſous de la peau dont le tiſſu n'eſt pas abreuvé, c'eſt un empâtement. L'œdeme eſt une autre eſpece de la même maladie; & les ſoins tant internes qu'externes, doivent être variés relativement aux indications que preſcrivent ces différens états, aux cauſes qui les ont produits, au tempérament des perſonnes qui en ſont attaquées, &c. [Y]

ŒDEME. Tumeur molle, lâche, ſans douleur, ſans changement de couleur à la peau, & qui retient l'impreſſion du doigt qui la comprime. Ce mot eſt dérivé du grec, d'un terme qui ſignifie *enflure*; ce qui fait qu'*Hippocrate* a donné le nom d'*œdeme* à toute tumeur en général.

L'*œdeme* eſt produite par l'engorgement de la lymphe dans les cellules du tiſſu adipeux; & comme la peau n'eſt formée que par la réunion de pluſieurs membranes folliculeuſes qui compoſent ce tiſſu, la lymphe dans le progrès de l'*œdeme* écarte peu-à-peu ces feuillets membraneux, & ſe porte enfin juſque ſous l'épiderme immédiatement, qu'il ſuffit d'effleurer, pour procurer l'écoulement des ſucs ſtagnans. Cette étiologie eſt ſûre & donne les vues les plus ſalutaires pour la guériſon de cette maladie.

Quand l'*œdeme* occupe une grande partie du corps, cette maladie s'appelle *anaſarque* ou *leucophlegmatie* & *hydropiſie univerſelle*. Le nom d'*œdeme* reſte aux tuméfactions particulieres & bornées à certaines parties, telles que les pieds, les mains, les paupieres, les bourſes, &c.

Les cauſes de l'extravaſation de la lymphe ſont différentes. L'appauvriſſement des ſucs, & l'inertie des ſolides produiſent l'*œdeme* dans les vieillards: les perſonnes les plus robuſtes y ſont ſujettes après des évacuations conſidérables qui les ont fort affoiblies. Les fréquentes ſaignées par la ſpoliation des parties rouges, rendent le ſang ſéreux & diſpoſé à croupir dans les extrêmités principalement. Les femmes groſſes ſont ſujettes à l'*œdeme* des jambes, par la difficulté du retour du ſang des parties inférieures, en conſé-

quence de la preſſion de la matrice ſur les veines iliaques. Le ſang retardé dans ſon cours, cauſe l'obſtruction des vaiſſeaux lymphatiques qui laiſſent échapper les ſucs blancs dans les tiſſus cellulaires. Les bandages dans les fractures & les luxations, l'engorgement des glandes axillaires dans le cancer de la mamelle produiſent l'*œdeme* par cette raiſon. *Voyez* le mot *ŒDÉMATEUX*.

La connoiſſance des cauſes de l'*œdeme* en donnera le prognoſtic, & réglera les indications curatives qu'il faut ſuivre dans le traitement. L'*œdeme* qui provient de l'appauvriſſement de la maſſe du ſang, exige l'uſage des alimens de prompte & facile digeſtion : tels que les gelées de viande, les jaunes d'œufs frais, du bon vin pris modérément & comme cordial, pour paſſer par degrés à des nourritures plus fortes. Les frictions modérées & un exercice convenable donnent du reſſort aux parties ſolides, & diſſipent les ſucs ſtagnans. Les topiques réſolutifs peuvent être employés. L'*œdeme* qui vient de compreſſion accidentelle & étrangere, tels que ſont les bandages, exige des attentions dans l'application des bandes & dans la maniere de ſituer la partie. Si la compreſſion vient de quelque tumeur incurable, comme d'un cancer qu'on ne peut extirper, il faut ſe contenter des ſecours palliatifs. *Voyez* l'article *ŒDÉMATEUX*. En général, il faut réſoudre la lymphe ſtagnante, & donner du reſſort aux fibres ; &, ſi l'on peut, attaquer directement la cauſe qui a déterminé la maladie. C'eſt par cette conſidération qu'on a guéri des *œdemes* en faiſant ſaigner des malades fort pléthoriques; parce que l'enflure avoit pour cauſe la difficulté de la circulation du ſang occaſionée par la plénitude exceſſive des vaiſſeaux. Les diurétiques qui pouſſent les ſucs blancs par la voie des urines, les ſudorifiques qui excitent leur ſecrétion par les pores de la peau, & les purgatifs hydragogues qui les déterminent par les ſelles, rempliſſent l'indication qui ſe tireroit de la ſurabondance des ſéroſités dans le ſang. Nous avons indiqué les meilleurs topiques à l'article *ŒDÉMATEUX*, pour raffermir le ton des vaiſſeaux ;

vaisseaux ; & si ces secours sont inutiles, l'on a une ressource très-efficace dans les mouchetures faites avec attention sur la partie *œdémateuse*. Voyez *Scarification* & *Mouchetures*.

L'*œdeme* des jambes est souvent l'effet de l'hydropisie ascite.

ŒDEMOSARQUE, *œdemosarca*. Espece de tumeur d'une nature moyenne entre l'œdeme & le sarcome. *Voyez* Œdeme & *Sarcome*. C'est une espece de loupe formée par des sucs blancs, congelés & qui n'ont pas acquis un degré d'épaississement qui les fasse résister à l'impression du doigt. *Marc-Aurele Severin* dans son traité *de recondità abscessuum naturâ*, au *liv. IV, chap. IV*, donne la description d'une tumeur, d'un volume considérable, qui s'étendoit depuis le genou jusqu'au pied, comme une espece de sac; cette tumeur étoit indolente, remplie d'humeurs assez fluides, pour retenir l'impression du doigt comme l'œdeme, si la surface extérieure, lisse & polie de la tumeur n'avoit pas eu un certain degré de dureté calleuse. Le malade âgé d'environ 60 ans, demandoit avec instance qu'on le délivrât de cette tumeur; ce que notre auteur, quoique l'un des plus intrépides chirurgiens qui aient existé, crut une entreprise trop dangereuse. Il lui fit un seton à l'aîne du même côté, & après un long usage de décoction de salsepareille, il l'envoya sur le bord de la mer, pour se faire couvrir la jambe de sable, comme on va prendre les boues médicamenteuses à Bourbonne, à Bourbon, &c. *Fabrice de Hilden* a décrit une maladie de même caractere, dont la résolution spontanée a eu des suites très-fâcheuses. Il y avoit une tumeur sur chaque main; il l'a nommée *œdémateuse dure*. On fit long-temps sans succès tous les remedes qu'on crut convenables. A l'âge de 13 ans, lorsqu'on pensoit le moins à la guérison sur laquelle on n'avoit plus d'espérance, les tumeurs se dissiperent insensiblement; mais quelque temps après cette jeune personne eut des douleurs cruelles à une épaule: elles céderent aux remedes sagement administrés; la hanche fut attaquée ensuite, & il se fit

luxation par la fluxion de l'humeur qui relâcha les ligamens ; enfin il se fit un abscès considérable au talon, & la guérison fut radicale après l'exfoliation d'une petite portion du calcaneum. Ce qu'il y a de plus surprenant c'est que cela s'est passé en quinze jours de temps. La malade s'est bien portée depuis, a été mariée, & n'a souffert que l'inconvénient d'être un peu boiteuse.

ŒIL (MALADIES DE L'). Il n'y a point de partie dans le corps humain sujette à tant de maladies que l'*œil*. La structure particuliere de cet organe, & la nature des parties tant solides que fluides qui le composent, peuvent être viciées de différentes manieres qui n'ont que des rapports éloignés avec les affections contre-nature des autres parties du corps. Quoiqu'on soit peu propre à traiter méthodiquement les maladies de l'*œil*, lorsqu'on n'a point les connoissances lumineuses qui doivent conduire dans le traitement de toutes les maladies, comme nous l'avons observé au mot *oculiste ;* il faut néanmoins convenir que la pathologie des *yeux* mérite une attention spéciale, & que les méthodes curatives doivent être dirigées sur les principes particuliers que fournit l'étiologie particuliere de chaque maladie.

Les parties extérieures de l'*œil* qui ne constituent pas le globe, ont leurs maladies connues assez souvent sous différens noms qui leur sont propres. Les paupieres sont sujettes à des fluxions & inflammations, comme toutes les autres parties du corps. Elles peuvent être réunies par vice de conformation, ou accidentellement contre l'ordre naturel. Les paupieres sont éraillées par la section ou l'érosion de leur commissure. *Voyez* ECTROPIUM & LAGOPHTHALMIE. Les cils éprouvent la chûte & le dérangement. Quand ils entrent dans l'*œil* & en piquent le globe, cette maladie se nomme *trichiase*. Voyez *ce mot*. Quelquefois il y en a un double rang. Il survient des ulceres prurigineux le long des bords des paupieres. *Voyez* PSORPHTHALMIE. Les paupieres peuvent être attaquées de varices, de verrues, de cancers qu'il faut extir-

per, de tumeurs enkistées, de concrétions lymphatiques dures comme des pierres. *Voyez* ORGEOLET, &c. L'abscès du grand angle de l'*œil* est une maladie particuliere. *Voyez* ANCHYLOPS. Les larmes retenues par l'obstruction du conduit nasal causent une tumeur au grand angle qui finit par s'ulcérer, *voyez* ŒGILOPS; & produire une fistule lacrymale, *voyez* ce mot à l'article FISTULE. Il survient au grand angle de l'*œil* des excroissances. *Voyez* ENCANTHIS.

Les graisses qui entourent le globe de l'*œil* & qui rempliſſent le vuide qu'il laisse dans l'orbite, sont susceptibles d'un engorgement qui chasse l'*œil* sur la joue. *Voyez* EXOPHTHALMIE, maladie qu'on a confondue souvent avec la dilatation du globe. *Voyez* HYDROPHTHALMIE.

Les muscles de l'*œil* & lesnerfs dont ils tirent la puissance motrice, ont leurs maladies particulieres. Ces organes sont affectés dans les yeux louches. *Voyez* STRABISME.

La conjonctive est fort souvent attaquée d'inflammation. *Voyez* OPHTHALMIE. Dans les ophthalmies invétérées, les vaisseaux restent variqueux. *Voyez* VARICES. Cette membrane est sujette au gonflement œdémateux. *Voyez* ŒDÉMATEUX. Il y survient des ulceres. *Voyez* STAPHILOME.

La cornée perd sa transparence par des pustules, des cicatrices, des engorgemens lymphatiques. *Voyez* TAYE, LEUCOMA, ALBUGO. La cornée s'abscede. *Voyez* HYPPOPION. Les ulceres restent fistuleux, il se forme sur la cornée une excroissance charnue. *Voyez* ONGLE & PTERYGION.

Le globe de l'*œil* peut être blessé & ouvert par des instrumens piquans, tranchans, & contondans. *Voyez* PLAIES DES YEUX à l'article *plaie*. Il augmente de volume par la plénitude excessive que cause la surabondance des humeurs qu'il contient. *Voyez* HYDROPHTHALMIE. Il souffre atrophie & diminution, le nerf optique devient paralytique. La prunelle se dilate par cette cause, ou par le gonflement du corps vitré, ce qu'il ne faut pas

confondre : le corps vitré perd sa transparence ; *voyez* GLAUCOME ; & le cryſtallin devint opaque, *voyez* CATARACTE, & la nouvelle méthode de guérir cette maladie par l'extraction du cryſtallin, au mot CRYSTALLIN. La totalité du globe de l'*œil* forme quelquefois un cancer, maladie qui requiert abſolument l'extirpation complette de cet organe : cette opération, dont les auteurs ont parlé trop ſuperficiellement juſqu'ici, fera le ſujet de l'article qui ſuit.

Œil (Extirpation de l'). Opération de chirurgie. Les auteurs dogmatiques qui ſe ſont acquis la plus grande réputation ſur les maladies de l'*œil*, ſont en défaut ſur l'expoſition des cas qui exigent l'extirpation. On ne doit pas la tenter dans l'exophthalmie qui vient de cauſe interne, ni même dans ce qu'on appelle l'*œil* hors de la tête, à l'occaſion des coups reçus ſur l'orbite, à moins que la néceſſité de l'extirpation ne ſoit bien expreſſément marquée. *Couillard*, dans ſes obſervations *jatro-chirurgiques*, dit s'être oppoſé à ce qu'un chirurgien coupât avec des ciſeaux l'*œil* pendant ſur la joue, ſéparé de l'orbite par un coup de bâton de raquette ; & qu'ayant remis l'*œil* à ſa place le plus proprement & promptement qu'il lui fut poſſible, il continua ſes ſoins & guérit le bleſſé, ſans aucune altération ou diminution de la vue.

Un fait auſſi intéreſſant dans la chirurgie des yeux, mériteroit d'être examiné avec la plus ſcrupuleuſe attention. *Antoine Maitrejan* ne craint point de dire qu'il eſt faux & exagéré. Ses raiſonnemens ne peuvent prévaloir contre l'expérience. *Lanzweerde*, médecin de Cologne, rapporte un cas ſemblable. *Spigelius*, ce fameux anatomiſte, qu'on ne ſoupçonne pas de s'être laiſſé tromper par les apparences, voulant prouver que les nerfs ſont de parties lâches, ſuſceptibles d'être fort étendues, prend le nerf optique pour exemple, & donne le récit d'une bleſſure faite à un enfant pour un coup de pierre, qui lui avoit fait ſortir l'*œil* de l'orbite, au point qu'il pendoit juſqu'au milieu du nez. Un habile chirurgien prit ſoin de cet enfant ; l'*œil* ſe

rétablit peu-à-peu, & si bien qu'il n'en est resté aucune difformité. *Guillemeau* admet la possibilité de la réduction de l'*œil* qui a été poussé hors de l'orbite par une cause violente.

On sent assez que ces principes doivent paroître absurdes à ceux qui prendroient le terme de réduction à la lettre, comme si la chûte de l'*œil* étoit simplement une maladie par situation viciée, pour me servir de l'expression des anciens pathologistes, & qu'on parlât de le remettre comme on réduit une luxation. Il est néanmoins certain que les anciens replaçoient l'*œil*, & comptoient beaucoup sur une compression violente par le moyen d'un bandage convenable pour le soutenir & favoriser sa réunion.

Ceux qui, à l'exemple de *Maitrejan*, n'admettent dans ces faits que ce qu'ils y entrevoient de vraisemblable, auroient peut-être moins douté des principales circonstances qu'on y détaille, s'ils eussent connu bien précisément la disposition relative de l'*œil* & de l'orbite dans l'état naturel. Le plan du bord de chaque orbite est oblique, & se trouve plus reculé, ou plus en arriere vers la tempe que vers le nez. Le globe de l'*œil* est fixé du côté du nez, & déborde antérieurement le plan de l'orbite. Il est donc manifeste, par la seule inspection, que le globe de l'*œil* dans l'état naturel est en partie hors de l'orbite. Si l'on considere ensuite que le nerf optique est fort lâche, pour suivre avec aisance tous les mouvemens que le globe fait autour de son centre par l'action de ses différens muscles, on n'aura pas de peine à concevoir qu'au moindre gonflement, l'*œil* ne puisse saillir d'une maniere extraordinaire, & qu'il ne faut pas un si grand désordre qu'on pourroit se l'imaginer, pour le faire paroître tout-à-fait hors de l'orbite, sans que le nerf optique soit rompu ou déchiré. Il y auroit donc une grande impéritie de se décider trop précipitamment à faire l'extirpation du globe de l'*œil* dans le cas où on le croit tout-à-fait détaché de l'orbite, & comme pendant sur la joue.

Le cancer de l'*œil* est une maladie très-formidable

par sa nature, & par la difficulté d'user des secours applicables en toute autre partie. De grands chirurgiens ont surmonté ces obstacles; ils nous ont laissé dans leurs ouvrages, les exemples de leur savoir & de leur habileté dans ces cas épineux. Je vais exposer la doctrine des autres sur l'extirpation de l'*œil*, en suivant l'ordre des temps. C'est sur-tout dans un dictionnaire encyclopédique qu'on doit placer l'histoire des arts; elle est toujours intéressante; par elle on rassemble les traits de lumiere qui ont éclairé chaque âge, & l'on dissipe les tenebres, qui, de temps à autre, ont obscurci les meilleures idées. On n'est pas obligé de remonter fort loin pour trouver les premieres notions de l'opération dont il s'agit; & contre la marche naturelle des arts & des sciences qui vont ordinairement d'un pas plus ou moins rapide vers leur perfection, on voit que ceux à qui nous sommes redevables des premiers détails, ont travaillé plus utilement qu'aucun de leurs successeurs. De-là la nécessité d'étudier les anciens, & de ne pas ignorer leurs découvertes & leurs observations.

C'est dans un traité allemand sur les maladies des *yeux*, publié à Dresde en 1583, par *George Bartisch*, qu'on trouve la premiere époque de la pratique d'extirper l'*œil*. L'auteur a orné son ouvrage de beaucoup de figures, & y a fait représenter plusieurs maladies qui exigent cette opération. Il propose un instrument en forme de cuiller, tranchante à son bec, pour cerner l'*œil*, & le tirer de l'orbite. Treize ans après la publication de cet ouvrage, *Fabrice de Hilden* eut occasion d'extirper un *œil*; il fit construire l'instrument de *Bartisch*, & en fit l'essai sur des animaux. Il reconnut que son usage étoit incommode & dangereux; qu'il étoit trop large pour pouvoir être porté jusque dans le fond de l'orbite, & y couper le nerf optique, avec les muscles qui y sont implantés; qu'ainsi il faudroit laisser la moitié du mal, ou fracturer les parois de l'orbite, en poussant l'instrument avec violence dans le fond de cette cavité pour l'extirpation radicale. *Fabrice de Hilden* imagina un autre instrument, dont

il s'est servi avec grand succès. C'est un bistouri, mousse à son extrêmité comme le couteau lenticulaire, de crainte d'offenser les parois de l'orbite. Le tranchant est en dedans; la tige qui le porte est un peu courbe, ni plus ni moins dit l'auteur, que sont les couteaux dont on se sert pour creuser les cuillers de bois. Il en avoit fait le modele en plomb, en prenant les dimensions nécessaires sur une tête de squelette.

Pour se servir de cet instrument, après avoir mis le malade en situation sur une chaise, *Fabrice de Hilan* prit tout ce qu'il put saisir de l'excroissance cancéreuse de l'*œil* dans une bourse de cuir, dont les cordons furent serrés sur la tumeur, afin de pouvoir la tirer un peu en dehors, & faciliter l'opération. Cette méthode est préférable aux anses de fil, qu'on forme par deux points d'aiguille donnés crucialement, parce que les humeurs contenues dans la tumeur qu'on veut extirper, venant à s'écouler, les membranes s'affaissent, la tumeur devient flasque, & l'opération plus difficile. L'excroissance saisie dans la bourse, l'opérateur fit une incision à la conjonctive pour couper les attaches de la tumeur avec les paupieres. Il porta alors dans le fond de l'orbite l'instrument que je viens de décrire, avec lequel il coupa au derriere le globe de l'*œil* le nerf optique & les muscles qui l'entourent à leur origine. L'opération ne fut ni longue ni douloureuse; & le malade pansé avec des remedes balsamiques, fut guéri en peu de temps.

Tulpius qui n'ignoroit pas le succès de cette opération, laissa mourir une fille d'un cancer à l'*œil* par l'omission de ce secours. Dans le même temps, les astes de l'art nous montrent une autre personne qui est la victime d'une opération pratiquée d'une maniere cruelle. *Bartholin* dans ses histoires anatomiques, fait mention d'un homme à qui on arracha l'*œil* carcinomateux avec des tenailles, & qui en mourut le quatrieme jour.

On lit dans la collection posthume des observations medico-chirurgicales de *Job à Meckreen*, qu'il a fait l'extirpation de l'*œil* à Amsterdam à une fille de 8 ans. L'instrument qu'on a fait graver, est précisément la

cuiller tranchante de *Bartisch*. Voilà un instrument défectueux qui se trouve entre les mains d'un très-habile homme, cent ans ou environ après avoir été inventé, quoiqu'il eût été proscrit presque aussi-tôt par la censure de *Fabrice de Hilden* : censure que *Job à Mechreen* avoit connoître, puisqu'il cite cet auteur en plusieurs occasions.

Bidloo rapporte quatre observations sur l'heureuse extirpation du globe de l'*œil* ; il se servit d'un bistouri droit qui faisoit angle avec le manche ; son procédé n'a pas été méthodique ; car il a été obligé d'employer à différentes reprises le bistouri & des ciseaux. Quoi qu'il en soit, il a guéri ses malades, & la réussite est un argument en faveur de l'opération.

Jusqu'ici nous n'avons pu citer que des étrangers. Je n'ai rien trouvé sur l'extirpation de l'*œil* dans les écrits de nos compatriotes avant *la Vauguyon*. Ce médecin dans un traité d'opérations de chirurgie, imprimé en 1696, recommande l'extirpation de l'*œil* cancéreux, en se contentant de dire qu'il faut le disséquer avec une lancette. Un autre médecin dans une pathologie de chirurgie regarde comme incurable le cancer de l'*œil* ; il ne conseille que la cure palliative. Il cite l'opération pratiquée par *Fabrice de Hilden*, en disant qu'elle est trop délicate pour qu'on l'entreprenne sans de grandes précautions. Un chirurgien a commenté ce texte de *Verduc*, & il dit qu'il faut que l'opérateur, pour entreprendre une telle affaire, soit comme forcé par les instances réitérées du malade & des assistans, à cause de l'incertitude du succès d'une cure presque absolument déplorée. Nous reconnoissons là le langage d'un chirurgien timide, qui n'a aucune expérience personnelle, & qui a négligé de s'instruire par celle des autres. *Antoine Maitrjan*, dont le traité sur les maladies de l'*œil* a joui jusqu'ici d'une estime générale, proscrit l'extirpation de l'*œil*, ou plutôt il se contente de prescrire quelques remedes palliatifs pour éloigner, autant qu'il est possible, les suites funestes du cancer de l'*œil*.

Parmi les auteurs françois, il n'y a que *St. Yves* qui soit entré dans quelques détails très-succincts, sur la pratique

pratique de cette opération. Il passoit, au moyen d'une aiguille, une soie à travers le globe pour le soulever pendant l'extirpation; il ne décrit point le procédé qu'il suivoit, & il se borne à dire, que les malades sont guéris en peu de temps.

Heister, attentif à recueillir toutes les méthodes qui sont venues à sa connoissance pendant 40 ans d'une application continuelle, est fort court sur l'extirpation de l'*œil*; en admettant la nécessité de cette opération, il prétend qu'il ne faut pas d'autre instrument pour la faire qu'un bistouri droit ordinaire. L'expérience & la raison ne sont pas favorables à une assertion aussi hasardée.

On voit par cet exposé, qu'on n'a point encore de regles précises sur le manuel d'une opération, dont la nécessité & l'utilité ne peuvent être équivoques. *Fabrice de Hilden* est le seul qui ait décrit son procédé avec quelque attention: il n'a point eu d'imitateur; le silence, la négligence ou la timidité des auteurs modernes sur ce point sont difficiles à concevoir. La perte infaillible des malades à qui l'on ne fera point cette opération, les cures heureuses qu'on lui doit, devoient animer les praticiens à la perfectionner & à la rendre aussi simple & aussi facile qu'elle est avantageuse. Consulté plusieurs fois dans des cas qui exigeoient cette opération, je me suis fait une méthode que la structure de l'*œil*, ses attaches & ses rapports avec les parties circonvoisines m'ont fait concevoir comme la plus convenable; elle a eu l'approbation de l'académie royale de chirurgie, & plusieurs personnes l'ont pratiquée depuis moi avec succès.

Il faut d'abord inciser les attaches de l'*œil* avec les paupieres, comme *Hildanus* l'a fort bien remarqué. Il ne faut pas d'instrument particulier pour cela: mais cette incision peut être faite avec plus ou moins de méthode. Inférieurement, il suffit de couper dans l'angle ou repli que font la conjonctive & la membrane interne de la paupiere. On doit penser en même temps à l'attache fixe du muscle petit oblique, sur le bord inférieur de l'orbite du côté du grand angle: sur

périeurement, il faut diriger la pointe de l'instrument pour couper le muscle releveur de la paupiere supérieure avec la membrane qui le double ; & en faisant glisser un peu le bistouri de haut en bas du côté de l'angle interne, on coupera le tendon du grand oblique. Dès-lors, l'*œil* ne tient plus à la circonférence antérieure de l'orbite : il ne s'agit plus que de couper dans le fond de cette cavité le nerf optique & les muscles qui l'environnent : cela se fera d'un seul coup de ciseaux appropriés à cette section. Les lames en sont courbes du côté du plat. Il paroît assez indifférent de quel côté on porte la pointe des ciseaux dans le fond de l'orbite. Dans l'état naturel, l'obliquité du plan de l'orbite, & la situation de l'*œil* près de la paroi interne prescrivent de pénétrer dans l'orbite du côté du petit angle, en portant la concavité des lames sur la partie latérale externe du globe ; mais comme la protubérance de l'*œil* & la tuméfaction contre-nature ne garde aucunes mesures, & que les végétations fongueuses se font vers les endroits où il y a naturellement le moins de résistance ; c'est le côté du petit angle qui se trouve ordinairement le plus embarrassé. Il sera donc au choix du chirurgien d'entrer dans l'orbite avec ses ciseaux courbes du côté qui lui paroîtra le plus commode : les muscles & le nerf optique étant coupés, les ciseaux fermés servent comme d'une curette pour soulever l'*œil* en dehors ; c'est ce que *Bartisch* prétendoit faire avec sa cuiller tranchante. L'opération est fort simple de la façon dont je viens de la décrire ; & l'on sent assez qu'ayant pris de la main gauche l'*œil*, qui tient encore par de graisses mollasses & extensibles, il faut les couper avec des ciseaux qu'on a dans la droite.

L'extirpation de l'*œil* avec tout autre instrument n'est réglée par aucun précepte ; on fait abstraction de tout ordre opératoire relatif à la situation & à l'attache des parties. Au contraire, dans l'opération que je recommande, chaque mouvement de la main est dirigé par les connoissances anatomiques ; il n'y en a aucun qui n'ait un effet déterminé. L'opération se fait

promptement & avec précision, chaque procédé est raisonné & va directement au but que l'opérateur se propose; enfin il y a une méthode, & l'on n'en voit point dans l'opération pratiquée avec le bistouri seulement.

Si la glande lacrymale étoit engorgée, il faudroit la détacher de sa fosse particuliere avec la pointe des ciseaux courbes; après que l'*œil* seroit extirpé, ainsi que toutes les duretés skirreuses qui pourroient être restées dans l'orbite. Cette attention tient aux préceptes généraux de l'extirpation des tumeurs cancéreuses: les pansemens doivent être desficatifs avec des substances balsamiques, afin de réprimer les graisses qui ont grande disposition à se boursoufler, parce que rien ne les contient & qu'il faut conserver un vuide dans l'orbite pour placer un *œil* artificiel.

Œil Artificiel. La chirurgie ne s'occupe pas seulement du rétablissement de la santé, elle détermine des moyens qui suppléent aux choses qui manquent: la connnoissance de ces moyens est un point capital dans la chirurgie, & la maniere de donner des secours aux parties qui manquent naturellement ou par accident, forme une classe générale des opérations, connue sous le nom de *prothese*. Voyez *Prothese*.

Le moyen dons nous parlons ici, n'est point curatif, & n'aide à aucune fonction; c'est un objet de pure décoration, sur la construction duquel le chirurgien doit donner ses conseils.

Les *yeux artificiels* peuvent être faits d'or, d'argent ou d'émail. Les yeux d'or ou d'argent doivent être peints ou émaillés de façon à imiter la couleur naturelle. L'inconvénient d'un *œil* de métal est de gêner par son poids, & de procurer un écoulement d'humeur chassieuse fort incommode. L'*œil* de verre ou d'émail est bien plus léger, & l'on n'en emploie point d'autres; il y a des ouvriers à Paris qui les font en imitant si parfaitement les couleurs de l'*œil* sain, qu'on ne s'apperçoit pas que celui qui porte un *œil artificiel*, soit privé de l'un de ses yeux. *Fabrice d'Aquapendente*

fait le même éloge des yeux de verre qu'on construisoit de son temps à Venise.

L'*œil artificiel* doit être différemment configuré, suivant les cas où son application est nécessaire. Lorsqu'on a perdu les humeurs de l'*œil* à l'occasion d'une plaie ou d'un abscès qu'il a fallu ouvrir, &c. les membranes qui composent le globe sont conservées; il reste un globe informe, une espece de moignon qui fait les mêmes mouvemens que l'œil sain par l'action des muscles. Dans ce cas, l'*œil artificiel* est un hémisphere alongé, dont la partie concave s'adapte sur le moignon de l'*œil*. On est bientôt habitué à porter cette machine qu'on glisse très-facilement sous les paupieres; on la porte tous les jours, & on l'ôte le soir pour la laver, & on la remet le matin. Cette précaution journaliere n'est pas indispensablement nécessaire; mais la propreté l'exige autant que l'amour-propre.

L'*œil artificiel* crasseux est comme un vase de porcelaine mal nettoyé faute de soin, les moins clairvoyans s'appercevroient de l'artifice.

Si l'on a perdu le globe de l'*œil* par extirpation, la cavité de l'orbite est plus ou moins remplie d'une chair vermeille dont les bourgeons ont été fournis par les graisses qui entouroient l'*œil* extirpé. Dans ce cas l'*œil artificiel* doit avoir postérieurement une surface plus ou moins convexe; ordinairement il lui faut à-peu-près la figure d'un noyau d'abricot; mais si les choses étoient disposées de façon que rien ne pût tenir dans l'orbite, il y auroit encore une ressource pour éviter le désagrément d'être défiguré, faute de pouvoir faire usage d'un *œil artificiel*. *Ambroise Paré* a prévu ce cas; il fait porter l'*œil artificiel* à l'extrêmité d'un fil de fer applati & couvert de ruban qui passera par-dessus l'oreille & autour de la moitié de la tête. Dans le cas où l'on auroit été obligé d'extirper les paupieres cancéreuses avec l'*œil*, ou en conservant l'*œil* sain, on pourroit, au-lieu d'une lame d'acier élastique, porter un *œil* garni de paupieres, ou seulement de paupieres artificielles. Le besoin suggérera tous les artifices capables de réparer les difformités. [Y]

ŒSOPHAGE (CORPS ÉTRANGERS DANS L'). L'introduction des corps étrangers dans le conduit des alimens, occasione des accidens plus ou moins pressans, suivant la nature & la figure de ces corps. On ne peut pas réduire cette matiere à des principes dont le seul développement puisse fournir une théorie capable de nous conduire dans la pratique; c'est à l'expérience à nous instruire exactement sur ces cas. Le premier *volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie* contient une collection très-étendue de faits relatifs à ce sujet. M. *Hevin* les a rangés sous quatre classes: dans la premiere on voit les cas où l'on peut enfoncer les corps étrangers dans l'estomac sans danger: dans la seconde classe sont compris les corps qu'il faut retirer: on examine dans la troisieme les circonstances où l'on est obligé d'enfoncer les corps qu'il faudroit retirer: & enfin dans la quatrieme, on expose les cas où les corps étrangers ne peuvent être retirés ni enfoncés, ni rejettés par les voies naturelles.

Nous renvoyons à cet ouvrage le détail de tous ces faits, qui tiendroient trop de place dans ce dictionnaire, & qui perdroient par abréviation leur principal mérite, qui est d'instruire fidelement & complétement. Nous nous contenterons de parler de quelques instrumens, qu'on peut employer pour retirer les corps étrangers arrêtés dans l'*œsophage*.

Pour éviter les inconvéniens de la pointe du crochet dont quelques praticiens se sont servi, M. *Petit* en a imaginé un qui est formé d'une tige ou stylet d'argent flexible, ou de deux fils d'argent tournés l'un sur l'autre en spirale. L'extrêmité est recourbée & forme un petit anneau propre à engager le corps étranger.

Le même auteur a encore inventé dans les mêmes vues un instrument dont le succès est beaucoup plus sûr, à cause de la multiplicité d'anneaux dont il est fourni, lesquels peuvent les uns ou les autres se présenter du côté du corps étranger & l'engager. Cet instrument est formé d'une tige d'argent flexible ou de

baleine, à l'extrêmité de laquelle sont attachés plusieurs petits anneaux, de maniere qu'ils peuvent se mouvoir librement en différens sens, & se présenter de tous côtés à la surface des parois de l'*œsophage*.

On peut aussi se servir d'une canule flexible, armée d'une éponge.

Le balai de l'estomac, décrit au mot *balai*, est aussi fort propre à repousser des corps étrangers arrêtés dans l'*œsophage*, à les retirer, s'il est possible, & à changer au moins leur mauvaise détermination en une meilleure.

Nous avons parlé des corps étrangers arrêtés dans l'*œsophage* au mot *bronchotomie*, qu'il est à propos de consulter pour compléter cet article.

Les instrumens que nous venons de décrire sont bien préférables à la tige de porreau, dont se servent les gens qui ne sont pas de l'art, avec plus d'envie d'être utiles que de discernement; car le porreau peut se casser dans l'*œsophage*, & augmenter les accidens. Il n'y a rien de mieux qu'une bougie longue & grosse comme le bout du petit doigt : on peut au défaut d'instrumens s'en servir utilement après l'avoir trempée dans l'huile d'amandes douces, & maniée un peu pour la rendre souple & flexible.

On peut & l'on doit dans quelques circonstances faire une opération pour tirer les corps étrangers engagés dans l'*œsophage*; on lui a donné le nom d'*œsophagotomie*. Voyez cet *article*.

Plaies de l'œsophage. Voyez au mot PLAIE.

ŒSOPHAGOTOMIE. Opération qu'on fait à l'œsophage pour tirer les corps étrangers qui y sont arrêtés, qui ne peuvent être ni retirés ni enfoncés, & dont le sejour dans cette partie feroit une cause d'accidens funestes. *Voyez* dans l'article précédent les secours qu'on peut donner contre les corps étrangers de l'œsophage; & l'article *bronchotomie*, où l'on voit que la ponction de la trachée-artere ayant rétabli la respiration, très-gênée par un corps étranger dans l'œsophage, on a pu enfoncer ce corps étranger dans l'estomac par des moyens ordinaires : ce qui a dispensé de l'*œsophagotomie*.

M. *Guattani*, chirurgien de l'hôpital général de Rome, & premier chirurgien de sa sainteté en survivance, a communiqué en 1747 à l'académie royale de chirurgie, dont il est associé, une dissertation, imprimée dans le troisieme volume de ses mémoires, dans laquelle il établit la possibilité de l'incision de l'œsophage, d'après plusieurs dissections anatomiques, & plusieurs expériences sur des animaux vivans. Il fait observer que l'incision doit toujours se faire à gauche, parce que l'œsophage, suivant la remarque de M. *Winslow*, n'est point couché sur le milieu des vertebres, mais qu'il est situé à la gauche de la trachée-artere. [Y]

OIGNON, *terme de chirurgie vulgaire*, est une dureté qui vient au pié à la base du gros orteil : c'est une espéce de cors. Lorsque sa racine est simplement dans la peau, il n'est que cutané : quelquefois ses racines vont jusqu'aux ligamens & au périoste.

Ces *oignons* sont quelquefois fort douloureux, s'enflamment & suppurent. J'ai vu un amas de synovie sous l'enveloppe calleuse d'un *oignon* ; le malade a guéri par l'usage de l'esprit de térébenthine introduit dans la plaie.

Les *oignons* sont en général plus incommodes que dangereux : on les diminue en les coupant, après avoir fait tremper le pié dans le bain tiede ; il ne faut pas aller trop au vif crainte d'accident ; par une longue macération réitérée, on parvient à les détacher sans se servir d'instrument tranchant.

Le meilleur topique est le galbanum ou la gomme ammoniac amollie dans le vinaigre & appliqués en forme d'emplâtre. *Voyez* ce que nous avons dit au mot *cors*. [Y]

OMPHATOCELE. Tumeur qui se fait au nombril par le déplacement des parties contenues dans le bas-ventre. *Voyez* EXOMPHALE. [Y]

ONDULATION, se dit du mouvement d'un fluide épanché dans une cavité. Quelques auteurs confondent l'*ondulation* & la fluctuation, & regardent ces termes comme synonymes. Il paroîtroit plus d'exactitude à

distinguer leur signification, & à appeller *fluctuation* le mouvement qu'on imprime à une colonne du fluide épanché, *voyez* FLUCTUATION; & entendre par *ondulation* le sentiment que le malade a du mouvement de la liqueur qui flotte dans une cavité. Ainsi le sentiment d'*ondulation* est un signe de l'hydropisie de poitrine, quoiquelle ne se puisse manifester par la fluctuation. [Y]

ONGLE. Mot employé pour exprimer deux maladies des yeux fort différentes; l'une connue sous le nom latin *unguis*, dont nous allons parler dans cet article; & l'autre que nous décrirons au mot *onyx*.

L'*ongle* est une maladie de l'*œil*, qui consiste en une excroissance plate qui s'étend sur la conjonctive; elle commence ordinairement au grand angle, & va par degrés jusqu'à la cornée transparente qu'elle couvre enfin tout-à-fait. Les Grecs l'ont nommée *pterygium*, qui signifie *petite aile*; & les latins *pannus* ou *panniculus*, & *unguis*, parce que cette excroissance est à-peu-près de la grandeur & de la figure d'un *ongle* de la main.

Les anciens ont reconnu trois especes d'*ongles*: un membraneux, parce qu'il ressemble à une membrane charnue; le second adipeux, parce qu'il est plus blanchâtre que le précédent, & qu'il semble être de la graisse congelée. Ils ont nommé le troisieme *variqueux*, parce qu'il paroît tissu de beaucoup d'arteres & de veines assez grosses; c'est celui qu'on appelle proprement *pannus*. Il est le plus fâcheux de tous, parce qu'il est susceptible d'inflammation, de douleur, & d'ulcération.

Le prognostic de l'*ongle* n'est point équivoque: si on ne le guérit pas, il prive celui qui en est attaqué de l'usage de la vue. Il faut donc nécessairement employer les secours qui conviennent pour le détruire.

La cure de l'*ongle* est différente, suivant son état: s'il est mediocre & récent, on peut, selon *Maitrejan*, l'atténuer & le dessécher par les collyres secs, avec le vitriol blanc, le sucre candi, l'os de seche, l'iris de Florence, la poudre de tuthie, &c. On y ajoute du verre

verre ou du cryſtal ſubtilement pulvériſé : chaque particule de cette ſubſtance conſerve des angle tranchans qu'on apperçoit au microſcope, & qui ſervent à excorier la ſuperficie de l'*ongle*. Ces ſcarifications imperceptibles procurent l'écoulement de l'humidité qui abreuve cette membrane contre-nature, & elles y attirent une légere ſuppuration. L'auteur aſſure s'en être ſervi pluſieurs fois ſans aucun inconvénient, & avec beaucoup de ſuccès.

Si par ces remedes, ou autres ſemblables, on n'a pu parvenir à deſſécher & détruire l'*ongle*, il faut faire l'opération.

On prépare d'abord une aiguille un peu longue & ronde : on la détrempe en la faiſant rougir à la flamme d'une chandelle, & on la courbe ſuivant qu'on le juge à-propos ; on en émouſſe enſuite la pointe ſur une pierre à éguiſer, afin qu'elle ne pique point, & qu'elle ſe gliſſe plus aiſément entre l'*ongle* & la conjonctive, ſans bleſſer cette membrane.

Pour faire l'opération, on enfile cette aiguille d'un fil de ſoie retors : l'opérateur aſſis fait aſſeoir le malade par terre, & lui fait renverſer & appuyer ſa tête ſur ſes genoux ; ou le chirurgien peut reſter debout & faire aſſeoir le malade dans un fauteuil dont le doſſier puiſſe ſe renverſer. Un aide tient une paupiere ouverte, & le chirurgien l'autre. Celui-ci paſſe ſon aiguille par-deſſous l'*ongle*, vers ſon milieu, enſorte qu'il le comprenne entiérement. Lorſque le fil eſt paſſé, & que l'aiguille eſt ôtée, le chirurgien prend avec le pouce & le doigt index de chaque main, & le plus près de l'œil qu'il peut, une extrêmité du fil qui doit être ſimple, & le fait gliſſer comme en ſciant par-deſſous l'*ongle*, vers ſa racine du côté du grand angle ; il le ramene enſuite de la même maniere vers la cornée tranſparente. Si l'*ongle* eſt trop adhérent, & que le fil ne puiſſe pas paſſer, on tient les deux extrêmités du fil d'une main, & en ſoulevant un peu l'*ongle* par ſon milieu, on le détache en le diſſéquant avec une lancette armée, c'eſt-à-dire affermie ſur ſa chaſſe par le moyen d'une bandelette de linge qui ne laiſſe que la

pointe découverte : on détache toutes les adhérences ; ayant ſoin de ne point intéreſſer le globe de l'œil.

Lorſque l'*ongle* eſt bien ſéparé, on le lie avec le fil vers ſon milieu, & avec la lancette ou de petits ciſeaux bien tranchans, on coupe l'*ongle* par ſes extrêmités. Il faut bien prendre garde d'entamer la caroncule lacrymale en détruiſant l'attache de l'*ongle*, parce qu'il pourroit en réſulter un larmoyement involontaire.

Après l'opération, on lave l'œil, on y ſouffle de la poudre de tuthie & de ſucre candi ; on met deſſus une compreſſe trempée dans un collyre rafraîchiſſant. On panſe enſuite l'œil avec les remedes propoſés pour les ulceres ſuperficiels de l'œil, & on les continue juſqu'à la fin de la cure.

Maitrejan ayant extirpé un *ongle* de la maniere ſuſdite, fut obligé pour arrêter le ſang, de ſe ſervir d'une poudre faite avec parties égales de gomme arabique & de bol, & une ſixieme partie de colchotar. Le même auteur ayant eu occaſion de faire l'opération d'un *ongle* dont les vaiſſeaux étoient gros, le lia près du grand angle, & ſe contenta de couper l'autre extrêmité. La ligature tomba cinq à ſix jours après, & par ce moyen il ne fut point incommodé de l'écoulement du ſang. J'ai fait pluſieurs fois cette opération avec ſuccès. [Y]

ONGLE ENTRÉ DANS LA CHAIR. Maladie qui occaſione des douleurs très-vives, & qui fait venir une excroiſſance fongueuſe dans le coin de l'*ongle*. C'eſt ordinairement celui du gros orteil à qui cela arrive, parce que les chauſſures trop étroites enfoncent la chair ſur la partie tranchante de l'*ongle*. Quand le mal commence, on peut en prévenir les ſuites en ſe faiſant chauſſer plus au large, & en raclant avec un verre la ſurface de l'*ongle*. Quand le mal a fait des progrès, il faut détruire la chair fongueuſe avec la poudre d'alun calciné, & couper avec de petites tenailles inciſives la portion de l'*ongle* qui entre dans la chair, pour en faire enſuite l'extraction. Voici comment *Fabrice d'Aquapendente* traitoit cette maladie :

il écartoit avec une petite ſpatule la chair de l'*ongle*, & il dilatoit cet endroit avec de la charpie ſeche, fourrée entre la chair & l'*ongle*. Cela fait, il coupoit l'*ongle* en long près de l'endroit où il eſt adhérent à la chair, & il l'arrachoit ſans violence; il procédoit ainſi pluſieurs jours de ſuite, dilatant, coupant, & arrachant, juſqu'à ce que toute la partie de l'*ongle* qui entroit dans la chair fut enlevée. On a vu quelquefois les plus violens accidens être les ſymptomes de ce mal; tels que fievre conſidérable, mouvemens convulſifs, & le délire: les ſaignées, les calmans, & même les narcotiques, deviennent néceſſaires; mais on calme bien plus promptement & plus efficacement, en ôtant la cauſe de la douleur par une opération très-douloureuſe à la vérité, mais qui n'eſt que momentanée, & qui aſſure une guériſon prochaine, & la ceſſation ſubite des vives douleurs. Le panſement exige à peine l'application d'une compreſſe trempée dans l'eau vulnéraire, à moins qu'il n'y ait des chairs à détruire; mais elles s'affaiſſent bientôt d'elles-mêmes, & cedent à l'application des remedes ſpiritueux & deſſicatifs.

ONYX. Maladie de l'œil, connue en françois ſous le nom d'*ongle*; c'eſt un amas de pus dans la chambre antérieure, entre l'iris & la cornée tranſparente; c'eſt la ſuite d'un hypopion qui s'eſt ouvert de lui-même au-dedans de l'œil. Cette collection purulente fait une tache ſemblable au croiſſant qui eſt à la racine des ongles, ce qui lui a fait donner le nom d'*ongle*, *onyx* ſignifiant la même choſe en grec. *Voyez* HYPOPION. [Y]

OPERATEUR. Celui qui opere de la main ſur le corps de l'homme, pour lui conſerver ou lui rétablir la ſanté. L'opération étant le caractere diſtinctif de la partie de l'art de guérir connue ſous le nom de *chirurgie*, l'on n'a ſouvent cherché dans le chirurgien que la qualité d'*opérateur*. Nous avons démontré au mot *chirurgie*, l'erreur de ceux qui en auroient une ſi fauſſe idée. On peut cependant conſidérer par abſtraction, le chirurgien comme *opérateur*, & déterminer quelles qualités il doit avoir pour exercer avec habileté les opérations, & comment il peut acquérir ces qualités.

Suivant *Celse* qui a fait de la chirurgie le plus bel éloge, les fonctions de cet art ne seroient dévolues qu'à de jeunes gens. Il faut, dit-il expressément, que le chirurgien soit jeune, ou du moins peu avancé en âge, ce qui ne doit sans doute s'entendre que des éleves : car *Hippocrate* qui a cultivé la chirurgie avec tant de soins, & de succès, & tous ceux qui dans l'antiquité l'ont enrichie de leurs découvertes, n'étoient sûrement pas dans la premiere jeunesse, lorsqu'ils s'immortalisoient en contribuant par leurs travaux aux progrès d'une science & d'un art qui exige tant d'expérience & d'études. Le chirurgien, continue *Celse*, doit avoir la main ferme, adroite, & jamais tremblante ; qu'il se serve de la gauche comme de la droite ; qu'il ait la vue claire, perçante ; qu'il soit courageux, & ne s'abandonne point à la compassion, *animo intrepidus, immisericors.* Les interprêtes ont souvent mal rendu ce dernier terme, en le traduisant par ceux d'*impitoyable* & d'*insensible.* Un chirurgien ne peut assez adoucir, par la sensibilité qu'il marque au malade, les douleurs qu'il est obligé de lui faire sentir. *Celse*, cet auteur si élégant, & qui a écrit avec tant de précision, semble avoir prévu le mauvais sens qu'on pouvoit prêter à son expression ; car il l'a commentée par deux ou trois phrases dont le résultât est de dire que le chirurgien doit opérer sans s'émouvoir, & comme si les plaintes du malade ne faisoient aucune impression sur lui, ce que ne rendent point les termes d'*insensible* ou d'*impitoyable.*

Pour envisager la chirurgie du côté des opérations, nous distinguerons deux sortes d'opérations. 1°. Les opérations réglées qu'on peut apprendre sur les cadavres ; 2°. celles que nous appellons *cas de chirurgie*, qui sont toutes des opérations singulieres ; telles sont toutes celles dont le hasard fournit les occasions, qu'on n'apprend point par le même exercice, & qu'on n'est en état de pratiquer que par les lumieres de l'esprit acquises par l'étude. Les premieres, c'est-à-dire les opérations qu'on peut essayer sur les cadavres, sont en très-petit nombre ; telles sont l'ampu-

tation des membres, le trépan, la lithotomie, l'empyeme, & quelques autres. Le temps qu'il faut pour acquérir la facilité d'exercer ces opérations sur les corps morts, est fort borné. Un chirurgien qui a appris l'anatomie, & qui sait diriger un scalpel pour dégraisser un muscle, chose qui est très-facile, a beaucoup plus d'adresse qu'il n'en faut pour faire une amputation ou toute autre opération. N'y a-t-il pas des payfans, des manœuvres grossiers, qui font avec la plus grande dextérité sur des animaux des opérations qui passent pour les plus délicates & qui le sont en effet? Celles qu'on estime les plus difficiles, ne sont qu'une dissection grossiere & fort aisée, en ne les regardant que du côté du manuel, & de la dextérité qu'on requiert pour les pratiquer. Ce n'est pas par l'exercice continuel qu'on devient bon *opérateur;* les mains sont toujours suffisamment disposées pour exécuter ce que l'intelligence prescrit. Il seroit ridicule de penser qu'un habile chirurgien, qui, par exemple, n'auroit pas fait l'opération du trépan, fut moins en état de la faire, qu'un médiocre qui l'auroit pratiquée depuis trois mois. On sait que les grandes opérations ne sont pas journalieres hors des hôpitaux; & dans les hôpitaux mêmes, on n'est pas surpris d'être plusieurs années sans trouver l'occasion d'en pratiquer la plus grande partie. De plus, quand les opérations seroient plus fréquentes dans les hôpitaux, on sait qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de spectateurs qui puissent voir l'*opérateur;* souvent en l'incommodant beaucoup, & toujours en s'incommodant eux-mêmes, & s'empêchant mutuellement de rien voir distinctement.

D'ailleurs que peut-on apprendre en voyant opérer? Si l'on y fait sérieusement réflexion, on réduira à peu de chose cet exercice des yeux. N'est-il pas hors de doute qu'aussi-tôt que l'instrument entre dans les chairs, il se dérobe à la vue, & qu'il n'y a plus que celui qui le conduit qui sache précisément ce qu'il fait. Le spectateur qui ne seroit pas instruit par la théorie de tout ce qu'il y a à faire pour exécuter l'opération;

qui n'en connoîtroit pas les différens temps, qui ne sauroit pas de quelle importance il est de ménager certaines parties ; qui n'auroit aucune notion sur les raisons qu'il y a d'en couper d'autres, que leur usage sembleroit devoir faire respecter : un tel spectateur est là comme un automate ; & celui qui est instruit des préceptes qui regardent la méthode d'opérer, peut seulement imaginer à-peu-près ce que fait l'*opérateur* dans les différens instans de l'opération. Voilà à quoi se réduit toute l'instruction que peut lui procurer la fonction de spectateur. Et comment réduiroit-il en acte, & imiteroit-il ce qu'il a vu, puisqu'il ne peut par cet exercice des yeux, acquérir les connoissances nécessaires ?

La chirurgie, considérée même comme l'art d'opérer, ne peut être un art d'imitation, & où il ne s'agisse que d'avoir de l'adresse pour bien faire. On n'apprend essentiellement la méthode d'opérer que par la lecture réfléchie des auteurs qui ont le mieux traité cette matiere. Il faut sans contredit voir pratiquer les maîtres de l'art, mais on ne le voit utilement que lorsque l'esprit est muni des connoissances requises. Les yeux ne voient rien. C'est l'esprit qui voit par les yeux ; il faut de même que ce soit l'esprit qui donne de l'adresse & de l'intelligence aux mains d'un chirurgien. Il y a quelques opérations dont on doit faire l'essai sur les cadavres ; mais l'exercice réitéré de ces essais ne supplée point à l'étude des principes : c'est ce qui fait que des gens naturellement très-adroits, font très-mal les opérations de chirurgie ; & que d'autres gens qui ne se piqueroient pas de plus d'adresse que d'autres dans les choses ordinaires de la vie, font avec une habileté merveilleuse les opérations de la chirurgie ; il n'y a que l'intelligence & le savoir qui puissent conduire le chirurgien dans la plupart des opérations. *Voyez* ce que nous avons dit à ce sujet au mot *chirurgie*.

Lanfranc de Milan, qui professoit la chirurgie à Paris, sous le regne de *Philippe-le-Bel*, en 1295, parle des qualités naturelles, morales, & scientifi-

ques d'un chirurgien ; il n'en exige pas peu, & il les considere toutes relativement aux opérations ; il est court sur les qualités corporelles, il ne demande que la fermeté de la main & sa bonne conformation, avec des doigts grêles & longs. Mais du côté des connoissances de l'esprit, il requiert pour base de la chirurgie, toute la théorie de la médecine, prise dans sa plus grande étendue. En parlant de la nécessité de distinguer les tempéramens & les diverses complexions, il suppose deux hommes de même âge, qui au même lieu & à la même heure reçoivent un coup d'épée au travers du bras ; l'un est d'un tempérament chaud, & l'autre d'une complexion froide. Suivant l'opinion vulgaire, dit *Lanfranc*, la chirurgie doit donner les mêmes secours à ces deux hommes. Mais la science des complexions apprendra à les traiter diversement ; elle nous enseigne ce que l'on doit en craindre dans la cure de l'un & de l'autre. L'un sera sujet à la fievre, au gonflement de la partie, à l'inflammation & aux abscès. Il faudra donc avoir égard à ce qui s'est passé ; on s'informera s'il a perdu beaucoup de sang par sa plaie, afin de le faire saigner, s'il est besoin, à proportion de son âge & de ses forces ; on le mettra à un régime très-léger : & l'autre ne sera pas saigné ; on regardera son sang comme le trésor de la vie ; on lui permettra des alimens pour le nourrir, & peut être du vin pour soutenir ses forces. Ce n'est pas seulement le tempérament général du corps qu'il faut observer dans le traitement des maladies chirurgicales, la complexion particuliere des parties fournit au chirurgien des indications différentes. Le remede qui a à un très-haut degré la faculté astringente ou dessicative sur des chairs fermes & élastiques, ne produira pas ces effets au degré le plus foible sur des chairs molles & relâchées. Le même médicament qui résiste puissamment à la pourriture dans un cas, l'excite dans d'autres ; c'est donc par les connoissances physiques & expérimentales, par le raisonnement & le bon usage des observations, qu'on parviendra à bien diriger ses opérations ; il y a nombre d'inductions à tirer du temps, du lieu, des

faisons, & des causes extérieures. Quoiqu'en général il faille réunir les plaies, sont-ce les mêmes opérations qui procureront la réunion d'une plaie par instrument tranchant, ou par un coup de pierre, ou par la morsure d'un animal? N'y a-t-il pas une autre conduite à tenir si l'animal est enragé ou s'il ne l'est pas? *Lanfranc* cite ces exemples; & de tous les détails dans lesquels il est entré sur les différens points de doctrine nécessaire au médecin, il conclut que le chirurgien n'en doit pas moins être instruit; sans préjudice des connoissances qui lui sont particulieres: c'est le témoignage d'un médecin, il n'est pas suspect. [Y]

OPERATION. Action méthodique de la main du chirurgien sur les parties du corps de l'homme, pour lui conserver ou lui rétablir la santé.

Les *opérations* de chirurgie s'exécutent généralement en réunissant les parties divisées; en divisant ce qui est uni; en faisant l'extraction des corps étrangers, & extirpant ce qui est superflu, défectueux & nuisible; & en ajoutant ce qui manque par défaut de la nature, ou par accident. Ces quatre genres d'*opérations*, sont connus sous le nom de *synthese*, de *diereſe*, d'*exereſe*, & de *protheſe*. Voyez *ces mots* chacun à son *article*. Souvent plusieurs de ces *opérations* se trouvent réunies dans une seule; tel est un abscès qu'on ouvre, dont on tire le pus, & où il faut ensuite procurer la réunion des parties.

Les *opérations* se font suivant certaines regles générales. Les auteurs scholastiques prescrivent essentiellement quatre choses. Il faut observer, 1°. quelle est l'*opération* qu'on doit faire; 2°. pourquoi on la fait; 3°. si elle est nécessaire & possible; 4°. enfin quelle est la maniere de la faire.

On saura, dit-on, quelle est l'*opération* qu'on doit faire, par les connoissances anatomiques de la partie malade; par les lumieres qu'on aura acquises en lisant les auteurs qui ont traité des *opérations*, & pour avoir vu pratiquer ces mêmes *opérations* par les maîtres de l'art. *Voyez* OPÉRATEUR. La nature de la maladie, ses causes, ses symptomes & ses indications,

tions, doivent fournir les raisons pourquoi on la fait ; on jugera si elle est nécessaire & possible, en examinant la maladie, les forces du malade, son tempérament, les accidens qui compliquent sa maladie ; enfin la maniere de la faire est une quatrieme condition qu'on remplit par l'attention à suivre les regles que l'art prescrit pour chaque *opération*.

Quand on a eu égard à ces choses, & qu'on est déterminé à entreprendre une *opération*, il faut considérer ce qui doit se faire avant, pendant, & après. Avant l'*opération*, toutes les choses nécessaires pour la bien exécuter seront disposées. *Voyez* APPAREIL. Pendant qu'on la fait, on sera exact à mettre en pratique les différens préceptes qui concernent chaque *opération* ; & après qu'on l'a faite, on appliquera méthodiquement l'appareil : le malade sera mis en situation, & l'on apportera tous les soins convenables pour le conduire à une parfaite guérison.

Toutes les *opérations* de chirurgie ne sont pas de secours urgent ; il y en a qui toutes nécessaires qu'elles sont, peuvent être différées & remises à une saison plus favorable, comme le printemps & l'automne : l'hiver & l'été ne jouissent pas des mêmes avantages pour obtenir une heureuse guérison. L'*opération* de la taille, de la cataracte, & autres ; l'extirpation d'une loupe dont les progrès sont lents, &c. peuvent se remettre ; mais lorsqu'il y a des accidens qui peuvent mettre la vie en danger, on n'a plus d'égard aux saisons : on est quelquefois obligé de faire l'*opération* de la taille pendant l'hiver, au plus fort du froid ; comme on la fait aussi dans les chaleurs les plus excessives, lorsque les accidens pressent. Mais alors on doit avoir l'attention d'empêcher, par des précautions convenables, que les malades ne ressentent les effets de ces différentes dispositions de l'air.

Quoique l'*opération* soit le principal caractere de la chirurgie, on n'est point chirurgien pour avoir acquis quelque facilité dans l'art d'opérer ; ou plutôt quelque adresse qu'on ait, on ne possede jamais l'art d'opérer sans une infinité de connoissances que l'ignorance a

voulu faire croire étrangeres à cet égard ; & qui ſont néanmoins les lumieres ſans leſquelles les *opérations* ne ſe feront que par une routine, plus ſouvent meurtriere qu'utile. L'*opération* ne convient point dans toutes les maladies chirurgicales, c'eſt un moyen extrême qu'il ne faut mettre en uſage que lorſqu'il n'eſt pas poſſible de guérir la maladie par des voies moins douloureuſes. Lors même que les *opérations* ont lieu, elles ne ſont qu'un point du traitement, & pendant toute ſa durée, il faut que par une conduite intelligente & méthodique on diſpoſe le malade à l'*opération* ; qu'on prévienne ou qu'on détruiſe les accidens qui pourroient en empêcher le ſuccès ; & enfin que par le concours de tous les moyens ſagement adminiſtrés, on guériſſe après l'*opération*, laquelle indépendamment de la cauſe fâcheuſe, & ſouvent mortelle qui la preſcrit, eſt ſouvent par elle-même une maladie très-dangereuſe ; voudroit-on faire conſiſter la capacité & le mérite d'un chirurgien à ſavoir mutiler avec hardieſſe ? Le ſuccès des grandes *opérations* eſt à la verité le triomphe des chirurgiens ; mais ce triomphe même peut être la honte de la chirurgie. L'*opération* eſt la premiere & l'unique reſſource d'un prétendu chirurgien qui n'eſt qu'opérateur. Toute ſa gloire & ſon profit ſe trouvent dans les *opérations* qu'il fait ; il cherche à les multiplier ; il trouve qu'il n'en fait jamais aſſez ; au-contraire, un vrai chirurgien, un homme ſavant & expérimenté cherche à ne compter ſes ſuccès que par les *opérations* qu'il a ſu prévenir, & par les membres qu'il a pu conſerver. [Y]

Opération Céſarienne. *Opération* de chirurgie par laquelle on inciſe le ventre & la matrice d'une femme pour en tirer l'enfant. Nous avons parlé de cette opération au mot *céſarienne* ; nous allons ajouter ce qui manque dans l'article où nous renvoyons, à la doctrine néceſſaire pour être inſtruit de tout ce qui regarde une matiere auſſi importante.

Le ſecond tome de l'encyclopédie où ſe trouve notre premier article, a paru en 1751, & nous y avons

fait mention d'un mémoire publié en 1743 dans le premier tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie, ſur l'*opération céſarienne*, dans lequel on prouve ſon utilité & ſa poſſibilité ; cette académie n'a mis au jour le ſecond volume de ſes mémoires qu'en 1753 : il contient une diſſertation fort étendue ſur les cas qui exigent l'*opération céſarienne* ; car on ne peut ſe diſſimuler que parmi les faits de pratique qui ont fourni les preuves de ſa poſſibilité, il n'y en eût que quelques-uns qui montroient qu'on s'étoit déterminé trop légérement & ſans motif ſuffiſant à entreprendre une *opération* auſſi dangereuſe ſur la femme vivante. C'eſt donc rendre un important ſervice à l'humanité que de diſcuter les cas où cette *opération* doit être pratiquée, je n'en ferai que l'énumération ; on aura recours à la diſſertation pour les détails ; ces cas ſont 1°. la mauvaiſe conformation des os du baſſin de la mere, par l'applatiſſement des os pubis, le rapprochement des tubéroſités des os iſchion, enfin quand le paſſage eſt trop étroit pour laiſſer ſortir l'enfant. S'il étoit mort & qu'on pût l'avoir par parties avec le crochet, il ne faudroit pas expoſer la mere aux riſques de l'*opération céſarienne* ; il n'eſt queſtion d'opérer ſur la femme vivante que pour ſauver la vie à la mere & à l'enfant. 2°. L'étroiteſſe du vagin par des tumeurs ou calloſités. Il faut avant que d'en venir à l'*opération* être bien aſſuré que l'obſtacle eſt abſolument inſurmontable ; les obſervations de M. de *la Motte* montrent qu'on a inciſé avec ſuccès les parties molles qui réſiſtoient au paſſage, & que les accouchemens ſe ſont faits enſuite ſans difficulté de cette part. 3°. Dans les efforts inefficaces de la femme en travail, la matrice ſe déchire quelquefois vers le ventre : ce déchirement, & le paſſage de l'enfant dans le ventre exigent l'*opération céſarienne*. 4°. Les conceptions ventrales dans certains cas aſſez rares ; communément l'*opération* ſeroit plus dangereuſe que profitable par la difficulté de détacher l'enfant des adhérences qu'il a contractées aux différentes parties. 5°. L'*opération céſarienne* eſt indiquée dans quelques cas

de la hernie de la matrice par une éventration. Il est certain qu'on peut abuser de l'*opération césarienne* ; en général le grand principe est de ne la pratiquer que dans le cas où il est nécessaire de terminer l'accouchement, & où il y a impossibilité physique de le pouvoir faire par les voies ordinaires : cette regle bien méditée fera juger de tous les cas.

En parlant du manuel de l'*opération* à l'article *césarienne*, nous avons dit qu'il falloit inciser avec précaution lorsqu'on coupe le péritoine, de crainte de blesser les intestins ; on évitera cet inconvénient très-dangereux si l'on fait l'*opération* suivant la méthode que je vais prescrire. La femme étant en situation, on fera l'incision dans l'endroit désigné, & l'on ne coupera d'abord que la peau & la graisse ; ensuite on pénétrera dans le bas-ventre en incisant seulement dans le tiers inférieur de la premiere division ; par ce moyen on ne rencontrera que la matrice, dont le fond soutient les intestins ; on incise la matrice, & l'on étend son incision entre deux doigts de bas en haut, en achevant de couper ce qui reste des parties contenantes à diviser dans la longueur de la premiere incision, de dedans en dehors ; par ce moyen la matrice est toujours soutenue, les intestins ne se présentent point dans la plaie, & ne sont point exposés à être blessés : cette méthode rend l'*opération* plus prompte, plus sûre, & moins embarrassante. [Y]

OPHTHALMOXISTRE. Petite brosse qu'on fait avec douze ou quinze barbes d'épi de seigle, pour scarifier les vaisseaux variqueux des paupieres ou de la conjonctive. Cet instrument est de l'invention de M. *Woolhouse*, fameux oculiste.

La scarification des paupieres est un secours très-ancien, mais la petite brosse est un moyen nouveau & fort commode. Je m'en suis servi plusieurs fois avec succès ; on lave l'œil avec de l'eau tiede, pour favoriser le dégorgement ; ensuite avec de l'eau froide, ou de l'eau de plantain & de rose pour arrêter le sang.

Les ophthalmies invétérées qui sont devenues habi-

tuelles, dépendent de la dilatation variqueuse des vaisseaux, qu'on ne peut utilement dégorger que par des ouvertures. La petite brosse les multiplie sans aucun inconvénient. *Platner* qui a décrit cet instrument dans une dissertation particuliere, *de scarificatione oculorum*, l'appelle *blepharoxistum*, nom donné par *Paul d'Egine* & par *Albucasis* à une espece de petite rape destinée à irriter les paupieres galeuses, de deux mots grecs, dont l'un signifie *paupiere*, & l'autre *je ratisse*, *je racle*. *Ophthalmoxistre* veut dire *instrument avec lequel on racle l'œil*. [Y]

OREILLE (Maladies chirurgicales de l'). Les maladies chirurgicales de l'*oreille* ne sont pas en grand nombre, elles méritent cependant une attention particuliere : si elles étoient plus nombreuses, il s'éleveroit sûrement une espece de chirurgiens pour les traiter exclusivement, comme les maladies des yeux. Le conduit de l'*oreille* peut être bouché par vice de conformation par une membrane. Si cette cloison est profondément située dans le conduit auditif, il faut de la prudence pour y porter l'instrument tranchant. Si elle est superficielle, on la fend sans grand inconvénient. Il faut faire l'incision cruciale, & mettre dans le conduit une tente de charpie pour écarter les lambeaux de la membrane, jusqu'à ce que la consolidation des plaies soit faite.

Il arrive quelquefois à la suite des abscès de l'*oreille*, des excroissances charnues qu'il faut détruire. *Fabrice de Hilden* fait mention d'une caroncule de cette nature, qu'il a extirpée en partie. Les racines étoient trop profondes pour pouvoir être saisies avec des pincettes, il se servit de caustiques portés avec la plus grande circonspection au moyen d'une bougie, & parvint à détruire le principe du mal.

Les corps étrangers qui s'insinuent dans le conduit de l'*oreille* y causent quelquefois des douleurs extraordinaires, qui excitent même le délire & les convulsions. Le même *Fabrice de Hilden* a tiré au bout de huit ans, une boule de verre qui avoit été la cause

d'accidens très-formidables. Il se servit d'une curette ; après avoir coulé de l'huile dans l'*oreille* pour graisser le passage. On pourroit se servir de tire-fonds pour l'extraction de corps étrangers qui en permettroient l'usage. Il ne faut point employer de pincettes ni d'autres instrumens contre les insectes qui sont dans les *oreilles :* on les fait avancer vers la membrane du tambour, où ils excitent par le chatouillement des douleurs excessives. Il est plus convenable d'injecter de l'huile où de l'esprit de vin dans l'*oreille* pour faire mourir l'animal. On le retire après si l'injection ne le fait pas sortir.

Bien de gens sont sourds par une cause toute naturelle : c'est la replétion du conduit auditif par l'humeur cérumineuse qu'on y a laissé accumuler, & qui s'y est endurcie. L'huile d'amandes ameres tiede fond peu-à-peu cette matiere, & on la détache avec une curette des parois du conduit. La plupart des cures de surdité faites par le moyen des injections, n'ont été que l'effet de la désopilation du conduit, & de l'extraction de la matiere cérumineuse, qui semble quelquefois pétrifiée.

L'on injecte dans l'*oreille* des liqueurs anodines, mondifiantes, résolutives, déterfives, &c. pour remplir différentes indications dans les ulcérations de l'*oreille*, avec ou sans carie. Nous parlerons des injections par la trompe d'*Eustache* au mot *trompe*.

Nous ne ferons point mention de la cautérisation du cartilage antifrage de l'*oreille* contre la douleur des dents, parce que c'est un remede très-infidele, qui peut bien dissiper pour un temps très-court l'odontalgie, mais qui ne peut absolument être curatif. *Voyez* ODONTALGIE. [Y]

ORGEOLET ou ORGUEIL. Maladie des paupieres. Petite tumeur circonscrite, rénitente, qui vient sur le bord des paupieres, tout-auprès des cils. Elle s'échauffe, devient rouge, & se termine par suppuration. On l'appelle *orgeolet*, parce qu'elle est à-peu-près de la grosseur d'un grain d'orge. C'est une espece de clou ou

de furoncle, qui vient originairement de l'obstruction des glandes sébacées; aussi en arrive-t-il familiérement à ceux qui ont eu des inflammations aux paupieres. Ce bouton est sans danger, il parcourt ordinairement en quinze jours ses différens temps. Une mouche couverte d'emplâtre dyachilon gommé accélere la suppuration. Si l'inflammation excitoit beaucoup de douleur, il faudroit bassiner l'œil plusieurs fois par jour avec une décoction émolliente. Il est rare qu'on soit obligé d'aider par une très-petite incision avec la pointe d'une lancette, la sortie de l'humeur. Cette petite opération d'ailleurs n'a aucun inconvénient, & si elle n'est pas faite prématurément, elle peut empêcher le pus de s'épaissir & de former un durillon, difficile à résoudre à la circonférence du bouton. [Y]

OSTÉOCOLLE. Substance fossile, qui ressemble parfaitement à des racines d'arbre pétrifiées; on assure que l'*ostéocolle* est un spécifique pour la génération du cal dans les fractures. *Fabrice de Hilden* en dit des merveilles dans ses observations de chirurgie. Il prétend que par l'usage intérieur & extérieur de cette pierre, il a obtenu bien plus promptement que d'ordinaire la consolidation des os fracturés. Il a des observations par lesquelles il semble que le cal étoit difforme, parce qu'il se faisoit avec trop de précipitation, comme si la nature avoit porté, par l'opération de cette pierre, une trop grande quantité de sucs osseux à la partie fracturée. L'auteur assure avoir été obligé de s'abstenir de l'usage de l'*ostéocolle*, & d'employer des moyens pour réprimer le cal, tels que des remedes répercussifs, & une plaque de plomb bien serrée: de-là il conclut qu'on ne peut se servir utilement de ce secours que pour des vieillards en qui les sucs nourriciers manquent; mais que sur un jeune homme, tel que celui qui étoit le sujet de son observation, il falloit en user bien modérément. Il y a bien de l'apparence qu'il en a été de ce remede, comme de toutes les nouveautés qu'on accueille d'abord avec enthousiasme contre toute raison, & qu'on abandonne souvent tout-à-fait avec aussi peu de fondement, parce qu'il pourroit y avoir un point d'u-

tilité, en-delà & en-deçà duquel on se porte trop communément.

OZENE. Ulcere de la narine, accompagné de puanteur; ce mot vient d'un mot grec qui signifie la même chose.

Il y a un *ozene* simple qui consiste en une simple ulcération de très-petite conséquence, & qui ne devroit point être appellé de ce nom. Il convient plus particuliérement à un ulcere putride qui exhale une odeur très-fétide, & dont l'humeur est plus ou moins âcre, & quelquefois sanguinolente.

L'*ozene* simple vient souvent à la suite de la petite vérole, ou après l'extirpation d'un polype. *Voyez* POLYPE.

Ceux qui ont les écrouelles, la vérole, le scorbut, sont sujets aux ulceres putrides; ils deviennent quelquefois cancéreux; ils sont souvent accompagnés de la carie des cornets supérieurs ou inférieurs du nez.

La cause de l'*ozene* le rend plus ou moins fâcheux, ou de plus ou moins facile guérison.

Les ulceres simples doivent être traités par des remedes généraux suivant le tempérament du sujet; puis on fait tomber les croûtes du nez avec des décoctions émollientes, attirées dans les narines, ou injectées. On peut toucher les croûtes avec les barbes d'une plume, trempées dans un liniment d'huile d'amandes douces & de blanc de baleine, à la suite de la petite vérole: on dessèche ensuite l'ulcere avec l'huile d'œufs; s'il y avoit disposition cancéreuse, l'onguent nutritum seroit fort bon, après avoir lavé l'ulcere avec l'eau de *solanum*, ou de *jusquiame*: si l'*ozene* vient de quelques vices, il faut tâcher de les attaquer primitivement par les remedes spécifiques: on a remarqué que le mercure devoit être donné avec la plus grande circonspection dans ce cas pour ne pas exciter des désordres au mal local; les décoctions de gayac & de sassafras seront indiquées, tant extérieurement que pour boisson dans ce cas.

On propose communément les injections pour dessécher les ulceres de l'intérieur du nez, mais il est difficile qu'elles portent sur le lieu malade; on préfere avec raison

raison les fumigations seches, avec le mastic, l'encens, la myrrhe, le styrax calamite, le benjoin, & autres corps odoriférans, dont on forme des pastilles ou trochisques, avec de la térébenthine. *Rondelet* rapporte avoir guéri par ce moyen un ulcere, que des médecins italiens & françois n'avoient pu guérir. *Voyez* FUMIGATION.

Celse parle de la cure de l'*ozene* par l'application du cautere, s'il ne cede point aux médicamens: mais comment aller porter le fer rouge dans une cavité, dans laquelle on ne voit point les endroits qui pourroient être utilement cautérisés?

Une observation plus intéressante est celle de *Drake*, qui a décrit une espece d'*ozene* dont le siege est dans le sinus maxillaire; entr'autres signes, il se connoît à un plus grand écoulement de pus, lorsqu'on est couché du côté opposé à la maladie. Elle exige pour sa curation, l'extraction d'une ou de plusieurs dents, au moyen de quoi on peut injecter facilement le sinus maxillaire après avoir pénétré dans sa cavité par la perforation des alvéoles qui contenoient les dents arrachées. Nous avons parlé amplement de cette opération, en traitant des maladies des gencives, à l'*article* GENCIVES. [Y]

P

PÆDARTHROCACE. Maladie qui consiste dans une carie interne des os, & qui attaque principalement les articulations. *Voyez* SPINA VENTOSA. M. *A. Severin* a écrit un traité sur cette maladie.

Ce mot est composé de trois mots grecs dont l'un signifie *enfant*, *jeune personne*, le second *articulation*, & le troisieme *mal* ou *maladie*, à cause que ce mal attaque principalement les enfans & les jeunes gens, rarement ceux de 25 ou 30 ans, & parce qu'il commence presque toujours par les jointures. [Y]

PANARIS. Tumeur phlegmoneuse, accompagnée d'une douleur très-vive, qui vient à l'extrêmité des

doigts, ou à la racine & aux côtés des ongles.

Les chirurgiens modernes ont distingué quatre especes de *panaris* qu'il est à propos de ne pas confondre, parce que chacune d'elles demande un traitement particulier.

La premiere a son siege sous l'épiderme ; elle commence par former au coin de l'ongle une petite tumeur qui en fait le tour, & qui pour cela est appellée vulgairement *tourniole ;* quand il s'y forme du pus, on lui donne issue en coupant l'épiderme avec des ciseaux ; cette opération n'est point du tout douloureuse, & n'a aucune suite fâcheuse ; quelquefois l'inflammation détruit les adhérences naturelles de la racine de l'ongle, qui ne recevant plus de nourriture est chassé au-dehors par un autre ongle que la nature produit.

La seconde espece de *panaris* a son siege dans le corps graisseux qui entoure le doigt ; c'est un véritable phlegmon qui commence par une tumeur dure & peu douloureuse ; elle s'échauffe ensuite, s'enflamme, devient fort rouge, & excite une douleur pulsative très-aigue qui se termine par la suppuration.

La troisieme espece de *panaris* a son siege dans la gaîne des tendons fléchisseurs des doigts ; en recherchant la structure naturelle des organes affectés, on verra que tout y est un appareil de douleur par la quantité des nerfs qui s'y distribuent. Le pus se manifeste quelquefois près les articulations, & même dans la main par une fluctuation (*voyez* FLUCTUATION,) qu'on ne sent point dans la longueur des phalanges, parce que la gaîne des tendons & les bandes ligamenteuses sont d'un tissu fort ferré. La douleur est très-violente, & se fait sentir au principe du muscle ; par cette raison, lorsque le pouce est affecté, la douleur ne passe pas la moitié de l'avant-bras ; & quand cette espece de *panaris* arrive aux quatre derniers doigts, on ressent de la douleur au condyle interne de l'humerus, à l'attache fixe des muscles fléchisseurs de ces doigts. L'inflammation se communique fort souvent & forme des abscès au-dessus du ligament annulaire dans les cellules graisseuses qui sont sous les tendons des

muſcles profond & ſublime, & qui recouvrent le muſcle quarré pronateur ; quelquefois même la continuité de la douleur & les accidens produiſent des abſcès à l'avant-bras, au bras, & même juſqu'au-deſſous de l'aiſſelle.

La quatrieme eſpece de *panaris* eſt une maladie de l'os & du périoſte ; on la reconnoît à une douleur profonde & vive, accompagnée d'une tenſion & d'un gonflement inflammatoire, qui ſe borne aſſez communément à la phalange affectée, & qui ne paſſe guere le doigt. La fievre, les inſomnies, les agitations, & le délire accompagnent plus particuliérement la troiſieme & la quatrieme eſpece de *panaris*.

Les cauſes des *panaris* ſont internes & externes. Une piquure, un petit éclat de bois qui ſera entré dans le doigt, une contuſion, une brûlure, l'irritation de quelques fibres qu'on aura tiraillées en arrachant quelques-unes des excroiſſances appellées vulgairement *envies*, ſont les cauſes externes des *panaris* ; le virus vénérien, le ſcrophuleux, & le cancéreux en ſont quelquefois les cauſes internes.

Quoique les *panaris* different par leurs ſieges & par leurs ſymptomes, ils préſentent les mêmes indications curatives dans le commencement ; la ſaignée réitérée à proportion de la violence des accidens, la diete, les cataplaſmes anodins, émolliens & réſolutifs, & tout ce qui eſt propre à calmer l'inflammation, convient lorſque le mal n'a pas fait encore des progrès conſidérables : quelques perſonnes ont été guéries en trempant pluſieurs fois le doigt dans de l'eau chaude, & l'y tenant auſſi long-temps qu'il eſt poſſible. *Riviere* rapporte dans ſes *obſervations* deux cas aſſez ſinguliers de perſonnes attaquées de *panaris*, qui en furent guéries, l'une par réſolution, & l'autre par ſuppuration en tenant le doigt dans l'oreille d'un chat. La chaleur modérée de cette partie, & la qualité de l'humeur cérumineuſe qui exude des glandes, peuvent ouvrir les pores du doigt, en relâcher les parties trop tendues par la conſtriction inflammatoire, & diſſiper l'humeur qui eſt arrêtée, ou bien en procurer une bonne & louable ſuppuration, ſi par l'état des choſes la tumeur eſt diſpoſée à cette terminaiſon.

Après avoir employé inutilement les remedes anodins & résolutifs, on a recours aux maturatifs. *Voyez* MATURATIFS. Quand le panaris est de la seconde espece, le pus se manifeste bientôt par une petite tumeur avec fluctuation. Il faut en faire l'ouverture avec le bistouri ou la lancette. *Voyez* ABSCÉS. Quand le panaris est de la troisieme espece, il ne faut pas attendre que le pus se fasse appercevoir; les accidens sont trop violens, & on risque beaucoup en différant l'ouverture. Il faut y déterminer le malade & le mettre en bonne situation, de maniere qu'il ait le coude appuyé contre quelque chose de ferme: le malade ne pourra retirer sa main, si le coude ne peut reculer. Alors on prend un bistouri avec lequel on fend le doigt & la gaîne; dès qu'on a pénétré jusqu'au tendon, on se sert d'une sonde cannelée fort déliée, qu'on introduit dans la gaîne pour conduire le bistouri qui doit la débrider dans toute son étendue, tant supérieurement qu'inférieurement: l'ouverture qui suffit pour donner issue à la matiere, n'est pas suffisante pour le traitement: il faut en outre couper les deux levres de l'incision pour que les panſemens soient plus commodes & moins douloureux; on panse la plaie en premier appareil avec de la charpie seche. On applique des cataplasmes pour procurer la détente des parties & soulager le malade, & l'on en continue l'usage jusqu'à ce que les accidens soient passés & que la suppuration soit bien établie.

On se sert dans la suite des panſemens d'un petit plumaceau trempé dans l'esprit de térébenthine qui s'applique immédiatement sur le tendon, & on fait suppurer les tégumens par les remedes digestifs. Il se fait souvent exfoliation du tendon, & le malade perd la flexion du doigt; c'est un inconvénient de la maladie, & non la faute de l'opération ni de l'opérateur.

Lorsqu'on fait l'opération à temps, l'ouverture de la gaîne arrête le progrès du mal; mais si l'étranglement causé par les bandes ligamenteuses qui entrent dans la structure de cette partie, n'a pas été détruit

avant la formation du pus, il faut prolonger l'incision jusques dans le creux de la main, quand il s'y est fait un abscès. S'il y avoit du pus sur le muscle quarré pronateur, il faudroit, pour donner issue à la matiere, faire fléchir le poignet, & introduire sous le ligament annulaire, par l'ouverture de l'intérieur de la main, une sonde cannelée, au moyen de laquelle on fera une incision qui pénétrera entre les tendons fléchisseurs des doigts, jusqu'au foyer de l'abscès. On passe ensuite un seton de la main au poignet : c'étoit la pratique de M. *Thibaut*, premier chirurgien de l'hôtel-dieu de Paris. Si les accidens continuoient, & qu'on jugeât qu'ils vinssent de l'étranglement causé par le ligament annulaire commun, il faudroit le couper ; le chirurgien doit avoir dans ce cas la prudence d'avertir que le malade en demeurera estropié, & qu'il ne se détermine à faire cette opération que pour lui sauver la vie. Si les accidens venoient du tendon, on pourroit l'emporter entiérement. M. *Petit* a pratiqué cette opération avec succès, en coupant l'attache du tendon à la phalange, il le tiroit ensuite de dessous le ligament annulaire, & le coupoit dans son corps charnu.

Quoique l'affection de la gaîne & du tendon forme un *panaris* de la troisieme espece, ces parties sont quelquefois affectées consécutivement dans le *panaris* de la seconde espece, lorsque l'ouverture n'en a pas été faite à-propos. Si l'on tarde trop, le pus qui est sous la peau comme dans un abscès ordinaire la perce ; la partie la plus séreuse dilacere & souleve l'épiderme, & forme une tumeur transparente qui ressemble au *panaris* de la premiere espece. Lorsqu'on a enlevé l'épiderme, on apperçoit à la peau un petit trou par où le pus sort. Il faut y introduire une sonde cannelée, & à sa faveur ouvrir la tumeur dans toute son étendue, avec les attentions que nous avons décrites. Le séjour du pus a souvent altéré la gaîne & le tendon, & il y a des *panaris* de la seconde espece dont la matiere est de si mauvais caractere qu'elle altere les os, d'où s'ensuit la perte des doigts.

Pour la quatrieme espece de *panaris*, on doit mettre

en uſage dans le commencement les ſecours indiqués généralement pour calmer l'inflammation ; ſi la tumeur ſuppure, on en fait l'ouverture ; on eſt ſouvent obligé de faire une inciſion de chaque côté du doigt ; il eſt bien rare que le malade conſerve la phalange : cet os eſt ſi ſpongieux, qu'il eſt preſque toujours altéré juſque dans ſon centre ; il ſe ſépare par la ſuppuration des ligamens, après quoi la plaie ne tarde pas à guérir ; pour abréger la cure, on peut faire l'amputation de la phalange ; mais cela étant un peu douloureux, la plupart des malades préferent la chûte naturelle de l'os ; pour l'accélérer, on panſe avec la teinture de myrrhe & d'aloës, ou d'autres médicamens exfoliatifs. *Voyez* EXFOLIATION.

L'appareil après l'opération du *panaris* ſe fait en appliquant par deſſus de la charpie, dont on remplit & couvre l'inciſion, une petite compreſſe circulaire, une autre en croix de malthe : compreſſe dont le plein eſt poſé ſur le bout du doigt, & dont les quatre chefs entourent le doigt en deſſus, en deſſous, & aux parties latérales ; on maintient le tout avec une petite bandelette roulée circulairement ſur la partie en doloire. Dans le premier temps, on met le bras en écharpe, *voyez* ECHARPE ; & ſur la fin de la cure, on met le doigt dans une eſpece d'étui de peau ou de taffetas qu'on appelle *un doigtier.*

M. *Aſtruc*, auteur d'un traité des tumeurs & des ulceres, imprimé à Paris chez *Cavelier* en 1759, prétend que les auteurs qui ont multiplié les eſpeces de *panaris*, n'ont connu ni la nature ni le ſiege de cette maladie. Il reſtraint cette dénomination au dépôt d'une très-petite quantité de lymphe rouſſâtre ou ſanguinolente, qui ſe forme entre la racine de l'ongle & la couche cartilagineuſe qui recouvre le périoſte, & contre laquelle l'ongle eſt attaché ; ce léger commencement peut avoir les ſuites les plus fâcheuſes, par les accidens qui ſurviennent, ſi on ne les previent pas à temps par la méthode de *Fabricius Hildanus.* Cet auteur rapporte dans ſes *obſervations*, qu'ayant été pluſieurs fois appellé dans le commencement du *panaris*, il ſe

hâtoit de faire ſur le champ une inciſion à la peau qui couvre la racine de l'ongle où étoit le mal. Qu'il y découvroit après avoir raclé la racine de l'ongle, un ou deux petits points ou taches ſur l'ongle, & que les ayant ouverts avec la pointe du biſtouri, il en ſortoit une ou deux gouttes d'une lymphe rouſſe, ce qui procuroit ſur le champ la guériſon du malade. *Guy de Chauliac*, & *Jean de Vigo* regardoient le *panaris* comme une maladie mortelle. Celui-ci dit qu'il n'y connoît point de plus grand remede que d'ouvrir le doigt promptement avant la parfaite maturation de l'abſcès. *Ambroiſe Paré* s'applaudit d'avoir ſuivi ce précepte. Après avoir laiſſé couler le ſang, il faiſoit tremper le doigt dans du vinaigre chaud, où l'on avoit fait diſſoudre de la thériaque. Il regardoit le *panaris* comme une maladie cauſée par une humeur vénéneuſe. M. *Aſtruc* dit que le *panaris* n'arrive jamais qu'aux gens de travail qui ſont expoſés à ſe piquer ou à ſe coigner les doigts, enſorte que la cauſe eſt toujours externe. En n'admettant pour vrai *panaris* que la tumeur aux environs de l'ongle, ſuivant la définition, on ne détruit point la vérité des faits & l'exiſtence des maladies qui ont fait établir les différentes eſpeces que nous avons décrites dans cet article, & qu'il eſt indiſpenſable de connoître & de ſavoir traiter.

PANSEMENT, PANSER. Application d'un appareil propre à maintenir une partie en ſituation, & à contenir les remedes qui lui ſont convenables. *Voyez* APPAREIL.

Les regles générales qu'il faut obſerver en appliquant les appareils, ſe réduiſent à *panſer doucement*, pour exciter le moins de douleur qu'il eſt poſſible ; *mollement*, c'eſt-à-dire en n'introduiſant point ſans néceſſité dans les plaies, des tentes, des bourdonnets & autres corps dilatans, dont l'application empêche la réunion & peut occaſioner pluſieurs autres accidens. *Voyez* BOURDONNET.

La troiſieme regle preſcrit de *panſer promptement*, pour ne pas laiſſer la partie trop long-temps expoſée aux injures de l'air, dont l'impreſſion peut coaguler

les ſucs & rétrecir le diametre des vaiſſeaux. Il faut pour cette raiſon fermer les rideaux du lit du malade pendant qu'on le *panſe*, & tenir auprès de lui du feu dans un réchaut.

Nous allons rapporter, d'après M. de *la Faye*, ce qu'il dit dans ſes *principes de chirurgie*, ſur la maniere dont on doit exécuter ces regles. On met d'abord le ſujet & la partie malade dans une ſituation commode, pour lui & pour le chirurgien; on leve les bandes ou bandages & les compreſſes, ſans remuer la partie; quand le pus ou le ſang les ont collés à la partie, on les imbibe d'eau tiede ou de quelqu'autre liqueur pour les détacher; ſi c'eſt une plaie qu'on *panſe*, on en nettoie les bords avec la feuille de myrthe & avec un petit linge; on ôte enſuite les plumaſſeaux, les bourdonnets, & les tentes avec les pincettes; on eſſuye légérement la plaie avec une fauſſe tente ou un bourdonnet mollet, ou du linge fin, pour ne cauſer que le moins de douleur qu'il eſt poſſible, & pour ne point emporter les ſucs nourriciers; on a toujours ſoin de tenir ſur la partie ou ſur l'ulcere un linge pour les garantir de l'impreſſion de l'air; on fait les injections, les lotions, les fomentations néceſſaires; on applique enſuite le plus doucement, le plus mollement, & le plus promptement qu'il eſt poſſible, un appareil nouveau, couvert des médicamens convenables; on fait enſuite le bandage approprié. *Voyez* BANDAGE.

Les intervalles qu'on doit mettre entre les panſemens doivent être déterminés par l'eſpece de la maladie, par ſon état, par les accidens auxquels il faut remédier, & par la nature des médicamens appliqués.

Le premier *panſement* ou la levée du premier appareil, ne doit ſe faire à la ſuite des grandes opérations, qu'après trois ou quatre jours; à moins que quelque accident, une hémorrhagie, par exemple, n'oblige à le faire plutôt. Ce premier *panſement* ſeroit fort douloureux, ſi l'on n'attendoit pas que l'appareil humecté par le ſuintement ichoreux qui précede la ſuppuration, puiſſe ſe détacher aiſément. On panſe ordinairement les ulceres toutes les 24 heures, lorſqu'ils ſont en bonne ſuppuration;

ſuppuration ; ſi le pus étoit de mauvaiſe qualité, ou s'il ſe formoit en trop grande abondance, il ſeroit à-propos de multiplier les *panſemens* ; dans les plaies ſimples, les fractures, les hernies, les luxations où la nature doit agir avec tranquillité, il faut *panſer* rarement : il ne faut pas que le chirurgien qui eſt l'aide & le miniſtre de la nature, vienne la troubler dans ſes opérations par une curioſité mal placée. Les tumeurs & autres maladies ſur leſquelles on applique des cataplaſmes, doivent être *panſées* fréquemment, afin de renouveller les médicamens qui s'alterent ou ſe corrompent plus ou moins promptement, ſuivant leur nature. Les maladies qui n'exigent que des fomentations, ne doivent pas être découvertes des compreſſes qui les enveloppent, que pour voir les progrès ou la diminution des accidens. Dans ce cas, on renouvelle ſouvent les fomentations, mais on ne touche point chaque fois à l'appareil, puiſqu'il ſuffit d'entretenir la partie chaude & humide. La fomentation ayant l'uſage d'un bain local. *Voyez* FOMENTATION.

L'académie royale de chirurgie avoit propoſé pour le prix qu'elle diſtribueroit en 1734, de *déterminer dans chaque genre de maladies chirurgicales, les cas où il convient de* panſer *fréquemment, & ceux où il convient de* panſer *rarement*. On trouve ſur cette propoſition deux mémoires imprimés dans le premier tome des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie, publié en 1753.

PARACENTHESE. Opération connue ſous le nom de *ponction* ; c'eſt la petite ouverture qu'on fait au bas-ventre des hydropiques pour tirer le fluide épanché dans ſa cavité. Le mot de *paracentheſe* eſt tiré du grec, & ſignifie *pungere* piquer, d'où vient le nom de *ponction*.

Les anciens ſe ſervoient d'une lancette pour faire cette opération ; mais les modernes ont imaginé un poinçon garni d'une canule, inſtrument connu ſous le nom de *trocart*, avec lequel on pratique la *paracentheſe* de la maniere la plus ſimple & la plus ſure.

Il ne ſuffit pas que l'hydropiſie ſoit caractériſée

pour obliger à faire la *ponction*; il faut que le bas-ventre contienne une certaine quantité de liquides, pour la faire sûrement, & que l'administration des remedes internes capables d'évacuer les eaux, ait été infructueuse: alors il faut avoir recours à un moyen plus efficace pour procurer la sortie des humeurs épanchées; la chirurgie prête ici son secours au médecin, qui y trouve une ressource que la vertu des médicamens lui avoit promise en vain. On s'assure de la collection des eaux par la plénitude du ventre, jointe à tous les signes rationels qui annoncent l'hydropisie du bas-ventre, & par des signes moins équivoques qui annoncent la fluctuation, en appliquant la main à un côté du ventre, & frappant modérément le côté opposé pour sentir la colonne d'eau. *Voyez* FLUCTUATION & ONDULATION.

Lorsque l'opération est déterminée, il s'agit de savoir, dans quel endroit on doit la pratiquer. On peut établir ici d'après l'expérience & les meilleures observations, un lieu de nécessité & un lieu d'élection. Si l'ombilic formoit une tumeur aqueuse, comme cela s'est vu quelquefois, quoique très-rarement, il seroit à-propos de percer la peau dans cet endroit, parce que par la seule ouverture de la peau, on procureroit l'issue des eaux épanchées. Les personnes attaquées d'une hernie inguinale ou complette, qui deviennent hydropiques, ont une tumeur aqueuse; le fluide épanché passe dans le sac herniaire. La *ponction* des tégumens & de la portion du péritoine, procurera la sortie des eaux plus avantageusement que la perforation de toutes les parties contenantes dans le lieu d'élection, qu'on a fixé précisément au milieu & un peu au-dessous de la ligne qui seroit tirée de l'ombilic, à l'épine antérieure & supérieure de l'os des iles.

Si la maladie a pour cause l'obstruction du foie, on préfere le côté gauche pour l'opération; & *vice versâ*, si la rate étoit gonflée, ou qu'il y eut quelque skirre du côté gauche.

Pour pratiquer l'opération dans le lieu ordinaire, on avoit coutume de faire asseoir le malade dans un

fauteuil : dans cette attitude les eaux ſe portent dans la partie inférieure du bas-ventre & rempliſſent le baſſin. Il n'eſt pas poſſible de tirer la plus grande partie de ce qui ſe trouve au-deſſous du niveau de la canule. Il eſt plus à-propos de faire coucher le malade ſur le bord de ſon lit un peu panché du côté où l'on opere ; dans cette attitude, on remarque 1°. qu'avec l'attention de preſſer mollement la circonférence du ventre également dans tous ſes points à meſure que l'eau coule, on met preſque à ſec la cavité qui la contenoit ; 2°. que le malade éprouve un ſoulagement marqué à meſure que ſon ventre ſe débarraſſe, & qu'on ne voit jamais ſurvenir ces défaillances & ces ſyncopes effrayantes qui ont porté les auteurs à preſcrire qu'on doit tirer l'eau à pluſieurs repriſes : précepte inutile par l'abſence des cauſes qui y avoient donné lieu, & précepte dangereux puiſqu'il faudroit ou réitérer les ponctions, ce qui ne ſeroit pas ſans inconvénient, ou laiſſer une canule dont le ſéjour attireroit des inflammations & autres accidens fâcheux.

Lorſque le malade eſt ſitué convenablement, un aide applique les deux mains ſur la partie du ventre oppoſée à celle où doit ſe faire la *ponction* ; afin de pouſſer la plus grande partie des eaux de ce côté, & éloigner par-là les parois du ventre, des parties qu'elles contiennent, pour mettre ces parties à l'abri de la pointe du trocart. Alors le chirurgien qui a eu le ſoin d'examiner avec attention, avant que de venir au lit du malade, ſi le poinçon d'acier de ſon inſtrument n'eſt pas rouillé dans la canule, & qui a graiſſé la pointe de l'inſtrument armé de ſa canule, pour qu'il perce avec plus de facilité & en cauſant moins de douleur ; le chirurgien, dis-je, tend la peau dans l'endroit déſigné avec le doigt index & le pouce de la main gauche, & tenant le manche du trocart dans la main droite, le doigt index de cette main étendu ſur la canule, pour fixer la longueur de l'inſtrument qui doit pénétrer dans la cavité du ventre, il le plonge, en perçant les parties contenantes juſqu'à ce qu'il ſente que la pointe eſt dans le fluide épanché. Il prend la canule avec les doigts

de la main gauche, & retire le poinçon avec la droite. Les eaux ſortent par la canule. Si quelque partie flottante contenue dans le bas-ventre, ſe préſentoit à l'extrêmité de la canule, & empêchoit les eaux de ſortir librement, on éloigne l'obſtacle avec une ſonde boutonnée qu'on introduit dans la canule.

Quand on a tiré les eaux avec les attentions que nous avons indiquées plus haut, il faut ôter la canule: pour cet effet, on applique deux doigts de la main gauche ſur la peau de chaque côté de la canule, qu'on retire facilement avec la main droite, en prenant la précaution de lui faire décrire un demi-tour.

Après l'opération, on applique ſur l'ouverture une petite compreſſe trempée dans de l'eau de vie, & par-deſſus une compreſſe d'un demi-pied en quarré, à ſec ou trempée dans du vin chaud, & on la ſoutient par un bandage de corps ſuffiſamment ſerré.

L'opération de la *paracentheſe* ne remédie qu'à l'épanchement actuel, & ne diſpenſe pas de l'uſage continué des remedes capables de détruire les cauſes de l'hydropiſie, & d'empêcher un nouvel amas de matieres. Si ces cauſes ne ſont pas de nature à céder aux remedes les mieux indiqués, la *paracentheſe* eſt un palliatif qui prolongue la vie des malades, ſouvent pendant pluſieurs années, en les empêchant d'être ſuffoqués par la plénitude, & en préſervant les viſceres de l'atonie qu'ils contracteroient en baignant continuellement dans un fluide épanché contre l'ordre naturel. Il y a de perſonnes à qui l'on a fait quatre-vingt-fois la ponction en dix-huit mois; quelques perſonnes ont été guéries radicalement après avoir été percées trois ou quatre fois, quoiqu'elles n'euſſent obſervé aucun régime, ni voulu s'aſſujettir à l'uſage d'aucun remede. On n'approuve pas de telles diſpoſitions dans les malades; mais ſans ſe rendre garant d'une pareille conduite, les faits qui nous l'ont fait connoître peuvent être regardés comme des témoins bien ſûrs de l'utilité de la *paracentheſe*. Les auteurs de réputation qui ont prétendu décrier cette opération, ſans laquelle les meilleurs remedes n'opéreroit ſouvent aucun fruit, ont

imprimé par cette fausse prévention une tache à leur nom dans la mémoire des gens raisonnables.

On a donné le nom de *paracentheſe* à toutes les opérations qui s'exécutent par le moyen du trocart, & même par le bistouri, lorsqu'on fait une ouverture pour tirer un fluide quelconque épanché dans les cavités naturelles. L'incision du ventre pour un écoulement sanguin ou purulent, & l'opération de l'empyeme à la poitrine, ont été appellés du nom de *paracentheſe*; l'étymologie autorise ces dénominations. On fait la ponction au scrotum avec le trocart dans l'hydropisie particuliere dece sac. *Voyez* HYDROCELE. [Y]

PARAPHIMOSIS. C'est une maladie du penis, dans laquelle le prépuce est renversé & gonflé au-dessous du gland, ensorte qu'il n'est plus en état de le couvrir.

Ce mot est composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *multùm* beaucoup, & l'autre *obligo*, *constringo*, *je serre*, *j'étrecis*, parce que le *paraphimosis* serre la verge comme un lien.

Cette incommodité est souvent un symptome de maladie vénérienne. Elle peut arriver accidentellement, lorsque le prépuce est naturellement étroit, & qu'on la fait remonter avec violence par-dessus la couronne du gland, dont la largeur empêche le prépuce de descendre & de recouvrir l'extrémité de la verge: cela arrive souvent à des enfans dont le gland n'a point encore été découvert, & qui par fantaisie & curiosité, font remonter le prépuce par force: cela arrive aussi aux nouveaux mariés, qui font des efforts pour dépuceler de jeunes filles qu'ils auront épousées. *Dionis* dit qu'il a réduit un *paraphimosis* à un jeune-homme à qui cela arriva le jour de son mariage, & qui accusoit sa femme de lui avoir donné du mal vénérien. L'auteur consola beaucoup ce jeune-homme, en lui disant tout ce qui étoit capable de lui faire supporter avec satisfaction la douleur que sa femme lui auroit épargnée, si elle eût été moins sage.

La réduction du prépuce s'obtient différemment, suivant les circonstances. S'il n'y a pas long-temps que

le prépuce étrangle le gland, & que l'inflammation de cette partie ne soit pas considérable, la réduction se fait aisément: on jette d'abord de l'eau froide sur la verge & sur les bourses, ou l'on fait tremper ces parties dans un vaisseau qui en contienne. La fraîcheur de l'eau répercute le sang & les esprits, *voyez* REPERCUSSIFS; & la verge se dégonfle; par ce moyen le malade peut réduire lui-même son prépuce. Si l'inflammation avoit été portée à un certain point, la verge ne se flétriroit point assez pour que le malade pût parvenir à se recouvrir le gland; il a alors besoin de la main du chirurgien, qui peut réussir par la méthode suivante: il prend la verge entre les deux doigts indices & du milieu des deux mains, dont le dos regarde le ventre du malade, & il amene le prépuce sur le gland qu'on comprime latéralement avec les deux pouces pour l'alonger. *Dionis* dit que les deux pouces doivent repousser le gland pour le faire rentrer dans sa bourse; mais on sent que par cette maniere on rendroit la base du gland plus large, & l'on s'opposeroit à la réduction du prépuce.

Si l'inflammation est grande, il faudra faire des scarifications à la membrane interne du prépuce pour détruire l'étranglement: cette membrane forme des bourrelets séparés par des brides, qui sont des especes de ligatures circulaires; ce sont ces brides qu'il faut principalement couper; on passe à cet effet sous chacune d'elles une sonde cannelée très-déliée; elle sert à conduire la pointe d'un bistouri courbe. Lorsqu'on a détruit toutes les brides, on peut faire des scarifications avec la lancette ou le bistouri sur le bourrelet pour le fendre transversalement, c'est-à-dire suivant la longueur de la verge; ces incisions donnent issue à une lymphe gangreneuse infiltrée dans le tissu cellulaire qui joint la peau du prépuce à la membrane interne: il n'est pas nécessaire de réduire le prépuce après l'opération; j'en ai même vu des inconvéniens par la réunion qui se fait au prépuce, & qui a mis des malades dans le cas de l'opération du phimosis bien plus douloureux. *Voyez* PHIMOSIS. Après l'opération, on peut se contenter

d'envelopper la verge avec des compresses trempées dans l'eau de vie camphrée tempérée par un peu d'eau. On ne risque rien de l'hémorrhagie ; il est à-propos de laisser dégorger un peu les vaisseaux qui ont été coupés par les incisions ; le sang s'arrête de lui-même au bout d'une demi-heure, ou d'une heure au plus. Vingt-quatre heures après l'opération, on peut lever l'appareil & réduire le prépuce ; si le gland n'a aucune maladie qui exige qu'il soit découvert, comme chancres, porreaux, &c. on termine la cure par des injections détersives, & ensuite par des desiccatives.

Dans le cas de chancres, l'inflammation ne se dissipe pas si facilement, on doit appliquer des cataplasmes anodins sur la partie, & panser avec le même appareil que nous avons décrit pour le panaris, à l'exception de la croix de Malthe, qui doit être percée vis-à-vis de l'orifice de l'urethre. *Voyez* PANARIS. Il faut mettre ensuite la verge en une situation qui favorise le retour du sang : pour cet effet il ne faut pas la laisser pendante, mais la coucher sur le ventre, & l'assujettir par une petite bandelette à une ceinture de linge qu'on aura mise autour du corps. [Y]

PAROTIDES. On donne le nom de *parotides*, à une tumeur inflammatoire, c'est-à-dire accompagnée de chaleur, rougeur, douleur, & pulsation, dont la glande *parotide* est attaquée ; ces tumeurs sont ordinairement malignes & critiques ; elles surviennent à la suite des fievres malignes & pestilentielles. Les *parotides* benignes sont plutôt œdémateuses qu'inflammatoires ; elles sont ordinaires aux enfans, & connues plus particuliérement sous le nom d'*oreillons*.

Les *parotides* inflammatoires demandent, sur-tout lorsqu'elles sont critiques, à être déterminées à la suppuration ; dès qu'on s'apperçoit, après l'usage des maturatifs, d'un point de fluctuation au centre de la tumeur, on peut & l'on doit l'ouvrir sans différer ; la continuation des cataplasmes émolliens & résolutifs procurera la résolution de la circonférence de la tumeur, concurremment avec la fonte suppuratoire qui se fait au centre.

On se presse de faire l'ouverture des *parotides* enflammées, pour empêcher l'engorgement du cerveau, par la compression que ces glandes engorgées font sur les jugulaires. Quelques auteurs prescrivent l'application d'une pierre à cautere pour entamer cette glande, & y attirer forcément la suppuration; dans les virus vénériens & scrophuleux, les glandes *parotides* deviennent skirreuses par l'épaississement de la lymphe, à quoi le froid extérieur auquel ces glandes sont exposées, ne laisse pas de pouvoir beaucoup contribuer. La résolution de ces tumeurs dépend de l'efficacité des remedes internes, appropriés à la destruction du principe virulent. Les émolliens, les discussifs, & les fondans extérieurs sont fort utiles. Si la *parotide* venoit à suppurer à la suite d'un engorgement vénérien, comme la tumeur s'est formée lentement & par congestion, on n'est pas obligé d'avoir recours aux moyens prompts que prescrit le traitement méthodique de la *parotide* critique à la suite d'une fievre aiguë. Il faut laisser le pus se former comme dans les bubons des ânes, dont la *parotide* ne differe alors que par la situation du mal. Le pus peut être résorbé sans inconvénient pendant l'usage des antivénériens; & s'il séjourne dans la tumeur, lorsqu'elle est bien en maturité, une légere incision à la partie déclive suffit pour évacuer le pus. L'attention du chirurgien éclairé est seulement de ne pas attendre que les tégumens soit émincis au point de ne pouvoir être conservés.

La cure des *parotides* ouvertes est la même que celle des abscès. *Voyez* ABSCÉS, ULCERES, DÉTERSIFS, *&c.* [Y]

PAUPIERES (MALADIES DES). Les *paupieres* sont sujettes à plusieurs maladies dont nous parcourrons les principales, & nous renvoyons les autres sous leurs articles particuliers.

Les enfans viennent quelquefois au monde avec les *paupieres* d'un œil ou des deux yeux, unies ensemble en tout ou en partie. Il est vrai que c'est un jeu rare de la nature, & beaucoup plus commun par accident ou maladie, que par vice de conformation, mais quelle

quelle qu'en soit la cause, on ne sauroit croire combien il est essentiel de charger de l'opération un chirurgien qui ait de l'expérience, de l'adresse, & la main sûre pour ne point endommager l'œil ; nous parlerons de cette concrétion des *paupieres* à la fin de cet *article*.

Les *paupieres* sont fort sujettes à des tubercules & excroissances de différentes grandeurs & figures ; si l'excroissance est petite, rouge, dure, immobile, & située au-dessous des cils, on l'appelle *orgeolet*, à cause qu'elle a la figure d'un grain d'orge, quelquefois cette petite tumeur est située en dehors près de la peau, & quelquefois en dedans de la *paupiere*. Voyez ORGEOLET.

Si le tubercule est mobile, on l'appelle *chalaze* ; s'il est en forme de vessie remplie d'une humeur aqueuse, on la nomme *hydatide* ; s'il est fait comme un grain de grêle, on le nomme *grêle ;* c'est une petite tumeur blanche, raboteuse, plus dure & plus calleuse que l'orgeolet, naissant à la partie extérieure & intérieure des *paupieres*, & renfermant une humeur qui ressemble en consistance à du tuf ou à du gravier ; on traite ce mal de même que l'orgeolet. *Voyez* GRELE.

Quelques-uns de ces tubercules tiennent de la nature de l'athérome, du stéatome, & du méliceris ; mais la plupart sont de l'espece enkistée, les uns tenant à la peau par une racine fort mince, & les autre ayant une base fort large. Ces tubercules ne sont pas à craindre quand ils ne causent aucune douleur, cependant ils demandent une attention particuliere lorsqu'il s'agit de les enlever par une incision, à cause de l'extrême délicatesse de la *paupiere*. Les tubercules qui pendent à une racine, peuvent être extirpés par le moyen de la ligature, ou en les coupant sur le champ avec des ciseaux.

Les verrues qui viennent aux *paupieres* ne different des tumeurs dont on vient de parler, qu'en ce qu'elles défigurent la partie, & offensent souvent la vue ; ces verrues ont une racine grosse ou petite : on les extirpe par le moyen de la ligature ou du bistouri, de même

que les autres verrues ; mais quand elles deviennent noirâtres ou livides, on ne doit pas y toucher, parce qu'on a tout lieu d'appréhender la gangrene. Les *paupieres* s'enflent ou se relâchent souvent au point de défigurer la partie, & de nuire à la vue. Cette maladie procede toujours ou de la paralysie du muscle releveur de la *paupiere*, ou du relâchement de la peau qui est au-dessus. Il vient quelquefois aux *paupieres* une tumeur œdémateuse ou aqueuse qui empêche entiérement l'œil de s'ouvrir ; il faut exactement distinguer ce cas du précédent, puisqu'on y remédie aisément par des cathartiques, des diurétiques, & des sudorifiques, & en appliquant sur la partie une compresse trempée dans l'esprit de vin camphré, ou dans l'eau de chaux. Lors au-contraire qu'elle est causée par un relâchement de la peau, il convient d'employer des remedes corroboratifs, comme un emplâtre d'huile noire de tartre, mêlée avec de la cire ou du baume du Pérou, de l'eau de la reine de Hongrie, de l'esprit de vers de terre, & autres choses semblables.

Supposé que ces remedes ne réussissent point ; le mieux qu'on puisse faire, est de retrancher une portion suffisante de la peau relâchée, pour la faire raccourcir & la faire rentrer dans son état naturel ; mais cette opération délicate a rarement du succès.

Ce qu'on nomme *mutilation de la paupiere*, est une maladie de l'œil, dans laquelle le bord de la *paupiere* est fendu, ou consommé en partie ; enforte que les angles de part & d'autre de cette fente, même les bords, se retirent & se renversent. C'est une espece d'éraillement de la *paupiere* produit par une plaie, un ulcere, ou autre maladie. Quelque petite que soit cette fente ou cette mutilation de la *paupiere*, le mal est incurable ; la *paupiere* a trop peu d'épaisseur pour pouvoir être retaillée, & soutenir une ou deux aiguilles, autant de temps qu'il en faudroit pour procurer l'union.

Le trachome des Grecs qu'on appelle en françois *dartre des paupieres*, est une ulcération des *paupieres*, accompagnée de rougeur, de prurit, d'âpreté, d'iné-

galités, de ficosités, de fentes, & de duretés dans la partie interne de l'une & de l'autre *paupiere*; on en fait trois especes, ou plutôt degrés différens.

Le premier est quand en renversant les *paupieres*, on voit qu'elles sont en dedans rouges, inégales, cuisantes; on appelle cette espece *dasites*.

Le second est quand ces symptomes sont plus violens, & qu'il se forme aux *paupieres* de petits tubercules, à-peu-près comme des pepins de figue; alors le mal prend le nom de *ficosis*, *ficosa palpebra*. Le troisieme est quand la maladie est si invétérée, que la partie interne des *paupieres* est ulcérée avec des fentes & des duretés calleuses: les Grecs nomment cette espece de dartre calleuse des *paupieres*, *thilosis*; & les Latins, *colloſitas palpebræ*; pour la cure, *voyez* TRACHOME.

Le dérangement des cils des *paupieres* qui se tournent quelquefois en dedans & irritent les yeux par de vives douleurs accompagnées d'inflammation, est un mal qui se nomme *trichiase*. Voyez TRICHIASE.

Le renversement & retirement des *paupieres* qui ne couvrent pas suffisamment l'œil, se nomme *ectropium* & *lagophthalmie*. Voyez-en les *articles*, & joignez-leur la dissertation savante de *Keeckius* sur l'*ectropium*, car elle mérite d'être consultée.

Quand les *paupieres* sont collées l'une à l'autre, ou contre l'œil même, quelle qu'en soit la cause, cette maladie s'appelle concrétion des paupieres. *Celse* ainsi que *Paul Eginete* en ont parlé. On distingue bien aisément cette concrétion d'un accident passager qui arrive aux yeux par l'intervention de quelque matiere glutineuse, sans qu'il y ait une véritable coalition, comme on le voit quelquefois dans la petite vérole, & dans l'ophthalmie.

Quelquefois les *paupieres* sont tellement collées l'une contre l'autre, qu'on ne sauroit du tout ouvrir l'œil. Tantôt cet accident n'arrive qu'à un œil, d'autres fois à tous les deux; il arrive aussi quelquefois que la *paupiere* s'unit avec la conjonctive, & cela plus ou moins fort, à proportion du nombre de fibres entre

lesquelles se fait la coalition. Ces sortes de maux viennent aux yeux quand cette partie ou la *paupiere* qui la couvre, ont été maltraitées par la petite vérole, ou à la suite d'une violente inflammation, ou d'une brûlure, sur-tout si elle a été faite avec de la poudre à canon, ou en un mot de toute autre exulcération de quelque nature qu'elle soit; il n'est pas sans exemple de voir des enfans naître avec cette défectuosité, & des hommes sains d'ailleurs, la contracter, à l'occasion d'excroissances charnues à l'un ou l'autre angle de l'œil. *Heister* dans sa chirurgie a vu l'un & l'autre arriver.

Le même auteur ajoute qu'il a vu les *paupieres* collées à la cornée, ce qui est difficile à concevoir; en tout cas c'est un fait rare, & il ne peut guere arriver qu'on en guérisse sans perdre la vue; en général la guérison de la coalition des *paupieres* est très-incertaine; un des cas où il est plus difficile de décoller la *paupiere* de dessus l'œil, c'est lorsque le mal est causé par une brûlure, ce qu'on peut tenter de mieux alors, est de faire force injections, d'introduire dans les yeux des médicamens humectans & émolliens, propres à les tenir toujours humides & mobiles, & à empêcher les parties enflammées de se coller l'une contre l'autre.

Quand la coalition des *paupieres* est une suite de la petite vérole, il est difficile de les détacher sans que l'œil en souffre par des cicatrices incurables; mais quand, à l'occasion de la petite vérole, ou d'une inflammation aux yeux, il arrive, ce qui n'est pas rare, que les *paupieres* s'attachent l'une à l'autre pendant le sommeil, par l'intervention de quelques humeurs gluantes, qui empêchent le malade d'ouvrir les yeux, alors le remede est simple: on se gardera bien de lui ouvrir les yeux de force, mais on délayera ces humeurs avec facilité par des injections d'eau tiede, & en baignant la partie avec du lait chaud. Au moyen de quoi les *paupieres* ne manqueront pas de s'ouvrir.

Mais dans toutes les occasions, ou pour remédier à la concrétion des *paupieres*, il est besoin de l'opération,

on ne sauroit trop, comme je l'ai dit, en charger une main habile, sure & expérimentée. Il faut aussi que le même chirurgien après avoir opéré, tâche d'empêcher par des précautions convenables, que les *paupieres* ne s'attachent de nouveau. Un des bons moyens pour y parvenir, est de mettre entre deux un petit linge très-fin, ou une feuille d'or enduite d'huile d'amandes douces; on les y laisse quelques jours, jusqu'à ce qu'on n'ait plus à craindre une nouvelle coalition. Cependant comme il arrive souvent que la personne incommodée ne peut rien souffrir entre sa *paupiere* & son œil, il faut alors se contenter de lui instiller dans l'œil un collyre d'eau de plantain, de tuthie & de sucre de saturne, & réitérer souvent cette instillation; en même temps le malade aura soin de frotter doucement, & remuer lui même les *paupieres*, en les écartant de temps en temps avec les doigts.

Je finis par une remarque sur la concrétion des *paupieres*: c'est qu'il n'en faut point faire l'opération sur les enfans, par l'impossibilité qu'il y a de les engager à tenir les yeux ouverts; il faut donc attendre d'eux un âge raisonnable, d'autant plus que cette maladie n'est pas du nombre de celles qui se rendent plus fâcheuses par le cours de quelques années; je renvoie toujours le lecteur sur les maladies de l'œil à *Maitre-jan*; & c'est en particulier sur les maladies des *paupieres* qu'on se plait à voir sa candeur & son amour pour la vérité. [D. J.]

PHIMOSIS. Maladie de la verge, dans laquelle le prépuce est collé & fortement resserré sur le gland; de maniere qu'on ne peut pas le tirer en arriere, pour découvrir le gland.

Ce mot est grec; il signifie proprement une ligature avec une ficelle.

Quelquefois un *phimosis* cache des chancres qui sont sur le gland, ou qui l'environnent; il est quelquefois si violent, qu'il cause une inflammation, & enfin la gangrene dans cette partie.

On distingue le *phimosis* en naturel & en accidentel. Le naturel vient de naissance; il n'est point ordinai-

rement dangereux, à moins qu'il n'y survienne une inflammation par l'acrimonie de l'urine, si elle séjourne long-temps entre le gland & le prépuce. L'accidentel est benin ou malin. Le premier vient de quelque cause externe qui irrite le prépuce, y attire une inflammation & un gonflement, & le fait tellement resserrer, qu'il se forme à son extrêmité un bourrelet circulaire qui l'empêche de se renverser & de découvrir le gland. Le *phimosis* malin est semblable à celui-ci; mais il reconnoît pour cause un virus vénérien; il survient souvent à la chaudepisse, aux chancres, & à d'autres maladies vénériennes qui attaquent la verge.

Le *phimosis* naturel peut mettre dans le cas d'une opération, même sans qu'il survienne d'inflammation; si l'ouverture du prépuce ne répondoit pas précisément à l'orifice de l'urethre, l'urine ne sortiroit point par un jet continu, mais s'épancheroit entre le gland & le prépuce. Le défaut de soin dans ce cas a souvent donné lieu à la concrétion de l'urine, & conséquemment à la formation des pierres dans cette partie. Si l'on a soin de presser le prépuce après qu'on a uriné, on évitera cet inconvénient; mais on sent que ces personnes sont hors d'état d'avoir des enfans, parce qu'il arrivera à la liqueur séminale ce qui arrive à l'urine; une petite scarification au prépuce à l'un des côtés de la verge, lui donnera la facilité de découvrir l'orifice de l'urethre, & levera les obstacles qui s'opposent à l'éjaculation.

On a imaginé un petit instrument d'acier élastique, pour dilater le prépuce trop étroit, l'extrêmité antérieure se met dans le trou du prépuce, & on dilate les branches en lâchant la vis qui le contient.

Lorsque le *phimosis* est accidentel, il faut saigner le malade relativement à la nature & au progrès de l'inflammation, faire une injection adoucissante entre le prépuce & le gland, appliquer des cataplasmes anodins & résolutifs, en observant la situation de la verge, qui doit être couchée sur le ventre, pour les raisons que nous avons dites au mot *paraphimosis*: ce n'est qu'après avoir employé tous ces moyens sans succès, qu'on doit en venir à l'opération. Le malade

peut être assis dans un fauteuil, ou rester couché sur le bord de son lit : le chirurgien prend la verge de sa main gauche, & tient de sa main droite des ciseaux droits & mousses ; il introduit une des deux lames à plat, entre le prépuce & le gland au-delà de la couronne ; on en releve ensuite la lame, & on coupe tout ce qui est compris entre deux ; cette incision doit se faire au milieu de la partie supérieure, à l'opposite du filet. Si le prépuce étoit chancreux ou infiltré d'une lymphe gangreneuse, comme je l'ai vu presque toujours lorsque le *phimosis* a été négligé, il faut emporter tout le prépuce en ôtant les levres de la plaie obliquement pour aller finir au filet qu'il n'est point nécessaire de couper ; cela se fait avec les ciseaux ou avec le bistouri.

La perfection de l'opération du *phimosis* consiste à couper également la peau & la membrane interne du prépuce. Pour cet effet, il ne faut point tirer la peau vers le gland ; car par la section on mettroit une partie des corps caverneux à découvert ; il faut au-contraire retirer la peau de la verge vers le pubis avant de couper.

Feu M. de *la Peyronie* a corrigé l'ancien bistouri herniaire pour cette opération. *Voyez* BISTOURI HERNIAIRE. L'usage des ciseaux doit, autant qu'il est possible, être banni ou proscrit de la chirurgie opératoire ; l'incision du prépuce se fait bien plus facilement avec un bistouri qui coule le long d'une sonde cannelée qu'on a introduite préliminairement entre le prépuce & le gland.

Le premier appareil de l'opération du *phimosis* consiste à arrêter le sang avec de la charpie seche ; les plaies qui en résultent suppurent les jours suivans ; & l'on dirige les soins pour en obtenir la cicatrice le plutôt qu'il est possible. *Voyez* PLAIE, ULCERE. [Y]

PHLEGMON. Inflammation sanguine qui fait éminence au dehors, & qui s'étend profondément dans la partie qu'elle occupe ; on définit ordinairement le *phlegmon*, une tumeur circonscrite avec rougeur, chaleur, douleur & pulsation.

La cauſe du *phlegmon* eſt un engorgement dans les extrêmités capillaires, artérielles ſanguines, avec conſtriction & érétiſme des vaiſſeaux engorgés. L'amas du ſang dans des vaiſſeaux dont l'action ſeroit abolie ou empêchée, ne produit point une tumeur inflammatoire. *Voyez* APOSTEME.

Les ſignes qui font connoître le *phlegmon*, ſont la rougeur, la chaleur, la circonſcription, la tumeur, la dureté, la tenſion, la douleur, la pulſation, la fievre & l'inſomnie; l'application du doigt ſur la tumeur ne fait pas évanouir pour un moment la rougeur comme dans l'éréſipelle. *Voyez* ERÉSIPELLE.

Pour guérir le *phlegmon*, il faut tâcher de procurer la réſolution de l'humeur arrêtée dans la partie: aucun remede ne peut ſuppléer à la ſaignée; & ſi la plupart des *phlegmons* ſe terminent par ſuppuration, c'eſt parce qu'on n'a point employé les ſaignées auſſi promptement & auſſi abondamment qu'il l'auroit fallu. On ne peut que par une ſouſtraction fort conſidérable de la partie rouge, rendre la maſſe du ſang aſſez ſéreuſe & aſſez fluide, pour que cette partie rouge qui contribue à l'étranglement & à l'embarras, ſe trouve inondée ou détrempée au point d'être facilement déplacée & entraînée par ſon véhicule devenu plus abondant. Tout conſiſte donc à rendre le ſang fort aqueux, coulant, & moins inflammable; & il n'y a d'autre moyen pour y réuſſir que d'abondantes ſaignées pratiquées aſſez promptement.

Quoique la ſaignée ſoit le principal remede que l'on puiſſe employer pour procurer la réſolution du *phlegmon*, il faut la ſeconder par d'autres remedes dont l'expérience a fait connoître l'utilité.

Dans le commencement de la maladie, on peut ſe ſervir avec ſuccès des répercuſſifs. *Voyez* RÉPERCUSSIFS. Ces médicamens en reſſerrant, par leur vertu aſtringente, les vaiſſeaux ſanguins, empêchent non-ſeulement une partie du ſang d'entrer dans les vaiſſeaux reſſerrés, mais ils forcent celui qui eſt arrêté d'enfiler les vaiſſeaux collatéraux où la circulation n'eſt pas empêchée. Pour peu que l'inflammation ait fait de progrès,

grès, ces remedes ne doivent point être employés ; ils attireroient la mortification ; il faut avoir recours aux émolliens réfolutifs pour relâcher l'étranglement qui arrête le cours du fang dans les capillaires artériels. On fe fert efficacement du cataplafme avec la mie de pain cuite dans le lait, ou de celui des quatre farines cuites pareillement dans le lait ou dans de l'eau. Ces remedes farineux contiennent une huile mucilagineufe, relâchante, qui, fecondée par les mêmes qualités qui fe trouvent dans le lait, procure la détente des vaiffeaux ; ces remedes contiennent auffi un fel afcefcent qui leur donne une vertu légérement répercuffive : c'eft l'expérience qui a fait connoître l'excellence de ces remedes ; car en fuivant l'idée qu'on s'eft toujours faite de la réfolution des tumeurs, on a donné le nom de *réfolutifs* à des médicamens qui ont une vertu atténuante, inciffive, pénétrante, propre à fubtiliſer l'humeur & à la faire évaporer par les pores de la peau ; tels que font tous les remedes remplis de fels volatils, d'huiles éthérées, les liqueurs fpiritueufes chargées d'huiles alkoolifées & d'huiles effentielles, ou d'huiles éthérées diftilées. Mais tous ces remedes n'ont aucunement la vertu qu'on leur attribue ; loin de diffoudre & d'atténuer le fang, ils l'épaiffiffent & le condenfent pour la plupart ; ces remedes font des ftimulans violens qui n'agiffent qu'en irritant les folides, & qui font capables d'augmenter beaucoup l'inflammation, & d'en cauſer même où il n'y en a point.

Il femble cependant que ces remedes, en excitant le jeu des vaiffeaux, devroient procurer le même effet que s'ils atténuoient les humeurs en agiffant fur elles immédiatement, parce que l'action des vaiffeaux augmentée paroît devoir les briſer & les fubtiliſer : cet effet peut avoir lieu à l'égard des tumeurs œdémateufes cauſées par une crudité pituiteufe ; mais il n'en eft pas de même du fang qu'un jeu des vaiffeaux trop violent durcit & racornit. Si l'action violente des vaiffeaux étoit un remede contre l'inflammation, la maladie, felon l'expreffion de M. *Queſnay*, feroit à

elle-même son propre remede, puisqu'elle consiste dans cette action même devenue excessive; il ne seroit pas nécessaire d'avoir recours à des remedes capables d'exciter cette action déja trop animée. L'usage inconsidéré des remedes résolutifs procure l'induration des tumeurs inflammatoires. *Voyez* INDURATION.

Lorsque le *phlegmon* est dans son état, on applique les émolliens tout simples en forme de cataplasme, & si la maladie donne des signes de résolution, on joindra les résolutifs aux émolliens, pour passer ensuite par degrés aux résolutifs seuls. *Voyez* RÉSOLUTIFS & RÉSOLUTION.

Si la tumeur donne des signes qu'elle suppurera, (*voyez* SUPPURATION), on se sert des remedes gras & onctueux, *voyez* SUPPURATIFS; & lorsque le pus est formé, le *phlegmon* est dégénéré en abscès. *Voyez* ABSCÉS. [Y]

PHLYCTENES. Ce sont de petites pustules ou vésicules qui causent des démangeaisons, & qui viennent sur la peau, principalement entre les doigts & autour du poignet. Elles sont pleines d'une sérosité limpide: elles dégénerent quelquefois en gales, & quelquefois en dartres. *Voyez* GALE, *&c.* On les guérit de même que les autres éruptions cutanées.

PHLYCTENES signifient aussi de petites vésicules ulcéreuses qui viennent quelquefois sur la conjonctive, & quelquefois sur la cornée de l'œil, semblables à autant de petites vessies pleines d'eau, que l'on appelle vulgairement *pustules* aux yeux.

Elles paroissent comme des grains de millet, & quand elles sont produites par une humeur fort corrosive, elles causent une violente douleur: les pustules qui viennent sur la conjonctive sont rouges; celles qui viennent sur la cornée, sont noirâtres, si elles sont proche de la surface; mais elles sont plus blanches, quand elles sont plus profondes; on les guérit avec des desiccatifs & des discussifs.

On appelle aussi *phlyctenes* les vessies qui surviennent à la gangrene, aux brûlures, & à l'application d'un vésicatoire; elles sont formées par l'amas de la lym-

phe entre la peau & l'épiderme. En coupant l'épiderme, on détruit la *phlyctene* : un peu de cérat camphré ſuffit pour deſſécher la peau dans les *phlyctenes* benignes, celles que celles formées par la tranſpiration retenue, à l'occaſion de l'appareil & bandages dans les fractures. Les *phlyctenes* qui ſont le ſymptome d'une maladie dangereuſe, ne ſont d'aucune conſidération ; c'eſt la maladie qui les a produites qui mérite l'attention du chirurgien. Le mot de *phlyctenes* eſt grec, & ſignifie *ferveo*, *je bous*. [Y]

PHLYSTENE, *phlyſtæna*. Eſpece d'ébullition, comme l'indique le mot grec qui veut dire *ebullio* ; c'eſt une maladie qui produit des boutons pleins de ſéroſité, quelquefois gros, livides, pâles ou noirâtres : quand on les perce, la chair paroît deſſous comme ulcérée ; ces boutons ſont cauſés par une lymphe chaude & âcre ; ils viennent par-tout le corps, & quelquefois même ſur la cornée : *Celſe* en parle dans ſes ouvrages. [D. J.]

PHYGETHLON. Tumeur inflammatoire, éréſipélateuſe, dure, tendue, large, peu élevée, garnie de petites puſtules, accompagnée d'une douleur & d'une chaleur brûlante, & qui ne vient preſque jamais en ſuppuration. Ce mot eſt dérivé du grec, & ſignifie *j'engendre*.

Le *phygethlon* ne differe du phyma, qu'en ce qu'il ne s'éleve pas ſi haut ; il vient à maturité très-doucement, & ne produit qu'un peu de pus.

Gorræus définit le *phygethlon*, un phlegmon qui vient ſur les parties glanduleuſes, particuliérement autour du col, des aiſſelles & de l'aîne ; ce dernier eſt appellé bubon. *Voyez* PHLEGMON, *&c.*

Les cauſes & les ſymptomes du *phygethlon* ſont les mêmes que ceux du bubon commun. *Voyez* BUBON.

Il vient ſouvent après les fievres & les douleurs du bas-ventre, & on le guérit de même que les autres inflammations. [Y]

PIQUURE. Plaie faite par un inſtrument piquant. Les panaris ont preſque toujours pour cauſe une *piquure*

d'aiguille ; les *piquures* ſont ordinairement plus dangereuſes que les plaies plus étendues faites par inſtrument tranchant ; le ſéjour du ſang dans le trajet de la diviſion, peut donner lieu à des abſcès ; s'il y a quelque partie nerveuſe de piquée, il en réſulte quelquefois les accidens les plus graves, tels que la douleur, la tenſion inflammatoire, le ſpaſme de la partie, les convulſions de tout le corps ; la fievre s'allume, & l'étranglement de la partie la fait tomber en gangrene. Ainſi la réunion des parties diviſées, qui eſt le but auquel l'art doit tendre dans toute ſolution de continuité contre l'ordre naturel, ne peut être obtenue primitivement dans les *piquures* qui ſont accompagnées de quelque accident ; il faut pour y remédier faire ceſſer le déſordre local qui conſiſte dans la tenſion & le tiraillement des fibres bleſſées ; une inciſion ſuffit dans les cas ſimples ; les anciens brûloient toute l'étendue d'une plaie où un nerf avoit été piqué, avec de l'huile de térébenthine bouillante ; cette cautériſation faiſoit ceſſer les accidens, comme on détruit la douleur des dents, en brûlant avec un fer rouge le nerf qui eſt à découvert par la carie : lorſque la cautériſation ne réuſſiſſoit pas, on n'héſitoit point à faire des inciſions tranſverſales pour couper abſolument les parties dont la tenſion étoit l'origine de maux formidables.

La *piquure* ou morſure des animaux vénimeux a des ſuites très-funeſtes, tant par la qualité délétere du poiſon, que par la bleſſure des parties nerveuſes. Dans les pays où la morſure des animaux vénimeux eſt la plus dangereuſe, comme en Afrique, les habitans ne ſe guériſſent que par des applications extérieures ; les ſecours de l'art ont toujours été dirigés dans la vue d'empêcher le venin de s'étendre, & de lui ouvrir une iſſue au-dehors ; c'eſt ce qui a fait preſcrire de fortes ligatures au-deſſus de la bleſſure ; & de laver promptement la plaie avec de l'urine ou de l'eau ſalée, de l'eau-de-vie, du vin chaud, du vinaigre, dans laquelle lotion on faiſoit diſſoudre de la plus vieille thériaque qu'on pouvoit trouver ; le malade y tiendra la partie

piquée assez de temps, & la liqueur doit être la plus chaude qu'il pourra la supporter ; on applique ensuite de la thériaque. *Ambroise Paré* dit qu'il n'a jamais manqué de guérir ceux qu'il a traités ainsi, à moins que le venin n'eut déja gagné les parties nobles. Pour attirer le venin, il recommande l'application des animaux ouverts tout vivans, & enfin la cautérisation pour détruire la partie infectée ; les cordiaux alexipharmaques étoient prescrits pour l'intérieur, dans l'intention de pousser le virus au dehors.

Ce traitement a sans doute eu souvent le succès qu'on en espéroit : des personnes très-robustes ont pu résister à l'action des remedes chauds pris intérieurement, d'autres s'en sont très-mal trouvées ; il faut suivre les indications particulieres que l'état des choses présente, & être instruit par l'expérience qui conduit dans ces cas mieux que le raisonnement.

La morsure des chiens enragés cause rarement des accidens primitifs, & les plaies qui en résultent se guérissent aisément ; cela n'empêche pas que vers le quarantieme jour de la blessure, ceux qui ont été mordus, ne soient attaqués d'hydrophobie, maladie cruelle, dont on guérit par les antispasmodiques. Le venin qui cause ces accidens a une nature particuliere, & ses effets sont différens de tout autre venin connu ; des observations assez bien constatées semblent faire croire que si on eût dilaté & cautérisé les plaies, on auroit pu prévenir l'hydrophobie. Les frictions mercurielles, dans l'intervalle du temps qui se passe entre la morsure & la manifestation des symptomes de la rage, peuvent détruire le principe vénimeux ; & les antispasmodiques ont réussi à guérir la rage caractérisée. *Voyez un essai sur l'hydrophobie*, par le docteur *Nugent*, traduit en françois, & qu'on trouve chez *Cavelier*.

La morsure des viperes ne donne pas tant de délai ; en peu d'heures les personnes mordues souffrent des anxiétés mortelles, le teint devient jaune ; elles vomissent de la bile verte ; le membre piqué devient douloureux, se gonfle prodigieusement & devient noir.

L'alkali volatil a été découvert par M. de *Jussieu*, comme un spécifique contre le venin de la vipere, mais on n'a pas de meilleur remede que de faire tremper promptement la partie blessée dans de l'huile d'olive chaude : c'est un spécifique éprouvé, qui guérit comme par enchantement, en faisant cesser les accidens qui paroissent être produits par l'action du venin sur les parties vitales. *Voyez* les observations de M. *Pouteau*, célebre chirurgien de Lyon, dans un ouvrage qu'il a publié en 1760, sous le titre de *mélanges de chirurgie*. [Y]

PLAIE. Solution de continuité, ou division des parties molles, récente & sanglante, faite aux parties molles par quelque cause externe.

Toutes les choses extérieures capables de faire quelque division, peuvent être cause de *plaies*. Les unes piquent, d'autres tranchent, d'autres contondent, d'autres enfin cautérisent, par exemple, les *plaies* faites par une épée, une bayonnette & autre instrument piquant, sont appellées *piquures*. Voyez *PIQUURE*. Celles qui sont faites par un sabre, un couteau, qui sont des instrumens tranchans, sont appellées *incisions*. Les instrumens contondans, tels qu'un bâton, une pierre, & autres corps durs, &c. comme éclats de grenades, de bombes, balles de fusil, font des *plaies* contuses : les déchiremens que cause la morsure des animaux vénimeux ou enragés, forment des *plaies* vénimeuses ; enfin le feu & toutes les especes d'eau-forte produisent de *plaies* connues sous le nom de *brûlures*.

Ces différences de *plaies* viennent de leur cause ; elles different encore par rapport à leur grandeur, à leur figure, à leur direction, & par les parties qui sont intéressées.

Par rapport à la grandeur, à la figure & à la direction, les *plaies* s'étendent en longueur, en largeur & en profondeur : elles sont en T, en X, en †, ou à lambeaux ; leur direction est droite, ou oblique ou transversale par rapport à la ligne verticale du corps, ou par rapport à la rectitude des fi-

bres des muſcles ; il y en a enfin qui ſont accompagnées de perte de ſubſtance.

La différence des *plaies* qui vient des parties où elles ſe trouvent, exige bien des conſidérations. Les *plaies* ſont aux extrêmités ou au tronc ; celles-ci peuvent arriver à la tête, ou au col, ou à la poitrine, ou au bas-ventre ; elles peuvent pénétrer juſqu'aux parties internes, ou ſe borner aux parties extérieures ; celles des extrêmités, ou celles qui ne ſont qu'aux parties externes du tronc, peuvent intéreſſer les tégumens, les muſcles, les tendons, les vaiſſeaux, les glandes, les articulations, &c. toutes ces différences ne ſont qu'accidentelles ; celles qui ſont eſſentielles, conſiſtent dans la ſimplicité des *plaies*, dans leur compoſition & dans leur complication.

La *plaie* ſimple n'eſt qu'une ſolution de continuité des parties molles, faite par quelque cauſe externe, & qui ne demande que la réunion. *Voyez* RÉUNION.

La *plaie* compoſée eſt celle qui ſe trouve jointe à quelqu'autre indiſpoſition qui ne demande pas un traitement différent de celui de la *plaie* ſimple : telle eſt, par exemple, une *plaie* faite aux parties molles par un inſtrument tranchant, qui, en les diviſant, a auſſi diviſé les os.

La *plaie* compliquée eſt celle qui ſe trouve jointe à quelqu'autre indiſpoſition, ou à laquelle il ſurvient des accidens qui demandent un traitement différent de la *plaie* ſimple.

La *plaie* eſt compliquée avec la cauſe, ou avec quelque maladie ou avec quelque accident.

Lorſque l'inſtrument qui a fait la *plaie* eſt reſté dans la partie bleſſée, la *plaie* eſt compliquée avec ſa cauſe. *Voyez* CORPS ÉTRANGERS.

Si quelque apoſteme ſurvient à la partie bleſſée, ou qu'il y ait fracture en même temps, la *plaie* eſt compliquée avec maladie. Enfin la douleur, l'hémorrhagie, la convulſion, la paralyſie, l'inflammation, la fievre, le dévoiement, le reflux de matiere purulente, ſont des complications accidentelles des *plaies*.

La douleur, la convulſion, l'inflammation & la

fievre viennent assez ordinairement de la division imparfaite de quelques parties aponévrotiques, nerveuses ou tendineuses ; le moyen le plus efficace pour faire cesser ces accidens, consiste à débrider les étranglemens formés par le tiraillement des fibres de ces parties.

Le reflux des matieres purulentes, soit qu'on le regarde comme un vrai retour des matieres épanchées, soit qu'il vienne de l'érétisme ou rétrecissement des orifices des vaisseaux, qui empêche les sucs de s'échapper ; ce reflux, dis-je, peut être occasioné par l'expositon d'une *plaie* à l'air, par le mauvais régime, par les passions de l'ame, par l'application des remedes qui ne conviennent pas à l'état de la *plaie*, par un panfement dur & peu méthodique. *Voyez* BOURDONNET.

Les signes qui caractérisent le reflux des matieres purulentes, sont la diminution de la suppuration, l'affaissement desbords de la *plaie*, la pâleur, la mauvaise qualité du pus trop liquide ou trop épais, jaune & de mauvaise odeur, les frissons irréguliers suivis de fievres & de sueur froide, la petitesse du pouls, enfin les symptomes d'un dépôt à la tête, à la poitrine ou au foie. *Voyez* DÉPÔT & DELITESCENCE.

Les signes des *plaies* peuvent être divisés en commémoratifs, en diagnostics & en prognostics.

Les signes commémoratifs des *plaies* sont les circonstances qui ont accompagné la blessure lorsqu'elle a été faite, comme la situation du blessé & celle de la personne ou de la chose qui l'a blessé ; la grosseur & la figure de l'instrument qui a fait la *plaie*.

Les signes diagnostics des *plaies* sont sensuels ou rationnels : par la vue on connoît la grandeur extérieure d'une *plaie*, & si elle est avec perte ou sans perte de substance, par le toucher, soit avec le doigt, soit avec la sonde, on en découvre la direction, la profondeur & la pénétration ; par l'odorat, on sent les excrémens qui peuvent sortir par les *plaies* de certaines parties ; par le goût, on peut s'assurer de la qualité des liqueurs qui sortent de certaines *plaies*.

Les sens ne font pas toujours appercevoir ce qu'il

y a à connoître sur une *plaie* ; la raison nous fait juger qu'une *plaie* s'étend jusqu'à certains endroits, par la lésion de l'action d'une certaine partie, par la situation de la *plaie* & de la douleur, par les excrémens qui sortent de la *plaie*, ou qui ne s'évacuent pas comme à l'ordinaire ; avec des connoissances anatomiques, on trouvera très-facilement dans les *plaies* l'explication de toutes ces choses.

Les signes prognostics des *plaies* se tirent des parties où elles sont situées, de leur cause, & de leurs différences essentielles.

En considérant les parties où les *plaies* se trouvent, on les regarde comme légeres, ou comme graves, ou comme mortelles.

Les *plaies* légeres sont celles de la peau, de la graisse, & des muscles ; elles ne demandent que la réunion, lorsque d'ailleurs elles ne sont point compliquées d'accidens. *Voyez* RÉUNION.

Les *plaies* graves sont celles des parties membraneuses, tendineuses, aponévrotiques, & en particulier celles des articulations ; le succès de leur cure est quelquefois douteux, à cause des accidens dont elles sont souvent accompagnées.

On appelle *plaies* mortelles celles des gros vaisseaux & des parties intérieures, quoique certaines puissent guérir ; on entrera dans un plus grand détail du prognostic des *plaies* des parties intérieures, en parlant des *plaies* en particulier.

Les *plaies* faites par instrument tranchant sont moins fâcheuses que celles qui sont faites par instrument piquant ; celles qui sont faites par instrument contondant sont plus fâcheuses que celles qui sont faites par un instrument tranchant ou piquant : les *plaies* simples ne sont point dangereuses, les compossées le sont davantage ; mais les compliquées sont toujours fâcheuses, plus ou moins, suivant la nature de la complication.

On distingue quatre états ou temps dans la durée des *plaies*. Le premier est celui où elle saigne ; le second est celui où elle suppure ; le troisieme est celui où se

fait la régénération des chairs ; & le quatrieme eſt celui où ſe fait la cicatrice.

La cure des *plaies* conſiſte dans la réunion des parties diviſées par les moyens dont on traite au mot *réunion* : mais lorſqu'une *plaie* eſt avec une perte de ſubſtance ſi conſidérable qu'on ne peut en rapprocher les levres, on fait ſuppurer légérement cette *plaie* ; dans le premier & dans le ſecond temps, avec des ſuppuratifs doux ; dans le troiſieme temps, on la déterge avec des ſarcotiques ; enfin dans le quatrieme temps, on la deſſeche & on la cicatriſe avec les deſſicatifs & les cicatriſans.

Une choſe eſſentielle dans la cure des *plaies* eſt d'éloigner les accidens qui pourroit empêcher la nature de procurer la guériſon de la *plaie* : on met la partie dans une ſituation qui favoriſe le retour des liqueurs, & l'on garantit la *plaie* & la partie des impreſſions de l'air par l'appareil & les médicamens convenables. La ſaignée & le régime empêchent l'engorgement & l'embarras des liqueurs aux environs de la *plaie* ; enfin, on remédie aux accidens par l'uſage des remedes convenables à leur eſpece.

Des plaies en particulier. Les *plaies* ſont diviſées par rapport aux parties où elles arrivent, en celles de la tête, du col, de la poitrine, du ventre, & des extrêmités.

Des plaies de la tête. Les *plaies* de la tête different entr'elles en ce que les unes ſont faites aux parties contenantes, & les autres aux parties contenues.

Celles de la peau du crâne ſont avec diviſion, ou ſans diviſion ; les premieres ſont l'effet de l'action d'un inſtrument tranchant ou piquant ; celles qui ſont ſans diviſion forment une tumeur qu'on appelle vulgairement boſſe ; elles ſont faites avec des inſtrumens contondans. *Voyez* CONTUSION.

Les *plaies* faites au péricrâne par des inſtrumens tranchans ſimples, ſont ordinairement ſimples comme celles qui ſont faites à la peau par les mêmes inſtrumens. Mais celles qui ſont faites par un inſtrument conton-

dant ou piquant, ſont quelquefois ſuivies d'accidens fort violens.

La contuſion du péricrâne s'annonce par les ſignes ſuivans ; une douleur fort vive, mais extérieure ; l'aſſoupiſſement du malade qui ſe réveille néanmoins quand on le touche à quelque endroit de la tête, & ſur-tout à celui où il a reçu le coup ; la rougeur du viſage ; le gonflement & la tenſion œdémateuſe, & quelquefois inflammatoire de toute la tête, qui s'étendent juſqu'aux paupieres, mais qui ſe bornent aux attaches des muſcles frontaux & occipitaux, & dont les oreilles ſont exemptes.

Tous ces ſymptomes que la fievre accompagne, ſont des ſignes de l'inflammation du péricrâne, & des effets conſécutifs de la contuſion que cette membrane a ſoufferte ; ces accidens conſécutifs doivent être très-exactement diſcernés ; car s'ils ne venoient point de l'affection du péricrâne, ils indiqueroient l'opération du trépan, quand même il n'y auroit point de fracture au crâne. *Voyez* l'article *TREPANER*, où nous expoſons les cas douteux qui déterminent à faire ou à éviter cette opération.

On prévient l'inflammation du péricrâne par la ſaignée & par le régime ; & l'on remédie à l'inflammation par une inciſion qu'on fait à cette membrane dans toute l'étendue de la contuſion, en obſervant d'en ſcarifier les bords & de couper plus de cette membrane que de la peau, pour éviter le tiraillement. Par ce moyen, on dégorge les vaiſſeaux, on détend cette membrane, & on rétablit la circulation du ſang dans ſon état naturel.

Les bleſſures au crâne par un inſtrument piquant de quelque façon qu'elles aient été faites, n'ont pas de nom particulier ; mais celles qui ſont produites par un inſtrument tranchant, ont trois noms, ſelon la maniere dont l'inſtrument a été porté ſur la partie. *Voyez* *ECOPÉ*.

Les inſtrumens contondans, portés avec violence ſur le crâne, peuvent produire la contuſion, l'enfoncement, la fente & l'enfonçure.

La contusion proprement dite est l'affaissement des fibres osseuses, qui par la violence du coup se sont approchées.

L'enfoncement est l'affaissement de la premiere table sur la seconde, ou de toutes les deux ensemble sur la dure-mere. Cela arrive principalement au crâne des enfans dont les os sont mols, & peuvent s'enfoncer comme un pôt d'étain frappé par un coup violent.

La fente n'est qu'une simple division qui est quelquefois imperceptible. *Voyez* TRICHISMOS. La fente se fait quelquefois à un autre endroit du crâne que celui où le coup a porté. *Voyez* CONTRE-FISSURE.

L'enfonçure est un affaissement de plusieurs pieces du crâne qui a été fausse.

Les principaux effets que les coups violens puissent produire, sont la commotion & la compression; la commotion est toujours un accident primitif; il n'indique pas l'opération du trépan. *Voyez* COMMOTION & TREPANER. La compression est tantôt un accident primitif, & tantôt un accident consécutif; celle qui vient du déplacement des os, est du premier genre; mais celle qui est l'effet de l'épanchement du sang ou de quelqu'autre liqueur sur la dure-mere, entre cette membrane & la pie-mere, entre celle-ci & le cerveau, ou dans la propre substance de ce viscere, est un accident consécutif qui exige l'opération du trépan. L'inflammation des méninges par la contusion du péricrâne, est aussi une cause de la compression du cerveau; mais l'assoupissement léthargique consécutif, signe de toute compression, se dissipe bientôt quand il vient du vice du péricrâne, lorsqu'on a débridé cette membrane comme nous l'avons dit plus haut. Il faut lire sur cette matiere les ouvrages des maîtres de l'art: tels que *Berengarius Carpensis*, *de fractura cranii*; le *traité des plaies de la tête* de M. *Rohault*, *&c.* & principalement les *mémoires* qui traitent de cette matiere, dans le *premier volume de l'académie royale de chirurgie*.

Les signes diagnostics des fractures du crâne sont quelquefois soumis aux sens, quand ces fractures se font voir; lorsque les os frappés rendent un son obs-

cur, tel que celui d'un pôt felé (ce ſigne eſt équivoque); mais principalement lorſqu'on rencontre avec le doigt ou avec la ſonde quelques inégalités, qu'on juge bien n'avoir pas été formées par les arteres dans le temps que les os étoient encore mols.

Si les ſens n'apperçoivent aucune marque de fracture, la raiſon peut ſuppléer à leur défaut, en s'informant des circonſtances qui ont accompagné la bleſſure, en examinant les endroits du crâne qui ont été frappés, & en faiſant attention aux accidens qui ſurviennent.

Les ſignes prognoſtics des *plaies* de la tête ſe tirent de l'inſtrument qui a fait la bleſſure, de la partie bleſſée, des ſymptomes & des accidens. En général, les grandes fractures des os du crâne ſont moins fâcheuſes que les fortes contuſions. La commotion eſt ce qu'il y a de plus à craindre ; on y remédie par le régime & les ſaignées.

Les *plaies* de la langue méritent une conſidération particuliere : on en parle au mot *réunion*.

Des plaies de la poitrine. Les cauſes des *plaies* de poitrine ſont les mêmes que celles des autres parties.

Les *plaies* de poitrine ſont pénétrantes ou non pénétrantes. Ce que nous avons dit des *plaies* en général donne une idée ſuffiſante de ces dernieres. Au ſujet des *plaies* pénétrantes, il faut examiner ſi le coup qui les a faites n'a percé qu'un côté, ou s'il a traverſé juſqu'à l'autre ; elles peuvent être ſans léſion des parties renfermées, auquel cas elles ſont ſimples ; ou avec léſion de quelques-unes de ces parties, & alors elles peuvent être compliquées d'épanchement ou d'inflammation : le corps qui a fait la *plaie*, reſte quelquefois engagé dans les chairs ou dans les os, ou tombe dans la cavité de la poitrine. On a vu auſſi les parties contenues dans le bas-ventre former hernie dans la poitrine, en paſſant par l'ouverture d'une *plaie* de cette partie qui avoit percé le diaphragme & pénétré dans le ventre.

Les ſignes diagnoſtics des *plaies* de poitrine font connoître ſi la *plaie* eſt pénétrante, ſi les parties contenues ſont léſées, quelles ſont les parties léſées, & s'il y a épanchement.

L'emphyſeme qui ſe forme autour d'une *plaie* (*voyez* EMPHYSEME,) l'air & le ſang qui en ſortent, l'introduction de la ſonde dans la poitrine, font connoître que cette *plaie* eſt pénétrante ; mais l'impoſſibilité d'introduire la ſonde ne prouve pas toujours que la *plaie* ne pénetre pas. La direction oblique de la *plaie*, le changement de poſition des muſcles, le gonflement des levres de la *plaie*, du ſang caillé, un corps étranger, ou quelque partie arrêtée dans le trajet de la *plaie*, ſont des obſtacles à l'introduction de la ſonde. Il faut s'abſtenir de ſonder les *plaies* de poitrine, car la ſonde ne peut découvrir que la pénétration, ſans faire connoître s'il y a quelque partie léſée ; or, la ſimple pénétration d'une *plaie* ne la rend pas fâcheuſe ; le danger des *plaies* pénétrantes conſiſte dans la léſion des parties intérieures, léſion qui occaſione l'épanchement ou l'inflammation ; & ce ne ſont que les ſymptomes qui nous font connoître ces accidens.

Les ſignes de la léſion du poumon ſont la grande difficulté de reſpirer, la ſortie d'un ſang vermeil & écumeux, le crachement de ſang, la douleur intérieure que le bleſſé ſent en reſpirant, la fievre, &c.

Les *plaies* du cœur & des gros vaiſſeaux ſont toujours ſuivies d'une mort ordinairement ſubite, mais retardée quelquefois par quelques circonſtances ; un petit caillot de ſang, l'inſtrument reſté dans la *plaie*, la ſituation de la *plaie* derriere une des valvules du cœur, &c. ont quelquefois prolongé la vie des perſonnes bleſſées au cœur ou aux gros vaiſſeaux. On en a vu vivre quelques jours, quoique les ventricules fuſſent percés de part en part.

Les ſignes des *plaies* du diaphragme ſont différens, ſuivant la différence des endroits de cette partie qui peuvent être bleſſés. La difficulté de reſpirer, la toux, la douleur violente, la ſituation & la direction de la *plaie*, la fievre, &c. fourniſſent les ſignes des *plaies* du corps charnu du diaphragme. La phrénéſie, le ris ſardonique, les défaillances, le hoquet, &c. ſont les ſignes des *plaies* du centre aponévrotique de cette partie.

Nous avons détaillés les signes de l'épanchement au mot *empyeme*, parce que ce mot signifie également la collection de la matiere, & l'opération qui convient pour donner issue aux matieres épanchées. *Voyez* EMPYEME.

Le prognostic des *plaies* de poitrine se tire des accidens : le danger consiste dans l'inflammation & dans l'épanchement. On remédie à l'inflammation par les saignées & le régime, & on évacue les matieres épanchées par l'opération de l'empyeme. Nous ne parlons pas de la cure des *plaies* du cœur & des gros vaisseaux, parce qu'elles dispensent de l'usage de tout remede.

L'ouverture de l'artere intercostale est un accident assez grave des *plaies* de poitrine ; nous en avons parlé à l'article *ligature*.

Des plaies du bas-ventre. Les causes des *plaies* du bas-ventre sont les mêmes que celles des *plaies* de poitrine.

Les *plaies* du bas-ventre different les unes des autres par rapport aux régions où elles se trouvent, & aux parties qu'elles intéressent ; on les distingue encore en celles qui ne sont pas pénétrantes & en celles qui le sont.

Les *plaies* pénétrantes dans la capacité de l'abdomen different entr'elles, en ce que les unes sont avec lésion des parties contenues, & les autres sans lésion ; les unes avec issue, & les autres sans issue desdites parties ; celles qui sont avec issue des parties peuvent être avec étranglement des parties sorties ; l'instrument perdu dans la cavité, engagé dans les chairs, ou enclavé dans les os, complique certaines *plaies* du bas-ventre.

Les signes diagnostics des *plaies* de l'abdomen font connoître si elles sont pénétrantes, & quelle est la partie léfée.

La sortie de l'épiploon, de l'intestin par la *plaie*, la différente largeur de l'instrument, comparée avec celle de la *plaie*, l'introduction du doigt dans la *plaie*, si son étendue le permet, ou celle d'une sonde, en font connoître la pénétration. Pour sonder le blessé, il faut

le mettre dans une situation semblable à celle où il étoit quand il a reçu le coup : il faut se rappeller ici ce que nous avons dit de l'introduction de la sonde pour les *plaies* de la poitrine. Les mêmes obstacles se présentent pour les *parties* du bas-ventre, & l'usage de la sonde n'y est pas plus utile ; les symptomes suffisent pour nous faire juger des uns & des autres.

La difficulté de respirer, la petitesse & la dureté du pouls, son intermission, la pâleur & la rougeur du visage, la tension & les douleurs du ventre, l'amertume & la sécheresse de la bouche, le froid des extrémités, la suppression de l'urine, les nausées, les vomissemens, &c. sont les symptomes de la lésion de quelques parties intérieures du bas-ventre.

La situation & la direction de la *plaie*, la situation de la douleur, celle où étoit le blessé, lorsque la *plaie* a été faite, la distension de l'estomac & des intestins par les alimens, & celle de la vessie par l'urine, leur affaissement au moment de la blessure donnent lieu de conjecturer quelle est la partie offensée.

La sortie d'une grande quantité de sang assez vermeil, & une douleur piquante qui s'étend jusqu'au cartilage xiphoïde, font connoître la lésion du foie ; la sortie d'une moindre quantité de sang que l'on dit devoir être noir, est un signe de la lésion de la rate ; le hoquet, le vomissement, les sueurs, le froid des extrémités, & l'issue des alimens dénotent la lésion de l'estomac : la sortie de la bile est un signe bien certain de la lésion de la vésicule du fiel ; les nausées, les fréquentes foiblesses, des inquiétudes continuelles, une douleur extrême, une soif insupportable, & principalement la sortie d'une substance blanchâtre & chileuse, font connoître la lésion des intestins grêles : la sortie des matieres fécales, annonce la lésion des gros boyaux : la difficulté d'uriner, le mêlange du sang avec l'urine ou la sortie du sang par l'urethre, & une douleur à la verge, font connoître que les reins, les uréteres, ou la vessie sont attaqués.

Il faut remarquer que quand les intestins sont blessés, il sort quelquefois par l'anus un sang plus ou moins fluide & plus ou moins rouge. S'il

S'il vient des intestins grêles, il est de la couleur du café ; s'il vient de l'iléon ou du commencement du colon, il est caillé ; & on rend fluide celui qui vient de l'extrêmité du colon ou du rectum. Le prognostic des *plaies* du bas-ventre se tire de la partie blessée, de la grandeur de la division, des symptomes & des accidens qui surviennent.

Les *plaies* non pénétrantes qui piquent les aponévroses des muscles obliques, & traversent les intersections tendineuses des muscles droits, sont accompagnées d'accidens fort graves, qui ne cessent que par les incisions & les débridemens, comme nous l'avons dit aux *plaies* de tête par la lésion du péricrâne ; il y a des *plaies* qui pénetrent dans le bas-ventre, qui les percent même de part en part, lesquelles ne sont suivies d'aucun accident.

Les *plaies* des parties contenues ne sont fâcheuses que par l'inflammation & par l'épanchement.

Les grandes *plaies* du foie, de la rate, de l'estomac, des intestins, des reins, des uréteres, de la vessie, de la matrice, sont mortelles. Mais elles ne le sont pas toujours ; l'épanchement de la bile, de l'urine, & des matieres stercorales dans la capacité du bas-ventre, attirent fort promptement une inflammation gangreneuse aux intestins ; les *plaies* des gros vaisseaux & les grandes *plaies* des visceres sont mortelles par l'épanchement du sang.

On prévient ou on calme l'inflammation dans les *plaies* du bas-ventre par le régime, les saignées, les fomentations émollientes, &c.

Les *plaies* avec issue des parties intérieures demandent qu'on fasse la réduction de ces parties ; l'épiploon & les intestins sont pour l'ordinaire les seules parties qui sortent à la suite des *plaies* du bas-ventre ; quelquefois elles sortent ensemble, & quelquefois séparément.

Quand l'épiploon se trouve altéré, si la portion est considérable on en fait la ligature dans la partie saine, on retranche la partie gâtée, & on a soin de tenir

le fil assez long pour qu'après la réduction il pende un bout de la ligature en-dehors ; lorsque l'épiplon & l'intestin sont sortis ensemble, & qu'ils ne sont point endommagés, on les réduit en observant de faire rentrer le premier celui qui est sorti le dernier.

Quand il est impossible de faire la réduction des parties, parce que la *plaie* forme un étranglememt qui fait tomber les parties en mortification, on range les parties en les tirant doucement vers l'angle de la *plaie* opposé à celui ou on doit l'agrandir ; on les couvre d'une compresse trempée dans du vin chaud, on glisse une sonde cannelée, ou la sonde ailée (*voyez* SONDE) le long des parties jusque dans le bas-ventre ; on coule un bistouri dans la cannelure pour étendre la *plaie*, afin de pouvoir faire la réduction des parties ; on fait ensuite l'opération de la gastroraphie. *Voyez* GASTRORAPHIE & SUTURE.

Lorsque l'épiploon & les intestins sont blessés, il faut examiner l'étendue & la situation de la lésion ; si l'épiploon n'est que légérement blessé, & dans la partie membraneuse, il faut le réduire ; s'il est blessé dans ses bandes graisseuses, & que quelques-uns des vaisseaux sanguins soient ouverts, on fait la ligature de cette partie au-dessus de l'ouverture du vaisseau, & on le coupe au-dessous de la ligature. *Voyez* LIGATURE DE L'EPIPLOON.

Si l'intestin n'est que légérement blessé, on le réduit ; si la blessure est grande, on recommande d'arrêter à la *plaie* des parties contenantes l'extrêmité du boyau qui répond à l'estomac, ce qui se fait par trois points d'aiguille qui partagent la circonférence de l'intestin en trois parties égales ; il reste en cet endroit un anus artificiel ; quand les *plaies* des intestins sont moyennes, on propose la suture du pelletier, c'est-à-dire de coudre les deux levres de la *plaie* du boyau comme les pelletiers cousent leurs peaux. Ceux qui conseillent cette suture disent qu'il faut observer de tenir les bouts du fil qui a servi à la suture, assez long pour pouvoir approcher l'intestin du bord interne de la *plaie* des parties

contenantes ; afin de lui faire contracter adhérence dans cet endroit, & de pouvoir retirer le fil après la réunion des parties divisées. Sur la suture des intestins & du bas-ventre. *Voyez* SUTURE.

Quand l'estomac & les intestins grêles sont blessés, on ne fait prendre au malade des alimens qu'en très-petite quantité, & souvent même que des bouillons nourrissans en lavemens ; quand les gros intestins sont blessés, on ne doit point donner de lavemens.

Nous parlerons plus amplement des *plaies* & sur-tout de celles des extrêmités, au mot *suture*. Sur les *plaies* des arteres. *Voyez* ANEVRYSME.

Les *plaies* d'armes à feu mériteroient un article assez étendue, si les bornes où nous sommes réduits le permettoient. Ce sont des *plaies* contuses, dont les grands accidens viennent du déchirement imparfait des parties membraneuses, tendineuses, & aponévrotiques, &c. Quand on débride bien ces *plaies*, on en fait cesser ordinairement les accidens ; on les met en suppuration comme les ulceres, afin d'en faire tomber les chairs meurtries & contuses ; on les panse ensuite comme des *plaies* ordinaires ; on fait usage avec beaucoup de succès des saignées, des cataplasmes, & autres moyens capables de relâcher les parties tendues, &c. *Voyez le traité des plaies d'armes à feu* par *Paré*, par M. *Ledran*, par M. *Desport*, & autres, *& les mémoires de l'académie royale de chirurgie.*

Nous avons parlé de l'extraction des corps étrangers aux mots *corps étrangers*, *extraction*. [Y]

PNEUMATOCELE. C'est une tumeur venteuse du scrotum. Les vapeurs renfermées causent quelquefois de la douleur par la tension qu'elles occasionent.

Ce mot est formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *air* ou *vent* ; & l'autre, *tumeur*.

Il y a deux sortes de *pneumatocele* ; dans l'une, l'air est répandu entre le dartos & la peau ; elle se connoît par un bourdouflement semblable à celui qu'on voit aux chairs des animaux que les bouchers ont soufflés immédiatement après les avoir tués, *voyez* EMPHYSEME : & dans l'autre, les vents sont contenus dans

la cavité du dartos ; alors la tumeur réſiſte, & le ſcrotum eſt tendu comme un ballon.

On obſerve que quelquefois les vents n'occupent qu'un des deux côtés du dartos, & d'autres fois ils rempliſſent les deux cavités de cette membrane muſculeuſe.

Dionis dit avoir vu des petits gueux qui ſe perçoient le ſcrotum, & qui en ſoufflant au-dedans par le moyen d'un chalumeau de paille, l'empliſſoient tellement de vent, qu'il devenoit d'une groſſeur extraordinaire ; ils ſe couchoient enſuite à la porte d'une égliſe, le ſcrotum découvert, & excitoient la pitié des paſſans dont ils recevoient la charité.

Le *pneumatocele* ſe guérit par les fomentations & les cataplaſmes réſolutifs, & par l'uſage intérieur des remedes qui fortifient & augmentent la chaleur naturelle : ſi ces moyens ſont adminiſtrés ſans ſuccès, on peut avoir recours à la ponction, & enſuite à l'application des compreſſes trempées dans le vin aromatique chaud, qu'on contient avec le ſuſpenſoir qui eſt d'une grande utilité dans cette occaſion. *Voyez* SUSPENSOIR. [Y]

PNEUMATOMPHALE. Tumeur venteuſe de l'ombilic. Ce mot eſt grec, & ſignifie *air*, *vent* & *ombilic*.

Les ſignes & les moyens curatifs du *pneumatomphale* ſont les mêmes que du pneumatocele. *Voyez* PNEUMATOCELE.

Il faut obſerver bien attentivement que les auteurs ſcholaſtiques qui ont beaucoup trop multiplié les eſpeces des maladies par des noms particuliers, ont prétendu parler d'une tumeur venteuſe ſans déplacement des parties : alors on entendoit par *pneumatomphale*, une tumeur enphyſemateuſe au nombril. *Voyez* EMPHYSEME. L'hernie ombilicale, formée par une portion d'inteſtin paſſée à travers l'anneau de l'ombilic, forme une tumeur venteuſe par l'air contenu dans l'inteſtin ; alors les moyens curatifs ne doivent être relatifs qu'à la réduction de l'inteſtin. *Voyez* EXOMPHALE & HERNIE. [Y]

POLYPE. Tumeur qui ſe forme dans les narines par

l'engorgement de la membrane pituitaire, ou par une congestion d'humeurs dans le tissu spongieux de cette membrane. Le nom de *polype* a été donné à cette maladie, parce qu'elle ressemble, selon quelques-uns, à la chair du poisson *polype* par sa couleur & par sa consistance; & d'autres la nomment ainsi, à cause de la pluralité de ses racines, semblables à celles des pieds de ce poisson.

Cette dénomination ne tombe donc que sur des différences purement accidentelles; & effectivement le *polype* n'est point un genre de maladie, mais une espece qu'on doit ranger dans la classe des *sarcomes*.

Les *polypes* diffèrent en ce que les uns sont mols & charnus, d'autres ont une mollesse muqueuse; les uns sont indolens, d'autres sont douloureux; il y en a de skirreux, de carcinomateux, &c. Les uns sont accompagnés d'hémorrhagie; il y en a dont la cause est benigne, d'autres sont causés par un virus scrophuleux, vérolique, & autres. Les uns restent long-temps petits, d'autres croissent beaucoup en peu de temps; ceux qui ont acquis un volume considérable font voûter la cloison du nez dans l'autre narine, rempliſſent tout l'espace qui est derriere la luette, jettent le voile du palais en devant; ils bouchent la trompe d'*Eustache*, en appuyant sur les cornets ou lames spongieuses inférieures du nez, ils les affaissent peu-à-peu contre les os maxillaires supérieurs, ce qui comprime & oblitere l'orifice du conduit lacrymal; alors les larmes ne pouvant plus couler dans le nez, l'œil est larmoyant, le sac lacrymal se dilate, & peut former par sa rupture & celle des tégumens qui le recouvrent, une fistule lacrymale. *Voyez* FISTULE LACRYMALE.

Les signes diagnostics des *polypes* du nez ne sont point difficiles; la difficulté du passage de l'air par les narines lorsque le *polype* est petit, le vice de la voix qui en est l'effet, l'impossibilité absolue de respirer sans avoir la bouche ouverte quand le *polype* est gros, la présence d'un corps étranger dont le malade se plaint, sont des symptomes suffisans pour déterminer à faire l'examen d'une maladie qu'on connoît à la simple vue.

Pour juger des différences accidentelles des *polypes*, il faut, outre les signes rationnels qui en indiquent beaucoup à un chirurgien éclairé, avoir recours à la sonde flexible & mousse pour sentir où est l'attache principale de la tumeur; si elle a des adhérences à la voûte du palais, à la cloison des narines, aux cornets supérieurs ou inférieurs du nez, &c. les connoissances qu'on tire de cet examen doivent diriger l'habile chirurgien dans l'opération.

Le prognostic est différent, suivant la nature, les accidens, les complications du *polype*; ceux qui sont blancs ou rougeâtres, d'une consistance charnue, & indolens, sont ceux dont on doit le plus, toutes choses d'ailleurs égales, espérer la guérison.

Elle s'obtient par la cautérisation, la section, l'extirpation & la ligature; la discussion des avantages & des inconviens de ces différens moyens, qui peuvent être utilement employés selon les circonstances, fournit matiere à un grand traité; nous allons, suivant les bornes qui nous sont prescrites, dire un mot sur chacun d'eux.

La cautérisation est rejettée mal-à-propos par la plupart des praticiens; je l'ai vue réussir en portant par les moyens méthodiques du beurre d'antimoine sur l'excroissance. *Voyez* PORTE-BOUGIE, sous l'article *porte-aiguille*. L'impression du caustique produit une petite escarre, & la réitération peut consumer totalement la maladie. Il seroit peut-être dangereux de prendre cette voie pour un *polype* carcinomateux, car on sait que l'application des caustiques effarouche beaucoup l'humeur cancéreuse. *Voyez* CANCER.

La section a été proposée par les anciens; ils conseilloient d'introduire dans les narines une petite espatule tranchante pour couper les racines du *polype*. On sent assez que ces auteurs n'avoient sur la chirurgie que des connoissances spéculatives: un instrument tranchant ne peut & ne doit jamais être porté à nud dans aucun endroit soustrait à la vue, à moins qu'il ne soit guidé par la présence du doigt. *Fabrice d'Aquapendente* a cependant trouvé un moyen de faire avec assurance la sec-

tion des *polypes* du nez ; il a imaginé des pincettes, dont les extrémités recourbées en-dedans sont tranchantes, & qui par conséquent coupent la portion du *polype* qu'elles ont saisie, sans risque d'endommager l'organe du nez dans aucune de ses parties.

L'auteur assure s'être servi plusieurs fois de cet instrument avec succès ; & son autorité est d'un si grand poids, sur-tout dans les choses de pratiques, qu'on pourroit, je pense, se servir bien utilement, du moins en bien des circonstances, de cet instrument entiérement abandonné.

L'extirpation ou l'arrachement est le moyen le plus usité pour la cure radicale des *polypes*. Le malade, qu'on a préparé par les remedes généraux & particuliers convenables à son état, s'assied sur une chaise, un peu panché, & tourné de façon que le jour permette de voir autant dans la narine qu'il est possible : un aide-chirurgien tient le malade dans cette situation, en passant les mains croisées dessus son front ; & d'autres aides lui tiennent les bras. L'opérateur prend les pincettes fenêtrées, (*voyez* PINCETTE *à polype*) ; il le tient avec la main droite, & en introduit l'extrêmité dans la narine ; il embrasse la tumeur le plus avant qu'il peut ; & quand il l'a serrée, il fait deux ou trois tours pour tordre le pédicule, & il l'arrache en donnant des demi-tours de main.

M. de *Garangeot* ne conseille pas qu'on détache violemment le *polype* par l'extirpation, lorsqu'il y en a quelque peu hors de la narine ; on y doit faire selon lui la ligature avec un fil double & ciré, puis embrassant la tumeur avec les pinces pour la tirer encore un peu ; on fera ensuite une seconde ligature, ou une troisieme, si l'on a pu le tirer encore ; on ne détachera point, suivant cette méthode, tout-à-fait le *polype* du nez ; le reste tombera par la suppuration avec la ligature. On se propose, par cette maniere d'opérer, de prévenir l'hémorrhagie, dont on assure que quelques personnes sont mortes après l'opération d'un *polype* nazal.

J'ai fait plusieurs fois l'extirpation d'un *polype* sans

avoir eu d'hémorrhagie menaçante. *Fabrice d'Aquapendente* n'a jamais vu survenir dans l'usage de ses pinces tranchantes, d'hémorrhagie qui n'ait cédé à l'injection du gros vin ; ou simple, ou alumineux ; quelques praticiens se servent d'eau à la glace ; je me suis servi quelquefois d'oxicrat. Si l'hémorrhagie est imminente, & qu'elle ne cede point à ces moyens, il faut faire usage de celui dont M. *Ledran* est l'inventeur. On porte l'extrêmité d'une bandelette avec le doigt index de la main gauche derriere le voile du palais ; puis avec des pincettes introduites dans le nez, on saisit cette bandelette, sur le milieu de laquelle on a cousu un bourdonnet assez gros pour boucher l'ouverture postérieure de la fosse nazale ; on tamponne antérieurement la narine avec de la charpie ; par ce moyen le sang est retenu dans la cavité du nez, & le massif que sa coagulation y formera, est un moyen de compression sur le vaisseau, d'où vient l'hémorrhagie.

Si le *polype* a quelques restes qu'on veuille mettre en suppuration, on peut, au moyen d'une bandelette ou seton chargé de médicamens convenables, panser journellement l'intérieur du nez dans toute l'étendue de la fosse nazale. La proprété exige qu'on tire la bandelette de la bouche dans le nez.

Les tumeurs *polypeuses* qui descendent derriere la luette, & qui jettent la cloison charnue en-devant, doivent être tirées par la bouche ; dans ce cas on se sert de pincettes dont les branches sont courbes & suffisamment alongées ; on peut même dans quelques circonstances, à l'imitation de M. *Petit*, couper avec un bistouri la cloison charnue du palais.

M. *Levret*, de l'académie royale de chirurgie, a publié un traité sur la cure radicale de plusieurs *polypes* de la matrice, de la gorge, & du nez, opérée par de nouveaux moyens de son invention ; il propose la ligature pour ceux du nez comme pour ceux des autres parties ; l'étroitesse du lieu, souvent exactement rempli jusque dans toutes ses anfractuosités par la présence du corps polypeux, pourra rendre cette ligature difficile à pratiquer.

L'auteur

L'auteur donne tous les moyens de surmonter les obstacles autant qu'il est possible ; il a particuliérement inventé un *speculum-oris*, pour opérer avec sûreté dans la gorge. *Voyez* SPECULUM-ORIS. Les instrumens qu'il propose pour le nez, sont, au volume près, les mêmes que ceux dont nous allons parler pour les *polypes* de la matrice. [Y]

POLYPES DE LA MATRICE. La membrane qui tapisse intérieurement la matrice, est sujette à une extension contre-nature, par la congestion des humeurs dans le tissu cellulaire qui l'unit au corps de cet organe; l'obstruction des vaisseaux excrétoires suffit ici, comme au nez, pour former une tumeur sarcomateuse ; cette tumeur, en augmentant, passe par l'orifice de la matrice qu'elle dilate un peu ; mais parvenue une fois dans le vagin, & ne trouvant aucun obstacle, elle y croît en tout sens, & forme une tumeur lisse & piriforme, ayant une base large & attachée au fond ou aux parois intérieurs de la matrice par un pédicule, qui passe à travers l'orifice de cet organe.

Quelques auteurs ont cru, & ce n'est pas sans vraisemblance, que dans quelques circonstances cette maladie pourroit bien avoir été originairement une mole. *Voyez* MOLE.

Les accidens du sarcome utérin, qu'on nomme ordinairement *polype*, sont, outre la gêne que cause la présence d'un corps étranger, des écoulemens blancs fort incommodes, & des pertes de sang fréquentes, qui ruinent insensiblement le tempérament des malades, & les font à la fin périr d'inanition.

L'hémorrhagie est l'effet de la rupture des vaisseaux variqueux, qui rampent sur la surface de la tumeur. *Voyez* VARICE.

Il faut exactement distinguer la maladie dont nous parlons, de la chûte & du renversement de matrice ; la chûte de matrice forme une tumeur plus grosse par la partie supérieure que par l'inférieure, & plus cet organe s'abaisse & descend du côté de la vulve, moins le vagin qui lui sert alors de ligament a de profondeur ; le renversement de matrice, c'est-à-dire l'accident par

lequel le fond de cet organe passe à travers son orifice ; présente, de même que le *polype*, une tumeur dont la partie supérieure est étroite & passe à travers l'orifice ; mais le pédicule n'est, dans ce cas ni lisse, ni uni, comme dans le *polype ;* d'ailleurs le renversement est un accident fort grave & imminent ; le *polype* au-contraire est une maladie dont les accidens ne sont point urgens, & qui est des plus chroniques : le renversement de la matrice est ordinairement occasioné dans un accouchement par les tentatives indiscrettement faites pour l'extraction du placenta trop adhérent au fond de la matrice ; le renversement de la matrice exige une prompte réduction, ou la gangrene survient par l'étranglement que fait l'orifice. Le sarcome ou *polype* de la matrice présente une autre indication ; on ne peut guérir la malade que par la soustraction de la tumeur, & on ne peut la faire sûrement que par la ligature. La difficulté est de la pratiquer, cette ligature, lorsque la tumeur ne paroît point à l'extérieur : M. *Levret* a rendu un grand service à la chirurgie par l'invention des instrumens qu'il a mis au jour, pour lier les *polypes* tout près de l'orifice de la matrice, sans être obligé de les tirer en-dehors ; tiraillement infructueux quand la matrice est dans son lieu naturel, & qui tourmenteroit cruellement les malades.

M. *Levret* avoit d'abord présenté ses instrumens à l'académie royale de chirurgie en 1743 ; mais ayant fait de nouvelles réflexions, il les a corrigés & multipliés, & il vient d'en faire part au public en 1749, dans un ouvrage particulier sur la cure des *polypes* ; je me suis servi moi-même des premiers instrumens avec beaucoup de succès.

La tumeur & la ligature tomberent au bout de deux fois vingt-quatre heures ; & quoique le pédicule fût gros comme le doigt, l'anse de la ligature auroit à peine contenu le corps d'une plume d'oie.

Nous avons touché la malade après la chûte de l'excroissance ; nous avons trouvé l'orifice de la matrice en fort bon état : la malade a recouvré ses forces de

jour en jour, & il n'a plus été queſtion de pertes de ſang, ni d'écoulemens blancs; elle a joui depuis d'une ſanté parfaite.

Cette obſervation prouve également la néceſſité qu'il y a de lier les *polypes* utérins, & l'utilité des inſtrumens avec leſquels cette ligature a été pratiquée.

M. *Levret* a beaucoup ſimplifié les moyens de faire la ligature des *polypes* de la matrice; il a donné à ce ſujet un excellent mémoire dans le troiſieme tome des *mémoires de l'académie royale de chirurgie;* il ſerre le pédicule avec un fil d'argent, dont les deux extrêmités paſſent dans deux cilindres creux adoſſés: la torſion du fil d'argent fait de la maniere la plus ſimple & la plus ſûre la conſtriction du pédicule de la tumeur. *Voyez l'ouvrage indiqué.* [Y]

POTENCE, *furcilla ſubalaris.* Bâton ou béquille en forme de la lettre T, dont les eſtropiés ſe ſervent pour ſe ſoutenir. Le bâton eſt de la longueur du corps depuis le deſſous de l'aiſſelle juſqu'au talon; il eſt garni à ſon bout inférieur d'un morceau de fer à pluſieurs pointes, afin qu'il ne gliſſe point ſur un terrein uni; la partie ſupérieure porte une traverſe de bois de 7 à 8 pouces, qu'on fait garnir ordinairement d'étoffe rembourrée, pour ne point bleſſer l'aiſſelle. Le mot de *potence* a vieilli dans le vulgaire; on donne à ce ſoutien le nom de *béquille.* Les perſonnes qui ont eu les jambes ou les cuiſſes fracturées, ou qui ont été tenues long-temps dans l'inaction des parties inférieures, par quelque cauſe que ce ſoit, ne peuvent marcher dans les premiers temps de leur guériſon qu'avec le ſecours des *potences.* Elles leur ſervent de point d'appui juſqu'à ce que les muſcles aient repris leur vigueur, & que les ligamens aſſouplis cedent à la force motrice.

Si, par quelqu'accident, une jambe demeuroit plus courte que l'autre, le malade ſeroit boiteux. On remédie à cet inconvénient, lorſqu'il eſt léger, en portant un talon plus haut que l'autre. Les perſonnes qui ſont dans ce cas ne ſont pas fermes, & ont beſoin du ſecours d'une canne. Si la diſproportion eſt

trop considérable pour que l'augmentation de hauteur d'un talon puisse y remédier, on peut se servir utilement de la *potence* à siege, décrite dans *Ambroise Paré*, & qu'il dit avoir été découverte par maître *Nicolas Picard*, chirurgien du duc de Lorraine. Elle a un crochet de fer à la hauteur convenable pour servir d'étrier & porter la plante du pied. Une autre piece de fer en demi-cercle embrasse la cuisse sous le pli de la fesse, & sert de siege; enforte que le pied est appuyé, & l'estropié est comme assis de ce côté, étant debout & en marchant.

Ces sortes de machines sont du ressort de la chirurgie, & appartiennent à l'opération de cet art, connue sous le nom de *prothese*. Voyez PROTHESE. [Y]

PROTHESE. *Opération de chirurgie* par laquelle on ajoute & l'on applique au corps humain quelques parties artificielles, en la place de celles qui manquent, pour exercer certaines fonctions; telles sont une jambe de bois, un bras ou un œil artificiel. *Voyez* POTENCE, ŒIL ARTIFICIEL, &c.

L'application d'une plaque au palais rongé par un ulcere, dépend de la *prothese*. Voyez OBTURATEUR.

Ce mot est grec & signifie *addition*, *application*. [Y]

PTERYGION. Maladie de l'œil, excroissance membraneuse qui se forme sur la conjonctive. *Voyez* ONGLE *de l'œil*.

Celse donne aussi ce nom à une excroissance charnue, qui vient aux ongles des pieds & des mains, & qui les couvre en partie.

La cause de cette derniere maladie vient de l'accroissement de l'ongle vers ses parties latérales, ce qui le fait entrer dans la chair, & cause une douleur continuelle, très-souvent accompagnée de fievre; l'ongle du pouce du pied est le plus sujet à cette affection, & dans ce cas on ne peut marcher qu'avec beaucoup de peine.

On a observé que les religieux déchaussés ne sont point sujets à cette infirmité; ceux qui négligent de se couper les ongles, & ceux qui portent des souliers trop étroits, ou dont le pâton est trop dur, en sont

incommodés, parce que l'ongle n'ayant pas la liberté de pouſſer en dehors croît vers les côtés.

On tente de guérir cette maladie, en conſommant la chair ſuperflue par les moyens des cathérétiques, & en employant enſuite les deſſicatifs; mais on travaille en vain; tant que les pointes de l'ongle ſubſiſtent, on ne peut guérir la maladie, & il faut en venir à l'opération.

Il faut d'abord faire tremper le pied dans l'eau chaude pour amollir l'ongle; le chirurgien fait aſſeoir le malade ſur une chaiſe plus haute que la ſienne; il met le pied du malade ſur ſon genou, & avec un petit biſtouri, il coupe en long la partie de l'ongle qu'il croît devoir ôter; quand il l'a ainſi ſéparée du corps de l'ongle, il prend des pincettes pour ſaiſir cette portion & la tirer le plus doucement qu'il lui eſt poſſible.

Il y a de petites pincettes inciſives, fort commodes pour couper l'ongle. *Voyez* TENAILLES INCISIVES.

Si l'ongle étoit ſéparé du doigt, il ne faudroit point ſe ſervir du biſtouri pour l'inciſer; on le coupe avec des ciſeaux, en paſſant une des pointes dans le jour qui eſt entre le doigt & l'ongle, & coupant à pluſieurs repriſes, juſqu'à ce que l'on ſoit parvenu à la racine.

Cette opération eſt très-douloureuſe, par rapport aux houpes nerveuſes qui ſont tiraillées. *Voyez* ONGLE *entré dans la chair*, au mot *ongle*.

Après l'opération, on enveloppera le doigt avec de la charpie, une petite compreſſe circulaire, une croix de malthe & une bandelette, comme nous avons dit au mot *panaris*. Voyez PANARIS.

On conſeille au malade de reſter pluſieurs jours ſans marcher, & on le panſe tout ſimplement avec une compreſſe trempée dans l'eau-de-vie; ce qui ſuffit pour la guériſon.

Pour empêcher les récidives du mal, il faut avoir ſoin de ſe couper l'ongle, & de le ratiſſer de temps à autre avec un morceau de verre; en l'éminçant ainſi,

les sucs nourriciers se portent vers le milieu, & l'ongle ne croît point sur les côtés. [Y]

PYOULQUE. Instrument de *chirurgie* en forme de seringue, destiné à tirer de différentes cavités les matieres purulentes & sanieuses, qui ne sortiroient pas aisément. *Paré* en donne la figure à l'article *des ulceres des oreilles.*

Anel, chirurgien françois, qui avoit vu dans les armées des soldats charlatans qui se font bien payer pour *panser du secret*, c'est-à-dire pour sucer les plaies faites par coups d'épée; *Anel*, dis-je, qui avoit grande foi à cette sucion, imagina une seringue ou *pyoulque*, qu'il a fait dessiner dans un traité qui a pour titre: *l'art de sucer les plaies sans se servir de la bouche de l'homme.* Son objet étoit de garantir les blessés de l'infection qui auroit pu leur être communiquée par le contact des levres d'un homme mal sain; & réciproquement pour garantir les suceurs du danger qu'ils pouvoient courir à pomper le sang de la plaie d'un homme vérolé ou scorbutique, &c. [Y]

Q

QUADRIGA. Espece de bandage décrit dans *Galien*, pour les luxations ou les fractures des côtes, des vertebres, des clavicules, du sternum; le nom de *quadriga* signifie un char à quatre chevaux; les circonvolutions de la bande se croisent dans ce bandage comme les brides de ces chevaux. On l'appelle aussi *cataphracta*, mot qui chez les Grecs signifioit *cuirasse*, parce que ce bandage couvre la poitrine, comme les lames de fer des anciens soldats armés de toutes pieces. *Voyez* CATAPHRACTA.

On ne se sert guere de ce bandage dans les cas prescrits par les anciens; car le bandage du corps suffit dans les fractures ou luxations du sternum, des côtes & des vertebres; la capeline ou le spica, pour la fracture ou la luxation des clavicules. Le *quadriga* se

pratique dans le premier appareil de l'amputation d'une mamelle cancéreuſe, en faiſant des circulaires en doloires autour de la poitrine, & quelques croiſés ſur le ſternum, derriere le dos & ſur les épaules, & finiſſant par des circulaires. Il faut avoir ſoin de mettre ſous les aiſſelles des compreſſes plates & aſſez épaiſſes, pour empêcher que les tours de bande n'y faſſent des impreſſions incommodes & douloureuſes. [Y]

R

RAFRAICHISSANS. (*Matiere médicale externe.*) Ce ſont des médicamens qui ont la vertu de tempérer & de calmer la chaleur extraordinaire qu'on ſent dans une partie; telles ſont les lotions faites avec les ſucs de laitue, de pourpier, de grande & de petite joubarbe, l'eau de plantain, de mouron, de fleurs de lys blancs, de nenuphar, de morelle, le petit lait, l'eau de frai de grenouilles, &c. l'onguent blanc, l'onguent de céruſe, le nutritum fait avec la litharge, l'huile & le vinaigre; le cérat *rafraîchiſſant* de *Galien*, camphré ou non camphré; l'emplâtre de ſaturne, les trochiſques blancs de *Rhaſis*, &c.

Ces remedes agiſſent ſur les ſolides & ſur les fluides, en reſſerrant les premiers, ou en les diſpoſant à ſe contracter, & en diminuant le mouvement inteſtin des liqueurs. On met les *rafraîchiſſans* au nombre des répercuſſifs, & ils en ſont effectivement une claſſe. Ils ſeront donc nuiſibles lorſqu'il y aura à craindre de répercuter, même modérément; mais l'application de ces remedes ſera très-utile quand on devra borner la force expanſive des liqueurs & la végétation concomitante des ſolides: ce qu'on obſerve principalement dans les cancers ulcérés. C'eſt pourquoi les *rafraîchiſſans* en diminuant le mouvement du ſang qui afflue ſur la partie, & en réprimant l'expanſion & l'orgaſme des humeurs qui y ſont en ſtagnation, & les repouſſant légérement par la contraction ou le reſſerrement qu'elles occaſionent aux ſolides, la

douleur, la chaleur & l'inflammation de la partie diminuent.

Ambroiſe Paré recommande l'uſage de l'huile d'œufs agitée long-temps dans un mortier de plomb, juſqu'à ce qu'elle ſoit épaiſſie & devenue noire : on y ajoute un peu de camphre & de poudre d'écreviſſes brûlées ; ce liniment calme la douleur des cancers. Le ſucre de ſaturne dans de l'eau de plantain eſt un très-bon remede, ainſi que les ſucs de morelle ou de *ſempervivum* battus long-temps dans un mortier de plomb avec un pilon de même métal, &c. *Voyez* RAFRAICHISSEMENT. [Y]

RAFRAICHISSEMENT. L'action de rafraîchir, de rendre frais. Tout le monde ſait que le corps humain eſt affecté des changemens qui arrivent dans l'air par le chaud & par le froid : un certain degré de chaleur pas aſſez fort pour deſſécher ou détruire les ſolides, alonge & relâche les fibres ; de-là l'abattement & la foibleſſe qu'on ſent dans les jours chauds. L'effet de ce relâchement des fibres, & l'expanſion des fluides par la chaleur, ſont évidens à la vue & au toucher ; car les parties extérieures du corps ſont plus gonflées en temps chaud qu'en temps froid. Ces conſidérations, qui établiſſent une cauſe de la gangrene qui ſurvient ſi fréquemment aux plaies pendant les grandes chaleurs, nous indiquent les moyens de la prévenir par des ſecours fort ſimples. Une infinité d'accidens procedent de ce qu'on tient la chambre d'un homme attaqué de fievre, trop chaude ; car on l'expoſe par-là aux mauvais effets des vapeurs animales qui détruiſent l'élaſticité de l'air, & on le prive de l'avantage de la réfrigération par l'air frais, dont on ſait par expérience que les malades recherchent avidement la jouiſſance, juſques-là même qu'ils ſortent du lit pour ſe procurer du frais. Le *rafraîchiſſement* de la place qu'occupe un membre fracturé, prévient le prurit, & les démangeaiſons éréſipélateuſes que la chaleur occaſione. Nous en avons parlé au mot *flabellation*.

Le renouvellement de l'air dans la chambre d'un malade, en donnant à ce fluide une libre entrée par l'ouverture

l'ouverture des portes, des rideaux du lit, & même en quelque cas par l'ouverture des fenêtres, ou le faiſant entrer par des tuyaux; en un mot la juſte diſtribution de l'air en général devroit faire, ſelon le docteur *Arbuthnot*, une des principales branches du régime dans les maladies inflammatoires. Les ſoins trop ſcrophuleux des gardes ignorantes à cet égard, augmentent, dit-il, alongent & rendent ſouvent la maladie fatale; cette erreur eſt encore plus dangereuſe dans les perſonnes robuſtes, & dont les ſolides ſont d'un tiſſu ſerré, que dans ceux dont l'habitude eſt lâche; les corps retenant la chaleur à raiſon de leur denſité. [Y]

RAMOLLISSANT. *(Matiere médicale externe.)* C'eſt la même choſe qu'émollient. On donne ce nom à tous les médicamens qui ont la vertu de rendre la ſoupleſſe aux parties ſolides trop tendues, & de redonner de la fluidité aux liqueurs épaiſſies; les liquides forment, par la lenteur de leur circulation, ou par leur ſtagnation, deux eſpeces de tumeurs, des douloureuſes, & des indolentes; il y a des émolliens qui agiſſent dans le premier cas, en calmant la douleur; ce ſont des émolliens anodins; on en emploie d'autres dans le ſecond cas; on les appelle émolliens réſolutifs, parce qu'ils ont la vertu de réſoudre les fluides épaiſſis. Il y en a qui agiſſent principalement ſur les ſolides trop tendus, ce ſont des émolliens relâchans.

La premiere claſſe d'émolliens que nous diſons être anodins, ſont des remedes remplis de mucilages aqueux & adouciſſans, dont les particules s'attachent aiſément aux vaiſſeaux, aſſoupliſſent leurs fibres, & les rendent moins ſuſceptibles d'agacement & d'irritation. A l'aide de la chaleur qu'on donne à ces médicamens, leurs parties déliées s'inſinuent dans les pores, raréfient inſenſiblement les humeurs, & leur font reprendre les voies ordinaires. Tels ſont l'eau tiede, le lait, l'althéa, la mauve, la pariétaire, le bouillon blanc, le violier, les ſémences de lin, de fénugrec, de pſyllium, &c. Ils conviennent en fomentation & en cata-

plaſmes dans les engorgemens inflammatoires.

La ſeconde claſſe d'émolliens eſt compoſée de médicamens qui uniſſent la vertu réſolutive à l'émolliente ; ils contiennent des parties actives, qui donnent un peu de reſſort aux vaiſſeaux, & qui les font agir ſur les liqueurs ſtagnantes ; la réſolution ſe fait ſi ces liqueurs ont aſſez de fluidité pour obéir à cette action : & dans le cas contraire les vaiſſeaux ſe briſent ſur les fluides épaiſſis, & il en réſulte une ſuppuration, ou purulente, ou putride, ſuivant la nature de l'humeur qu'on a miſe en diſſolution dans le lieu de ſa ſtagnation, en excitant à faux le jeu des vaiſſeaux. Les médicamens émolliens, réſolutifs ou maturatifs, ſe tirent principalement des matieres gommeuſes, telles que *le galbanum*, *l'opoponax*, *le ſagapenum*, *la gomme ammoniac*. Les quatre farines réſolutives, les fleurs de camomille & de mélilot, réduites en poudre, ſervent à faire des cataplaſmes émolliens réſolutifs, & les gommes ſuſdites entrent dans la compoſition d'emplâtres, qu'on met avec ſuccès ſur des tumeurs dures, dont on a calmé l'inflammation précédente, avec les cataplaſmes émolliens anodins, & qui ont enſuite été prédiſpoſées par les cataplaſmes émolliens réſolutifs. Les emplâtres *de vigo*, *de ſavon*, *de ciguë*, *de diabotanum*, *de diachylon gommé*, ſont propres à fondre les tumeurs rénitentes.

Les émolliens relâchans doivent produire dans les fibres un changement, par lequel elles deviennent plus alongées ſans ſe rompre. Il ſuffit pour cet effet, que des particules lubrifiantes s'inſinuent entre les ſolides, & les aſſoupliſſent. Les émolliens des deux premieres claſſes ont cette vertu, mais elle réſide éminemment dans les remedes onctueux, tels que le beurre, les huiles de lys, de lin, d'amandes douces, les graiſſes des différens animaux, & leurs moëlles. Les compoſés ſont *l'onguent d'althéa*, *de populeum*, *les huiles de chien*, *de vers*, *l'emplâtre de mucilage*, *celui de diachylon ſimple*, *&c.*

Ces remedes gras ne conviennent point ſur les parties enflammées ; ils deviendroient ſtimulans & ſuppu-

ratifs ; mais on les employera avec ſuccès ſur la peau ſaine du ventre, pour remédier à l'inflammation des parties internes, comme dans le cas des hernies avec étranglement, de diſpoſition inflammatoire des inteſtins, pour ramollir les articulations qui ne jouent pas, à cauſe de la ſéchereſſe ou de la roideur des muſcles & des liqueurs, &c. *Voyez* dans le ſecond tome du recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie, pluſieurs mémoires ſur les remedes émolliens. [Y]

RAMPANT. C'eſt le nom d'un bandage qui ſe fait avec une bande dont les circonvolutions entourent la partie en forme de ſpirale, & en laiſſant entr'elles des eſpaces découverts. Ce bandage a la figure d'un ſerpent qui ſe traîne le long d'un arbre en l'entourant. *Voyez* *Bande* & *Bandage*.

Ce bandage n'eſt employé que pour contenir des compreſſes ſur un membre dans une grande étendue avec une bande aſſez courte, ſoit que la néceſſité oblige de ſe ſervir de celle qu'on a ſous la main, & ſouvent auſſi par choix, pour ne pas ſurcharger la partie du poids d'une longue bande. Dans ce cas elle doit toujours être appliquée fort légérement, ſur-tout dans le cas de gonflement ; parce que ſerrant un peu, on augmenteroit la tuméfaction dans les intervalles que laiſſent entr'elles les circonvolutions de la bande. [Y]

RANCIDITÉ. Eſpece de corruption déſagréable que les graiſſes & les ſubſtances huileuſes contractent à la longue, & que la chaleur leur communique. Les médicamens huileux ne conviennent point en topiques ſur les parties attaquées d'inflammation, parce que les huiles échauffées perdent leur caractere bienfaiſant ; & au-lieu de relâcher & d'adoucir, comme on ſe le propoſe, elles deviennent âcres & irritantes par *rancidité*. Willis a parlé de la *rancidité* dans ſon traité de la fermentation.

M. *Queſnay*, dans ſa diſſertation ſur les vices des humeurs, imprimée à la tête du premier tome de l'académie royale de chirurgie, met auſſi la *rancidité* des humeurs du corps humain au nombre des effets que

leur fermentation peut produire. Il se propose dans cet ouvrage important d'établir les principes physiques qui doivent servir de fondement à la doctrine de la suppuration, de la gangrene, des tumeurs, des plaies, des ulceres, & d'autres sujets de chirurgie. Les humeurs sont infectées, & les solides diversement irrités par les corpuscules viciés qui sont l'effet des différentes dépravations qu'une portion des fluides contractent. Le lait par exemple, qui se dépave dans l'estomac, y devient rance & amer. On voit des preuves de l'infection & de la malignité qu'il cause, dans les fievres considérables produites pas cette dépravation. Suivant l'opinion commune, le lait est susceptible de s'aigrir par une fermentation acéteuse; & l'on croit que la plupart des maladies des enfans viennent d'acides fournis par un lait aigri dans les premieres voies; mais ne peuvent-elles pas venir plutôt de la partie butireuse du lait qui devient rance, ou comme l'on dit vulgairement, d'un lait qui tourne en bile? Il est évident, dit M. *Quesnay*, que la malignité de cette derniere sorte de fermentation, dont les matieres grasses sont susceptibles, est bien plus malfaisante que celle de la fermentation acescente. La disposition que les matieres devenues rances ont à se corrompre, doit rendre ces matieres plus redoutables, que celles que la fermentation auroit rendues acides ou vineuses: celles-ci peuvent être avantageuses pour donner de la durée aux humeurs, dans les cas où l'action excessive des vaisseaux les détruiroit trop promptement. Il n'en est pas de même des matieres devenues rances: la partie grasse ou huileuse de ces matieres, qui domine sur les sels acides, & qui empêche que la fermentation ne puisse développer ces sels, rend ces matieres fort susceptibles de pourriture; ainsi on doit remarquer que les mauvais effets de ces matieres dépend plus de la pourriture qui survient, que de la dépravation qu'elles avoient contractée d'abord par la fermentation. Plus on cherchera à s'instruire sur la théorie & sur la pratique de la chirurgie, plus on sentira l'utilité de ces connoissances, pour aider directement ou indirectement à l'in-

telligence de plusieurs points de doctrine qui concernent cet art ; & sur-tout pour éclaircir ce qui regarde les tumeurs graisseuses, les hernies épiploïques qui s'enflamment & suppurent ; les tumeurs froides, formées par des sucs muqueux & gélatineux, qui ne sont pas susceptibles de putréfaction, & qui se corrompent par *rancidité*. Voyez *Ecrouelles*. [Y]

RANULE. Tumeur qui vient sous la langue, & qui est produite par la dilatation du conduit excréteur des canaux salivaires inférieurs. *Voyez* GRENOUILLETTE.

La saignée des veines *ranules* a été fort préconisée par les anciens dans les esquinancies ; ils la regardoient comme un secours dérivatif, capable d'évacuer immédiatement le sang qui cause l'inflammation. *Hippocrate*, *Alexandre de Tralles*, & parmi les modernes, *Riviere*, *le Pois*, *Nicolas Pison* & *Sydenham*, dont l'autorité est d'un si grand poids en pratique, s'accordent tous à faire tirer du sang des veines sublinguales, après quelques saignées faites au bras. M. *Van-Swieten* expose la doctrine de ces grands maîtres sur le choix des saignées, en adoptant la précaution des saignées préliminaires au bras, sans laquelle celle des *ranules* seroit, dit-on, dangereuse, parce qu'elle attire le sang sur les parties enflammées. A ces raisons, tirées de la connoissance de la circulation du sang, & de la distribution des vaisseaux, pour expliquer cet effet, M. *Van-Swieten* joint l'expérience de *Tulpius*, qui condamne l'usage prématuré de la saignée des *ranules*, dont il a observé des inconvéniens très-fâcheux ; il convient de rapporter une autorité plus ancienne ; c'est celle de *Lanfranc*, qui professoit la chirurgie à Paris à la fin du treizieme siecle : voici ce qu'il dit au chapitre de l'esquinancie, dans sa grande chirurgie. » Qu'on se donne bien de » garde de suivre le conseil de ceux qui prescrivent » d'abord la saignée des veines qui sont sous la langue : » il arrive souvent que le malade périt par cette sai- » gnée qui n'a point été précédée de celle du bras, » principalement si le sujet est pléthorique. « Cette ré-

flexion ne porte que sur la saignée des *ranules* faite prématurément. Quoique les auteurs anciens y aient eu grande confiance, lorsqu'elle étoit placée à-propos, nous ne devons pas blâmer la pratique de nos jours où elle est absolument négligée. La saignée des veines jugulaires auroit tous les avantages que les anciens tiroient de celle des ranules. *Alexandre de Tralles* dit expressément que n'ayant pu découvrir les veines sublinguales, il se détermina à ouvrir les jugulaires, & que cette saignée eut tout le succès possible; *Joubert* présume à cette occasion, que la difficulté de saigner les *ranules* venoit de la tuméfaction considérable des parties de la bouche. Quoi qu'il en soit, l'ouverture de ces veines est d'une foible ressource, & a beaucoup d'inconvéniens; elles fourniſſent rarement la quantité de sang qu'on desireroit, & dans d'autres circonstances, on peut être fort embarrassé à en arrêter l'hémorrhagie; il y en a des exemples funestes. Cette discussion se trouvera quelque jour exposée dans les mémoires de l'academie royale de chirurgie, dans une dissertation qui aura pour titre .... *du choix des saignées, & du danger de la métastase sur le poumon, par l'effet des saignées du pied dans les esquinancies inflammatoires.* (a)

RAPPORT. Le terme de *rapport* tire son origine du verbe latin *refero*, qui signifie *je rapporte*; mais on peut dire qu'il est encore de plus près dérivé du mot substantif *relatio*, qui signifie *rapport* ou récit d'une chose.

Selon cette premiere idée, il faut entendre par les *rapports* en médecine & en chirurgie, des actes authentiques & publics, que les médecins & les chirurgiens titrés sont obligés de faire en justice quand ils en sont requis par le magistrat, pour certifier sur leur conscience de l'état de ceux qu'ils visitent, soit sains, malades, blessés, ou décédés, afin que les juges, ou ceux qui ont droit d'y prendre part, étant bien informés, fassent ou ordonnent en conséquence ce qui est raisonnable pour le bien du public & des particuliers.

(a) Cette dissertation, qui est de M. *Recolin*, est insérée dans le quatrieme volume de l'académie.

Des différences des rapports en chirurgie. Tous les *rapports* en chirurgie, quels qu'ils soient, peuvent se réduire à trois especes générales, qui sont les *rapports* proprement pris, les certificats d'excuse & les estimations.

Le *rapport* proprement pris, est une certification à justice faite par un ou plusieurs chirurgiens titrés, de l'état où ils ont trouvé le corps humain vivant ou mort, dans son tout, ou dans quelques-unes de ses parties. Ces *rapports* proprement pris, sont de trois especes; savoir, dénonciatifs, provisoires, & mixtes.

On nomme *rapports dénonciatifs*, ceux que toutes sortes de chirurgiens font de quelque blessure que ce soit, à l'heure même, ou bientôt après, en vertu de leur droit de maîtrise, à la requisition des blessés, ou de ceux qui s'intéressent pour eux, auxquels *rapports* les juges n'ont d'égard qu'autant qu'ils le croient justes & raisonnables: je dis que les juges n'ont à ces *rapports* dénonciatifs que l'égard qu'il leur plaît, parce que n'étant que des témoignages volontaires, ils sont sujets à suspicion.

Les *rapports* proprement pris de la seconde espece, que l'on nomme provisoires, sont ceux qui se font par les chirurgiens jurés en titre d'office préposés pour les *rapports*, & qui sont ordonnés par le juge; l'on obtient toujours pour les blessés, au moyen de ces *rapports*, quand les faits qui sont rapportés le méritent, des provisions, tant pour leurs alimens & médicamens, que pour leurs frais de poursuite.

Sous la troisieme espece de *rapports* proprement dits, que l'on peut appeller *rapports mixtes*, on comprend ceux qui sont donnés sur la simple requisition des blessés; mais qui étant faits ou approuvés par les chirurgiens titrés, ne laissent pas d'être provisoires, quoique la partie adverse en puisse contester l'exécution, quand il s'agit d'une seconde provision, en demandant par une requête présentée au juge, une contre-visite; & en ce cas-là les juges nomment des chirurgiens d'office pour faire le *rapport*, qui prévaut même sur celui des chirurgiens titrés.

De la validité des rapports en chirurgie. Comme l'usage des *rapports* sur quelque matiere que ce soit, n'a été établi en justice que pour connoître des vérités dont les juges ne peuvent pas s'instruire par eux-mêmes, leurs lumieres toutes pénétrantes qu'elles soient, ne suffisant pas pour les éclairer à fond du détail de tous les faits qui concernent les différentes professions des hommes, il a été d'une grande importance, particuliérement à l'égard des *rapporrs* en chirurgie, qui peuvent quelquefois décider de la vie ou de la mort des accusés, d'engager les chirurgiens à ne se point éloigner de la vérité dans la relation des faits qui dépendent de leur art.

Or, comme il se trouve peu de gens si confirmés dans le mal, qui ne soient intimidés par la religion du serment, c'est avec raison que l'on a ordonné que tous les titres dont les chirurgiens pourroient être revêtus, ne rendroient point leurs *rapports* valables, s'ils ne s'étoient astreints par un serment exprès, à faire ces actes avec fidélité.

C'est aussi pour cela, que de quelque caractere que les chirurgiens soient pourvus, ils ne sont admis par aucun juge civil ou criminel à faire des *rapports* en chirurgie, qu'après avoir prêtés ce serment entre leurs mains; & même que les juges subalternes sont toujours bien fondés à demander ce même serment dans les cas extraordinaires aux chirurgiens qu'ils nomment d'office pour faire des *rapports*, quand même ils ne pourroient pas ignorer que ces dénommés ne l'eussent déja fait en des cours supérieures. C'est donc ce serment qui est la premiere condition essentielle à la validité des *rapports*; cependant les juges n'admettent à ce serment que des maîtres chirurgiens qui ont un titre qui réponde de leur suffisance.

Des conditions requises pour bien faire les rapports proprement pris. Il faut qu'un chirurgien, pour se bien acquitter de sa fonction en faisant les trois sortes de *rapports* proprement dits, observe nécessairement plusieurs choses.

1°. Il doit les faire dans un esprit d'équité, & avec une

une intégrité qui soit à toute épreuve ; de maniere qu'elle ne puisse être ébranlée par des offres avantageuses, ni séduite par les prieres de ses proches, & qu'elle le rende sourd aux instances de ses amis, aux sollicitations des puissances, & de tous ceux à qui il est redevable de bienfaits insignes.

2°. Il faut qu'un chirurgien integre examine tout par lui-même, & qu'il ne s'en rapporte en aucune façon à ses collegues, ou à ses serviteurs, dont l'ignorance & l'infidélité pourroient le faire tomber en faute sans le savoir ; c'est néanmoins à quoi beaucoup de chirurgiens manquent, principalement à Paris, où il y a un grand nombre de privilégiés, qui n'ayant pas de titre pour faire des *rapports*, engagent un maître à les signer pour eux ; ce que ces maîtres font trop légérement sur la foi de ces subalternes, sans voir les blessés ou les malades pour qui les *rapports* sont faits.

3°. Un chirurgien judicieux est obligé à ne rien dire d'affirmatif dans son *rapport* sur les causes absentes, sur les douleurs, & généralement sur tout ce qui ne tombe pas sous les sens ; parce que le récit qui lui en est fait, soit par le malade même, ou par les assistans, lui doit toujours être suspect.

4°. Il doit prendre toutes les précautions possibles pour s'empêcher d'être trompé par des maladies feintes, par des contorsions, ou des convulsions simulées, du sang seringué, des tumeurs apparentes, des contusions en peinture, ou par de semblables artifices ou fourberies.

5°. Il doit faire ses prognostics d'une maniere douteuse, parce que l'événement des maux & des blessures est toujours incertain ; & il vaut mieux dans les faits de conséquence, suspendre son jugement, que d'être trop décisif, particuliérement quand il s'agit de prédire la mort, ou d'assurer la guérison des blessés.

6°. Il est encore absolument nécessaire qu'il marque avec précision dans les *rapports*, la largeur & la profondeur des plaies, & qu'il désigne bien les signes par lesquels on peut juger de la lésion des parties intérieures.

7°. Il doit faire son possible pour bien déclarer l'essence des blessures, pour bien exprimer les accidens qui les accompagnent, & pour déterminer ensuite ce que l'on en peut espérer, & ce que l'on en doit craindre, l'ordre qu'il faudra tenir dans la curation, dans quel temps à-peu-près elle pourra être accomplie; le régime que l'on doit faire observer aux malades, ou aux blessés; s'ils doivent rester au lit ou non, & s'ils ne pourront point vaquer à leurs affaires dans le temps même de leur traitement.

8°. Il faut encore qu'il observe avec soin si les blessures pour lesquelles le *rapport* est requis ou ordonné, ont été les véritables causes de la mort, de l'impuissance, ou des autres accidens qui sont arrivés au blessé; & cette instruction est très-nécessaire dans la procédure criminelle; parce que si le blessé est mort par une autre cause que celle de la blessure qu'il a reçue, celui qui l'a blessé n'est pas responsable de sa mort, sa blessure n'ayant pas été mortelle par elle-même.

9°. Le chirurgien qui fait son *rapport*, ne doit pas négliger de marquer si le blessé l'est venu trouver pour être visité ou pansé, ou s'il a été requis de se transporter chez lui pour en faire la visite & le pansement; en ce cas, il doit marquer s'il l'a trouvé couché ou débout, vaquant à ses affaires, ou dans l'impuissance d'y donner ses soins.

10°. Il ne doit rien oublier de tout ce qui peut donner au juge quelque éclaircissement, pour juger avec équité & avec connoissance de cause: il doit sur tout cela s'exprimer en termes clairs & intelligibles, & ne se point mettre en peine d'étaler son prétendu savoir, en affectant de se servir de termes barbares & d'école, comme font plusieurs chirurgiens, qui croient ne parler savamment, que lorsqu'ils ne sont point entendus.

11°. Un chirurgien judicieux doit bien prendre garde de ne pas passer d'un excès à l'autre, & sous prétexte de bien éclaircir un fait, de ne pas charger ses *rapports* d'une longue suite de raisonnemens. Ces sortes de discours scientifiques ne peuvent être plus mal employés dans un récit, dont la perfection dépend de sa

simplicité, de sa précision, & de sa briéveté, accompagnée d'une grande exactitude, de la vérité des faits. Or, cet avis n'est pas donné sans raison, puisqu'il s'est trouvé des chirurgiens assez extravagans, pour tracer des figures géométriques dans leurs *rapports*, & assez peu sentés pour s'imaginer qu'ils se rendroient recommandables aux juges, en leur faisant voir qu'ils pouvoient démontrer géométriquement l'effet des forces mouvantes, & la pesanteur des corps liquides, &c.

12°. Il ne doit pas présumer de son savoir & de sa capacité, jusqu'au point de se croire infaillible; ensorte qu'une telle présomption l'empêche de prendre conseil dans les choses douteuses & difficiles; parce que l'amour-propre aveugle celui qu'il obsede, & que cet aveuglement le conduit à l'erreur.

13°. Il est enfin fort-à-propos que les *rapports* en chirurgie soient faits sans connivence, & avec tout le secret possible; c'est pour cela que l'ordonnance porte qu'on les délivrera cachetés, parce que la révélation du secret attire souvent l'impunité du crime, & la persécution de l'innocence.

Des certificats d'excuses ou exoënes. On entend par l'exoëne ou le certificat d'excuse, une certification par écrit donnée par un médecin ou par un chirurgien, conjointement ou séparément, sur l'état des particuliers, soit à leur simple requisition ou par ordonnance de justice, tendant à faire connoître à tous ceux qui ont droit d'y prendre part, la vérité des causes maladives qui peuvent les dispenser valablement de faire bien des choses dont ils seroient tenus, s'ils jouissoient d'une santé parfaite.

Ces sortes de certificats sont de trois especes; savoir, eccléfiastiques, politiques & juridiques.

Les exoënes eccléfiastiques tendent à obtenir du pape, des évêques, des prélats, & de ceux qui ont quelque supériorité dans la hiérarchie eccléfiastique, des dispenses concernant l'exercice de certaines fonctions bénéficiales, l'observation des loix canoniques, la dissolution du mariage sur faits d'impuissance, attribuée à l'un ou à l'autre des conjoints.

Les exoënes politiques regardent tout l'état en général, ou le service des maisons royales en particulier.

Les premiers se font en France, à la requisition de ceux que leurs maladies ou leurs blessures empêchent de vaquer à leurs charges, emplois & fonctions. Ceux de la seconde espece, qui regardent le service des maisons royales, sont demandés par les officiers de ces maisons. Dans ces sortes d'exoënes politiques, on n'observe aucune formalité judiciaire, étant de simples certificats qui sont délivrés par ordre des supérieurs, ou à la requisition des particuliers. La seule précaution qu'on y apporte, est de n'y avoir aucun égard, si ce n'est lorsqu'ils sont donnés par des médecins ou chirurgiens d'une réputation connue, & non suspects de subornation.

Les exoënes juridiques ont lieu dans les procédures civiles & criminelles, pour retarder le jugement d'un procès, dont l'instruction ou la poursuite demande la présence des parties.

Elles sont encore requises ou ordonnées, lorsqu'il est question d'élargir, de resserrer, ou de transférer un prisonnier que le mauvais air feroit périr infailliblement; quand il s'agit de commuer la peine d'un forçat qui n'est pas en état de servir sur les galeres; d'épargner dans ces pays-ci, ou de modérer les douleurs de la torture à un criminel que sa foiblesse met hors d'état d'en essuyer la violence.

La grossesse ou les couches des femmes, sont encore des raisons valables pour les dispenser de comparoître en personne, afin de répondre aux accusations qui leur sont intentées.

Or, il faut pour la validité des exoënes, non-seulement une procuration spéciale de la part des exoënes, par laquelle on affirme à l'audience de la validité de l'exoëne; mais l'ordonnance veut encore que l'on produise le *rapport* d'un médecin approuvé, qui ait affirmé de la vérité de sa certification par-devant le juge du lieu.

Au reste, toutes les circonstances marquées pour bien faire les *rapports* proprement pris, doivent être gardées dans les exoënes juridiques, sur-tout dans la procédure criminelle.

Des rapports comprenant les eſtimations des viſites, panſemens & médicamens. L'on doit entendre par un *rapport* d'eſtimation en chirurgie, un jugement par écrit donné par un ou par pluſieurs chirurgiens jurés, ſur l'examen d'un mémoire de panſement & de médicamens qui leur eſt remis par un chirurgien auquel le payement en eſt conteſté par celui qui en eſt le débiteur, ſoit qu'ils lui aient été faits ou fournis à lui-même, ou que le chirurgien y ait travaillé par ſon ordre, ou qu'il ait été condamné par juſtice à en faire les frais.

Les eſtimations ont donc lieu en chirurgie, lorſque les ſalaires ſont conteſtés par les débiteurs aux chirurgiens qui les ont traités, ſoit qu'ils refuſent abſolument d'entrer en payement, ou qu'ils leur faſſent des offres qui ne ſoient pas recevables; car en ce cas-là, les juges ordonnent que les mémoires concernant les opérations, panſemens & médicamens en queſtion, ſeront priſés & eſtimés par des experts, qui ſont quelquefois nommés d'office, mais ordinairement dont les parties conviennent; le demandeur en nomme un, & le défendeur un autre.

Mais au ſurplus, ſoit que les experts aient été nommés d'office, ou que les parties en ſoient convenues, on obſerve toutes les formalités néceſſaires, pour que les juges puiſſent faire droit aux parties avec toute l'équité poſſible.

Il y a ici des regles générales & particulieres à obſerver dans toutes ſortes d'eſtimations de chirurgie.

Par exemple: 1°. les experts doivent conſidérer le mérite de l'opération, parce que celles qui demandent beaucoup de dextérité & d'expérience, ou qui ſont pénibles & laborieuſes, doivent être mieux payées que celles qui ſont faciles, communes, & que l'on fait ſans beaucoup de peine & de travail.

2°. Il faut quelquefois avoir plutôt égard à l'importance des maladies; par exemple, un chirurgien qui réunira en fort peu de temps une grande diviſion dans les chairs, par la ſuture, par la ſituation, & par un bandage convenable, méritera d'être beaucoup mieux récompenſé qu'un chirurgien ignorant qui aura tam-

ponné une semblable plaie, & qui ne l'aura conduite à sa guérison qu'après une longue suppuration, & qu'après avoir fait souffrir au blessé de cruelles douleurs qu'il lui auroit épargnées, aussi-bien qu'un traitement fort ennuyeux, s'il eût été bien versé dans son art, dont une des meilleures maximes l'engage à traiter ses malades promptement, sûrement, & avec le moins de désagrément qu'il est possible.

Je ne prétends pourtant pas inférer de-là, que le temps qu'on emploie dans les traitemens ne doive pas être considéré dans les estimations de chirurgie, parce qu'il y a des maladies si grandes par elles-mêmes, qui ont de si fâcheuses complications, & auxquelles il survient un si grand nombre d'accidens, que l'on ne peut très-souvent les guérir que par un long traitement. Il y en a même qui sont légeres en apparence, & que la mauvaise disposition des sujets rend néanmoins très-longues & très-difficiles à guérir. Or, les experts doivent peser sur toutes ces choses, afin de faire leur estimation avec équité.

3°. L'on doit beaucoup insister dans la taxe d'un mémoire sur la qualité des personnes qui ont été traitées, aussi-bien que sur leurs facultés; car plus les personnes sont élevées en dignités plus aussi demandent-elles de sujétions, de soins, de visites, d'assiduités, qui méritent par conséquent une plus ample récompense: outre que les fonctions des chirurgiens qui n'ont rien de fixe, sont toujours payées à l'amiable par les honnêtes gens, selon le rang qu'ils tiennent, & cet usage doit servir de regle dans les estimations.

La considération des facultés des malades n'est pas moins essentielle en ces rencontres que celle de leurs qualités, parce qu'il y a tel marchand, ou officier de robe, ou sur-tout tel employé dans les fermes, qui s'incommoderoit moins en payant largement un traitement d'importance, que beaucoup de gens de la premiere qualité, dont les biens ne répondent pas à leur naissance.

4°. Il faut que les vues des experts s'étendent

jusque sur la distance des lieux ; car il ne seroit pas raisonnable qu'un chirurgien qui auroit été d'un bout d'une grande ville à l'autre, pendant trois ou quatre mois, pour faire un traitement de conséquence, principalement à Paris, ou à un autre lieu & plus dans la campagne, ne fût pas mieux payé qu'un autre chirurgien qui auroit fait un pareil traitement dans son voisinage.

Enfin les experts doivent en même temps porter leur estimation à des prix honnêtes, équitables & indispensables.

Des talens nécessaires pour bien faire toutes sortes de rapports. Quoiqu'il soit vrai de dire, généralement parlant, que les chirurgiens les mieux versés dans la théorie & dans la pratique de leur art, sont aussi les plus capables de bien faire toutes sortes de *rapports* en chirurgie, il y a néanmoins des parties de cet art plus particuliérement requises pour y bien réussir, & ces parties dépendent ou de l'anatomie, ou de la doctrine des maladies chirurgicales, qu'il faut connoître par leurs propres signes, par pratique & par théorie. Il faut avoir aussi beaucoup d'expérience dans la bonne méthode de traiter ces maladies.

A l'égard de l'anatomie, il faut pour bien faire les *rapports*, savoir celle que l'on nomme *utile*, c'est-à-dire celle qui tombe sous les sens, préférablement à celle qui est appellée *curieuse*, laquelle consiste dans certaines recherches que l'on fait avec le secours du microscope, des injections & des tuyaux qui servent, en introduisant de l'air dans les conduits, à les rendre plus visibles.

Il faut, par exemple, qu'un chirurgien, pour bien faire ses *rapports*, soit parfaitement instruit de la structure, de l'ordonnance, du nombre, & de la conjonction des os, parce qu'il ne peut sans cela bien connoître les fractures & les dislocations de ces parties, qui fournissent souvent matiere à faire des *rapports* : outre que ces masses solides étant fixes & permanentes, lui donnent lieu de mieux désigner la situation des autres parties, qui sont attachées aux

corps durs, & auxquelles ils ſervent d'appui.

Il ne doit pas être moins informé de la ſituation, de l'ordonnance, du progrès des muſcles, & des vaiſſeaux conſidérables, afin de pouvoir juger de l'iſſue des plaies, qui ſont faites à la ſurface du corps, & aux extrêmités tant ſupérieures qu'inférieures, & cela tant par *rapport* à l'hémorrhagie, qui eſt plus ou moins fâcheuſe, ſelon que les vaiſſeaux ouverts ſont plus ou moins gros, qu'eu égard à la perte du mouvement de quelque organe, lorſque les tendons ou les ligamens des jointures ſe trouvent intéreſſés dans les plaies.

Il eſt encore abſolument néceſſaire qu'un chirurgien, pour bien faire ſes *rapports*, ſe ſoit appliqué à examiner la ſituation de tous les viſceres dans les trois cavités principales, qui ſont la tête, la poitrine & le bas-ventre; comment ils ſont placés dans les différentes régions qui partagent ces cavités, & comment ils correſpondent au-dehors, afin que la diviſion que l'inſtrument offenſif a fait à l'extérieur, lui donne lieu de juger quel viſcere peut être bleſſé dans l'intérieur, quand les plaies ſont pénétrantes.

La connoiſſance des maladies chirurgicales lui eſt abſolument néceſſaire pour en exprimer dans ſes *rapports* l'eſſence, les ſignes, les accidens & les prognoſtics; la pratique ſur tout cela lui eſt encore plus néceſſaire que la théorie: car quand il s'agira de caractériſer une maladie, & de juger de ſes ſuites, comme, par exemple, lorſqu'on ſera en doute ſi certains ſujets ſont attaqués de vérole, de lepre, de ſcorbut, de bubons peſtilentiels, de cancer, d'écrouelles, &c. un chirurgien qui aura beaucoup vu & traité de ces ſortes de maladies, en jugera bien mieux, & plus ſûrement qu'un autre qui ſe ſera contenté de lire avec application les livres qui en diſcourent.

Il faut néanmoins qu'il ſoit ſavant, indépendamment qu'il doit être expérimenté dans la méthode de traiter ces maladies, afin de pouvoir marquer dans ſes *rapports* l'ordre & le temps de leur curation, & de pouvoir juger ſi les autres chirurgiens y ont procédé méthodiquement

méthodiquement ou non ; il faut de plus qu'il connoisse bien les remedes, leur prix & leur effet, tant pour ne pas adjuger dans les estimations le payement de plusieurs remedes qui auroient été inutiles ou contraires à la maladie, qu'afin de pouvoir estimer selon leur juste valeur, ceux qui ont été utilement administrés. Mais comme l'objet des plaies fournit seul plus de matiere aux *rapports* de chirurgie que toutes les autres maladies qui sont du ressort de cet art, il résulte que le chirurgien doit s'y appliquer tout entier pour éviter les erreurs dans les *rapports* en ce genre ; eh, combien de connoissances ne demandent-ils pas ! Depuis qu'*Hippocrate* a avoué ingénument & en grand homme, s'être trompé en prenant dans une blessure à la tête la lésion de l'os pour une suture, que personne ne pense pouvoir être à l'abri d'une faute après l'exemple du prince des médecins ; mais sur-tout si le chirurgien & le médecin s'apperçoivent dans le traitement d'une blessure avoir commis quelque erreur semblable, par négligence ou par ignorance, il est de leur devoir & de l'équité d'en faire l'aveu au juge dans leur *rapport*, afin que celui qui auroit porté le coup, ne soit point puni de la faute d'autrui.

Une autre observation bien importante dans tous les *rapports* des blessures, c'est de ne point attribuer légérement la mort qui a suivi, à la blessure comme à sa cause ; souvent la mort arrive tout-à-coup, en conséquence des causes cachées jusqu'alors. On peut donc imputer mal-à-propos le terme de notre vie à des accidens qui n'y entrent pour rien, ou du moins pour peu de chose. Souvent des ignorans, en visitant des cadavres, au-lieu d'étudier les blessures en forment d'imaginaires.

Enfin l'on ne sauroit être trop circonspect à définir le temps qui doit s'écouler entre la blessure & la mort pour décider que la plaie etoit absolument mortelle. Nombre de personnes pensent que si le blessé passe le neuvieme jour, on ne doit point attribuer à la blessure la mort qui survient, mais qu'au-contraire, si le blessé meurt avant ce temps, la plaie étoit absolument mortelle.

Cette idée n'eſt cependant qu'un préjugé populaire ; dont un habile homme ne doit point ſe préoccuper. Une artere étant coupée au bras ou à la cuiſſe, pourra cauſer la mort au bout de quelques heures, & même plus promptement. Quoique cette plaie ne fût pas abſolument mortelle, & qu'on eût pu y apporter du remede. Si un inteſtin grêle ſe trouve coupé près du pylore, le bleſſé pourra vivre quelques jours juſqu'à ce qu'il tombe en conſomption par défaut de nutrition, & cependant cette plaie ſera abſolument mortelle. Ces exemples ſuffiſent pour prouver combien la doctrine des *rapports* eſt délicate, & combien elle exige de talens, de prudence, de connoiſſances & de précautions.

Il nous reſte à donner quelques modeles généraux des différentes eſpeces de *rapports* dont nous avons parlé ; nous commencerons par les exoënes.

Exoënes pour une priſonniere. Rapporté par moi maître-chirurgien juré à Paris, qu'en vertu de l'ordonnance de meſſieurs les officiers du grenier à ſel de cette ville, en date du 3 mars 1695, je me ſuis tranſporté ès-priſons du fort-l'évêque, aux fins de voir & viſiter, au deſir de ladite ordonnance, la nommée *Jacqueline Bataille*, âgée de 50 ans ou environ, à laquelle j'ai remarqué une glande tuméfiée & diſpoſée à ſuppurer, ſituée ſous l'aiſſelle gauche, & un grand nombre de puſtules dartreuſes aux feſſes & aux cuiſſes, outre qu'elle s'eſt plainte à moi d'avoir la fievre conſidérablement le ſoir ; toutes leſquelles indiſpoſitions me paroiſſent être cauſées par un ſang échauffé & corrompu, devenu tel par le mauvais air qu'elle reſpire depuis long-temps, & par l'uſage des mauvais alimens dont elle a été nourrie ; c'eſt pourquoi j'eſtime, ſous le bon plaiſir néanmoins des meſdits ſieurs du grenier à ſel, que ladite priſonniere a beſoin pour guérir de ſes incommodités, d'être ſaignée, purgée, & traitée ſuivant les regles de l'art, de reſpirer un meilleur air & d'uſer de bons alimens. De plus, elle doit coucher, boire & manger ſeule juſqu'à ce qu'elle ſoit en état de faire les remedes néceſſaires ; ſans ces remedes, elle ne manquera pas de communiquer ſes maux aux autres

prisonniers. Fait à Paris, le jour & an que dessus.

Rapport de la condition d'un coup d'arme à feu, pour savoir si l'arme a crevé dans la main du blessé, ou si le coup a été tiré exprès sur sa personne. Rapporté par moi soussigné maître-chirurgien juré à Paris, que de l'ordonnance verbale de nosseigneurs du grand-conseil, j'ai vu & visité le nommé *Edeme Hamon*, dit *Langevin*, en présence de M. *Lucas*, procureur de la partie, qui ont requis de moi, si les blessures dudit *Langevin* ont été faites par une arme à feu crevée dans les mains du blessé, ou par un coup de cette arme qui lui auroit été porté en-dehors. Après avoir considéré avec attention toutes les cicatrices, leurs figures & leur situation, je les ai trouvées trop ramassées entr'elles pour procéder d'une arme à feu crevée entre les mains du blessé, laquelle cause toujours à la main de terribles écartemens, qui produisent des cicatrices fort étendues; ce qui me fait croire que ces cicatrices ont succédé à un coup qui a été tiré de propos délibéré sur la personne dudit *Langevin*. Fait à Paris, ce 14 avril 1662.

Rapport d'estimation de pansemens & médicamens pour une fracture compliquée à la cuisse. Nous médecin & chirurgien du roi en son châtelet de Paris, soussignés, certifions qu'en vertu d'une sentence contradictoire rendue au châtelet par M. le lieutenant-civil, en date du 15 février 1695, laquelle ordonne que les pansemens faits & fournis au sieur T... capitaine au régiment de... par le sieur B... chirurgien-major des hôpitaux du roi, seront par nous prisés & estimés, après avoir préalablement vu & visité ledit sieur T... pour certifier de sa guérison, nous avons procédé à ladite visite, & que nous avons remarqué au dit sieur T... deux cicatrices encore récentes, très-considérables & fort profondes; savoir, l'une située à la partie moyenne & antérieure de la cuisse droite, & l'autre à la partie moyenne & postérieure de la même cuisse, pareille à la précédente, que ledit blessé nous a dit être les vestiges d'un coup de mousquet, traversant la cuisse de part-en-part & fracturant l'os dans son passage; laquelle plaie nous a paru très-bien guérie, & avoir été très-

ſagement traitée ; enſorte que bien-loin que le bleſſé ait lieu de ſe plaindre de la claudication à laquelle il eſt réduit, au-contraire, nous l'eſtimons fort heureux que la cuiſſe ait pu lui être conſervée après une ſi terrible bleſſure. Sur quoi nous étant appliqués à l'examen du mémoire qui nous a été mis ès-mains par ledit ſieur B... & après avoir peſé juridiquement ſur les ſoins, ſujétions & aſſiduités qu'il a été obligé de rendre audit bleſſé pendant plus de ſept mois, tant en la ville d'Ath, qu'en cette ville de Paris, nous eſtimons que bien que la ſomme de 1200 liv. demandée par ledit ſieur B... ne ſoit pas exorbitante par rapport à un traitement auſſi conſidérable, & à ſon heureux ſuccès, il doit néanmoins ſe contenter de celle de 800 liv. attendu qu'il nous eſt notoire que les biens dudit ſieur T... ne répondent pas tout-à-fait à ſa qualité & à ſa naiſſance. Fait à Paris, le 16 dudit mois & an.

Rapport fait par des matrones de leur viſite d'une fille de trente ans qui avoit été forcée & violée. Nous *Marie Mirau*, *Chriſphlette Reine*, & *Jeanne Porte-poulet*, matrones jurées de la ville de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que le 22e jour d'octobre de l'année préſente 1672, par l'ordonnance de M. le prévôt de Paris, en dâte du 15 de cedit mois, nous nous ſommes tranſportées dans la rue de Pompierre, & en la maiſon qui eſt ſituée à l'occident de celle où l'écu d'argent pend pour enſeigne, une petite rue entre deux, où nous avons vu & viſité *Olive Tiſſerand*, âgée de trente ans ou environ, ſur la plainte par elle faite en juſtice contre *Jacques Madout*, bourgeois de la ville de la Roche-ſur-Mer, duquel elle a dit ávoir été forcée & violée.

Le tout vu & viſité au doigt & à l'œil, nous avons trouvé qu'elle a les *toutous* dévoyés, c'eſt-à-dire la gorge flétrie ; les *barbes* froiſſées, c'eſt-à-dire l'os pubis ; le lippion recoquillé, c'eſt-à-dire le poil ; l'*entrepet* ridé, c'eſt-à-dire les levres ; le *lippendis* pelé, c'eſt-à-le bord des levres ; les *baboles* abattues, c'eſt-à-dire les nymphes ; les *halerons* démis, c'eſt-à-dire les caroncules ; l'*entrechenat* retourné, c'eſt-à-dire les mem-

branes qui lient les caroncules les unes aux autres ; le *barbideau* écorché, c'eſt-à-dire le clitoris ; le *guibboquet* fendu, c'eſt-à-dire le col de la matrice ; le *guillenard* élargi, c'eſt-à-dire le col de la pudeur ; la *dame* du milieu retirée, c'eſt-à-dire l'hymen ; l'*arriere-foſſe* ouverte, c'eſt-à-dire l'orifice interne de la matrice. Le tout vu & viſité feuillet par feuillet, nous avons trouvé qu'il y avoit trace de . . . &c. Et ainſi nouſdites matrones, certifions être vrai à vous M. le prévôt, au ſerment qu'avons fait à ladite ville. Fait à Paris, le 25 octobre 1672.

Ce *rapport* de matrones avec l'explication des termes ici tranſcrite, eſt tiré du *tableau de l'amour conjugal* du ſieur *Nicolas Venette*, médecin. On l'a copié ſur le dictionnaire de Trévoux.

Rapport de la viſite d'une fille de dix ans, qui avoit été violée, & qui avoit en même temps contracté la vérole. Rapporté par nous chirurgien du roi, en ſa cour de parlement, maître-chirurgien juré à Paris, & maîtreſſe ſage-femme jurée en titre d'office au châtelet de ladite ville, qu'en vertu d'une requête répondue par M. le lieutenant-criminel, en date du 27 ſeptembre dernier, laquelle ordonne que M. A. L. C. agée de dix ans, fille de Joſeph L. C. joueur d'inſtrumens, & de R. N. ſa femme, ſera par nous vue & viſitée ; nous nous ſommes à cet effet aſſemblés en la maiſon de J. B. l'un de nous, auquel ladite M. A. L. C. nous a été amenée par ſon pere, lequel, avant qu'on procédât à la viſite en queſtion, nous a dit que ſadite fille avoit été violée il y a ſix mois ou environ, & que deux mois après ladite violence, il lui avoit paru des puſtules en différentes parties de ſon corps, accompagnées d'une inflammation douloureuſe au pharynx, & d'une grande douleur de tête, ſur quoi l'ayant viſitée en tout ſon corps, nous avons remarqué à ſa vulve les veſtiges d'une contuſion & d'un écartement, qui ont procédé de l'intromiſſion que l'on a faite en cette partie, que nous avons trouvée toute humectée du ſuintement des glandes vaginales. De plus nous avons remarqué à ladite fille une inflammation ulcéreuſe, & un gonflement

ſenſible aux glandes du goſier nommées amygdales, & quantité de puſtules plates & farineuſes à la tête, au bras, aux cuiſſes & en d'autres endroits de ſon corps, qui nous ont paru d'un mauvais caractere, & participer de virulence vénérienne : enfin ladite M. A. L. C. ayant été interrogée par nous de ce qu'elle reſſentoit en tout ſon corps, elle s'eſt plainte de reſſentir des douleurs continuelles à la gorge & à la tête depuis quinze jours, & principalement la nuit ; ce qui nous a déterminés à déclarer qu'elle a beſoin d'être inceſſamment traitée de la maladie vénérienne dans toutes les formes. Fait à Paris, ce 9e jour du mois d'octobre 1698.

Rapport au ſujet d'un enfant étouffé. Nous médecin & chirurgien du roi en ſon châtelet de Paris, ſouſſignés, certifions que ce jourd'hui 21 décembre 1789, en vertu de l'ordonnance de M. le lieutenant-criminel, nous nous ſommes tranſportés en la rue des Roſiers, quartier S. Antoine, ou eſt démeurant *Joſſe Frocheux*, maître-cordonnier à Paris, pour voir & viſiter le corps de *Crépinian Frocheux*, ſon fils, âgé de huit à neuf mois, décédé la nuit derniere, duquel nous avons trouvé la face de couleur violette & pourprée, la bouche & le nez couverts d'écume, & après l'ouverture que nous en avons faite, les poumons pleins d'un air écumeux, pour raiſon de quoi, & de la bonne diſpoſition de toutes les autres parties de ſon corps tant intérieures qu'extérieures, nous avons jugé qu'il a été étouffé & ſuffoqué par quelque perſonne endormie, par quelque animal qui s'eſt couché ſur ſon viſage, ou de quelqu'autre maniere à-peu-près ſemblable, qui ne peut nous être connue ; & nous avons été en quelque façon confirmés dans ce jugement par pluſieurs perſonnes préſentes à ladite viſite, qui nous ont aſſuré que ledit enfant étoit le jour précédent en parfaite ſanté. Fait à Paris, &c.

Rapport concernant un corps mort de la foudre. Rapporté par moi maître-chirurgien juré au bourg de Lonjumeau, qu'en vertu de l'ordonnance de M. le prévôt au ſiege dudit bourg, j'ai vu en viſite le corps de feu *Martin Joſier*, dit *la Vallée*, âgé de 40 ans ou environ,

étant au service du sieur *Bertrand Vaugire*, receveur de la terre & marquisat de Chilly, en qualité d'un de ses charretiers ; auquel j'ai d'abord observé qu'il exhaloit de son cadavre une odeur sulphureuse, & je lui ai ensuite apperçu sur le haut de la tête un endroit plus froid que le reste du corps, ce qui m'ayant porté à examiner plus soigneusement ledit endroit, j'y ai trouvé nombre de poils brûlés & réduits en poussiere de la largeur d'un écu, & au-dessous une petite ouverture de figure ronde entourée d'un cercle noirci, pénétrante comme une escarre dans toute l'épaisseur des tégumens; puis ayant introduit ma sonde dans cette ouverture j'ai trouvé le crâne perforé dans toute son épaisseur, & ma sonde ne rencontroit aucun obstacle à pénétrer dans le vuide selon toute sa longueur ; sur quoi, après avoir dilaté les tégumens, j'ai connu que le crâne étoit percé sur le milieu de la future sagitale. Après cela j'ai scié le crâne, & j'ai reconnu que tant la dure & pie mere, que toute la substance du cerveau, étoient dissoutes en forme de bouillie délayée dans une liqueur noire. Enfin, examinant la base du crâne, j'ai apperçu un trou se glissant obliquement de la selle de l'os sphenoïde vers l'os du palais, que j'ai trouvé percé du côté droit, & deux dents canines brisées en mêmes parties, & le muscle orbiculaire des levres tout noir & corrompu en-dedans, Toutes lesquelles observations font voir clairement que ledit *Josier* a été frappé de la foudre, qui lui ayant percé le crâne de part en part, est sortie par la bouche, pendant l'orage qu'il a fait ce matin. Fait au bourg de Lonjumeau, le 26 juin 1680.

Rapport concernant deux garçons rôtisseurs, l'un trouvé mort, & l'autre fort malade de la vapeur du charbon. Rapporté par moi maître-chirurgien juré à Paris, que ce 16 janvier 1681 j'ai été mandé avec empressement, à cinq heures du matin, en la rue aux Ours, dans une maison où est demeurant le sieur L. maître-rôtisseur à Paris, auquel lieu j'ai été conduit au cinquieme étage dans un petit réduit fermé de planches, où étoient gisans les nommés *Olivier Graville* & *Jacques Usart*, deux garçons dudit sieur L. que j'ai trouvés

ayant la face de couleur plombée, sans pouls, sans parole, & avec une froideur universelle; & comme je me suis d'abord apperçu que la fumée du charbon les avoit réduits en cet état par la mauvaise odeur dont ce petit lieu étoit encore infecté, j'en ai fait promptement tirer l'un d'eux, qui est ledit *Jacques Usart*, en qui j'ai remarqué quelques signes de vie par un battement fort obscur que je lui ai senti à l'endroit du cœur, ledit *Olivier* étant mort sans ressource. Or pour secourir ledit *Usart* encore vivant, je lui ai ouvert la bouche avec un instrument convenable, je lui ai fait avaler un vomitif, & je lui ai soufflé dans les narines de la poudre d'euphorbe pour lui exciter l'éternuement; lesquels remedes ayant opéré, ledit *Usart* a ouvert les yeux & recouvré la parole, se plaignant d'une grande pesanteur de tête, & d'une extrême lassitude & foiblesse, après quoi j'ai conseillé audit sieur L... de faire appeller son médecin pour ordonner au malade en question les autres remedes dont il a besoin pour être parfaitement rétabli. Fait à Paris, &c.

Rapport de visite du cadavre d'une femme qui s'étoit défaite elle-même par suspension. Nous médecin & chirurgien du roi en son châtelet de Paris, soussignés, certifions que sur le requisitoire de M. le commissaire M... nous nous sommes transportés rue du Monceau-Saint-Gervais, vis-à-vis le grand portail de St. Yeau-de-Greve, à la premiere chambre d'une maison où pend pour enseigne la corne de cerf; auquel lieu, en présence dudit sieur commissaire & du sieur *Bon de Billy*, l'un des chirurgiens du nouveau châtelet, nous avons visité le cadavre d'une femme qui étoit âgée d'environ 65 à 70 ans, ayant la langue noire, épaisse, & sortant un peu hors de la bouche avec un excrément gluant, rougeâtre & visqueux, venant tant de la bouche que du nez, lequel cadavre on nous a dit être celui de N. D. veuve du nommé T. maître-couvreur à Paris: nous avons trouvé ledit cadavre droit, l'extrémité des pieds à fleur de terre, & attaché par le col à une solive qui sert de soutien à une soupente, par le moyen d'un cordon composé de deux rubans de fil de

de différente étendue, l'un large d'un pouce, & l'autre plus étroit, faisant les deux ensemble plus de six aulnes de longueur, avec un gros nœud composé de plusieurs, lequel cordon pendant en bas, formoit une anse qui passoit entre le menton & le larynx par-dessous les angles de la mâchoire inférieure, & entre les oreilles & les apophyses mastoïdes, & par derriere sur les parties moyennes & latérales de l'occiput, ayant fait une profonde impression à toutes ces parties, & notamment au-dessous de la symphyse du menton, où étoit le nœud qui unissoit tous les bouts du licol, au-dessous duquel étoit encore une autre petite corde faisant six tours autour du col sans le comprimer; de sorte qu'ayant examiné toutes les circonstances ci-dessus énoncées, aussi-bien que celles qui sont inférées au procès-verbal dudit sieur commissaire, & après avoir examiné toutes les parties dudit cadavre, tant intérieures, qu'extérieures, les unes après les autres, nous avons reconnu que la seule cause de la mort de cette femme a été celle du licol qu'elle s'étoit elle-même préparé, selon toutes les apparences. Fait à Paris, le 7 mars 1690.

Certificat pour un religieux prêtre, tendant à obtenir en cour de Rome la permission de continuer à dire la messe. Nous soussignés, maîtres-chirurgiens à Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, qu'au mois de juillet dernier, & pendant une partie de celui d'août suivant, nous avons pansé le R. P. *Raymond*, prêtre, religieux du Tiers-Ordre de S. François, au couvent de Picpusse, de son pouce droit, brisé & dilacéré par la détente du ressort du gros horloge de la maison, dans les roues duquel cette partie se trouva embarrassée, & que nous fumes obligés de lui extirper cet organe à l'heure même dans la jointure de sa premiere phalange avec l'os du métacarpe, étant impossible de le lui conserver; ce qui n'empêche pas néanmoins qu'il ne soit parfaitement guéri de cette amputation, que les autres quatre doigts de ladite main ne fassent leur action à l'ordinaire, & ne suppléent par conséquent en quelque maniere au défaut du pouce dont il

est privé, au moyen de quoi il est encore en état de satisfaire pleinement à la plupart des fonctions sacerdotales, & notamment à celle de célébrer la sainte messe. En foi de quoi nous avons signé le présent certificat pour valoir ce que de raison. Fait à Paris, ce 17 septembre 1696.

RAPPORTS DE CORPS MORTS. *Premier rapport de l'ouverture du corps de* CHARLES IX. L'an 1574, le 14 avant les calendes de juin, à quatre heures après midi, l'on fit l'ouverture du corps de *Charles IX*, *Très-Chrétien*, roi de France, dans laquelle on apperçut & observa ce qui suit : tout le parenchyme du foie se trouva exangue & desséché ; & les extrêmités de ses lobes vers les parties concaves tendantes à noirceur ; la vésicule du foie dénuée de bile, affaissée sur elle-même & un peu noirâtre. La rate étoit sans aucun vice ; il en étoit de même de l'estomac, dont le pylore étoit dans toute son intégrité, l'intestin colon étoit teint de jaune, & d'ailleurs dans son état naturel. L'épiploon étoit d'une mauvaise couleur, exténué à l'excès, brisé en partie, & sans aucune graisse. Les deux reins, la vessie de l'urine, & les uréteres n'avoient contracté aucun vice.

Le cœur étoit flasque, & comme tabide ; & il ne se trouva, contre l'ordinaire, aucune humidité renfermée dans le péricarde ; le poumon gauche étoit tellement adhérent aux côtes, jusqu'aux clavicules, contre l'ordre naturel, qu'on ne pût l'en détacher sans le rompre & le déchirer, & sa substance étoit toute pourrie, dans laquelle il s'étoit formé une vomique dont la rupture fournit une excrétion purulente, putride & de très-mauvaise odeur, & en si grande quantité qu'elle regorgeoit par l'âpre artere, laquelle purulence ayant intercepté la respiration, avoit causé à ce monarque une mort soudaine.

*Second rapport de l'ouverture du corps mort d'*HENRI *III.* Nous soussignés, conseillers-médecins & chirurgiens ordinaires du roi, certifions que le jour d'hier mercredi de ce présent mois d'août 1589, environ les dix heures du matin, suivant l'ordonnance de M. le

grand-prévôt de France & hôtel du roi, nous avons vu & diligemment visité le corps mort de défunt de très-heureuse mémoire & très-chrétien *Henri III*, vivant, roi de France & de Pologne, lequel étoit décédé le même jour, environ les trois heures après minuit, à cause de la plaie qu'il reçut de la pointe d'un couteau au ventre inférieur, au-dessous du nombril, partie dextre, le mardi précédent, sur les huit ou neuf heures du matin, & à raison des accidens qui survinrent à sa majesté très-chrétienne si-tôt après icelle plaie reçue, de laquelle & accidens susdits reçus, nous avons fait plus ample rapport à justice.

Et pour avoir plus ample connoissance de la profondeur de ladite plaie & des parties intérieures offensées, nous avons fait ouverture dudit ventre inférieur avec la poitrine & la tête, après diligente visitation de toutes les parties contenues au ventre inférieur, nous avons trouvé une portion de l'intestin grêle, nommé ilion, percée d'outre en outre, selon la largeur du couteau, de la grandeur d'un pied qui nous a été représenté saigneux plus de quatre doigts, revenant à l'endroit de la plaie extérieure; & prédondant plus avant, ayant vuidé une très-grande quantité de sang répandu par cette capacité, avec gros thrombus ou caillots de sang, nous avons aussi vu le mésentere percé en deux divers lieux, avec incision des veines & arteres.

Toutes les parties nobles, les naturelles & animales contenues en la poitrine, étoient bien disposées, & suivant l'âge, bien tempérées, & sans aucune léfion, ni vice, excepté que toutes les susdites parties, comme aussi les veines & arteres tant grosses que petites, étoient exangues & vuides de sang, lequel étoit très-abondamment sorti hors par ces plaies internes, principalement du mésentere, & retenu dedans ladite capacité, comme en un lieu étranger & contre la nature, à raison de quoi la mort de nécessité, & en l'espace d'environ dix-huit heures, est advenue à sa majesté très-chrétienne, étant précédée de fréquentes foiblesses, douleur extrême, suffoca-

jtions, naufées, fievre continue, altération, foif ntolérable, avec de très-grandes inquiétudes, leſquelles indiſpoſitions commencerent un peu après le coup donné, & continuerent ordinairement juſqu'au parfait & final ſyncope de la mort, laquelle pour les raiſons & accidens ſuſdits, quelque diligence qu'on y eût pu apporter, étoit inévitable. Fait, ſous nos ſeings manuels, au camp de St. Cloud, près Paris, le jeudi matin 3 d'août 1589.

*Troiſieme rapport de l'ouverture du corps mort d'*HENRI *IV.* S'eſt trouvé par les médecins & chirurgiens ſouſſignés ce qui ſuit: une plaie au côté gauche, entre l'aiſſelle & la mamelle, ſur la deuxieme & troiſieme côte d'en haut, d'entrée du travers d'un doigt, coulant ſur le muſcle pectoral vers ladite mamelle, de la longueur de quatre doigts, ſans pénétrer au-dedans de la poitrine.

L'autre plaie au plus bas lieu, entre la cinquieme & ſixieme côte au milieu du même côté, d'entrée de deux travers de doigt, pénétrant la poitrine, & perçant l'un des lobes du poumon gauche, & de-là coupant le tronc de l'artere veineuſe, à y mettre le petit doigt, un peu au-deſſus de l'oreille gauche du cœur. De cet endroit l'un & l'autre poumon a tiré le ſang, qu'il a jetté à flots par la bouche, & du ſurplus ſe ſont tellement remplis, qu'ils s'en ſont trouvés tout noirs comme d'une échymoſe.

Il s'eſt trouvé auſſi quantité de ſang caillé en la cavité de ladite poitrine, & quelque peu au ventricule droit du cœur, lequel enſemble les grands vaiſſeaux qui en ſortent, étoient tout affaiſſés de l'évacuation, & la veine-cave au droit du coup fort près du cœur, a paru noircie de la contuſion faite par la pointe du couteau. Pourquoi tous ont jugé que cette plaie étoit ſeule & néceſſaire cauſe de la mort.

Toutes les autres parties du corps ſe ſont trouvées fort entieres & ſaines, comme tout le corps étoit de très-bonne température & de très-belle ſtructure. Fait à Paris.

On ne lit point ce dernier *rapport* ſans émotion,

parce que l'imagination ne peut ici séparer la nature de la plaie de la personne dont elle causa nécessairement la mort, c'est-à-dire, du meilleur & du plus grand roi qu'ait eu la France ; le vainqueur & le pere de son peuple, cependant cruellement assassiné par un horrible parricide dans sa capitale & au milieu de ses sujets qui l'adoroient.

Comme la matiere des *rapports* est très-importante en elle-même & au bien public, on a cru devoir la traiter avec étendue ; & pour ne rien omettre, on pense qu'il est bon d'indiquer les principaux auteurs qu'on peut consulter dans l'occasion.

Auteurs sur les Rapports. *Ammanus* (Paulus.) *Medecina critica, sive decisoria.* Lipſ. 1677, *in*-4°.

Blegni (Nicolas.) *La doctrine des rapports en chirurgie.* Lyon, 1684, *in*-12. premiere édition.

Bonhius (Job.) *De renunciatione vulnerum.* Lipſ. 1689, *in*-4°. & 1711, *in*-4°. Amſtelod. 1732.

Codronchius (Bapt.) *Methodus certificandi.* Imoli. 1597. C'est le premier livre imprimé sur les *rapports* ; mais l'auteur, dans son ouvrage, ne respire que la philosophie d'*Aristote.*

Deucherus. *De vulneris inspectione post homicidium.* Helmstadii, 1717, *in*-4°.

Feltmanus (Gerhaldus.) *De cadavere inspiciendo.* Bræmæ, 1692, *in*-4°.

Fidelis (Fortunatus), italien. *De relationibus medicorum.* Lib. IV, Venet. 1617, *in*-4°. Lipſ. 1674, *in*-8°. bonne édition. Cet ouvrage concerne sur-tout les *rapports* politiques ; l'auteur est assez exact, quoique trop attaché aux opinions des anciens.

Gendri, maître-chirurgien d'Angers. *Les moyens de bien rapporter en justice.* Angers, 1650, *in*-12. livre tombé dans l'oubli.

Paré (Ambroise) a traité dans ses œuvres la matiere des *rapports.*

Reinesius (Thomas.) *Schola jurisconsultorum medica.* Lipſ. 1679, *in*-8°.

Sebizius (Melchior.) *Examen vulnerum corporis humani partium.* Argentorati, 1639, *in*-4°. Il y a

beaucoup de recherches anatomiques dans cet ouvrage.

Suevus (Bernardus.) *Tractatus de inspectione vulnerum lethalium & sanabilium.* Marpurgi, 1629, *in*-4°.

Techmegeri (Hermanni-Friderici.) *Institutiones medico-legales.* Jenæ. 1723, *in*-4°.

Valentini (Michael-Bernardi.) *Pandectæ medico-legales.* Francof. ad Mænum, 1701, *deux vol.* in-4°.

De Vaux. *L'art de faire les rapports en chirurgie.* Paris, 1693, 1730 & 1743, *in*-12. C'est un excellent livre, le plus simple, le plus sage, & en son genre, le meilleur de tous.

Velschius (Gotofred.) *Rectionale vulnerum lethalium indicium.* Lipsiæ, 1660, *in*-8°. 1674, *in*-4°.

Zacchias (Paulus.) *Romanus quæstiones medico-legales.* Avenione, 1660, *in-fol.* tome premier. Lugd. 1661, tome second, *in-fol.* & plusieurs fois réimprimé depuis; c'est un auteur fort connu. *Article de M. de Jaucourt.*

RATE (Retranchement de la). Opération de chirurgie par laquelle on extirperoit la *rate.* Le vulgaire ignorant imagine qu'on peut rendre un homme habile à la course en le dératant, c'est-à-dire en lui extirpant la *rate.* Ce viscere est sujet à des engorgemens considérables de sang qu'on soulage par l'application des sangsues aux veines hémorrhoïdales, à des skirres qu'on résout par des emplâtres ou cérats émolliens & discussifs. *Fabrice d'Aquapendente*, célebre chirurgien-médecin de Padoue, rapporte des cures admirables de ce genre opérées par ses soins; les anciens croyoient guérir les maux de *rate*, en cautérisant avec un fer rouge, en divers endroits, la peau sur la région de ce viscere. On a porté plus loin les tentatives cruelles & téméraires. Il y a cent cinquante ans qu'un particulier avoit acquis une certaine vogue en Italie par une opération sur la *rate;* il couvroit l'hypocondre gauche d'une feuille de papier; il appliquoit dessus le tranchant d'une hache, qu'il

frappoit d'un grand coup de marteau : les malades s'en retournoient dans l'eſpérance d'être guéris. *Fabrice d'Aquapendente* aſſure qu'un pauvre homme fut tué par cette opération, parce que la hache ayant été frappée trop rudement, le papier, l'abdomen & la *rate* furent fendus du coup. Quand on conſidere la ſituation de la *rate* dans l'abdomen, & les connexions qu'elle a par le moyen de ſes vaiſſeaux & de ſa membrane, avec l'eſtomac, le diaphragme, l'épiploon, le péritoine, &c. on concevra bien qu'il n'eſt pas poſſible de faire l'extirpation de ce viſcere, ſans expoſer celui à qui on feroit cette opération, au danger de mourir d'hémorrhagie dans l'opération même, ou fort peu de jours après, par l'inflammation de tous les viſceres circonvoiſins avec leſquels il a des rapports médiats ou immédiats. Cependant le chevalier *Léonard Fioraventi* prétend avoir extirpé la *rate* à une femme de Palerme avec le plus grand ſuccès, & que cette *rate* peſoit plus de trente-deux onces. Pluſieurs auteurs qui regardent *Fioraventi* comme un charlatan du premier ordre, tiennent cette obſervation pour très-ſuſpecte. On ſait que les animaux ſur leſquels on a fait l'expérience de l'extirpation de la *rate*, ſont tous morts peu de temps après par le vice du foie. On en a tiré des inductions ſur les uſages particuliers & relatifs de ces deux parties ſi eſſentielles à la digeſtion. [Y]

REDRESSEUR DE TORTS. Ce mot en uſage dans les romans des chevaliers errans, étoit pris dans un ſens moral & appliqué à ceux qui réparoient les outrages & les violences qu'on faiſoit aux perſonnes. Nous le prenons ici dans un ſens phyſique, pour ſignifier un chirurgien que s'applique particuliérement à donner aux membres la configuration qu'ils ont perdue par la maladie connue ſous le nom de *rachitis*. J'ay vu un privilégié à Paris, il y a quelques années, qui m'a appellé pour être témoin de pluſieurs cures en ce genre. Il faiſoit baigner les enfans pendant quelques jours pour aſſouplir les membres ; il les frottoit enſuite tous les jours avec une pomade dont il faiſoit

un ſecret ; elle étoit de couleur verte, & ſon odeur étoit aſſez forte. Cette compoſition m'a paru reſſembler à l'onguent *martiatum*, décrit dans toutes les pharmacopées ; après quelques jours de ces embrocations, il mettoit des compreſſes, des écliſſes & des bandages aſſez ſerrés pour rétablir les membres dans ſa rectitude naturelle, j'ai vu des ſuccès de cette méthode & aſſez prompts. Un enfant de ſept à huit ans, entr'autres, rachitique depuis l'âge de deux ans, avoit les jambes torſes faiſant un arc en-dedans au point qu'étant débout, comme il pouvoit s'y tenir, il portoit ſur la partie moyenne de chaque jambe ; elles formoient exactement un X ; au bout de trois ſemaines les jambes étoient redreſſées, mais non aſſez pour pouvoir être abandonnées ſans écliſſes ; des bains froids étoient très-bien indiqués pour raffermir enſuite les parties rétablies dans leur figure naturelle. [Y]

REDUCTION. Opération par laquelle on remet & on réduit en leur place les parties qui en ſont ſorties.

Ce terme eſt applicable à pluſieurs maladies chirurgicales. Dans les luxations, l'indication curative eſt de remettre la tête des os dans les cavités d'où elle eſt ſortie ; on remédie dans les fractures à la ſolution de continuité, en mettant les pieces d'os à leur niveau naturel. On replace les parties molles qui font une tumeur dans les hernies ; on repouſſe dans leur lieu naturel, le vagin, la matrice, l'anus deſcendus ou renverſés.

Les préceptes généraux ſur la méthode de réduire les luxations & fractures ſont expoſés aux mots *luxation* & *fracture*. La *réduction* des hernies peut ſe faire avec la main ſans le ſecours de l'inciſion, par l'opération du taxis. *Voyez* HERNIE & TAXIS.

Pour parvenir à la *réduction* des hernies, il faut mettre le malade en ſituation convenable, couché ſur le dos, les cuiſſes & les jambes fléchies ; le baſſin & la poitrine élevés, pour que les muſcles du bas-ventre ne ſoient point tendus. On met un couſſin ſous la tête,

pour

pour qu'elle soit fléchie sur la poitrine, afin de relâcher les muscles sterno-mastoïdiens. Si la tête étoit renversée, ou seulement à plat, le moindre effort que feroit le malade pour la relever, occasioneroit la contraction des muscles droits du bas-ventre, parce qu'alors ces muscles seroient obligés d'agir pour fixer la poitrine, & donner un point d'appui solide aux muscles sterno-mastoïdiens, par la contraction desquels la tête seroit relevée.

Le malade placé, comme on vient de le dire, doit éviter tout effort capable de pousser les intestins du côté de la hernie. Le chirurgien embrasse la tumeur à sa racine, & le plus près de l'anneau qui lui est possible; il la manie doucement, tâche d'amollir & d'étendre les matieres contenues dans la portion d'intestin. Il est bien de tirer un peu à soi, si cela se peut sans effort, pour faire sortir doucement une plus grande portion d'intestin dans le sac herniaire. On a vu souvent le succès de la *réduction* à cette tentative, parce que les matieres étendues dans un plus grand espace, ont fait moins de violence. On parvient quelquefois à réduire une partie de l'intestin, sans pouvoir réussir à une *réduction* entiere. C'est sur-tout ici le cas de retirer un peu à soi l'intestin, & de le comprimer mollement & latéralement; par ce moyen on alonge l'anse que l'intestin forme dans le sac herniaire, & l'on fait refluer les matieres vers le ventre. Le poids du paquet intestinal peut beaucoup contribuer à retirer dans le ventre les parties qui en sont sorties. Dans cette vue, on fait quelquefois coucher le malade, avec succès, du côté opposé à la hernie; & j'ai vu des hernies dont les symptomes fâcheux ne paroissoient laisser d'autre ressource que celle de l'opération, se réduire d'elles-mêmes, en soutenant les malades la tête en bas & les pieds en haut.

Il y a des précautions à prendre dans les diverses tentatives qu'on fait pour obtenir la *réduction* des hernies; & ces précautions sont relatives à la structure des parties qui donnent passage à celles qui sont déplacées. Dans la hernie inguinale, on doit diriger les

parties vers la crête de l'os des îles ; parce que l'anneau du muscle oblique externe, entre les piliers duquel passent l'intestin & l'épiploon, ensemble ou séparément, étant formé par l'écartement des fibres aponévrotiques de ce muscle, les parties ont suivi cette obliquité dans leur issue ; & on les fatigueroit inutilement en voulant les réduire sans être toujours attentif à cette direction.

Dans la hernie crurale, il faut faire lever le genou du côté de la hernie, pour relâcher le ligament de *Fallope*, sous lequel passent les parties, & on les repousse vers l'ombilic. Dans l'exomphale, le malade doit avoir les fesses & la poitrine fort élevées, & on dirige les mouvemens de la main de façon à faire rentrer les parties perpendiculairement.

On s'apperçoit de la *réduction* de l'intestin par un gargouillement assez sensible, à l'instant que la tumeur diminue de volume ; il n'en est pas de même de l'épiploon, qui ne rentre que peu-à-peu & sans aucun bruit. Sa tuméfaction considérable, & les adhérences qu'il a contractées avec le sac herniaire, font des obstacles à sa *réduction ;* ce qui a lieu sur-tout dans les anciennes hernies.

Lorsque la *réduction* des parties est faite, il faut que l'application d'un bandage convenable les contienne & s'oppose à leur issue. *Voyez* BRAYER. On doit le porter continuellement, parce que si on laisse retomber les parties dans le sac herniaire, ne fusse qu'une seule fois, cela suffit pour retarder de beaucoup la guérison radicale qu'on peut espérer d'obtenir, sur-tout dans la jeunesse, en continuant assez longtemps l'usage du brayer.

On ne doit point appliquer le bandage contentif que la hernie ne soit bien réduite, cependant cette regle générale souffre une exception à l'égard des hernies épiploïques qu'il n'est pas toujours possible de réduire parfaitement, par les raisons que nous avons exposées. On ne laisse pas de se servir avec succès d'un brayer, dont la pelotte creuse, faite en cuiller, & moulée sur la figure de la tumeur, comprimera mol-

lement l'épiploon. Ce brayer empêchera qu'il ne sorte davantage, & occasionera peu-à-peu sa flétrissure en affaissant les cellules graisseuses les unes sur les autres, & empêchant le suc huileux qui s'y figeoit, d'y pénétrer. Cette méthode n'a point lieu, faute de point d'appui, pour une hernie où l'épiploon seroit tombé dans le scrotum.

Lorsque la hernie est réduite, si les signes d'étranglement qui n'auroient pas encore paru, venoient à se manifester, on y remédieroit suivant l'exigence du cas. *Voyez* HERNIE.

Les tentatives pour la *réduction* des hernies doivent souvent être précédées de saignées, de lavemens & de fomentations émollientes, de l'application des cataplasmes de même vertu, afin de relâcher les parties enflammées. *Voyez* ETRANGLEMENT.

La *réduction* de l'anus, du vagin & de la matrice a été décrite aux mots *chûte de l'anus*, &c. [Y]

RÉGÉNÉRATION. *Terme de chirurgie*, fort usité dans les traités des plaies & des ulceres, pour exprimer la réparation de la substance perdue. Nous avons exposé, au mot *incarnation*, qu'il ne se faisoit dans les parties molles aucune *régénération*, & que ces plaies avec perte de substance ne se fermoient que par l'affaissement des vaisseaux ouverts, dont les orifices se dépriment & se collent les uns sur les autres de la circonférence vers le centre; cette occlusion forme la cicatrice. *Voyez* INCARNATION, CICATRICE. La fausse doctrine de la *régénération* a été funeste aux progrès de l'art.

Il n'en est pas ainsi des parties dures; il y a des exemples que des portions assez considérables de tout le diametre d'un os ont été enlevées, & que la nature les a régénérées; c'est-à-dire, qu'il s'est fait à leur place une concrétion de sucs osseux qui a rempli les fonctions de l'os perdu. M. *Johnston*, chirurgien à Dunfrier, a donné dans les *essais de la société d'Edimbourg*, l'observation de deux tibia qui se sont séparés de la jambe presque dans toute leur étendue à un jeune garçon de dix à onze ans, & qu'il a été au

bout de quelques mois en état de marcher ; l'académie royale de chirurgie a reçu beaucoup de faits de cette nature, qu'elle pourra publier dans la suite de ses mémoires. Une chose digne de remarque, c'est que ces cures, dont on est plus redevable à la nature qu'à l'art, ne se sont faites que sur de jeunes personnes, en qui la vertu végétative étoit dans toute sa force, & qui n'avoient pas pris leur accroissement ; la génération n'étoit pas à son dernier degré, suivant cet axiome, que la nutrition dans l'accroissement n'est que le progrès de la génération ; *nutriri idem est ac generari*, &c. [Y]

REGORGEMENT, REGORGER, se dit *en chirurgie* de la sortie involontaire & continuelle de l'urine, dans le cas de rétention de ce fluide, lorsque la vessie est portée au dernier degré d'extension.

Le *regorgement* est un symptome qui trompe tous les jours les gens qui n'ont pas d'expérience. Ils n'imaginent pas qu'il y ait rétention des urines, puisqu'elles coulent continuellement ; & ils se croient dispensés de mettre la sonde dans la vessie, quoique ce soit le principal secours qui convienne aux malades dans ce cas. *Voyez* RETENTION D'URINE. [Y]

RÉNITENCE. Ce mot signifie proprement une *dureté*, ou une *résistance* au tact. La *rénitence* est un des principaux caracteres des tumeurs skirreuses. *Voyez* SKIRRE.

Il est à-propos de savoir juger par expérience des différens degrés de *rénitence*, pour estimer à quel point les humeurs épaissies qui forment la tumeur, sont privées de la sérosité qui leur servoit de véhicule dans l'état naturel, & régler les médicamens dont on peut user pour obtenir la résolution de la tumeur. On connoît aussi par le degré de *rénitence* bien apprécié, l'effet des médicamens qu'on a employés. Le froid contribue beaucoup à l'induration des tumeurs, & les glandes sont plus sujettes aux tumeurs dures que les autres parties, parce que la lymphe, fort susceptible d'épaississement, circule avec lenteur dans ces organes. Les glandes du col sont plus sujettes à devenir skirreuses

que celles des aiſſelles & des aînes, parce qu'elles ſont plus expoſées au froid. Les amygdales s'enflamment aiſément, & leur gonflement inflammatoire devient ſouvent une tumeur dure & *rénitente* par l'action du froid. *Voyez* ESQUINANCIE. [Y]

RENVERSÉ. On déſigne par ce mot les plis qu'on fait faire à une bande dans un point de la circonférence d'un membre inégal, afin que la circonvolution de la bande, qui ne porteroit que par un de ſes bords, ne faſſe point de godet. Pour faire ce bandage, on obſerve dans les différens tours inégaux qui forment des doloires, des mouſſes & des rampans ſur le membre; on obſerve, dis-je, de renverſer la bande aux endroits inégaux, à la partie poſtérieure, jamais ſur la plaie ou l'ulcere. Pour éviter la multiplication des *renverſés*, on garnit la partie inégale avec des compreſſes aſſez épaiſſes & graduées; les *renverſés* doivent être bien unis & les plus courts qu'il eſt poſſible. Pour y réuſſir, il ne faut pas dérouler trop la bande; il faut tenir le globe aſſez près de la partie, & diriger de l'autre main, qui eſt libre, le pli qu'on veut faire faire à la bande; ſans cette précaution, le *renverſé* eſt long & pliſſé en façon de corde. *Voyez* BANDE, BANDAGE, DOLOIRE, MOUSSE, RAMPANT. [Y]

REPERCUSSIFS. (*Matiere médicale externe.*) Ce ſont des médicamens qui ont la vertu de repouſſer les humeurs qui font affluence ſur une partie, ou qui s'y ſeroient déja engagées. Ils ne peuvent être appliqués avec fruit que dans le commencement des tumeurs inflammatoires pour en empêcher le progrès, ou dans le cas où l'on prévoit une inflammation néceſſaire ſans l'application de ces médicamens qui la préviennent ou du moins la moderent.

On peut ranger les *répercuſſifs* ſous deux claſſes, qui ſont les rafraîchiſſans & les aſtringens; chaque claſſe contient des genres & des eſpeces, qui different par leur nature & le degré de leur vertu.

Les *répercuſſifs* rafraîchiſſans ſe tirent des remedes aqueux, tels que la laitue, le pourpier, l'endive, la lentille d'eau, le blanc d'œuf, le frai de grenouille,

&c. Les *répercussifs* astringens sont les roses rouges, les balaustes, le sang de dragon, le bol d'Arménie, l'alun. Les auteurs mettent les narcotiques, tels que le solanum, la belladonna, la mandragore, l'opium, dans la premiere classe; & dans la seconde toutes les plantes vulnéraires, aromatiques, qui ont la vertu de fortifier & de corroborer les parties.

La doctrine des anciens sur l'usage des *répercussifs* étoit très-raisonnée, & fait honneur au savoir & au discernement de ces premiers maîtres; dans le traitement des tumeurs contre-nature, ils avoient égard à la matiere antécédente, laquelle étoit l'humeur dont la tumeur se fait, & dans le temps qu'elle est encore en voie de former la fluxion. Dans ce premier temps on employe d'après le precepte de *Galien*, des *répercussifs* plus ou moins forts, excepté en six cas, très-clairement exposés par *Gui-de-Chauliac*: 1°. quand l'humeur est virulente ou vénéneuse: 2°. lorsque la tumeur se fait par crise: 3°. quand le siege de la tumeur est près de quelque partie respectable par l'importance de ses fonctions: 4°. quand l'humeur est épaisse, crasse & visqueuse: 5°. quand la matiere est située profondément: & 6°. quand elle attaque les parties connues par les anciens sous le nom d'*émunctoires*. On sent assez, dans ces cas d'exception, quels sont ceux où les *répercussifs* seroient dangereux, & ceux où ils ne seroient qu'inutiles.

Dans les cas où l'humeur est vénéneuse, le danger de repousser en-dedans est manifeste; cependant en certain cas, comme dans les charbons gangreneux, les *répercussifs*, défendus par la premiere exception, peuvent être employés utilement, non sur la tumeur, mais au-dessus du mal, pour défendre la partie supérieure du membre, de la contagion des sucs corrompus, & donner aux vaisseaux le ressort nécessaire pour soutenir l'action vitale dans une partie où il y a des semences de mort. Pendant ce temps on administre les remedes généraux qui sont indiqués; on établit un régime convenable; on fait usage des remedes intérieurs appropriés pour corriger la mauvaise qualité des liqueurs, & l'on

traite le vice local suivant les indications qu'il présente au chirurgien savant & expérimenté. Il y a des cas où l'on peut scarifier la partie pour procurer le dégorgement des sucs putrides ou putrescibles qui sont en stagnation.

Dans d'autres cas, on peut par l'application d'un cautere potentiel, fixer l'humeur sur la partie, & attirer une prompte suppuration. D'autres circonstances peuvent exiger de détruire promptement la partie par le cautere actuel, qui dessèche puissamment & fortifie les vaisseaux de la circonférence du mal.

Lorsque la tumeur se fait par crise, les *répercussifs* seroient dangereux, puisqu'ils agiroient directement contre l'intention de la nature, qu'il faut favoriser par des émolliens & desmaturatifs; c'est le cas de la seconde exception.

Il suffit de donner pour le cas de la troisieme exception l'exemple du danger des *répercussifs* appliqués extérieurement dans les maux de gorge, dont on a vu l'usage suivi de suffocation par la metastase de l'humeur sur la poitrine.

Les *répercussifs* détermineroient l'induration des tumeurs par congestion faites de sucs lymphatiques, disposés à l'épaississement. C'est le cas de la quatrieme exception.

Quand le siege de la tumeur est profond, on appliqueroit en vain des *répercussifs*, à l'action desquels l'humeur ne seroit point soumise; c'est le cas de l'inutilité de ces remedes qui fait l'objet de la cinquieme exception.

Le sixieme cas d'exception présente précisément le même inconvénient que le second; parce que la matiere morbifique déposée sur certaines parties, doit faire regarder les tumeurs qui en sont formées comme critiques, quoiqu'elles ne soient pas la terminaison d'une fievre aigue.

On applique avec succès les *répercussifs* dans les premiers momens d'une contusion; on trempe le pied dans de l'eau très-fraîche, & même dans de l'eau à la glace, dans le cas d'entorse; ayant toutefois égard

aux circonstances où se peuvent trouver d'ailleurs les personnes auxquelles ce remede pourroit convenir ; telle est une femme qui auroit ses regles, un homme fort échauffé par exercice violent ; on risqueroit une suppression des menstrues dans le premier cas, & une fluxion de poitrine dans le second.

Les plaies contuses récentes admettent les *répercussifs* ; jusqu'au quatrieme jour ils appaisent la douleur ; & préviennent l'inflammation, en procurant la résolution la plus prompte des sucs épanchés dans l'interstice des fibres déchirées & meurtries par la contusion ; tels que les cataplasmes des quatre farines avec le vinaigre & un peu d'huile rosat ; ou des embrocations avec l'oxirodinum. Les saignées faites à-propos, & réitérées suivant l'exigence, vuident & favorisent beaucoup le bon effet des topiques *répercussifs*.

Bien des praticiens appliquent pour premiere piece d'appareil, dans le premier pensement d'une fracture ; un défensif avec le bol d'Arménie, l'alun de roche & le blanc d'œuf. *Voyez* DÉFENSIF.

Après les amputations des membres, on se servoit anciennement de *répercussifs* pour fortifier la partie supérieure : par exemple, après l'amputation de la jambe, le défensif s'appliquoit quatre travers de doigts au-dessus du genou : il étoit composé de sang de dragon, de bol d'Arménie, de terre sigillée, d'aloës, de mastic, mêlés en consistance de miel dans des blancs d'œufs & de l'huile rosat ; on appliquoit cette composition sur des étoupes trempées dans de l'oxicrat ; cette pratique négligée par les modernes, pourroit être remise en usage avec succès ; on ne manqueroit pas de raisons pour en faire connoître l'utilité.

Quand on applique des *répercussifs* au commencement des tumeurs inflammatoires, il faut les prendre dans la classe des rafraîchissans, & avoir égard au degré de chaleur ; on peut consulter à ce sujet *Fabrice d'Aquapendente*, au livre 1er du pentateuque chirurgical, article du *phlegmon*, & le premier tome des prix de l'académie royale de chirurgie, dans lequel on trouvera deux mémoires sur cette question : *Déterminer les différentes*

férentes eſpeces de répercuſſifs, leur maniere d'agir, & l'uſage qu'on en doit faire dans les différentes maladies chirurgicales. [Y]

REPERCUSSION. Action des remedes répercuſſifs. La connoiſſance de la diſtribution vaſculeuſe dans toutes les parties du corps, rend raiſon de la maniere d'agir des remedes qui font rentrer dans les vaiſſeaux les humeurs extravaſées ; ce ſont des ſubſtances froides & aſtringentes qui font contracter les fibres, & pouſſent comme par compreſſion les fluides dans les veines ; dans les engorgemens inflammatoires, l'aſtriction que les répercuſſifs donnent aux vaiſſeaux, fait rétrograder l'humeur, & la renvoie vers les anaſtomoſes ſupérieures & collatérales. La *répercuſſion* eſt une eſpece de refoulement ſubit, à la différence de la réſolution qui ſe fait peu-à-peu & par l'atténuation des particules du fluide engagé. Auſſi les réſolutifs n'ont-ils preſque jamais d'inconvénient ; & les remedes capables de cauſer la *répercuſſion* ſont dangereux dans tous les cas où leur uſage ne peut être efficace, & où ils ſont contre-indiqués. *Voyez* RÉPERCUSSIFS. Lors même qu'ils ne peuvent opérer la *répercuſſion*, ils ont des inconvéniens, comme de cauſer la gangrene dans les phlegmons, en fixant l'humeur qui n'a pas aſſez de fluidité pour céder à l'action répulſive, & en ſuffoquant le principe vital par un engorgement abſolu ; ou de procurer l'induration dans le cas où l'humeur eſt épaiſſe & viſqueuſe, en diſſipant l'humeur aqueuſe qui ſert de véhicule aux ſucs albumineux & gélatineux, &c. [Y]

RESOLUTIFS. (*Matiere médicale externe.*) Ce ſont des médicamens qui ont la vertu de diſſiper les humeurs qui embarraſſent les parties, & les diſtendent contre l'ordre naturel. La réſolution eſt la terminaiſon la plus favorable des tumeurs contre-nature ; il n'y a que les tumeurs critiques, qu'il eſt plus à-propos de faire ſuppurer, de crainte que l'humeur morbifique rentrant dans le ſang ne ſe porte ſur des parties intérieures, où elle ſeroit moins favorablement placée.

Les humeurs arrêtées dans une partie, ne peuvent ſe réſoudre qu'en rentrant dans la voie de la circula-

tion par le moyen de l'action organique des vaiſſeaux. Il faut donc, pour obtenir la réſolution, que les humeurs ſoient aſſez fluides pour reprendre cette voie; & l'on doit exciter l'action des vaiſſeaux avec des remedes plus ou moins ſtimulans, ſuivant le degré de tenſion qu'ils ont. Ainſi, dans certains cas où les ſolides ſont tendus & criſpés, il faut avoir recours aux émolliens avant que de ſonger à l'adminiſtration des *réſolutifs*; & il faudra commencer par les plus doux, en les aſſociant d'abord aux émolliens. Dans d'autres cas où l'action organique des ſolides eſt très-foible, on ſe ſert d'abord des *réſolutifs* ſtimulans les plus actifs. En général, on ne peut les employer avec connoiſſance de cauſe, qu'en ayant égard, comme nous venons de le faire remarquer, aux diſpoſitions relatives des ſolides & des fluides dans chaque eſpece de tumeur, dont on ſe propoſe de procurer la réſolution.

Les *réſolutifs* les plus doux qui poſſedent des parties actives, capables d'atténuer les humeurs & de donner du reſſort aux vaiſſeaux, joints à des mucilages adouciſſans & émolliens, ſont les fleurs de mélilot, de ſureau, de camomille, de ſafran; les farines de lin, de froment, de ſeigle, d'orobes, de lupins, de feves, les plantes vulnéraires & légérement aromatiques viennent enſuite; & enfin les aromatiques aſtringens, & tous les remedes corroborans & toniques, qui donnent beaucoup de reſſort aux vaiſſeaux, ſont des *réſolutifs* plus actifs. Le camphre eſt un excellent remede, atténuant, calmant & *réſolutif*. Tous les livres enſeignent la méthode de formuler ces médicamens, & d'en faire des fomentations, des cataplaſmes, &c. Les emplâtres fondans ſont *réſolutifs*, tels que les emplâtres de ciguë, de ſavon, de diabotanum, de vigo, avec ou ſans mercure. Le mercure eſt le plus puiſſant *réſolutif* qu'on connoiſſe; il y a des cas où ſon application en pommade eſt ſeule ſpécifique.

Les ſels alkalis fixes doivent être mis au rang des *réſolutifs* les plus efficaces: on ſait que dans l'uſage inférieur le ſel alkali fixe eſt un puiſſant diurétique & diaphorétique. Ce ſel mis en mouvement par l'action des

vaisseaux agit sur les humeurs crues & glutineuses, & même sur les sucs albumineux ou lymphatiques ; il les incise, les dissout & les rend plus fluides ; il excite l'action des vaisseaux, & donne par-là du mouvement aux liquides. On ne peut donc employer de meilleur *résolutif* que le sel alkali fixe, pour donner de la fluidité & du mouvement aux humeurs qui séjournent dans les vaisseaux d'une partie affoiblie, comme dans les anciens œdemes, dans les ulceres avec empâtement, dans les congestions qui restent à la suite de grandes plaies contuses, telles que celles par armes à feu ; on se sert alors avec beaucoup de succès des eaux minérales sulphureuses, fournies d'alkalis fixes naturels ; ou bien on a recours aux lessives de cendres de bois ou plantes qui fournissent beaucoup de sel alkali, comme le sarment de vigne ; le sel alkali dissout dans de l'eau, à la dose d'un gros sur pinte, a la même propriété que l'infusion des cendres dont on vient de parler. On se sert de ces dissolutions ou de ces lessives en forme de bains chauds & de douches. *Voyez* DOUCHES.

Tous les alkalis n'ont pas la même activité ; ceux des eaux thermales, c'est-à-dire, les alkalis naturels sont plus foibles que les artificiels ; cependant les eaux minérales sont de puissans *résolutifs*, parce que ces eaux augmentent beaucoup la vertu de ces sels.

La dissipation de l'engorgement est le signe que la résolution se fait ; & dans les tumeurs inflammatoires, elle s'annonce par les rides de la peau sur la partie tendue. Le recueil des pieces qui ont concouru pour les prix de l'académie royale de chirurgie, *tome premier*, contient des mémoires instructifs sur les médicamens *résolutifs*.

Les *résolutifs* seroient sans effet, si l'on n'avoit l'attention de procurer des déplétions convenables qui favorisent & déterminent la résolution. [Y]

RESOLUTION. (*Médecine.*) On désigne sous ce nom tiré du latin *resolutio*, une terminaison ordinaire de l'inflammation. Elle a lieu lorsque les symptomes inflammatoires se dissipent insensiblement, sans qu'il reste aucun vice dans la partie : je dis *insensiblement*,

pour distinguer la *résolution* de la déliteſcence qui ſe fait par la diſparition ſubite des phénomenes qui caractériſent l'inflammation, & par le tranſport du ſang *enflammé* dans un autre partie plus ou moins conſidérable ; dans la *réſolution* le ſang qui étoit arrêté, accumulé dans les extrêmités artérielles engorgées, ou dans les premieres ramifications lymphatiques, reprend peu-à-peu ſes routes accoutumées ; les vaiſſeaux reſſerrés & tendus ſe dilatent & s'aſſouplifſent ; le ſang épaiſſi redevient fluxile ; s'il s'étoit égaré dans les vaiſſeaux ſéreux, il en eſt exprimé & rétrogradé dans les vaiſſeaux ſanguins qui s'y abouchent ; ou devenu plus fluide, il parcourt tous les ordres décroiſſans des vaiſſeaux lymphatiques ; les contractions des arteres & l'augmentation de mouvement inteſtin, ſont les premieres cauſes de la *réſolution*. L'impétuoſité modérée des humeurs, une certaine ſoupleſſe dans les vaiſſeaux, la légéreté de l'engorgement, aident beaucoup à cet effet ; le caractere de l'inflammation y concourt ; les érésipelles ſe réſolvent plus ordinairement que les phlegmons ; dans ceux-ci le ſang eſt plus épais, l'engorgement plus profond, & la cauſe eſt interne : dans ceux-là le ſang eſt très-fluxile, détrempé par la bile ou la ſéroſité, l'obſtruction très-ſuperficielle, due pour l'ordinaire plutôt au vice des vaiſſeaux que du ſang, & la ſuite d'un dérangement extérieur. Les inflammations intérieures, ou plutôt les maladies inflammatoires, ne ſe réſolvent jamais parfaitement ; il ſe fait toujours dans l'humeur qui produiſoit l'inflammation, un changement, une eſpece de coction, & une évacuation critique. *Article de M. Daumont.*

RÉSOLUTION. Diſſipation des humeurs qui par leur ſéjour engorgeoient une partie, & y formoient une tumeur contre l'ordre naturel. *Voyez* TUMEUR.

L'action des remedes réſolutifs doit être aidée par l'uſage des ſaignées dans les tumeurs inflammatoires, & des atténuans intérieurs, & des purgatifs dans les tumeurs blanches ou lymphatiques. *Voyez* RÉSOLUTIFS. [Y]

RETAILLÉ. Terme dont *Ambroiſe Paré* s'eſt ſervi pour dénommer celui qui a ſouffert une opération dans la

vue de recouvrer le prépuce qui lui manquoit ; cette opération est décrite par *Celse*, lib. VII, C. XXV. Il croit la chose plus aisée sur un enfant que sur un homme ; plus encore sur quelqu'un à qui le défaut de prépuce est naturel, que sur un autre qui a été circoncis ; & beaucoup plus facile sur une personne qui a le gland petit, & la peau lâche, que sur une où ces choses sont contraires. Voici la méthode d'opérer que *Celse* propose pour ceux qui ont le paraphimosis naturel. Il faut prendre la peau autour du gland, & la tirer jusqu'à ce qu'il en soit couvert ; & après l'avoir liée, on coupera circulairement la peau auprès du pubis ; en la ramenant doucement vers le lien, la verge se trouvera découverte à sa partie supérieure en forme de cercle. On appliquera de la charpie sur cette plaie, & on contiendra la peau inférieurement, jusqu'à ce que la cicatrice soit faite. A l'égard de ceux qui ont été circoncis, qu'on nomme en latin *recutiti*, & qui méritent seuls le nom de *retaillés*, voici l'opération par laquelle ils peuvent l'acquérir ; c'est encore d'après *Celse* que j'en donnerai la description ; il en parle comme d'une chose d'usage ordinaire. On détachera la peau de la verge, en faisant une incision sous le cercle du gland. Cette opération, dit-il, n'est pas douloureuse, parce qu'après l'incision on tire avec la main la peau de bas en-haut jusqu'au pubis, ce qui se fait sans effusion de sang ; on ramene ensuite la peau plus bas que le gland : alors on trempe la verge dans de l'eau froide, & on l'entoure d'un médicament répercussif ; on met le malade à une diete très-rigoureuse, pour éviter les érections ; lorsque l'inflammation est passée, on ôte l'appareil, & l'on fait un bandage qui commence depuis l'os pubis, jusqu'au bout de la verge, ayant eu soin de mettre un emplâtre retourné entre la peau & le gland, de façon que le médicament porte sur la plaie intérieure, afin de la cicatriser sans qu'elle contracte d'adhérence. *Ambroise Paré* qui ne cite point *Celse*, paroît néanmoins avoir emprunté de lui tout ce qu'il dit sur cette opération, en proposant les deux méthodes sans distinction, & disant que ceux qui ont été circoncis par commandement de

la loi en leur enfance, se font faire cette opération afin de n'être pas reconnu pour juifs, lorsqu'ils viennent à quitter leur religion. *Celse* donne la bienséance, pour motif déterminant, ce que *Fabrice d'Aquapendente* tourne en ridicule, en désapprouvant cette opération. Et en effet, quelle bienséance, & quel ornement peut-on chercher dans une partie qu'on doit tenir cachée aux yeux de tout le monde? D'ailleurs, il remarque qu'il ne résulte aucune lésion de fonctions d'avoir le gland découvert. Les Juifs engendrent des enfans, & connoissent les femmes comme les autres hommes; il en conclut que cette opération n'est pas nécessaire, & qu'on ne doit point la pratiquer. *Paul d'Egine* rapporte les deux méthodes d'opérer d'après *Anthylus;* mais il a prévenu *Fabrice*, dans le jugement désavantageux porté contre cette opération douloureuse, faite sans besoin pour réparer un vice qui ne porte aucune atteinte aux fonctions, & dont l'indécence prétendue n'exige pas le tourment qu'il faudroit souffrir pour en être délivré. [Y]

RETENTION D'URINE. Maladie dans laquelle la vessie ne se débarrasse point de l'urine qu'elle contient.

Cette maladie cause en peu de temps beaucoup d'accidens très-fâcheux. Il paroît au-dessus des os pubis une tumeur douloureuse; on sent aussi en portant le doigt dans le fondement une tumeur ronde; la pression que la vessie fait par sa distension sur les parties qui l'environnent, y produit en peu de temps l'inflammation; le malade sent une douleur insupportable dans toute la région hypogastrique; il a des envies continuelles d'uriner, il s'agite, il se tourmente, & tous ses efforts deviennent inutiles; bientôt il ne peut respirer qu'avec difficulté, il a des nausées; la fievre survient; ses yeux & son visage s'enflamment, & s'il n'est secouru promptement, il se forme quelquefois en peu de temps au périné des dépôts urineux, purulens & gangreneux.

La *rétention d'urine* qui produit tout ce désordre vient de plusieurs causes, plus ou moins difficiles à détruire: on peut les ranger sous quatre classes; savoir,

certaines maladies de la vessie, des corps étrangers retenus dans sa cavité, plusieurs choses qui lui sont extérieures, & quelques vices de l'uretre.

Les maladies de la vessie, qui peuvent occasioner la *rétention d'urine*, sont l'inflammation de son col, & la paralysie de son corps.

L'inflammation du col de la vessie rétrecit son ouverture au point que les efforts du malade ne sont pas suffisans pour vaincre la résistance que le sphincter oppose à l'issue de l'urine. Si l'inflammation n'est pas considérable, on peut introduire la sonde dans la vessie. *Voyez* CATHÉTERISME & ALGALIE. Si l'inflammation ne permet pas l'introduction de la sonde. On a promptement recours à la saignée; je n'ai souvent réussi à sonder des malades qu'après leur avoir fait deux saignées du bras, à une heure de distance l'une de l'autre; on emploie aussi avec succès les boissons adoucissantes, les bains, les lavemens émolliens, enfin tout ce qui est capable de calmer l'inflammation. Si tous ces moyens ne permettent pas l'introduction de la sonde, il faut en venir à une opération qui vuide la vessie; car l'urine retenue entretient souvent l'inflammation, & dès que l'urine est évacuée, les parties qui avoisinent la vessie n'étant plus comprimées, l'inflammation cesse, & on peut ordinairement sonder le malade quelque temps après.

La ponction se peut faire au périné, ou au-dessus de l'os pubis; pour la faire au périné on place le malade comme pour lui faire l'opération de la taille (*voyez* LIENS,) un aide trousse les bourses, & le chirurgien tenant à la main un trocart un peu plus long qu'à l'ordinaire, le plonge dans la vessie, entre l'os pubis & l'anus, dans le lien où l'on fait l'opération au grand appareil. Il seroit plus avantageux pour les malades qu'on fît cette ponction plus latéralement pour ne blesser ni l'uretre ni le col de la vessie. M. de *la Peyronie* l'a pratiquée dans ce lieu avec succès. La méthode de donner ce coup de trocart dans la vessie, se trouve déterminée à l'article de la lithotomie à la méthode de M. *Foubert*. Voyez TAILLE.

La ponction au-dessus de l'os pubis a été proposée par *Tolet*, chirurgien de Paris, & lithotomiste du roi. Feu M. *Mery*, aussi chirurgien de Paris, en chef de l'hôtel-dieu, & anatomiste de l'académie royale des sciences, l'a pratiquée le premier. Dans la *rétention d'urine* la vessie forme une tumeur au-dessus de l'os pubis. On plonge le trocart de haut en bas dans la vessie en piquant un peu au-dessous de la partie la plus éminente de cette tumeur. J'ai fait deux fois cette opération avec succès à deux vieillards, l'un de 65 & l'autre de 73 ans.

M. *Flurant*, maître en chirurgie à Lyon, vient de proposer une autre méthode de faire la ponction à la vessie, c'est de la percer par l'intestin rectum, avec un trocart courbe; il a fait cette opération avec succès.

La paralysie qui survient à la vessie peut avoir différentes causes, savoir la commotion de la moëlle de l'épine, après quelque coup ou chûte, la luxation d'une ou plusieurs vertebres des lombes, ou quelque affection du cerveau; elle vient aussi de la débilité des fibres charnues, à la suite des extensions violentes, causées par une *rétention* volontaire d'urine & de la perte du ressort de ces fibres par la vieillesse.

La *rétention d'urine* est un symptome de paralysie du corps de la vessie, parce que les fibres motrices ne peuvent agir sur l'urine qui distend passivement cet organe. Dans ce cas il faut sonder le malade; l'introduction de la sonde n'est pas difficile, s'il n'y a point de complication par quelque maladie de l'uretre, & on laisse dans la vessie une algalie tournée en S pour donner issue à l'urine, à mesure qu'elle distile des uréteres, afin que les fibres de la vessie puisse reprendre leur ton naturel: ce que l'on peut favoriser par des injections corroborantes.

Il y a une remarque fort importante à faire sur la *rétention d'urine* par la paralysie de la vessie; c'est l'écoulement involontaire de l'urine qui sort par regorgement, lorsque la vessie est poussée au dernier degré d'extension possible; il ne faut pas que cet écoulement de l'urine en impose. La *rétention* n'en existe pas moins,

moins, & si l'on n'a recours à la sonde, on voit survenir des abscès urino-gangreneux, comme nous l'avons dit dans la description des symptomes & de leur progrès.

Les corps étrangers qui sont dans la vessie, & qui forment la seconde classe des causes de la *rétention d'urine*, sont la pierre, le pus, le sang, & les fungus ou excroissances charnues.

La pierre empêche la sortie de l'urine en s'appliquant à l'orifice interne de la vessie; l'introduction de la sonde suffit pour la ranger: quelquefois la pierre est petite & l'urine la pousse enfin dans l'uretre, où elle n'est pas moins un obstacle à l'issue de ce fluide; alors il faut tâcher de procurer la sortie de ce corps étranger en injectant de l'huile dans l'uretre, en essayant de le faire couler le long du canal, & par autres moyens dont il a été parlé au mot *lithotomie* à l'article des *pierres dans l'uretre*. Voyez LITHOTOMIE. Le pus, le sang, & les matieres glaireuses qui causent la *rétention d'urine*, ne s'opposent point à l'intromission de la sonde, par laquelle on fait des injections capables de délayer & de dissoudre ces matieres; l'administration des remedes intérieurs qui rempliſſent les mêmes vues doit concourir avec ces moyens extérieurs.

Lorsqu'il y a dans la vessie des excroissances charnues qui bouchent l'orifice interne de cet organe, ou qui empêchent son corps de se contracter pour chasser l'urine, il faut faire une incision au périné, & placer une canule dans la vessie. *Voyez* BOUTONNIERE. Les injections avec l'eau d'orge, ou autre décoction convenable, détachent quelquefois ces fungus, & débarrassent la vessie lorsqu'ils suppurent; il y a certains fungus à base étroite, qu'on pourroit lier par la méthode dont il est parlé à l'article du polype, à l'occasion du polype de la matrice. *Voyez* POLYPE UTERIN.

La troisieme classe des causes de la *rétention d'urine* comprend les choses extérieures à la vessie; telles sont la grossesse, les corps étrangers ou les excrémens endurcis & arrêtés dans le rectum, l'inflammation de la matrice ou sa chûte, le gonflement des hémorrhoïdes,

un dépôt autour de l'anus, & quelques tumeurs auprès du col de la veſſie.

Dans la *rétention d'urine*, dans le cas de groſſeſſe ou de la chûte de matrice, on ſonde la malade avec la précaution que nous avons fait obſerver à l'article *cathétériſme*. Les lavemens émolliens & les laxatifs doux procureront la ſortie des matieres retenues dans le rectum. L'inflammation de la matrice, du rectum, & le gonflement des hémorrhoïdes ſe traitent par les remedes qui conviennent en ces cas. S'il s'eſt formé un dépôt autour de l'anus, on l'ouvre le plutôt qu'il eſt poſſible; ſi une tumeur placée près le col de la veſſie preſſe & comprime cette partie, & qu'il ne ſoit pas poſſible de ſonder le malade, on fait la ponction au-deſſus de l'os pubis, comme nous l'avons dit au commencement de cet article. On donne en même temps tous ſes ſoins à la guériſon de la tumeur du périné; ce traitement n'opere ſouvent qu'après pluſieurs jours, le rétabliſſement du cours des urines par la voie naturelle, ce qui met dans la néceſſité de laiſſer la canule dans la veſſie au-deſſus de l'os pubis; cette pratique eſt ſujette à un inconvénient; la veſſie s'affaiſſe par la ſortie de l'urine, & ſi elle eſt ſuſceptible de quelque contraction, ce qui eſt toujours, hors le cas de la paralyſie, elle ſe reſſerre au-deſſous de la canule; dès que l'extrêmité de la canule n'eſt plus dans la veſſie, les urines ne ſont plus conduites directement; elles s'épanchent dans le tiſſu cellulaire, & ne ſortent qu'après avoir imbibé ce tiſſu, où elles forment quelquefois des abſcès. J'ai vu un exemple de cet accident. M. *Foubert* m'a montré un inſtrument avec lequel on peut faire la ponction au-deſſus de l'os pubis ſans craindre que la veſſie abandonne la canule. C'eſt une canule courbe, dont l'intérieur eſt garni d'un reſſort en ſpirale qui ne s'oppoſe point à la ſortie de l'urine & par lequel on pouſſe une pointe de trocart, au moyen de laquelle on pénetre dans la veſſie; la ponction faite, la pointe du trocart ſe retire dans la canule; cette pointe a une ſurface cannelée pour le paſſage des urines. La courbure de cette canule ſou-

tient la vessie, & empêche qu'elle ne s'affaisse au-dessous de ladite canule ; l'intérieur de la canule & du ressort qui y est renfermé, contient une languette de chamois qui sert de philtre à l'urine.

Les vices de l'uretre font la quatrieme classe des causes de la *rétention d'urine* ; nous avons parlé de ces vices en parlant des carnosités. *Voyez* CARNOSITÉ.

Si le cas de la *rétention d'urine* est pressant, on peut faire la ponction au-dessus du pubis ou par le rectum, & y laisser la canule jusqu'à ce qu'on ait mis le canal de l'uretre en suppuration dans le cas de carnosité. Mais si le vice de l'uretre vient de brides & de cicatrices qui ne sont point des maladies par leur essence, mais au-contraire des signes de guérison parfaite, les bougies suppuratives ne procureront aucun effet. Les caustiques qu'on pourroit employer causent, par l'irritation qu'ils excitent, des gonflemens & des irritations considérables ; dans ce cas il faut faire une opération au périné. La ponction ne suffit pas, il faut une incision ; on peut dans ce cas se conformer, comme dans la taille, à la méthode de M. *Foubert*. *Voyez* TAILLE.

Dans le cas du gonflement des prostates, il vaut mieux faire la boutonniere, afin de procurer plus facilement la suppuration de cette glande ; mais le vice de l'uretre empêchant qu'on ne se conduise sur la sonde comme nous l'avons dit en parlant de cette opération, le chirurgien, au défaut de ce guide, fait une incision aux tégumens, fend l'uretre, & après s'être bien représenté la structure & la position des parties, il porte dans la vessie un trocart dont la canule est fendue : à la faveur de cette fente, il fait une incision suffisante avec un bistouri pour y placer une canule, comme il a été dit à l'opération de la boutonniere ; on a pratiqué cette méthode avec succès ; le reste du traitement est semblable à celui de la boutonniere. *Voyez* BOUTONNIERE.

Toute cette matiere est fort bien traitée par M. de *la Faye*, dans ses remarques sur les opérations de *Dionis*. [Y]

RÉUNION. Action par laquelle on unit & maintient les levres d'une plaie rapprochées l'une de l'autre, afin que la nature puisse les consolider. *Voyez* CONSOLIDATION.

La *réunion* s'obtient par la situation de la partie, par le bandage & appareil méthodiques, & par la future au moyen du fil & des aiguilles ; les premiers moyens sont préférables aux futures, lorsqu'ils suffisent, & l'expérience a prouvé qu'ils suffisoient presque toujours ; comme M. *Pibrac*, directeur de l'académie royale de chirurgie, l'a prouvé dans une excellente dissertation sur l'abus des futures, publiée dans le troisieme tome des mémoires de cette compagnie.

Les plaies en long se réunissent fort aisément par le bandage unissant. *Voyez* INCARNATIF. La situation de la partie, avec l'aide d'un bandage, suffit aux plaies transversales de la partie antérieure du col ; on a des exemples de plaies qui intéressoient la trachée-artere presque entiérement coupée, & qui ont été guéries par la seule attention de tenir la tête panchée en devant, le menton appuyé sur la partie supérieure de la poitrine: on réunira de même les plaies transversales de la partie postérieure du col, en tenant la tête suffisamment renversée en arriere par un bandage convenable, qui sera le divisif de la partie antérieure. *Voyez* DIVISIF.

Les plaies transversales du tendon d'*Achille* seront réunies par le bandage & la situation de la partie, *Voyez* RUPTURE, PANTOUFLE.

Les plaies transversales de la partie extérieure du poignet, avec ou sans lésion des tendons extenseurs, peuvent être réunies en ayant soin de tenir la main renversée ; il y a une machine fort utile pour ce cas. *Voyez* MACHINE *pour tenir la main étendue.*

Mais ce qui fait voir les grandes ressources de l'art, entre les mains de ceux qui sont nés avec le génie propre à l'exercer, c'est le bandage imaginé depuis peu par M. *Pibrac*, pour la *réunion* des plaies transversales de la langue ; cette partie est sujette à être coupée entre les dents, dans des chûtes, ou dans des attaques de convulsions épileptiques ou autres ; les anciens recom-

mandoient la future ; on sent de quelle difficulté il est de coudre la langue ; l'espece de bride que M. *Pibrac* a inventée, porte un petit sac dans lequel on contient facilement la langue de façon à obtenir sans inconvénient la *réunion* de la plaie qui y a été faite.

Le détail des cures opérées par l'aide de ce bandage ingénieux, est dans le troisieme tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

Les plaies obliques & transverses dont on ne peut espérer la *réunion* par la seule situation de la partie, admettent l'application des emplâtres aglutinatifs grillés, connus sous le nom de *future seche*. On les avoit d'abord adoptés pour les plaies du visage, mais le bon effet dont ils y sont, a déterminé à les appliquer à la *réunion* de toutes sortes de plaies.

Pour se servir de la future seche, on fait raser les environ de la plaie s'ils sont couverts de poils ; on lave la plaie pour la nettoyer des ordures, ou des simples caillots de sang qui s'opposeroient à la consolidation, comme des corps etrangers ; de l'eau tiede, ou de vin chaud suffisent pour cette lotion ; on rapproche ensuite les levres de la plaie, on les fait contenir par un aide, tandis qu'on applique les languettes enduites d'emplâtres de betoine ou d'*André de la Croix*.

Dans le cas où l'on croiroit lespoints de future indispensables, on en diminueroit le nombre, en interposant alternativement avec un point, une languette aglutinative ; cette future mixte épargnera de la douleur au malade dans l'opération, & une partie des accidens qu'attirent presque toujours les points de future.

Si un gonflement, une éréſipelle, ou quelque éruption cutanée, obligeoient de lever l'emplâtre agglutinatif, avant la consolidation parfaite de la plaie, ou lorsque la cicatrice est récente, il faudroit avoir la précaution de le lever par l'une de ses extrêmités, jusqu'auprès de la division, en appuyant un doigt sur la peau qui couvroit l'emplâtre, à mesure qu'il se détache, pour favoriser sa séparation, & empêcher les dilacérations qu'il pourroit occasioner par son adhérence ; on reprend ensuite l'autre extrêmité pour la con-

duire à pareille distance de l'autre levre de la division ; on détache le reste par de petits mouvemens opposés & alternatifs ; faute de prendre les mesures prescrites, on risqueroit de déchirer une cicatrice tendre, en tirant l'emplâtre d'un bout à l'autre suivant la même direction.

Le reste du pansement d'une plaie, réunie par la situation de la partie, le bandage & la future seche, ne differe point du traitement ordinaire des plaies. *Voyez* PLAIE & SUTURE. [Y]

RHACHISAGRE. Nom par lequel on peut désigner la douleur arthritique qui attaque l'épine du dos ; c'est la maladie qu'on connoît aussi sous le nom de *lumbago* ou *rhumatisme goutteux de l'épine*. Celui de *rhachisagre* a été employé par le celebre chirurgien *Ambroise Paré*, & d'après lui, dans le lexicon *Castello-Brunonianum*. [Y]

RHACHITIS. Maladie qui attaque les os des enfans, & les rend enflés, courbés, & tortus.

Cette maladie leur vient souvent d'être mal emmaillotés, d'être trop serrés dans certains endroits, & pas assez dans d'autres ; d'être placés de travers, ou d'être trop long-temps dans la même posture, ou de les laisser trop long-temps humides ; elle vient aussi du défaut de mouvement qui se trouve chez eux, & de l'usage de le porter sur les bras ; ce qui fait que leurs genoux & leurs jambes sont trop long-temps dans une situation courbée ; ou par le manque de digestion, ce qui occasione les alimens à être inégalement distribués dans le corps ; ce qui fait qu'une partie des os prend de l'accroissement au défaut de l'autre.

Les enfans se nouent ordinairement entre les premiers 8 mois & l'âge de 6 ans. La partie qui se noue est lâche, flaccide & foible ; & si ce sont les jambes, elles ne peuvent plus porter le reste du corps. Toutes les parties qui servent au mouvement volontaire sont pareillement affoiblies & débilitées, & l'enfant devient pâle, incapable de tout, & ne se peut tenir droit ; sa tête devient trop forte pour le tronc, & les muscles du col ne peuvent plus la faire mouvoir,

parce qu'ils perdent insensiblement leur force ; les poignets, la cheville du pied, & les extrêmités des côtes se gonflent, & se chargent d'excroissances noueuses, & les os des jambes & des cuisses viennent de travers & crochus ; pareil désordre saisit aussi leurs bras.

Si cette maladie continue long-temps, le thorax se rétrecit, d'où s'ensuit la difficulté de respirer, la toux & la fievre étique ; l'abdomen s'enfle, le pouls devient foible & languissant, & si les symptomes s'augmentent, la mort s'ensuit. Quand un enfant est capable de parler avant que de faire usage de ses jambes, c'est une marque qu'il est noué ; quand cette maladie commence de bonne heure, on peut y remédier par des appuis & des bandages que l'on applique aux parties attaquées ; mais quand les os sont parvenus à un état de rigidité & d'inflexibilité, il faut se servir d'autres inventions méchaniques, de différentes sortes de machines faites de carton, de baleine, d'étain, &c. pour remettre les os tortués dans leur direction naturelle ; on se sert de botines de fer blanc pour redresser les jambes ; on met aussi en usage une croix de fer pour comprimer les épaules lorsque les enfans deviennent bossus.

Les bains froids servent aussi dans cette maladie ; avant que les nœuds soient absolument formés, & pendant les mois de mai & de juin en tenant l'enfant deux ou trois secondes dans l'eau, à chaque immersion.

Quelques-uns se servent de liniment de rumb, eau-de-vie tirée du sucre, & d'huile de palme ; & d'autres d'emplâtres de minium & d'oxicroceum, que l'on applique sur le dos, de sorte que l'on en couvre l'épine entiere. On se sert aussi de frictions sur-tout le corps que l'on fait avec un linge chaud devant le feu, sur-tout à la partie affligée ; l'huile de limaçons est encore bonne pour cette maladie. On tire l'huile de ces animaux en les pilant & les suspendant dans un sac de flanelle, & on enduit les membres & l'épine du dos du malade avec cette huile. Tout ce qui vient d'être dit est traduit de *Chambers*. On a cru devoir conserver ce qu'on pense en Angleterre d'une maladie qui y est

très-commune, & qui paroît y avoir pris son origine il y a une centaine d'années.

Le *rhachitis* est une maladie particuliere aux enfans, qui consiste dans un amaigrissement de toutes les parties du corps au-dessous de la tête, dans une courbure de l'épine & de la plupart des os longs, dans un gonflement des épiphyses & des os spongieux, dans les nœuds qui se forment à leurs articulations, dans une dépression des côtes dont les extrêmités paroissent nouées, dans un rétrecissement des os des iles & des omoplates, pendant que la tête est fort grosse, & que le visage est plein & vermeil, le ventre est gonflé & tendu, parce que le foie & la rate sont d'un volume considérable.

On remarque que les enfans qui en sont attaqués, mangent beaucoup, & qu'ils ont l'esprit plus vif & plus pénétrant que les autres; & enfin, quand on ouvre ceux qui en meurent, on trouve que les poumons adhérens à la plevre sont livides, skirreux, remplis d'abscès, & presque toutes les glandes conglobées, gonflées d'une lymphe épaisse.

Glisson, fameux médecin anglois, prétend que la courbure des os arrive par la même raison qu'un épi de blé se courbe du côté du soleil, ou qu'une planche, du papier, un livre & autres choses semblables se courbent du côté du feu, parce que le soleil ou le feu enleve quelques-unes des parties lumides qui se rencontrent dans les pores de la surface opposée, ce qui fait à l'égard de ces surfaces ce que feroient plusieurs coins de bois que l'on mettroit dans les séparations des pierres qui composent une colonne; car si tous les coins étoient du même côté, le pilier ou la colonne se courberoit du côté opposé.

Voulant faire l'application de cet exemple à la courbure des os, il dit qu'ils se courbent lorsque la nourriture se porte en plus grande abondance d'un côté que d'autre; parce qu'un côté venant à s'enfler & à croître considérablement, oblige la surface opposée à se courber: c'est pour cette raison que le même auteur ordonne de frotter le côté courbé d'huile pénétrante & de

de linges chauds, pour rapeller la nourriture dans cette partie, & faire entrer dans ſes pores des particules nourricieres pour alonger ſes fibres ; & pour favoriſer cet effet, il veut qu'on applique des bandages & des attelles aux côtés oppoſés à la courbure.

Ce ſyſtême de *Gliſſon* a été réfuté par pluſieurs auteurs. On ne connoît aucune cauſe qui puiſſe produire une diſtribution inégale de la nourriture dans quelque os ; & l'on voit que, contre cette opinion, les os ſe courbent du côté où ils devroient recevoir le plus de nourriture.

Mayow propoſe un ſyſtême tout différent ; il dit que dans le rhachitis, les cordes tendineuſes & les muſcles ſont deſſéchés & raccourcis faute de nourriture, à cauſe de la compreſſion des nerfs de la moëlle de l'épine qui ſe diſtribuent à ces organes ; que par conſéquent dans leurs différentes contractions, ils font courber les os, de même qu'une corde attachée à l'extrêmité du tronc d'un jeune arbre l'obligeroit de ſe courber à meſure qu'il croîtroit.

On a fait quelques objections à ce ſyſtême, que M. *Petit* adopte dans ſon traité des maladies des os ; mais à la réfutation de ces objections, par laquelle il prouve que la courbure des os dépend de la contraction des muſcles, il ajoute que ſans leur molleſſe ils ne pourroient ſe courber. M. *Petit* explique la courbure de chaque os en particulier par la contraction des muſcles qui s'y attachent, la peſanteur du corps & leur courbure naturelle, trois cauſes qui ne peuvent agir qu'autant que les os ſeront mols.

La molleſſe des os étant la cauſe occaſionelle de leur courbure, il faut rechercher la cauſe de cette molleſſe dans l'altération des humeurs nourricieres, qui ne peut être produite que par le mauvais uſage des choſes non naturelles.

Les cauſes primitives qui paroiſſent pouvoir agir ſur les enfans en altérant leurs humeurs, peuvent ſe réduire à cinq ; ſavoir, les régions & les climats différens, les dents qui doivent ſortir ou qui ſortent, les vers auxquels ils ſont ſujets, le vice du lait & des autres

alimens, & le changement de nourriture quand on le sevre. M. *Petit* expose fort au long comment ces différentes causes contribuent au vice des humeurs, qui détruisant la consistance naturelle des sucs nourriciers, produit la molleſſe des os; l'action des muscles & la pesanteur naturelle du corps agissent principalement sur l'épine, à cause de sa courbure naturelle; les nerfs de la moëlle de l'épine sont comprimés, & c'est à cette compression qu'on peut attribuer tous les phénomenes qu'on remarque dans cette maladie. M. *Petit* répond à toutes les objections qu'on peut faire contre sa théorie; & cet auteur finit l'article du *rhachitis*, en disant que s'il s'est étendu beaucoup plus sur les causes, & sur l'explication des symptomes que sur les formules, c'est qu'il est persuadé que les maladies qui sont bien connues indiquent elles-mêmes le remede qui leur convient. On voit par ce qui a été dit, qu'on peut prévenir cette maladie en prenant, autant qu'il est possible, des précautions contre les causes qui la produisent, & qu'on peut la pallier & la guérir même entiérement, en s'attachant à bien discerner la cause pour la combattre par les moyens que le régime & les remedes fourniſſent contr'elle. [Y]

RHAGADES. Mot derrivé du grec, dont on se sert pour signifier les fentes, crevasses, gerçures qui survienent aux levres, aux mains, à l'anus & ailleurs. L'humeur saline & âcre qui coule du nez dans le coryza, cause des gerçures aux orifices des narines & à la peau de la levre supérieure. Le froid qui cause un resserrement violent à la peau délicate des levres, la ride comme un parchemin mouillé qu'on expose à l'action du feu pour le sécher; les gerçures des levres occasionées par le froid, se guérissent facilement, de même que toutes les autres sciſſures ou crevasses de la peau, avec la premiere pommade, pourvu qu'il n'y ait point de cause intérieure acrimonieuse ou virulente. Les *rhagades* qui sont des symptomes de lepre ou de gale, ne cedent qu'aux remedes convenables à la destruction de ces maladies. *Voyez* GALE.

Les *rhagades* du fondement sont souvent des symp-

tomes de la maladie vénérienne ; ils ſont ordinairement accompagnés de calloſités & ſouvent d'ulcération. Lorſqu'on a détruit le principe de la maladie par les remedes qui y ſont propres, on voit les *rhagades* diſparoître d'eux-mêmes ; ceux qui viennent à la ſuite d'une diarrhée ou de la dyſenterie, ſont l'effet de l'irritation cauſée par des matieres âcres, & ſe guériſſent comme toutes les crevaſſes benignes, avec l'onguent roſat, le cérat de *Galien*, ou l'onguent populeum, & autres remedes ſemblables.

RHEXIS. Ce mot qui vient du grec, ſignifie *rupture ;* les oculiſtes l'ont employé pour déſigner l'œil crevé ou rompu ; cet accident eſt l'effet d'une plaie ou d'un coup violent qui en déchirant le globe de l'œil, cauſe l'écoulement des humeurs qui y ſont contenues. La chirurgie dans un cas ſi triſte ne peut que remédier aux déſordres qui accompagnent ou qui ſuivent cette bleſſure ; calmer l'inflammation, appaiſer la douleur, réſoudre le ſang extravaſé, procurer la ſuppuration des membranes coupées, déchirées, ou contuſes, mondifier enſuite & cicatriſer l'ulcere, voilà à quoi le chirurgien doit s'occuper, & tels ſont les objets de ſes ſoins.

Les ſaignées, le régime, & les lotions émollientes réſolutives, préviendront l'inflammation, calmeront celle qui ſeroit ſurvenue, & appaiſeront la douleur. Les auteurs recommandent le ſang de pigeon coulé dans l'œil comme un excellent remede ; je n'en ai jamais vu que de mauvais effets ; le lait dans lequel on a fait infuſer du ſafran, donne un remede très-adouciſſant & calmant ; pour faire ſuppurer la cornée, on en touche la plaie avec la frange d'une plume trempée dans du lait de femme, dans lequel on a délayé un jaune d'œuf frais avec un peu de ſafran ; lorſque l'inflammation eſt diminuée, on met en uſage pour réſoudre le ſang extravaſé, des compreſſes appliquées chaudement ſur tout l'œil & les parties voiſines, & trempées dans une décoction d'abſynthe, d'hyſſope, de camomille & de mélilot, faite dans le vin ; ſi la quantité du ſang extravaſé faiſoit craindre ſa corruption, on

employeroit l'esprit de vin camphré ; lorsque la suppuration diminue & qu'il est question de passer des remedes dont nous avons parlé plus haut pour la favoriser, aux cicatrisans, on se sert des collyres secs dont nous avons parlé pour les ulceres de l'œil. *V.* ARGEMON. [Y]

RHOMBUS. On entend par ce mot une sorte de bandage rhomboïdal.

Pour faire ce bandage on prend une bande roulée à un chef ; on applique son extrêmité à l'endroit où l'on juge à-propos ; cela fait, on descend par des rampans jusqu'à l'extrêmité, & on remonte de même, en évitant les premiers tours de bande, tant en devant qu'en derriere ; les espaces qui se rencontrent entre ces tours de bandes sont de figure *rhomboïde*, ce qui a fait donner ce nom à ce bandage.

Il n'est d'usage que pour les extrêmités, & est purement contentif ; c'est un double rampant. *Voyez* RAMPANT, BANDAGE, BANDE. [Y]

RHYAS ou RHÆAS. Consomption de la caroncule lacrymale, qui est au grand angle de l'œil.

Cette maladie est l'effet de l'ulcération de cette partie ; l'acreté des larmes & l'application inconsidérée des remedes mordicans, peuvent être la cause de l'inflammation & de l'ulcération qui produit la destruction de la caroncule lacrymale.

L'usage de cette partie fait voir que le *rhyas* occasione un écoulement involontaire des larmes auquel on peut remédier. *Voyez RHÆAS.* [Y]

ROGMÉ. Espece de fracture du crâne, qui consiste en une fente superficielle ; c'est un mot grec qui signifie *fente*, *félure*. Voyez PLAIE DE TETE, TREPANER. [Y]

ROTULE (FRACTURE DE LA). Maladie assez fréquente, & sur laquelle on n'a que depuis peu de temps des notions précises. Quoique la *rotule* soit exposée, comme tous les autres os du corps, à être fracturée par des causes violentes extérieures, comme coups, chûtes, il est beaucoup plus ordinaire de voir la fracture transversale de la *rotule* causée par le simple effort des muscles extenseurs de la jambe, comme on le remarque dans la rupture du tendon d'*Achille*. Voyez RUPTURE.

Le diagnostic de la fracture de la *rotule* n'est pas difficile : la partie inférieure retenue par le ligament qui s'attache à la tubérosité du tibia reste en place, & l'action des muscles extenseurs tire vers le haut la partie supérieure de la *rotule* qu'on trouve écartée de l'autre portion de trois à quatre travers de doigt. Souvent une grosse tumeur du volume du poing, par espece de bouffissure sous les tégumens, rend la partie fort difforme au premier coup d'œil.

Le prognostic que les anciens portoient de cette fracture étoit fâcheux ; selon *Ambroise Paré*, personne n'en guérissoit sans claudication ; cela n'est pas étonnant : on prenoit des mesures fort peu justes pour obtenir la consolidation des pieces divisées ; de-là il résultoit que la *rotule* demeuroit en deux pieces, ensorte que le genou restoit foible. Les blessés marchent bien en plat chemin ; mais pour monter ils sont contraints de porter la jambe qui fléchit & s'étend librement la premiere, & de tirer l'autre ensuite ; c'est le contraire en descendant. On en trouve la raison dans le défaut de fermeté du genou rompu dans la *rotule*.

Cet os est comme enchassé dans la capsule tendino-aponévrotique des extenseurs de la jambe. Il ne se fait point de cal ; les pieces se réunissent par une espece de coëne cartilaginuse ; si l'on manque de bien rapprocher les pieces d'os dans le commencement, & de les maintenir bien exactement réunies, la consolidation est lâche, & l'on sent les pieces vaciller toute la vie ; j'en ai vu plusieurs exemples ; mais avec des soins bien suivis, on obtient une consolidation parfaitement solide. On a imaginé plusieurs bandages méchaniques pour contenir cette fracture, & ils m'ont tous paru moins mériter de préférence qu'un bandage méthodiquement fait. J'en parle avec connoissance de cause, ayant eu à traiter un assez grand nombre de ces fractures, tant à l'hôpital de la charité qu'en ville. Le point essentiel est d'empêcher l'action des muscles qui tendent à retirer la piece supérieure ; un bandage roulé qui assujettit les muscles par des circulaires bien faits depuis la partie moyenne supérieure de la cuisse jusqu'à

la *rotule*, ne peut être suppléé par aucune autre invention. Les derniers tours de cette bande couvrent une compresse échancrée en arc, & posée au-dessus de la *rotule* qu'on loge dans cette échancrure ; un aide tire les chefs en bas le long des parties latérales de la jambe. On recouvre la *rotule* elle-même de tours de bande. Tous les bandages à jour son défectueux & donnent lieu au gonflement du tissu cellulaire à l'endroit qui n'est pas comprimé mollement comme le reste. Une grande gouttiere de cuir de vache, ou de carton fort, garnie de compresses, & qui sert comme de cuirasse à la partie postérieure du genou s'étendant à six ou huit travers de doigt sur la cuisse, & à pareille longueur sur la jambe, permet l'application d'une bande plus serrée, dont toute l'action est à la partie antérieure & inférieure de la cuisse & sur la *rotule*. Cette gouttiere empêche la flexion de la jambe, & encaisse, pour ainsi dire, le genou. Cet appareil très-simple m'a toujours bien réussi ; les malades qui l'ont porté deux mois ou deux mois & demi, ont été mis en liberté avec la *rotule* bien solidement remise. Je donnerai sur cet accident un mémoire détaillé dans la suite des mémoires de l'académie royale de chirurgie. [Y]

RUPTOIRE. (*Mat. méd. externe.*) Médicament qui a la vertu de brûler & de faire une escarre aux parties sur lesquelles on l'applique : c'est la même chose qu'un cautere *potentiel*. On prépare les médicamens *ruptoires* avec la chaux-vive, les cendres gravelées, &c. *Hildanus* en faisoit grand usage dans les parties gangrenées, pour séparer le mort du vif. *Ambroise Paré* les recommande fort dans les charbons pestilentiels, & autres tumeurs critiques, pourvu que l'inflammation ne soit pas excessive ; quand l'escarre est faite, on en procure la chûte par les remedes maturatifs & suppurans.

Le sujet du premier prix que l'académie royale de chirurgie a proposé en 1732 à sa naissance, étoit de déterminer pourquoi certaines tumeurs doivent être extirpées, & d'autre simplement ouvertes ; dans l'une & dans l'autre de ces opérations, quels sont les cas où le

cautere est préférable à l'instrument tranchant, & les raisons de préférence. Les mémoires qui sont imprimés sur cette question, contiennent d'excellens principes sur l'usage des cauteres potentiels. L'académie a depuis donné la question de l'usage des remedes caustiques en général; & tout ce qui regarde ces médicamens, a été traité d'une maniere satisfaisante. On peut avoir recours aux *dissertations* imprimées dans le recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie. [Y]

RUPTURE. Déchirement d'une partie à l'occasion d'une extension violente à laquelle elle n'a pu prêter. Les tendons trop tendus peuvent se casser; on donne le nom de *rupture* à cet accident. M. *Petit* a donné à ce sujet plusieurs observations à l'académie royale des sciences, année 1722 & suiv. & a traité cette matiere dans son livre des *maladies des os*.

La *rupture* du tendon d'*Achille* est celle qui arrive le plus fréquemment; c'est aussi cet accident qui fait le principal sujet des mémoires de M. *Petit*.

Cette *rupture* est complette ou incomplette. La possibilité de la *rupture* complette par un seul effort est prouvée par beaucoup de faits; il suffit pour qu'elle arrive, que la partie tendineuse n'ait pu résister à la force avec laquelle elle étoit tirée en haut par la portion charnue, & en bas par le poids du corps. M. *Petit* donne l'observation d'un sauteur qui se rompit complétement les deux tendons d'*Achille* en sautant sur une table élevée de trois pieds & demi; il n'y eût que les bouts des pieds qui porterent sur le bord de la table; ils n'y appuyerent qu'en glissant, & qu'autant qu'il falloit au sauteur pour se redresser; c'est dans cet effort qu'il se cassa les deux tendons. Cet accident peut arriver en montant à cheval ou en carrosse. On a des exemples de fracture de l'os du talon par la seule rétraction du tendon d'*Achille* dans un faux pas; & les praticiens savent que la contraction forcée des muscles extenseurs de la jambe est capable de casser transversalement l'os du genou. *Voyez* ROTULE. Si les os, comme il est prouvé, peuvent se casser par

des causes si légeres en apparence, comment les tendons résisteroient-ils lorsque les muscles seront obligés d'agir non-seulement pour résister au poids du corps, mais même pour le relever avec force ? La fracture complete du tendon d'*Achille* n'est suivie d'aucune douleur, pourvu qu'il n'y ait aucun désordre aux environs. On sent sous la peau une espace à mettre trois doigts, formé par l'éloignement des bouts cassés, & le malade ne laisse pas d'étendre son pied par l'action des muscles jambier & péronier postérieurs.

La *rupture* incomplete du tendon d'*Achille* occasione beaucoup de douleurs ; on y sent une cavité qui descend & s'éleve en-dehors lorsqu'on plie le pied, & qui au-contraire remonte & s'enfonce lorsqu'on étend le pied ; & l'inflammation qui s'empare sur le champ de la partie, ne tarde guere à faire des progrès considérables.

La cure de la fracture du tendon d'*Achille* s'obtient facilement par le concert de l'art & de la nature. L'art y est absolument nécessaire pour rapprocher les bouts éloignés des tendons, & pour les maintenir rapprochés pendant que la nature travaille à la réunion. *Voyez* CALUS.

Pour faire la premiere opération, on fait coucher le malade sur le ventre, on lui fait plier le jarret, on pousse le gras de la jambe vers le talon, & on approche le talon vers le gras de la jambe, en étendant le pied jusqu'à ce que les deux bouts du tendon cassé se touchent. Pendant qu'on fait tenir les parties en cet état, on trempe une double compresse dans l'eau-de-vie, avec laquelle on entoure le lieu blessé ; on applique une autre compresse plus épaisse, large de deux pouces, longue de deux pieds & demi postérieurement depuis le jarret jusques & par-delà les orteils, couvrant le gras de la jambe, le talon & la plante du pied ; on assujettit cette compresse avec une bande longue de quatre aunes & large de deux doigts ; on commence à faire trois ou quatre tours à l'endroit de la *rupture*, on porte ensuite la bande obliquement sur le pied, pour passer en travers sous la plante & venir faire

faire une croix de St. André sur le col du pied, en croisant le jet oblique qu'on y a porté. Quand on a fait ainsi trois ou quatre circonvolutions obliques de dehors en-dedans, & de dedans en-dehors, & passant sous le pied & croisant par-dessus, on remonte en faisant des circulaires jusqu'en-dessus du gras de la jambe; on fait tenir alors le globe de la bande par un aide, & on renverse les deux bouts de la compresse longuette, lesquels ne sont point engagés. Le bout du côté du jarret doit être renversé vers le talon, & celui de la plante du pied doit être renversé du côté du jarret. On les assujettit l'un à l'autre avec des épingles; & avec le reste de la bande on passe & on repasse plusieurs fois par-dessus en différens endroits de la jambe & du pied, mais sans serrer. Ces deux bouts ainsi renversés à contre-sens l'un de l'autre & assujettis par la bande, retiennent le pied dans son dernier degré d'extension, de maniere que les bouts du tendon sont non-seulement rapprochés, mais se touchent & se poussent mutuellement. On prescrit le régime au malade convenablement; on le fait saigner deux ou trois fois selon qu'il est plus ou moins pléthorique, & on fait humecter l'appareil avec de l'eau-de-vie de quatre en quatre heures. On peut lever l'appareil au bout de dix ou douze jours, pour examiner ce qui se passe; on le rapplique, & ordinairement la réunion est parfaite au bout de trente à quarante jours.

Les *ruptures* incompletes des tendons étant accompagnées d'inflammation & de douleur en conséquence de l'inégale traction des fibres tendineuses, exigent des saignées en plus grand nombre, & les malades ne guérissent pas toujours sans accidens, comme dans la *rupture* complete; parce qu'il se fait communément adhérence des tendons à leurs gaînes, ce qui ôte cette facilité à glisser, qui rend ces organes si propres au mouvement.

M. *Petit* a imaginé une machine très-commode pour la réunion du tendon d'*Achille*, & qui est moins embarrassante que le bandage que nous venons de décrire d'après lui. *Voyez* PANTOUFLE. [Y]

S

SACHET. (*Matiere médicale externe.*) C'eſt une compoſition de médicamens ſecs & pulvériſés mis en un petit ſac. Les *ſachets* doivent avoir la figure des parties ſur leſquelles on les applique. Ceux qu'on deſtine à couvrir la tête ſont faits en maniere de bonnet ou de coëffe, ils ſont triangulaires pour couvrir l'œil. Les anciens donnoient la figure d'une cornemuſe aux *ſachets* qu'ils appliquoient ſur la région de l'eſtomac: ils faiſoient oblongs, en forme de langue de bœuf, ceux qu'ils deſtinoient pour la rate, &c. La matiere des *ſachets* eſt fournie par des feuilles, des fleurs, des fruits de différentes plantes. Les auteurs en donnent pluſieurs formules. On a décrit, dans ce dictionnaire, au mot *cucuphe*, la compoſition des bonnets piqués aromatiques pour fortifier la tête. *Ambroiſe Paré* en fournit un autre contre les affections froides du cerveau. Prenez du ſon, une poignée; du millet, une once; du ſel, deux gros; roſes rouges, fleurs de romarin, de ſtœchas, de cloux de girofles, de chacun deux gros; feuilles de bétoine & de ſauge, de chacune demi-poignée; on coud toutes ces drogues en poudre dans une coëffe qu'on fait chauffer à la fumée de la poudre d'encens & de ſandarac, jettée ſur des charbons ardens: on applique ſur les yeux des *ſachets* diſcuſſifs & réſolutifs, compoſés avec les poudres de fleurs de mélilot, de camomille, de ſureau, les ſommités de romarin, les fleurs de ſtœchas, &c. auxquelles on ajoute de la poudre de café brûlé.

Pour diſſiper des ventoſités, on ajoute aux plantes ci-deſſus ſpécifiées, les poudres de ſemences d'anis, de fenouil, &c. Pour ſoutenir les poudres & empêcher qu'elles ne ſe jettent de côté & d'autre, on les met ſur du coton, & l'on pique la toile qui fait le *ſachet*. On arroſe quelquefois les *ſachets* avec du vin chaud ou des eaux diſtilées; quelquefois on les expoſe à la vapeur de quelque parfum, à l'humidité vaporeuſe de

quelque eau distilée jettée sur une pelle rougie au feu, &c. *Voyez* FUMIGATION. Les plantes émollientes bouillies dans de l'eau s'appliquent aussi entre deux linges, sous la dénomination de *sachet*; mais ce sont plutôt des cataplasmes que, pour plus grande propreté, on ne fait pas toucher immédiatement à la peau.

Il y a à Paris un empyrique qui vend un *sachet*, dit *anti-apoplectique*, que l'on porte au col avec un ruban, qui laisse pendre ledit *sachet*, grand comme l'extrêmité du pouce sur la région inférieure du sternum. Quoi qu'on ait dit de la vertu de ces sortes de parfums, il est difficile que la raison se prête à croire que les causes de l'apoplexie ne puissent prévaloir contre l'efficacité du *sachet*; quelques personnes n'en blâment pas l'usage, parce qu'il est certain, dit-on, qu'il ne fait aucun mal; mais n'en est ce pas un très-grand que de mettre toute sa confiance à une pratique inutile qui empêche de se précautionner d'ailleurs par le régime, & des attentions séveres contre l'atteinte d'un accident aussi formidable que l'apoplexie? *Populus vult decipi, decipiatur.* [Y]

SAGE-FEMME. Celle qui pratique l'art des accouchements. Les *sages-femmes* ont une maîtrise, & ne forment point de communauté entr'elles; elles sont reçues maîtresses *sages-femmes* par le corps des chirurgiens, à la police duquel elles sont soumises. Les loix pour les *sages-femmes* de Paris ne sont pas les mêmes que pour les *sages-femmes* de province, tant des villes que des villages. A Paris, on ne peut être reçue à la maîtrise de *sage-femme* avant l'âge de vingt ans; il faut avoir travaillé en qualité d'apprentisse pendant trois années chez une maîtresse *sage-femme* de Paris, ou trois mois seulement à l'hôtel-dieu. Les brevets d'apprentissage chez les maîtresses *sages-femmes* doivent avoir été enrégistrés au greffe du premier chirurgien du roi, dans la quinzaine de leur passation, à peine de nullité; & les apprentisses de l'hôtel-dieu sont tenues de rapporter un simple certificat des administrateurs, attesté par la maîtresse & principale *sage-femme* de l'hôtel-dieu.

L'aſpirante à la maîtriſe de *ſage-femme* eſt interrogée à St. Côme par le premier chirurgien du roi ou ſon lieutenant, par les quatre prévôts du college de chirurgie, par les quatre chirurgiens ordinaires du roi en ſon châtelet, & les quatre jurées *ſages-femmes* dudit châtelet, en préſence du doyen de la faculté de médecine, des deux médecins du châtelet, du doyen des chirurgiens, & de huit autres maîtres en chirurgie. Si l'aſpirante eſt jugée capable, elle eſt reçue ſur le champ, & on lui fait prêter le ſerment ordinaire, dont les principaux points ſont de ne donner aucun médicament capable de cauſer l'avortement, & de demander du ſecours des maîtres de l'art, dans les cas épineux & embarraſſans.

Pour les *ſages-femmes* de village, on n'exige point d'apprentiſſage. Toute aſpirante à l'art des accouchemens eſt admiſe à l'examen pour la maîtriſe, en rapportant un certificat de bonne vie & mœurs, délivré par ſon curé, qui ordinairement ne le donne qu'à celle dont les femmes de ſa paroiſſe ont pour agréable de ſe ſervir dans leurs accouchemens. Cette aſpirante eſt enſuite interrogée, moins pour donner des preuves de ſa capacité, que pour recevoir des inſtructions par le lieutenant du premier chirurgien du roi, les prévôts & deux maîtres, ſur les difficultés qui ſe préſentent aux fâcheux accouchemens.

M. de *la Peyronie*, premier chirurgien du roi, a fondé par ſon teſtament deux profeſſeurs & démonſtrateurs pour les accouchemens aux écoles de chirurgie. Chaque année ils font, l'un un cours pour les *ſages-femmes* & leurs apprentiſſes, l'autre pour les éleves en chirurgie. Il étoit perſuadé qu'une partie auſſi eſſentielle de l'art devoit être enſeignée pour l'utilité publique par des hommes conſommés dans la théorie & dans la pratique des accouchemens.

Il y avoit une loi parmi les Athéniens qui défendoit aux femmes d'étudier la médecine. Cette loi fut abrogée en faveur d'*Agnodice*, jeune fille qui ſe déguiſa en homme pour apprendre la médecine, & qui ſous ce déguiſement pratiquoit les accouchemens; les méde-

cins la citerent devant l'aréopage ; mais les sollicitations des dames athéniennes qui intervinrent dans la cause, la fit triompher de ses parties adverses : & il fut dorénavant permis aux femmes libres d'apprendre cet art. *Voyez le dictionnaire de Bayle* au mot *Hiérophile*, *remarque A.* [Y]

SAIGNÉE. C'est une opération qui consiste dans l'ouverture d'une veine ou d'une artere avec une lancette, afin de diminuer la quantité du sang. L'ouverture de l'artere se nomme *artériotomie*, (voyez ARTÉRIOTOMIE) ; & celle de la veine se nomme *phlébotomie*, voyez PHLÉBOTOMIE. Plusieurs médecins regardent la *saignée* comme le meilleur & le plus sûr évacuant ; mais néanmoins son usage étoit très-rare parmi les anciens, quoiqu'il soit devenu présentement très-fréquent. On dit que l'hyppopotame a appris le premier aux hommes l'usage de la *saignée* ; car quand cet animal est trop rempli de sang, il se frotte lui-même contre un jonc pointu, s'ouvre une veine, & laisse couler son sang jusqu'à ce que se sentant déchargé il se veautre dans la boue pour l'étancher.

Il est peu important de savoir à qui l'on doit l'invention d'une opération si utile, & dont les effets admirables étoient connus dès les premiers temps de la médecine. Nous avons parlé de l'ouverture de l'artere à l'article *artériotomie*, & nous avons dit qu'elle n'étoit pratiquable qu'à l'artere temporale. Il n'en est pas de même de la phlébotomie ; on peut ouvrir toutes les veines que l'on juge pouvoir fournir une suffisante quantité de sang. Les anciens saignoient à la tête : 1°. la veine frontale ou préparate, dont *Hippocrate* recommandoit l'ouverture dans les douleurs de la partie postérieure de la tête : 2°. la veine temporale, dans les douleurs vives & chroniques de la tête : 3°. l'angulaire, pour guérir les ophthalmies : 4°. la nazale, dans les maladies de la peau du visage, comme dans la goutte-rose : 5°. enfin la ranule, dans l'esquinancie.

Toutes ces veines portent le sang dans les jugulaires ; ainsi en ouvrant la jugulaire, on produit le

même effet qu'on produiroit en ouvrant une de ces autres veines, & on le produit plus facilement & plus promptement, parce que les jugulaires étant plus groſſes, elles fourniſſent par l'ouverture qu'on y fait une bien plus grande quantité de ſang. *Voyez* RANULE.

On ouvre au col les veines jugulaires externes; au bras il y a quatre veines qu'on a coutume d'ouvrir; ſavoir, la céphalique, la médiane, la baſilique, & la cubitale; on pique ordinairement les veines au pli du bras; mais on peut les ouvrir à l'avant-bras, au poignet & ſur le dos de la main, lorſqu'on ne peut le faire au pli du bras.

On peut ouvrir deux veines au pied; la ſaphene interne, & la ſaphene externe: on ouvre ces vaiſſeaux ſur la malléole interne ou externe; & ſi on ne peut ouvrir ces veines ſur les malléoles, & ſur-tout l'interne qui eſt la plus conſidérable, on peut en ouvrir les rameaux qui s'étendent ſur le pied.

On ouvre les veines en long, en travers & obliquement; les groſſes veines s'ouvrent en long; les petites & profondes, en travers; & les médiocres, obliquement.

On diſtingue deux temps dans l'ouverture des veines, celui de la ponction & celui de l'élévation; le premier eſt celui qu'il faut pour faire le chemin de dehors en-dedans le vaiſſeau; le ſecond eſt le temps qu'il faut employer pour faire le chemin de dedans en-dehors, en retirant la lancette. Pendant le premier temps, on fait la ponction avec la pointe & les deux tranchans; & pendant le ſecond, on agrandit l'ouverture du vaiſſeau & des tégumens avec le tranchant ſupérieur de la lancette.

Avant l'opération, il faut préparer toutes les choſes convenables pour la pratiquer, une bougie ou une chandelle allumée, en cas qu'on ne puiſſe pas profiter de la lumiere naturelle, une compreſſe, une bande, & un vaiſſeau pour recevoir le ſang; il faut en outre pour la *ſaignée* du pied avoir un chauderon ou un ſceau de fayance plein d'eau d'une chaleur ſupporta-

ble, pour raréfier le sang & gonfler les veines. On est quelquefois obligé de s'en servir lorsqu'on saigne du bras, & que les vaisseaux ne se manifestent pas assez. Le chirurgien doit avoir une personne au moins pour éclairer, tenir le vaisseau qui est destiné à recevoir le sang, & donner quelque secours au malade, en cas de foiblesse ou d'autre accident.

Pendant l'opération, le malade doit être placé dans une situation commode; il doit être couché, s'il est sujet à se trouver mal. On cherche l'endroit où est l'artere & le tendon; on pose la ligature à la distance de trois ou quatre travers de doigt du lieu où l'on doit piquer. *Voyez* LIGATURE. On fait sur l'avant-bras quelques frictions avec le doigt indice & du milieu. Après avoir choisi le vaisseau qu'on doit ouvrir, on tire une lancette, on l'ouvre à angle droit, & on met à la bouche l'extrêmité de la chasse, de façon que la pointe de l'instrument soit tournée du côté du vaisseau qu'on doit ouvrir. On fait encore quelques frictions, & l'on assujettit le vaisseau en mettant le pouce dessus, à la distance de trois ou quatre travers de doigt au-dessous de l'endroit où l'on doit piquer. On prend ensuite la lancette par son talon, avec le doigt indicateur & le pouce; on fléchit ces deux doigts; on pose les extrêmités des autres sur la partie, pour s'assurer la main; on porte la lancette doucement & plus ou moins à-plomb, jusque dans le vaisseau; on agrandit l'ouverture en retirant la lancette; le sang rejaillit aussi-tôt. La personne chargée du vaisseau qui doit recevoir le sang, le présente, & on fait tourner le lancetier dans la main du bras piqué, pour faire passer plus vite le sang par le mouvement des muscles. Pendant que le sang sort, on pose la main dessous l'avant-bras pour le soutenir. Quand le sang ne sort point en arcade, on lâche médiocrement la ligature; on met l'ouverture des tégumens vis-à-vis celle de la veine, ou l'on fait prendre différentes situations à cette ouverture.

Après l'opération, quand on a tiré la quantité suffisante de sang, on ôte la ligature; on approche les

levres de la plaie, en tirant un peu les tégumens avec le doigt ; on nettoie les endroits que le sang a tâchés ; on met la compresse sur l'ouverture, & on applique la bande.

Outre ce qui vient d'être dit, il y a plusieurs remarques à faire sur cette opération, suivant le lieu où on la pratique.

Dans la *saignée* du bras : 1°. le vaisseau qu'on doit ouvrir est quelquefois posé directement sur le tendon du muscle biceps, qui fait dans certains sujets une saillie. Il faut alors mettre en pronation le bras de la personne que l'on saigne ; & ce tendon qui a son attache derriere la petite apophyse du *radius*, se cache, pour ainsi dire, & s'enfonce.

2°. Il ne faut jamais piquer, à moins que le vaisseau ne soit sensible au tact, quand même quelques cicatrices l'indiqueroient ; car il seroit imprudent de piquer au hasard. Il y a des vaisseaux qui ne se font sentir que quelque temps après que la ligature est faite, & d'autres qu'il est nécessaire de faire gonfler en faisant mettre le bras dans l'eau tiede.

3°. Si la proximité du tendon ou de l'artere jointe à la petitesse du vaisseau, fait entrevoir quelque risque à saigner au pli du bras, il faut ouvrir la veine à l'avant-bras, au poignet, & même à la main.

4°. Quand les vaisseaux sont roulans, il faut bien prendre ses mesures pour les assujettir, en mettant le pouce dessus, ou en embrassant avec la main l'avant-bras par-derriere ; cette derniere méthode les contient avec plus de fermeté.

5°. Une des regles les plus importantes de l'art de saigner est de porter la lancette plus ou moins perpendiculairement sur la peau, à proportion que le vaisseau est plus ou moins enfoncé. S'il est très-enfoncé, il faut porter la pointe de la lancette presque à-plomb ; si on la portoit obliquement, elle pourroit passer par-dessus ; si le vaisseau est si enfoncé qu'on ne le puisse appercevoir que par le tact, il ne faut point perdre de vue l'endroit sous lequel on l'a senti ; on peut le marquer avec le bout de l'ongle ; on y porte la

la pointe de la lancette, on l'enfonce doucement jusqu'à ce qu'elle soit entrée dans le vaisseau ; ce qu'une légere résistance & quelques gouttes de sang font connoître ; alors on agrandit l'ouverture avec le tranchant supérieur de la lancette en la retirant. Comme ce sont ordinairement les personnes grasses qui ont les vaisseaux très-enfoncés, ils sont presque toujours entourés de beaucoup de graisse qui les éloigne de l'artere, du tendon & de l'aponévrose.

6°. Lorsque les vaisseaux sont apparens, ils sont quelquefois collés sur le tendon, sur l'aponévrose, ou sur l'artere. Pour les ouvrir, il faut porter la pointe de la lancette presque horisontalement ; lorsqu'elle est dans la cavité du vaisseau, on éleve le poignet afin d'augmenter l'ouverture avec son tranchant. On évite d'atteindre des parties qu'il est dangereux de piquer, en portant ainsi la lancette horisontalemeut.

Pour la *saignée* de la jugulaire, on observe quelques particularités. On met le malade sur son séant, & on lui garnit l'épaule & la poitrine avec une serviette en plusieurs doubles. On pose la ligature comme il a été dit au mot *ligature*. On applique le pouce sur la ligature, & l'autre doigt sur la veine pour l'assujettir ; on fait l'ouverture comme dans la *saignée* du bras. Si le sang ne sort pas bien, on fait macher au malade un morceau de papier ; & s'il coule le long de la peau, on se sert d'une carte en forme de gouttiere, qui s'applique au-dessous de l'ouverture par un bout, & qui de l'autre conduit le sang dans la palette ; après l'opération, on applique une compresse & un bandage circulaire autour du col.

Pour faire la *saignée* du pied, on fait tremper les deux pieds dans l'eau chaude ; on en prend un qu'on pose sur un genou, garni de linge en plusieurs doubles ; on applique la ligature au-dessus des malléoles ; on remet le pied dans l'eau pendant qu'on prépare la lancette qu'on met à la bouche. On retire le pied, on en applique la plante contre le genou ; on cherche un vaisseau, on l'assujettit après avoir fait quelques fric-

tions, on l'ouvre en évitant de piquer le périoſte ſur la malléole, ou les tendons ſur le pied, l'on remet le pied dans l'eau; & lorſqu'on juge avoir tiré la quantité ſuffiſante de ſang, on ôte la ligature, on eſſuie le pied, on applique la compreſſe, & on fait le bandage appellé *étrier*. Voyez *ETRIER*. On doit ſaigner de la main gauche au bras & au pied gauches, & de la main droite au bras & au pied droits.

Les accidens de la *ſaignée* ſont légers ou graves. Les légers ſont la *ſaignée* blanche, lorſqu'on manque d'ouvrir le vaiſſeau faute de prendre les précautions que nous avons preſcrites, ou parce que le malade retire ſon bras, le trombus (*voyez TROMBUS*), l'échymoſe (*voyez ECHYMOSE*), la douleur & l'engourdiſſement par la piquure de quelques nerfs (*voyez PLAIES DES NERFS*); les accidens graves ſont les piquures de l'aponévroſe & du périoſte, qui ſont quelquefois ſuivis de douleurs & d'abſcès (*voyez PLAIES DES APONÉVROSES ET DU PÉRIOSTE*); la piquure du tendon (*voyez PLAIES DES TENDONS*); & enfin l'ouverture de l'artere. *Voyez ANÉVRYSME.*

M. *Queſnay* a fait un excellent traité de chirurgie, ſur l'*art de guérir par la ſaignée*; il y a un traité particulier ſur l'*art de ſaigner par Meuriſſe*, chirurgien de Paris, & un autre qui eſt plus à la portée des éleves, dans *les principes de chirurgie par M. de la Faye*. [Y]

SANGSUE. (*Médecine thérapeutique & chirurgie.*) On ſe ſert des *ſangſues* en médecine pour faire en certaines parties du corps des ſaignées peu abondantes.

Ce moyen de tirer du ſang paroît avoir été inconnu à *Hippocrate* & aux médecins qui l'ont ſuivi, juſqu'à *Themiſon*. Depuis ce dernier auteur, on s'en eſt ſervi dans pluſieurs maladies, plus ou moins, ſuivant les ſectes & les pays. Les méthodiques en faiſoient un très-grand uſage; les Italiens s'en ſervent plus ſouvent que nous.

Lorſqu'on veut appliquer les *ſangſues*, on choiſit les plus petites de celles qui ſont rayées ſur le dos, &

qui naiſſent dans l'eau la moins bourbeuſe. On les affame en les tenant pendant quelques heures hors de l'eau. On excite par cette diete leur beſoin de prendre de la nourriture ; on frotte doucement en lavant la partie à laquelle on veut qu'elles s'attachent. Alors on prend une *ſangſue* avec un linge par la queue, & on la porte ſur l'endroit frotté, où on la fait deſcendre par une bouteille à col étroit, un tube, un roſeau ſur cette partie : ſi elle refuſe de s'y attacher, on y verſe quelques gouttes de ſang de poulet, de pigeon, &c. ou du lait ; on pique légérement la partie avec une épingle pour en faire ſortir un peu de ſang ; & enfin à ſon nouveau refus, on paſſe à d'autres, ou on attend qu'un jeûne plus long lui ait rendu le goût pour le ſang qu'on veut qu'elle ſuce ; lorſque la *ſangſue* eſt raſſaſiée, elle tombe d'elle-même. On l'engagera à tirer une plus grande quantité de ſang en lui coupant la queue ; elle perdra par cette plaie une partie de celui qu'elle vient de ſucer, & elle cherchera à réparer cette perte. On répete cette application de *ſangſues*, juſqu'à ce que l'indication ſoit ſatisfaite. Si elles tardoient trop de ſe détacher, on ne l'arrachera pas avec violence, crainte d'attirer une inflammation, mais on jetteroit une petite quantité d'eau ſalée, de ſalive, d'huile de tartre, de cendres, &c. ſur ſa tête. Il reſte après la ſortie des *ſangſues* une petite plaie que leur trompe a cauſée, qui fournit quelquefois une hémorrhagie, qu'on entretient par la vapeur de l'eau chaude, par le bain d'eau tiede ; & qu'on guérit communément par les aſtringens vulnéraires les plus doux, par la charpie rapée, l'eſprit de vin ; on s'eſt vu cependant quelquefois obligé d'employer les plus forts.

L'application des *ſangſues* doit être recommandée toutes les fois qu'on veut faire de petites ſaignées locales dans une partie où il y a une pléthore particuliere, & où la ſituation des vaiſſeaux, l'état foible & cachétique du malade, la longueur de la maladie ne permettent pas d'ouvrir de gros vaiſſeaux. C'eſt ainſi qu'elles ſont utiles aux tempes & derriere les oreilles

dans les délires, douleurs de tête ; qu'elles réuſſiſſent contre les maladies inflammatoires des yeux, étant appliquées au grand angle ; qu'elles ſont un excellent remede contre les maux multipliés que la ſuppreſſion du flux hémorrhoïdal peut produire, en les préſentant aux tumeurs que forment les varices ; elles ont même un avantage dans tous ces cas au-deſſus de la ſaignée, c'eſt d'attirer les humeurs ſur la partie où on les applique, par l'irritation qu'elles cauſent. On ſe ſert également des *ſangſues* pour tirer du ſang du bras & du pied des enfans, & de ceux qui craignent la ſaignée, ou dont les vaiſſeaux ſont difficiles à ouvrir ; on les applique au haut de la cuiſſe pour procurer le cours des regles ; au col pour guérir de l'eſquinancie ; mais ces derniers uſages ſont aſſez généralement abandonnés en France.

Les chirurgiens dans l'application des *ſangſues*, préferent les plus petites aux groſſes, en ce que leur piquure eſt moins douloureuſe ; & entre les petites on choiſit celles qui ſont marquetées de lignes ſur le dos.

Il n'eſt pas impoſſible que les anciens aient appris à ſaigner de ces inſectes ; car tout le monde ſait que lorſque les chevaux ſont attirés au printemps par l'herbe verte dans les étangs & dans les rivieres, de groſſes *ſangſues* qu'on appelle *ſangſues des chevaux*, s'attachent à leurs jambes & à leurs flancs, leur percent une veine, leur procurent une hémorrhagie abondante, & qu'ils en deviennent plus ſains & plus vigoureux.

Si contre toute vraiſemblance, *Themiſon* n'eſt pas le premier qui ſe ſoit ſervi de *ſangſues*, il eſt du moins le premier qui en fait mention ; *Hippocrate* n'en a point parlé ; & *Cælius-Aurelianus* n'en dit rien dans les extraits qu'il a faits des écrits de ceux qui ont pratiqué la médecine depuis *Hippocrate* juſqu'à *Themiſon*. Les diſciples de *Themiſon* ſe ſervoient de *ſangſues* en pluſieurs occaſions ; ils appliquoient quelquefois les ventouſes à la partie d'où les *ſangſues* s'étoient détachées, pour en tirer une plus grande quantité de

ſang. *Galien* ne fait aucune mention de ce remede, apparemment parce qu'il étoit particulier à la ſecte méthodique qu'il mépriſoit ; j'avoue qu'il en eſt parlé dans un petit traité imparfait intitulé : *de cucurbitulis*, *de ſcarificatione*, *de ſanguiſugis*, *&c.* qu'on attribue à *Galien*, mais ſans aucun fondement ; car *Oribaſe* qui a écrit des *ſangſues*, liv. VII. dit avoir tiré ce qu'il en rapporte d'*Antille* & de *Menemaque*, l'un & l'autre de la ſecte méthodique, ou du moins ce dernier. Il y a apparence que l'on doit aux payſans la découverte de ce remede.

La *ſangſue* eſt, comme on ſait, une eſpece d'inſecte ou de ver aquatique, qui appliqué au corps, perce la peau, tire le ſang des veines, & procure quelquefois la ſanté par cette évacuation. C'eſt par cette raiſon que les médecins grecs & romains les ont employées de très-bonne heure. Comme il y en a de pluſieurs eſpeces, il ne ſera pas hors de propos d'établir ici quelques regles qui puiſſent en fixer le choix.

On prendra d'abord celles qu'on aura pêchées dans des ruiſſeaux, & dans des rivieres dont les eaux ſoient claires : ce ſont les meilleures. Celles qu'on trouve dans les lacs, dans les étangs, & dans les eaux croupiſſantes, ſont impures, & excitent quelquefois des douleurs violentes, des inflammations & des tumeurs. Les chirurgiens les plus expérimentés préferent encore aux autres, celles qui ont la tête petite & pointue, dont le dos eſt marqueté de lignes verdâtres & jaunâtres, & qui ont le ventre d'un jaune rougeâtre ; car lorſqu'elles ont la tête large, & tout le corps d'un bleu tirant ſur le noir, on les tient pour être d'une eſpece maligne. Mais une précaution qu'il eſt abſolument néceſſaire de prendre, c'eſt de ne jamais appliquer des *ſangſues* récemment pêchées dans les rivieres ou dans des eaux troubles ; il faut les tenir auparavant dans un vaiſſeau d'eau pure, & changer de temps en temps cette eau, dans laquelle elle ſe purgeront de ce qu'elles pourroient avoir de ſalé & de vénimeux. Lorſqu'elles auront vécu pendant un ou

deux mois de cette maniere, on pourra s'en ſervir en ſûreté.

Avant que d'appliquer la *ſangſue*, on la tirera de l'eau, & on la tiendra pendant quelque temps dans un verre ou dans un vaiſſeau vuide, afin qu'étant altérée, elle s'attache ardemment à la peau, & tire des veines une plus grande quantité de ſang. Quant à la partie qu'il faut faire piquer, ce ſont ordinairement les tempes ou le derriere des oreilles, ſi la tête ou les yeux ſont affectés par une trop grande abondance de ſang, & ſur-tout ſi le malade eſt dans une fievre accompagnée de délire. On les applique auſſi quelquefois très-convenablement aux veines du rectum, dans le cas d'hémorrhoïdes aveugles & douloureuſes : les *ſangſues* ne ſeront pas moins bienfaiſantes dans les hémorrhagies du nez & dans les vomiſſemens & crachemens de ſang : elles ſont très-propres à procurer une révulſion, ſur-tout lorſque l'hémorrhagie provient de l'obſtruction des hémorrhoïdes.

Avant que d'appliquer la *ſangſue*, on commence par frotter la partie juſqu'à ce qu'elle ſoit chaude & rouge. On prend enſuite l'animal par la queue avec un linge ſec, on l'éleve, on le tient à moitié ſorti du vaiſſeau, & on le dirige vers l'endroit où l'on veut qu'il s'attache : ce qu'il fait avec beaucoup d'ardeur. S'il eſt à propos d'appliquer pluſieurs *ſangſues*, on s'y prendra ſucceſſivement ainſi que nous venons de l'indiquer. Lorſqu'elles refuſent de prendre, ce qui arrive quelquefois, on humectera la partie avec de l'eau chaude, ou avec du ſang de pigeon, ou de poulet : ſi cela ne ſuffit point, il en faut choiſir d'autres. L'application des *ſangſues*, à la caroncule dans le grand angle de l'œil après la phlébotomie, ſe fait avec beaucoup de ſuccès dans les maladies inflammatoires de cet organe. La crême & le ſucre inviteront les *ſangſues* à s'attacher à la partie qu'on en aura frottée.

Auſſitôt que les *ſangſues* ſont pleines de ſang, elles ſe détachent d'elles-mêmes ; s'il étoit à propos de faire une plus grande évacuation, on en appliqueroit de nouvelles, ou l'on couperoit la queue à celles qui

ſont déja attachées ; car elles tirent du ſang à meſure qu'elles en perdent. Si lorſqu'on aura tiré une quantité ſuffiſante de ſang, elles ne lâchent point priſe d'elles mêmes, on n'aura qu'à jetter ſur elles un peu de ſel ou de cendres, & elles tomberont ſur le champ. Cette méthode nous paroît la meilleure ; car lorſqu'on les détache de force, elles cauſent quelquefois une inflammation ou une tumeur. On remetra dans de l'eau claire celles à qui on n'aura point coupé la queue, & on les gardera pour une autre occaſion ; quant à celles qu'on a bleſſées, elles meurent toujours. On lavera les ouvertures qu'elles auront faites, avec de l'eau chaude, & on les panſera avec un emplâtre vulnéraire ; mais ces petites bleſſures guériſſent ordinairement ſans remede.

Ceux qui deſirent en ſavoir davantage ſur ces inſectes, n'ont qu'à lire *Aldovrandus*, *Geſner*, *Botallus*, *Petrus Magnus*, *Sebizius*, *Heurnius*, *Cranſius*, *Schroder* & *Sthal*, qui en ont traité plus au long.

L'hémorrhagie continue ordinairement pendant quelque temps, quelquefois pendant deux heures, & même davantage, après que les *ſangſues* ſont tombées. Comme on ne reçoit point alors le ſang dans des vaiſſeaux, & qu'il eſt entiérement abſorbé par le linge, il paroît être en beaucoup plus grande quantité qu'il n'eſt en effet. Cela ſuffit quelquefois pour alarmer le malade, & jetter dans une vaine conſternation les aſſiſtans qui ne manque pas d'imaginer que l'hémorrhagie eſt très-abondante, & de craindre qu'il ne s'enſuive une foibleſſe & la mort.

On préviendra ces terreurs paniques, & l'on arrêtera en peu de temps l'effuſion de ſang, ſoit par la compreſſion, ſoit par l'application d'un ſtyptique, comme de l'eau-de-vie avec un peu de colcothar mis en poudre. Mais un fait plus ordinaire, c'eſt qu'on ſoit obligé de baigner avec de l'eau chaude la partie piquée pour en faire ſortir le ſang plus librement, lorſqu'il n'en vient point une quantité qui réponde au deſſein qu'on avoit, en appliquant les *ſangſues*. *Arti-*

cle de M. de Jaucourt, extrait en partie d'*Heister*.

SARCOCELE. Tumeur contre-nature du testicule, accompagnée de rénitence, sans douleur, du moins dans son commencement, & qui croît peu-à-peu; c'est ordinairement le corps même du testicule, augmenté de volume par l'accroissement de sa substance & l'engorgement de ses vaisseaux: ce mot vient du grec & signifie *chair*, & *hernie*. Les anciens par rapport au siege de la tumeur, & à sa ressemblance avec celles qui sont formées par déplacement de parties, l'ont appellée *sarcocele*, & l'ont comprise sous le genre des hernies fausses ou humorales.

Les causes externes du *sarcocele*, sont les coups, les chûtes, les contusions, les froissemens, les fortes compressions; les causes internes viennent de l'épaississement de la lymphe nourriciere, de la rétention de la matiere prolifique, ou des virus vénériens, cancéreux ou scrophuleux; l'effet de ces différentes causes peut être très-prompt, & former une maladie aiguë inflammatoire, qu'on combat par le régime sévere, par l'usage des délayans, des saignées répétées, & par l'application des cataplasmes anodins & résolutifs; mais on ne donne proprement le nom de *sarcocele*, qu'à l'engorgement invétéré & permanent du testicule; l'usage inconsidéré des résolutifs trop actifs, peut causer l'induration du *sarcocele*, qui devient d'abord skirreux, & qui peut ensuite dégénérer en cancer.

Il faut bien exactement distinguer le *sarcocele* des autres especes de tumeurs des testicules, avec lesquelles on pourroit le confondre. On le distinguera facilement de la hernie intestinale ou épiploïque, puisque dans le *sarcocele* le pli de l'aîne est libre, à moins qu'il n'y ait complication des deux maladies; ce qu'on connoîtra par les signes particuliers qui les caractérisent. *Voyez* HERNIE.

Forestus rapporte l'exemple d'un homme qui avoit une tumeur dure du testicule, comme un skirre, qui distendoit le scrotum; elle fit des progrès pendant cinq ans: tout le monde jugeoit que s'étoit un *sarcocele*,

cele, la tumeur devint molle par l'application des émolliens & des maturatifs ; elle se rompit ensuite, & l'évacuation d'une grande quantité d'eau procura l'affaissement du scrotum & du testicule, & la maladie guérit radicalement. C'étoit donc une hydrocele, qu'on avoit méconnue, & à laquelle on auroit pu porter remede bien plutôt, sans cette erreur dans le diagnostic. Le chirurgien trouve sans cesse à faire usage de son jugement dans l'exercice de son art ; & celui qui ne mérite des éloges que par l'habileté de la main, ne possede pas la meilleure part.

Toute la substance du testicule n'est pas toujours comprise dans la tumeur ; le *sarcocele* ne paroît quelquefois que comme une excroissance charnue, qui s'éleve sur le corps même du testicule ; c'est au tact à bien connoître l'état précis des choses.

Le prognostic du *sarcocele*, est différent, suivant les causes qui l'ont produit, suivant son volume & les progrès plus ou moins rapides qu'il a faits, & suivant les dispositions qu'il a à ne pas changer de caractere, ou à suppurer s'il devient phlegmoneux, ou à dégénérer en cancer, s'il est d'une espece skirreuse.

On espere ordinairement très-peu des médicamens, pour la guérison de ce mal ; les remedes généraux, qui sont les saignées, les purgatifs, & les bains, préparent un bon effet des fondans apéritifs, & des emplâtres discussifs & résolutifs, tels que ceux de savon, de ciguë, &c. *Rulandus* recommande comme un très-bon remede, le beaume de soufre, dont on oint la tumeur matin & soir ; d'autres estiment beaucoup un emplâtre fait avec la gomme ammoniaque le bdellium, le sagapenum, dissous dans le vinaigre, avec l'addition de quelques graisses & huiles émollientes & résolutives : les frictions mercurielles locales, & l'emplâtre de vigo, sont convenables contre le *sarcocele* vénérien ; elles peuvent aussi avoir un bon effet, s'il est scrophuleux. *Voyez* ECROUELLES.

Fabrice d'Aquapendente dit, d'après *Mathiole*, que la poudre de racine d'arrête-bœuf (anonis) prise intérieurement pendant quelques mois, a la vertu de

guérir le *farcocele*. *Scultet* assure s'en être servi plusieurs fois avec succès : si malgré ces remedes la tumeur fait des progrès, il faut absolument en venir à l'opération, qui doit être pratiquée différemment, suivant les différens cas.

Si la tumeur est skirreuse, & que les douleurs commencent à s'y manifester, c'est un signe qu'elle dégénere en cancer ; le caractere spécial de la douleur servira à en juger avec assurance, elle sera lancinante. *Voyez* CANCER. Dans ce cas il ne faut pas différer l'extirpation du testicule. *Voyez* CASTRATION. C'est même le parti le plus assuré pour la guérison des *farcoceles* invétérés, & sur-tout lorsqu'ils sont d'un volume considérable. *Municks* a vu emporter un testicule qui pesoit plus de vingt onces, le malade à guéri. *Fabrice d'Aquapendente* a fait la même opération pour un testicule carcinomateux, gros comme son chapeau ; le malade fut guéri au bout de vingt jours ; il a amputé un autre testicule tuméfié, qui paroissoit fort sain au-dehors, mais qui étoit tout pourri au-dedans : le motif qui l'a porté à opérer dans ce cas, étoit la résistance de cette tumeur invétérée à l'action des remedes.

Il n'est pas toujours nécessaire d'en venir à l'opération. Les auteurs propose nt deux autres méthodes d'opérer, qui ont pour objet la conservation du testicule ; dans le cas où cette partie n'est pas tuméfiée dans toute sa substance, & que le *farcocele* est une tumeur particuliere qui s'éleve sur la surface, quelques auteurs conseillent de faire une incision à la peau du scrotum, tout le long de la tumeur, afin de l'extirper sans toucher au testicule : on fera suppurer la base qui y étoit adhérente, par les moyens des onguens digestifs ; d'autres prescrivent l'application d'une traînée de pierre à cautere, pour parvenir au même but ; après la chûte de l'escarre, ils poursuivent l'éradication totale de la tumeur, par des remedes cathérétiques : c'est un procédé qui peut avoir du succès en quelque cas ; mais il est bien douloureux & sujet à l'inconvénient de faire suppurer complete-

ment, ou de faire tomber en pourriture gangreneuse la partie qu'on se propose de conserver, l'incision paroît préférable : on a varié sur la maniere de la faire : tout le monde n'approuve pas l'incision qui découvre la tumeur dans toute sa longueur. *Munichs* & quelques autres praticiens étrangers, recommandent une très-petite ouverture à la partie supérieure du scrotum, dans laquelle on introduira, au moyen d'une tente, des remedes suppuratifs pour mettre la masse charnue en suppuration. A chaque pansement, on aura soin, disent-ils, de nettoyer la plaie sans en exprimer tout le pus, afin qu'il serve à consumer la tumeur. Voilà la raison du choix de la partie supérieure de la tumeur pour le lieu de l'incision ; mais je trouve que cette maniere de procéder à la guérison du *sarcocele*, est tronquée & copiée de *Fabrice d'Aquapendente*, qui la propose pour la cure de l'*hydro-sarcocele* : voici comme il décrit ce moyen de curation. On fera une ouverture médiocre au scrotum, en sa partie, non pas trop déclive ou tout-à-fait inférieure, mais à la partie moyenne ; par cette petite incision, on donnera issue à l'eau renfermée dans la tumeur ; on y introduit ensuite une tente fort longue, enduite d'un bon onguent suppuratif, tel que le mêlange de térébenthine avec de l'encens, le jaune d'œuf & le beurre ; on applique par-dessus un emplâtre émollient & suppuratif, comme le diachylon gommé avec l'axonge ; on observera, continue notre savant praticien, que quoiqu'on ait des signes que le scrotum est plein de pus, il ne faut pourtant pas le laisser sortir, mais le retenir exprès, avec grand soin, pour qu'il serve peu-à-peu à la putréfaction de la tumeur ; il faut toujours persévérer dans l'usage des remedes maturatifs, jusqu'à ce que la suppuration ait consommé entiérement le mal, ce qui ne s'obtient qu'à la longue ; cette méthode, dit l'auteur, est très-assurée & réussit toujours bien pour détruire les hernies charnues, quel qu'en soit le volume. On peut s'en rapporter à la décision d'un aussi grand maître ; ce moyen est préférable à la castration, dans tous les cas où elle ne sera pas indispensable.

J'ai vu des accidens mortels de l'ouverture prématurée des *farcoceles* suppurés, & ce n'est pas sans raison que *Fabrice* dit expressément qu'il ne faut pas changer de remedes, mais de s'en tenir aux seuls maturatifs pendant que la suppuration se fait ; on voit combien la description de cette méthode avoit été altérée désavantageusement par les copistes qui l'ont fait passer dans leurs ouvrages ; ce qui prouve la nécessité de remonter aux sources, & l'utilité du travail par lequel on cherche à apprécier chaque chose, & à la mettre à sa juste valeur.

Dionis rapporte, dans son traité d'opérations qu'un Malabare des Indes avoit un *farcocele* inégal, dur comme une pierre, d'un pied trois pouces & six lignes de longueur, & d'un pied trois pouces de largeur sur le devant ; cette tumeur pesoit environ soixante livres ; la relation en a été envoyée de Pontichery en 1710, par le pere *Mazaret*, Jésuite. [Y]

SARCO-EPIPLOCELE. Hernie complete, faite par la chûte de l'épiploon dans le *scrotum*, accompagnée d'excroissance charnue. *Voyez* HERNIE & SARCOCELE.

Ce terme est composé de trois mots grecs, signifiant *chair*, *épiploon*, & *hernie*. Nous avons donné au mot *farcocele* les signes pour reconnoître l'excroissance charnue du testicule, & les moyens de traiter cette maladie par médicamens & par opération. Ce qui concerne la hernie épiploïque, est traité de même à l'article qui lui est propre. [Y]

SARCO-EPIPLOMPHALE. C'est la même hernie au nombril que le *farco-épiplocele* au *scrotum*. Voyez SARCO-EPIPLOCELE & SARCOMPHALE.

SARCO-HYDROCELE. C'est un farcocele accompagné d'hydrocele. Cette derniere maladie est ordinairement consécutive. C'est un accident produit par la premiere en conséquence de la pression & de la rupture des vaisseaux lymphatiques du testicule engorgé. Ce mot est grec ; il est composé de *caro* chair, de *aqua*, eau, & de *ramex*, *tumor*, hernie, tumeur. *Voyez* SARCOCELE & HYDROCELE. On trouvera prin-

cipalement au mot *farcocele* la méthode de *Fabrice d'Aquapendente* pour la guériſon radicale du *farco-hydrocele*. [Y]

SARCOME. Tumeur molle ſans changement de couleur à la peau indolente, formée par un amas contre-nature de ſucs graiſſeux & lymphatiques. Les Grecs ont pris ces tumeurs pour des excroiſſances charnues, c'eſt pourquoi ils les ont appellées *ſarcomes*; elles ne ſont qu'une portion de la membrane cellulaire adipeuſe trop tuméfiée.

Toutes les parties du corps ſont ſujettes au *ſarcome*, c'eſt-à-dire à des tumeurs fongueuſes. C'eſt pourquoi on a donné ce nom aux tumeurs ou excroiſſances de la matrice & du vagin, & aux polypes du nez, ſur la ſurface du corps: tout *ſarcome* eſt une vraie loupe graiſſeuſe. *Voyez* LOUPE & LIPOME.

Quelques auteurs ont pris beaucoup de ſoin de diſtinguer le *ſarcome* d'avec le polype. Les ſignes qu'ils donnent pour les diſtinguer, paroiſſent aſſez malfondés, puiſqu'ils ne ſe tirent que de quelques circonſtances accidentelles & aſſez légeres. En conſultant avec exactitude la diviſion des différens genres de tumeurs humorales, on voit que le polype ne peut pas être regardé comme un genre de maladie, & que ſans égard à ſon eſſence, il a toujours été compris dans l'énumération des tumeurs qui prennent leur nom d'une reſſemblance plus ou moins ſenſible à quelque choſe qui leur eſt étranger. *Voyez* POLYPE.

Le *ſarcome* eſt le genre dont le polype eſt l'eſpece: cela eſt inconteſtable, puiſque les auteurs mêmes qui ont le plus cherché les différences caractéritiques du ſarcome & du polype, n'en mettent aucune entre les cauſes, les prognoſtics & la cure des maladies qu'ils ont déſignées par ces mots différens. Elles ſont donc de même nature, & ce ne ſont que des diſpoſitions purement accidentelles qui donnent lieu à des dénominations différentes.

Le *ſarcome* ſe guérit en l'extirpant avec l'inſtrument tranchant, ou en le conſumant avec les cauſtiques, ce qui rend la cure plus longue & plus doulou-

reuſe ; quoique par poltronerie la plupart des malades préferent cette méthode curative à l'extirpation par le fer, on peut lier avec ſuccès les *ſarcomes* dont la baſe eſt étroite. Si le *ſarcome* eſt carcinomateux, il n'y a que l'extirpation, ſi elle eſt poſſible. *V.* CANCER. [Y]

SARCOMPHALE. C'eſt une excroiſſance charnue au nombril. Ce mot vient du grec, & ſignifie *chair* & *nombril.* Voyez SARCOME.

On peut tenter la cure du *ſarcomphale* par les remedes émolliens & réſolutifs. Si ce traitement ne réuſſit pas, & que la tumeur ſoit indolente & un peu vacillante, on peut en faire l'extirpation. Pour cet effet, on inciſe en long la peau qui recouvre la tumeur; on découvre la dureté ſarcomateuſe, & on la détache avec le biſtouri des adhérences qu'elle a contractées avec les parties voiſines. Il faut être muni de quelque poudre aſtringente pour arrêter le ſang qui ſort des vaiſſeaux qui portoient la nourriture au *ſarcome*. A la levée du premier appareil, on panſe la plaie avec le digeſtif; & lorſqu'on a procuré la ſuppuration, on mondifie l'ulcere, & on procede à la cicatriſer ſuivant les regles de l'art. *Voyez* ULCERE.

Si l'inſtrument tranchant avoit laiſſé quelques racines de l'excroiſſance, on pourroit les conſumer avec les cauſtiques.

Le *ſarcomphale* dégénere ſouvent en carcinome. *Voyez* CANCER. [Y]

SARCOTIQUE. *(Matiere médicale externe.)* C'eſt un remede qu'on ſuppoſe propre à faire revenir la chair dans les ulceres & dans les plaies avec perte de ſubſtance. Ce mot eſt grec, & s'exprime en françois par celui d'*incarnatif*. Nous avons prouvé, au mot *incarnation*, qu'il ne ſe faiſoit aucune réparation ni régénération de chairs dans le vuide d'une plaie & d'un ulcere. Auſſi voit-on que toutes les eſpeces de médicamens que les auteurs ont mis dans la claſſe des *ſarcotiques*, ſe trouvent exactement dans celle des déterſifs ou des deſſicatifs. *Voyez* DETERSIF & DESSICATIF. La raiſon en eſt ſimple. Comment les livres qui traitent de la matiere médicale pourroient-ils expoſer la vertu des remedes

autrement que d'une maniere vague ? Le remede qui est suppuratif dans un cas, est résolutif dans un autre cas, il n'y en a aucun qui puisse être résolutif dans tous les cas où il faut résoudre. C'est une réflexion que fait M. *Quesnay* dans *son traité de la suppuration*, à l'occasion même des *farcotiques* dont il décrit la maniere d'agir, suivant leur genre & leurs especes dans des circonstances différentes. Il ajoute que l'énumération des vertus des remedes que donnent les livres de pharmacie, nous instruit peu, & qu'il faut que les praticiens découvrent eux-mêmes dans la nature de chaque remede, les rapports qu'il peut avoir avec les indications particulieres qu'il a à remplir. [Y]

SCAPULAIRE. Espece de bandage dont on se sert pour soutenir la serviette qui entoure la poitrine ou le bas-ventre. C'est une bande large de quatre doigts, & longue d'environ demi-aune, fendue dans son milieu pour y passer la tête, & dont les deux bouts pendent, l'un par devant & l'autre par derriere, & s'attachent à la serviette par des épingles, pour l'empêcher de descendre. [Y]

SCARIFICATEUR. Instrument de chirurgie qui sert à scarifier. *Voyez* SCARIFICATION.

Le *scarificateur* est une espece de boîte dans laquelle sont douze, quinze, ou dix-huit lancettes, qu'on bande avec un ressort, & qui se débandent avec un autre, & font toutes à la fois leur incision dans la peau. Jusqu'à l'invention de cette espece de *scarificateur*, qui est moderne, on se servoit au-lieu de lancettes, de petites roues tranchantes.

L'usage du *scarificateur* est d'évacuer le sang & les autres humeurs qui séjournent sous la peau, en y faisant un grand nombre d'ouvertures, lesquelles étant faites toutes à la fois, causent une douleur bien plus supportable que s'il falloit les souffrir l'une après l'autre.

Cet instrument n'est en usage qu'après l'application des ventouses. *V.* VENTOUSE. On peut se servir d'une lancette ordinaire avec autant d'avantage, parce que la stupeur qu'occasione à la peau l'application des ven-

touſes, permet qu'on faſſe les ſcarifications ſans preſque cauſer de douleur. Une longue deſcription ſeroit aſſez hors d'œuvre pour un inſtrument auſſi peu utile que celui-là. Il ſuffit de dire que la queue des lancettes eſt mouſſe, qu'elles tiennent à trois traverſes paralleles, & qu'elles ſont garnies chacunes à leur extrêmité d'un pignon dont les dents s'engagent dans une roue dentée. Chaque traverſe eſt mobile, & tourne en pivot ſur ſon axe par le moyen de cette roue, qui ſe bande comme la noix d'une platine à fuſil, & ſe débande par une autre. Cette roue en ſe débandant fait agir les traverſes & les lancettes, & les fait mouvoir très-rapidement de droit à gauche ſur la peau. Cette machine a un ſurtout avec des fentes par leſquelles paſſent les lancettes; ce ſurtout s'éloigne ou s'approche à volonté, de l'axe de l'inſtrument par une vis; par ce moyen les lancettes inciſent plus ou moins profondément ſelon qu'on le deſire. Cet inſtrument vient d'Allemagne. Il differe peu du *ſcarificateur* repréſenté dans *Ambroiſe Paré*, L. XII. c. v. Cet auteur en recommande l'uſage pour prévenir la gangrene, qui peut ſuivre les contuſions; au-lieu de lancettes il a trois rangs de roues tranchantes; ce qui revient au même quant à l'effet. *Heiſter* loue beaucoup le *ſcarificateur* allemand (*a*). Seroit-ce parce que M. de *Garangeot* l'a déſapprouvé? [Y]

SCARIFICATION. Opération par laquelle on fait pluſieurs inciſions à la peau avec une lancette, ou avec un inſtrument propre à cet uſage. *Voyez* SCARIFICATEUR.

Saumaiſe ayant égard à l'étymologie grecque, voudroit qu'on écrivit *ſcarification*. Voyez ſes notes ſur *Solinus*, pag. 519, où il corrige *Pline* à ce ſujet, LIB. XVII. Le pere *Hardouin* tient pour *ſcarification*, quoiqu'il convienne que les manuſcrits portent *cariphatio*. Mais il ajoute que *Théodore Priſcien* écrit *ſcarification*.

La *ſcarification* eſt d'uſage principalement dans l'opération des ventouſes; ſon effet eſt d'évacuer le ſang. *Voyez* VENTOUSE.

(*a*) Voyez-en la figure dans ſa Chirurgie, *planche XII*, *fig.* 4.

La

La méthode de scarifier dans ce cas est de faire trois rangs d'incisions ; celui du milieu en aura six, & les deux autres chacun cinq. On doit commencer par le rang d'en-bas, pour n'être point incommodé par le sang, lorsqu'on scarifiera supérieurement. Les incisions doivent être entrelacées, c'est-à-dire, que l'angle supérieur des *scarifications* du premier rang réponde à l'intervalle que celles du second laissent entr'elles.

On fait aussi des *scarifications* sur les parties contuses, ou violemment enflammées, & qui ménacent de gangrene. Ces incisions sont des saignées locales qui débarrassent la partie suffoquée par la plénitude des vaisseaux, ou par l'épanchement du sang qui croupit dans la partie, dans le cas de contusion. *Voyez* CONTUSION & GANGRENE.

On fait des *scarifications* aux jambes, aux cuisses, au scrotum, & autres parties, lorsque les cellules graisseuses sont infiltrées de lymphe. *Voyez* ŒDEME. Mais ces *scarifications* sont souvent suivies de gangrene ; on leur préfere de légeres mouchetures sur les endroits les plus luisans de l'œdeme ; elles se font avec la pointe de la lancette, comme une égratignure ; on les multiplie tant qu'on veut, parce qu'elles ne causent aucune douleur, & elles ne laissent pas de procurer le dégorgement des matieres : on couvre ordinairement les parties scarifiées de compresses trempées dans l'eau-de-vie camphrée, ou autres remedes, suivant l'indication. [V]

SEPTIQUE. C'est un remede topique qui corrode les chairs. C'est un escarrotique putréfiant, tel que la pierre à cautere, le beurre d'antimoine ; le mot *septique* est grec, & signifie *putréfiant*, qui a la vertu de dissoudre, & de faire corrompre. *Voyez* CAUSTIQUE, ESCARROTIQUE.

M. *Pringle* de la societé royale de Londres, & médecin des armées britanniques, a donné à la suite de ses observations sur les maladies des armées dans les camps & dans les garnisons, des mémoires excellens, lus à la société royale, sur les substances *septiques* & *anti-septiques*. Ses expériences prouvent qu'il y a beau-

coup plus de substances qui résistent à la pourriture ; qu'il n'y en a qui la favorisent. L'eau de chaux & le quinquina sont d'excellens *anti-septiques*, au point que des morceaux de chairs à-demi putréfiés, mis en macération dans une infusion de quinquina, ont rendu à cette chair son premier état. *Voyez* GANGRENE. [Y]

SETON. Bandelette de linge qui sert à entretenir la communication entre deux plaies.

Ce mot vient du latin *seta*, parce que l'on se servoit anciennement de crins de cheval pour la même intention.

Fabrice d'Aquapendente employoit un cordon de soie ; j'ai vu plusieurs chirurgiens qui se servoient de ces meches de coton qu'on met dans les lampes ; mais on doit préférer une petite bande de toile, parce que le linge convient mieux aux plaies. On a soin d'effiler cette bandelette sur les bords, pour qu'elle passe plus facilement, & qu'elle s'applique plus mollement aux parois de la plaie.

Le *seton* est d'un grand secours pour porter les médicamens tout le long du trajet d'une plaie contuse qui a une entrée & une sortie, comme cela arrive ordinairement dans les plaies d'armes à feu ; quelques praticiens objectent que le *seton* est un corps étranger qu'on entretient dans la plaie, & qu'ainsi l'usage doit en être proscrit ; mais on ne peut lui refuser d'avoir de grandes utilités. Il empêche que les issues & les entrées des plaies se referme avant le milieu ; il sert à porter les remedes convenables dans toute leur profondeur, & à conduire aisément au dehors les matieres nuisibles. Si le *seton* a quelquefois produit des accidens que l'on a vu cesser par la suppression qu'on en a faite, c'est que la plaie n'étoit point assez débridée, ou que le *seton* tiré d'un mauvais sens, accrochoit quelque esquille, laquelle en picotant des parties extrêmement sensibles, excitoit des douleurs cruelles, comme je l'ai remarqué plusieurs fois. Lorsque le *seton* est à l'aise dans la plaie, il ne produit aucun mauvais effet ; il procure au-contraire de très-grands avantages. Lorsque la plaie est mondifiée, on ôte le *seton*, & alors elle se guérit fort aisément, s'il n'y a aucun obstacle d'ailleurs.

Pour poſer le *ſeton* au-travers de la plaie, il faut avoir une aiguille deſtinée à cet uſage. *Voyez* AIGUILLE.

Le *ſeton* doit être fort long, parce qu'à chaque panſement il faut retirer ce qui eſt dans la plaie, & en faire ſuivre une autre partie, que l'on aura couverte d'onguent dans toute l'étendue qui doit occuper la longueur de la plaie. On coupe enſuite ce qui en eſt ſorti, & qui eſt couvert de pus. Quand tout le *ſeton* eſt uſé, & que l'on a encore beſoin de s'en ſervir, il ne faut pas en paſſer un nouveau avec l'aiguille, mais on l'attachera au bout de celui qui finit, en obſervant autant qu'il eſt poſſible de faire entrer le *ſeton* par le côté ſupérieur de la plaie, & de le faire ſortir par celui qui en eſt l'égoût.

Quand on ſupprime le *ſeton*, on met aſſez ordinairement de la charpie brute ſur toute la longueur de l'endroit ſous lequel le *ſeton* a paſſé, & par deſſus une compreſſe aſſez épaiſſe. En rapprochant par ce moyen les parois du ſinus, on procure une prompte réunion.

SETON. Opération de chirurgie par laquelle on perce d'un ſeul coup la peau en deux endroits, avec un inſtrument convenable, pour paſſer une bandelette de linge d'une ouverture à l'autre, afin de procurer une fontanelle, ou ulcere dans une partie ſaine. *Voyez* FONTANELLE. Le *ſeton* ſe pratique le plus ordinairement à la nuque. Il y a bien des auteurs qui ne ſont point partiſans de cette opération. On fait contr'elle des objections, qui lui ſont particulieres, ou communes avec les cauteres. Pluſieurs perſonnes, fort éclairées d'ailleurs, ne croient pas qu'un trou fait à la peau & à la graiſſe puiſſe ſervir d'égoût aux humeurs viciées qui produiſent des maladies habituelles, telles que les maux de tête invétérés, les ophtalmies opiniâtres, &c. Cette opinion eſt contredite par un grand nombre de faits, qui aſſurent l'utilité de ces ſortes d'évacuations; elles peuvent même ſervir de préſervatif : on a l'expérience que les perſonnes qui portent des cauteres, ne ſont point attaquées de la peſte. Voyez *Ambroiſe Paré* & autres auteurs, qui rapportent des obſervations poſitives à ce ſujet.

Les raisons particulieres qu'on trouve dans les livres contre l'opération du *seton*, ont pour fondement la méthode cruelle dont on la pratiquoit. Les anciens pinçoient la peau avec des tenailles percées, & passoient un fer ardent au-travers de ces ouvertures pour percer la peau.

Pour faire cette opération par une méthode plus simple & moins douloureuse, le chirurgien pince la peau & la graisse longitudinalement avec les pouces & les doigts indicateurs des deux mains ; il fait prendre par un aide le pli de peau qu'il pinçoit de la main droite, & de cette main il perce la peau avec un petit bistouri à deux tranchans ; après avoir retiré son instrument, il passe la bandelette par le moyen de l'aiguille à *seton*, & on panse les deux petites plaies avec de la charpie, une compresse, & quelques tours de bande. On peut avoir un bistouri avec une ouverture, ou œil vers la pointe : par ce moyen on passera la bandelette en même temps qu'on fait les incisions.

La suite des pansemens est la même que nous l'avons décrite *au mot* SETON, *piece d'appareil.*

Cette espece de fontanelle a sur le cautere les avantages d'être faite dans le moment : la suppuration y est établie dès le second jour ; & dans l'application du cautere il faut attendre la chûte de l'escarre, qui ne se fait souvent qu'au bout de douze ou quinze jours. L'ulcere produit par le *seton* est tellement soumis à la volonté du chirurgien, qu'on l'entretient tant de temps qu'on le desire, & qu'on le guérit de même dès qu'on le souhaite, en ôtant la bandelette. L'ulcere qu'on a fait avec le cautere, se guérit quelquefois malgré qu'on en ait ; & souvent on desireroit le guérir sans pouvoir y réussir, du moins aussi promptement que le *seton* ; dans le dernier cas la guérison est une affaire de vingt-quatre heures, & l'ulcere du cautere doit être mondifié, détergé, & cicatrisé : ce qui demande un temps plus long. [Y]

SINAPISME. C'est un médicament externe, âcre & chaud, composé ordinairement de semence de moutarde incorporée avec du vieux levain ; si le *sinapisme*

étoit trop actif, il deviendroit véſicatoire. On ne s'en ſert que pour rougir la peau, & attirer ſur le lieu les humeurs nuiſibles. On s'en ſervoit anciennement dans les maux de tête invétérés, & dans les longues fluxions. il ſert aujourd'hui à rappeller l'humeur de goutte ſur une partie. *Voyez* RUBEFIANT. Des frictions préparatoires avec un linge chaud préparent à l'effet du *ſinapiſme* : ce mot vient de *ſinapi*, moutarde. [Y]

SINDON. C'eſt un petit morceau rond de toile, dont on ſe ſert pour panſer la plaie cauſée par le trépan. *Voyez* TREPANER.

La premiere choſe qu'on fait ordinairement après l'opération du trépan, eſt de jetter quelques gouttes de baume blanc ſur la dure-mere, enſuite une cuillerée de miel roſat, qu'on a fait chauffer avec un peu de baume, on y met après un *ſindon* de fine toile de lin : il s'applique immédiatement ſur la dure-mere, & étant plus grand que le trou qui eſt au crâne, on en fait entrer la circonférence entre le crâne & la membrane, avec un inſtrument nommé *meningophilax*, voyez MENINGOPHILAX ; enſuite on y applique des plumaſſeaux de charpie, & par ce moyen le trou eſt tout-à-fait bouché. [Y]

SINUS. C'eſt une petite cavité ou poche oblongue qui ſe forme pour l'ordinaire à côté d'une bleſſure ou d'un ulcere, dans lequel le pus s'amaſſe.

Un *ſinus* eſt proprement une cavité dans le milieu d'une partie charnue, qui ſe forme par le croupiſſement ou la putréfaction du ſang ou des humeurs, & qui ſe fait à elle-même un paſſage.

Le *ſinus* fiſtuleux eſt une ulcération étroite & longue. *Scultet* obſerve que les *ſinus* profonds qui vont en-bas, ſont difficiles à guérir ; cependant ce chirurgien entreprend de guérir toutes ſortes de *ſinus* en une ſemaine, par les médicamens dont il fait la deſcription, *p.* 338, & avec un bandage bien collant. Il ajoute qu'il n'en vient jamais aux inciſions, que quand il s'apperçoit que tous les remedes de la pharmacie ſont impuiſſans ; & que pour ouvrir le *ſinus*, il ne fait point uſage du biſtouri ou ſcalpel trompeur, parce qu'il eſt bien plus

ſujet à tromper l'opérateur que le malade.

La méthode de *Scultet* pour la guériſon des *ſinus* ſans opération, dépend plus de la compreſſion & du bandage expulſif que des médicamens. *Voyez* les mots *Compression*, *Compresse*, *Expulsif* & *Fistule*. [Y]

SKIRRE. Tumeur contre-nature qui a eſſentiellement cinq caracteres qui en ſont par conſéquent autant de ſignes pathognomoniques. Il eſt 1°. dur & rénitent ; 2°. indolent ; 3°. ſans changement de couleur à la peau ; 4°. ſans chaleur ; 5°. il ſe forme peu-à-peu & par une congeſtion lente. Cette tumeur tire ſon nom du mot grec *skirros*, qui ſignifie proprement *un morceau de marbre*.

Le *skirre* eſt formé par l'amas de ſucs blancs lymphatiques endurcis ; cette mauvaiſe diſpoſition de la lymphe vient de l'uſage d'alimens groſſier ou coagulans, de la vie oiſive ou ſédentaire, des ſoucis continuels, & chagrins violens, du froid extérieur & de quelques levains étrangers capables d'épaiſſir les humeurs, tels que les virus vérolique, ſcrophuleux, &c.

L'épaiſſiſſement particulier des humeurs recrementicielles dans quelque viſcere, y produit des tumeurs skirreuſes : la bile épaiſſie cauſe un *skirre* dans le foie ; le lait grumelé dans les mamelles ; la ſemence dans les teſticules ; le chyle dans les glandes du meſentere ; la lymphe dans les glandes conglobées, &c. les coups ou contuſions ſont des cauſes externes d'engorgement lymphatique, que la reſorption de la ſéroſité qui ſert de véſicule à la lymphe, fait endurcir & dégénérer en *skirre*. Le *skirre* peut être œdémateux, phlegmoneux, ou cancereux. *Voyez* les mots *Œdeme*, *Phlegmon* & *Cancer*.

Le vrai *skirre* eſt incurable, parce qu'il n'eſt pas ſuſceptible de réſolution. Les remedes fondans & réſolutifs, tant intérieurs, qu'extérieurs, en donnant de l'action aux vaiſſeaux, les feroient briſer contre la maſſe skirreuſe, & précipiteroient ſa dégénération en cancer.

Il y a beaucoup de tumeurs skirreuſes, dont l'hu-

meur est encore sujette à être détrempée & delayée, & qui par conséquent sont résolubles. Pour entreprendre avec prudence la résolution du *skirre*, il faut observer si la constitution du sang est visqueuse & gluante; ou si elle est salée, âcre, & muriatique.

Dans le premier cas, on emploie les apéritifs & les fondans d'abord à des doses très-légeres, pour ne point exciter inconsidérément des mouvemens violens dans l'humeur; tels sont les préparations apéritives de mars; les sels fondans, comme l'*arcanum duplicatum*; le sel fixe de tartre. Quelques préparations mercurielles, comme l'aquila alba, l'æthiops minéral, les gommes fondantes, telle que la gomme ammoniaque; les pilules de savon qu'on peut rendre plus actives avec les cloportes & le diagrede.

Extérieurement les cataplasmes émolliens & résolutifs, les fumigations avec le cinnabre & le storax, ou avec le vinaigre jetté sur des briques rougies au feu, les emplâtres de ciguë, de vigo, de diabotanum, &c.

Mais si la constitution du sang est âcre, il faut se servir avec la plus grande circonspection des fondans, & en adoucir l'action en usant de temps-en-temps de remedes purement délayans, humectans, & rafraîchissans, comme les bouillons avec le poulet ou le veau, & les plantes rafraîchissantes; les bains & demi-bains, le petit lait, les eaux minérales ferrugineuses, & le lait d'ânesse.

Si le *skirre* est douloureux, ou qu'il ait de la chaleur, il faut éviter extérieurement toute composition emplastique, capable d'exciter des accidens, en augmentant le mouvement de l'humeur; à moins qu'on ne pense qu'il devient phlegmoneux, & qu'il se dispose à suppurer; mais ces apparences sont très-suspectes dans les parties où se forment ordinairement les cancers.

Le régime doit être extrêmement exact; il faut éviter les alimens échauffans, & toutes les passions de l'ame. *Voyez le traité des tumeurs, par M. Astruc.* [Y]

SOLAIRE. Bandage pour la saignée de l'artere temporale. *Voyez* ARTERIOTOMIE, *article* où l'on a donné la maniere de faire ce bandage. [Y]

SONDE. Instrument de chirurgie dont on se sert pour examiner & sonder l'état des blessures, ulceres, & autres cavités.

Il y a des *sondes* de différentes figures suivant leurs différens usages. La *sonde* pour les plaies & les ulceres, est une verge de fer, d'acier ou d'argent très-polie, longue tout-au-plus de cinq pouces & demi, mousse & boutonnée par ses extrêmités, afin qu'elle ne blesse pas les parties dans lesquelles on l'introduit. La plus menue s'appelle stilet, *stilus*. Elle est de la grosseur d'une aiguille à tricoter; une de ses extrêmités se termine en pointe ou en olive, l'autre est un peu mousse. Sa matiere est ordinairement d'argent. On a coutume de la faire recuire pour la plier facilement, & lui donner une figure convenable aux sinuosités ou détours des plaies & des ulceres. Les autres *sondes* sont plus ou moins grosses, suivant le besoin. Quelques-unes sont percées par un bout, comme les aiguilles, pour passer les setons: quelques stilets le sont aussi. L'usage des *sondes* est pour faire connoître la profondeur, l'étendue, le trajet des plaies & des ulceres, leur pénétration jusqu'aux os, les parties qui ont été offensées, les sinuosités des fistules, les clapiers qui s'y rencontrent, les fractures qu'il peut y avoir, les corps étrangers qui y sont engagés, la carie des os, &c.

Dans les plaies d'armes à feu, la *sonde* doit être terminée par un bouton olivaire, gros comme l'extrêmité du petit doigt, afin de ne point suivre ou faire de fausses routes dans les déchiremens qui accompagnent ces sortes de plaies.

Il y a des *sondes* cannelées, c'est-à-dire, creusées en goutiere dans toute leur longueur, arrondies du côté opposé. La cannelure doit être très-unie, & un peu plus large dans son commencement. La pointe doit être fermée, de facon que l'extrêmité d'un bistouri ne puisse pas passer l'obstacle qu'oppose l'arête qui est à l'extrêmité de la *sonde*. Le manche est une espece de treſle ou de cœur applati, ou une piece plate fendue, pour faire une fourchette propre à maintenir le filet de la langue quand on le veut couper aux enfans. Les

Sondes

fondes cannelées servent de conducteur aux instrumens tranchans pour agrandir les plaies & les ulceres sinueux ou fistuleux.

La *fonde* ailée ou gardienne des intestins dans les hernies avec étranglement, est très-commode pour servir à la dilatation de l'anneau de l'oblique externe, ou du ligament de l'arcade crurale, qui produisent cet étranglement. C'est une *fonde* cannelée comme la précédente, que M. *Petit* a faite couder aux deux tiers de sa longueur; sous le coude est soudée une plaque en forme de cœur, large d'un pouce, longue de deux. Les deux côtés de cette plaque représentent les ailes de la *fonde*. Quand on a introduit cet instrument qui sert de conducteur au bistouri, la plaque dont la pointe doit être enfoncée jusque dans l'ouverture, couvre les intestins & les garantit du tranchant du bistouri.

Les *fondes* pour la vessie sont particuliérement appellées *algalies*, voyez ALGALIE; la *fonde* pour l'opération de la taille, *catheter*. Voyez CATHETER.

La *fonde* de la poitrine est la même dont on se sert pour sonder la vessie des femmes. *Voyez* ALGALIE. L'usage de cette *fonde* à la poitrine est d'évacuer le sang & les autres matieres liquides épanchées dans cette cavité, d'y faire des injections, &c.

Il y a encore un espece de *fonde* qui sert à découvrir la carie des dents: elle est crochue, faite d'acier, longue d'environ trois pouces & demi; son milieu qui est ordinairement taillé à pans, sert de manche; ses deux extrémités sont rondes, & vont en diminuant se terminer en une pointe un peu mousse; chacune d'elles est légérement recourbée à contre sens. C'est avec l'une de ces pointes qu'on examine la carie & sa profondeur.

SPARADRAP. (*Terme de chirurgie & de pharmacie.*) Sorte de toile enduite d'emplâtre de chaque côté. Elle se fait en trempant de la toile demi-usée dans une composition emplastique, fondue & un peu refroidie. On la polit en la raclant avec une longue spatule. Il y a autant de sortes de *sparadrap* qu'il y a d'emplâtres dans

lesquels on trempe cette toile ; on l'appelle communément *toile à Gautier*, probablement du nom de son inventeur. Elle sert à couvrir le pois qu'on met dans le trou d'un cautere, & peut être employée alternativement plusieurs fois, d'un côté & d'un autre ; on préfere dans ce cas une feuille fraîche de lierre. Le *sparadràp* sert à former des bougies pour le canal de l'uretre, & des sondes ou tentes emplastiques pour les sinus, &c. [Y]

SPATULE. Instrument dont les *chirurgiens* & les *apothicaires* se servent, qui est plat par un bout, & rond par l'autre, & qui sert à étendre les onguens.

Les chirurgiens ont de petites *spatules* d'acier ; les apothicaires ont aussi de glandes *spatules* de bois, pour remuer leurs drogues quand ils les délayent, les mêlangent, & les font bouillir.

La *spatule* des chirurgiens est longue de cinq pouces deux ou quatre lignes ; on la divise en deux parties, dont une qui est véritablement la *spatule*, se nomme la *palette*, & l'autre son *manche*. La palette va du manche en augmentant jusqu'à sa fin ; elle a deux pouces de long sur une ligne & demie d'épaisseur ; un des côtés exactement plane, & l'autre va doucement en s'arrondissant.

Le manche est une tige irréguliérement cylindrique ; il va un peu en diminuant jusqu'à son extrêmité où il se termine différemment suivant la volonté des chirurgiens.

Les uns y font ajouter de petites rainures transversales après l'avoir un peu applatie & recourbée, ce qui construit un élévatoire ; d'autres y font ajouter une sonde boutonnée ou cannelée.

Le manche doit avoir trois pouces deux ou quatre lignes de long ; la matiere des *spatules* est de fer ou d'argent. Les premieres sont plus fortes, & conviennent à la construction d'un élévatoire ; les autres sont plus propres, & ne se rouillent pas.

La palette des *spatules* sert à étendre les onguents tenaces & les emplâtres sur le linge, le cuir, ou le taffetas, & à charger les plumasseaux, tentes & bour-

donnets, des médicamens convenables, comme baumes, digestifs, & onguens assez mols; & comme cette palette a un côté plat, & l'autre d'une rondeur évasée, ces mêmes médicamens sont étendus & chargés en plus ou moindre quantité : on se sert de la rondeur pour charger les plumasseaux un peu gras, & du côté plat pour les charger plus maigres. [Y]

SPECILLUM ou SPECULUM est un instrument de chirurgie qui sert à sonder & écarter les plaies, &c. C'est la même chose que *sonde*. Voyez SONDE. [Y]

SPECULUM. Nom qu'on a donné à différens instrumens qui dilatent des cavités. Ce mot est latin, & signifie *miroir*. On s'en est servi pour les instrumens qui font voir ce qui se trouve contre-nature dans les cavités qu'ils tiennent ouvertes.

SPECULUM ANI est un instrument dont on se sert pour écarter le fondement, examiner le mal, tirer des os, & enlever toute matiere qui peut s'y être fixée. *Voyez* DILATATOIRE.

SPECULUM MATRICIS est un instrument dont on se sert pour examiner & panser les endroits qui se trouvent viciés dans les parties secretes des femmes. Il a la même forme que le *speculum ani*. Voyez DILATATOIRE.

SPECULUM ORIS est un instrument qui sert à examiner les maux de bouche. Il y en a de deux sortes. L'un sert à contenir la langue, afin de voir plus aisément le fond de la bouche. *Voyez* GLOSSOCATOCHE.

L'autre est un instrument qui sert à ouvrir & dilater la bouche par force, afin de faire prendre au malade du bouillon ou des remedes liquides.

Cet instrument est composé de deux colonnes cylindriques, hautes pour le moins de trois pouces, paralleles entr'elles, distantes l'une de l'autre d'un pouce & demi, posées sur un piédestal, dont la base est percée perpendiculairement en écrou. Au haut des colonnes sont situées horisontalement deux plaques d'acier de figure pyramidale tronquées, c'est-à-dire, qu'elles sont plus larges du côté des colonnes que vers leur pointe. L'inférieure est mobile, la supérieure est fixe. Elles ont extérieurement quatre entaillures formées

par autant de biſeaux pour les empêcher de gliſſer quand elles ſont entre les dents. La plaque inférieure a trois trous. Ceux des côtés ſervent à loger les colonnes ſur leſquelles elles gliſſent ; celui du milieu reçoit la ſoie d'une vis à double pas, qui paſſe par l'écrou du piédeſtal, & dont l'extrêmité inférieure eſt terminée en trefle pour les tourner. Quand on tourne cette vis, dont le ſommet eſt un chaperon ou tête demi-ſphérique au-deſſus de la plaque mobile ; cette plaque s'éloigne plus ou moins de celle qui eſt fixe, en ſe baiſſant ou ſe hauſſant comme on veut, & fait par conſéquent ouvrir la bouche autant qu'il eſt néceſſaire. On trouve dans le traité d'inſtrumens de M. de *Garengeot* une deſcription beaucoup plus ample de cet inſtrument.

M. *Levret* a fait graver, dans ſon traité des *polypes*, un *ſpeculum oris* de ſon invention pour opérer aiſément dans le fond de la bouche, ſoit par la ligature des polypes du nez qui s'étendent derriere le voile du palais, ſoit pour amputer les amigdales extraordinairement tuméfiées ; il faut ſe rendre maître du mouvement de la mâchoire inférieure & de la langue. Les divers *ſpeculum oris* ne rempliſſent que fort imparfaitement ſes intentions ; ils gênent beaucoup l'opérateur, & dans quelques cas ils empêchent abſolument l'opération. Le nouveau *ſpeculum* n'a pas ces inconvéniens. On monte à vis le coin de bois, ſur la branche du côté oppoſé à celui où l'on doit opérer. Ce coin eſt entre les dents molaires. La plaque contient la langue. On avoit cru mal-à-propos que la ſurface polie de la plaque réfléchiroit dans le fond de la gorge les rayons de lumiere d'une bougie : mais c'eſt une fauſſe ſpéculation, puiſque l'haleine ternit cette plaque.

Speculum Oculi ou Miroir de l'Œil. Inſtrument qui tient l'œil ouvert, & aſſujetti de maniere à permettre au chirurgien d'y faire les opérations convenables. M. *Petit* a imaginé le *ſpeculum* annulaire, qui convient pour aſſujettir la peau de la réunion des deux paupieres, & la bander afin de faire l'opération de la fiſtule lacrymale.

Il y a un autre inſtrument propre pour l'opération

de la cataracte. C'eſt une eſpece de couliſſe plate & à jour, compoſée de deux jumelles exactement quarrées, qui ont environ trois pouces de longueur & de rectitude, ſur une ligne de large. Elles ſe recourbent enſuite, & ſe jettent en-deſſous de la longueur de ſix à ſept lignes, pour s'approcher & ne former plus qu'un corps, dont l'extrêmité eſt attachée à la corne d'un demi-cercle, dont la corde horiſontalement ſituée peut avoir un pouce de longueur.

Ces jumelles ſont éloignées l'une de l'autre, de maniere qu'elles laiſſent un vuide ou une fente qui a une ligne de diametre: elles ſe tiennent à la même diſtance par de petites bandes traverſieres, deux en-deſſus, & deux en-deſſous, qui forment une canule à jour, obſervant que la bande qui eſt à ſept lignes du coude ſoit large, & ait dans ſon milieu un trou gravé en écrou, pour les uſages que l'on rapportera.

Ces jumelles ſont ſoudées par leur partie poſtérieure ſur une plaque alongée & artiſtement figurée, de quatorze lignes de long, & qui ſert de manche à l'inſtrument.

La ſeconde piece de cet inſtrument eſt mobile; c'eſt une verge auſſi quarrée, de trois pouces de long ſur une ligne de diametre: elle eſt, de même que les jumelles, coudée à la partie antérieure, & ſe jette en-deſſous pour former une petite tige de ſix à ſept lignes de long, qui, de même que la précédente, eſt attachée à la corne d'un demi-cercle auſſi horiſontalement ſitué, de ſorte que les deux demi-cercles ſe touchant par leurs bouts, forment un anneau ovale d'un pouce de longueur & de huit lignes de large.

L'anneau ovale que nous venons d'examiner, a deux bords; l'un inférieur, ou qui regarde le deſſous de l'inſtrument; & l'autre ſupérieur, qui regarde le deſſus. Le premier devant être appliqué immédiatement ſur les paupieres, doit préſenter une ouverture plus ſpacieuſe, afin de s'accommoder à la figure globuleuſe de l'œil.

La ſituation de la ſeconde piece du *ſpeculum oculi* eſt d'occuper le vuide ou la fente qui ſe trouve entre les

jumelles & entre les bandes traverſieres qui ſont en-deſſus & en-deſſous, de maniere qu'elle gliſſe là-dedans comme une couliſſe : mouvement qui s'exécute en pouſſant un petit bouton, qui eſt ſoudé ou monté à vis ſur la partie poſtérieure du corps.

Enfin la derniere piece de cet inſtrument eſt une petite vis, qui s'engageant dans l'écrou qui eſt pratiqué ſur la bande large des jumelles, tient l'anneau ferme dans l'ouverture qu'on lui a donné.

Pour ſe ſervir de cet inſtrument, on poſe la circonférence antérieure de l'anneau ſur le bord des paupieres, & en pouſſant l'anneau, on les écarte de maniere à voir le globe de l'œil fixé & arrêté.

On ſe ſert de cet inſtrument pour l'opération de la cataracte, & pour l'extirpation de quelques excroiſſances, &c. La nouvelle méthode d'opérer par l'extraction du cryſtallin, rend les ingénieuſes inventions inutiles.

Pour l'extraction des corps étrangers nichés dans l'angle que la membrane interne des paupieres fait avec le globe de l'œil, il n'y a point de meilleur *ſpeculum* qu'une bandelette, dont l'extrêmité garnie d'un emplâtre agglutinatif, s'applique ſur la paupiere pour l'écarter du globe. [Y]

SPERMATOCELE. Tumeur des teſticules & des vaiſſeaux déférens, cauſée par le ſéjour & l'épaiſſiſſement de la matiere ſpermatique.

La rétention de la matiere prolifique donne lieu a un gonflement très-douloureux qui ſe diſſipe par les ſaignées, la diete rafraîchiſſante, & les cataplaſmes anodins. Si cette maladie n'eſt pas calmée promptement par ces moyens, elle dégénere en ſarcocele. *Voyez* SARCOCELE. [Y]

SPHACELE. Corruption ou mortification totale de quelque partie, cauſée par l'interception du ſang & des eſprits.

Le *ſphacele* eſt différent de la gangrene, en ce que celle-ci n'eſt qu'une mortification commencée, & pour ainſi dire le commencement du *ſphacele*, qui eſt une mortification parfaite & achevée. *Voyez* GANGRENE.

On distingue le *sphacele* par la noirceur ou la lividité de la partie affectée, par sa molleſſe, ſon inſenſibilité, & ſon odeur cadavéreuſe.

Les cauſes du *ſphacele* ſont des ligatures trop ſerrées, des froids exceſſifs, les grandes inflammations, la morſure des chiens enragés, &c.

Un pied ſphaceleux, ſuivant *Aquapendente*, doit être coupé dans la partie mortifiée un peu au-deſſous du vif. Quand le pied eſt coupé, la chair morte qui reſte doit être conſumée en y appliquant un cautere actuel, répété à pluſieurs repriſes, juſqu'à ce que le malade ſente la chaleur du feu. *Voyez* AMPUTATION & GANGRENE. [Y]

SPICA. Nom qu'on donne à une eſpece de bandage, parce qu'il repréſente par ſes tours de bande en doloires, les rangs d'un épi de blé.

Le *ſpica* eſt différent, ſuivant les parties auxquelles on l'applique. On en fait un pour la luxation de l'humerus, & pour la fracture de l'acromion & celle du bout externe de la clavicule; on fait auſſi un *ſpica* pour le bubonocele, & pour la luxation de l'os de la cuiſſe.

Pour faire le *ſpica* qui convient à la luxation de l'humerus, on prend une bande de trois doigts de largeur, ſur ſix aunes de longueur, & roulée à un chef. On poſe l'extrêmité de la bande ſous l'aiſſelle oppoſée; on tire un jet de bande de derriere en devant, en croiſſant obliquement les deux épaules; on paſſe ſur la tête de l'os luxé, ſous l'aiſſelle, & on vient croiſer ſur le deltoïde: on deſcend ſur la partie antérieure de la poitrine obliquement; on conduit la bande ſous l'aiſſelle oppoſée, où l'on aſſujettit l'extrêmité de la bande. On revient par-derriere le dos ſur le premier jet de bande, pour paſſer autour de la tête de l'humerus, en formant un doloire avec la premiere circonvolution de la bande: on fait trois ou quatre doloires, & enſuite un circulaire autour de la partie ſupérieure moyenne du bras. Ce circulaire laiſſe une eſpace en Δ ou triangle équilatéral avec le premier croiſé de la bande, ce que les auteurs appellent *gerani*. On remonte enſuite

par un rampant, & on conduit le globe de la bande sous l'aisselle opposée pour terminer par des circulaires autour du corps ; on arrête la bande avec des épingles à l'endroit où elle finit.

Avant l'application de ce bandage, on a soin de garnir le lieu malade & le dessous de l'aisselle avec des compresses.

Le *spica* pour la clavicule se fait de même, à l'exception que les croisés de la bande se font sur la clavicule.

Pour faire le *spica* de l'aîne, on pose le bout de la bande sur l'épine de l'os ilion du côté de la maladie ; on descend obliquement sur l'aîne, entre les parties naturelles ; on entoure la cuisse postérieurement ; on revient croiser antérieurement sur l'aîne ; on conduit la bande sur l'os pubis, au-dessus de l'os des iles du côté opposé ; on entoure le corps au-dessus des fesses, & on revient sur le bout de la bande pour continuer, en faisant des doloires, quatre ou cinq circonvolutions comme la précédente : on finit par des circulaires autour du corps.

Le *spica* de la cuisse se fait de même à l'exception que les croisés qui forment les épis, se font sur la partie extérieure & supérieure de la cuisse. *Voyez* BANDE & BANDAGE. [Y]

SPINA VENTOSA. Maladie qui consiste en une carie interne des os, principalement vers les jointures, où elle a coutume de commencer sans douleur ; ensuite la face interne du corps de l'os & la moëlle même se corrompent. La carie pénetre peu-à-peu jusqu'à la surface externe ; les os deviennent mols ou vermoulus, & se cassent quelquefois ne peuvant résister à l'effort des muscles dans les mouvemens violens & subits auxquels ils sont exposés ; ou bien ils se gonflent, & il y survient une exostose. Quand l'os est carié, le périoste se détache, & se corrompt aussi, sans qu'il paroisse aucune tumeur au dehors. Pendant que l'humeur qui cause cette maladie, ronge le périoste, il s'y excite à cause de sa sensibilité une douleur vive & piquante, comme si l'on étoit percé par une épine, d'où vient le

le nom de ce cruel mal, c'est-à-dire, du mot latin *spina*, *épine*. Lorsque le périoste est consumé, la douleur cesse, l'humeur s'épanche dans les chairs, & forme une tumeur lâche, molle, indolente, sans changement de couleur à la peau; & comme cette tumeur semble remplie d'une humeur venteuse ou flatueuse, qu'elle imite l'œdeme, & que *ventosité* chez les Arabes signifie *humeur œdémateuse*, on a ajouté au mot de *spina*, celui de *ventosa* ou de *ventositas spinæ*. Cette espece d'abscès étant ouvert par lui-même ou par l'opération, il en sort un pus séreux, & il en résulte un ulcere sinueux ou fistuleux, qui ne se peut guérir que la carie ne soit enlevée par le fer ou par le feu. Il s'y joint ordinairement une fievre lente, & le malade meurt souvent en consomption.

La cause de cette maladie est souvent un virus vénérien dégénéré, ou un virus scorbutique ou écrouelleux.

Avicenne a parlé du *spina ventosa*, lib. IV. fenet. 4. tract. 4. c. IX. *Pandolfin* en a fait un traité entier, auquel *Mercklin* a ajouté des notes. M. *A. Severin* en a écrit aussi un traité, sous le nom de *pœdarthrocace*, terme composé de trois mots grecs. Ce mal attaque principalement les enfants & les jeunes gens, & rarement ceux de 25 ou 30 ans, à moins qu'ils n'en aient été incommodés auparavant sans être guéris, & parce qu'il commence presque toujours par les jointures.

Le prognostic est fort douteux; on a souvent vu cette maladie se reproduire ailleurs, après l'avoir détruite dans une partie.

Dans le commencement, lorsqu'il n'y a point encore ulcération à l'os, on peut tacher de guérir cette maladie, après les remedes généraux, par un regime convenable, l'usage de la décoction des bois sudorifiques, l'application extérieure des cataplasmes résolutifs & aromatiques, les onctions mercurielles, & autres remedes suivant la sagacité du guérisseur. Si les secours, loin de diminuer les accidens, semblent augmenter les douleurs, c'est un signe qu'il se fait abscès dans l'os; on ne peut l'ouvrir trop promptement, pour

éviter les progrès de la carie que le pus augmente dans l'intérieur. M. *Petit* rapporte dans son *traité des maladies des os, à l'article de la carie*, avoir donné issue par l'opération du trépan, à un abscès dans la cavité du tibia. Un homme avoit été traité méthodiquement de la vérole, traitement qui fit disparoître une tumeur à la partie moyenne du tibia. Les douleurs ne cesserent pas entiérement ; elles augmenterent quinze jours après être sorti de chez M. *Petit*. Le malade avoit de la fievre ; sa jambe étoit devenue rouge, & même douloureuse à l'extérieur. On délibera dans une consultation qu'il falloit ouvrir l'endroit où il y avoit eu tumeur, pour donner issue à quelque matiere qu'on soupçonnoit être infiltrée dans le périoste, & causer ces accidens. L'incision ne procura aucun soulagement ; on se détermina deux jours après à l'application du trépan qui procura une évacuation très-considérable d'un pus très-fétide. La moëlle étoit toute fondue, & le canal paroissoit presque vuide. M. *Petit* appliqua trois autres couronnes de trépan, & coupa les ponts qui restoient des uns aux autres. Le cautere actuel fut appliqué plusieurs fois pour détruire la carie, & le malade guérit. Il y a plusieurs observations de cette nature, & on réussit presque toujours lorsque l'opération n'a pas été différée. Ce *spina ventosa* est une exostose suppurée. *Voyez* EXOSTOSE.

Il n'est pas toujours possible de détruire les exostoses & les caries. Lorsque par leur situation elles ne sont pas accessibles, il faut en venir au remede extrême, qui est l'amputation du membre. J'ai eu occasion d'ouvrir une tumeur qui sembloit aquo-flatueuse, à la partie interne & inférieure de la cuisse d'un jeune homme de 20 ans. Cette tumeur qui étoit sans changement de couleur à la peau, avoit été précédée par des douleurs assez vives dans l'os du fémur, ce qui caractérisoit un *spina ventosa*. Après avoir donné issue par une incision, à une grande quantité de matiere assez fétide, je portai mon doigt dans le foyer de cet abscès, il passa par-dessus le muscle vaste interne, à la partie postérieure du fémur, où je sentis un trou à l'os qui péné-

droit dans la cavité. Il fallut nécessairement faire l'amputation de la cuisse, n'étant pas possible de travailler à la destruction de la carie dans un lieu où l'os est recouvert d'une aussi grande quantité de muscles & de vaisseaux considérables.

STAPHYLOME ou CHUTE DE L'UVÉE. Maladie de l'œil, formée par la membrane uvée qui passe au-travers de la cornée, ouverte par une plaie ou un ulcere. Ce mot qui vient du grec, signifie *uvée*, grain de raisin, à raison de la couleur noire de la membrane qui fait saillie.

Le *staphylome* differe, suivant le volume de la tumeur : lorsqu'elle est considérable, elle occasione beaucoup de difformité à l'œil, & de douleur au malade, par l'irritation que cause la rencontre des cils, & le mouvement des paupieres. Cette espece de tumeur détruit entiérement la vue ; on ne peut guérir les malades, qu'en liant la tumeur si la base est étroite, ou en l'ouvrant si la base est large ; dans l'un & l'autre cas l'œil se vuide dès l'instant par l'incision, ou après la chûte de la ligature ; & le malade perd l'organe affecté. Si l'ouverture ou l'ulcere de la cornée est petite, la tumeur de l'uvée est appellée *miocephalon*, tête de mouche, par rapport à sa ressemblance à la tête de cet insecte. J'en ai guéri plusieurs de cette nature, en faisant souffler deux ou trois fois par jour un collyre sec, avec la tuthie, & le sucre candi en poudre. S'il y a inflammation à la conjonctive, on a égard à cet accident. *Voyez* OPHTHALMIE.

Le *staphylome* est une espece d'hernie de l'uvée ; on pourroit essayer de le guérir, pourvu qu'il ne soit point d'un volume trop considérable, en le comprimant légérement par des compresses & un bandage appliqués sur la paupiere à l'endroit qui répond à la tumeur, ou, comme le propose M. de *la Faye* dans ses remarques sur les opérations de *Dionis*, par une petite lame de corne fort mince & concave, qui étant mise entre l'œil & la paupiere, entoureroit exactement & immédiatement le globe de l'œil. Ce moyen, dit cet auteur, pour-

roit faire rentrer peu-à-peu la partie de l'uvée qui forme le *staphylome*. [Y]

STEATOCELE. Tumeur du scrotum, qui est composée d'une substance grasse qui s'y est amassée & qui ressemble à du suif. *Voyez* STÉATOME.

STEATOME. Espece de tumeur enkistée, & qui est formée dans les parties molles par une matiere semblable à du suif.

Les *stéatomes* viennent de la graisse qui ne pouvant pas sortir des cellules adipeuses, forme des tumeurs & y dégénere en une espece de suif; on trouve dans ces tumeurs une membrane qui s'épaissit, & qui peut être séparée de toutes les parties voisines. On ne sauroit douter que cette membrane, ou ce sac, n'ait été dans son origine une cellule adipeuse. La méthode curative de cet accident est la même que celle de l'athérome & du méliceris. [D. J.]

STERNUM (FRACTURE DU). Solution de continuité de l'os *sternum*, à l'occasion de quelque coup ou chûte. Le *sternum*, comme les os du crâne, est susceptible de fracture & d'enfoncement. On reconnoît la fracture à l'inégalité des pieces osseuses, & quelquefois à la crepitation qu'on entend en comprimant alternativement les pieces séparées. L'enfoncement se connoît par la dépression; la douleur, la difficulté de respirer, la toux, & quelquefois le crachement de sang, sont les symptomes de la fracture & de l'enfoncement. Le crachement est plutôt l'effet de la commotion que de la fracture. *Ambroise Paré* rapporte qu'il fut envoyé en 1563 par le feu Roi de Navarre pour panser un gentilhomme de la chambre, blessé devant Melun d'un coup de mousquet au milieu du *sternum*, sur sa cuirasse: il tomba par terre comme mort, jettant une grande quantité de sang par la bouche, & il en cracha de suite pendant l'espace de trois mois. Le *sternum* étoit enfoncé. Pour en faire la réduction on fit coucher le blessé sur le dos, ayant un carreau entre les épaules, & les os furent rétablis dans leur état naturel par la pression latérale des côtes. On applique des compresses trempées dans une liqueur vulnéraire spiri-

tueuſe, & un bandage qui ne doit pas être trop ſerré, afin de ne pas gêner la reſpiration. Les ſaignées ſont dans cette fracture d'un grand ſecours pour calmer les accidens, & pour les prévenir.

Le *ſternum* eſt un os ſpongieux ſujet à être altéré par la carie. On peut tenter ſur cet os les opérations convenables pour enlever la carie; tel que le trépan. Il y a ſur la poſſibilité de la réuſſite de cette deſtruction des parties viciées, deux obſervations très-importantes, l'une dans *Galien* & l'autre dans *Harvée* au traité *de generatione animalium*, où l'on voit que le *ſternum* a été détruit en partie, & que les malades ont ſurvécu. Dans l'un & dans l'autre cas on touchoit le cœur, & l'on ſentoit ſes mouvemens dans le vuide qu'avoit laiſſé la déperdition de ſubſtance du *ſternum*. [Y]

STRABISME. Mauvaiſe conformation des yeux, qui conſiſte en une direction dépravée du globe de l'œil, qui rend louche, qui fait regarder de travers, ſoit en haut, ſoit en bas, ſoit ſur les côtés. L'on convient aſſez généralement que cette indiſpoſition dépend de la contraction de quelques muſcles de l'œil, & du relâchement de leurs antagoniſtes, & que les muſcles contractés tirent le globe de leur côté, pendant que les muſcles relâchés cedent à leur action. On donne pour preuve de ce ſentiment, que les enfants ſont ſujets à devenir louches, par la faute de ceux qui les placent dans leurs berceaux, de maniere qu'ils ne voient la lumiere ou certains objets remarquables, qu'obliquement: les muſcles habitués à cette contraction, s'y affermiſſent & tournent toujours les yeux de ce côté-là. Pour y remédier, on charge la ſituation des enfants, on met du côté oppoſé les objets qui les attachoient; on leur met des mouches de taffétas gommé pour leur faire tourner l'œil de ce côté. *Paul d'Ægine* a inventé un maſque qui couvre les yeux, & où il n'y a que deux petits trous correſpondans au centre de la vue, pour recevoir directement les rayons lumineux: c'eſt ce que les modernes ont nommé *béſicles*. M. de *Buffon* a parlé du *ſtrabiſme*, dans les mémoires

de l'académie royale des sciences, & a conseillé d'obliger les enfans de se regarder souvent dans un miroir, afin de se redresser la vue. *Antoine Maitrejan*, fameux chirurgien & oculiste, prétend que le *strabisme* ne dépend pas de l'action des muscles, mais d'une mauvaise conformation de la cornée transparente plus tournée d'un côté que de l'autre; que c'est un vice naturel irréparable, & que tous les moyens proposés pour rendre la vue droite à ceux qui l'avoient de travers, ont été sans effet. Cette matiere offre encore un champ à des observations très-utiles. [Y]

STYPTIQUE. Ce mot vient du grec, & signifie *resserrer*. Les *styptiques* sont des remedes propres à arrêter les hémorrhagies. Quand une hémorrhagie considérable est arrêtée par des absorbans, ou des *styptiques*, la cause de la suppression est toujours un grumeau de sang, contenu par la compression, de maniere que l'orifice du vaisseau en est bouché; ce grumeau a deux parties, dont l'une est en-dedans, l'autre en-dehors du vaisseau; celle qui est en-dehors est formée par la derniere goutte de sang, qui en se coagulant, s'est incorporée avec la charpie, la mousse, & les poudres dont on s'est servi pour arrêter le sang; ces deux parties ne forment souvent qu'un grumeau tout d'une piece, qui, en-dehors du vaisseau, forme comme un couvercle, & en-dedans comme un bouchon: elles contribuent toutes deux à arrêter le sang au moyen de la solidité qu'elles acquierent par la coagulation, par leur adhérence en-dedans, & avec les parties internes des vaisseaux, & en-dehors, avec son orifice externe.

Lorsqu'on use de *styptiques* & d'escarrotiques, le grumeau se forme plus vite que quand on n'emploie que des absorbans, ou de simples astringens. Dans le premier cas, le grumeau occupe un plus grand espace dans la cavité du vaisseau, & le bouchon entre plus profondément; le couvercle, ou la portion externe du grumeau est aussi plus épaisse, parce qu'en même temps que les *styptiques* & les escarrotiques coagulent le sang, ils brulent aussi une portion du vaisseau & de la chair adjacente, qui, s'incorporant avec le sang

coagulé, forment avec lui un couvercle plus épais & plus large. Ces réflexions sont de M. *Petit.*

De tous les *styptiques*, le plus ordinaire, & peut-être le meilleur, c'est l'alcohol ou l'esprit-de-vin pur; il arrête presque sur le champ les hémorrhagies, prévient la putréfaction, & forme une escarre solide quoique mince: de-là vient qu'il est la base de tous les secrets les plus vantés, pour arrêter les hémorrhagies, mais ce n'est point un *styptique* universel, ni qui convienne dans tous les cas: il en est de même du *styptique* de *Colbatch*, du *styptique* balsamique du docteur *Eaton*, du *styptique* royal, & du *styptique* nommé boule médicinale, composé de limaille d'acier, & d'une égale quantité de tartre, porphyrisés avec de la meilleure eau-de-vie de France. [D. J.]

SUCCION. L'action de sucer. Il y a dans les troupes du Roi des soldats qu'on appelle superstitieusement pour la cure des plaies, & principalement celles qui sont faites par instrument piquant & qui pénetrent dans la cavité de la poitrine ou du bas-ventre. Ces hommes n'ont aucune idée de la chirurgie; ils le signifient eux-mêmes: ils *pansent du secret*, c'est leur expression. Ce secret consiste à sucer les plaies, à y faire couler ensuite quelque peu d'huile & de vin, en marmotant quelques paroles & disposant les compresses en forme de croix. On trouve des personnes assez dépourvues de sens pour se mettre entre les mains de ces ignorans & de ces imposteurs, & qui se laissent tellement prévenir par leurs promesses, qu'elles refusent tout secours de la part de la chirurgie.

On sent assez que les plaies du bas-ventre avec lésion des intestins, les plaies de tête qui exigent le trépan, les plaies des gros vaisseaux dans les extrêmités, & tant d'autres qui exigent une grande expérience & beaucoup de soins intelligens de la part du chirurgien, soit par leurs causes, soit par leurs complications, ne sont pas susceptibles de guérison par un moyen aussi simple que l'est la *succion*.

La méthode de sucer pourroit cependant être bonne dans quelques cas. Un coup d'épée dans une partie

charnue, où il n'y a aucun vaisseau considérable d'intéressé, occasione un épanchement de sang dans tout le trajet du coup : on procureroit une prompte guérison en suçant une pareille plaie, parce qu'on la débarrasseroit du sang dont la présence devient une cause de douleur, d'inflammation, & d'abscès dans les interstices des muscles, accidens qui mettent quelquefois dans la nécessité de faire des incisions douloureuses.

Les plaies de poitrine avec épanchement de sang sur le diaphragme, peuvent être guéries très-promptement par la *succion* pourvu qu'elle soit faite à temps, c'est-à-dire, avant la coagulation du sang épanché.

M. *Anel*, docteur en chirurgie, & chirurgien de Madame royale de Savoie, bisaïeule de Louis XV, persuadé de l'utilité de la *succion* des plaies, dans les circonstances que nous venons d'exposer, a donné un moyen de le faire sans se servir de la bouche. Il y a effectivement du danger à sucer la plaie d'un blessé qui se trouveroit atteint de quelque maladie contagieuse, comme la vérole, le scorbut, &c. & les blessés qui seroient d'une bonne constitution ne risqueroient pas moins de la part d'un suceur qui auroit quelque mauvaise disposition.

L'invention de M. *Anel* consiste dans l'usage de la seringue ordinaire, à laquelle il a adopté des tuyaux d'une figure particuliere. (*a*)

Pour se servir de cette seringue, il faut dégorger l'entrée de la plaie des caillots de sang, si elle en étoit bouchée. Si c'est, par exemple, une plaie pénétrante dans la poitrine, on introduit une sonde jusque dans la cavité. Cette sonde cannelée sera armée d'un fil ; on étend ce fil à droite & à gauche pour qu'il se trouve engagé & pressé par l'orifice du tuyau qui doit être appliqué sur la circonférence de la plaie, en maniere de ventouse : par ce moyen la sonde est assujettie.

On ajuste la seringue à ce tuyau, on en tire le piston, & l'on pompe ainsi tout le sang qui est épanché. On doit injecter ensuite dans la plaie un peu de baume

(*a*) Voyez la VI. Planche d'*Heister*.

tiede;

tiede ; & couvrir l'orifice externe de la plaie pendant un quart-d'heure, avec une compresse trempée dans l'eau vulnéraire. Alors on suce la plaie pour la seconde fois, afin d'ôter le baume superflu, qui restant dans la plaie, & en écartant les parois, empêcheroit la réunion ; & afin d'évacuer l'épanchement des humeurs qui auroit pu se faire depuis l'injection du baume, on applique une compresse & un bandage contentif, & on ne néglige point les autres secours qui peuvent favoriser la guérison, lesquels se tirent du régime & de l'administration des remedes convenables. [Y]

SUPPURATIF. Médicament qui facilite & procure la formation du pus dans une partie. *Voyez* PUS. Pour bien connoître les propriétés & la maniere d'agir des remedes *suppuratifs*, il faut savoir précisément en quoi consiste l'action de la nature qui produit le pus. *Voyez* SUPPURATION.

Nous répéterons ici ce que nous avons dit au mot *sarcotique* sur la vertu des remedes : elle varie suivant les cas où on les applique, de sorte que le même médicament qui est *suppuratif* dans une circonstance, procure la résolution dans une autre, & *vice versâ*. Quand les humeurs qui forment l'engorgement ne sont pas suppurables, & que les vaisseaux ont, ou trop ou trop peu d'action pour convertir les humeurs en pus, les remedes qui sont réputés les plus favorables à la suppuration, seroient appliqués vainement : la génération du pus ne peut donc être produite par aucun médicament qui ait spécifiquement la vertu suppurante ; ainsi l'on doit admettre pour *suppuratifs* tout remede qui est capable dans certains cas déterminés de favoriser les symptomes nécessaires dans ces mêmes cas pour la formation du pus.

Quand l'inflammation d'une partie est considérable, les remedes émolliens, humectans & anodins calment l'érétisme des vaisseaux, rendent leurs oscillations plus libres, & peuvent, en conséquence, procurer la suppuration. Ainsi dans ce cas le cataplasme de mie de pain & de lait avec le safran paroît souvent *suppuratif*, ainsi que le cataplasme fait avec les pulpes

émollientes. Quand on croit que la ſuppuration aura lieu, ce qu'on connoît aux ſignes qui annoncent qu'elle ſe fera, on ajoute des remedes gras & onctueux au cataplaſme émollient, tels que l'onguent d'althéa, l'onguent de la mere, du baſilicum, ou onguent *ſuppuratif*, ou ſimplement de l'axonge ou graiſſe de porc.

Si la tumeur eſt circonſcrite, & qu'il faille pour obtenir la ſuppuration conſerver la chaleur de la partie, & même augmenter un peu l'action des vaiſſeaux, les compoſitions emplaſtiques, en bouchant les pores, & ſtimulant les fibres, produiront l'effet requis. L'emplâtre diachylum gommé, ou l'onguent de la mere, rempliront l'intention du chirurgien.

Quand il ne ſuffit pas de conſerver la chaleur de la partie, & qu'il eſt néceſſaire de l'augmenter, on a recours à des remedes plus actifs: le cataplaſme avec les oignons de lys & la thériaque, ou avec les farines réſolutives & le miel; les feuilles d'oſeille cuites ſous les cendres, & mêlées avec la graiſſe de porc; le levain avec les fientes de pigeon, de chevre, de porc ou de bœuf; & tous les remedes réſineux & gommeux. Il y a donc des *ſuppuratifs* émolliens, des *ſuppuratifs* relâchans, des *ſuppuratifs* irritans; il y en a d'antiputrides, dans leſquels entrent des ſubſtances balſamiques: des eſpeces de différentes claſſes peuvent être employées ſucceſſivement, & combinées diverſement dans le traitement particulier d'une tumeur humorale qui ſe termine par ſuppuration. C'eſt au chirurgien à varier les remedes, ſuivant les indications qui ſe préſentent. On trouvera les meilleurs principes ſur cette matiere, dans le traité de la *ſuppuration purulente*, par M. *Queſnay*, & dans les mémoires qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie ſur les remedes *ſuppuratifs*, imprimés dans le ſecond tome du *recueil des prix*. [Y]

SUPPURATION. C'eſt l'action de la nature qui convertit des humeurs en pus. *Voyez Pus*. Lorſque la matiere purulente coule par une ſolution de continuité, l'action qui forme le pus ſe nomme plus parti-

culiérement *digeſtion*. La *ſuppuration* proprement dite, eſt la formation du pus dans une partie enflammée, qui fait de la tumeur inflammatoire un abſcès. La production du pus dans les inflammations eſt un effet immédiat de l'action des arteres ſur les humeurs mêmes qu'elles contiennent, & ſur les graiſſes renfermées dans le tiſſu cellulaire enflammé; car on remarque que ce ne ſont ni les muſcles, ni les tendons, ni les nerfs, ni les vaiſſeaux principaux qui ſuppurent, c'eſt toujours la membrane adipeuſe qui eſt le ſiege de la matiere ſuppurée; les autres parties ſolides peuvent ſe pourrir, mais elles ne ſuppurent pas. *Voyez* PHLEGMON.

L'attention du chirurgien dans le traitement d'une inflammation, conſiſte à s'oppoſer à la *ſuppuration* s'il convient & s'il eſt poſſible de l'empêcher, & à la procurer ou à la favoriſer quand elle eſt avantageuſe ou inévitable. La réſolution eſt ſouvent la terminaiſon la plus convenable. *Voyez* RÉSOLUTION & RÉSOLUTIF. Mais quand il eſt néceſſaire qu'une tumeur ſuppure, on ne peut compter que ſur l'inflammation pour obtenir une *ſuppuration* louable; mais cette *ſuppuration* qui forme un abſcès, n'eſt pas une terminaiſon naturelle de l'inflammation, puiſqu'elle ſuppoſe en-outre dans le tiſſu adipeux une ſolution de continuité accidentelle, dans laquelle l'humeur purulente s'extravaſe: les indications principales pour conduire une inflammation à *ſuppuration*, doivent donc être de procurer cette ſolution de continuité dans l'intérieur de la partie malade, & de faciliter la collection du pus. M. *Queſnay*, qui a traité à fond cette matiere intéreſſante dans un traité particulier dont nous avons recommandé la lecture au mot *ſuppuratif*, reconnoît quatre cauſes principales de la formation de l'abſcès, ou de la dilacération du tiſſu cellulaire; 1°. l'inflammation portée à un point qui ferme les routes des cellules graiſſeuſes entr'elles, & avec les veines qui réſorbent les ſucs qui s'épanchent naturellement dans les cellules: 2°. l'action violente des vaiſſeaux qui produit une humeur âcre & putreſcente:

3°. la ſurabondance de l'humeur engorgée, qui rompt les parois qui la retiennent : 4°. les médicamens qui favoriſent les différentes cauſes.

On voit par cet expoſé, que pour produire du pus il y a quelquefois l'indication de calmer une inflammation exceſſive, qui ſuffoque les vaiſſeaux, & feroit tomber la partie en mortification ; qu'il faut dans d'autres cas ranimer une inflammation foible & languiſſante ; qu'ainſi il y a des ſuppuratifs émolliens & des ſuppuratifs ſtimulans.

La *ſuppuration* a un ſecond état, qui eſt ſon accroiſſement : l'abſcès eſt déja commencé, il faut en procurer la maturation. Les remedes ſuppuratifs ſont alors maturatifs ; mais le pus déja formé coopere plus que tout à la deſtruction du tiſſu cellulaire, & à l'ampliation du foyer de l'abſcès : tous les ſucs engorgés, s'y dépoſent ; les accidens de la fievre qui accompagnoient l'inflammation commencent à ceſſer ; les pulſations locales qui étoient les agens de la formation du pus, diminuent ; & lorſque l'abſcès eſt fait, ce dont on s'apperçoit par la molleſſe de la tumeur & par la fluctuation des liqueurs épanchées, il leur faut procurer une iſſue. *Voyez* ABSCÉS, INCISION. [Y]

SUSPENSOIRE. Bandage qui ſert à contenir l'appareil appliqué ſur le ſcrotum.

Le *ſuſpenſoire* eſt une eſpece de poche dont on ne peut déterminer la largeur : il faut qu'elle ſoit proportionnée au volume du ſcrotum, il ſe fait ordinairement avec une piece de linge ou de futaine de 8 pouces en quarré, pliée en deux parties égales. On la coupe par un côté depuis le milieu juſqu'à la réunion des deux angles de cette extrêmité, en obſervant de décrire une ligne courbe. On coud enſuite l'endroit coupé, ce qui donne une eſpece de poche. On fait un trou au milieu de la partie ſupérieure de cette poche pour paſſer la verge. On coud enſuite un bout de bande de trois quarts d'aune de long, garnie de quelques œillets à l'un des angles ſupérieurs ; & un autre bout de bande d'un demi-pied, garni de même à l'autre côté. On place aux angles inférieurs deux autres bouts de

bande de demi-aune pour faire passer sous les cuisses. Les chefs supérieurs s'attachent autour du corps comme une ceinture, & les inférieurs passent de devant en arriere ; & après avoir croisé chaque cuisse au-dessous du moignon de la fesse, ils seront attachés aux côtés de la ceinture ; un à droite, l'autre à gauche. Le *suspensoire* est lui-même un excellent secours, & un moyen curatif du varicocele. *Voyez* VARICOCELE. [Y]

SUTURE. Couture que l'on fait aux plaies, pour en tenir les levres rapprochées, afin que le suc nourricier puisse les réunir. *Voyez* PLAIES.

Les *sutures* ne sont pas le seul moyen que la chirurgie emploie pour maintenir les bords d'une plaie dans le contact mutuel qui est nécessaire pour leur consolidation. *Voyez* RÉUNION. On a beaucoup abusé en chirurgie de l'opération de la *suture*, comme M. *Pibrac* l'a démontré dans une excellente dissertation, insérée au troisieme tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie.

Les scholastiques distinguent plusieurs especes de *sutures*, qui se réduisent à l'entrecoupée dont nous allons parler dans cet article ; à l'enchevillée qui convient aux plaies pénétrantes du bas-ventre, *voyez* GASTRORAPHIE ; à l'entortillée qui sert aux plaies des levres, *voyez* BEC-DE-LIEVRE ; & à la *suture* du pelletier, dont on prescrit l'usage pour les plaies des intestins. *Voyez* PLAIES DES INTESTINS. Les trois premieres ont été appellées *sutures incarnatives*, & elles se font à points séparés ; la derniere se nomme *restrictive*, parce qu'elle s'oppose à l'issue des matieres contenues dans le canal intestinal ; cette *suture* se fait à points continus, en surjettant le fil, comme les pelletiers font en cousant les peaux.

Quoique la réunion soit l'indication générale que donne la cure des plaies, il y a des cas où il ne faut point mettre en usage les moyens de la procurer. Telles sont : 1°. les plaies soupçonnées d'être venimeuses, parce qu'il est à-propos de donner issue au venin, & de faire pénétrer les remedes dans l'intérieur des parties où il s'est insinué. 2°. Les plaies accompagnées de

grandes inflammations, ne permettent pas l'usage des *sutures*, parce que les points d'aiguilles augmenteroient les accidens ; mais on peut se servir des autres moyens unissans, s'ils peuvent avoir lieu. 3°. Les plaies contuses devant nécessairement suppurer, ne peuvent point être réunies, non plus que celles où il y a une déperdition de substance, qui empêche l'approximation des bords de la plaie. 4°. On ne réunit point les plaies qui pénetrent dans l'intérieur de la poitrine. *Voyez* PLAIES DE POITRINE. 5°. Les plaies où il y a des gros vaisseaux ouverts, n'indiquent point la réunion : car il faut faire des ligatures, & comprimer l'orifice des vaisseaux ouverts ; ces cas, loin de permettre la réunion, exigent au-contraire fort souvent qu'on fasse des incisions pour découvrir le vaisseau blessé. *Voyez* ANÉVRYSME FAUX.

Dionis, après plusieurs auteurs plus anciens, a cru que l'on ne devoit point réunir les plaies où les os sont découverts, à cause des exfoliations qu'il en faut attendre. Le précepte ne doit pas être pris à la rigueur : on ne doit le suivre que quand les os découverts sont altérés : car s'ils sont simplement découverts, ou même divisés par un instrument tranchant, en rapprochant les parties nouvellement divisées, on les préservera de l'impression de l'air qui est nuisible aux os découverts ; & le suc nourricier des parties divisées & rapprochées, fournira le baume le plus convenable pour leur réunion. On pourroit appuyer la pratique de réunir les plaies avec division des parties osseuses, sur un grand nombre de faits ; nous avons entr'autres une observation communiquée à l'académie royale de chirurgie, par feu M. de *la Peyronie*, son président, qui est très-concluante sur ce point de l'art. Un homme reçut obliquement un coup d'instrument tranchant sur la partie extérieure & moyenne du bras ; l'os en fut coupé net avec les muscles & les tégumens qui le couvroient, ensorte que le bras ne tenoit qu'à une bande de peau de la largeur d'un pouce, sous laquelle étoit le cordon des vaisseaux. M. de *la Peyronie* tenta la réunion, bien persuadé qu'il seroit

toujours assez à temps d'ôter le membre, si le cas le requéroit : il mit les deux extrêmités de l'os divisé en leur situation naturelle, fit plusieurs points de *suture* pour la réunion des parties molles, & appliqua un bandage capable de contenir la fracture ; ce bandage étoit fenêtré vis-à-vis la plaie pour la facilité des pansemens : on n'employa pour topique que de l'eau-de-vie, animée d'un peu de sel ammoniac, dont on fomenta aussi l'avant-bras & la main qui étoit froide, livide & sans sentiment : on parvint à rappeller la chaleur naturelle : on pansa la plaie ; le huitieme jour, l'appareil en fut levé par la fenêtre du bandage ; le quatorzieme jour, pour le second appareil, & la plaie parut disposée à la réunion. Le dix-huitieme la cicatrice se trouva avancée, la partie presque dans son état naturel, & le battement du pouls sensible : alors M. de *la Peyronie* substitua un bandage roulé au fenêtré : on eut soin de lever l'appareil de dix en dix jours ; après cinquante jours on l'ôta entiérement, & au bout de deux mois de la blessure, le malade fut entiérement guéri, à un peu d'engourdissement près dans la partie. On doit conclure de cette observation, qu'on doit tenter la réunion quelque grande que soit la plaie, & qu'il n'y a point d'inconvénient à l'essayer, pour peu que la conservation d'un membre soit vraisemblable ; la nature ne demandant souvent qu'à être aidée, pour faire des prodiges.

Pour faire la *suture* entrecoupée, il faut avoir préparé l'appareil convenable ; il consiste en aiguilles, fils, plumasseaux, compresses & bandes ; les aiguilles doivent être plus ou moins grandes, selon la profondeur de la plaie. *Voyez* AIGUILLE. Les fils doivent par la réunion de plusieurs fils cirés, former un cordonnet plat : ce cordonnet sera proportionné à l'aiguille, comme l'aiguille à la plaie ; il sera plus fort pour une plaie profonde que pour une superficielle.

Tout étant disposé, on lavera la plaie pour la débarrasser des ordures, & autres corps étrangers qui peuvent y être, & en ôter les caillots de sang qui s'opposeroient à la réunion ; le chirurgien doit alors con-

ſidérer exactement la grandeur & la profondeur de la plaie : par l'étendue de la plaie, il décidera du nombre de points de *ſuture* qu'il faudra pour la réunir ; il ſeroit auſſi mal-à-propos de les multiplier ſans néceſſité, que de n'en pas faire autant qu'il convient ; dans les plaies qui n'ont qu'une direction, ſi un point ſuffit, il ſe fait ordinairement au milieu : s'il en faut deux, on les fait à égale diſtance entr'eux, qu'il y en aura de chaque point à l'angle de la plaie dont il eſt le plus proche ; s'il faut trois points, on commencera par celui du milieu, & les deux autres ſeront placés entre le premier & l'angle de la plaie, à droite & à gauche ; ainſi du reſte. J'ai dit qu'ordinairement un ſeul point de *ſuture* ſe plaçoit au milieu de la plaie : car ſi la plaie étoit plus profonde vers un de ſes angles, ce ſeroit dans cet endroit qu'il conviendroit de faire la *ſuture*.

Lorſque les plaies ont pluſieurs directions, & qu'il y a un ou pluſieurs lambeaux, on doit commencer la *ſuture* par les angles des lambeaux, ſans quoi on riſqueroit de ne pas pouvoir réunir la plaie dans toutes ſes parties.

La profondeur de la plaie ſervira à déterminer à quelle diſtance de ſes levres chaque point doit être fait ; le fil doit décrire une ligne courbe dans l'épaiſſeur des parties, & il faut que le milieu de cette courbe paſſe à une ligne du fond de la plaie ; pour y réuſſir, il faut que l'aiguille entre d'un côté, à une diſtance égale à la profondeur de la plaie, & qu'elle ſorte de l'autre côté à pareille diſtance ; ſi l'on prenoit moins de parties, le milieu du fil n'iroit point juſqu'au fond de la plaie : on parvient à en réunir la ſuperficie ; mais les bouches des vaiſſeaux qui ne ſont point affrontés dans le fond, laiſſent échapper du ſang & de la lymphe ; il s'y forme une ſuppuration à laquelle il faut donner iſſue par une inciſion, lorſque la cicatrice eſt bien formée dans toute l'étendue de la ſuperficie de la plaie ; ſi l'aiguille pénetre à trop de diſtance, on riſque d'embraſſer les parties au-delà du fond de la plaie.

plaie, ce qui en causant une douleur inutile ne seroit pas sans danger.

Pour pratiquer la *suture*, toutes ces mesures prises, on rapproche les levres de la plaie : on les fait tenir dans cette situation par un aide : on prend l'aiguille avec la main droite ; le doigt index & celui du milieu seront sur la convexité de l'aiguille, & le pouce dans la concavité ; la pointe sera tournée du côté de la poitrine de l'opérateur, & le cordonnet dont elle sera enfilée, sera jetté extérieurement sur la main. Le chirurgien appuyera légérement le petit doigt & l'annulaire de sa main droite sur la partie blessée, & portera la pointe de l'aiguille sur la peau, à la distance convenable ; le pouce & le doigt indicateur de la main gauche, appuyeront par leurs extrêmités sur le côté opposé à l'endroit où l'on doit faire entrer la pointe de l'aiguille, & par ce moyen on percera tout-à-la-fois les deux levres de la plaie ; lorsque la pointe de l'aiguille est suffisamment sortie entre les deux doigts de la main gauche, qui par leur compression en favorisoient le passage, on tire l'aiguille par sa pointe avec ces deux doigts de la main gauche, en observant qu'en même temps qu'ils saisissent la pointe de l'aiguille pour la tirer, on porte deux doigts de la main droites, pour soutenir latéralement les parties que l'aiguille traverse : on continue de faire les autres points sans couper les fils que l'on tient fort lâches pour qu'ils forment des anses assez grandes pour faire les nœuds : quand on a fait autant de points que l'étendue de la plaie l'a requise, on coupe les anses par le milieu, & on fait les nœuds à la partie supérieure, ou à la moins déclive de la plaie, afin qu'ils ne s'imbibent ni de sang ni de pus ; le nœud que l'on fait doit d'abord être simple, & être assujetti par un demi-nœud en rosette, afin de pouvoir être desserré ou resserré au besoin : dans cette vue M. *Ledran* conseille de graisser la superficie du nœud avec quelque huile ou pommade, & de mettre par-dessus une petite compresse aussi graissée. Ces préceptes généraux souffrent quelques exceptions.

1°. Lorsque les plaies sont profondes, on ne prend point les deux levres d'un seul coup d'aiguille : on pénetre du dehors au dedans, à un des côtés de la plaie, & après avoir retiré entiérement l'aiguille, on acheve le point en perçant l'autre levre du dedans au dehors.

2°. Dans les plaies à lambeaux le nœud ne doit pas toujours se faire à la partie supérieure, ou à la partie la moins déclive de la plaie ; car si le lambeau est fait de bas en haut, la réunion exige que le nœud se fasse en bas ; & on doit déroger à toute regle qui est contraire à la fin qu'on se propose.

L'appareil consiste à mettre sur la plaie un plumaceau trempé dans quelque baume vulnéraire, qui ne soit point trop desficatif, de peur qu'il ne s'oppose à la transudation purulente qui se fait toujours du plus ou du moins dans toutes les plaies : on pose une ou deux compresses molletes sur la plaie ; on entoure le membre avec un autre, & on maintient le tout par quelques tours de bande.

On prévient, ou on calme l'inflammation par la saignée & le régime ; on fomente la plaie avec l'eau & l'eau-de-vie tiede, & on ne leve l'appareil qu'au bout de trois ou quatre jours ; à moins qu'il n'y ait des accidens. S'il survient inflammation, on relâchera les points jusqu'à ce qu'elle soit calmée, pour les resserrer ensuite : quand la réunion est faite, on ôte les fils en les coupant à la partie opposée au nœud : on les retire doucement & facilement : comme la cicatrice est nouvelle, il est bon de tenir quelques jours la partie en repos, & même d'appliquer quelques languettes d'emplâtres agglutinatifs pour la soutenir ; les plaies faites par les aiguilles, se guérissent aisément ; il suffit d'y couler un peu d'eau vulnéraire ou d'eau-de-vie. [Y]

SYNCHISE. Confusion causée par des coups orbes, reçus sur l'œil avec perte de la vie. Quand des coups orbes & violens, des chûtes sur des corps durs & éminens, ou pareils accidens, ont fait tant d'impression sur l'œil, que ses parties extérieures sont déchirées,

rompues, séparées, confuses & brouillées avec perte de la vue; c'est ce que les Grecs nomment *synchisis*. Dans le cas de l'œil crevé ou rompu, état de l'œil que les auteurs appellent *rhexis*, les douleurs & l'inflammation ne sont pas si grandes que dans la confusion. Dans le *rhexis* tout est déja détruit, dans le *synchisis* tout n'est que confus, dilacéré, brouillé, mais la destruction de l'œil suit bientôt-après. [D. J.]

SYNOVIE (Maladies de la). La *synovie*, en latin *mucilago*, est une liqueur mucilagineuse qui sert, tant qu'elle est dans son état naturel, à oindre & à lubrifier les ligamens & les cartilages des jointures.

S'il arrive par quelque cause que ce soit, que la *synovie* ne soit point dissipée, repompée, ou suffisamment broyée entre les os, elle s'accumulera peu-à-peu, remplira la cavité de la jointure, & ôtera aux os articulés la liberté du mouvement; cependant la partie la plus subtile de ce mucilage se dissipera, & conséquemment le reste acquerra de la consistance. Comme le mouvement de la jointure est la cause principale de la dissipation de ce mucilage, après qu'il a rempli sa destination; le mouvement étant gêné ou totalement détruit, le mucilage s'accumulera davantage, & le mal deviendra incurable, tant par l'épaississement de la liqueur, que par l'acrimonie qu'elle acquerra dans la stagnation, & qui rongera les surfaces cartilagineuses des os, & les ligamens dont les jointures sont entourées.

On reconnoît cette maladie par une tumeur à la jointure, qui est d'abord molle & qui s'étend peu-à-peu: l'articulation du genou y est plus sujette qu'une autre. *Hippocrate* dit, *aphor.* 25, *sect.* 5, qu'on soulagera considérablement ceux qui ont des tumeurs & des douleurs aux jointures sans ulcérer, en versant dessus une grande quantité d'eau froide. Des médecins célebres ont adopté depuis peu cette pratique. Peut-être est-elle capable de produire des effets salutaires lorsque le mal commence, en resserrant subitement les parties par le froid qu'on leur communique, & en contraignant ainsi l'humeur qui s'accumule à se dissiper, pourvu qu'elle

soit suffisamment fluide. Mais si l'humeur est déjà épaisse ; si elle est en grande quantité, il n'est guere vraisemblable que l'eau froide puisse procurer un vrai soulagement.

On aura recours avec plus de succès aux frictions, au mouvement de la jointure affectée, aux fomentations pénétrantes de vin, de sel, de vinaigre & d'urine de personnes saines, avec une addition de plantes aromatiques, comme le marrube, le scordium & la rue ; & aux cataplasmesr péparés avec des substances semblables. Dans les cas opiniâtres, les embrocations d'eaux chaudes minérales, ou qu'on fera tomber lentement & de haut sur la partie affectée, soulageront beaucoup & guériront quelquefois radicalement. Au défaut d'eaux minérales, on se servira de fomentations pénétrantes, & l'on en usera même en forme d'embrocation.

Nous lisons dans le *traité des maladies des os*, de M. *Petit*, qu'on obtiendra les mêmes effets avec l'eau de chaux-vive, & une lessive de sel ammoniac versée de haut sur la partie affectée ; car l'eau de chaux-vive & la lessive de sel ammoniac, donnent sur le champ un esprit de sel ammoniac très-pénétrant, qui passe avec raison par un atténuant des plus énergiques ; mais si la quantité de la *synovie* accumulée est si grande qu'elle ne puisse être dissipée par ces moyens, M. *Petit* veut que l'on ouvre la partie la plus basse de la tumeur avec une lancette, qu'on pénetre jusqu'à la cavité de l'articulation ; qu'on en fasse sortir la liqueur qu'elle contient, & qu'on acheve la cure avec les remedes dont nous venons de faire mention.

S'il arrive par quelque cause que ce puisse être, que les ligamens se roidissent, il y aura immobilité, quand même toutes les autres parties de la jointure seroient dans leur état naturel. Cette immobilité sera suivie d'une tumeur, parce que la *synovie* accumulée dans la cavité de la jointure ne sera point dissipée par le mouvement, d'où il s'ensuivra une anchylose parfaite. Toutes les causes capables de produire trop de roideur dans les fibres solides, ou même dans les vaisseaux,

peuvent donner lieu à l'anchyloſe. Auſſi-voyons nous, que preſque toutes les perſonnes fort âgées, ont de la roideur & de l'inflexibilité aux jointures; ce qui provient en partie de la diſette de l'huile graſſe deſtinée à la lubrification des os, en partie de la calloſité, & quelquefois de l'oſſification des ligamens. On remarque la même choſe dans les hommes, qui ont été occupés à des travaux violens, avant que d'arriver à un grand âge; l'excès du mouvement muſculaire a endurci en eux les parties ſolides du corps. L'anchyloſe eſt encore aſſez fréquemment une ſuite des violentes inflammations aux ligamens maltraités, ce qui donne lieu à la ſtagnation & à la coagulation du fluide dans les vaiſſeaux qui le contiennent. Ceux qui ont eſſuyé des attaques fréquentes de goutte, ſont auſſi quelquefois incommodés de l'immobilité des jointures. Paſſons aux autres vices de la *ſynovie*.

Lorſque cette humeur onctueuſe devient trop âcre, elle ronge les os & les cartilages, & cela arrive ſouvent à ceux qui ont la vérole, le ſcorbut, les écrouelles, ou un *ſpina ventoſa*. Lorſque la ſecrétion de cette liqueur eſt très-petite, l'articulation devient roide, & lorſqu'on veut la mouvoir, on entend un craquement, ainſi que les vieillards l'éprouvent. Lorſque le mucilage & la lymphe abondent trop, & que les vaiſſeaux abſorbans ne s'acquittent point autant qu'il faut de leur office, il peut en réſulter une hydropiſie des articles, dont *Hildanus* a traité fort au long. Cette même cauſe relâche quelquefois ſi fort les ligamens, que les articulations en deviennent extrêmement foibles; de-là naiſſent des luxations, dont la réduction eſt plus aiſée que la cure; quelquefois enfin, quand cette liqueur s'épanche en trop grande quantité, elle occaſione pluſieurs maux très-fâcheux; tels que l'enflure, la douleur des jointures, des ulceres ſinueux, des fiſtules, la carie des os, l'immobilité des articles, la maigreur, l'atrophie, des fievres hectiques, & autres maladies ſemblables. *Hippocrate* a décrit, avec beaucoup d'exactitude, la plupart des ſymptomes qui proviennent du mauvais état de la *ſynovie*, & *Hilda-*

nus en rapporte des exemples qu'il a vus. *Article de M. de Jaucourt.*

SYNTHETISME. Terme uſité en chirurgie par quelques auteurs, pour comprendre ſous un ſeul mot les quatre opérations néceſſaires pour remettre une fracture, qui ſont l'extenſion, la coaptation, la réduction, & le bandage. [D. J.]

SYRINGOTOME. Eſpece de biſtouri circulaire avec lequel on coupe la peau, la graiſſe, les duretés, & tout ce qui recouvre un canal fiſtuleux ſitué au fondement ou dans une autre partie.

On trouve dans *Scultet* & dans *Aquapendente* des figures de *ſyringotome ;* ce ſont des biſtouris courbes, des eſpeces de petites faucilles boutonnées par leur extrêmité. On ne ſe ſert point de ces inſtrumens. La chirurgie moderne a perfectionné le *ſyringotome*, en faiſant ſouder à la pointe du biſtouri courbe un ſtylet d'argent de figure pyramidale : ce ſtylet a ſix ou huit pouces de long ; il eſt plus gros par ſa baſe qui eſt ſoudée à l'acier, & il va doucement en diminuant pour ſe terminer par un petit bouton. Ce ſtylet doit être recuit, afin que l'argent ayant ſes pores plus ouverts, ſoit mol & flexible.

Ce *ſyringotome* eſt gravé dans une diſſertation ſur la fiſtule à l'anus par *Baſſius*, profeſſeur à Hale, en 1718. On donne l'invention de cet inſtrument à M. *Lemaire*, chirurgien-major de l'hôpital royal & militaire à Straſbourg, quoiqu'on le trouve dans les anciens. (*a*)

Pour ſe ſervir de cet inſtrument dans l'opération de la fiſtule à l'anus, on introduit le ſtylet dans la fiſtule, on le fait ſortir en-dehors par l'inteſtin, & en le tirant on coupe la peau, la graiſſe, les duretés, & tout ce qui couvre le canal fiſtuleux. *Voyez* FISTULE A L'ANUS. Cet inſtrument eſt peu en uſage. [Y]

(*a*) Voyez-en la figure dans la Chirurgie d'*Heiſter*, planche xxxv.

T

T C'eſt le nom d'un bandage ainſi dit à raiſon de ſa figure. Il eſt deſtiné à contenir l'appareil convenable à l'opération de la fiſtule à l'anus, aux maladies du périné & du fondement. On le fait avec deux bandes longues d'une aune, & plus ou moins larges, ſuivant le beſoin. La bande tranſverſale ſert à entourer le corps ſur les anſes; la perpendiculaire eſt couſue au milieu de celle-ci; elle eſt fendue juſqu'à ſix ou huit travers de doigt de la ceinture. Le plein de cette bande paſſe entre les feſſes, & s'appuye ſur le périné; les deux chefs ſont conduits à droite & à gauche entre la cuiſſe & les parties naturelles, pour venir s'attacher à la ceinture par un nœud en boucle de chaque côté. *Voyez* ce que nous avons dit de ce bandage à l'article *fiſtule à l'anus*, au mot *fiſtule*. Il y a un T ſimple, & un T double. Dans celui-ci, il y a deux branches perpendiculaires, couſues à quatre travers de doigt de diſtance l'une de l'autre. Le double T convient plus particuliérement pour l'opération de la taille & pour les maladies du périné; parce qu'on croiſe les deux branches ſur le lieu malade, & qu'on laiſſe l'anus libre & à découvert: avantage que n'a point le T ſimple. Sur les conditions du linge propre à faire le bandage en T, *voyez* le mot *Bande*. [Y]

TACHE du Crystallin. J'entends par *tache du cryſtallin*, une eſpece de cicatrice qui eſt communément blanche, qu'on remarque ſur ſa ſuperficie, & qui bleſſe la vue.

Elle eſt le plus ſouvent la ſuite d'un très-petit abſcès ou puſtule qui ſe forme ſur la ſuperficie du cryſtallin, dont l'humeur étant en très-petite quantité & bénigne, ſe réſout & ſe conſomme, ſans cauſer d'autre altération au cryſtallin, que celle du lieu où cette petite puſtule ſe trouve, & cet endroit du cryſtallin ſe cicatriſe enſuite.

Dans ſon commencement, on la connoît par un

nuage fort léger, qui paroît ſur le cryſtallin, & par le rapport du malade qui ſe plaint que ſa vue eſt brouillée ; dans la ſuite le nuage devient plus épais, & blanchit enfin.

On ne peut cependant dans les premiers mois aſſurer poſitivement que ce ne ſoit pas le commencement d'une cataracte, ou d'une ulcération ambulante du cryſtallin, parce qu'on ne peut juger de la nature de la puſtule : mais quand après un, deux ou trois ans, cette *tache* reſte dans le même état, on peut probablement aſſurer qu'elle y reſtera toute la vie. Quand cette *tache* eſt blanche, on la voit aiſément, & quand elle eſt noirâtre ou très-ſuperficielle, on ne la peut diſtinguer ; mais on conjecture qu'elle y eſt par le rapport du malade.

Selon l'endroit que cette *tache* occupe, les malades ſemblent voir devant l'œil, & en l'air, un nuage qui ſuit l'œil en tous les lieux où la vue ſe porte.

Les malades en ſont plus ou moins incommodés, ſuivant qu'elle eſt plus grande ou plus petite, ou plus profonde, ou plus ſuperficielle.

Les *taches du cryſtallin* ne s'effacent point, ainſi les remedes y ſont inutiles : elles n'augmentent point, à moins qu'elles ne s'ulcerent de nouveau ; & elles ne s'ulcerent pas, ſans qu'il ſe faſſe une nouvelle fluxion d'humeurs ſur cette partie ; mais quand cela arrive, le *cryſtallin* s'ulcere entiérement, & il ſe forme ainſi une cataracte purulente, ou au moins une mixte qui tient de la purulente. [D. J.]

TACT *(De la guériſon des Maladies par le)*. Les auteurs anciens & modernes rapportent comme une choſe merveilleuſe, & en même temps comme un fait poſitif, la guériſon de pluſieurs maladies incurables ou opiniâtres, par le ſeul attouchement. Le roi *Pyrrhus* paſſoit pour avoir la vertu de guérir les rateleux, en preſſant doucement de ſon pied droit le viſcere des malades couchés ſur le dos, après avoir fait le ſacrifice d'un coq blanc. On lit dans *Plutarque* qu'il n'y avoit point d'homme ſi pauvre ni ſi abject, auquel il ne fît ce remede, quand il en étoit prié. Pour toute reconnoiſſance

noiſſance il prenoit le coq même qui avoit été ſacrifié, & ce préſent lui étoit très-agréable. *Suetone* attribue pareillement aux empereurs *Adrien* & *Veſpaſien* la vertu de guérir pluſieurs maladies ; & *Dion* rapporte qu'*Agrippa* faiſoit des cures ſingulieres par le pouvoir d'un anneau qui avoit appartenu à *Auguſte*. Des naturaliſtes ne voyant aucun rapport entre la cauſe & l'effet prétendu, ont regardé ces œuvres comme des illuſions & des preſtiges dont le diable étoit l'opérateur, par la raiſon que ces princes étoient païens, & qu'il eſt impoſſible au diable de faire de vrais miracles. C'eſt une des raiſons que donne *Gaſpard à Reje* dans ſon livre intitulé *Elyſius jucundarum quæſtionum campus*. Mais cet auteur qui n'a point de principes fixes, prétend ailleurs que la vanité des princes, la baſſeſſe des courtiſans & la ſuperſtition des peuples ont été la ſource des ſingulieres prérogatives qu'on a attribuées aux maîtres du monde, qui vouloient exciter l'admiration en s'élevant au-deſſus de la condition humaine. Bientôt-après il change d'opinion, & croit que la nature opere des merveilles en faveur de ceux qui doivent commander aux autres hommes, & que Dieu a pu accorder même à des princes païens, des dons & des privileges extraordinaires. C'eſt ainſi, dit-il, que les rois d'Angleterre guériſſent de l'épilepſie, les rois de France des écrouelles ; mais en bon & zélé ſujet de la couronne d'Eſpagne, il croit qu'il convenoit que le plus grand roi de la chrétienté eût un pouvoir ſupérieur, c'eſt celui de faire trembler le démon à ſon aſpect, & de le chaſſer par ſa ſeule préſence du corps de ceux qui en ſont poſſédés. Tel eſt, ſelon lui, le privilege des rois d'Eſpagne.

André Dulaurens, premier médecin du roi *Henri IV*, a compoſé un traité de la vertu admirable de guérir les écrouelles par le ſeul attouchement, accordée divinement aux ſeuls rois de France très-chrétiens. Cette cérémonie ſe pratiquoit de ſon temps aux quatre fêtes ſolemnelles, ſavoir à pâques, à la pentecôte, à la touſſaint & à noël, ſouvent même à d'autres jours de fête, par compaſſion pour la multitude des malades qui ſe

préſentoient ; il en venoit de tous les pays, & il eſt ſouvent arrivé d'en compter plus de quinze cents, ſurtout à la fin de la pentecôte, à cauſe de la ſaiſon plus favorable pour les voyages. Les médecins & chirurgiens du Roi viſitent les malades pour ne recevoir que ceux qui ſont véritablement attaqués d'écrouelles. Les Eſpagnols, avoient le premier rang, ſans aucun titre que l'uſage, & les François le dernier ; les malades des autres nations étoient indifféremment entre deux. Le Roi en revenant de la meſſe où il a communié, arrive accompagné des princes du ſang, des principaux prélats de la cour romaine & du grand aumônier, trouve les malades à genoux en pluſieurs rangs ; il récite une priere particuliere, & ayant fait le ſigne de la croix, il s'approche des malades ; le premier médecin paſſe derriere les rangs, & tient à deux mains la tête de chaque écrouelleux à qui le Roi touche la face en croix en diſant, *le Roi te touche*, & *Dieu te guérit*. Les malades ſe levent auſſitôt qu'ils ont été touchés, reçoivent une aumône, & s'en vont. A pluſieurs, dit *Dulaurens*, les douleurs très-aigues s'adouciſſent, & s'appaiſent auſſitôt ; les ulceres ſe deſſéchent à quelques-uns, aux autres les tumeurs diminuent ; enſorte que dans peu de jours, de mille il y en a plus de cinq cents qui ſont parfaitement guéris.

L'auteur fait remonter l'origine de ce privilege admirable à *Clovis* qui le reçut par l'onction ſacrée. Il rapporte tout ce que différens écrivains ont dit à ce ſujet, & il réfute *Polidore Virgile* qui attribue la même vertu aux rois d'Angleterre. Il eſt vrai qu'on tient pour certain qu'*Edouard* a guéri une femme des ſcrophules ; mais c'eſt un cas particulier, & cette guériſon fut accordée au mérite de ce Roi qui pour ſa grande piété a été mis au rang des ſaints. On traite dans cet ouvrage avec beaucoup plus d'érudition que de goût, de tout ce qui a été écrit d'analogue à ce ſujet par les anciens ; on prouve que l'imagination ne peut en aucune façon contribuer à la guériſon des écrouelles à l'occaſion de l'attouchement des Rois, & l'on réfute une objection qui méritoit une diſcuſſion particuliere. Pour

conteſter le pouvoir ſurnaturel qui fait le ſujet de la queſtion, l'on convenoit que les Eſpagnols, & en général les étrangers, recouvroient effectivement la ſanté, & que c'étoit l'effet du changement d'air & de la façon de vivre, ce qui réuſſit pour la guériſon de pluſieurs autres maladies; mais des conſidérations pathologiques ſur le caractere du mal, & ſur la guériſon radicale des François ſans changement d'air ni de régime, on conclut que ce n'eſt point à ces cauſes que les étrangers doivent rapporter le bien qu'ils reçoivent, mais à la bonté divine, qui par une grace ſinguliere a accordé ce don précieux de guérir aux Rois très-chrétiens.

L'application de la main d'un cadavre ou d'un moribond ſur des parties malades, a été regardée par quelques perſonnes comme un moyen très-efficace de guériſon. Suivant *Van-Helmont*, la ſueur des mourans a la vertu merveilleuſe de guérir les hémorrhoïdes & les excroiſſances. *Pline* dit qu'on guérit les écrouelles, les parotides & les goëtres, en y appliquant la main d'un homme qui a péri de mort violente: ce que pluſieurs auteurs ont répété; *Boyle* s'explique un peu plus ſur l'efficacité de ce moyen, à l'occaſion d'une perſonne qui a été guérie d'une tumeur ſcrophuleuſe par la main d'un homme mort de maladie lente, appliquée ſur la tumeur juſqu'à ce que le ſentiment du froid eût pénétré ſes parties internes: quelques-uns recommandent qu'on faſſe avec la main du mort des frictions aſſez fortes & aſſez long-temps continuées, juſqu'à ce que le froid ait gagné la tumeur; ce qu'il eſt difficile d'obtenir, puiſque le mouvement doit au contraire exciter de la chaleur. Il y en a qui préferent la main d'un homme mort de phthiſie, à raiſon de la chaleur & de la ſueur qu'on remarque aux mains des phthiſiques, qu'on trouve très-ſouvent fort humides à l'inſtant de leur mort. Suivant *Bartholin*, des perſonnes dignes de foi ont uſé avec ſuccès de ce moyen, & croient que la tumeur ſe diſſipe à meſure que le cadavre ſe pourrit, ce qui arrive plutôt en été qu'en hiver. J'ai vu pluſieurs femmes venir dans les hôpitaux

me demander la permiſſion de tenir la plante du pied d'un homme à l'agonie ſur un goëtre juſqu'à ce que cet homme fût mort, aſſurant très-affirmativement que leurs meres, ou d'autres gens de leur connoiſſance avoient été guéries par ce moyen. L'expérience doit tenir ici lieu de raiſonnement: comment nier à des gens la poſſibilité des faits qu'ils atteſtent, & qui leur donne de la confiance pour une pratique qui par elle-même ne peut inſpirer que de l'averſion ? [Y]

TAILLE. C'eſt l'opération de la lithotomie, par laquelle on tire la pierre de la veſſie.

Cette opération eſt une des plus anciennes de la chirurgie; on voit par le ſerment d'*Hippocrate* qu'on la pratiquoit de ſon temps, mais on ignore abſolument la maniere dont elle ſe faiſoit. Aucun auteur n'en a parlé depuis lui juſqu'à *Celſe*, qui donne une deſcription exacte de cette opération. L'uſage s'en perdit dans les ſiecles ſuivans; & au commencement du ſeizieme, il n'y avoit perſonne qui oſât la pratiquer, du moins ſur les grands ſujets. Les veſtiges que l'ancienne chirurgie a laiſſés de l'opération de la *taille* ne ſont que les traces d'une timidité ignorante: la plupart de ceux qui avoient la pierre ne trouvoient aucun ſoulagement: les enfans pouvoient eſpérer quelque reſſource juſqu'à l'âge de quatorze ans: après cet âge l'art étoit ſtérile pour eux. C'eſt en France qu'on a d'abord tenté d'étendre ce ſecours ſur tous les âges; les tentatives effrayerent; les préjugés des anciens médecins les rendoient ſuſpectes. Selon *Hippocrate* les plaies de la veſſie étoient mortelles. *Germain Collot* mépriſa enfin cette fauſſe opinion; pour tirer la pierre, il imagina une opération nouvelle. Ce cas eſt célebre dans notre hiſtoire. *Voyez l'hiſtoire de Louis XI, par Varillas, page* 340. Un archer de Bagnolet (d'autres diſent *un franc-archer de Meudon*) étoit condamné à mort; heureuſement pour lui, il avoit une maladie dangereuſe. Le détail n'en eſt pas bien connu; l'ignorance des temps l'a obſcurci; la deſcription qu'en ont donnée les hiſtoriens, eſt confuſe & contradictoire: on y entrevoit ſeulement que ce miſérable avoit la pierre. *Mezeray*

assure sans fondement que cette pierre étoit dans les reins ; il paroît évident qu'elle étoit dans la vessie. Quoi qu'il en soit, il ne dut la vie qu'à sa pierre ; l'opération qui pouvoit le délivrer de ses maux, fit la seule punition des crimes qu'il avoit commis : c'étoit un essai qui paroissoit cruel ; on ne voulut pas même y soumettre ce misérable par la violence ; on le lui proposa comme à un homme libre, & il le choisit. *Germain Collot* tenta l'opération avec une hardiesse éclairée, & le malade fut parfaitement rétabli en quinze jours. *Voyez les recherches historiques sur l'origine, sur les divers états, & sur les progrès de la chirurgie en France, Paris* 1744. La plus ancienne des méthodes connues de faire l'opération de la *taille* est celle de *Celse*, à laquelle on a donné le nom de *petit appareil*. Voici la maniere d'y procéder.

Méthode de Celse ou *petit appareil*. Un homme robuste & entendu, dit cet auteur, *lib. VII. c. XXVI.* s'assied sur un siege élevé, & ayant couché l'enfant sur le dos, lui met d'abord ses cuisses sur les genoux ; ensuite lui ayant plié les jambes, il les lui fait écarter avec soin, lui place les mains sur ses jarrets, les lui fait étendre de toutes ses forces, & en même temps les assujettit lui-même en cette situation ; si néanmoins le malade est trop vigoureux pour être contenu par une seule personne, deux hommes robustes s'asseyent sur deux sieges joints ensemble, & tellement attachés qu'ils ne puissent s'écarter. Alors le malade est situé de la même maniere que je viens de le dire, sur les genoux de ces deux hommes, dont l'un lui écarte la jambe gauche, & l'autre la droite, selon qu'ils sont placés, tandis que lui-même embrasse fortement ses jarrets.

Mais soit qu'il n'y ait qu'un homme qui tienne le malade, ou que deux fassent cette même fonction, les épaules du malade sont soutenues par leur poitrine, ce qui fait que la partie d'entre les îles qui est au-dessus du pubis est tendue sans aucunes rides, & que la vessie occupant pour lors un moindre espace, on peut saisir la pierre avec plus de facilité ; de plus on place encore à droite & à gauche deux hommes vigoureux,

qui soutiennent & empêchent de chanceler celui ou ceux qui tiennent l'enfant. Ensuite l'opérateur, de qui les ongles sont bien coupées, introduit dans l'anus du malade le plus doucement qu'il lui est possible, l'index & le doigt du milieu de la main gauche, après les avoir trempés dans l'huile, tandis qu'il applique légérement les doigts de la main droite sur la région hipogastrique, de peur que les doigts venant à heurter violemment la pierre, la vessie ne se trouvât blessée : mais il ne s'agit pas ici, comme dans la plupart des autres opérations, de travailler avec promptitude, il faut principalement s'attacher à opérer avec sûreté ; car lorsque la vessie est une fois blessée, il s'ensuit souvent des tiraillemens & distensions des nerfs qui mettent les malades en danger de mort. D'abord il faut chercher la pierre vers le col de la vessie ; & lorsqu'elle s'y trouve, l'opération en est moins laborieuse. C'est ce qui m'a fait dire qu'il ne falloit en venir à l'opération, que lorsqu'on est assuré par des signes certains que la pierre est ainsi placée ; mais si la pierre ne se trouve pas vers le col de la vessie, ou qu'elle soit placée plus avant, il faut d'un côté passer les doigts de la main gauche jusqu'au fond de la vessie, tandis que la main droite continue d'appuyer sur l'hipogastre, jusqu'à ce que la pierre y soit parvenue. La pierre une fois trouvée, ce qui ne peut manquer d'arriver en suivant la méthode prescrite, il faut la faire descendre avec d'autant plus de précaution, qu'elle est plus ou moins petite, ou plus ou moins polie, de peur qu'elle n'échappe, & qu'on ne soit obligé de trop fatiguer la vessie ; c'est pourquoi la main droite posée au-delà de la pierre s'oppose toujours à son retour en arriere, pendant que les deux doigts de la main gauche la poussent en en-bas, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au col de la vessie, vers lequel, si la pierre est de figure oblongue, elle doit être poussée, de façon qu'elle ne sorte point par l'une de ses extrêmités ; si elle est plate, de maniere qu'elle sorte transversalement ; la quarrée doit être placée sur deux de ses angles, & celle qui est plus grosse par un de ses bouts, doit sortir par

celle de ses extrêmités qui est la moins considérable ; à l'égard de la pierre de figure ronde, on sait qu'il importe peu de quelle maniere elle se présente ; si néanmoins elle se trouvoit plus polie par une de ses parties, cette partie la plus lisse doit passer la premiere.

Lorsque la pierre est une fois descendue au col de la vessie, il faut faire à la peau vers l'anus une incision en forme de croissant qui pénetre jusqu'au col de la vessie, & dont les extrêmités regardent un peu les cuisses ; ensuite il faut encore faire dans la partie la plus étroite de cette premiere ouverture & sous la peau une seconde incision transversale qui ouvre le col de la vessie, jusqu'à ce que le conduit de l'urine soit assez dilaté, pour que la grandeur de la plaie surpasse celle de la pierre ; car ceux qui par la crainte de la fistule, ne font qu'une petite ouverture, tombent, & même avec plus de danger, dans l'inconvénient qu'ils prétendent éviter, parce que la pierre venant à être tirée avec violence, elle se fait elle-même le chemin qu'on ne lui a pas fait suffisant, & il y a même d'autant plus à craindre, suivant la figure & les aspérités de la pierre : de-là peuvent naître en effet des hémorrhagies & des tiraillemens & divulsions dans les nerfs ; & si le malade est assez heureux pour échapper à la mort, il lui reste une fistule qui est beaucoup plus considérable par le déchirement du col, qu'elle ne l'auroit été si on y avoit fait une incision suffisante.

L'ouverture une fois faite, on découvre la pierre dont le corps & la figure sont souvent très-différens ; c'est pourquoi si elle est petite, on la pousse d'un côté avec les doigts, tandis qu'on l'attire de l'autre. Mais si elle se trouve d'un volume considérable, il faut introduire par-dessus la partie supérieure un crochet fait exprès pour cela : le crochet est mince en son extrêmité, & figuré en espece de demi-cercle, applati & mousse, poli du côté qui touche les parois de la plaie, & inégal de celui qui saisit la pierre : dès qu'on l'a introduit, il faut l'incliner à droit & à gauche pour mieux saisir la pierre & s'en rendre le maître, parce que dans le même instant qu'on l'a bien saisie, on pé-

netre aussitôt le crochet : il est nécessaire de prendre toutes ces précautions, de peur qu'en voulant retirer le crochet, la pierre ne s'échappe au-dedans, & que l'instrument ne heurte contre les levres de la plaie, ce qui seroit cause des inconvéniens dont j'ai déja parlé.

Quand on est sûr qu'on tient suffisamment la pierre, il faut faire presque en même temps trois mouvemens, deux sur les côtés, & un en devant, mais les faire doucement, de façon que la pierre soit d'abord emmenée peu-à-peu en devant ; ensuite il faut élever l'extrêmité du crochet, afin que l'instrument soit plus engagé sous la pierre, & la fasse sortir avec plus de facilité ; que s'il arrive qu'on ne puisse pas saisir commodément la pierre par sa partie supérieure, on la prendra par sa partie latérale, si on y trouve plus de facilité ; voilà la maniere la plus simple de faire l'opération.

Celse dit plus loin, que *Meges* imagina un instrument droit, dont le dos étoit large, le tranchant demi-circulaire & bien affilé ; il le prenoit entre l'index & le doigt du milieu, en mettant le pouce pardessus, & le conduisoit de façon qu'il coupoit d'un seul coup tout ce qui faisoit saillie sur la pierre.

Telle est la description que *Celse* fait de la lithotomie. Tous les auteurs qui l'ont suivi, n'ont presque fait que le copier. *Gui de Chauliac* donna assez de réputation à cette méthode, pour qu'elle en prît le nom ; & c'est à elle que l'art a été borné jusqu'au commencement du XVIe siecle. Elle ne peut être pratiquée que sur de petits sujets, & la chirurgie étoit absolument sans ressource pour les grands, à moins que la pierre ne fut engagée dans le col de la vessie ; car hors cette circonstance, il n'est pas possible d'atteindre la pierre avec les doigts, & de la fixer au périnée.

C'est cette opération à laquelle on a donné depuis le nom de *petit appareil*. On appelle encore ainsi l'incision qu'on fait sur la pierre engagée dans l'uretre. Pour la pratiquer on tire un peu la peau de côté ; on incise la peau, & le canal de l'uretre dans toute l'étendue de

la

la pierre ; on la tire avec le bout d'une ſonde, ou une petite curette. La peau reprenant ſa ſituation naturelle, couvre l'ouverture qu'on a faite à l'uretre & empêche que l'urine ne ſorte par la plaie, qui très-ſouvent eſt guérie en vingt-quatre heures.

Du grand appareil. La méthode de *Celſe* étoit une méthode imparfaite à pluſieurs égards : les grands ſujets attaqués de la pierre étoient abandonnés aux tourmens & au déſeſpoir. Le petit appareil étoit la reſſource des ſeuls enfans ; encore cette opération ſe faiſoit ridiculement. *Gui de Chauliac* preſcrivoit la précaution de faire ſauter le malade, pour que la pierre ſe précipitât vers les parties inférieures. On fouilloit ſans lumiere dans la veſſie, on n'avoit aucun égard à la ſtructure & à la poſition des parties que le fer intéreſſoit. Enfin on chercha des regles, pour conduire les inſtrumens avec certitude ; *Germain Collot* tenta le premier une opération nouvelle qu'il imagina. Cette tentative entrepriſe avec une hardieſſe éclairée, donna les plus grandes eſpérances ; le malade qui en fut le ſujet fut parfaitement guéri en moins de 15 jours, comme nous l'avons dit au commencement de cet article.

Cette opération, malgré de ſi heureux commencement, eſt reſtée long-temps dans l'oubli. *Jean des Romains* chercha la route qu'on pouvoit ouvrir à la pierre, & enfin par ſes travaux l'art de la tirer dans tous les âges devint un art éclairé. *Marianus Sanctus* ſon diſciple, publia cette méthode en 1524. Elle a ſouffert en différens temps, & chez différentes nations des changemens notables en pluſieurs points, & principalement dans l'uſage des inſtrumens.

Pour la pratiquer, on fait ſituer le malade convenablement. *Voyez* LIENS. On lui paſſe un catheter dans la veſſie, ſur lequel on fait avec un lithotome à lancette, une inciſion commune à la peau & à l'uretre, avec les précautions que nous avons preſcrites en parlant de l'opération de la boutonniere, laquelle ne differe point de l'ancienne méthode de faire le grand appareil pour l'extraction de la pierre.

Les bornes de cette incision exposoient les malades, pour peu que leurs pierres eussent de volume, à des contusions, & à des déchiremens, dont les suites étoient toujours presque fâcheuses; après l'incision, on mettoit le conducteur mâle dans la cannelure de la sonde, & on le poussoit jusque dans la vessie. On glissoit un dilatatoire sur le conducteur afin d'écarter tout le passage, on retiroit le dilatatoire pour placer le conducteur femelle, & à la faveur de ces deux instrumens on portoit une tenette dans la vessie pour tirer la pierre.

Toutes ces précautions ne mettoient point à l'abri du déchirement & de la contusion du col de la vessie. On sentit la nécessité d'étendre davantage l'ouverture vers cette partie. C'est cette coupe à laquelle on a donné le nom de *coup de maître*. Elle a donné lieu à la variation des lithotomes, comme nous l'avons expliqué à cet article. *Voyez* LITHOTOME.

M. *Marechal* a supprimé le dilatatoire; il suppléa à son usage par l'écartement des branches de la tenette, lorsqu'elle est introduite dans la vessie. Il trouva de même qu'il étoit moins embarrassant de se servir du gorgeret que des conducteurs, & il abandonna totalement ceux-ci. *Voyez* GORGERET.

Quelque perfection qu'on ait tâché de donner à cette opération, elle a des défauts essentiels: la division forcée d'une portion de l'uretre, du col de la vessie, & de son orifice, la contusion des prostates, leur séparation du col de la vessie comme si elles eussent été disséquées, sont des marques du délabrement qui suit nécessairement cette opération. Si la pierre est grosse, & que le malade ait eu le bonheur d'échapper aux accidens primitifs de l'opération, il reste le plus souvent incommodé d'une incontinence d'urine & souvent de fistules. La considération de ces inconvéniens, & du danger absolu de cette méthode, a fait recourir au haut-appareil, ou *taille* hypogastrique, opération au moyen de laquelle on tire la pierre hors de la vessie par une incision que l'on fait à son fond, à la partie inférieure du bas-ventre, au-dessus de l'os pubis. On

doit cette méthode à *Franco*, chirurgien provençal *Voyez* HAUT-APPAREIL.

Corrections du grand appareil, connu sous le nom d'appareil latéral. Le grand appareil, tel que nous l'avons décrit, consiste à faire une incision au périnée parallelement & à côté du raphé : cette incision, comme nous l'avons dit, a été étendue inférieurement du côté du col de la vessie par une coupe interne. Pour la faire cette coupe interne, sans risque de couper le rectum, on a diminué la largeur du lithotome, on l'a même échancré pour que le tranchant supérieur pût glisser dans la cannelure de la sonde, en s'ajustant à sa convexité. *Voyez* LITHOTOME. Toutes ces précautions, & l'attention tant recommandée de ne point faire violemment l'extraction de la pierre, & d'en préparer le passage par des dilatations lentes au moyen de l'écartement des branches des tenettes, précédé de l'introduction du doigt trempé dans l'huile rosat tiede, & coulé dans la gouttiere du gorgeret, toutes ces précautions & ces attentions ne mettent point à l'abri des accidens que nous avons rapporté. Il n'est pas possible d'ouvrir à toutes les pierres un passage qui leur soit proportionné, & l'on ne peut éviter un délabrement fâcheux, pour peu que la pierre ait de volume, parce qu'on est obligé de la tirer par la partie la plus étroite de l'angle que forment les os pubis par leur réunion. On est même fort borné par l'incision des tégumens ; on ne peut la porter en bas à cause du rectum ; & si on coupe trop haut, la peau des bourses qu'on a été obligé de tirer vers l'os pubis, se remettant dans sa situation naturelle, recouvre toute la partie supérieure de l'incision de l'uretre, ce qui donne lieu à l'infiltration de l'urine, & de la matiere des suppurations dans le tissu graisseux du scrotum, source des abscès qui surviennent fréquemment à cette méthode, & dont on accuse, souvent mal-à-propos, celui qui a troussé les bourses.

On évite ces inconvéniens en faisant une incision oblique qui commence un peu au-dessus de l'endroit où finit celle du grand appareil décrit, & qui se porte

vers la tubérosité de l'ischion. C'est à cette coupe oblique & plus inférieure que celle du grand appareil ordinaire, que les modernes ont donné le nom d'*appareil latéral*. Mais doit-on donner ce nom à une méthode qui ne permet l'entrée de la vessie qu'en ouvrant l'uretre ou le col de cet organe? La *taille* de *Frere Jacques* n'étoit que le grand appareil; son peu de lumieres en anatomie, sur-tout dans les premiers temps, permet de croire qu'il n'étoit que l'imitateur d'un homme plus éclairé que lui, à qui il avoit vu pratiquer cette opération qu'on croyoit nouvelle. On lit dans *Fabricius Hildanus*, *lib. de lithotom. vesicæ*, que l'incision de la *taille* au grand appareil se doit faire obliquement, *ab osse pubis versùs coxam sinistram*. La pratique de notre opération au grand appareil étoit défectueuse; c'étoit un des effets de la décadence de la chirurgie par l'état d'avilissement où elle avoit été plongée quarante ans auparavant que *Frere Jacques* se fît connoître en France. *Voyez* le mot CHIRURGIEN.

De l'opération de Frere Jacques. Frere Jacques étoit un espece de moine originaire de Franche-Comté, qui vint à Paris en 1697. Il s'annonça comme possesseur d'un nouveau secret pour la guérison de la pierre. Il fit voir aux magistrats une quantité de certificats qui attestoient son adresse à opérer. Il obtint la permission de faire des essais de sa méthode à l'hôtel-dieu sur des cadavres, sous les yeux des médecins & des chirurgiens de cet hôpital. M. *Mery*, qui en étoit alors chirurgien-major, fut pareillement chargé par M. le premier président d'examiner les épreuves de *Frere Jacques*, & de lui en faire son rapport.

M. *Mery* dit que *Frere Jacques* ayant introduit dans la vessie une sonde solide, exactement ronde sans rainure, & d'une figure différente de celles des sondes dont se servent ceux qui taillent suivant l'ancienne méthode, il prit un bistouri semblable à ceux dont on se sert ordinairement, mais plus long, avec lequel il fit une incision au côté gauche & interne de la tubérosité de l'ischion, & coupant obliquement de bas en haut, en profondant, il trancha tout ce qui se trouva

de parties depuis la tubérosité de l'ischion jusqu'à sa sonde qu'il ne retira point. Son incision étant faite, il poussa son doigt, par la plaie, dans la vessie, pour reconnoître la pierre. Et après avoir remarqué sa situation, il introduisit dans la vessie un instrument (qui avoit à-peu-près la figure d'un fer à polir de relieur) pour dilater la plaie, & rendre par ce moyen la sortie de la pierre plus facile; sur le dilatatoire qu'il appelloit son *conducteur*, il poussa une tenette dans la vessie & retira aussitôt ce conducteur; & après avoir cherché & chargé la pierre, il retira la sonde de l'uretre, & ensuite sa tenette avec la pierre de la vessie par la plaie, ce qu'il fit avec beaucoup de facilité, quoique la pierre fût à-peu-près de la grosseur d'un œuf de poule.

Cette opération étant faite, je disséquai, continue M. *Mery*, en présence de MM. les médecins & chirurgiens de l'hôtel-dieu, les parties qui avoient été coupées par la dissection que j'en fis, & en les comparant avec les mêmes parties opposées que je disséquai aussi, nous remarquâmes que *Frere Jacques* avoit d'abord coupé des graisses environ un pouce & demi d'épaisseur, qu'il avoit ensuite conduit son scalpel entre le muscle érecteur & accélérateur gauche sans les blesser, & qu'il avoit enfin coupé le col de la vessie dans toute sa longueur par le côté, & environ demi-pouce du corps même de la vessie.

Sur ce rapport on permit à *Frere Jacques* de faire son opération sur les vivans, il tailla environ cinquante personnes; mais le succès ne répondit pas à ce qu'on en attendoit; on fit de nouveau l'examen des parties blessées, & on reconnût que les unes étoient tantôt intéressées, & tantôt les autres, enforte qu'on peut dire de *Frere Jacques* qu'il n'avoit point de méthode; car une méthode de tailler doit être une maniere de tailler suivant une regle toujours constante, au moyen de laquelle on entame les mêmes parties toutes les fois. Ce sont les termes de M. *Morand*, dans ses *recherches sur l'opération latérale* insérées dans les *mém. de l'acad. royale des scienc.*

ann. 1731. *Frere Jacques* n'avoit donc point de méthode : il entamoit la veſſie, tantôt dans ſon col, tantôt dans ſon corps ; il ſéparoit quelquefois le col du corps ; ſouvent il traverſoit la veſſie, & l'ouvroit en deux endroits ; enfin il intéreſſoit l'inteſtin rectum qui ne doit point être touché dans cette opération, &c.

M. *Mery* publia en 1700 un traité ſous le titre d'*obſervations ſur la maniere de tailler dans les deux ſexes pour l'extraction de la pierre, pratiquée par Frere Jacques.* L'auteur releve vivement toutes les fautes commiſes par le nouveau lithotomiſte, en donnant des louanges à ſa fermeté inébranlable dans l'opération.

Frere Jacques profita de la critique de M. *Mery* & des conſeils qui lui furent donnés par MM. *Fagon* & *Felix*, premiers médecin & chirurgien du Roi. La principale cauſe des déſordres de l'opération venoit du défaut de guide. *Frere Jacques* opéroit ſur une ſonde cylindrique ; mais lorſqu'il eut fait uſage de la ſonde cannelée, il pratiqua ſon opération avec beaucoup de ſuccès. On a de lui un écrit intitulé, *nouvelle méthode de tailler*, munie des approbations des médecins & des chirurgiens de la cour, qui lui virent faire à Verſailles trente-huit opérations ſans perdre un ſeul de ſes malades. *Frere Jacques* y reproche à MM. *Mery* & *Saviard* de l'avoir décrié comme ſectateur d'un nommé *Raoulx* qui étoit un frippon, de n'avoir pas aſſez examiné par eux-mêmes, & d'avoir écrit contre lui ſur des oui-dires, par plaiſir de blâmer l'opérateur, & l'opération.

M. *Raw*, fameux profeſſeur en anatomie, & en chirurgie à Leyde, vit opérer *Frere Jacques*, & pratiqua enſuite l'opération de la *taille* avec un ſuccès étonnant ; mais il ne publia rien là-deſſus. M. *Albinus* a donné un détail circonſtancié de tout ce qui regarde l'opération de M. *Raw* ſon prédéceſſeur. Il prétend qu'il avoit perfectionné la *taille* du *Frere Jacques*, & qu'il coupoit le corps même de la veſſie au-delà des proſtates. Mais en ſuivant la deſcription de M. *Albinus*, & ſe ſervant de la ſonde de M. *Raw*, on voit qu'il eſt impoſſible de couper le corps de la veſſie ſans

toucher aux proſtates, à ſon col & à l'uretre, & on penſe que M. *Albinus* s'eſt mépris ſur la méthode de M. *Raw* dont nous ignorons abſolument les particularités, autres que les ſuccès extraordinaires dont elle étoit ſuivie.

Opération de Cheſelden. La diſſertation de M. *Albinus* ſur la *taille* de *Raw*, excita l'émulation des chirurgiens, & les porta à faire des expériences propres à les conduire à la perfection annoncée dans cet ouvrage.

M. *Cheſelden* fit les premieres tentatives; il rencontra en ſuivant ponctuellement la deſcription de M. *Albinus*, des inconvéniens qui le conduiſirent à une nouvelle opération; voici la méthode de la pratiquer.

On fait ſituer le malade à l'ordinaire: on introduit un catheter dans la veſſie par l'uretre: on couche le manche de la ſonde ſur l'aîne droite du malade, où un aide qui doit être très-adroit & très-attentif, la tient aſſujettie d'une ſeule main, pendant que de l'autre il ſoutient les bourſes; par cette ſituation de la ſonde, l'uretre eſt collé & ſoutenu contre la ſimphyſe des os pubis, ce qui l'éloigne du rectum autant qu'il eſt poſſible de le faire, & la cannelure de la ſonde regarde l'intervalle qui eſt entre l'anus & la tubéroſité de l'iſchion.

L'opérateur prend un lithotome particulier, avec lequel il fait une très-grande inciſion à la peau & à la graiſſe, commençant à côté du *raphé*, un peu au-deſſous de l'endroit où finit la ſection dans le grand appareil ordinaire, & finiſſant un peu au-deſſous de l'*anus*, entre cette partie & la tubéroſité de l'iſchion. Cette inciſion doit être pouſſée profondément entre les muſcles, juſqu'à ce qu'on puiſſe ſentir la glande proſtate: alors on cherche l'endroit de la ſonde, & l'ayant fixée où il faut, ſuppoſé qu'elle eût gliſſé, on tourne en haut le tranchant du biſtouri: comme la main gauche de l'opérateur n'eſt pas occupée à tenir la ſonde, le doigt index de cette main, étant introduit dans la plaie, reconnoît la cannelure de la ſonde, & ſert à

y conduire sûrement la pointe du lithotome, & en le poussant de bas en haut, entre les muscles érecteur & accélérateur, on coupe toute la longueur des prostates de dedans en dehors, poussant en même temps le rectum en bas, avec un ou deux doigts de la main gauche; par ces précautions on évite toujours de blesser l'intestin: l'opération se termine de la maniere ordinaire, par l'introduction du gorgeret sur la cannelure de la sonde, & par celle des tenettes sur la gouttiere du gorgeret.

Cette opération a l'avantage d'ouvrir une voie suffisante pour l'extraction des pierres, par la partie la plus large de l'ouverture de l'angle des os pubis, & on est sûr de ne point intéresser le rectum. Toutes les parties qu'on déchire & qu'on meurtrit dans le grand appareil ordinaire, sont coupées dans l'opération de *Cheselden*; & c'est un principe reçu, que la section des parties est plus avantageuse que leur déchirement, sur-tout lorsque ce déchirement est accompagné de contusion.

M. *Cheselden* pratiquoit cette opération en Angleterre avec de grands succès; il avoit abandonné le haut-appareil pour cette nouvelle façon de *tailler*, dont M. *Douglas* donna la description; mais les maîtres de l'art ne la jugerent point suffisamment détaillée, pour savoir en quoi consistoit positivement la nouvelle méthode. M. *Morand* voulut s'assurer des choses par lui-même, il passa en Angleterre, & vit opérer M. *Cheselden*; il lui promit de ne rien publier, sur cette opération, avant la description que l'auteur se proposoit de communiquer à l'académie royale des sciences. *Voyez les recherches sur l'appareil latéral*; mémoires de l'académie des sciences, année 1731.

Pendant le voyage de M. *Morand* à Londres, M. de *Garengeot*, & M. *Perchet*, premier chirurgien du roi des deux Siciles, qui gagnoit alors sa maîtrise à l'hôpital de la Charité, firent dans cet hôpital plusieurs tentatives sur des cadavres: guidés par les fautes de *Frere Jacques*, & par les observations de M. *Mery*, ils parvinrent à faire le grand appareil obliquement, entre les

les muscles érecteur & accélérateur gauche, & à inciser intérieurement le col de la vessie & un peu de son corps. M. *Perchet*, après bien des expériences, pratiqua cette opération avec réussite. *Voyez* ce détail dans le *traité des opérations* par M. de Garengeot, *sec. édit. tom. II.*

L'opération de la *taille* étoit, comme on voit, l'objet des recherches des grands maîtres de l'art. Feu M. de *la Peyronie*, premier chirurgien du Roi, aussi distingué par ses grandes connoissances que par la place qu'il occupoit, fut consulté de toutes parts sur la matiere en question. Les chirurgiens lui rendoient compte de leurs travaux, & demandoient qu'il les éclairât de ses conseils; les magistrats des villes du royaume où il y avoit, ou bienoù l'on vouloit avoir des lithotomistes pensionnés pour pratiquer l'opération, & pour y former des éleves, écrivoient au chef de la chirurgie, pour qu'il décidât quelle étoit la meilleure méthode de *tailler*. Il travailla en conséquence à la description d'une méthode, où l'on incise les mêmes parties que dans l'opération de M. *Cheselden*, mais par un procédé différent. L'opérateur, entr'autres choses, tient lui-même le manche de la sonde; ce que M. *Cheselden* fait faire à un aide, & qui, selon quelques auteurs, est un inconvénient, parce que la position juste de la sonde, fait toute la sûreté de l'opération; un aide mal-adroit, ou plus attentif à ce que fait l'opérateur qu'à ce dont il est chargé, peut donc faire manquer la route que l'on doit tenir.

Je vais donner ici la description dont M. de *la Peyronie* est auteur, parce qu'elle est faite avec beaucoup de précision, & qu'elle n'a jamais été imprimée.

Opération de M. de la Peyronie. Il faut situer le malade sur une table, le lier & le faire tenir à l'ordinaire, le couchant un peu plus sur le dos que dans le grand appareil; dans cette situation la partie inférieure du périné, sur laquelle on doit opérer, se présentant mieux, on opere avec plus de facilité; la sonde cannelée doit être d'acier; on l'introduit dans la vessie (*voyez* CATHÉTÉRISME), & ensuite l'aide

qui est chargé de trousser, assujettit avec le creux de la main droite, tout le paquet des bourses, qu'il range sans le blesser, vers l'aîne droite : il étendra le doigt indicateur de la même main, le long du raphé sur toute la longueur du muscle accélérateur gauche, qu'il cache tout entier sous ce doigt, il ne découvre tout-au-plus qu'une très-petite portion latérale gauche de ce muscle.

Cet aide couche le doigt indicateur de la main gauche, à trois ou quatre lignes de l'indicateur droit, sur le muscle érecteur gauche, & le couvre entiérement aussi suivant sa direction ; enfin ce même aide étendra autant qu'il pourra la peau qui se trouve entre ses deux doigts indicateurs, en faisant effort comme pour les écarter l'un de l'autre.

L'opérateur penche vers l'aîne droite la tête de la sonde, qu'il tient de la main gauche : alors la partie convexe de la courbure de la sonde, où est la rainure, s'applique à gauche sur toutes les parties où l'on doit opérer ; car premiérement elle répond à la partie latérale gauche du bulbe, qui est le premier endroit où le canal de l'uretre sera ouvert, ensuite à la partie latérale gauche de la portion membraneuse de l'uretre ; enfin à la prostate du même côté, & l'extrêmité de la sonde s'étend dans la cavité de la vessie, environ à deux ou trois lignes au-delà de son col ; cette courbure de la sonde ainsi placée, fait extérieurement entre les deux doigts de l'aide, une petite éminence à la peau, dont l'endroit le plus saillant répond à-peu-près au bulbe, qui est le lieu par où l'on commencera l'incision.

Pendant que l'opérateur tient de la main gauche la sonde assujettie en cet état, il s'assure au juste, avec l'indicateur de la main droite, du point le plus saillant de la convexité de la sonde, lequel doit répondre à la partie inférieure latérale gauche du bulbe de l'uretre. Il coupe ensuite avec son bistouri la peau qui couvre cette portion du bulbe, & il continue son incision de la longueur de deux ou trois travers de doigts, ou davantage, selon la grandeur du sujet, en suivant

toujours le milieu de l'intervalle qui se trouve entre les doigts indicateurs de l'aide ; cette incision coupe seulement la peau & la graisse, car pour les muscles, il n'y a tout-au-plus que l'accélérateur qui puisse être effleuré dans sa partie latérale gauche.

Après cette incision, les parties du conduit qui sont poussées par la courbure de la sonde, forment dans l'endroit où la peau & les graisses sont coupées, une bosse fort sensible, sur-tout vers la partie inférieure latérale gauche du bulbe. Il faut commencer alors par couper cette partie ; pour cet effet, on porte la pointe du bistouri au point le plus éminent de cet endroit qui fait bosse, on pénetre jusque dans la cannelure de la sonde, que l'on tient toujours bien assujettie, & l'on coupe la partie latétale gauche du bulbe ; on continue de glisser la pointe du bistouri le long de la cannelure, on coupe tout de suite la partie membraneuse de l'uretre, le muscle transversal gauche, & la bande tendineuse située derriere ce muscle : on coupe enfin la prostate gauche & le bourrelet de la vessie : la prostate se trouve coupée dans une épaisseur de deux ou trois lignes, & environ deux lignes à côté du verumontanum.

Après cette derniere incision, on fait tenir le manche du bistouri par l'aide, avant de retirer la pointe dudit bistouri hors de la cannelure de la sonde, le chirurgien prend le gorgeret avec sa main droite, & le conduit, à la faveur de la lame du bistouri dans cette cannelure ; lorsqu'il y est placé, l'aide retire le bistouri, afin que l'opérateur puisse glisser le conducteur, le long de la rainure qu'il ne doit jamais abandonner jusqu'à ce qu'il soit arrivé dans la vessie ; dès qu'il y est, il retire la sonde ; il prend ensuite le manche du gorgeret de la main gauche, & le baisse doucement vers le fondement, pour glisser le long de ce conducteur le doigt indice de la main droite, graissé d'huile : on écartera peu-à-peu avec ce doigt, sans secousses, les levres de l'incision, jusque dans la vessie, afin de dilater l'ouverture que l'on a faite, & de détruire les brides s'il s'y en trouve, & même de les couper s'il y

en avoit quelqu'une qui réſiſtât au doigt, ou qui empêchât de l'introduire facilement. Il ſera aiſé de les couper avec un biſtouri ordinaire, conduit ſur ce doigt, ou bien le long de la rainure du conducteur; outre tous les avantages que l'on retire de l'introduction du doigt dans la veſſie, on a ſouvent celui de toucher la pierre, de s'aſſurer du lieu où elle eſt ſituée, de ſa figure, de ſon volume, & de la maniere la plus facile de la charger, & la plus avantageuſe pour la tirer: on peut d'ailleurs s'aſſurer de ſon adhérence s'il y en a.

Après avoir ainſi préparé les voies, on introduit aiſément la tenette à la faveur du gorgeret; on touche la pierre avec la tenette, que l'on ouvre, & que l'on tourne enſuite de façon qu'une des ſerres paſſe deſſous la pierre & l'embraſſe en maniere de cuiller; on la charge, & on la tire doucement & ſans effort.

L'opération faite ſelon cette méthode n'eſt ſujette à aucune variation. On coupe toujours les mêmes parties; ce qu'on inciſe, ce qu'on diviſe ou écarte avec le doigt ou les inſtrumens, n'eſt ſuſceptible par lui-même d'aucun accident fâcheux. La ſeule artere qu'on peut ouvrir, eſt une branche de la honteuſe interne, qui ſe diſtribue dans le bulbe de l'uretre. Elle ſe trouve rarement ſur la route de l'inciſion; quand même on ouvriroit cette artere, l'inconvénient ne ſeroit pas grand; elle n'eſt pas conſidérable, elle ſe retire dans les graiſſes & tarit ordinairement ſans ſecours; ſi elle s'opiniâtre à fournir, il eſt facile d'en arrêter le ſang par la compreſſion. S'il y a des fragmens, ou une ſeconde ou troiſieme pierre dans la veſſie, on ſe conduit comme on a fait pour la premiere pierre.

Les inſtrumens pour faire cette opération ſont; 1°. la ſonde cannelée, qui eſt la même que dans le grand appareil ordinaire. *Voyez* CATHETER. Cependant elle ſatisferoit mieux aux vues de cette méthode, ſi elle étoit un peu plus convexe, & que le bec fut plus long de deux lignes ou environ que les ſondes ordinaires.

2°. Il faut un biſtouri (*voyez* LITHOTOME), dont

le tranchant ſoit large environ de quatre ou cinq lignes, & long environ de neuf ou dix, & que la pointe ſoit courte. Le manche doit être fixé à la lame ; s'il eſt mobile, on l'aſſujettira à l'ordinaire avec une bandelette.

3°. Le gorgeret comme pour l'opération ordinaire. *Voyez* GORGERET.

4°. On a beſoin de tenettes de toutes eſpeces, pour employer celle qui paroîtra la plus convenable à chaque opération en particulier.

Toutes les différentes manieres de pratiquer la *taille* au périné, ont été imaginées dans la vue d'ouvrir un paſſage ſuffiſant aux pierres qui ont un volume plus que médiocre, & d'éviter les contuſions inévitables dans l'opération du grand appareil, tel qu'on le pratiquoit avant *Frere Jacques*. Malgré ces perfections, il faut avouer qu'il n'eſt pas poſſible de faire par l'uretre, & par le col de la veſſie, une ouverture proportionnée, au volume des groſſes pierres, c'eſt-à-dire, une ouverture qui mette à l'abri des meurtriſſures & des déchiremens violens. On n'exagere point en diſant que depuis vingt ans cent chirurgiens plus ou moins verſés dans l'opération de la *taille*, ont imaginé des inſtrumens particuliers pour inciſer le col de la veſſie avec les proſtates, des biſtouri lithotomes, des gorgerets à lames tranchantes, qui agiſſent par des méchaniques différentes ; mais quelque attention qu'on donne pour étendre enſuite par l'introduction du doigt & par l'écartement gradué des branches de la tenette la plaie du col de la veſſie par-delà ſon orifice, on ſent toujours beaucoup de réſiſtance pour l'extraction d'une groſſe pierre ; ſa ſortie eſt difficile, la nature des parties s'y oppoſe : l'uretre eſt tiſſu de fibres aponévrotiques qui ne cedent pas aiſément ; leur déchirement ſera d'autant plus douloureux & accompagné de meurtriſſures que les parties extérieures auront été plus ménagées ; car plus l'inciſion extérieure ſera étendue, moins il y aura de réſiſtance, & plus l'extraction ſera facile, ſur-tout lorſqu'on aura coupé obliquement fort bas pour pouvoir tirer la pierre par la partie la plus large

de l'ouverture de l'angle que les os pubis forment par leur réunion.

Les expériences qui nous ont procuré les différentes méthodes dont nous venons de parler, avoient pour objet d'ouvrir le corps même de la veſſie. Tous les praticiens à qui nous en ſommes redevables cherchoient à découvrir la route que l'on diſoit avoir été tenue par M. *Raw*. On convenoit généralement qu'une pierre paſſeroit avec moins de difficulté entre les parties charnues, capables de prêter ou de ſe déchirer ſans peine, qu'entre des parties aponévrotiques qui offroient beaucoup de réſiſtance. Ce ſeroit ſans contredit un avantage des plus grands, ſur-tout dans le cas des pierres molles, qui, malgré toutes les attentions de l'opérateur, ſe briſent au paſſage par la réſiſtance des parties; cet inconvénient oblige à reporter pluſieurs fois les tenettes dans la veſſie; on fatigue cet organe, & pour peu qu'il y ait de mauvaiſe diſpoſition de la part du ſujet, les accidens qui ſurviennent cauſent ſouvent des déſordres irréparables.

C'eſt par toutes ces conſidérations qu'on deſiroit pouvoir mettre communément en uſage le haut-appareil; il met à l'abri des délabremens du col de la veſſie, d'où réſultent les fiſtules & les incontinences d'urine: dans cette méthode la pierre ne trouve à ſon paſſage que des parties d'une tiſſure aſſez lâche: l'inciſion des parties contenantes peut être ſuffiſamment étendue; le corps de la veſſie ſouffre ſans réſiſtance une extenſion aſſez conſidérable, & une diviſion qui diſparoît preſque tout-à-fait auſſi-tôt que la pierre en eſt ſortie; ce ſeroit donc la méthode de préférence, ſi certaines circonſtances que nous avons rapportées ne la rendoient ſouvent impraticable; il y a même des cas où elle ſeroit poſſible ſans qu'on dût la mettre en uſage, comme lorſqu'il faut faire ſuppurer & mondifier une veſſie malade. Tout concourt donc à faire ſentir le prix d'une méthode par laquelle on ouvriroit le corps même de la veſſie par une inciſion au périné, ſans intéreſſer le col de la veſſie ni l'uretre. Cette méthode a été trouvée par M. *Foubert*; elle eſt le fruit des re-

cherches qu'il a faites pour découvrir la maniere de tailler attribuée à M. *Raw* par M. *Albinus*.

La méthode de M. *Foubert* eſt la ſeule à laquelle on a pu donner légitimement le nom de *taille latérale*. Nous allons en donner la deſcription, d'après le mémoire communiqué par l'auteur à l'académie royale de chirurgie, & qui eſt inféré dans le premier volume des *recueils* de cette compagnie.

Opération de M. Foubert. La méthode de M. *Foubert* conſiſte à ouvrir un paſſage aux pierres, par l'endroit le plus large de l'angle que forment les os pubis, ſans intéreſſer le col de la veſſie ni l'uretre. Toutes les perfections qu'on a données au grand appareil, en procurant une ouverture plus grande que celle qu'on pratiquoit anciennement, tendoient à diminuer les inconvéniens de cette opération, parce qu'elles facilitent l'introduction des inſtrumens, & qu'elles épargnent une partie du déchirement que feroit la pierre ſi l'ouverture étoit moins étendue. Cependant il eſt toujours vrai qu'elles n'empêchent pas que les pierres un peu groſſes ne faſſent une dilacération fort conſidérable, & qu'elles ne remédient point à d'autres inconvéniens qui dépendent du lieu où l'on opere, qui eſt trop ſerré par l'angle que forment les os pubis; ce qui rend l'extraction de la pierre fort difficile, & occaſione des contuſions qui ont ſouvent des ſuites fâcheuſes. D'ailleurs on ne peut éviter de couper ou de déchirer diverſes parties organiques qui accompagnent le col de la veſſie, comme un des muſcles accélérateurs, le verumontanum, la proſtate, le col même de la veſſie, & le conduit de l'urine. Le déchirement ou la ſection de ces parties, qui de plus ſont meurtries par la pierre, peuvent avoir beaucoup de part aux accidens qui arrivent à la ſuite de l'opération, & ſur-tout aux incontinences d'urine, & aux fiſtules incurables qui reſtent après ces opérations, comme nous l'avons dit plus haut.

La méthode de M. *Foubert* n'eſt point ſujette à ces inconvéniens. Il entre dans la veſſie par le lieu le plus favorable, en ouvrant cet organe à côté de ſon col &

au-dessus de l'uretre. On n'a dans cet endroit d'autres parties à couper que la peau, le tissu des graisses, le muscle triangulaire, un peu du muscle releveur de l'anus, un peu du ligament de l'angle du pubis & de la vessie.

Pour pratiquer cette opération, il faut des instrumens particuliers. On pénetre dans la vessie à travers la peau & les graisses avec un long trocart dont la canule est cannelée. *Voyez* TROCART. La ponction de la vessie est ou impossible ou dangereuse, si ce vaisseau ne contient pas une suffisante quantité d'urine. Ainsi cette opération ne convient pas à ceux qui ne gardent point du tout ce liquide. Les personnes fort grasses ne sont pas non plus dans le cas d'être taillées par cette méthode, parce que leur vessie n'est pas ordinairement susceptible d'une suffisante extension, & qu'il y a de l'inconvénient à chercher la vessie cachée profondément sous l'épaisseur des graisses qui recouvrent la partie de cet organe qu'il faut inciser.

Dans les cas où la vessie est capable de s'étendre suffisamment & de retenir l'urine, on pratique la méthode de M. *Foubert* d'une maniere brillante. La difficulté de mettre la vessie d'un pierreux dans l'état convenable à cette opération, n'a été surmontée qu'après bien des tentatives & des réflexions. M. *Foubert* essaya d'abord les injections : c'est à ce moyen qu'il eut recours pour dilater la vessie du premier malade qu'il tailla en mai 1731. Il remarqua qu'il étoit extrêmement difficile d'injecter la vessie ; car non-seulement l'injection fut fort douloureuse au malade, mais elle ne se pût faire même que fort imparfaitement, parce que la douleur l'engageoit à faire des mouvemens ou des efforts qui chassoient une grande partie de l'eau qu'on poussoit dans la vessie. Dans un second malade M. *Foubert* s'étant apperçu, en le sondant, que sa vessie étoit espacieuse, & en ayant jugé encore plus sûrement par la quantité d'urine qu'il rendoit à chaque fois qu'il pissoit, il lui recommanda, la veille de l'opération, de retenir le lendemain matin ses urines, ce qu'il fit facilement, M. *Foubert* l'ayant trouvé endormi lorsqu'il arriva

arriva pour le tailler. La circonſtance avantageuſe d'une grande veſſie ſe trouve rarement dans ceux qui ont des pierres, ſur-tout lorſqu'elles ſont groſſes, & c'eſt dans le cas préciſément où il convient le plus de pratiquer la méthode dont nous parlons. L'auteur, conſulté par un malade dont la veſſie étoit fort étroite & qui rendoit avec beaucoup de douleur très-peu d'urine à-la-fois, crut que ſon opération ne pouvoit convenir dans ce cas. Il lui vint cependant en idée que s'il accoutumoit le malade à boire beaucoup, la quantité d'urine que formeroit cette boiſſon pourroit dilater peu-à-peu la veſſie : cette tentative eut tout le ſuccès poſſible ; car non-ſeulement la veſſie parvint à contenir une quantité d'urine aſſez conſidérable pour permettre l'opération, mais de plus le malade ſentoit beaucoup moins de douleur en urinant.

M. *Foubert* eut recours au même expédient pour pouvoir *tailler* par ſa méthode un homme qui urinoit à tout inſtant & très-peu à-la-fois. Il commença à lui faire boire par verrées, de demi-heure en demi-heure, le matin, une chopine de tiſane faite avec du chiendent, de la réglisſe & de la graine de lin. Il lui augmenta cette boiſſon de jour en jour de demi-ſeptier, juſqu'à ce qu'il fût parvenu à deux pintes. On s'appercevoit chaque jour de la dilatation de la veſſie par la quantité d'urine que le malade rendoit à chaque fois. Au bout de huit jours, il en urinoit au moins un verre & demi à-la-fois, & avec bien moins de douleur qu'auparavant.

Je me ſuis étendu ſur cette préparation, parce qu'elle eſt d'une grande utilité. En cherchant à étendre l'uſage de ſa méthode, M. *Foubert* a rendu un ſervice eſſentiel à toutes les autres, dont le ſuccès dépend très-ſouvent de l'état de la veſſie. Si cet organe eſt racorni, les inſtrumens qu'on y introduira le fatigueront, & pourront même le bleſſer, quoique conduits par les mains les plus habiles. J'ai éprouvé pluſieurs fois l'utilité de la préparation preſcrite par M. *Foubert*, elle doit paſſer en dogme, & être miſe au rang des découvertes les plus avantageuſes qu'on ait faites ſur la *taille*,

depuis cinquante ans qu'on travaille sans relâche dans toute l'Europe, à la perfection de cette opération.

Il ne suffit pas que la vessie soit capable de contenir une suffisante quantité d'urine, il faut qu'elle en contienne effectivement pour que l'on puisse *tailler* suivant la méthode de M. *Foubert*. Cet auteur a manqué quelquefois d'entrer dans la vessie avec le trocart dans le cas où il ne s'y trouva point d'urine, les malades ayant pissé un peu avant l'opération, sans en avoir donné avis. Pour se garantir de cet inconvénient, il a trouvé un moyen bien simple, par lequel on peut s'assurer du degré de plénitude de la vessie. On introduit un doigt dans l'anus, & avec la main appuyée sur l'hypogastre, on fait plusieurs mouvemens alternatifs, par lesquels on peut connoître exactement à travers les membranes du rectum le volume ou la plénitude de la vessie. On s'appercevroit facilement, par cet examen, si la vessie n'étoit pas assez remplie d'urine; alors on différeroit l'opération.

Pour s'assurer de la plénitude de la vessie, il y a encore un autre moyen très-facile & bien sûr. C'est qu'après avoir accoutumé les malades à boire plusieurs jours, jusqu'à ce que leur vessie soit parvenue à contenir un verre ou deux d'urine: il faut, le jour qu'on doit faire l'opération, que le malade boive le matin une ou deux pintes de sa tisane ordinaire, & attendre pour opérer que le besoin d'uriner le presse: dans ce moment, on appliquera le bandage de l'uretre pour retenir les urines, & on fera sur le champ l'opération.

Elle exige différentes précautions: on doit être attentif sur-tout dans les personnes âgées, à examiner la capacité du rectum, parce qu'il y a des sujets où cet intestin est extrêmement dilaté au-dessus du sphincter. Dans ce cas on risqueroit non-seulement dans cette méthode, mais dans toutes les autres, d'ouvrir le rectum; s'il se trouvoit rempli de matieres, alors il voudroit mieux remettre l'opération & vuider l'intestin.

Cette précaution est d'ailleurs nécessaire pour que la

veſſie puiſſe, lorſqu'on la comprime, comme nous le dirons dans l'inſtant, affaiſſer le rectum, & approcher davantage de l'os ſacrum, afin d'être percée plus ſûrement par le trocart à l'endroit qu'il convient: dans cette vue il ne faut pas manquer la veille de l'opération de faire donner le ſoir un lavement au malade.

Pour pratiquer cette opération, on place le malade comme dans le grand appareil. Un aide releve les bourſes de la main droite, & de la main gauche il comprime l'hypogaſtre avec une pelotte. Le chirurgien introduit le doigt index de ſa main gauche dans l'anus; il pouſſe le rectum du côté de la feſſe droite pour bander la peau du côté gauche à l'endroit où il doit opérer, & pour éloigner l'inteſtin du trajet de l'inciſion qu'il faut faire. Enſuite il cherche à travers la peau & les chairs avec le doigt index de la main droite, la tubéroſité de l'iſchion & le bord de cet os depuis l'extrêmité de cette tubéroſité juſqu'à la naiſſance du ſcrotum. Dans les premieres épreuves ſur les cadavres, M. *Foubert* marqua avec un crayon de pierre noire un peu mouillé par le bout, un point environ à deux lignes du bord de la tubéroſité, & environ à un pouce au-deſſus de l'anus, abaiſſé & tiré du côté oppoſé par le doigt placé dans le fondement; il marqua un autre point à quatorze ou quinze lignes plus haut que le premier, environ à deux lignes du raphé, & environ auſſi à deux lignes du bord de l'os pubis. Il tira une ligne de l'un de ces points à l'autre pour marquer extérieurement le trajet de l'inciſion qu'il devoit faire, & qui devoit régner le long du muſcle érecteur ſans le toucher, & aller ſe terminer au bord de l'accélérateur. Ces meſures bien priſes, la ligne qui devoit régler toute l'opération marquée avec exactitude, & le doigt toujours placé dans le fondement pour abaiſſer le rectum & le porter du côté droit, il prit ſon trocart de la main droite, il en plaça la pointe à l'extrêmité inférieure de la ligne. La cannelure du trocart regardoit le ſcrotum: il enfonça cet inſtrument juſque dans le corps de la veſſie, en le conduiſant horiſontalement ſans l'incliner, ni d'un côté ni d'autre; il perça la

veſſie à quatre ou cinq lignes au-deſſus de l'uretre ; & à-peu-près à la même diſtance à côté du col de la veſſie.

Auſſitôt qu'on a pénétré dans la capacité de ce viſcere, on en eſt averti par la ſortie de l'urine qui s'échappe par la cannelure du trocart ; alors on retire le doigt du fondement : on quitte le manche du trocart qu'on tenoit avec la main droite pour le prendre de la main gauche, ſans le déranger ; on tire le poinçon de ſa canule de quatre ou cinq lignes ſeulement, afin que la pointe de cet inſtrument ne déborde pas le bout de la canule. On prend le lithotome de la main droite ; on gliſſe le dos de ſa lame dans la cannelure juſqu'à ce que la pointe de cet inſtrument ſoit arrêté par le petit rebord, qui eſt à l'extrêmité de cette cannelure. La réſiſtance qu'on ſent à la pointe du lithotome, & une plus grande quantité d'urine qui s'écoule, font connoître avec certitude que l'inſtrument eſt ſuffiſamment entré dans la veſſie. Il faut alors faire l'inciſion aux membranes de la veſſie ; & pour cet effet, la main droite, avec laquelle on tient le lithotome, étant appuyée fermement ſur la main gauche, avec laquelle on tient le manche du trocart, on leve la pointe du lithotome, & dans le même moment on abaiſſe un peu le bout du trocart, pour faciliter l'inciſion des membranes de la veſſie. On incline un peu le tranchant de la lame du couteau du côté du raphé, afin de donner à cette inciſion une direction pareille à celle de la ligne que nous avons dit avoir été tracée extérieurement pour les épreuves ſur les cadavres. Lorſque l'extrêmité du lithotome paroît aſſez écartée de celle du trocart, pour avoir fait à la veſſie une ouverture ſuffiſante, qui, ſur un ſujet adulte de *taille* ordinaire, doit être d'environ treize ou quatorze lignes ; on rabat la pointe du couteau dans la cannelure du trocart en le retirant d'environ un pouce ; & l'on fait enſuite une manœuvre contraire à celle que je viens de décrire. Car au lieu d'écarter le trocart de la pointe du lithotome, c'eſt le manche de cet inſtrument qu'il faut éloigner de celui du trocart, afin d'achever entiérement l'inci-

sion qu'on a faite à la peau, aux chairs & aux graisses qui se trouvent depuis la surface de cette peau jusqu'à la vessie, & on dirige le tranchant du lithotome selon la ligne que nous avons dit avoir été tracée dans les premiers essais de cette méthode, mais il ne faut pas trop l'étendre, de crainte d'approcher trop de l'uretre & de couper l'accélérateur. On est moins retenu sur l'incision de la peau & des graisses : en retirant le lithotome, on peut étendre cette incision extérieure jusque proche le scrotum.

Lorsque l'incision est entiérement achevée, on quitte le lithotome, & on prend le gorgeret particuliérement destiné à cette opération. *Voyez* GORGERET. On glisse son bec dans la cannelure du trocart, pour le conduire dans la vessie de la même maniere qu'on y a conduit le lithotome, c'est-à-dire, jusqu'à ce que l'on soit arrêté par le rebord de la cannelure : alors on retire le trocart ; on retourne en-dessus la gouttiere, qui étoit en-dessous lorsqu'on a introduit le gorgeret. Ce gorgeret est formé de deux pieces ou branches, qui peuvent s'écarter, & servir s'il est besoin de dilatateur. On porte le doigt dans cette gouttiere pour examiner l'étendue de l'incision, on introduit les tenettes, on retire le gorgeret, & on termine l'opération à la façon ordinaire.

Après l'extraction de la pierre, il faut mettre une canule dans la vessie, pour entretenir, autant de temps qu'il est nécessaire, le cours des urines & des matieres de la suppuration. Sans cette méthode de panser, lorsque les urines s'arrêtent, ou bien lorsque les suppurations deviennent abondantes, & qu'elles n'ont pas un cours assez libre, le tissu cellulaire s'enflamme, & s'engorge ; ce qui occasione des infiltrations, & même des abscès gangreneux qui causent quelquefois la mort. La canule a encore un autre usage que je ne dois pas omettre, qui est que lorsque une pierre trop grosse ou irréguliere a ouvert quelques vaisseaux considérables, on peut facilement par son moyen se rendre maître du sang, parce qu'elle sert à contenir la charpie qu'on emploie pour comprimer les vaisseaux.

Quelques mauvais succès ont fait découvrir un avantage très-important dans cette nouvelle maniere de tailler.

Aucunes méthodes n'ont pu ouvrir aux grosses pierres une issue suffisante pour pouvoir les tirer, sans exposer les parties par où elles passent à une violence, qui a ordinairement des suites funestes ; & quoique M. *Foubert* ait eu dans ses premieres opérations la satisfaction de tirer heureusement des pierres d'un volume considérable, il lui est cependant arrivé en tirant des pierres extrêmement grosses d'avoir eu à forcer une si grande résistance, que les pierres ont causé dans leur passage des contusions & des déchiremens qui ont fait périr les malades, les uns fort promptement, & les autres à la suite d'une suppuration très-considérable & très-longue.

Ces malheurs porterent M. *Foubert* à faire l'examen des parties qui paroissoient former le plus d'obstacle à la sortie de ces pierres. Il reconnut que c'étoit le cordon des fibres du bord inférieur du muscle triangulaire, & la partie du muscle releveur qui descend, à la marge du sphincter de l'anus, qui causoient la principale résistance. Lorsque le volume de la pierre excede l'incision que l'on fait à ces muscles, elle entraîne avec elle vers le fondement les portions de ces muscles qui s'opposent à son passage, & forme en ramassant leurs fibres, une bride très-difficile à rompre. Quand M. *Foubert* eut reconnu que la résistance dépendoit principalement de ces portions de muscles, il comprit qu'il étoit aisé de lever l'obstacle, non-seulement parce qu'il n'y avoit aucun inconvénient à couper la bride qui le forme, mais encore parce que la pierre qui la porte vers le dehors, rend cette petite opération très-facile. Dans cette idée il fit faire un bistouri courbe à bouton qui pût être porté facilement entre les branches de la tenette sur la pierre, à l'endroit de la bride, pour la couper. On a quelquefois recours au même expédient dans les autres méthodes, mais avec bien moins d'avantage, parce que l'on coupe la prostate & le col de la vessie ; au-lieu que M. *Foubert* ne coupe

qu'un petit paquet de fibres qui eſt ſans conſéquence : & depuis qu'il a obſervé cette pratique, il a tiré des pierres fort groſſes avec un heureux ſuccès.

Nouvelle méthode latérale. M. *Thomas* perſuadé des avantages de la méthode dont nous venons de parler, a travaillé à la rendre plus facile, & a cru pouvoir y ajouter des perfections, en la pratiquant de haut en bas ; au-lieu que M. *Foubert* inciſe les parties de bas en haut : le procédé eſt tout-à-fait différent ; c'eſt une autre méthode d'inciſer le corps de la veſſie vis-à-vis le périné, à côté de ſon col. Il y a auſſi quelque différence dans la coupe des parties. M. *Thomas* a préſenté à l'académie royale de chirurgie un mémoire dans lequel il admet la ſupériorité de l'opération, par laquelle on fait la ſection du corps de la veſſie, à la pratique de couper ſon col ; enſuite il met ſa méthode d'opérer en parallele avec celle de M. *Foubert*. Dans celle-ci le trajet du trocart dans la ponction qui fait le premier temps de l'opération, devient la partie inférieure de l'inciſion complétée, parce qu'on la fait ſur la cannelure du trocart de bas en haut. M. *Thomas* agit différemment ; il porte le trocart immédiatement au-deſſous de l'os pubis, un peu latéralement ; & le trajet de cet inſtrument forme la partie ſupérieure de l'inciſion. Par cette inverſion de méthode, ſi l'on peut ſe ſervir de ce terme, M. *Thomas* craint moins de manquer la veſſie ; il y pénetre ſûrement, quoiqu'elle contienne une moindre quantité d'urine. L'inciſion ſe fait enſuite de haut en bas, & l'inſtrument tranchant après avoir fait l'ouverture ſuffiſante au corps de la veſſie, coupe en gliſſant vers l'extérieur, du côté de la tubéroſité de l'iſchion, & fait juſqu'aux tégumens une gouttiere, que M. *Foubert* n'obtient qu'acceſſoirement par un débridement, au moyen d'un biſtouri boutonné, dans le cas de réſiſtance des parties externes à la ſortie des pierres conſidérables : encore la borne-t-il aux fibres du muſcle tranſverſal. La ſection prolongée juſqu'à la peau, eſt eſſentiellement de la méthode de M. *Thomas*, & elle prévient l'infiltration de l'urine dans le tiſſu cellulaire, dont M. *Foubert* a

reconnu les mauvais effets, & qu'il empêche par l'usage d'une canule : mais dans la nouvelle méthode il n'en faut point, si ce n'est en cas d'hémorrhagie ; & l'expérience a déja montré que cet accident n'étoit point ordinaire. M. *Thomas* pour pratiquer son opération, a un instrument qui réunit au trocart une lame tranchante qui s'ouvre à différens degrés, & un petit gorgeret pour conduite les tenettes dans la vessie, lorsque l'incision est faite.

J'ai donné dans un mémoire, imprimé à la fin du *troisieme tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie*, mes réflexions pour la perfection de cet instrument, & pour le plus grand succès de la méthode. J'avois vu à bicêtre un malade opéré deux mois auparavant par M. *Thomas ;* il étoit resté un petit trou par où suintoit de l'urine fort claire ; la cicatrice étoit d'ailleurs très-solide dans toute son étendue. Quoique cet homme guérît par le seul secours de l'embonpoint qu'il recouvra, je crus pouvoir dire d'après les expériences que j'avois faites de cette méthode de *tailler* sur différens cadavres, que la fistule pouvoit avoir lieu lorsque l'angle inférieur de la plaie de la vessie, seroit au-dessous du niveau de son orifice ; parce que l'urine trouveroit moins de résistance à passer par-là, qu'à reprendre sa route naturelle. Je proposois un moyen fort simple d'éviter cette cause de fistule ; c'étoit de faire coucher le taillé sur le côté opposé à la plaie, & de placer dans la vessie par l'uretre, une algalie, pour déterminer constamment le cours de l'urine par cette voie ; j'avançai même, comme on peut le voir dans le mémoire cité, qu'on obtiendroit en peu de jours la consolidation parfaite de la plaie lorsque rien d'ailleurs n'y mettroit obstacle ; le succès a passé mes espérances. M. *Thomas* a taillé en ma présence, & de plusieurs de nos confreres, un jeune homme de vingt ans ou environ : il suivit le conseil donné, & au bout de cinquante heures la plaie étoit parfaitement cicatrisée. Cet exemple est très-frappant, & mérite bien qu'on en conserve la mémoire. M. *Busnel* a pratiqué cette méthode avec succès, & il y a apparence que ceux qui voudront s'y exercer

exercer, trouveront qu'elle eſt auſſi facile à pratiquer qu'avantageuſe. Il en ſera ſans doute fait une mention plus étendue dans une diſſertation particuliere qu'on lira dans la ſuite des volumes de l'académie royale de chirurgie.

Méthode de tailler les femmes. Les femmes ſont en général moins ſujettes aux concrétions calculeuſes dans la veſſie que les hommes. La conformation des parties permet en elles la ſortie de germes ou de noyaux pierreux aſſez gros. Cette conſtruction particuliere des organes fait auſſi que les différentes manieres de *tailler* les hommes ne leur ſont point applicables. Je ne rapporterai point ici les différentes méthodes qu'on a propoſées, ou miſes en uſage, pour tirer la pierre de la veſſie des femmes. J'en ai fait le parallele dans un ouvrage particulier ſur cette matiere, deſtiné à être publié dans un des premiers volumes que l'académie royale de chirurgie mettra au jour; je me bornerai à la deſcription ſommaire des opérations d'uſage, & auxquelles les chirurgiens paroiſſent s'être fixés.

Celle qui eſt la plus généralement pratiquée ſe nomme *le grand appareil.* Elle eſt fort facile, & c'eſt probablement cette raiſon qui en a ſi long-temps caché les défauts. Pour y procéder, on place la malade de même que les hommes: un aide écarte les levres & les nymphes; l'opérateur introduit au moyen d'une ſonde cannelée, le conducteur mâle dans la veſſie, puis le conducteur femelle, *voyez* CONDUCTEUR; & à l'aide de ces deux inſtrumens, on pouſſe la tenette dans la veſſie; on retire les conducteurs; on charge la pierre, & l'on en fait l'extraction. Les inſtrumens tranchans ſont bannis de cette maniere d'opérer; on croit dilater ſimplement l'uretre & le col de la veſſie très-ſuſceptible d'extenſion, comme on le prouve par des exemples bien conſtatés, de la ſortie ſpontanée de très-groſſes pierres. J'ai eu occaſion d'examiner ces ſortes de faits; j'ai vu à la vérité des pierres conſidérables pouſſées naturellement hors de la veſſie, mais ç'a toujours été par un travail très-long & très-pénible. Les pierres ſont quelquefois plus de ſix mois au paſſage

avant que de le pouvoir franchir, & les malades pendant ce temps souffrent beaucoup, & sont incommodées d'une incontinence d'urine dont ordinairement elles ne guérissent jamais, à raison de la perte du ressort des parties prodigieusement dilatées, & depuis un si long-temps. Pour juger du grand appareil, il faut observer ce qui se passe dans les différens temps de l'opération. Les conducteurs se placent assez commodément; mais l'introduction des tenettes n'est pas à beaucoup près si facile. C'est un coin que l'on pousse, & qui ne peut pénétrer qu'aux dépens du canal de l'urètre, dont le déchirement est fort douloureux. En forçant ainsi tout le trajet, on meurtrit le col de la vessie; & il faut avoir grand soin de retenir les croix des conducteurs avec la main gauche; de les tirer même un peu à soi, pendant que par une action contraire, on pousse les tenettes avec la main droite. Faute de cette précaution, on pourroit par l'effort de l'impulsion, percer le fond de la vessie avec l'extrêmité des conducteurs. On lit dans *Saviard*, *observ. XXXVII*, un fait sur cet accident.

Lorsque les tenettes sont introduites, & qu'on a chargé la pierre le plus avantageusement qu'il a été possible, on en vient à l'extraction qui se fait avec beaucoup de désordre & de difficultés: en tirant du dedans au dehors, on étend forcément le corps de la vessie à la circonférence de son orifice; on meurtrit & on déchire le col de cet organe; on en détache entiérement le canal de l'urètre, effet nécessaire de l'effort considérable qu'il faut faire, parce que les parties en se rapprochant les unes sur les autres du dedans au dehors, forment un obstacle commun très-difficile à surmonter, ou du moins qu'on ne surmonte jamais qu'avec violence. Le délabrement que cette opération occasione est plus ou moins grand, suivant le volume des pierres; il est de conséquence même dans le cas des petites: je l'ai remarqué dans toutes les épreuves que j'ai faites avec attention, pour m'assurer de l'effet de cette méthode dans différentes circonstances; & les épreuves ont été considérablement multipliées pendant six ans

que j'ai passé à l'hôpital de la salpêtriere, où j'ai disposé à mon gré d'un très-grand nombre de cadavres féminins.

C'est à ces extensions forcées & à ces déchiremens inévitables, que l'on doit attribuer les incontinences d'urine que tous les praticiens disent être fréquemment la suite de cette opération ; maladies fâcheuses dont il n'est pas possible d'espérer le moindre soulagement lorsque la pierre est grosse, & qu'en conséquence le délabrement a été considérable. En supposant même, comme le dit M. *Ledran* dans son *traité d'opérations*, que la malade ne périsse pas de l'inflammation ; ce que plusieurs personnes préféreroient s'il étoit permis, à une guérison qui leur laisse une infirmité aussi désagréable que l'est une incontinence d'urine.

Pour éviter les déchiremens que cause une grosse pierre, M. *Ledran* pratique la méthode suivante. Il introduit une sonde dans la vessie ; il tourne la cannelure de cette sonde de maniere qu'elle regarde l'intervalle qui est entre l'anus & la tubérosité de l'ischion. On passe le long de cette cannelure un petit bistouri, jusque par-delà le col de la vessie, pour l'inciser. L'opérateur a un doigt dans le vagin, pour diriger la cannelure de la sonde, afin de ne pas couper le vagin. Après avoir fendu par l'introduction du bistouri, l'uretre & le col de la vessie, on retire le bistouri ; on introduit un gorgeret, le long duquel on porte le doigt dans la vessie, pour frayer le passage à la tenette avec laquelle on saisit la pierre.

Cette opération est précisément pour les femmes, ce qu'est l'opération attribuée à M. *Cheselden* pour les hommes. C'est la même méthode d'opérer ; il faut dans l'une & dans l'autre un aide pour tenir la sonde : ce sont les mêmes parties intéressées, l'uretre & le col de la vessie ; elles doivent donc avoir les mêmes inconvéniens. On peut les voir dans le *parallele des tailles* de M. *Ledran*, à l'*article* de la méthode qu'il attribue à M. *Cheselden*. J'ai pratiqué la méthode de M. *Ledran* sur les cadavres ; elle permet l'introduction des tenettes sans résistance ; mais pour peu que la pierre ait de vo-

lume, elle ne sort pas sans effort. M. *Ledran* a parfaitement observé les déchiremens que produit la sortie de la pierre dans cette méthode; & il décrit en praticien éclairé, les pansemens méthodiques qui conviennent pour donner issue aux suppurations qui en sont la suite. J'ai examiné en différentes occasions, quelles pouvoient être les causes de ces désordres; je me suis apperçu que l'ouverture intérieure étoit, dans cette méthode, plus étendue que l'extérieure; & qu'ainsi toutes les parties à travers lesquelles la pierre doit passer, se rassemblant pendant l'extraction, formoient une résistance commune, qu'on ne pouvoit vaincre, qu'en froissant, meurtrissant, & déchirant comme dans le grand appareil. Si au-contraire la coupe externe avoit plus d'étendue, la pierre passeroit toujours d'un endroit étroit par un plus large; la résistance des fibres ne seroit point commune, leur rupture seroit successive: on éviteroit par-là les inconvéniens des meurtrissures, & des déchiremens forcés.

J'ai cru qu'une opération, au moyen de laquelle on feroit une incision des deux côtés, auroit tous ces avantages. Il n'y a certainement par rapport à la plaie, aucun inconvénient à faire des deux côtés, ce qui se pratique à un. Je fis faire d'abord une sonde fendue des deux côtés, pour pouvoir faire deux sections latérales à l'uretre en même temps. Les épreuves de cette opération sur les cadavres, m'y firent remarquer des avantages essentiels. 1°. On peut tirer de grosses pierres avec facilité. L'uretre étant coupé latéralement dans toute son étendue, & le bourrelet musculeux de l'orifice de la vessie, étant incisé intérieurement. J'ouvre par cette double incision une voie d'autant plus libre à la sortie des pierres, que l'ouverture est toujours plus grande à l'extérieur que dans le fond, parce que l'instrument tranchant qui entre horisontalement, fait son effet en poussant vers l'intérieur les parties externes qui sont les premieres divisées: de façon, qu'en retirant du dedans au dehors les tenettes chargées de la pierre, elles passent successivement par une voie plus large. Le second avantage essentiel

est de pouvoir mettre dans beaucoup de cas les malades à l'abri de l'incontinence d'urine, parce que la plaie étant faite par un instrument bien tranchant, & les parties divisées faisant peu d'obstacles pendant l'extraction, elles n'en sont pas fatiguées ; leur réunion peut donc se faire d'autant plus facilement, que l'incision qui a été faite transversalement, lorsque le sujet étoit en situation convenable, ne forme plus ensuite que deux petites plaies latérales & paralleles, qui viennent obliquement du col de la vessie aux deux côtés de l'orifice du vagin : plaies dont les parois s'entretouchent exactement même sur le cadavre, en mettant un peu de charpie mollete dans le vagin pour lui servir de ceintre.

Assuré par un grand nombre d'épreuves, de l'effet que produisoit cette méthode, je fis faire un instrument qui la rend plus prompte, plus sûre & plus facile à pratiquer. Cet instrument réunit à-la-fois les avantages de la sonde, du lithotome & du gorgeret. Il est composé de deux parties, dont l'une est le bistouri & l'autre un étui ou chappe, dans laquelle l'instrument tranchant est caché. *Voyez* la description que j'en ai donnée au mot *lithotome* (*a*).

Pour faire l'opération, il faut mettre le sujet en situation convenable, & qu'un aide souleve & écarte les nymphes. Je prends alors l'instrument, la soie du bistouri dégagée du ressort qui la fixoit. J'en introduis le bec dans la vessie. Je le contiens avec fermeté par l'anneau avec le doigt index & le pouce de la main gauche. Mon instrument étant placé, & dans une direction un peu oblique, ensorte que l'extrêmité soit vis-à-vis du fond de la vessie, je presse le lithotome, & je fais invariablement deux sections latérales d'un seul coup. Je retire de suite le tranchant dans la chappe, & je tourne mon instrument d'un demi-tour de poignet gauche, en rangeant la canule dans l'angle de l'incision du côté droit. J'introduis les tenettes dans la vessie à l'aide de la crête qui est sur la chappe, après leur avoir fait le passage par l'introduction du doigt index

(*a*) Dans le Supplément.

de la main droite, trempé dans l'huile roſat. On cherche la pierre & on la tire avec facilité : cette opération ſe fait très-promptement, & l'on eſt ſûr des parties qu'on coupe, l'inſtrument ne pouvant faire ni plus ni moins que ce que l'on a deſſein qu'il faſſe. M. de *la Peyronie*, dont le nom eſt ſi cher à la chirurgie, approuva les premiers eſſais de cette méthode : je l'ai pratiquée avec le plus grand ſuccès, & entre autres ſur une dame âgée de plus de ſoixante ans, qui ſouffroit depuis dix ans de la préſence d'une pierre conſidérable dans la veſſie. Au bout de huit jours elle a été parfaitement guérie ; & dès le quatrieme elle conſervoit ſes urines. M. *Buttet*, maître-ez-arts, & en chirurgie à Etampes, témoin de cette opération, l'a pratiquée depuis avec un pareil ſuccès, dans un cas qui en promettoit moins, puiſque les pierres étoient multipliées, & que la plus groſſe ſe briſa en pluſieurs parties ; les fragmens ſortirent d'eux-mêmes dans la ſuite du traitement, & le malade malgré une réunion plus tardive de la plaie, guérit ſans incontinence d'urine. M. *Caqué*, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Rheims, a auſſi adopté ma méthode qui lui a réuſſi ; je donnerai l'hiſtoire de l'origine & des progrès de cette opération dans un plus grand détail, mais qui ſeroit déplacé dans un dictionnaire univerſel. [Y]

TALPA, en françois *taupe* ou *taupiere*, & en latin *talparia*, & *topinaria*. Tumeur qui ſe forme ſous les tégumens de la tête, ainſi appellée, parce qu'elle reſſemble aux élévations que les taupes font dans les prés en fouillant la terre.

Le ſiege ordinaire de cette tumeur eſt dans le tiſſu cellulaire qui eſt entre le cuir chevelu & la calotte aponévrotique des muſcles frontaux & occipitaux. Quelques auteurs aſſurent en avoir vu qui étoient adhérentes au crâne. *Amatus Luſitanus* rapporte l'obſervation d'une *taupe*, à l'extirpation de laquelle on trouva le crâne carié, avec ulcération des meninges & de la propre ſubſtance du cerveau.

Il faut donc exactement diſtinguer l'eſpece de tumeur qui ſe préſente ſous l'apparence de celle qu'on

nomme *talpa*. Souvent le virus vénérien produit ces sortes de tubercules, & à l'ouverture de la tumeur suppurée, on trouve le crâne carié : la maladie a ses racines au crâne même ; c'est le périoste tuméfié & suppuré qui occasione la tumeur des tégumens. *Voyez* VÉROLE (*a*).

Le *talpa* simple & proprement dit, est une tumeur de la nature de l'athérome formée par congestion, & qui contient une humeur suiffeuse. Ce n'est qu'une maladie locale, assez commune à gens qui se portent bien d'ailleurs. Beaucoup de personne ont trois, quatre & même un plus grand nombre de ces tumeurs sans en être incommodées. Il y en a qui s'élevent & forment une tumeur ronde, qui a un pédicule susceptible d'être lié avec autant de facilité que de succès pour la cure radicale.

Fabrice d'Aquapendente multiplie les remedes internes & externes pour la guérison du *talpa* ; mais il faut toujours, selon cet auteur même, en venir à l'ouverture. Il ne conseille qu'une simple incision, lui qui dans les abscès folliculeux, ou, ce qui est la même chose, dans les tumeurs enkistées, recommande si expressément de disséquer les tégumens & d'emporter exactement la poche qui contient la matiere. C'est le sentiment de *Marc-Aurele Severin* sur le *talpa*, & qui a été adopté par *Helwigius*, dont on trouve les observations sur cette maladie dans *la médecine septentrionale de Bonet*, *tome premier*. J'ai souvent réussi par la seule ouverture ; on vuide la tumeur comme une simple taupe, & elle guérit de même. [Y]

TAUPE. Espece de tumeur dure, qui survient à la tête, avec une ouverture par laquelle on peut exprimer la matiere tenace. Cette tumeur est un follicule membraneux, contenant une matiere grossiere, & ayant un trou au milieu. Ce petit réservoir qui contenoit auparavant une humeur fluide, se remplit d'une matiere épaisse, parce que ce qu'il y a de plus constant s'évapore, & ce qui reste s'épaissit toujours davantage, la tumeur recevant toujours une nouvelle matiere,

(*a*) Dans le Supplément.

devient toujours plus dure ; les liqueurs qui couloient dans la membrane s'y arrêtent & la gonflent ; d'un autre côté, les vaisseaux sanguins étant comprimés, le sang y coule plus lentement, s'y dépouille de sa partie fluide, & forme une couleur noire. Il semble résulter de-là qu'il y a des réservoirs où se ramasse la matiere que filtrent les arteres qui sont voisines des conduits excrétoires. *Voyez* TALPA. [D. J.]

TAXIS signifie la réduction de quelque partie du corps dans sa place naturelle. Telle est dans les hernies la réduction de l'intestin, ou de l'épiploon, qu'on fait rentrer dans la capacité du bas-ventre, en les maniant artistement avec les doigts. *Voyez* RÉDUCTION, INTESTIN, & EPIPLOON.

C'est aussi par le *taxis* que se fait la réduction des os déplacés dans les luxations & les fractures. [Y]

TEIGNE. Maladie appellée par les auteurs arabes *sahafati*, & qui ressemble aux achores. *Voyez* ACHORE.

La *teigne* est une sorte de lepre. Les auteurs en comptent ordinairement trois especes ; savoir, une *seche*, une *humide*, & une *lupineuse* ; mais qui ne sont en effet que divers degrés de la même maladie.

Turner définit la *teigne*, un ulcere qui vient à la tête des enfans par une humeur vicieuse, corrosive, ou saline ; & qui rongeant les glandes cutanées, en détruit avec le temps le tissu.

Cette maladie est appellée *teigne*, parce qu'elle ressemble aux trous que fait au papier, &c. l'insecte qui porte le même nom. Dans le premier état, la peau est couverte d'une matiere blanche, seche, croûteuse ou écailleuse ; dans le second état, elle paroît grenue ; dans le troisieme, elle est ulcérée.

Les remedes internes propres pour la *teigne*, sont les mercuriaux, les purgatifs convenables, les adoucissans. La salivation, sur-tout par les onctions mercurielles, a quelquefois réussi, après que les autres méthodes s'étoient trouvées inutiles. Les remedes externes sont les fomentations avec les racines de patience, d'aristoloche, de raphanus rusticanus, d'absynthe, &c. bouillies dans l'eau, & exprimées, aux-

quelles

quelles on ajoute l'esprit-de-vin camphré, &c. des linimens avec le lard, des onguens avec le précipité blanc & le soufre pulvérisé ; ou avec la poudre de vitriol romain & de vitriol blanc, le précipité rouge, &c.

On traite de la *teigne*, & avec succès, une quantité de pauvres enfans à l'hôpital de la salpêtriere ; on ne fait point ou fort peu d'usage de remedes intérieurs : on emploie un emplâtre très-agglutinatif, qui ne s'arrache qu'avec peine, & qui enleve la racine des cheveux ; lorsqu'on a emporté les cheveux des endroits affectés, on guérit les malades avec un onguent desiccatif doux.

Par le traitement on déracine le mal avec sûreté. L'extraction des cheveux déchire le bulbe & laisse couler l'humeur âcre qui y séjourne, & qui est la cause du mal. Il est assez ordinaire que les malades guérissent avec une dépilation, ce qui attire quelquefois des reproches au chirurgien ; de sorte, dit *Paré*, que plusieurs ont laissé la cure aux empyriques & aux femmes. On réussit quelquefois à détruire en apparence cette maladie par les remedes desiccatifs, que les empyriques & les femmelettes n'ignorent point ; mais on trouve dans les auteurs une infinité d'exemples qui doivent faire prendre des précautions pour éviter la suppression indiscrete de l'humeur de la *teigne*. Les saignées, les purgations, les fondans mercuriels, les cauteres & les vésicatoires en détournant cette humeur supprimée, peuvent garantir le genre nerveux de sa malignité.

Ambroise Paré propose, d'après *Jean de Vigo*, un onguent qu'il dit être souverain pour la guérison de la *teigne :* en voici la composition. Prenez hellebore noir & blanc, orpiment, litharge d'or, chaux-vive, vitriol, alun, noix de galle, suie & cendres gravelées, de chacune demi-once : vif argent éteint avec un peu de térébenthine & d'axonge, trois onces : verd de gris, deux gros. Pulvérisez ce qui doit l'être ; puis prenez sucs de bourrache, de scabieuse, de fumeterre, de lapathum & du vinaigre, de chacun cinq onces, & vieille huile, une livre. Faites bouillir jusqu'à la consomption des sucs ; sur la fin de la cuisson on mettra les poudres, en ajoutant une demi-once de poix

liquide & autant de cire qu'il en faudra pour donner la conſiſtance d'onguent. [Y]

Le docteur *Cook*, médecin anglois, propoſe un remede fort ſimple pour la guériſon de cette maladie : c'eſt de mettre quatre onces de vif argent très-pur dans deux pintes d'eau ; de faire bouillir le tout dans un pot de terre verniſſé, juſqu'à réduction de la moitié de l'eau ; & de conſerver cette eau dans une bouteille pour l'uſage, qui conſiſte à s'en frotter la tête. Cette même eau peut auſſi être employée tant intérieurement qu'extérieurement pour détruire les vers, pour faire paſſer toutes les éruptions de la peau, pour guérir les ulceres, & pour purifier le ſang.

TELEPHIEN. Ulcere dont la guériſon eſt difficile. *Voyez* ULCERE.

Ce mot vient de *Telephe*, qui avoit été bleſſé par *Achille*, & dont la plaie dégénéra en un mauvais ulcere. [Y]

TENAILLES INCISIVES. Inſtrument de chirurgie dont on ſe ſert pour couper des eſquilles & des cartilages. Il y en a de différentes eſpeces ; la premiere eſt longue de ſept pouces & demi ; c'eſt une eſpece de pincette dont les branches ſont jointes par jonction paſſée.

L'extrêmité antérieure de chaque branche eſt un demi-croiſſant, un peu alongé, plus épais près de ſa jonction, mais qui va en diminuant d'épaiſſeur, pour augmenter en largeur, & ſe terminer par un tranchant qui a un pouce quatre lignes d'étendue. Les extrêmités poſtérieures de ces branches ont environ cinq pouces, elles ſont épaiſſes près de leur jonction, où elles ont cinq lignes & demie de large ; leur ſurface extérieure eſt placée près de leur jonction, & elle devient plus large & arrondie vers leur extrêmité, afin de leur tenir lieu de poignée ; ces extrêmités ſont naturellement écartées l'une de l'autre, par un reſſort de deux pouces ſept lignes de long, dont la baſe eſt attachée ſur la branche femelle, par un clou rivé.

Pour peu qu'il y ait de réſiſtance dans les parties qu'on veut couper avec ces *tenailles*, on a beaucoup

de difficultés parce que les deux tranchans s'affrontent & s'appliquent perpendiculairement l'un ſur l'autre : on ſe ſert plus commodément de l'eſpece de ciſeaux appellés par les ouvriers *ciſoires*. *Voyez* CISOIRE. Cet inſtrument connu des ouvriers qui coupent le fer, peut être fort utile en chirurgie ; il a beaucoup de force, parce que la puiſſance eſt éloignée du point d'appui, & que la réſiſtance eſt proche ; & en outre parce que les tranchans ne ſont point oppoſés l'un à l'autre, comme dans la *tenaille inciſive* que nous venons de décrire.

L'uſage des ciſoires conſiſte à couper des eſquilles d'os, des côtes, des cartilages, &c.

Il eſt une autre eſpece de *tenaille inciſive*, fort utile pour couper les ongles des pieds & des mains, & principalement ceux qui entrent dans la chair. *Voyez* PTERIGIUM. On s'en ſert auſſi pour couper les petites eſquilles d'os, & principalement les grandes inégalités qui ſe trouvent quelquefois après l'opération du trépan, ou bien les pointes qui percent, ou peuvent percer la dure-mere. Ces ſortes de pincettes n'ont pas plus de quatre pouces de longueur ; les branches ſont jointes par jonction paſſée ; leur partie antérieure eſt une petite lame longue de dix lignes, évuidée en dedans, convexe & polie en dehors, coupée en talus depuis la jonction juſqu'à la pointe, & terminée en pointe ; chaque lame eſt tranchante par l'endroit qu'elles ſe joignent ; les deux branches poſtérieures, qui ſont la poignée, ſont recourbées en arc, & ſe tiennent écartées par un ſimple reſſort, qui doit avoir au moins un pouce de long. [Y]

TENDON D'ACHILLE (BLESSURES DU). Les bleſſures du *tendon d'Achille* ſont de cruels accidens, fort délicats à traiter, & qui par conſéquent ne doivent pas être inconnus aux maîtres de l'art.

Non-ſeulement le *tendon d'Achille* eſt expoſé à la rupture, mais encore à différentes ſortes de bleſſures. S'il eſt piqué, percé, ou coupé, ſeulement en partie, le malade ſe trouve attaqué de ſymptomes très-dangereux, qui ſont d'autant plus terribles, que ce *tendon*

eſt plus gros que les autres. C'eſt ſans doute pour cette raiſon que les anciens médecins ont regardé les bleſſures de ce *tendon* comme mortelles, ou du moins comme inguériſſables. Les ſymptomes qu'éprouve le malade lorſque le *tendon* eſt conſidérablement bleſſé, ſont moins cruels que quand la plaie eſt plus légere; enſorte qu'alors il faut achever de le couper pour faire ceſſer la douleur & les convulſions; cependant il n'eſt pas impoſſible de réunir ſans ſuture le *tendon d'Achille*, auſſi-bien que d'autres *tendons* offenſés, ſi l'on peut bander le pied de maniere que les deux extrêmités du *tendon* ſoient maintenues dans un état de contact.

Nos chirurgiens ont finalement haſardé de réunir le *tendon* par la voie de la ſuture; & *Cowper* nous en a laiſſé une deſcription détaillée, que M. *Heiſter* a rendu encore plus intelligible que le fameux chirurgien de Londres ne l'a donnée lui-même.

Le bleſſé avoit 30 ans; le *tendon d'Achille* de ſa jambe gauche étoit entiérement coupé à la diſtance de trois travers de doigts du calcaneum; la partie ſupérieure étoit retirée en en-haut d'environ deux pouces. *Cowper* commença par découvrir par la voie de l'inciſion les tégumens, pour pouvoir parvenir aux extrêmités du *tendon*. Il prit deux aiguilles droites & menues, & introduiſit, au moyen de la premiere aiguille, un fil de ſoie ciré dans la partie ſupérieure du *tendon*, à un demi-pouce du bout. Avec une autre aiguille enfilée pareillement d'un fil de ſoie, il perça de même la partie ſupérieure du *tendon*, la faiſant entrer un peu plus bas que la premiere; enſuite il paſſa les deux aiguilles dans la partie inférieure du *tendon*. Il étendit le pied du malade, & fit approcher les deux extrêmités du *tendon* au point qu'elles ſe touchaſſent, en tirant les deux bouts de fil l'un à l'autre, leſquels il lia de maniere que les extrêmités du *tendon* fuſſent maintenues en état de contact, faiſant toujours tenir au bleſſé ſon pied alongé; puis il coupa les bouts des fils.

Cela fait, il panſa la plaie avec de la charpie qu'il trempa dans l'huile de térébenthine, & y appliqua une

compreſſe & un bandage. Mais afin que le pied fût toujours comme il le falloit, dans un état d'extenſion, & que les extrêmités du *tendon* continuaſſent de ſe toucher, il fit une eſpece d'arc de carton fort & épais, qu'il appliqua tellement à la partie antérieure du pied & de la jambe, que le pied ne put point avoir de mouvement, ni la future ſe rompre. *Cowper* obſerve que le bleſſé ſe plaignit de douleurs aigues, lorſqu'il lui perça avec l'aiguille la partie ſupérieure du *tendon*, mais qu'il n'en ſentit point lors de la perforation de la partie inférieure.

L'opération faite, le malade fut mis au lit; on lui tira du bras quatorze onces de ſang, pour obvier, par cette grande ſaignée, aux accidens qui pouvoient ſurvenir; on lui donna ſur le ſoir une once de ſyrop de diacode, pour lui procurer du repos.

Le lendemain le malade ſe trouva aſſez bien: il avoit dormi: ſeulement il ſe plaignit que pendant la nuit il avoit ſenti des douleurs lancinantes au gras de la jambe, lorſqu'il lui étoit arrivé de s'éveiller. Le troiſieme jour *Cowper* panſa la plaie de même que le premier, y ajoutant ſeulement une fomentation d'abſynthe, de ſauge, de romarin & de feuilles de laurier. Le quatrieme jour la plaie parut humectée d'une humeur ſéreuſe, appellée *ſynovie*; le ſix, cette matiere étoit épaiſſie; le huit, elle l'étoit encore davantage, après quoi elle diſparut d'elle-même.

Pendant tout ce temps-là les deux extrêmités du *tendon* ne s'écarterent point du-tout; mais il parut à l'endroit de leur conjonction une ſubſtance blanche, ſur laquelle M. *Cowper* appliqua du baume de térébenthine & de la teinture de myrrhe.

Bientôt-après cette ſubſtance ſe diſſipa, & alors les deux extrêmités parurent couvertes d'une autre ſubſtance fongueuſe & charnue. M. *Cowper* ne mit plus rien alors que de ſec ſur la plaie, tantôt de la charpie ſeche, & tantôt de la poudre de térébenthine, le dixieme jour un des fils parut lâche, *Cowper* le coupa & le retira. Deux ou trois jours après l'autre fil étant lâche auſſi, il le coupa & le retira de même. Pendant

tout ce temps le pied étoit toujours étendu, au moyen du carton qui étoit toujours attaché par deſſus. Au bout de trente jours, le malade fut en état de marcher un peu, mais en boîtant. Petit-à-petit il marcha plus aiſément, & ſur la fin du ſecond mois, il recouvra entiérement l'uſage de ſon pied.

La deſtruction du *tendon d'Achille* emporte avec elle celle de la faculté qui produit le mouvement du pied; ainſi, à moins que ce *tendon* ne ſoit bien repris, le bleſſé en demeure eſtropié pour toujours. [D. J.]

Voici une continuation ſur le même accident, par M. *Louis*, chirurgien & ſecretaire de l'académie de chirurgie. Elle eſt tirée d'un mémoire de M. *Petit*, dont M. de *Fontenelle* a donné l'extrait qui ſuit, dans les recueils de l'académie des ſciences.

Les *tendons* ſont des eſpeces de cordes qui par une de leurs extrêmités partent d'un muſcle, & par l'autre s'attachent à un os; de ſorte que quand le muſcle eſt en action, ou ſe contracte, le *tendon* tire à ſoi l'os auquel il eſt attaché, & lui fait faire le mouvement dont il eſt capable. Les *tendons* ſont d'une nature à ne s'étendre pas, ſi ce n'eſt dans des contractions de leurs muſcles extraordinaires & outrées: en ce cas-là, ſi l'os qu'ils doivent tirer ne peut leur obéir aſſez & les ſuivre, ou l'os caſſe par la traction du *tendon* trop forte, ou le *tendon* ſe rompt par ſon extenſion trop violente.

Il faut encore conſidérer que dans certaines actions, comme celle de ſauter de bas en haut, tout le poids du corps eſt porté, & même ſurmonté par un nombre de muſcles, qui ayant été mis dans une forte contraction, ſe débandent bruſquement tout-à-la-fois, & par-là cauſent le ſaut. Si dans l'inſtant où les muſcles étendent violemment leurs *tendons*, il arrive un accident qui faſſe que ces *tendons* ſoient encore tirés en enbas par tout le poids du corps, il ne ſera pas étonnant qu'ils ne réſiſtent pas à une extenſion ſi exceſſive. C'eſt ainſi que le ſauteur de M. *Petit* ſe caſſa le *tendon d'Achille;* il vouloit ſauter ſur une table élevée de plus de trois pieds, il n'en attrapa que le bord du bout

de chaque pied, où le *tendon d'Achille* étoit alors fort étendu par l'effort néceſſaire; il retomba droit, & dans cette chûte le *tendon* d'*Achille* fut encore étendu par le poids de tout le corps qui le tiroit. On peut ajouter que la force de ce poids fut augmentée par l'accélération d'une chûte de trois pieds.

Le *tendon d'Achille* eſt formé par l'union intime des *tendons* de deux muſcles différens, l'un appellé les *jumeaux*, l'autre le *ſolaire*. Si ces deux *tendons* qui compoſent celui d'*Achille*, ſont caſſés, la rupture eſt complete; elle eſt incomplete, s'il n'y a que l'un des deux dans l'incomplete que M. *Petit* a vue, c'étoit le *tendon* des jumeaux qui étoit caſſé, l'autre reſtant entier. Il ne faut pas entendre que cette diviſion des ruptures ſoit fondée ſur un grand nombre d'expériences. M. *Petit* n'en a vue qu'une incomplete, qu'il n'a reconnue pour telle, & diſtinguée de la complete, que par une grande exactitude d'obſervations; & il a jugé de plus que celle qu'*Ambroiſe Paré* a rapportée, étoit de la même eſpece. Pour l'autre incomplete, il ne fait guere que la conjecturer par une eſpece d'analogie. Il ne s'agira donc ici que de la premiere incomplete, qui ſera en oppoſition avec la complete.

Il y a entr'elles des différences, dont quelques-unes pourroient ſurprendre. L'incomplete eſt très-douloureuſe, & la complete ne l'eſt point. Lorſqu'un *tendon* eſt abſolument rompu, ſes deux parties ſéparées ſe retirent naturellement, comme feroient celles d'une corde à boyau, l'une d'un côté, l'autre d'un côté oppoſé. Si elles tiennent à des parties voiſines, elles ne pourront ſe retirer, ſans les tirailler, les agiter, les irriter, & cela avec d'autant plus de force, & par conſéquent d'autant plus douloureuſement, que leur adhéſion ſera plus grande. Cela peut aiſément aller au point de cauſer des inflammations qui s'étendront enſuite, la fievre, des inſomnies, des délires. Mais hors de ce cas-là, deux parties du *tendon* ſéparées ſe retirent paiſiblement chacune de ſon côté, & il n'y a nul autre mal, que le *tendon* caſſé, devenu inutile. Cela eſt ſi vrai, que pour prévenir les douleurs & les accidens

qui naîtroient d'un *tendon* à demi-rompu, on le coupe tout-à-fait. Le *tendon d'Achille* eſt enfermé dans une gaîne, où il coule librement ; il n'a point d'attache aux parties voiſines, & par-là, ſa rupture complete eſt ſans douleur.

Mais il n'en va pas de même de l'incomplete. Le ſeul *tendon* des jumeaux étant rompu, il ſe retire en en-haut, & en en-bas, tandis que le *tendon* du ſolaire ne ſe retire point. On voit aſſez là un principe de déchirement d'autant plus violent, que l'adhérence & l'union de ces deux *tendons* qui forment celui d'*Achille*, eſt effectivement très-grande.

Le principe général veut pourtant être conſidéré plus particuliérement. Il n'y a de douleur qu'à l'endroit de la portion ſupérieure du *tendon* rompu, & non à l'inférieure. Quand la portion ſupérieure du *tendon* des jumeaux va en en-haut, parce qu'elle y eſt tirée par la partie charnue de ce muſcle auquel elle tient, elle eſt en même temps tirée en en-bas par le ſolaire reſté ſain en ſon entier ; & cette contrariété d'actions fait un déchirement douloureux dans les fibres qui réſiſtent ; mais la portion inférieure du même *tendon* ne tenant plus du tout au muſcle des jumeaux, mais ſeulement au ſolaire, elle obéit ſans réſiſtance aux mouvemens du ſolaire, qui ne ſont point combattus par l'autre. Ce n'eſt que dans les premiers temps que cette différence entre les deux portions du *tendon* rompu ſubſiſte en ſon entier : dans la ſuite la douleur de la portion ſupérieure peut avoir été ſi vive, qu'elle aura cauſé de l'inflammation aux parties voiſines ; mais quoique la portion inférieure s'en reſſente, elle eſt encore la moins douloureuſe, ce que l'on reconnoît ſenſiblement au toucher.

Dans la rupture complete, on fléchit le pied du malade ſans lui cauſer aucune douleur ; on augmente ſeulement une eſpece de vuide ou de creux que laiſſent néceſſairement entr'elles les deux portions du *tendon d'Achille* entiérement ſéparées l'une de l'autre. Dans la rupture incomplete, cette même flexion du pied ne peut ſe faire ſans beaucoup de douleur, parce que ce creux

creux qu'on tend à augmenter, ne se peut augmenter sans un déchirement, ou tiraillement des parties imparfaitement séparées.

Dans la rupture incomplete, on peut marcher, mais en souffrant; dans la complete on ne peut marcher, quoiqu'on ne souffre point. A chaque pas que l'on fait, la jambe qui demeure en arriere, soutient seule tout le poids du corps, & il faut que la ligne de direction de ce poids tombe vers le milieu du pied de cette jambe posé sur le plan; or M. *Petit* fait voir que c'est le *tendon d'Achille*, qui par son action porte cette ligne de direction sur le pied où elle doit être, qu'il fait en quelque sorte la fonction de gouvernail, & que par conséquent lorsqu'il ne peut plus absolument la faire, on ne marche plus. Il est très-important en chirurgie de connoître toutes les différences des deux ruptures; on saura les discerner dans l'occasion, & on se conduira plus sûrement. Quand on ne les discerneroit que par leurs effets, ce seroit toujours beaucoup; mais il vaut sans comparaison mieux que les effets soient accompagnés de la connoissance des causes.

M. *Petit* ne traite point de la deuxieme rupture incomplete, qui seroit celle du seul *tendon* du muscle solaire, il ne l'a point vue, & il y a plus de sagesse à ne point prévenir les faits par des conjectures hasardées. Il croit seulement que cette rupture doit être plus rare que la premiere incomplete, & il en donne les raisons tirées de la différence des deux *tendons* qui composent celui d'Achille. *Hist. de l'acad. des sciences années* 1725 & 1728. [D. J.]

TENETTE. Instrument de chirurgie, qui sert à saisir & tirer la pierre de la vessie dans l'opération de la taille. *Voyez* TAILLE.

La *tenette* est une espece de pincette fort polie, composée de deux pieces qui ont la figure de deux S fort alongées; chaque piece se divise en quatre parties.

La premiere est l'anneau qui est plus rond & plus grand que ceux de ciseaux, parce qu'on est obligé d'a-

vancer les doigts plus avant dedans, afin d'avoir plus de force.

Les anneaux des *tenettes* sont faits par la courbure de l'extrêmité de la branche.

Ce qui suit l'anneau jusqu'à la jonction se nomme la *branche ;* sa figure est cylindrique ; elle va en augmentant de volume pour avoir plus de force dans les efforts qu'on fait pour tirer la pierre : les branches sont un peu courbées, & laissent un espace entr'elles, pour ne point pincer les parties.

La partie qui suit la branche, représente le milieu de l'S, & est par conséquent courbé en deux sens : cet endroit est plus large que la branche & fort arrondi dans tous ses angles ; il a intérieurement une dépression qui se joint par entablure avec la dépression de l'autre piece. Cette jonction est assujettie par un clou exactement limé sur les deux pieces, de sorte qu'il est à leur niveau, & ne fait aucune saillie ; c'est ce que les couteliers appellent *rivure perdue*. La quatrieme partie des *tenettes* est ce qu'on appelle *leurs prises :* ce sont deux especes de cuillers fort alongées, caves en dedans, convexes & fort polies en dehors, & formant par leurs extrêmités un bec camus & fort adouci.

La partie antérieure de ce bec, que les ouvriers nomment *le mord des tenettes*, doit être fort artistement construite pour bien charger les pierres ; on doit éviter avec grand soin que leur cavité aille jusques auprès de l'entablure, & encore plus les dents qu'on a coutume d'y graver en façon de râpe ; ces défauts font souvent serrer la pierre auprès du clou ; & comme elle cause pour lors un écartement des anneaux, on s'imagine qu'elle est bien grosse. Cela n'arrive point si la cavité ne commence qu'à un demi-pouce de l'entablure, & si elle est dans son commencement fort lisse, polie, & comme en glacis, afin que la pierre ait plus de facilité à glisser vers l'extrêmité du mord. Pour cette raison il n'y aura que trois ou quatre rangées de dents vers l'extrêmité de chaque cuiller ; il ne faut pas que les extrêmités se touchent quand la *tenette* est fermée ; on courroit risque de pincer la vessie.

Les *tenettes* doivent être d'un bon acier, & d'une trempe qui ne soit ni trop dure ni trop molle. Il y en a de droites & de courbes : celles-ci servent à prendre la pierre cantonnée dans les côtés de la vessie.

Il faut en avoir de grandes, de moyennes, & de petites, pour s'accommoder aux différens âges des malades & aux différentes situations de la pierre. Les plus grandes ont ordinairement huit à neuf pouces de longueur, trois pouces de mord ; plus d'un d'entablure, & environ cinq pouces de branches, y comprenant les anneaux.

Les moyennes & les petites *tenettes* diminuent à proportion. Il est des *tenettes* propres à casser de grosses pierres dont on ne pourroit faire l'extraction ; les pointes pyramidales qui en garnissent les mords se montent à vis. On a donné le nom de *tenette* à une espece de pincettes proposées par M. *Helvetius* pour l'opération du cancer. Elles ne sont point en usage. Quand après l'extirpation il reste quelque dureté carcinomateuse ou skirreuse qu'on ne peut saisir avec les doigts, on se sert de l'érigne pour les soulever & permettre au bistouri de les enlever. *Voyez* CANCER & ERIGNE. [Y]

TENTE est un rouleau de charpie, d'une figure cylindrique, que l'on met dans les plaies & dans les ulceres.

Les *tentes* s'emploient pour empêcher qu'une plaie ne se ferme trop tôt. Mais plusieurs auteurs de chirurgie, & en particulier l'auteur du livre intitulé *le chirurgien d'hôpital*, donnent quantité d'exemples où l'usage des *tentes*, & sur-tout des *tentes* dures, s'est trouvé nuisible, ayant prolongé le traitement, attiré des inflammations, produit des sinus, la mortification, &c. dans les plaies & les ulceres. *Voyez* BOURDONNET. Pour remédier à ces inconvéniens, il propose que les linimens, &c. soient d'une consistance liquide, ou par eux-mêmes, ou en les échauffant ; & que lorsque les *tentes* paroissent indispensablement nécessaires, comme dans les grandes cavités, on peut agrandir l'ouverture, & mettre au lieu de *tentes* des

bourdonnets mollets, qui n'auront pas les inconvéniens des *tentes*. *Voyez* ULCERE.

On se sert d'une *tente* dure, longue & grosse comme le petit doigt dans les pansemens de l'opération de la fistule à l'anus. Pour faire cette *tente*, on prend plusieurs brins de charpie longs de six pouces; on les range à côté les uns des autres; on les plie par le milieu & on en fait un rouleau lié exactement par des circonvolutions de charpie dans l'étendue de deux pouces & demi ou environ. On étend le reste de la charpie pour en faire une tête circulaire & horisontale au corps de la *tente*. Nous avons parlé de la méthode de la placer sans douleur au mot *fistule à l'anus*.

La chirurgie moderne a proscrit les *tentes* du traitement des plaies à la suite de l'opération de la taille. Cette réforme a commencé du temps de *Fabricius Hildanus*. Cet habile praticien discute les raisons de ceux qui désaprouvoient les *tentes*, & il conclut pour leur usage. Ce point de pratique est digne de l'attention des maîtres de l'art; & je pense qu'il y a bien des faits favorables à leur méthodique application. Les observations contraires pourroient n'en montrer que l'abus.

L'académie royale de chirurgie a proposé, pour le prix de l'année 1734, de déterminer quels sont, selon les différens cas, les avantages & les inconvéniens de l'usage des *tentes* & autres dilatans. Le mémoire qui a été couronné & celui qui a concouru pour le prix, sont imprimés dans le *premier tome* de l'ouvrage intitulé, *recueil des pieces qui ont concouru pour le prix de l'académie royale de chirurgie*. Les inconvéniens des dilatans ne sont point dissimulés; on dit tout ce qu'il est possible d'imaginer pour les bannir de la pratique. On reconnoît cependant qu'il y a des cas qui exigent qu'on s'en serve, & ces cas sont rangés sous trois classes. La premiere renferme les cas où les dilatans sont utiles avec peu ou point d'inconvéniens. La seconde, qui semble rentrer dans la premiere, comprend les cas où l'utilité qui résulte des dilatans, surpasse les inconvéniens annexés à leur usage. La troi-

ſieme claſſe eſt de ceux où les inconvéniens mêmes des dilatans deviennent néceſſaires. Le détail de tous ces points de diſcuſſions meneroit trop loin ; nous avons rempli notre tâche, en indiquant les ſources où l'on peut prendre les renſeignemens plus étendus ſur ces objets. [Y]

TESTICULES (INFLAMMATION DES). L'un ou l'autre des *teſticules*, & quelquefois tous les deux, ſont attaqués d'une inflammation accompagnée de tumeur, & de douleurs cruelles, ſur-tout lorſque cette inflammation eſt un peu conſidérable.

Ce mal peut venir de deux cauſes : 1°. de quelque injure extérieure, comme un coup, une chûte, une contuſion ; ce qui arrive ſouvent en montant à cheval avec précipitation, & ſans prendre garde à ſoi. 2°. d'une maladie vénérienne, comme d'une gonorrhée, imprudemment & trop tôt arrêtée.

On diſtinguera l'inflammation des *teſticules*, de toute autre maladie, ſur-tout de l'hernie au ſcrotum ; lorſqu'il y aura l'une des cauſes dont nous venons de parler, & que le malade ſe plaindra de gonflement, de chaleur, & de rougeur aux *teſticules* ; que la tumeur & l'inflammation ſe manifeſteront à l'examen des parties, & ſur-tout lorſqu'en touchant le *teſticule* affecté, on le trouvera d'une groſſeur contre-nature, & quelquefois égale à celle du poing.

Cette maladie ne veut point être traitée légérement, car ſouvent il ſurvient un abſcès ou ſphacele ; le malade en perd la virilité ou la vie ; ou le mal dégénere en un skirre, ou en un cancer que la mort ſuit infailliblement, ou enfin en ſarcocele ou hydrocele, maladies fort incommodes.

On emploie pour réſoudre l'inflammation des *teſticules*, les mêmes remedes qui ſont recommandés pour l'inflammation des mamelles ; ſur-tout le vinaigre de lithargie l'eau de chaux mêlée avec l'eſprit-de-vin camphré, la tuthie, & la pierre calaminaire.

Pour le temps de la nuit, où les fomentations ne ſe font pas commodément, on appliquera l'emplâtre de grenouilles avec une quantité double de mercure,

ou l'emplâtre de diachylon. Il ne faudra pas négliger les digeſtifs intérieurs.

Si le mal provient de quelque injure extérieure, ou d'un ſang épaiſſi, on recourra aux poudres d'yeux d'écreviſſes préparées, d'écailles d'huitres, &c. à l'*arcanum duplicatum*, & aux décoctions de racines, de bois, & de plantes diſcuſſives : on défend tout ce qui échauffe le ſang, & toute nourriture de difficile digeſtion ; ſi la chaleur eſt violente, il eſt néceſſaire de mêler un peu de nître avec les poudres dont on a fait mention, & d'ajouter quelque eſprit de vitriol ou de ſoufre dans la boiſſon du malade ; s'il eſt pléthorique, on lui tirera du ſang par le bras.

Lorſque quelque maladie vénérienne eſt la cauſe de l'inflammation, on uſera de purgatifs, mêlés avec le mercure doux, & de tous les remedes qui operent contre le virus vénérien : on ne négligera point les tiſanes faites de régliſſes & d'anis bouilli dans l'eau, ou autres ſemblables ; outre qu'elles temperent ou atténuent le ſang, elles tendent encore à calmer l'inflammation. Si l'on a appellé le chirurgien trop tard, ou ſi l'inflammation eſt trop violente pour céder aux remedes diſcuſſifs que nous venons d'indiquer, il faut s'attendre à la ſuppuration ou à la gangrene, & par conſéquent recourir aux remedes ſuppuratifs.

Si le pus eſt mûr, & que l'abſcès tarde à s'ouvrir de lui-même, on y fera une inciſion, on évacuera la matiere, on nettoyera la plaie avec quelque onguent digeſtif, ou quelque injection ſpiritueuſe qui réſiſte à la putréfaction, & l'on achevera la cure avec un baume vulnéraire ; on facilitera la digeſtion de la matiere, & l'on diminuera les douleurs avec l'emplâtre de juſquiame, & celle de diachylon avec les gommes : cependant on travaillera fortement à détruire le virus vénérien ; quand bien même le ſcrotum ſeroit conſumé, & le *teſticule* expoſé à la vue, ſi l'on ſait tirer parti des remedes digeſtifs & balſamiques, la ſubſtance détruite du ſcrotum ſe régénere quelquefois ; enfin l'art ne connoît point d'autre ſecours. *Heiſter*, *chirurgie*. [D. J.]

TESTUDO. Tumeur large & mollasse, ou amas d'humeurs impures, entre le crâne & la peau, appellé aussi *talpa*, comme ressemblant aux tournoyemens souterreins de la tortue & de la taupe *Voyez* TALPA.

TETIERE. Bandage de tête usité lorsque la tête a été blessée. *Voyez* COUVRE-CHEF.

THRUMBUS. Tumeur formée par un sang épanché, & grumelé sous les tégumens en conséquence d'une saignée.

La cause de cette tumeur vient de ce qu'on n'a pas fait l'ouverture de la peau assez grande faute d'élévation, ou quand il se présente un morceau de graisse à l'ouverture, alors une portion du sang qui ne peut sortir librement, se glisse dans les cellules du corps graisseux, & forme la tumeur dont nous parlons.

Quand le *thrumbus* est petit, il suffit de mouiller avec de l'eau fraîche, la compresse qu'on applique sur la plaie; la résolution se fait à merveille par ce petit secours. Si la tumeur est considérable, il faut mettre du sel marin entre les doubles de la compresse mouillée. La résolution s'opere très-aisément & sans autre inconvénient que l'échymose consécutive du bras. Dans les personnes dont le sang est vicié, sur-tout lorsqu'on a négligé les secours indiqués, le plus petit *thrumbus* attire la suppuration des levres de la plaie. *Voyez* SAIGNÉE. [Y]

TIRE-BALLE. Instrument de chirurgie, qui tire son nom de son usage. Il y en a de plusieurs especes: le premier est un vilebrequin avec une pointe en double vis, appellée par les ouvriers *meche*, longue de cinq ou six lignes, terminée par deux petits crochets: le corps de ce vilebrequin, qui est une espece de poinçon, est une longue tige d'acier, ronde, polie, longue d'environ un pied; son extrêmité postérieure est une vis garnie par le bout, d'un trefle ou d'un anneau pour servir de manche: ce poinçon se met dans une canule dont la base est un écrou pour recevoir sa vis, & qui est affermie par deux traverses soutenues sur deux colonnes: on introduit cet instrument dans la plaie, la vis cachée dans la canule, & lorsque l'ex-

trêmité de la canule touche la balle, on tourne le poinçon pour faire enfoncer la meche dans ce corps étranger, pour le retirer doucement.

L'on ne prescrit l'usage de ce *tire-fond* que pour les balles enclavées dans les os ; mais si le corps étranger, au-lieu d'être une balle, étoit par exemple un morceau de fer tellement enchassé dans l'os qu'aucun des instrumens consacrés pour l'extraction des corps étrangers, ne pût avoir prise sur lui, on voit bien que cet instrument ne pourroit pas le percer : dans ce cas, ou pourroit dans quelques circonstances, trépaner l'os aux parties voisines du corps étranger, & passer dessous celui-ci des élévatoires, ou d'autres instrumens pour l'ôter.

Le second *tire-balle*, est à-peu-près semblable au précédent ; mais au-lieu de meche, l'extrêmité antérieure de la tige est divisée en trois lames minces, élastiques, longues de quatre pouces, recourbées en dedans & polies en dehors : elles forment chacune une petite cuiller : en tournant la vis qui est au bas de la tige, de gauche à droite, on fait écarter les trois cuillers ; en la tournant de droite à gauche, on les fait rapprocher l'une de l'autre, & l'instrument se ferme : il doit être fermé quand on l'enfonce dans la plaie ; lorsqu'on touche la balle, on l'ouvre doucement, on embrasse le corps étranger avec les cuillers, & on le retire après avoir refermé un peu l'instrument.

Ce *tire-balle* approche fort de celui qui se nommoit *alphonsin ;* mais il n'avoit point de canule : les trois cuillers se fermoient par le moyen d'un anneau coulant, en le passant en avant ; & s'ouvroient en le retirant. La partie cave des cuillers étoit garnie des dents pour mieux saisir les balles.

Les becs de grue, de cane, de corbeau, &c. sont pareillement des especes de *tire-balle.*

L'ancienne chirurgie qui n'avoit point encore aperçu la nécessité d'agrandir les plaies d'armes à feu par les incisions, & contr'ouvertures convenables, avoit beaucoup multiplié les especes de *tire-balles* dont l'usage

l'usage est actuellement fort borné. [Y]

TIRE-FOND. Instrument, dont quelques personnes se servent pour enlever la piece d'os sciée par le trépan, lorsqu'elle ne tient plus guere. Cet instrument qui a environ trois pouces, peut être divisé en trois parties. Le milieu est une tige d'acier de quatorze lignes de long, ornée de certaines façons qui dépendent de l'habileté du coutelier. La partie supérieure est un anneau qui sert de manche à l'instrument. La partie inférieure est une double vis de figure pyramidale appellée par les ouvriers *meche ;* elle a neuf lignes de longueur, & sa base peut avoir quatre lignes de diametre. Lorsqu'on veut se servir de cet instrument, il faut dès qu'on a jugé à-propos d'ôter la pyramide de la couronne, introduire la meche dans le trou formé par le perforatif ; on tient avec le pouce & le doigt indice de la main droite l'anneau qui sert de manche au *tire-fond ;* ensuite le pouce & l'indice de la main gauche appuyés du côté du trou, on tourne doucement jusqu'à ce qu'on sente que la meche tienne avec fermeté, on retire le *tire-fond* en détournant, & on acheve de scier l'os avec la couronne jusqu'à ce qu'il vacille ; on introduit alors la vis du *tire-fond* avec les mêmes mesures que nous venons de prescrire, dans l'écrou qu'elle s'est formé dans l'os ; par ce moyen on ne risque pas d'enfoncer la piece d'os sur la dure-mere ; on l'enleve au-contraire perpendiculairement, en donnant de petites secousses pour rompre les fibres osseuses qui la tiennent encore attachée. On peut convenir avec les partisans de cet instrument, qu'il n'est point dangereux, lorsqu'on sait bien s'en servir ; mais il est inutile, si la piece d'os qu'on se propose d'enlever, étoit trop adhérente, le *tire-fond* emporteroit la table externe, comme je l'ai vu arriver plusieurs fois, ce qui rend la suite de l'opération difficile ; & si l'on ne fait usage du *tire-fond* que lorsque la piece d'os ne tient presque plus, on peut se dispenser de cet instrument ; car avec une feuille de myrrhe, le manche d'un scalpel, ou l'extrêmité d'une spatule qui a la figure d'un éléva-

toire, on enleve très-facilement la piece sciée par la couronne du trépan. [Y]

TIRE-TETE. Instrument propre aux accouchemens ; il y en a de plusieurs especes : 1°. le *tire-tête* de *Mauriceau* est composé d'une canule & d'une tige de fer. La partie antérieure de la canule est une platine immobile, circulaire, large d'un pouce six lignes, située horisontalement, légérement concave en dessus, un peu convexe en dessous, percée dans son milieu pour communiquer avec le canal de la canule. La tige qui se met dans la canule porte à son sommet une platine semblable à la prémiere, excepté que ses deux surfaces sont un peu convexes & qu'elle est mobile, enforte qu'elle est perpendiculaire & collée le long de la tige ; mais elle s'abaisse, & devient horisontale comme l'autre dans le besoin. La partie inférieure de la tige est faite en double vis, qui entre dans un écrou ou clé figurée en treste, ou en cœur. Tout l'instrument est long de dix à onze pouces. Il sert à tirer la tête de l'enfant mort, arrêtée au passage. Pour cet effet, on lui fait une ouverture ou fente au crâne entre les pariétaux, avec la lance du même auteur décrite en son lieu. On tourne l'écrou de la tige du *tire-tête* de droite à gauche pour le baisser. On pousse le bout de la tige dans la canule, pour faire avancer la platine mobile & la rendre perpendiculaire. On introduit cette platine dans le crâne de l'enfant par l'ouverture qu'on y a faite ; on tourne l'écrou de gauche à droite après avoir fait faire, par un tour de poignet, la bascule à la platine pour la rendre horisontale ; par ce moyen, cette platine mobile s'approche de l'autre qui est restée au dehors, & les pariétaux se trouvent engagés avec le cuir chevelu entr'elles.

On auroit beaucoup de facilité à tirer directement la tête de l'enfant, si la prise étoit suffisante. Les plus habiles accoucheurs regardent avec raison cet instrument comme inutile ; on en trouve une description très-détaillée dans le traité des instrumens de M. de *Garengeot ;* ce que nous en avons dit, suffit avec la figure pour le faire connoître.

2°. Le forceps ou *tire-tête* en forme de pinces ; il eſt fort convenable dans le cas indiqué & dans pluſieurs autres. *Voyez* FORCEPS.

3°. Le *tire-tête* d'*Amand* ; c'eſt un réſeau de ſoie qu'*Amand*, chirurgien de Paris, inventa pour tirer la tête de l'enfant ſéparée du corps, & reſtée ſeule dans la matrice. Ce réſeau a neuf pouces de diametre, il eſt garni à ſa circonférence de quatre rubans attachés à quatre points oppoſés. Ce réſeau ſe fronce en forme de bourſe, au moyen de deux cordons qui en font le tour. Au bord extérieur de la circonférence, il y a cinq anneaux de ſoie, dans leſquels on loge l'extrêmité des doigts pour tenir le réſeau étendu ſur le dos de la main. Pour ſe ſervir de cette machine, il faut, ſuivant l'auteur, introduire dans la matrice la main graiſſée & munie de ce réſeau. On tire un peu les rubans pour l'étendre, on enveloppe la tête, on dégage ſes doigts des anneaux, on retire doucement ſa main, on ſerre les cordons pour faire froncer la machine comme une bourſe ; & quand la tête eſt bien enveloppée, on la tire hors de la matrice.

M. *Levret* ne trouve dans ce moyen qu'un produit d'imagination ou ſuperflu ou impraticable. En effet, s'il étoit poſſible d'aller coëffer la tête d'un enfant avec ce réſeau, qu'elle difficulté pourroit-il y avoir de la tirer ſans ce ſecours ? & ſi le jeu de la main n'eſt pas libre dans la matrice, il ne ſera pas poſſible de faire le moindre uſage de ce réſeau. Auſſi, malgré cette prétendue invention, on a été réduit juſqu'à préſent à la dure néceſſité de ſe ſervir de crochets, toutes les fois que la main n'a pas été ſuffiſante.

M. *Levret* a fait conſtruire un inſtrument qu'il deſtine particuliérement à tirer la tête ſéparée du corps & reſtée ſeule dans la matrice. Il en donne une deſcription très-amplement détaillée dans un ouvrage intitulé : *obſervations ſur les cauſes & les accidens de pluſieurs accouchemens laborieux*, &c. Ce nouveau *tire-tête* eſt compoſé de trois branches d'acier plates, flexibles & faiſant reſſort, longues d'environ un pied, larges de ſix lignes, plus minces à leur fin qu'à leur baſe,

où elles sont percées de deux trous & courbées convenablement. L'union de ces trois branches se fait par leur extrêmité antérieure au moyen d'un axe qui a une tête horisontale formée en goutte de suif très-lisse, & l'autre bout duquel est en vis pour entrer dans un petit écrou fait aussi en goutte de suif.

Ces trois branches sont montées par leur base sur un arbre, c'est un cylindre d'acier de deux diametres différens; les deux tiers de la partie inférieure sont d'un moindre diametre, mais deux viroles d'acier qui se montent dessus, en font un cylindre égal, dont la partie supérieure a une entaille percée de deux trous taraudés, pour recevoir deux vis à tête plate qui y fixent la base de la premiere branche, & qui est la plus courte. La seconde branche se monte sur la virole qui occupe le milieu de l'arbre, & est par conséquent un peu plus longue que la premiere; & la troisieme branche finit à la virole inférieure par deux vis, comme la seconde branche à la virole supérieure. Une de ces vis est à tête plate, & l'autre a une tête longue, olivaire & cannelée. La vis à tête est à droite à la seconde branche, & à gauche à la troisieme; ces vis sont en même temps des pieces de pouces, au moyen de quoi l'on fait tourner les branches avec les viroles sur lesquelles elles sont montées.

Pour fixer la progression de ces deux branches de chaque côté à un tiers de la circonférence du manche, chaque vis à tête olivaire déborde intérieurement la virole, & entre dans un petit fossé creusé sur un tiers de l'étendue circulaire de l'arbre. Cet arbre se monte à vis sur une tige d'acier qui passe au travers d'un manche d'ébene, & qui est fixé à son extrêmité par une vis qui entre dans le bout taraudé de la tige.

Quoique cet instrument paroisse fort composé, il est néanmoins très-simple dans son opération. Pour s'en servir on le graissera avec du beurre ou autre corps onctueux; on portera le doigt index de la main gauche inférieurement dans l'orifice de la matrice, & on introduira sur ce doigt l'extrêmité de l'instrument fermé par-delà la tête de l'enfant, comme on conduit une al-

galie dans la veſſie en ſondant par-deſſus le ventre. *Voyez* CATHÉTÉRISME.

On fera gliſſer enſuite les branches ſur la tête de côté ou d'autre, pour mettre la partie extérieure des branches toujours réunies ſous l'os pubis; on les dégagera alors à droite & à gauche: le développement des branches forme un ſphéroïde ouvert, lequel embraſſe la tête du fœtus que l'on tirera avec beaucoup de fermeté. On peut lire dans l'ouvrage de l'auteur les avantages de l'effet, & de la conſtruction de ce nouveau *tire-tête.* [Y]

TOPHUS, en françois *pierre* ou *gravelle* des paupieres. Petite tumeur blanche, raboteuſe, dure & calleuſe, qui ſe forme à la partie extérieure ou intérieure des paupieres; l'humeur renfermée dans cette petite tumeur reſſemble en conſiſtance ou à de la pierre, ou à du tuf, d'où lui vient ſon nom de *tophus;* cependant elle ne differe de la grêle des paupieres, que parce qu'elle eſt unique, raboteuſe, & plus dure; mais elle veut être traitée de même, tant pour l'opération que pour les remedes; ainſi *voyez* les mots ORGEOLET ou GRELE *des paupieres.* [D. J.]

TOPIQUE. On appelle *topiques*, les remedes qu'on applique extérieurement ſur diverſes parties du corps pour la guériſon des maladies.

Les médecins ont établi pour maxime, que les remedes peuvent devenir utiles ou pernicieux, ſuivant l'uſage & l'application qu'on en fait; & cette maxime eſt non-ſeulement vraie par rapport aux remedes internes, mais encore par rapport aux *topiques* ou applications externes, comme nous allons le voir.

On preſcrit ſouvent les bains mêlés d'herbes céphaliques pour les maladies de la tête, ſans ſonger qu'ils nuiſent dans pluſieurs cas, comme dans les foibleſſes des nerfs, les achores, les catarres, &c.

Les emplâtres céphaliques dans les hémorrhagies, les apoplexies, les maux qui procedent de cauſe externe, ſont plus nuiſibles qu'utiles, parce qu'ils empêchent la tranſpiration de la partie & qu'ils obſtruent les pores de la tête. On croit auſſi que les oignemens

des baumes odoriférans ſont fort efficaces contre les maux de tête, accompagnés d'un ſentiment de peſanteur ; au-contraire, ces ſortes de *topiques* diſpoſent à l'aſſoupiſſement par leurs qualités ſédative, anodine ; mais les linimens balſamiques préparés avec de l'eſprit-de-vin rectifié, & des huiles de marjolaine, de lavande, &c. peuvent être à propos, parce qu'ils diſcutent & ouvrent les pores.

On commet beaucoup d'erreurs en fait de *topiques* pour les maladies des yeux. Dans leur inflammation les collyres incraſſans, épaiſſiſſans ne conviennent pas certainement ; il faut employer des ſubſtances, qui, ſans acrimonie ſont diſcuſſives ; tel eſt, par exemple, le camphre. Si l'inflammation eſt accompagnée d'une lymphe âcre & ſaline, il faut uſer d'un mucilage de graines de coings, mêlées avec du ſafran & du camphre. Quand l'inflammation eſt violente & dangereuſe, l'eſprit-de-vin camphré, appliqué tiede avec une addition du baume du Pérou, produit quelquefois d'excellens effets pour rétablir le ton des fibres.

Le vitriol à cauſe des parties de cuivre qu'il contient, paſſe chez pluſieurs praticiens pour excellent dans les maux des yeux ; mais cela n'eſt que rarement vrai ; ce collyre, par exemple, eſt contraire dans toutes les inflammations, & dans toutes les fluxions chaudes & âcres ; il ne convient que quand les humeurs ſont épaiſſes, ſales & ſordides, ſans âcreté. Tout uſage de collyre eſt déplacé dans la diſcraſe de la lymphe & du ſang, car il faut commencer par corriger les fluides viciés.

Dans les maladies d'oreilles, les *topiques* qu'on met intérieurement, ne conviennent que pour la dureté d'ouie qui vient de l'endurciſſement de la cire. Les abſcès dans l'oreille interne demandent un traitement particulier ; c'eſt de tâcher de les empêcher de dégénérer en ulcere par des injections balſamiques tiedes, tels que les eſſences de myrrhe.

Les *topiques* pour les hémorrhagies du nez ſont rarement utiles, à moins qu'on ne commence par des ſaignées, des frictions, l'immerſion des pieds dans

l'eau tiede, & quelquefois en employant le secours des doux diaphorétiques.

La plupart des *topiques* recommandés pour les maux des dents font plus de mal que de bien, outre que le mal de dent vient souvent de rhumatisme ou d'une fluxion âcre qui se jette sur une dent cariée, & conséquemment c'est la fluxion qu'il faut guérir.

Tous les *topiques* externes dans les maladies cutanées du visage & de la tête, doivent être administrés avec prudence, en y joignant les remedes internes pour corriger & dériver les humeurs peccantes. C'est une malheureuse pratique, que d'user pour les boutons au visage, du mercure sublimé ou d'une solution foible de mercure précipité, parce que de telles substances reçues dans les pores produisent de grands maux de tête, & la perte des dents.

Dans le décharnement des gencives, on prescrit presque toujours l'usage des astringens; mais si ce désordre procede du défaut de suc nourricier, ou de l'obstruction des fines arteres des gencives, elles perdront de plus en plus leur suc nourricier par les remedes astringens; en ce cas, il faut laver la bouche & les gencives avec des décoctions de vin, impregnées de sauge, & d'une petite quantité de sel ammoniac. On emploie souvent les *topiques* dans les maladies du thorax, c'est-à-dire pleurésie ou péripneumonie, mais le meilleur dans ces sortes de cas, est de s'abstenir de tout *topique*; que si on en juge quelques-uns nécessaires, il faut les composer d'esprit-de-vin camphré, mitigé, & rendu anodin par une addition de safran.

Dans les douleurs d'estomac, les *topiques* ne sont bienfaisans qu'appliqués convenablement; ce n'est point alors sur le creux de l'estomac qu'il faut les porter, comme on fait ordinairement dans la cardialgie; mais il faut les appliquer sur le dos, vers la huitieme ou la neuvieme vertebre. Si c'est l'orifice droit qui est affecté, on appliquera les remedes sur l'estomac vers le côté droit.

Si la douleur violente, causée par une pierre arrêtée dans les ureteres, demande l'usage des *topiques*,

c'eſt du moins dans la direction des ureteres qui eſt depuis les reins juſqu'aux aînes ; & c'eſt avec bien de la prudence qu'ils doivent être adminiſtrés ; car ſi la douleur eſt accompagnée de ſpaſmes, & qu'on applique des ſubſtances chaudes & ſpirituenſes, on augmente la douleur, & l'on occaſione de terribles ſymptomes ; il faut au-contraire ſaigner le malade pour relâcher les parties irritées.

Dans le flux exceſſif des regles, la plus ſûre méthode eſt de s'abſtenir des *topiques*, ſur-tout des *topiques* narcotiques, & de leur ſubſtituer l'uſage d'autres remedes.

Les médecins & les chirurgiens ont imaginé une infinité de *topiques* dans les tumeurs des veines hémorrhoïdales ; mais l'art conſiſte à appliquer ces différens remedes ſuivant les circonſtances ; par exemple, ſi la douleur eſt exceſſive, les ſubſtances anodines & émollientes, ſeront les plus ſalutaires ; ſi la tumeur incommode par ſon volume, les fomentations de vin préparées avec les balauſtes & les fleurs de roſe, peuvent être bonnes.

Quant au déſordre des articulations, les *topiques* ſont toujours mal employés dans les douleurs arthritiques & dans la goutte ; c'eſt ce dont tous les habiles médecins conviennent ; ſi cependant la douleur eſt accompagnée d'une certaine inſenſibilité, comme il arrive ſouvent aux vieillards, alors on peut fortifier les nerfs par des linimens balſamiques, & tâcher d'attirer le fluide nerveux ſur les parties affoiblies.

La plupart des *topiques* nuiſent dans l'éréſipele; il faut traiter cette maladie par des remedes internes, laiſſer libre la tranſpiration dans les parties affectées, en appliquant ſeulement des ſachets pleins d'herbes parégoriques, qui par leur douce influence, tiennent les pores ouverts, & les relâchent, s'il ſont reſſerrés.

Dans les bubons malins & critiques, les *topiques* ſont d'une pratique dangereuſe : mais ſi le bubon tend à ſuppuration, on doit appliquer l'emplâtre de diachylon avec les gommes.

Pendant

Pendant l'éruption & la suppuration de la petite vérole, il faut s'abstenir de tous linimens *topiques*; ce n'est que dans le déclin & vers le temps du dessèchement des pustules, qu'il est permis d'user d'huile d'amandes douces, mêlée avec le camphre & le blanc de baleine, pour tempérer l'acrimonie des boutons.

La cure de toutes les maladies cutanées, doit commencer & finir par les remedes internes, capables de corriger la matiere peccante, de la disposer à l'excrétion, & en même temps de la chasser. A cette classe de remedes appartiennent les diaphorétiques émolliens, les infusions laxatives, les préparations de mercure & d'antimoine.

Les *topiques* qui conviennent le mieux sur les parties paralytiques, sont des onguens faits de graisse d'animaux & d'huiles distilées, telles que celles de riz, de romarin, de lavande, de marjolaine, de genievre, &c. car il est question de rétablir le ton des parties nerveuses dans leur état naturel; ensorte qu'il n'y ait ni trop de relâchement, ni trop de constriction, ni trop d'humidité, ni trop de sécheresse.

Dans les tumeurs œdémateuses des pieds, la plupart des *topiques* sont contraires; le meilleur est de faire le soir autour du pied un bandage convenable pour renforcer les fibres; il est bon d'user en même temps de fomentations de vinaigre fort, mêlé avec de l'essence d'ambre, & versé sur des briques rougies au feu.

Ces détails suffisent sur l'utilité ou le mal que peuvent faire les *topiques* dans leur usage & leur application. (*Art. de M. de Jaucourt.*)

TORTICOLIS. Maladie qui fait pancher la tête de côté: les anciens n'en ont point parlé; les modernes l'ont appellée *caput obstipum*, dénomination employée par les meilleurs auteurs latins pour signifier *la tête panchée*. Il ne faut pas confondre le *caput obstipum* permanent avec la tension & la roideur du col, à l'occasion d'une fluxion rhumatismale sur cette partie, ni avec le panchement de tête qui est un effet de

la mauvaise disposition des vertebres, tel que l'avoit le poëte *Scarron*, qui dit en parlant de lui-même :

> Parmi les torticolis,
> Je passe pour des plus jolis.

Cette façon de porter la tête de côté peut avoir été contractée par mauvaise habitude dès l'enfance, ou dans un âge plus avancé par affectation ; car il y a des gens qui seroient bien naturellement, & qui par air, se rendent ridicules. Cette tournure de tête est un geste de tartuffe, & *Horace* le conseille à ceux qui veulent tromper par flatterie, *flectes capite obstipo.*

Suetone reproche à *Tibere* qu'il portoit la tête roide & de côté par orgueil ; les secours de la chirurgie ne sont point utiles à ceux dont le corps n'est vicié que par des causes morales. Les progrès de cet art n'ont pas fait imaginer aux chirurgiens françois d'opération pour redresser la tête inclinée par la convulsion des muscles.

Tulpius, savant médecin d'Amsterdam, au-milieu du dernier siecle, rapporte l'histoire de la guérison d'un enfant de 12 ans, qui dès son plus bas âge, portoit la tête panchée sur l'épaule gauche par la contraction du muscle scalene : on avoit essayé en vain des fomentations pour relâcher les parties dont la roideur & la corrugation causoient la maladie ; les colliers de fer n'avoient pu parvenir à redresser la tête : il fut décidé dans une consultation faite par l'auteur avec deux autres médecins très-habiles, qu'on commettroit l'enfant aux soins d'*Isaac Minnius*, chirurgien très-renommé, qui avoit opéré avec succès dans plusieurs cas de la même espece. Il forma d'abord une grande escarre par l'application d'une pierre à cautere ; il coupa ensuite avec un bistouri le muscle qui tiroit la tête ; mais *Tulpius*, qui fait un tableau assez embrouillé de cette opération, remarque qu'elle fut pratiquée avec beaucoup de lenteur & de peine, effet de la timidité & de la circonspection avec lesquelles on agissoit dans la crainte de blesser les arteres & les veines jugulaires.

L'auteur désapprouve ce procédé, & conseille à ceux qui voudront courir les hasards d'une opération aussi dangeteuse, de rejetter l'usage préliminaire du caustique, qui a causé des douleurs inutiles au malade qui ne lui en a point épargné dans l'opération, & dont l'effet a été nuisible, en dérobant à la vue de l'opérateur les parties qu'il devoit diviser, & les rendant plus difficiles à couper. Il ajoute des conseils à ces réflexions: il faut, dit-il, prendre toutes les précautions convenables pour que l'opération ne soit point funeste, & ne pas la faire à différentes reprises, mais couper d'un seul coup le muscle, avec toute l'attention qu'exige une opération de cette nature.

Job à Meekren, chirurgien d'Amsterdam, qui a donné un excellent recueil d'observations medico-chirurgicales, parle aussi de l'opération convenable au *torticolis*, qu'il a vu pratiquer sous ses yeux à un enfant de 14 ans. Le tendon du muscle sterno-mastoïdien fut coupé d'un seul coup de ciseaux très-tranchans, avec une adresse singuliere par un chirurgien nommé *Flurianus*, & sur le champ la tête se redressa avec bruit. L'auteur donne l'extrait de la critique de *Tulpius* sur l'opération décrite plus haut, pour faire connoître qu'on avoit profité de ses remarques.

Parmi nos contemporains, M. *Sharp* célebre chirurgien de Londres propose la section du muscle mastoïdien, dans le cas où le *torticolis* dépend de la contraction de ce muscle, pourvu que le vice ne soit pas ancien & ne vienne pas de l'enfance; car, dit-il il seroit impossible de mettre la tête dans une situation droite, si l'accroissement des vertebres s'étoit fait nécessairement de travers. Voici l'opération qu'il décrit pour les cas où elle sera praticable. Ayant placé le malade sur une table, on coupe la peau & la graisse par une incision transversale, un peu plus large que le muscle, & qui ait environ le tiers de sa longueur depuis la clavicule. Ensuite passant avec circonspection un bistouri à bouton par-dessous le muscle, on tire en dehors cet instrument, & en même temps on coupe le muscle. On n'est pas en danger de blesser les gros

vaisseaux ; on remplit la plaie avec de la charpie seche, pour en tenir les levres séparées avec les secours d'un bandage propre à soutenir la tête : ce que l'on continuera durant tout le traitement, qui est pour l'ordinaire d'environ un mois.

Suivant cet exposé de M. *Sharp*, cette opération est commune ; si cependant on fait réflexion à la nature & aux causes de la maladie, & à ces différences qui font qu'elle est récente, habituelle ou originaire, constante ou périodique, idiopathique ou sympathique, provenant de spasme, ou simplement de la paralysie des muscles du côté opposé, & que d'autres muscles que le sterno-mastoïdien peuvent être attaqués, on conviendra que cette opération peut à peine avoir lieu. J'ai coupé avec succès des brides de la peau qui tenoient la tête de côté depuis beaucoup d'années, à la suite des brûlures du col ; & j'ai vu de ces brides qui auroient peu en imposer pour le muscle mastoïdien.

M. *Mauchart* a fait soutenir dans l'université de Tubingue une these au mois de décembre 1737, sur cette maladie, *de capite obstipo*. Elle est très-méthodiquement faite en parlant des parties affectées. On avance que tous les muscles qui font mouvoir la tête & le col peuvent être le siege du mal ; on n'en exclut pas le muscle peaucier, dont les attaches sont à la clavicule & au bord de la mâchoire inférieure, depuis l'angle jusqu'à la symphise : quelquefois les vertebres du col sont dans une disposition vicieuse, que la section des muscles ne détruiroit point ; souvent les muscles ne sont qu'obéir à la cause qui agit, le principe moteur même qui est attaqué par l'affection primitive des nerfs.

L'auteur examine les causes prochaines & éloignées du mal ; parmi celles-ci il compte le froid, les convulsions, le virus vénérien, & l'impression du mercure dans la mauvaise administration des frictions mercurielles. Les remedes doivent donc être variés suivant l'intelligence des médecins ou des chirurgiens, & relativement à toutes ces connoissances : on conseille les remedes généraux, les purgatifs doux répétés, les

diaphorétiques, les apéritifs incisifs, les antispamodiques, les cataplasmes émolliens sur les parties trop tendues; des toniques & des fortifians sur les parties foibles; les mercuriels, si le virus vénérien est la cause du mal; les eaux thermales, telles que celles de Plombieres, qui ont opéré une guérison bien constatée du *torticolis*, les frictions, les vésicatoires, les saignées du pied & de la jugulaire, les setons à la nuque, les cautères; les bandages qui redressent la tête; le collier de *Nuck* par lequel on suspend la personne (ce qui n'est pas sans danger); enfin la section des parties contractées avec l'instrument tranchant, conduit avec les précautions convenables. Cette dissertation est insérée dans le second volume des *disputationes chirurgicæ selectæ*, par M. de *Haller*. [Y]

TORTUE. Espece de tumeur qui se forme à la tête. *Voyez* TESTUDO & TALPA. [Y]

TOURNIQUET, *torcular*. Machine avec laquelle on suspend la circulation du sang dans un membre, jusqu'à ce qu'on y ait fait les opérations qui conviennent.

Les anciens se servoient d'un lacs tissu de soie ou de fil, dont ils entouroient le membre, & le serroient jusqu'à la suspension parfaite du cours du sang; cette ligature avoit encore, selon eux, l'avantage d'engourdir le membre & de modérer les douleurs des opérations.

La douleur, la meurtrissure & la contusion que ce *tourniquet* occasionoit, produisant fréquemment la gangrene, ou des abscès consécutifs, on chercha de nouveaux moyens d'éviter les hémorrhagies: on perfectionna d'abord l'application du lien circulaire, pour faire moins de douleur, & de meurtrissure à la peau: on entoura le membre avec une compresse assez épaisse, sur laquelle on mettoit le lacs: on posoit ensuite deux petits bâtons sous le lacs, l'un en dedans, l'autre en dehors du membre; & on les tournoit jusqu'à ce qu'il fût suffisamment serré. C'est de cette maniere, dit M. *Dionis*, dans son traité d'opérations, que les voituriers serrent avec un bâton les cordes qui tiennent

les ballots sur leurs charrettes. Cet auteur donne l'époque de l'invention de ce *tourniquet :* il en fait honneur à un chirurgien de l'armée françoise, pendant le siege de Besançon en Franche-Comté. Je crois avoir lu quelque part que ce chirurgien étoit aide-major de l'armée, & qu'il se nommoit *Morel.* Il a paru depuis peu une dissertation dans les journaux, pour prouver que ce *Morel* étoit chirurgien de la ville de Besançon.

Le *tourniquet* a encore bien des inconvéniens ; les modernes y ont fait des corrections notables. Pour arrêter le sang dans le tronc de l'artere, il faut comprimer le moins qu'il est possible, les parties voisines ; c'est pourquoi l'on met longitudinalement sur le cordon des vaisseaux une compresse épaisse & étroite de deux pouces ; avant l'application de la compresse circulaire par-dessus cette derniere compresse, & à la partie opposée au trajet des vaisseaux, on met une compresse quarrée en six ou huit doubles, recouverte d'une lame de corne ou de carton ; on fait sur cet appareil deux tours, avec le cordon de soie ou de fil, que l'on noue sur la lame d'écaille ou de carton, &c. mais on le doit nouer assez lâche, pour pouvoir faire une anse des deux circulaires, sous laquelle on fera passer un petit bâton pour serrer ensemble les deux tours du lien : la compresse épaisse qui est appliquée sur les vaisseaux, les comprime alors, & empêche que le lacs ne fasse des contusions aux parties latérales en les serrant trop. La plaque d'écaille un peu courbe, ou le morceau de carton de cuir, &c. placés sur la partie opposée à celle où l'on doit faire la compression, empêchent que le garrot, ou petit bâton, ne pince la peau.

M. *Petit* a présenté à l'académie royale des sciences, en 1718, un *tourniquet* de son invention (*a*) beaucoup plus parfait que l'ancien, tout rectifié qu'il paroisse. Il est composé de deux pieces de bois, l'une supérieure, & l'autre inférieure : l'inférieure est longue

(*a*) M. *Heister* y a fait quelques corrections. *Voyez ses instrumens de chirurg.* planches V & VII.

d'environ quatre pouces & demi, large de près de deux pouces, un peu ceintrée en-dessous, légérement convexe en dessus, & échancrée par ses extrêmités : de son milieu s'éleve une éminence ronde, haute de sept lignes, sur huit lignes & demie de diametre. La supérieure est à-peu-près semblable, mais un peu plus courte ; l'éminence qui s'éleve de son milieu, à six lignes de hauteur, & son diametre un pouce & demi : cette éminence est percée verticalement par un trou dont le cavité est un écrou qui sert à loger une vis de bois dont le sommet est un bouton applati des deux côtés pour la tourner. Les pas de cette vis sont au nombre de quatre ou cinq, chacune doit avoir quatre lignes de diametre, afin qu'elle fasse son effet par le moyen d'un demi-tour. Enfin toute la machine est assujettie par une cheville de fer qui traverse les deux pieces par le milieu, & la vis dans toute sa longueur, & qui est rivée sous la piece inférieure, & sur le sommet du bouton, de maniere pourtant que la vis peut tourner sur cette cheville comme sur un pivot.

Pour se servir du *tourniquet*, on entoure la partie avec une bande de chamois double, large de quatre travers de doigts ; c'est la compresse la plus douce dont on puisse se servir : à une des extrêmités de cette bande est attaché un double coussinet, de la longueur & de la largeur de la piece inférieure du *tourniquet*. Il faut de plus une compresse étroite ou pelote cylindrique, pour comprimer la route des vaisseaux. Cette pelote est construite d'une bande de linge roulée assez ferme, & couverte de chamois ; sur la partie externe de cette pelote, est cousu par ses extrêmités un ruban de fil, appellé *tire-botte*, ce qui forme une passe pour la bande de chamois ; par ce moyen la pelote est mobile, afin qu'elle puisse se mettre au point convenable, suivant la grosseur du membre ; il faut de plus un ruban pour fixer la compresse & la pelote autour du membre ; ce ruban doit être attaché par son milieu, sur la partie externe de la bande de chamois ; la pelote cylindrique se place sur le trajet des vaisseaux ; le double coussinet doit répondre à la partie opposée, & la

bande de chamois entoure le membre circulairement : tout cet appareil eſt retenu par le ruban qu'on noue à côté du double couſſinet.

Alors on poſe le *tourniquet* au-deſſus du double couſſinet, à la partie du membre oppoſée au cours des gros vaiſſeaux : on aſſujettit le *tourniquet* par un lacs double, qui a une boutonniere pour permettre le paſſage de l'écrou de la plaque ſupérieure : on voit à côté une anſe formée par la duplicature du lacs, pour recevoir un des chefs de ce lacs, qui après avoir paſſé par cette anſe, ſert à former une roſette avec l'autre chef; ce qui contient le *tourniquet*, en place.

Pour faire la compreſſion on donne à la vis un demi-tour, ou un tour de droit à gauche : pour lors la piece ſupérieure s'éloignant de l'inférieure, le lacs tire le cylindre & le ſerre contre les vaiſſeaux, ce qui les comprime parfaitement bien.

Ce *tourniquet* a l'avantage, 1°. de comprimer moins les parties latérales, que le *tourniquet* ordinaire; 2°. de n'avoir pas beſoin d'aide pour le tenir ni pour le ſerrer, ou pour le lâcher; 3°. l'opérateur peut lui même par le moyen de la vis, arrêter plus ou moins le cours du ſang dans l'artere; 4°. quand on craint l'hémorrhagie après l'opération, on peut laiſſer ce *tourniquet* en place, & encas que l'hémorrhagie ſurvienne, le malade, au défaut d'autres perſonnes, peut ſe ſerrer lui-même autant qu'il eſt néceſſaire; 5°. on ne riſque pas que le membre tombe en mortification par la conſtriction de ce *tourniquet*, parce qu'il ne ſuſpend point le cours du ſang dans les branches collatérales.

On peut obſerver ici que l'étendue des deux plaques contribue autant que l'épaiſſeur de la pelote, à diminuer la compreſſion du lacs ſur les parties latérales du membre, ce qui fait qu'on doit avoir des *tourniquets* de différentes grandeurs, ſelon le volume des membres.

M. *Petit* a imaginé en 1731, une autre eſpece de moyen, pour ſe rendre maître du ſang; nous en avons parlé à l'article *hémorrhagie*. Voyez *HÉMORRHAGIE*.

M. *Heiſter* décrit un inſtrument propre à comprimer l'ouverture

l'ouverture d'une artere, qui eſt une eſpece de *tourniquet* (*a*). Il eſt compoſé d'une plaque de cuivre légérement cambrée, large d'un pouce & demi & longue de trois; à une des extrêmités de cette lame, il y a deux rangs de petits trous, pour y pouvoir coudre une courroie; à l'autre extrêmité, il y a deux petits crochets; le milieu de cette lame eſt percé en écrou, à travers duquel paſſe une vis aſſez forte; la partie ſupérieure de cette vis eſt applatie, & forme une piece de pouce, & la partie inférieure porte une petite plaque ronde, qui a environ un pouce de diametre; la courroie qui eſt couſue par l'un de ſes bouts à une des extrêmités de la grande lame, eſt percée à l'autre bout de pluſieurs trous en deux rangs, pour que cette machine puiſſe ſervir à différentes parties; ces trous ſervent à accrocher la courroie aux deux crochets qui ſont à l'autre extrêmité de la grande lame.

Pour ſe ſervir de cet inſtrument pour arrêter une hémorrhagie par la compreſſion, il faut mettre des tampons de charpie ſur le vaiſſeau ouvert, les couvrir de quelques compreſſes graduées, & appliquer ſur la derniere de ces compreſſes la petite plaque orbiculaire: alors on entourera fortement le membre avec la courroie, que l'on accrochera par ſon extrêmité libre aux crochets, & en tournant la vis, on comprimera l'appareil, & on ſe rendra maître du ſang.

Il faut obſerver (ce dont M. *Heiſter* ne fait aucune mention), que l'extrêmité de la vis doit être rivée de façon que la plaque orbiculaire ne tourne point avec elle; ce ſeroit un inconvénient pour la compreſſion, car en tournant la vis, on pourroit déranger les compreſſes; elles ſe pliſſeroient au-moins, ce qui en rendant la compreſſion inégale & douloureuſe, peut former des ſinus dans l'appareil par leſquels le ſang pourroit s'échapper: on évitera tout cela, ſi la vis eſt de façon qu'elle tourne ſur la plaque orbiculaire.

Il faut pour cet effet que la vis ſoit percée dans toute ſa longueur, & traverſée par une cheville dont la

(*a*) *Voyez* ſa Ve planche, fig. 2.

plaque orbiculaire soit la base, & sur laquelle cheville la vis tournera sans fin. [Y]

TRACHÉE-ARTERE (PLAIES DE LA). Il importe de savoir que les plaies de la *trachée-artere* ne sont pas toujours mortelles, & que ses parties cartilagineuses se peuvent reprendre comme les charnues. J'en ai vu à la Haye l'exemple dans un homme de mérite, qui, par un excès de mélancolie, s'étoit coupé la gorge sans ménagement avec un rasoir. Le chirurgien le rétablit en peu de temps. *Fabricius* rapporte un cas semblable; *Dionis* déclare avoir guéri un homme qui reçut un coup de pistolet à la gorge dans une chasse de sanglier; la balle entroit par le côté droit du col, & sortoit par le gauche, en lui perçant la *trachée-artere*. *Garengeot* en cite aussi des exemples.

On trouve encore plus anciennement dans un petit traité intitulé : *question chirurgicale sur l'opération de la bronchotomie*, composé par *Habicot*, chirurgien de Paris, d'autres exemples de personnes qui ont été complétement guéries de blessures faites à la *trachée-artere*. Deux de ces personnes y avoient été blessées par un instrument tranchant, & un autre l'avoit été par un coup d'arquebuse. Il étoit survenu à la gorge de ces trois blessés un gonflement & une inflammation si considérables, qu'on avoit lieu de craindre la suffocation. *Habicot* mit une petite canule de plomb dans la plaie de la *trachée-artere* de deux de ces blessés, afin que l'air pût sortir librement de leur poumon & y entrer de même; il fit une ouverture à la *trachée-artere* du troisieme pour le même sujet. Quand les accidens cesserent, il ôta la canule, & les plaies guérirent parfaitement.

Un jeune homme de 14 ans, qui avoit voulu avaler plusieurs pieces d'or enveloppées dans un linge pour les dérober à la recherche des voleurs, avoit pensé étouffer, parce que le paquet s'étoit engagé dans le pharynx, de maniere qu'on n'avoit pu le retirer ni le faire descendre dans l'estomac; son col & sa face étoient tellement enflés, qu'il en étoit méconnoissable. *Habicot* lui fit l'opération de la *bronchotomie*,

après laquelle le gonflement se dissipa ; il fit descendre avec une sonde de plomb le paquet dans l'estomac. Le jeune homme guérit de l'opération, & rendit par l'anus ses pieces d'or à diverses repriſes.

Lorsque la plaie des tégumens n'est point vis-à-vis de celle de la *trachée-artere*, l'air trouvant un obstacle à sa sortie, peut s'insinuer dans le tissu cellulaire de la peau, ce qui produit un emphyseme. M. *Arnaud*, chirurgien de Paris, vit un jeune homme blessé depuis trois ou quatre jours à la *trachée-artere* d'un coup de pistolet, blessure qui avoit produit un emphyseme universel. Cet habile praticien dilata sur le champ la plaie des tégumens, & découvrit celle de la *trachée-artere*, pour faire correspondre ces deux plaies l'une à l'autre. Il appliqua sur l'ouverture de la *trachée-artere* un morceau de papier mouillé, & pansa la plaie à l'ordinaire. Le malade désenfla peu-à-peu & guérit.

Il est cependant bon de remarquer qu'une blessure à la gorge est mortelle, lorsque les carotides & les jugulaires internes sont ouvertes. Ainsi une personne qui auroit reçu, ou qui se seroit fait avec un instrument tranchant porté en travers, une blessure qui pénétreroit jusqu'à l'œsophage mourroit infailliblement en peu de temps, car l'œsophage ne pourroit être ouvert de cette maniere, sans que les carotides & les jugulaires internes ne le fussent aussi.

Mais quoiqu'il y ait quelquefois des plaies à la gorge par lesquelles les alimens sortent, il ne faut pas toujours croire que la *trachée-artere* & l'œsophage soient ouverts. Les alimens qui sortent par les plaies ne sont point entrés dans l'œsophage, car s'ils en venoient, il faudroit qu'ils passassent par l'ouverture de la *trachée-artere*, ce qui ne pourroit se faire sans qu'il en tombât dans ce canal qui est toujours ouvert, & par conséquent sans que le blessé n'en fût suffoqué. Ces sortes de plaies par où les alimens s'échappent, pénetrent jusqu'au fond du gosier entre l'épiglotte & la racine de la langue ; quelques points de suture entrecoupée, la situation de la tête, & un régime de vivre convenable paroissent les seuls moyens qu'on puisse

employer pour guérir ces plaies. [D. J.]

TRACHELAGRA. Espece d'affection artritique ou rhumatismale qui attaque le col. *Ambroise Paré* paroît s'être servi le premier de ce terme, à l'imitation de ceux de *podagre*, *chiragre*, *&c.* qui signifient *la goutte aux pieds*, *aux mains*. Voyez TORTICOLIS.

TRACHOMA. Ce mot désigne une aspérité de la partie interne des paupieres, accompagnée de démangeaison, de rougeur, & souvent de pustules semblables à des grains de millet. Les degrés de cette maladie sont le sycosis & le tylosis, ou plutôt ce sont les deux plus fâcheux accidens auxquels puisse aboutir le *trachoma*.

Cette maladie est une espece de dartre des paupieres: elle vient ordinairement de l'acreté des larmes. Pour la guérir, on prescrit au malade un régime de vivre doux & humectant pour tempérer la chaleur & l'acreté du sang & des humeurs: on le saigne s'il y a plénitude; on le purge par en-bas; on emploie ensuite les bouillons amers; on fait usage des bains d'eau tiede, & généralement de tous les remedes propres à humecter, à fondre & à évacuer les humeurs impures; on passe quelquefois du cautere au seton, pour détourner les humeurs de dessus les paupieres.

Quant aux topiques, on se sert d'abord de ceux qui humectent & amollissent les solides, & qui sont capables de tempérer la chaleur de la partie; tels sont les fomentations avec la décoction des racines de guimauve, de feuilles de violier, de fleurs de camomille & de mélilot, des semences de lin & de fougere, &c. on passe ensuite aux remedes qui détergent & dessechent les ulceres. *Voyez* ARGEMON. [Y]

TRANSFUSION. Opération célebre dans le dernier siecle, & qui consiste à faire passer du sang des vaisseaux d'un animal, immédiatement dans ceux d'un autre.

La maniere de procéder à la *transfusion* a varié dans les différens temps & les différens pays: dans le commencement, les chirurgiens inhabiles à cette opération, la firent avec moins de précautions & d'adresse,

& par conséquent avec plus de douleur & de danger que dans la suite, où l'habitude de la pratiquer fit imaginer successivement de nouveaux moyens de la faciliter & de la rendre moins douloureuse. Les Etrangers rendent aux François le témoignage non équivoque que c'est par eux qu'elle a été perfectionnée.

La méthode des Italiens étoit extrêmement cruelle. M. *Manfredi* rapporte que pour faire la *transfusion* sur les hommes, les chirurgiens de Rome marquent sur la peau avec de l'encre le chemin de la veine par laquelle ils veulent faire entrer le sang; ensuite, ils enlevent cette peau, & font avec le rasoir une incision suivant la marque, d'environ deux pouces de long, afin de découvrir la veine & la séparer des chairs environnantes; ils passent après une aiguille enfilée pardessous la veine pour la lier par le moyen d'un fil ciré avec la canule que l'on doit introduire dedans pour y faire passer le sang. En suivant cette méthode, outre les douleurs longues & vives qu'on cause au malade, on est sûr d'exciter une inflammation qui peut être funeste, & on risque d'offenser l'artere & le tendon, ou d'exciter quelqu'autre accident.

La méthode suivie à Paris par M. *Emmerets* est beaucoup plus simple, & à l'abri de tous ces inconvéniens. Les instrumens nécessaires sont deux petits tuyaux d'argent, d'ivoire ou de toute autre matiere, recourbés par l'extrêmité qui doit être dans les veines ou arteres des animaux qui servent à la *transfusion*, & de ceux sur qui on la fait; par l'autre bout ces tuyaux sont disposés de façon à pouvoir s'adapter avec justesse & facilité; peu en peine de faire souffrir les animaux qui doivent fournir le sang qu'on veut *transfuser* aux hommes, le chirurgien prépare commodément leur artere; il la découvre par une incision longitudinale de deux ou trois pouces, la sépare des tégumens & la lie en deux endroits distans d'un pouce, ayant attention que la ligature qui est du côté du cœur puisse facilement se défaire; ensuite il ouvre l'artere entre les deux ligatures, y introduit un des tuyaux, & l'y tient fermement attaché: l'animal ainsi préparé, le chi-

rurgien ouvre la veine du malade (il choisit ordinairement une de celles du bras), laisse couler son sang autant que le médecin le juge à-propos, ensuite ôte la ligature qu'on met ordinairement pour saigner, au-dessus de l'ouverture, & la met au-dessous; il fait entrer son second tuyau dans cette veine, l'adapte ensuite à celui qui est placé dans l'artere de l'animal, & emporte la ligature qui arrêtoit le mouvement du sang; aussi-tôt il coule, trouvant dans l'artere un obstacle par la seconde ligature, il enfile le tuyau, & pénetre ainsi dans les veines du malade. On jugeoit par son état, par celui de l'animal qui fournissoit le sang, & par la quantité qu'on croyoit transfusée du temps où il falloit cesser l'opération; on fermoit la plaie du malade avec la compresse & le bandage, comme dans la saignée du bras. On peut savoir à-peu-près quelle est la quantité du sang qu'on lui a communiqué, 1°. en pesant, avant & après l'opération, l'animal dont on a employé le sang; 2°. en lui tirant le reste de son sang, parce qu'on sait la quantité totale qu'en contient un animal de telle espece & de telle grosseur; 3°. en connoissant combien les tuyaux dont on se sert peuvent fournir de sang dans un temps déterminé, & comptant les minutes & les secondes qui s'écoulent pendant l'opération. M. *Tardy* proposa une *transfusion* réciproque dans les hommes qui fut faite de façon que le même homme donnât du sang à un autre homme, & en reçût du sien en même temps; mais cette opération très-cruelle & très-compliquée, n'a jamais eu lieu que dans son imagination; & il est à souhaiter que les médecins plus avares du sang humain, dont la perte est souvent irréparable, s'abstiennent avec soin de toutes ces especes d'opérations, souvent dangereuses & jamais utiles. *Article de M. Menuret.*

TRÉPAN, *terebra*, *terebella*, *trepanum*. Instrument de chirurgie. C'est une espece de vilebrequin de fer & d'acier, propre pour percer & scier en rond les os, principalement ceux du crâne. Il est composé de deux pieces, l'une est le vilebrequin ou le *trépan* pro-

prement dit, l'autre eſt l'arbre ſur lequel on le monte, & qui le ſoutient.

Il y a trois ſortes de *trépan*; l'*exfoliatif*, voyez *EXFOLIATIF*; le *perforatif*, & le *couronné*.

Le *trépan* perforatif eſt ainſi appellé parce qu'il n'a d'autre action, que de percer. Il faut conſidérer à cet inſtrument ſon milieu & ſes extrêmités. Le milieu du perforatif eſt une tige d'acier exactement polie, perpendiculaire, & de différente ſtructure pour la beauté & la propreté de l'inſtrument.

La partie ſupérieure de cette tige eſt une plaque taillée à pans à ſa circonférence, mais exactement plane du côté de la ſcie, & limée de maniere qu'elle ne ſoit pas polie, afin de l'appliquer plus intimement ſur la partie inférieure de l'arbre du *trépan*. Les couteliers nomment cette petite plaque *la mitte*.

Du ſommet de cette mitte s'éleve une tige ou ſcie de la hauteur d'un pouce, qui porte deux lignes & demie en quarré. A une des ſurfaces de cette ſcie, & & environ deux lignes & demie de la mitte, on pratique une hoche ou entaille ſituée tranſverſalement, & dont les deux bords ſont diſtans d'une ligne & demie l'une de l'autre. Cette entaille peut avoir une ligne de profondeur dans ſa partie ſupérieure, d'où elle vient obliquement trouver le bord inférieur.

La même ſurface dans laquelle l'entaille eſt pratiquée, ne ſe continue pas quarrément juſqu'à ſon ſommet, mais elle forme un biſeau en doucine, de trois lignes & demie de longueur & dont nous dirons l'uſage.

La partie inférieure, ou la lame du perforatif, reſſemble à une lame qui ſe termine par une pointe tranchante ſur les côtés. La trempe de cet inſtrument doit être douce, afin qu'il ne s'égrene point.

L'uſage le plus commun du perforatif eſt de faire d'abord un trou ſur le crâne pour y placer la pyramide du *trépan* couronné. *Voyez TRÉPANER.*

On s'en ſert auſſi pour faire pluſieurs trous ſur d'autres os; pour percer, par exemple, des exoſtoſes, afin de les enlever enſuite plus facilement par le

moyen du ciseau & du maillet de plomb. *Voyez* EXOSTOSE.

Le *trépan* couronné a trois parties. La moyenne & la supérieure ne different en rien des mêmes parties du perforatif, dont nous venons de parler. Le *trépan* couronné est ainsi appellé, parce que sa partie inférieure représente une couronne. C'est une tige d'acier qui soutient une espece de boisseau de figure conique en dehors & en dedans, & qui est herissé par le bas de dents tranchantes qui forment une scie circulaire. Chaque dent est à l'extrêmité d'un biseau : tous les biseaux sont tournés de droite à gauche pour couper dans le même sens. Ils ne tombent pas perpendiculairement de la partie supérieure de la couronne à l'inférieure, mais ils descendent obliquement & en spirale, non-seulement pour mieux couper, mais pour chasser par leur obliquité la sciure qui se sépare au fond de l'ouverture. La couronne est plus étroite par son extrêmité que par sa culasse, afin que la piece d'os qu'on scie puisse y monter facilement à mesure qu'elle avance, & qu'on ait la facilité de pencher le *trépan* de côté & d'autre pour scier également. Sa profondeur est d'environ dix lignes ; sa largeur varie ; car il y a de grandes, de moyennes, & de petites couronnes. Le diametre de la plus grande est de neuf à dix lignes dans son fond, & de six à sept à son entrée ; les autres diminuent à proportion.

Dans le fond de la couronne, se monte de gauche à droite une pyramide faite comme un poinçon, ovale ou quarrée, terminée par son extrêmité inférieure en façon de langue de serpent, tranchante sur les côtés, pointue comme le perforatif, & un peu plus longue que la couronne. Son extrêmité supérieure est une vis de trois lignes de hauteur. Cette pyramide se monte & se démonte par le moyen d'une clef d'acier, qui est un tuyau ovale ou quarré long au-moins de deux pouces & demi, pour recevoir & embrasser juste la pyramide, & terminé par un anneau ou un trefle qui sert de manche. On fait entrer la pyramide dans la cavité de cette clef ; on tourne de gauche à droite pour la monter,

monter, & de gauche à droite pour l'ôter.

L'uſage du *trépan* couronné eſt de faire une ouverture au crâne, pour donner iſſue au ſang ou au pus épanché ſur la dure-mere, ou ſur le cerveau; pour ouvrir des abſcès dans le canal des os longs; pour trépaner le ſternum dans le cas d'abſcès ou d'épanchement quelconque entre les deux lames du médiaſtin; pour retirer des corps étrangers engagés dans les os; pour enlever des eſquilles, ou pieces d'os enfoncées. *Voyez* TRÉPANER.

L'arbre qui ſert à porter les différentes pieces dont nous venons de détailler la conſtruction, a beaucoup de reſſemblance au vilebrequin dont les ſerruriers ſe ſervent.

Pour le bien examiner, nous le conſidérerons ſous trois parties; deux ſont perpendiculaires l'une à l'autre, & la troiſieme eſt une branche coudée qui repréſente un demi-cercle fort alongé & irréguliérement arrondi, mais très-ſymmétriquement conſtruit.

La partie ou l'extrêmité ſupérieure de l'arbre du *trépan* eſt comme la baſe de toute la machine. C'eſt une piece d'acier très-polie, qui a environ un pouce deux lignes de longueur ſur quatre à cinq lignes de diametre; elle eſt taillée à huit pans. La partie ſupérieure de cette piece octogone eſt une mitte ſur laquelle le manche eſt appuyé. Du milieu de la mitte s'éleve une ſcie, ou petite tige d'acier fort ronde & polie, d'un pouce & demi de hauteur ſur près de deux lignes d'épaiſſeur; & cette ſcie eſt cachée & contenue dans le manche, par la méchanique que nous allons expliquer.

Le manche de l'arbre du *trépan* doit être conſtruit de deux pieces, qui ſont ordinairement d'ébene ou d'ivoire; la partie inférieure de ce manche eſt plus longue que large; elle reſſemble aſſez à une petite pomme de canne bien tournée; il y a une vis à ſon ſommet, & elle eſt percée dans toute ſon étendue. Ce canal contient & renferme une petite canule de cuivre, qui entre avec beaucoup de juſteſſe, & qui eſt très-polie en dedans, afin de permettre à la ſcie qu'elle entoure,

d'y tourner & d'y faire ſes mouvemens ; c'eſt pourquoi cette ſcie eſt comme rivée ſur la canule par un petit écrou qui s'engage ſur la vis qui eſt à ſon ſommet, ce qui eſt beaucoup plus commode que la rivure que les couteliers ont coutume d'y mettre. Voilà quelle eſt la méchanique qui cache & contient la ſcie de l'arbre du *trépan ;* ce que l'on appelle *la noix.* Cette partie ſupérieure de l'arbre eſt couronnée par une pomme d'ébene ou d'ivoire, applatie, convexe en dehors, & cave en-deſſous ; elle ſe joint avec l'autre partie du manche par un écrou, gravé dans la partie cave de la pomme, & qui ſe monte ſur la vis qui eſt à la partie ſupérieure de l'autre piece du manche.

La partie inférieure de l'arbre du *trépan* eſt perpendiculaire à celle dont on vient de parler : on la nomme *la boîte*, parce qu'elle ſert à emboîter la ſcie des couronnes & des autres *trépans.* Pour que cette partie ſoit bien conſtruite, elle ne doit point être ronde & tournée en écrou, comme on le voit dans pluſieurs auteurs, parce qu'alors les ſcies des couronnes ſont en vis ; ſtructure qui a beaucoup d'inconvéniens : un des principaux eſt que cette vis ſe monte à contre-ſens du jeu de la couronne ; lorſqu'on trépane, elle ſe ſerre quelquefois à un tel point, qu'il faut un étau pour la démonter. D'ailleurs il eſt plus long & plus embarraſſant de monter une vis dans un écrou, que de faire entrer une ſcie quarrée dans une boîte de même figure. La boîte eſt à pans, elle a environ un pouce & demi de longueur. La ſurface de la boîte qui eſt diamétralement oppoſée à celle qui touche à la manivelle ou branche courbe qui joint la partie ſupérieure & l'inférieure, eſt fendue de la longueur de dix lignes par une ouverture qui pénetre juſque dans la cavité de la boîte, & qui ſert à y placer un petit reſſort à baſcule, dont l'extrêmité inférieure faiſant éminence en-dedans de la boîte, eſt taillée en talus, & très-polie, afin de gliſſer facilement ſur la ſurface ou biſeau de la ſcie des *trépans*, pour s'engager dans leur hoche ou entaillure.

La troiſieme piece de l'arbre eſt la branche ou ma-

nivelle. C'eſt un arc irréguliérement arrondi, dont les extrêmités tiennent aux parties ſupérieure & inférieure de l'inſtrument. Cet arc eſt plus ou moins orné, ſuivant le goût & l'adreſſe de l'ouvrier. Il doit y avoir dans ſon milieu une petite boule tournante d'acier, ovale, ayant environ un pouce de diametre ſur quinze lignes de longueur. Cette petite boule doit être garnie de petits ſillons, moins pour l'ornement, qu'afin de préſenter des ſurfaces inégales aux doigts, & d'être tenue avec plus de fermeté. Cette boule doit tourner autour d'un eſſieu, ce qui facilite beaucoup l'action de la machine, & en rend le mouvement bien plus doux.

Nous allons expliquer la maniere de ſe ſervir de tous ces inſtrumens en parlant de l'opération à laquelle ils conviennent, dans l'article qui ſuit.

TRÉPANER. Pratiquer l'opération du trépan; c'eſt faire une ouverture au crâne pour relever des pieces d'os qui piquent ou qui compriment la dure-mere ou le cerveau, ou pour donner iſſue aux matieres épanchées ſous le crâne, ou pour enlever des pieces d'os cariés.

Cette opération ſe pratique ordinairement à la ſuite des plaies ou des coups à la tête. Il faut voir ce que nous avons dit à l'*article des plaies de tête* au mot *plaie*. Nous parlerons ſimplement ici de la maniere de faire l'opération. Nous traiterons enſuite des cas douteux pour l'opération du trépan; & nous expoſerons les raiſons qui peuvent en pareils cas déterminer à pratiquer ou à éviter cette opération.

Lorſque l'opération du trépan eſt indiquée, & qu'on a découvert le lieu où il la faut faire, par les inciſions convenables, de la façon dont nous l'avons dit à l'*article des plaies de tête;* il faut mettre le malade dans une ſituation commode; ſa tête doit être ſtable, & pour ainſi dire inébranlable pendant l'opération; & l'endroit du crâne que l'on doit ouvrir, doit, autant que cela eſt poſſible, être le lieu le plus élevé, afin que la couronne y porte perpendiculairement. Pour ſatisfaire à toutes ces vues, on éloigne le lit du mur, pour que

les aides puissent se placer commodément & contenir fermement la tête du malade, sous l'oreiller duquel on place un plat d'étain ou une planche.

Les instrumens seront rangés sur un plat, & l'appareil qu'on doit appliquer après l'opération, doit être rangé sur un autre, de façon que les pieces se présentent dans l'ordre qu'elles doivent être employées.

Tout étant ainsi bien disposé, le chirurgien prend la couronne montée de sa pyramide, *voyez* TRÉPAN COURONNÉ; & il la pose perpendiculairement sur l'endroit du crâne qu'il veut percer. Les dents de la couronne doivent anticiper un peu sur la fracture pourvu que les pieces d'os soient solides; il tourne ensuite deux ou trois fois, en appuyant suffisamment la pyramide sur le crâne pour y faire une impression qui serve de guide au perforatif. *Voyez* TREPAN PERFORATIF.

Le chirurgien prend alors l'arbre du trépan monté du perforatif: on tient ces deux instrumens joints ensemble, comme une plume à écrire; on pose ensuite la pointe du perforatif dans la marque que la pyramide de la couronne a gravée sur le crâne; on fait avec le pouce & le doigt indicateur de la main gauche un cerceau qu'on pose horisontalement sur la pomme de l'arbre du trépan; on met le menton dans ce cerceau; on prend avec les trois premiers doigts de la main droite le milieu de l'arbre pour tourner de droite à gauche & faire un trou au crâne capable de loger la pyramide de la couronne.

Avant de relever le perforatif, il faut avoir l'attention de donner un demi-tour de gauche à droite sans appuyer avec le menton, & de porter les doigts qui étoient appuyés sur la pommette de l'arbre, auprès du crâne, pour prendre l'instrument & l'ôter perpendiculairement du trou où il est engagé.

L'aide qui est chargé des instrumens, démonte le perforatif; & met à sa place une couronne, pendant que l'opérateur ôte avec un petit linge ou une fausse tente, la sciure que le perforatif a produite. Le chi-

rurgien reçoit l'arbre sur lequel on a monté la couronne ; il porte la pyramide dans le trou fait par le perforatif ; il se met dans la même situation où il étoit en se servant de ce premier instrument ; & tournant de droite à gauche, il scie l'os circulairement.

Si la couronne ne pose pas perpendiculairement, la circonférence de l'os n'est pas coupée également de tous les côtés : le chirurgien doit s'en appercevoir, parce qu'il s'éleve plus de sciure d'un côté que de l'autre ; dans ce cas, il panche son instrument du côté où il y en a le moins, & il passe un peu plus légérement sur le côté opposé.

Quand le chemin de la couronne est bien frayé, on ôte le trépan, en donnant le demi-tour, & en portant la main droite à la base de la couronne, comme nous l'avons dit en parlant du *perforatif* ; pendant qu'un aide démonte la pyramide & nettoie les dents de la couronne avec une petite brosse de crin, le chirurgien opérateur porte un petit stylet plat & mousse dans l'impression faite par la couronne, & il ôte la sciure avec une fausse tente : il reprend ensuite la couronne ; il continue de scier jusqu'à ce que la piece d'os soit vacillante & qu'elle puisse être enlevée avec la feuille de myrthe. On a la précaution de relever plusieurs fois la couronne pour la nettoyer, & l'on examine à chaque fois si l'on scie l'os également : mais il faut avoir beaucoup d'égards à l'épaisseur des os ; & quand on a passé le diploé, on doit aller avec prudence pour ne pas enfoncer l'os sur la dure-mere. On s'apperçoit qu'on a scié le diploé, à la résistance qui augmente, & à la sciure blanche que la table interne fournit après celle du diploé qui est plus rouge.

Toutes les fois que l'on sent de la difficulté & de la résistance à la couronne en tournant l'arbre du trépan, c'est une marque que les petites dents de la couronne s'enfoncent trop ; pour lors on donne un demi-tour de gauche à droite ; & on recommence de nouveau, mais un peu plus légérement.

Quand la piece d'os est enlevée, il faut emporter les

inégalités de la circonférence interne du trou, par lesquelles la dure-mere pourroit être blessée dans ses battemens; on se sert à cet effet du couteau lenticulaire. *Voyez* COUTEAU LENTICULAIRE.

Quand il y a du sang épanché sur la dure-mere, on recommande, pour en procurer la sortie, de faire faire une grande inspiration au malade, & de lui pincer le nez. Cette méthode n'est pas toujours praticable; un malade, dans un assoupissement léthargique, n'est pas dans le cas de se prêter à ce qu'on se propose; d'ailleurs les trépans doivent, autant que faire se peut, être pratiqués aux parties déclives, de sorte que les fluides épanchés sortent facilement; & lorsque cela n'est pas possible, l'expérience a fait voir qu'on étoit obligé d'avoir recours aux injections & aux contre-ouvertures. *Voyez* CONTRE-OUVERTURE & INJECTION.

Lorsque le trépan a été appliqué à l'occasion des pieces d'os qui comprimoient la dure-mere ou qui perçoient les membranes & pénétroient dans le cerveau, il faut relever ces parties avec l'élévatoire. *Voyez* ELEVATOIRE.

Le pansement de l'opération consiste dans l'application d'une petite piece de linge de la grandeur du trou (*voyez* SYNDON), de la charpie, des compresses & un bandage convenable. *Voyez* COUVRE-CHEF.

La matiere dont nous traitons, pourroit donner lieu à des dissertations aussi étendues qu'importantes: on peut consulter à ce sujet les différens *traité de chirurgie*, & particuliérement *le premier volume de l'académie royale de chirurgie*, où l'on trouve plusieurs mémoires, dans lesquels M. *Quesnay* détermine par des observations très-intéressantes les cas où il faut multiplier les trépans; les remedes qui conviennent le mieux pour la cure des plaies du cerveau; les moyens dont on se sert pour hâter l'exfoliation des os du crâne ou pour l'éviter, &c. Nous allons rapporter, d'après le mémoire *du trépan dans les cas douteux*, les raisons qui peuvent en pareils cas déterminer à recourir au trépan, ou à éviter cette opération.

De tous les signes qui peuvent déterminer à *trépaner*,

il n'y en a point de plus décisifs que les fractures & les enfoncemens du crâne. Cependant il y a des exemples de blessés qui ont guéri dans quelques-uns de ces cas, sans avoir été trépanés. Mais ces observations ne doivent point en imposer ; on doit se défier de toute observation où l'on ne rapporte que le succès, sans parler des indications qui peuvent y conduire : ces observations nous instruisent peu pour la pratique, surtout quand elles sont contredites par d'autres qui l'emportent infiniment sur elles. Les observateurs éclairés ont remarqué qu'on ne pouvoit se dispenser de l'opération du trépan dans le cas de fracture que lorsque les pieces des os fracturés étoient assez écartées l'une de l'autre pour permettre la sortie du sang qui auroit pu s'épancher sur la dure-mere. Il y a des cas où l'écartement d'une suture voisine de la fracture, a dispensé de l'opération du trépan ; mais ces cas méritent une attention singuliere ; car l'épanchement peut se faire des deux côtés de la suture ; & alors l'évacuation ne peut ordinairement se faire que d'un côté, à cause que la dure-mere peut encore rester adhérente vers le bord d'un des os écartés, & retenir le sang qui seroit épanché sous la portion de l'os à laquelle la dure-mere seroit restée attachée. Il faudra donc appliquer le trépan de ce côté malgré l'écartement de la suture. Toute cette doctrine est appuyée sur des observations dont-on sent toute la conséquence, & dont il résulte qu'on peut dans certain cas, s'écarter des regles les plus invariables de l'art, mais qu'on ne doit le faire qu'avec beaucoup de connoissance & de circonspection.

Il est un autre cas bien plus embarrassant, même pour les plus grands maîtres ; ce sont les coups à la tête sans lésion apparente aux os, souvent même sans plaie ni contusion aux chairs ni à la peau, lesquels sont suivis d'épanchement sous le crâne, & qui d'autres fois n'en causent point, quoiqu'ils soient accompagnés de circonstances ou d'accidens qui donnent lieu d'en soupçonner. Les accidens qui arrivent dans les blessures de la tête où il n'y a point de fractures, déterminent, lorsqu'ils sont graves, plusieurs

praticiens à *trépaner*. D'autres se contentent de combattre ces accidens par les saignées & les autres remedes qui peuvent servir à les dissiper. Les uns & les autres réussissent souvent ; mais ils se trompent souvent aussi. M. *Quesnay*, par l'usage qu'il a su faire des différentes observations communiquées à l'académie, découvre, dans les succès même, les circonstances ou les particularités qui peuvent aider à distinguer les cas où l'on peut se déterminer le plus sûrement qu'il est possible sur le parti qu'on doit prendre. La distinction des accidens en primitifs & en consécutifs, fait le principal fondement des dogmes que l'on pose sur cette matiere. *Voyez* COMMOTION. Les accidens consécutifs prescrivent l'opération du trépan ; & ceux qui arrivent beaucoup de temps après le coup, sont les plus pressans pour l'opération. Il faut sur-tout faire attention que les accidens consécutifs ne dépendent pas de l'inflammation du péricrâne, comme nous l'avons dit en parlant des plaies de tête.

Il y a un troisieme cas où l'application du trépan est douteuse. Il arrive quelquefois qu'après des coups à la tête, il reste à l'endroit de la blessure, quoiqu'elle soit guérie, une douleur fixe, qui au-lieu de diminuer avec le temps, augmente de plus en plus malgré tous les topiques auxquels on peut avoir recours ; ce qui a plusieurs fois obligé d'y faire des incisions pour découvrir l'os. Les uns ont prit le parti de le ruginer ; les autres d'en attendre l'exfoliation ; d'autres enfin ont jugé en devoir venir à l'opération du trépan.

M. *Quesnay* rapporte des observations où l'on voit que ces moyens ont diversement réussi, selon les différens cas. Quoiqu'on soit arrivé à la même fin par différens procédés, on ne doit pas y avoir recours indifféremment : ces observations laissent entrevoir que l'opération du trépan ne doit avoir lieu, que quand on soupçonne que l'os est altéré presque dans toute son épaisseur, ou lorsque quelques accidens font croire que la cause du mal est sous le crâne, comme seroit une carie à la face interne des os dont il y a des exemples ; ou enfin, lorsqu'ayant jugé à propos d'attendre l'exfoliation,

foliation, elle n'a pas fait cesser les accidens. Mais quand la douleur paroît extérieure, qu'elle augmente lorsqu'on presse sur l'endroit où elle se fait sentir, on doit tout espérer de l'exfoliation, sur-tout si après avoir découvert l'os, on n'y apperçoit qu'une légere altération ou une carie superficielle. Il faut pour s'en assurer, avoir recours à la rugine : son usage peut d'ailleurs avoir ici d'autres avantages, comme d'accélérer beaucoup l'exfoliation, de faire cesser la douleur avant que l'exfoliation soit arrivée; mais ce dernier effet dépend sur-tout de bien découvrir toute la surface de l'os, qui est altérée, afin que cette altération ne communique plus à aucun endroit avec le péricrâne. [Y]

TRICHIASIS. Maladie des paupieres, causée par des poils qui rentrent en-dedans.

Ce dérangement des cils excite une douleur vive qui est suivie d'inflammation, d'un écoulement continuel de larmes, & souvent d'ulceres de l'œil. Tous ces symptomes augmentent considérablement la cause dont ils dépendent, & sont souvent cause de la perte de la vue.

La cure de cette maladie doit commencer par l'administration des remedes généraux, si l'on juge qu'il en soit besoin. On se sert d'une fomentation émolliente pour tâcher d'humecter & de ramollir les bords des paupieres; ce qui peut faire changer la disposition défectueuse des cils.

Si ces remedes sont inutiles, il faut, avec une petite pincette, arracher les uns après les autres les cils qui piquent l'œil. Cet organe n'étant plus piqué, la fluxion s'appaisera plutôt, & on aura le temps de rétablir le bord des paupieres avant que les cils aient repoussé. *Voyez le traité des maladies des yeux, de M. Antoine Maitrejan, chirurgien.*

On a aussi donné le nom de *trichiasis* à une maladie de la vessie, dans laquelle on rend les urines épaisses & chargées de filamens semblables à des poils. *Voyez le comment. de Gal. sur l'aph. 76. sect. IV. d'Hippoc.* [Y]

TRICHISMOS. Epithete qu'on donne à une frac-

ture des os plats, si fine qu'elle est presque imperceptible. On l'appelle aussi fente capillaire, *rima capillaris*.

Pour n'être point trompé sur cette espece de fracture, il faut passer de l'encre sur la dépression capillaire; on rugine ensuite l'endroit; si l'os est réellement fracturé, on voit une ligne noire produite par l'encre qui a pénétré la fracture. Cela est important dans les fêlures du crâne pour se déterminer à l'opération du trépan, ou pour s'en abstenir. *Voyez* TREPAN. [Y]

TROCART ou TROISQUARTS, est un poinçon d'acier, long d'environ deux pouces & demi, exactement rond, emmanché par son extrêmité postérieure dans une petite poignée faite en poire, terminé par l'extrêmité antérieure en pointe triangulaire. C'est des trois angles tranchans qui forment la pointe de cet instrument qu'il tire son nom. Les auteurs latins le nomment *acus triquetra*.

Le poinçon dont nous venons de parler, est renfermé dans une canule d'argent proportionnée à son volume. L'extrêmité antérieure de la canule est ouverte non-seulement par le bout, mais encore par les côtés, pour donner une issue plus facile aux matieres liquides épanchées dans quelque capacité. Cette canule doit être taillée extérieurement en biseau, afin qu'elle s'adapte si juste au commencement de la pointe triangulaire du poinçon, qu'elle n'excede sa grosseur que le moins qu'il est possible. Par ce moyen le *trocart* armé de sa canule pénetre plus aisément les parties qu'il doit diviser, & cela épargne beaucoup de douleur au malade.

La partie postérieure de la canule est une plaque exactement ronde, dont la face postérieure est un peu cave, & l'antérieure un peu convexe. Cette plaque est percée de deux petits trous pour pouvoir passer des fils en anse, afin d'assujettir au besoin la canule par une ceinture ou un circulaire.

M. *Petit* a perfectionné la construction de cet instrument. Il a fait alonger le pavillon de la canule en forme

de cuiller, terminée en bec d'aiguiere, pour faciliter la sortie du fluide, & empêcher qu'il ne coule sur la peau. Cet avantage seroit de petite considération, parce que les fluides épanchés forment une arcade en sortant de la canule, sur-tout dans l'opération de la paracentheſe ou ponction au ventre des hydropiques, *voyez* PARACENTHESE; mais cet alongement a une utilité marquée, & relative à une autre addition que M. *Petit* a faite au *trocart*; c'eſt une petite rainure qui s'étend extérieurement tout le long de la canule. Cette dépreſſion eſt fort avantageuſe pour l'ouverture des dépôts internes, des tumeurs enkiſtées & autres cas où l'on eſt fort aiſe de connoître la nature du fluide épanché avant que de ſe déterminer à faire une opération; & lorſqu'on veut inciſer, la cannelure longitudinale qui ſe trouve à la ſurface extérieure de la canule, ſert à conduire le biſtouri; & la gouttiere de la partie poſtérieure ſert de piece de pomme ou de manche à la canule qui remplit parfaitement l'office de ſonde cannelée.

On ſe ſert du *trocart* dans l'opération de l'hydrocele. *Voyez* HYDROCELE. Dans ce cas, quelques chirurgiens ont un *trocart* plus menu & plus court que celui que nous venons de décrire pour la paracentheſe.

M. *Foubert* ſe ſert d'un grand *trocart*, dont la canule eſt ouverte pour pratiquer ſa méthode de tailler. *Voyez* cette méthode & les inſtrumens qui lui ſont particuliers, au mot *taille*.

M. *Petit* a imaginé un *trocart* pour les contre-ouvertures: ſa canule eſt ronde, garnie d'une rainure ſur le long de ſon corps, & de deux yeux à ſon extrêmité pour y paſſer une bandelette. La conſtruction du manche de ce *trocart* eſt ſemblable à celle du pharingotome. *Voyez* PHARINGOTOME.

M. *Foubert* s'eſt ſervi auſſi du *trocart* courbe pour faire la ponction de la veſſie au-deſſus de l'os pubis, dans le cas de l'impoſſibilité abſolue de ſonder les malades attaqués de rétention d'urine, & pour aller à l'urgent, attendu que les bougies ſe frayent une route dans la veſſie par la voie naturelle. M. *Flurant*, chirurgien de

Lyon, où il jouit d'une réputation méritée, se sert d'un pareil *trocart* pour le même cas ; mais il fait la ponction par l'intestin rectum : c'est une opération nouvelle dont il est l'auteur, & qui a eu des succès. Ses observations sont insérées dans l'ouvrage d'un de ses confreres, intitulé, *mélanges de chirurgie*, publiés en 1760. [Y]

TROMBUS. Petite tumeur qui survient à l'occasion d'une saignée. *Voyez* THRUMBUS. [Y]

TUMÉFACTION est l'action de s'enfler, ou de s'élever en tumeur. *Voyez* TUMEUR.

Il arrive souvent dans la gonorrhée des inflammations, & des *tuméfactions* des testicules, soit par la foiblesse des vaisseaux, les mouvemens violens, l'usage indiscret des astringens, le défaut de purgation, soit par quelque autre cause semblable. *Voyez* GONORRHÉE.

TUMEUR est une élévation contre-nature qui survient à quelque partie du corps. Ce mot vient du latin *tumere*, s'enfler, se gonfler.

Les *tumeurs* sont formées, 1°. par l'accumulation & le séjour de quelque humeur ; ce sont alors des *tumeurs* humorales, nommées *apostemes*, lorsqu'elles attaquent les parties molles, *voyez* APOSTEME ; & *exostose*, lorsqu'elles affectent les parties dures, *voyez* EXOSTOSE. Il y a des *tumeurs* qui sont causées par le déplacement de quelques parties organiques. Ce sont des *hernies* lorsque la *tumeur* est faite par des parties molles, *voyez* HERNIES ; & des *luxations*, lorsque les parties dures ont souffert quelque dérangement. *Voyez* LUXATION.

La troisieme classe des *tumeurs* reconnoît pour cause la présence de quelque corps étranger. On entend par *corps étrangers* toutes les choses qui n'entrent point actuellement dans la composition de notre corps. Les uns sont formés au-dedans de nous, les autres viennent du dehors ; les uns & les autres peuvent être animés ou inanimés.

Ceux qui sont formés chez nous sont de deux especes. Les uns se sont formés d'eux-mêmes : telles sont la

pierre dans les reins, dans les uréteres, dans la veſſie, dans la véſicule du fiel, ou dans toute autre partie du corps ; la môle dans la matrice, les vers & autres inſectes dans les inteſtins, ou dans quelqu'autre partie. Les autres ſont devenus corps étrangers, parce qu'ils ont ſéjourné trop long-temps dans le corps : tel eſt un enfant mort dans la matrice ; ou parce qu'ils ſe ſont ſéparés du tout, telles ſont les eſquilles des os, une eſcarre, &c.

Les corps étrangers venus de dehors, ſont entrés dans le corps en faiſant une diviſion, ou ſans faire de diviſion. Un dard, une balle de fuſil, un éclat de bombes, & tous les corps portés avec violence ſont dans le premier cas. Ceux qui entrent ſans diviſion, ſont les corps de toute eſpece qui s'introduiſent dans les ouvertures naturelles ; telles que les yeux, le nez, le goſier, les oreilles, l'anus, le vagin, l'uretere, la veſſie.

Quelques-uns mettent au rang des corps étrangers l'air qui, en s'inſinuant dans l'interſtice des parties, forme des *tumeurs* qui ont différens noms, ſuivant les différentes parties qu'il occupe. *Voyez* EMPHYSEME.

Tous les corps étrangers doivent être tirés dès qu'il eſt poſſible de le faire, de crainte que ceux qui ſont engendrés dans le corps, tels que les pierres de la veſſie, n'augmentent en volume, ou que ceux qui ſont venus de dehors n'occaſionent, par leur preſſion, des accidens qui empêchent leur extraction, ou qui la rendent difficile.

Il y a différentes manieres d'extraire les corps étrangers. On ne peut tirer les uns que par une ouverture qu'on eſt obligé de faire, comme la lithotomie, pour l'extraction de la pierre urinaire. *Voyez* TAILLE. On peut tirer les autres ſans faire aucune diviſion.

Si on tire un corps étranger par l'endroit par lequel il eſt entré, cette maniere s'appelle *attraction* ou *expulſion*. Si au-contraire on le fait ſortir par une ouverture oppoſée à celle où il eſt entré, cette maniere s'appelle *impulſion*.

La diverſité des corps étrangers qui peuvent entrer, les différens endroits où ils ſe placent, les moyens ſinguliers qu'il faut quelquefois inventer pour en faire l'extraction, enfin les accidens que ces corps étrangers occaſionent, demandent quelquefois de la part des chirurgiens beaucoup de génie & d'adreſſe. On trouve dans le premier volume des *mémoires de l'académie royale de chirurgie*, un grand mémoire très-intéreſſant ſur les différens moyens de procurer la ſortie des corps étrangers de l'œſophage, par M. *Hévin*, ſecretaire de cette académie pour les correſpondances, & premier chirurgien de madame la Dauphine.

Avant que de faire l'extraction d'un corps étranger de quelque eſpece qu'il ſoit, on doit ſe rappeller la ſtructure de la partie où il eſt placé; s'informer & s'aſſurer, s'il eſt poſſible, de la groſſeur, de la grandeur, de la figure, de la matiere, de la quantité, de la ſituation du corps étranger, & de la force avec laquelle il a été pouſſé dans le corps, s'il eſt venu de dehors: il faut outre cela mettre le malade & la partie dans une ſituation commode, & telle que les muſcles ſoient dans un état de relâchement, & enfin faire choix des inſtrumens les plus convenables pour en faire l'extraction.

Les corps étrangers, entrés & engagés dans quelque ouverture naturelle, doivent être tirés promptement. On doit auparavant faire des injections d'huile d'amande douce pour lubrifier le paſſage, & faciliter par ce moyen la ſortie du corps. Quant aux corps étrangers qu'on ne peut tirer ſans faire de diviſion, ou ſans agrandir l'ouverture déja faite par le corps, *voyez* INCISION, CONTRE-OUVERTURE & PLAIE *avec corps étranger*.

Les inſtrumens dont on ſe ſert pour faire l'extraction des corps étrangers ſont les curettes, pour tirer ceux qui ſont engagés dans l'oreille, ou dans l'uretre; les différentes eſpeces de repouſſoirs & de pincettes pour tirer ceux qui ſont engagés dans le goſier; les tenettes, les pinces de différentes eſpeces pour ti-

rer les pierres, les balles, & autres corps ſemblables. *Voyez* TIRE-BALLE. Lorſque le corps étranger peut être ſaiſi avec les doigts, ils ſont préférables à tout autre inſtrument. *Voyez* CORPS ETRANGERS; & ſur ceux qui ſont dans la trachée-artere, *voyez* l'article TRACHÉOTOMIE. [Y]

V

VAGIN (MALADIES DU). Ce conduit eſt ſujet à des maladies qui lui ſont propres, telles ſont les hémorrhagies, la chûte ou deſcente, qui n'eſt autre choſe que la prolongation de la membrane interne du *vagin*; les excroiſſances, qu'on diſtingue en ſarcomes, fungus ou champignons, & la clôture par vice de conformation ou par accident.

I. Les veines du *vagin* ſont ſujettes à la dilatation variqueuſe, comme les veines du fondement. Les femmes groſſes & les filles nubiles, en qui les vaiſſeaux de la matrice ne ſe ſont pas encore ouverts, ſont particuliérement attaquées de cette maladie, ainſi que les femmes qui ont le corps de la matrice obſtrué; parce que dans toutes ces circonſtances, le ſang qui doit ſervir à la menſtruation, ne pouvant s'amaſſer dans les vaiſſeaux propres à cette fonction, engorge ceux du *vagin* avec leſquels ils communiquent. Lorſque ces vaiſſeaux exceſſivement diſtendus par la plénitude viennent à ſe crever, il en réſulte un flux hémorrhoïdal, diſtingué du menſtruel, en ce que l'effuſion du ſang ne ſe fait pas en temps marqué, mais par intervalle ſans regle & ſans ordre. La dilatation des veines du *vagin* eſt auſſi fort ſouvent une ſuite des maladies propres de cet organe, telles que les inflammations, rhagades ou excroiſſances.

Les auteurs qui diſent généralement & vaguement que le traitement des hémorrhoïdes du *vagin* eſt le même que de celles du ſiege, n'ont pas aſſez conſulté les différentes cauſes de ces maladies. Les fomenta-

tions faites avec la décoction de graines de lin, de racines d'althéa, de feuilles de bouillon blanc, peuvent bien calmer dans l'un & l'autre cas la tenſion inflammatoire; on peut être ſoulagé par l'uſage des linimens preſcrits contre le gonflement des hémorrhoïdes, tels que l'onguent populeum, les huiles de pavot, de nénuphar, d'amandes douces battues long-temps en un mortier de plomb, avec l'addition d'un jaune d'œuf & d'un peu d'opium. Mais on ne parviendra jamais à la guériſon radicale du mal ſecondaire qu'après avoir détruit le primitif: ainſi il faudra dans le cas d'obſtruction de la matrice, obtenir la déſopilation de ce viſcere, avant que de pouvoir employer efficacement des remedes contre les hémorrhoïdes de *vagin* qui feroient l'effet de cette obſtruction. Nous en diſons autant des autres cauſes.

II. La deſcente du *vagin* n'eſt jamais une chûte ou relaxation de la totalité de ce conduit: la tumeur à laquelle on donne ce nom, eſt ſimplement un alongement d'une portion de la tunique intérieure du *vagin*. Ces prolongations viennent le plus ſouvent après des accouchemens laborieux, difficiles ou trop fréquens, ſur-tout dans les femmes d'une conſtitution délicate, & ſont l'effet de la trop grande diſtenſion que le *vagin* a ſoufferte. La tunique externe reprend ſon reſſort, & l'interne qui eſt naturellement ridée ne ſe rétablit pas ſi aiſément; & s'il y a quelque pli trop alongé, il forme une expanſion qui ſort de la vulve, comme on voit la tunique intérieure du rectum former la chûte de cet inteſtin, maladie aſſez fréquente aux enfans. *Voyez* CHUTE DU FONDEMENT.

Il n'eſt pas difficile de diſtinguer la chûte du *vagin* de la deſcente de matrice; pour peu qu'on connoiſſe par l'anatomie la diſpoſition naturelle des parties, on ne pourra tomber en aucune mépriſe ſur ce point; l'introduction du doigt ſuffira pour s'en aſſurer. La deſcente de matrice préſente un corps d'un certain volume, ferme, liſſe, & où l'on peut aiſément reconnoître l'ouverture tranſverſale de ſon orifice qui s'avance antérieurement, & qui eſt la partie la plus

étroite;

étroite ; dans la prolongation de la tunique intérieure du *vagin*, le doigt se porte plus haut que la tumeur, qu'on sait n'être qu'un corps flexible formé par un pli membraneux.

Cette maladie est plus incommode que douloureuse ; elle cause une mal-properté qui exige des soins habituels, faute desquels il résulteroit des inconvéniens ; les malades sont aussi moins capables de remplir les devoirs du mariage. D'ailleurs par la négligence des moyens curatifs, les alongemens peuvent devenir skirreux, & former des tumeurs spongieuses, qui donnent lieu à l'engorgement variqueux des vaisseaux, d'où résultent des écoulemens sanguinolens, & quelquefois des pertes de sang.

L'indication curative est de fortifier la partie relâchée, par l'usage des astringens capables par leur effet de la réduire à son état naturel. On se sert avec succès d'une éponge fine, ou d'un pessaire fait avec du linge roulé & trempé dans une décoction de fleurs de sumach, de balaustes, de noix de galle faite avec du gros vin, ou de l'eau de forge de maréchal, ou rendue styptique par l'addition d'un peu d'alun. On peut aussi recevoir avec succès sur une chaise percée, & par le moyen d'un entonnoir, la fumigation des roses de provins seches, d'encens de mastic, de laudanum en poudre, &c.

III. Les excroissances ont aussi leur siege dans la tunique interne du *vagin* ; il y en a de molles, de dures ; les unes sont flasques & spongieuses, les autres pleines de vaisseaux variqueux : les excroissances qui sont sans ulcération, sont des especes de sarcomes ; si elles sont produites par une végétation charnue à l'occasion d'un ulcere fongueux, on les nomme *champignons*. Voyez *Hypersarcose*.

Parmi les excroissances il y en a à base large, d'autres qui ont une racine ou pédicule grêle ; les unes sont bénignes, c'est-à-dire, qu'elles dépendent d'un vice purement local ; les autres sont malignes, & viennent ordinairement du vice vénérien : celles-ci

demandent d'abord le traitement qui convient à la cause qui les a produites.

La cure locale consiste dans la destruction des excroissances : tous les auteurs ont prescrit avec raison de ne pas irriter par des médicamens âcres & caustiques, les excroissances skirreuses & douloureuses, de crainte qu'elles ne dégénerent plus promptement en cancer. La ligature, si elle est possible, est préférable, ou l'extirpation par l'usage des ciseaux est le moyen le plus sûr. On arrête facilement le sang avec de la charpie trempée dans de l'eau alumineuse. *Ambroise Paré* conseilloit l'usage d'une eau cathérétique pour consumer les racines des excroissances du *vagin*, & empêcher leur reproduction. Elle aura lieu principalement pour les excroissances charnues, suites de l'ulcération. Prenez eau de plantin, six onces ; verd de gris & alun de roche, de chacun deux gros ; sel commun, deux onces ; vitriol romain & sublimé, de chacun demi-gros : mêlez le tout pour s'en servir au besoin. On se servira ensuite d'injections avec le vin blanc miellé, & de médicamens desiccatifs. Quelques auteurs prescrivent le jus de pourpier avec un peu de poudre de sabine, comme un remede excellent pour faire tomber les verrues du *vagin*.

IV. La clôture du *vagin* se borne ou à la simple imperforation de la vulve, (*voyez* IMPERFORATION), ou le *vagin* est fermé dans une grande étendue, par des brides & cicatrices qui sont des suites des ulceres de cette partie. Le *vagin* fermé contre l'ordre naturel peut nuire à quatre fonctions ensemble, ou séparément ; la menstruation, l'usage du mariage, la conception & l'accouchement ; il n'y a de recherche que dans l'opération pour détruire les obstacles. *Paul d'Ægine* & *Fabrice d'Aquapendente* ont conseillé cette opération, que M. *Astruc* a décrite plus amplement dans son *traité des maladies des femmes*, *tome I.* [Y]

VALET A PATIN. Pincettes dont le bec alongé ressemble à celui d'une canne, & qui servoient aux anciens pour faire la ligature des vaisseaux après l'amputation.

Cet instrument est composé principalement de deux branches ; l'une mâle & l'autre femelle ; on peut diviser chaque branche en trois parties, qui sont le corps, l'extrêmité antérieure, & la postérieure.

Le corps de la branche mâle a en dedans une avance plate, arrondie dans son contour de quatre lignes de saillie, large d'un demi-pouce, & épaisse d'une ligne & demie. Cette éminence est percée dans son milieu, & on remarque à chaque côté de sa base, une échancrure semi-lunaire ou ceintrée, creusée sur le ventre de la branche.

Le corps de la branche femelle porte intérieurement deux avances, dont les dimensions sont les mêmes que celles de la branche mâle ; elles sont percées dans leur milieu ; elles sont sur les côtés & laissent entr'elles une cavité ou mortaise, qui reçoit l'avance de la branche mâle, pour composer une charniere. La jonction des deux pieces est fixée par un clou rivé sur les éminences de la branche femelle.

L'extrêmité antérieure de l'instrument, est la continuation des branches ; elles se jettent légérement en dehors de la longueur d'un pouce quatre lignes, puis formant un coude très-mousse, elles diminuent considérablement d'épaisseur pour former le bec, qui a près d'un pouce de long, & qui est garni intérieurement de petites rainures & éminences transversales, qui se reçoivent mutuellement.

L'extrêmité postérieure est la continuation des branches qui se jettent beaucoup en dehors ; ces branches diminuent d'épaisseur & augmentent en largeur, depuis le corps jusqu'à l'extrêmité, afin de présenter une surface plus étendue, & d'être empoignée avec plus d'aisance : l'extrêmité est un peu recourbée en dedans. Enfin il y a un double ressort, formé par un morceau d'acier plié en deux, dont la base est arrêtée par une vis sur la branche femelle, tout-auprès de la charniere, & dont l'usage est d'écarter avec force les branches postérieures de l'instrument, pour que le bec pince sans risque de manquer prise.

On recommandoit de saisir avec le *valet à patin*,

l'extrêmité du vaiſſeau qu'on vouloit lier ; de laiſſer enſuite pendre l'inſtrument, & de faire la ligature avec le fil & l'aiguille, comme nous l'avons dit à l'article *amputation*. Voyez auſſi *Ligature*.

On ne ſe ſert plus de cet inſtrument, du-moins pour le cas en queſtion. J'en ai donné la deſcription, parce que je crois que cette eſpece de pinces n'eſt point inutile en chirurgie. L'avantage qu'elle a ſur toutes nos pincettes, c'eſt qu'au moyen de ſon reſſort, on eſt diſpenſé du ſoin de ſerrer, & que l'on peut être aſſuré que ce qui a été bien ſaiſi avec le *valet à patin*, n'échappera pas. [Y]

VARICE. Les médecins donnent le nom de *varice*, à ces tubercules inégaux, noueux, & noirâtres des veines, qui ont coutume de ſe former en différentes parties de l'habitude du corps, mais le plus ſouvent autour des chevilles, & quelquefois plus haut, comme aux jambes, aux cuiſſes, au ſcrotum, & même à la tête & au bas-ventre.

Cette maladie affecte ordinairement les femmes groſſes, auſſi-bien que les perſonnes qui ont le ſang épais, ou qui ſont affligées de douleurs dans les hypocondres, d'une obſtruction au foie, ou d'un skirre.

Plus les *varices* augmentent, plus elles viennent douloureuſes & incommodes, par la tenſion que les membranes ſouffrent ; elles s'ouvrent même quelquefois, & rendent beaucoup de ſang, ou bien elles dégénerent en des ulceres extrêmement malins. Les petites *varices* ſont rarement incommodes ; auſſi n'emploie-t-on guere les ſecours de la chirurgie pour y remédier.

Pour empêcher cependant qu'un mal auſſi peu conſidérable en apparence n'augmente, & ne nuiſe à la fin au malade, il convient de lui ouvrir la veine ſans délai, de lui tirer une bonne quantité de ſang, & de lui preſcrire enſuite un régime convenable. Cela fait, on aſſurera le pied malade, le mieux qu'il ſera poſſible, avec un bandage expulſif, en le reſſerrant à meſure qu'il ſe lâchera, & ſe donnant bien de garde de l'ôter, tant qu'on aura lieu de craindre que la maladie augmente.

Cela nous apprend que les anciens délivroient leurs malades des *varices* dont ils étoient affligés, par le cautere ou l'incision : mais les modernes se servent d'une méthode beaucoup moins cruelle. Lorsque les *varices* sont devenues d'une grosseur considérable, on se sert du bandage dont on vient de parler, pour comprimer & fortifier les veines qui sont dilatées au-delà de leur juste mesure ; on a pris soin de tremper auparavant le bandage dans du vin rouge chaud, dans une décoction astringente, ou dans du vinaigre & de l'alun, & l'on applique par-dessus une plaque de plomb fort mince, en l'assujettissant de façon qu'elle ne puisse point tomber.

Dionis assure qu'il ne connoît point de meilleur moyen pour comprimer les *varices*, qu'une bottine de peau de chien, ou d'autre peau semblable, que l'on taille & proportionne à la grosseur de la jambe, en y pratiquant des œillets pour la lâcher en dehors, à l'aide d'un cordon, & la serrer autant que le malade peut le souffrir ; au moyen de quoi la jambe éprouve une compression égale, sans qu'on soit obligé de l'ôter la nuit : on peut aussi faire ces sortes de bottines avec du gros linge.

Le remede le plus efficace contre les *varices*, si l'on en croit *Harris*, *dissert. chirug. VIII*, est de frotter la partie affectée le plus souvent qu'on peut, avec de la teinture de myrrhe, & de la couvrir ensuite avec l'emplâtre de soufre de ruland. Ce remede produit beaucoup plus d'effet, lorsqu'on a soin de comprimer la partie avec un bandage, ou avec les bottines dont on vient de parler.

Les chirurgiens de l'antiquité guérissoient les *varices* par le cautere ou l'excision ; cette derniere opération consistoit à couper la peau qui couvre la *varice*, à saisir la partie viciée de la veine avec un crochet, à la retrancher entiérement, & à panser ensuite la plaie avec une emplâtre. *Gouey*, dans sa *chirurgie*, prétend que la maniere la plus prompte, & en même temps la plus sûre de guérir les *varices*, est de passer une aiguille courbe enfilée de deux fils cirés au-dessous du

vaiſſeau variqueux, de les couper près de l'aiguille, & d'en couler un au-deſſus de la *varice;* de lier ces deux fils à un bon pouce l'un de l'autre; de couper la veine entre deux, & de laiſſer ſortir une quantité ſuffiſante de ſang; après quoi l'on panſe la plaie avec quelque digeſtif, & l'on fait garder le lit au malade juſqu'à ce qu'elle ſoit tout-à-fait conſolidée; mais cette méthode n'a point eu de partiſans, & avec raiſon.

L'opération des anciens par le cautere, conſiſtoit à couper la peau, à découvrir la veine, & à la cautériſer avec un fer rouge, en écartant les levres de la plaie avec des crochets pour ne point les brûler; cela fait on panſoit la plaie avec des remedes propres pour les brûlures. *Harris* regarde ces méthodes comme inſenſées & cruelles: il faut avouer cependant que les *varices* cauſent quelquefois des douleurs ſi violentes, qu'il eſt à craindre qu'il n'en réſulte quelque rupture durant la nuit, avec danger de mort; pour lors l'on eſt obligé d'avoir recours au biſtouri, & à l'aiguille.

De quelque façon que l'on remédie aux *varices*, il faut pour empêcher qu'elles ne reviennent, s'abſtenir de tout aliment groſſier, manger peu, & n'uſer que de liqueurs légeres; telles que l'eau, le gruau à l'angloiſe, & autres infuſions faites avec des plantes convenables. On doit auſſi faire beaucoup d'exercices, ſe frotter tous les jours les pieds, & ſe faire ſaigner deux fois par an, dans le printemps, & dans l'automne.

Ces précautions ſont également néceſſaires à ceux dont les *varices* ne ſont que commencer, & qui veulent ſe mettre à couvert des accidents qui demandent le fer & le feu. *Muys* parle d'une *varice* compliquée, dont il tiroit tous les ans une livre de ſang, à deſſein de prévenir l'éruption des ulceres. *Heiſter.* [D. J.]

VARICOCELE. Tumeur contre-nature des teſticules ou du cordon ſpermatique, occaſionée par l'engorgement des veines de ces parties: les cauſes de cette maladie ſont les mêmes que celles des varices. *Voyez* VARICES.

Dans cette maladie on ſent le teſticule ou le corps panpiniforme compoſé de gros nœuds : ſi l'on n'y remédie pas d'abord, la dilatation occaſionée par le ſang engorgé, ſera ſuivie de douleur & de gonflement à l'épidydime & au teſticule ; elle pourra auſſi donner lieu par la ſuite à une hydrocele. *Voyez* HYDROCELE. La ſituation horiſontale du corps eſt très-avantageuſe dans cette maladie, parce que dans cette poſition le retour du ſang devient plus libre.

Quand le malade eſt debout, il faut qu'il porte un ſuſpenſoir, afin de prévenir le tiraillement & la douleur que pourroit cauſer le poids du ſcrotum, en laiſſant les bourſes libres & pendantes. Ce bandage doit être par cette raiſon d'un uſage conſtant dans toutes les tumeurs de cette partie. *Voyez* SUSPENSOIR.

Si le *varicocele* a fait beaucoup de progrès, & que les vaiſſeaux ſe trouvent généralement engorgés, il faut avoir recours aux ſaignées & aux autres évacuations générales, pour tâcher de les vuider un peu ; & on employera les topiques aſtringens pour en rétablir le reſſort.

Si la douleur étoit conſidérable, & ſi la tumeur menaçoit de quelqu'autre fâcheux accident, il faudroit inciſer les tégumens, découvrir les veines variqueuſes, les inciſer pour en procurer le dégorgement, & en faire enſuite la ligature ; on obſervera de ne pas comprendre toutes les ramifications dans la ligature, afin d'en conſerver pour le retour du ſang.

On trouvera des obſervations très-intéreſſantes ſur cette maladie, & ſur l'opération dont nous venons de parler, dans le traité d'opérations que feu M. *Petit* avoit promis, & dont les héritiers de ce grand chirurgien ne doivent pas priver le public. [Y]

VARICOMPHALE. Tumeur du nombril formée par des vaiſſeaux veineux dilatés. Elle eſt bleuâtre, ou d'un brun livide, avec ou ſans douleur, ſuivant le degré de plénitude des vaiſſeaux engorgés, & la diſpoſition inflammatoire accidentelle. La tumeur variqueuſe eſt quelquefois une complication de la hernie inteſtinale ou épiploïde. *Voyez* EXOMPHALE. La cure

des varices de l'ombilic doit être tentée par l'usage des remedes généraux & l'application locale des remedes astringens, aidés d'une compression méthodique. Si ces secours sont sans effet, il faut en venir à l'opération, qui consiste à vuider le sang au moyen d'une incision par la lancette; lorsque le dégorgement est fait, on applique des plumaceaux & des compresses trempées dans une eau astringente & deffícative que l'on continue jusqu'à la guérison, s'il est possible de l'obtenir. [Y]

VENTOUSER. Opération qui a pour objet d'attirer le sang & les humeurs vers la peau, & de tirer du sang dans certains cas.

On prend une petite cucurbite de verre, connue sous le nom de *ventouse*; on raréfie l'air dans la cavité de ce vaisseau, en y introduisant la flamme d'une lampe ou celle d'un peu d'esprit-de-vin allumé, puis on applique sur le champ la *ventouse* sur la partie qu'on veut *ventouser*.

La maniere la plus ordinaire de procurer la raréfaction de l'air est d'attacher quatre petite bougies sur un morceau de carte taillé en rond; on allume ces bougies, & l'on place cette espece de chandelier sur la partie qu'on couvre avec la *ventouse*. On ne l'appuye fermement sur la peau qu'après que l'air a été bien échauffé & raréfié. Lorsque la *ventouse* porte exactement, les bougies s'éteignent & la tumeur s'éleve. Il est à-propos de frotter la partie qu'on veut *ventouser*, avec une serviette chaude, afin d'y attirer le sang. Dès que la *ventouse* est appliquée, on la couvre d'une serviette chauffée, afin d'entretenir plus long-temps la chaleur.

Les *ventouses* sont seches ou humides. On nomme *ventouse seche*, celle après laquelle on ne fait point de scarifications; elle a pour objet de procurer la transpiration, & d'attirer les humeurs du centre à la circonférence. Quand on incise le lieu *ventousé*, les *ventouses* sont appellées *humides* ou *scarifiées*. Celles-ci sont considérées comme les vicaires ou substituts de la saignée: ce qui est fort en usage en Allemagne où la

saignée

Taignée n'eſt pas ſi fréquente qu'en France. Pour avoir du ſang des ſcarifications, il faut appliquer de nouveau la *ventouſe*, & en réitérer l'application juſqu'à ce qu'on ait tiré la quantité de ſang néceſſaire. L'opération finie, on eſſuie bien tout le ſang, on lave la partie avec du vin tiede, on applique enſuite un emplâtre deſſicatif tel que celui de céruſe.

On recommande les *ventouſes* ſur les épaules dans les affections ſoporeuſes contre les maux de tête invétérés, les fluxions habituelles ſur les yeux, qui ont réſiſté à tous les autres ſecours. On applique auſſi les *ventouſes* ſur la région des reins, dans le lumbago, ou douleurs rhumatiſantes de cette partie, &c.

Les Anglois *ventouſent* ſans feu. Au-lieu de raréfier l'air enfermé dans la *ventouſe* par le moyen de la chaleur, on le fait en pompant avec une ſeringue appliquée exprès. La tumeur ſe forme comme dans l'application de la *ventouſe* échauffée. Voici la raiſon de ce phénomene. L'air enfermé dans la *ventouſe* étant raréfié, la partie ſe trouve déchargée d'une grande partie de l'air qui la preſſoit, & de celui qui preſſe tout le reſte du corps ; en conſéquence de quoi le ſang & les humeurs dilatent les vaiſſeaux, & forment une tumeur vers la partie *ventouſée*, où il y a moins de réſiſtance que par-tout ailleurs.

Les anciens appliquoient des *ventouſes* aux mamelles pour arrêter les regles, & aux cuiſſes pour les provoquer ; ſur le nombril pour la colique, ſur la tête pour relever la luette, &c. ils croyoient auſſi que l'application d'une *ventouſe* ſur le nombril étoit capable de retenir l'enfant dans la matrice, & de retarder un accouchement qui auroit menacé d'être prématuré, &c.

[Y]

VERGE (Amputation de la). Opération par laquelle on retranche le membre viril attaqué de ſphacele ou de cancer. L'amputation de la *verge*, & la cure que cette opération exige, n'ont pas été juſqu'ici conſidérées ſous le point de vue le plus ſimple ; l'art a des progrès à attendre des réflexions que la combinaiſon de pluſieurs faits peut ſuggérer. *Scultet*, qui avoit

connu à Padoue un homme à qui l'on avoit coupé le membre viril avec succès, fit cette opération en 1635, à un bourgeois de la ville d'Ulm, à l'occasion de la gangrene dont cette partie étoit attaquée. Il coupa dans le vif avec un bistouri, arrêta l'hémorrhagie avec le fer ardent, & mit une canule dans le canal de l'uretre pendant la cure, qui a été heureuse & de peu de durée. La chirurgie de nos jours, devenue plus douce dans ces moyens, rejettera d'abord l'usage du feu dans ce cas, à moins que la mortification n'ait fait des progrès au-delà de la partie qu'on peut amputer; mais alors ce ne sera pas dans la crainte de l'hémorrhagie qu'on employeroit ce moyen, mais dans l'intention de brûler des chairs gangreneuses & empêcher le progrès de la pourriture.

Ruysch parle dans la trentieme de ses *observations anatomiques & chirurgicales*, de l'amputation de la *verge* à un paysan qui y avoit un cancer ulcéré de la grosseur du poing: on introduisit une sonde par l'uretre dans la vessie, on lia fortement le membre viril au-dessus du mal, avec un cordon assez mince, mais très-fort; cette ligature fut très-douloureuse: le lendemain on fit une seconde ligature, pour avancer la mortification de la partie affectée: on ne fit l'amputation que le cinquieme jour, lorsque la partie fut tombée tout-à-fait en sphacele: on laissa la sonde dans la vessie encore pendant un ou deux jours. Après la guérison, on a donné à cet homme un tuyau d'ivoire qu'il ajustoit au bas du ventre, lorsqu'il vouloit rendre son urine, de peur de mouiller ses habits.

L'opération de *Ruysch* a été fort longue & fort douloureuse; la section avec un instrument tranchant est l'affaire d'un clin d'œil; la méthode de *Scultet* est donc préférable, & l'on ne voit pas sur quelle raison *Ruysch* a pu fonder le procédé qu'il a tenu. Il a été suivi en 1743 à l'hôpital de Florence, dans un cas où la nécessité de l'amputation n'étoit pas trop prouvée: quoi qu'il en soit, on se détermina à lier la partie sur une canule d'argent; les douleurs furent fort vives; la partie ne tomba que le neuvieme jour; le malade fut

parfaitement guérit le vingt-troiſieme : on mit dans l'extrêmité de l'uretre un petit bourdonnet un peu dur, de figure conique. *Ruyſch* ſupprima la ſonde deux jours après la chûte des chairs gangrenées ; elle étoit abſolument néceſſaire dans l'uſage de la ligature, par laquelle on a étranglé la partie pendant cinq jours ; on s'en eſt paſſé dans tout le reſte de la cure. *Scultet* s'en eſt ſervi. J'ai employé cette canule pendant les premiers jours du traitement d'un homme qui s'étoit mutilé dans un délire mélancolique, le bleſſé foible & tranquille, n'en étoit point incommodé, mais lorſque ſes forces furent un peu rétablies, le jet de l'urine chaſſoit la canule : je l'ai ſupprimé le huitieme jour ; le malade levoit l'appareil quand il vouloit uriner, & il n'y a eu aucun inconvénient de cette part. *Fabrice d'Aquapendente* recommande d'engager un petit tuyau de plomb dans le conduit de l'urine après l'amputation de la *verge*. J'ai reconnu que cette précaution étoit ſuperflue ; c'eſt ſeulement dans les derniers jours de la cure, qu'il eſt à-propos de mettre une petite bougie dans l'orifice, pour qu'il ne ſe fronce pas : l'urine en ſeroit dardée plus loin, mais par un jet plus fin, & il y a de l'inconvénient à une trop grande diminution du diametre du canal à ſon extrêmité. A l'égard du tuyau d'ivoire que *Ruyſch* a conſeillé à ſon malade après la guériſon ; il eſt de l'invention d'*Ambroiſe Paré*, qui en donne la figure & la deſcription au *chap. IX* de ſon trente-troiſieme livre. J'ai vu faire à l'hôpital militaire de Metz, l'amputation de la *verge* près du ventre, par mon pere, il y a plus de vingt-cinq ans, à un tambour du régiment de Lyonnois ; on lui fit faire une canule de cuivre, ſemblable à celle que *Paré* recommande, c'étoit un aqueduc dont il ſe ſervoit pour piſſer dans les rues. *Paré* ne la propoſe même que pour cette circonſtance, en diſant que ceux qui ont entiérement perdu la *verge* juſqu'au ventre, ſont en peine lorſqu'ils veulent uriner, & ſont contraints de s'accroupir comme les femmes. Cette néceſſité n'eſt pas démontrée, le canal de l'uretere n'a point d'action pour chaſſer l'urine. L'*amputation de la*

verge, ne retranche aucune des parties qui servent à l'expulsion du liquide : le malade que j'ai guéri pisse en jet à une assez grande distance du corps ; il est seulement obligé d'essuyer les dernieres goutes, inconvénient dont l'usage de la canule ne le dispenseroit pas.

VERRUE, par le vulgaire *poireau*, en latin *verruca*.

Les *verrues* sont de petites excroissances ou tubercules brunâtres qui viennent sur plusieurs parties du corps, mais plus ordinairement sur le visage & sur les mains.

Elles varient pour la forme & pour la grosseur. Les unes sont grosses & plates, d'autres menues, d'autres ressemblant à une poire pendante par la queue. On ne les extirpe pas pour la douleur ou le danger, mais pour la difformité qu'elles causent, sur-tout lorsqu'elles sont placées sur des endroits visibles, comme le visage, le col, ou les mains des femmes belles d'ailleurs. Quoiqu'on cite une infinité de remedes, les uns sympathiques, d'autres purement superstitieux & frivoles, dont on vante l'efficacité ; il n'y a rien de plus sûr ni de plus prompt que la main du chirurgien. Voici les principales méthodes qu'il emploie.

Celle qui mérite le premier rang est la ligature. On la pratique pour les *verrues* qui sont menues du côté de la racine, & en quelques manieres pendantes. On passe autour de la *verrue* un crin de cheval, ou un fil de soie ou de chanvre qu'on serre bien fort. La *verrue* privée par ce rétreciſſement de ses vaisseaux, des sucs qui la nourrissoient, se desseche & tombe.

Un autre moyen est d'employer un instrument de chirurgie, embrassant la *verrue* avec un crochet ou une pince, & de la séparer ensuite bien adroitement avec des ciseaux ; on applique après cela pendant quelques jours la pierre infernale, ou quelques autres remedes corrosifs ; afin que s'il ressort une portion de la racine, qui pût pousser un nouveau tubercule, elle se trouve détruite.

Si les *verrues* sont d'une grosseur extraordinaire, il faut avoir recours aux corrosifs ; & afin que ces re-

medes puiſſent bientôt conſumer la partie ſaillante, on commence par couper la ſommité dure du tubercule avec un raſoir, ou une paire de bons ciſeaux; cela fait, on applique de temps en temps ſur la plaie de l'huile de tartre par défaillance, ou quelque eſprit acide, dont le plus doux eſt l'eſprit de ſel. Si l'on ne réuſſit pas, on ſubſtituera des remedes plus forts, par exemple, de l'eſprit ou de l'huile de vitriol, de l'eau forte ou du beurre d'antimoine.

Pour les *verrues* tendres & mollettes, on vient quelquefois à bout de les emporter ſimplement, en les frottant ſouvent avec le ſuc jaune de la grande chélidoine ou le lait d'éſule.

Mais il faut apporter bien de la précaution dans l'uſage des corroſifs autour des paupieres ou des yeux, de crainte qu'il n'en entre dans l'œil, & que la vue n'en ſoit éteinte. Il faut auſſi avoir attention que les parties adjacentes au tubercule ne ſoient point endommagées par le corroſif. Pour cet effet, il convient d'environner la *verrue* d'un anneau ciré ou d'une emplâtre perforée dont la *verrue* ſorte, au moyen de quoi on la pourra cautériſer ſans riſque pour les parties circonvoiſines. On peut appliquer le corroſif pluſieurs fois par jour. On détruira par la même méthode les autres tubercules, & toutes les difformités cutanées de même eſpece.

La quatrieme façon d'extirper les *verrues* eſt d'y appliquer un fer rouge de la largeur du tubercule, de maniere qu'il pénetre juſqu'au fond de la racine. Il eſt vrai qu'il n'y a point de méthode plus violente; mais il faut avouer auſſi, que ſi la douleur eſt aigue, c'eſt l'affaire d'un moment. On applique ſur l'endroit cautériſé du baſilicon ou de l'onguent digeſtif, & par-deſſus une emplâtre réfrigérative, comme, par exemple, l'emplâtre de frai de grenouille. On ne ſauroit exprimer combien cette méthode eſt efficace en ce que ces excroiſſances détruites ne reviennent jamais.

Il y a une cinquieme méthode qui eſt ſeulement particuliere aux empyriques, c'eſt de frotter d'abord & d'échauffer le tubercule avec quelque onguent émol-

lient, puis de l'arracher & de l'emporter de vive force avec le pouce & l'index. Mais outre que cette méthode eſt fort douloureuſe, elle eſt fort ſouvent inutile, la *verrue* repouſſant ordinairement de ſa racine qui n'a pas été exactement arrachée.

Enfin nous ne devons pas manquer d'obſerver qu'il ſe voit quelquefois, ſur-tout au viſage, aux levres, & près des yeux une eſpece de *verrues* livides ou bleuâtres, qui ſemblent tendre à un carcinome ou à un cancer; il faut laiſſer ces ſortes de *verrues* telles qu'elles ſont, plutôt que d'en tenter l'extirpation; car dès qu'elles ont été irritées par la main du chirurgien, elles dégénerent en carcinome, & font enfin périr le patient d'une maniere déplorable. *Heiſter.* [D. J.]

VERRUE DES PAUPIERES. Maladie des paupieres. Voici ce qu'en dit *Maitrejan*, le meilleur auteur à conſulter.

On ſait que les *verrues* ſont des prolongations des fibres nerveuſes, & des vaiſſeaux qui rampent ſous l'épiderme; ces prolongations forment de petites excroiſſances ou de petites tumeurs qui s'élevent au-deſſus de la peau, & qui attaquent les paupieres, comme beaucoup d'autres parties du corps. Elles naiſſent ou ſur leur ſuperficie extérieure ou ſur l'intérieure, ou ſur leur bord; de-là les différentes eſpeces de *verrues* des paupieres, ſur leſquelles nous allons entrer dans quelque détail.

La *verrue* des paupieres qui a la baſe ou racine grêle ou longue, & une tête plus large & de médiocre grandeur, appellée par les Grecs *acrochordon*, vient plus ſouvent ſur la ſuperficie extérieure ou au bord des paupieres. C'eſt la premiere eſpece de *verrue* pendante, nommée par les Latins *verruca penſilis*.

Celle qui eſt appellée thymace (thymus) à cauſe qu'elle reſſemble en figure & en couleur à la tête du vrai thym blanc de Candie ou *verrue poracée*, pour ſa reſſemblance à la tête d'un porreau, ſeconde eſpece de *verrue pendante*, eſt une petite éminence charnue pareillement étroite, mais plus courte par le bas & argle par le haut, âpre, inégale ou crevaſſée par-

dessus, de couleur blanchâtre ou rougeâtre, & sans douleur quand elle est bénigne ; quand elle est maligne, cette éminence est plus grande, plus dure, plus âpre, de couleur livide, sanieuse, douloureuse, lorsqu'on la touche ou qu'on y applique des remedes. Elle se forme plutôt en la partie inférieure des paupieres, & quelquefois aussi en l'extérieure. Quand cette *verrue* est petite, elle retient le nom de *thymace ;* & quand elle est fort grande, on l'appelle un fic, *ficus* en latin, à cause de sa ressemblance à une figue.

Celle qui a la base large, nommée par les Latins *verruca sessilis*, qu'on peut appeller *fourmilliere*, & du latin *formica*, parce que par le grand froid elle cause des douleurs qui imitent le picotement des fourmis, est une éminence de la peau peu élevée, ayant la base large & qui diminue vers le haut; cette *verrue* est calleuse, quelquefois noire, & le plus souvent rougeâtre ou blanchâtre ; elle a plusieurs petites éminences semblables aux grains d'une mûre, d'ou vient qu'on l'appelle aussi *meurale*, ou *morale :* elle vient assez ordinairement à la partie intérieure des paupieres. Voilà les trois especes de *verrues* qui arrivent le plus communément dans ces parties. Je n'ai rapporté leurs différens noms, qu'afin qu'on les puisse connoître dans les auteurs.

Les *verrues* extérieures sont plus seches, plus fermes, moins sujettes à saigner, quoique crevassées, & souvent elles sont presque de la couleur de la peau, particuliérement quand elles ne sont pas chancreuses ; quand elles attaquent la superficie intérieure des paupieres, elles sont humides, mollasses, sujettes à saigner au moindre attouchement ; quelquefois purulentes, à cause qu'elles s'échauffent & s'ulcerent aisément par l'humidité du lien & le frottement fréquent des paupieres ; leur grosseur le plus souvent n'excede pas celle d'un pois ; & leur couleur est ordinairement d'un rouge blanchâtre.

Les *verrues* pendantes ont des vaisseaux à leur base qui les abreuvent, & qui sont si considérables, eu égard à leur peu de volume, que lorsqu'on les extirpe,

il en sort du sang assez abondamment. Quelquefois elles tombent, se dissipent & se guérissent d'elles-mêmes, particuliérement celles qui viennent en la partie intérieure des paupieres, & qui renaissent assez souvent; quelquefois même les unes & les autres s'enflamment, s'abscedent ou s'ulcerent; & quelquefois aussi, après être tombées, abscédées ou ulcérées, leur racine restante grossit insensiblement, & se couvertit en une tumeur skirreuse.

La premiere espece, quand on l'extirpe ne laisse aucune racine, & par conséquent ne revient point; mais la seconde espece, à cause d'une petite racine ronde & quelquefois filamenteuse qui reste enfoncée dans la chair, est sujette à germer de nouveau, à moins qu'on ne consomme cette petite racine.

Les *verrues* à base large rarement guérissent, si on ne les panse, & même souvent on ne les peut couper sans qu'il y reste un ulcere, dont les suites seroient fâcheuses; c'est pourquoi on ne coupe que celles dont la base n'a pas plus d'étendue que le corps.

Les *verrues* malignes & chancreuses ne guérissent point par les remedes, & il est très-rare qu'elles guérissent par l'opération quand leurs racines sont grosses & dures, qu'elles rampent en plusieurs endroits de la paupiere, à moins qu'on n'emporte la piece qui les contient, encore cette opération est fort suspecte.

On dissipe, on emporte les *verrues* des paupieres par les remedes ou par l'opération. Les remedes ne conviennent qu'aux *verrues* de leur superficie extérieure, l'œil ne pouvant souffrir de tels remedes, si on vouloit s'en servir pour les *verrues* intérieures, & l'opération convient également aux extérieures & aux intérieures.

Les remedes dissipent & emportent les *verrues* en desséchant & absorbant l'humeur qui les nourrit, ce qui fait qu'elles s'atrophient ensuite, & s'évanouissent; de ces remedes, les uns agissent si lentement, qu'à peine s'apperçoit-on de leurs effets; les remedes lents sont le suc laiteux de pissenlit, le suc de chicorée verrucaire, de geranium robertianum, de pourpier, de

de millefeuille, &c. mais les autres remedes agiſſent plus puiſſamment, comme le ſuc de racines de grande chélidoine, la poudre de ſabine, &c. Il faut préférer ces derniers, & pour s'en ſervir, on doit incorporer la poudre de ſabine avec un peu de miel, pour en oindre les *verrues* trois ou quatre fois par jour, ou les oindre de même du ſuc de chélidoine juſqu'à ce qu'elles diſparoiſſent. Mais on les détruit plus promptement par les remedes cauſtiques, je veux dire, en les touchant légérement avec l'eau-forte, l'eſprit de vitriol, l'eau de ſublimé, ou bien on peut employer la liqueur ſuivante.

Prenez du verdet, de l'alun & du ſel commun, une dragme de chacun, du vitriol romain & du ſublimé corroſif, de chacun une demi-dragme; pilez ces choſes, & les faites bouillir dans quatre onces d'eau de pluie; filtrez la liqueur, & la conſervez dans une phiole pour vous en ſervir comme deſſus: prenez bien garde qu'il n'entre d'aucun de ces remedes dans l'œil.

L'opération qui eſt le plus ſûr moyen & le plus prompt pour emporter les *verrues* conſidérables des paupieres, ſoit extérieures ou intérieures, ſe fait en deux manieres, ou en les liant ou en les coupant. La ligature convient aux deux eſpeces de *verrues* pendantes, quand elles ſont en dehors des paupieres, ou à leurs extrêmités: on les lie d'un nœud de chirurgien le plus près de la peau qu'on peut, avec un fil de ſoie ou de lin; ce nœud ſe fait en paſſant deux fois l'extrêmité du fil par l'anneau qu'on forme d'abord, & par ce moyen on le ſerre quand on veut, de jour à autre, juſqu'à ce que la *verrue* ſoit tombée. S'il reſte quelque petite racine, on la conſomme en la touchant avec quelques-unes des eaux cauſtiques ſuſdites, pour empêcher qu'elle ne repullule; enſuite on deſſeche l'ulcere reſtant ou avec l'onguent de tutie, ou avec quelque collyre deſſicatif.

La ligature ne ſe pratique point pour les intérieures, parce que le fil ſeroit un corps étranger qui incommoderoit trop l'œil; ainſi on les coupe. Pour le faire,

on prend avec le pouce & le doigt indice de la main le bord de la paupiere, on la renverſe, & avec des ciſeaux qu'on tient de l'autre main, on coupe les *verrues* tout près de la peau, ſoit qu'elles ſoient à baſe large ou à baſe étroite; on laiſſe enſuite abaiſſer la paupiere, & le ſang s'arrête preſque toujours de lui-même; s'il tardoit à s'arrêter, on feroit couler dans l'œil quelques gouttes d'un collyre fait avec quinze grains de vitriol blanc, & un ſcrupule de bol de levant lavé, diſſous dans deux onces d'eau de plantain, rendue fort mucilagineuſe par l'infuſion de la gomme arabique ou tragacanth. On deſſeche enfin l'ulcere avec un collyre deſſicatif.

On coupe auſſi les *verrues* extérieures des paupieres, & celles qui pendent à leurs bords de la même maniere que les intérieures; & pour le faire plus ſûrement, on étend avec deux doigts la paupiere & on les tranche avec la pointe des ciſeaux; ſi le ſang ne s'arrête pas, on ſe ſert d'une poudre faite avec une partie de vitriol romain calciné, deux parties de gomme arabique, & trois parties de bol de levant; on en met un peu ſur un plumaſſeau qu'on applique ſur la plaie, & que l'on contient avec les doigts juſqu'à ce que le ſang ſoit arrêté. On applique enſuite deſſus une petite emplâtre de diapalme, une compreſſe, & le bandage ordinaire qui finiſſent la cure. [D. J.]

VESSIE (HERNIE DE). Cet accident eſt aſſez rare pour que M. *Mery* ait cru qu'il ne pouvoit être qu'un vice de conformation; en effet, la raiſon qui l'a frappé eſt très-propre à frapper tout le monde. La *veſſie* pleine d'urine eſt trop groſſe pour paſſer par les anneaux par où un inteſtin paſſe; ſa figure ne le permet point, & elle eſt trop fortement attachée de tous côtés pour pouvoir tomber accidentellement dans le ſcrotum; cependant les habiles chirurgiens penſent aujourd'hui que la *hernie de veſſie* peut, auſſi-bien que celle d'inteſtin ou d'épiploon, avoir des cauſes accidentelles, ſavoir la ſuppreſſion d'urine, & les groſſeſſes. Voici les preuves qu'en donne M. *Petit* dans les *mémoires de l'académie des ſciences, année* 1717.

Ce n'eſt pas, dit-il, dans le temps où la ſuppreſſion d'urine dilate exceſſivement la *veſſie* qu'elle peut paſſer par les anneaux, elle y eſt certainement moins diſpoſée que jamais ; mais c'eſt dans ce temps-là qu'elle prend des diſpoſitions à y paſſer lorſquelle ſe ſera vuidée. Elle eſt élargie & applatie par la ſuppreſſion, ce que montre l'ouverture de ceux qui ſont morts de cette maladie. De plus, la vieilleſſe ſeule ou la foibleſſe de conſtitution ſuffiſent pour donner cette figure à la *veſſie*. Dans la ſuppreſſion, les malades ſentent qu'elle eſt pouſſée avec force contre les anneaux par les muſcles du bas-ventre & de la poitrine. Quand on urine dans l'état naturel, la *veſſie* rapproche ſes parois du côté de ſon col par la contraction de ſes fibres charnues ; mais dans l'état contre-nature, les fibres qui ont perdu leur reſſort ne peuvent plus replacer la *veſſie* de cette maniere, ni détruire la figure qu'elle a priſe, ou l'effet de l'impulſion qu'elle a reçue vers les anneaux. D'ailleurs les anneaux ſont affoiblis par la grande dilatation que la ſuppreſſion d'urine a cauſée à toute cette région, & par conſéquent ils ſont moins en état de s'oppoſer à la *veſſie* qui tend à y entrer. Tous ces accidens ſouvent renouvellés peuvent produire la hernie dont il s'agit.

La portion de la *veſſie* engagée dans les anneaux, & qui forme la hernie, eſt toujours néceſſairement au-deſſus de la portion qui reſte à-peu-près en ſa place naturelle, & les deux communiquent enſemble. Si la communication eſt libre, toute la tumeur ſe vuide quand le malade urine, & elle ſe vuide ſans bruit, parce qu'il n'y a point d'air dans la *veſſie*, comme il y en a dans les inteſtins. Si la communication n'eſt pas libre, c'eſt-à-dire s'il y a étranglement, le malade n'a qu'à preſſer ſa tumeur avec la main, toute l'urine contenue dans la portion ſupérieure de la *veſſie* ſe vuide dans l'inférieure, & toute la tumeur diſparoît, ce qui eſt un ſigne certain de cette ſorte de hernie.

Elle eſt donc caractériſée par les difficultés d'uriner ; on rend alors par l'uretre une partie de l'urine, & un moment après il en ſort autant ; on prend dif-

férentes ſituations pour s'en délivrer, & l'on eſt ſouvent obligé de preſſer la tumeur & de la relever en-haut, afin d'uriner plus commodément.

Toutes ces différentes manieres de ſe ſoulager du poids de l'urine ne viennent que par l'étranglement de la *veſſie*, qui la partage comme en deux : tout auſſitôt que la premiere s'eſt vuidée, il faut changer de ſituation, ou preſſer la ſeconde tumeur, pour faciliter l'écoulement de l'urine qu'elle contient, & l'engager à ſortir par l'uretre.

Dans la hernie d'inteſtin où il y a étranglement, la cauſe du retour des matieres contenues dans les inteſtins vers l'eſtomac, & par conſéquent du vomiſſement, eſt fort évidente. Dans la *hernie de veſſie* avec étranglement, le vomiſſement eſt rare, foible, & ne vient que tard. M. *Petit* a remarqué qu'il eſt ſuivi du hoquet, au-lieu que dans l'autre hernie il en eſt précédé.

La fluctuation & la tranſparence doivent être des ſignes communs à la *hernie de veſſie*, & à l'hydrocele, puiſque de part & d'autre, c'eſt de l'eau renfermée dans un ſac membraneux.

Les groſſeſſes fréquentes peuvent auſſi être une cauſe de la *hernie de veſſie*. On ſait que dans les derniers mois l'enfant appuye ſa tête contre le fond de la *veſſie*, qui ne pouvant plus, lorſqu'elle ſe remplit d'urine, s'élever du côté de l'ombilic, eſt obligée de s'étendre à droit & à gauche, & de former deux eſpeces de cornes diſpoſées à s'introduire dans les anneaux, d'autant plus facilement qu'ils ſont affoiblis par l'extenſion violente que ſouffrent toutes les parties du bas-ventre : les faits qui fondent cette idée ſont vérifiés par les cadavres de femmes qui ſont mortes avancées dans leur groſſeſſe ou peu de temps après l'accouchement.

La *hernie de veſſie* peut être compliquée avec celle d'inteſtin ou d'épiploon, & il eſt même aſſez naturel que la premiere, quand elle eſt forte, produiſe la ſeconde ; car alors la *veſſie*, engagée fort avant dans un anneau, tire après elle la portion de la tunique in-

terne du péritoine qui la couvre par derriere, & cette portion forme un cul-de-ſac où l'inteſtin & l'épiploon peuvent enſuite s'engager facilement.

En voilà aſſez pour faire appercevoir à ceux qui y feront réflexion & ſur-tout aux anatomiſtes, tout ce qui appartient à la *hernie de veſſie*, ſoit ſimple ſoit compliquée, & même pour leur donner lieu d'imaginer les précautions & les attentions que demandera l'opération chirurgicale. M. *Petit* a pouſſé tout cela dans les plus grands détails qu'il n'eſt pas poſſible de ſuivre ici. *Hiſt. de l'acad. royal. des ſciences, an.* 1717. [D. J.]

VESSIE (*Plaies de la*). Quoique *Hippocrate* ait regardé les *plaies de la veſſie* comme mortelles, & qu'il ait dit, *tract. de morb. L. I, C. III*, qu'elles ne pouvoient point ſe refermer, nous ſommes aujourd'hui convaincus que la *veſſie* que l'on inciſe dans l'opération de la pierre ſe referme & ſe guérit.

Nous ſavons auſſi qu'elle peut être percée par une balle d'arme-à-feu, ſans que le malade périſſe. Si par bonheur dans ce moment, la *veſſie* ſe trouve pleine d'urine, la guériſon eſt encore plus heureuſe. On a vu des perſonnes heureuſement rétablies chez qui la balle & autres corps étrangers étoient reſtés dans la *veſſie*, ce qui eſt preſque une preuve qu'elle étoit alors pleine d'urine. Dans ce cas, après avoir fait à la plaie extérieure ce qui y convient, M. *Ledran* penſe qu'il n'eſt pas hors de propos de mettre un algali par l'uretre, afin que l'urine s'écoule ſans ceſſe; car ſi la *veſſie* ſe remplit, cela écartera ſes parois & les levres de la *plaie*; alors l'urine pourra s'infiltrer dans le tiſſu cellulaire qui l'entoure, ce qui peut y cauſer des abſcès & autres accidens; au-lieu que l'état ſain de ce tiſſu cellulaire, eſt ce qui contribue le plus à faire la réunion de la *veſſie*.

De tous les malades à qui il étoit reſté des corps étrangers dans la *veſſie*, les uns les ont rendus par l'uretre avec l'urine avant qu'ils ſe fuſſent incruſtés de gravier, & les autres ont eu la pierre qu'il a fallu dans la ſuite extraire par l'opération ordinaire. Alors on a trouvé que ces corps étrangers, comme balles, mor-

ceaux d'étoffe, &c. faiſoient le noyau de la pierre.

Mais quoique les *plaies de la veſſie*, & même celles du fond de cet organe ne ſoient pas abſolument mortelles, les obſervations heureuſes ſur ce ſujet ſont néanmoins fort rares, & cette conſidération nous engage d'en citer deux exemples rapportés dans l'*hiſtoire de l'académie des ſciences, année* 1725; l'un de ces faits a été envoyé de Suiſſe avec des atteſtations.

Un maçon de Lauſanne, âgé de 25 ans, reçut en 1724 un coup de fuſil dans le bas-ventre; la balle, qui peſoit une once, entra dans la partie gauche de l'abdomen, à un pouce de l'os pubis & à deux doigts de la ligne blanche, perçant le bas du muſcle droit, l'artere épigaſtrique, le fond de la *veſſie*, & de l'os ſacrum dans leurs parties latérales gauches, & elle ſortit à trois doigts à côté & au-deſſus de l'anus. Les tuniques des vaiſſeaux ſpermatiques du côté gauche furent bleſſées, ce qui attira une inflammation au teſticule gauche & au ſcrotum. Le déchirement de la *veſſie* fut conſidérable, puiſque l'urine ne coula plus que par les plaies. Il n'y eut cependant aucun inteſtin d'offenſé, ni aucun gros nerf; mais le malade eut de grandes hémorrhagies pendant quelques jours, vomiſſemens, diarrhées, inſomnies, délire, fievre continue; en un mot, tant de fâcheux ſymptomes qu'on craignoit à chaque inſtant pour ſa vie. On fit des remedes internes & externes, & en particulier des injections dans la *veſſie*; ces injections procurerent la diſſolution d'un ſang coagulé, qui s'oppoſoit à la ſortie naturelle de l'urine; enfin le malade ſe rétablit au bout de ſept ſemaines.

La ſeconde obſervation heureuſe d'une guériſon de *plaie de la veſſie*, eſt de M. *Morand*. Un ſoldat des invalides ayant reçu un coup de fuſil à l'hypogaſtre, qui perçoit le fond de la *veſſie*, y porta long-temps la balle perdue; après la guériſon parfaite de ſa plaie, il vint à être incommodé d'une grande difficulté d'uriner, on le ſonda, & on lui trouva la pierre. Il fut taillé au grand appareil, & on lui tira une aſſez groſſe pierre, qui avoit pour noyau la balle entrée par la

plaie du fond de la *veſſie*, & autour de laquelle s'étoient incruſtées les matieres fournies par les urines. Le malade néanmoins guérit très-bien. Il a donc eu deux cicatrices à la *veſſie*, une à ſon fond par le coup de feu, l'autre à ſon col par l'opération de la taille, & les deux plaies par conſéquent ſe ſont également bien fermées. C'eſt ſur de ſemblables obſervations que l'on a entrepris de faire l'opération de la pierre au haut appareil, différent du grand appareil, comme ſavent les gens du métier. [D. J.]

VIRULENT. Ce qui eſt infecté de virus ; ce qui eſt d'une qualité nuiſible, maligne & contagieuſe. La ſuppuration des ulceres cancéreux eſt une ſanie *virulente*. Voyez *CANCER*, *&c.* [Y]

ULCÉRATION. C'eſt une petite ouverture, ou un trou dans la peau, cauſée par un ulcere. *Voyez ULCERE.*

Les remedes cauſtiques produiſent quelquefois des *ulcérations* à la peau. *Voyez CAUSTIQUES.* L'arſenic ulcere toujours les parties auxquelles il s'attache. Un flux de bouche ulcere la langue & le palais. *Voyez ARSENIC & SALIVATION.*

ULCERE. C'eſt une ſolution de continuité, ou une perte de ſubſtance dans les parties molles du corps, avec écoulement de pus provenant d'une cauſe interne, ou d'une plaie qui n'a pas été réunie.

Galien définit l'ulcere une éroſion invétérée des parties molles du corps, en conſéquence de quoi elles rendent, au-lieu de ſang, une eſpece de pus, ou de ſanie, ce qui empêche la conſolidation.

Etmuller définit l'*ulcere* une ſolution de continuité provenant de quelque acidité corroſive, qui ronge les parties, & convertit la nourriture propre du corps en une matiere ſanieuſe. Lorſqu'il arrive une pareille ſolution de continuité dans une partie oſſeuſe, elle ſe nomme *carie*. Voyez *CARIE.*

Galien pour l'ordinaire emploie indifféremment les noms d'*ulcere* & de *plaie ;* mais les Arabes & les modernes après eux, y mettent une diſtinction. *Voyez PLAIE.*

On a exclu du nombre des plaies toutes les diviſions

des parties molles, qui ont pour cause le mouvement insensible des liqueurs renfermées dans le corps même, ou qui sont occasionées par l'application extérieure de quelques substances corrosives ; & on leur a donné le nom d'*ulceres*. Toutes les plaies dont les bords enflammés viennent à suppurer, dégénerent en *ulcere*.

On croit communément que les *ulceres* spontanés viennent d'une acrimonie, ou d'une disposition corrosive des humeurs du corps, soit qu'elle soit produite par des poisons, par un levain vérolique, ou par d'autres causes.

Les *ulceres* se divisent en *simples* & en *compliqués*. Il se divisent encore par rapport aux circonstances qui les accompagnent, en *putrides* ou *sordides*, dont la chair d'alentour est corrompue & fétide ; en *venimeux*, dont la matiere étant épaisse ne flue pas, mais engendre des vers, &c. en *virulens*, qui au-lieu de pus ou de sanie, rendent un pus de mauvaise qualité, &c.

On les distingue encore par rapport à leur figure en *sinueux*, *fistuleux*, *variqueux*, *carieux*, &c. *Voyez* SINUS, FISTULE, VARICES, CARIE.

Lorsqu'il survient un *ulcere* dans un bon tempérament, & qu'il est aisé à guérir, on le nomme *simple*.

Lorsqu'il est accompagné d'autres symptomes, comme d'une cacochymie qui retarde beaucoup, ou empêche la guérison, on le nomme *ulcere compliqué*.

Un *ulcere simple* n'est accompagné que d'érosion, mais les *ulceres compliqués* qui surviennent à des personnes sujettes au scorbut, à l'hydropisie, aux écrouelles, peuvent être accompagnés de douleurs, de fievre, de convulsions, d'un flux abondant de matiere, qui amaigrit le malade, d'inflammation & d'enflure de la partie, de callosité des bords de l'*ulcere*, de carie des os, &c.

ULCERE *putride* ou *sordide*, est celui dont les bords sont enduits d'une humeur visqueuse & tenace, & qui est aussi accompagné de chaleur, de douleur, d'inflammation, & d'une grande abondance d'humeurs qui se jettent sur la partie. Avec le temps l'*ulcere* devient plus sordide, change de couleur & se corrompt ; la

la matière devient fétide, & quelquefois la partie se gangrene. Les fievres putrides donnent souvent lieu à ces sortes d'*ulceres*.

Ulcere *phagédenique*, est un *ulcere* rongeant, qui détruit les parties voisines tout-à-l'entour, tandis que ses bords demeurent tuméfiés. Lorsque cet *ulcere* ronge profondément, & se répand beaucoup, sans être accompagné d'enflure, mais se pourrit, & devient sale & fétide; on l'appelle *noma*. Ces deux sortes d'*ulceres phagédeniques*, à cause de la difficulté qu'ils ont à se consolider, se nomment aussi *dysepulota*. Voyez *Phagedæna*.

Ulceres *variqueux*, sont accompagnés de la dilatation de quelques veines. *Voyez Varice*. Ils sont douloureux, enflammés & tuméfient la partie qu'ils occupent: quand ils sont nouveaux, & qu'ils sont occasionés par l'usage des corrosifs, ou proviennent de la rupture d'une varice, ils sont souvent accompagnés d'hémorrhagie.

Les veines voisines de l'*ulcere* sont alors distendues contre-nature; & on peut quelquefois les sentir entrelacées ensemble en façon de réseau autour de la partie.

Ces sortes d'*ulceres* surviennent communément aux jambes des artisans obligés par leur état d'être debout. Pour remplir l'indication des veines, il faut avoir recours à un bandage qu'on doit même continuer assez long-temps après la guérison. Le bandage le plus convenable est un bas étroit, qui dans ce cas est d'une utilité particuliere. On se sert avec un grand succès d'un bas de peau de chien qu'on laisse, afin qu'il serre plus exactement.

On peut ouvrir une varice pour faire dégorger les vaisseaux tuméfiés. Quand il n'y a qu'une varice, qu'elle est grosse & douloureuse, on peut l'emporter en faisant la ligature de la veine au-dessus & au-dessous de la poche variqueuse, comme on fait dans l'anévrysme vrai.

Ulceres *sinueux*, sont ceux qui de leur orifice s'étendent obliquement ou en ligne courbe. On peut les

reconnoître au moyen de la sonde, ou d'une bougie, &c. ou par la quantité de matiere qu'ils rendent à proportion de leur grandeur apparente.

Ils vont quelquefois profondément, & ont divers contours. On ne les distingue des fistules que parce qu'ils n'ont point de callosités, sinon à leur orifice. *Voyez* SINUS.

ULCERES *fistuleux*, sont des *ulceres* sinueux & calleux, & qui rendent une matiere claire, séreuse & fétide. *Voyez* FISTULE.

ULCERES *vieux*, se guérissent rarement sans le secours des remedes internes, qui doivent être propres à absorber & à détruire le vice humoral. Tels sont particuliérement les sudorifiques, les décoctions des bois, les antimoniaux, les préparations tirées de la vipere, les volatils; mais par-dessus tout les vomitifs souvent réitérés.

Dans les *ulceres* rebelles, la salivation mercurielle est souvent nécessaire. Les vieux *ulceres* sont souvent incurables, à moins qu'on n'ouvre un cautere à la partie opposée.

La guérison en seroit même fort dangereuse sans cette précaution. Car la matiere dont la nature avoit coutume de se débarrasser par ces *ulceres* invétérés, séjournant dans la masse du sang, se dépose sur quelque viscere, ou cause une diarrhée colliquative, ou une fievre qui emporte le malade.

Les *ulceres* simples & superficiels se guérissent ordinairement en appliquant sur le mal un plumasseau chargé de baume d'Arcæus ou de basilicum, & par-dessus le plumasseau une emplâtre de diachylon simple, ou de minium, & pansant une fois le jour, ou plus rarement.

La fréquence des pansemens doit se régler sur la quantité & sur la qualité du pus. Un *ulcere* dont le pus est en quantité modérée, & de qualité louable, doit être pansé plus rarement que celui qui suppure beaucoup, ou dont les matieres acrimonieuses pourroient en séjournant dans la cavité de l'*ulcere*, occasioner des fusées & autres accidens.

S'il n'y a que l'épiderme de rongé, il suffit d'appliquer un petit onguent, comme le desficatif rouge, ou le diapompholyx, &c. que l'on étend mince sur un linge.

S'il pousse des chairs fongueuses, on peut les ronger avec la pierre infernale, ou avec un cérat dans lequel on a mis un peu de précipité rouge ou d'alun calciné, &c. lorsqu'il s'agit de guérir les *ulceres* simples, qui sont produits par l'ouverture des tumeurs ordinaires, on fait d'abord suppurer l'*ulcere* avec les digestifs. *Voyez* DIGESTIFS. Dès que la suppuration commence à diminuer, & que l'on voit paroître dans toute l'étendue de la plaie des grains charnus, rouges & vermeils, l'on cesse entiérement l'usage des onguens, de peur que la suppuration venant à continuer, ne nuise au malade par la dissipation qu'elle produiroit du suc nourricier; & pour empêcher en même temps l'excroissance des chairs fongueuses sur les levres de la plaie, on fait usage des détersifs, parmi lesquels, les lotions lixivielles sont les plus efficaces; on passe ensuite à l'usage des remedes desficatifs & cicatrisans. *Voyez* DÉTERSIFS & CICATRISANS.

Les évacuations sont absolument nécessaires dans le traitement des *ulceres* compliqués, lorsque l'état du malade permet de les employer. Si l'*ulcere* est fistuleux, sinueux, carcinomateux, &c. & la matiere fétide, séreuse ou sanieuse, il est à-propos de joindre le calomelas aux purgatifs, ou de le donner par petites doses entre les purgatifs, afin de ne pas exciter la salivation.

Outre l'usage des purgatifs, il faut ordonner aussi une tisane sudorifique, sur-tout quand on soupçonne que l'*ulcere* est vénérien. Durant ce temps-là on fera les pansemens convenables.

Lorsque l'*ulcere* ne cede pas à ce traitement, on propose ordinairement l'usage des anti-vénériens; ils ne manquent guere de procurer la guérison, quoique tous les autres remedes aient été inutiles. Si le malade est trop foible pour soutenir la fatigue d'une salivation

continue, on peut la modérer, & l'entretenir plus long-temps à proportion de ſes forces.

Les remedes externes pour les *ulceres* ſont des digeſtifs, des déterſifs, des ſarcotiques & des cicatriſans.

Belloſte propoſe un remede, qu'il dit être excellent pour la guériſon des *ulceres*. Ce n'eſt autre choſe qu'une décoction de feuilles de noyer dans de l'eau avec un peu de ſucre: on trempe dans cette décoction un linge, que l'on applique ſur l'*ulcere*, & on réitere cela de deux en deux, ou de trois en trois jours.

L'auteur trouve que ce remede ſimple & commun fait ſuppurer, déterge, cicatriſe, empêche la pourriture, &c. mieux qu'aucun autre remede connu.

Un *ulcere* aux poumons cauſe la phthiſie.

La maladie vénérienne produit beaucoup d'*ulceres* ſur-tout au prépuce & au gland dans les hommes, au vagin, &c. dans les femmes; à la bouche & au palais dans les uns & les autres. *Voyez* VÉNÉRIENNE.

Les *ulceres vénériens* ſont de différentes ſortes; ceux qui deviennent calleux & carcinomateux ſont appellés *chancres*. Voyez CHANCRE.

Le traité des *ulceres* eſt un des plus importans de la chirurgie; on ne peut dans un dictionnaire que donner des notions très-générales ſur un genre de maladie, qui pourroit, ſous la plume d'un écrivain éclairé & préciſ, fournir la matiere de deux volumes *in*-4°. *Hoc opus, hic labor.* [Y]

USTION, en latin *uſtio*, *inuſtio*, du verbe *urere* ou *inurere*, brûler. L'*uſtion* ſe prend encore pour cautériſation, comme *brûler* ſe prend pour *cautériſer*; ce dernier terme eſt même plus de l'art; mais il ſemble qu'on pourroit établir cette différence entre ces deux premiers mots, que *uſtion* déſigne plus abſolument l'action du feu actuel; au-lieu que *cautériſation* peut déſigner quelquefois l'effet du *cautere* actuel, comme celle-ci du *cautere* potentiel.

L'*uſtion* eſt un des plus puiſſans ſecours & des plus généraux, dont la médecine ait jamais fait uſage contre les maladies obſtinées, on pourroit l'appeller le *véſicatoire* par excellence, ſes effets réuniſſant tous

ceux des véſicatoires dans la plus grande célérité & intenſité d'action & de vertu. *Voyez* VÉSICATOIRE.

Les inſtrumens qui ſervent à l'*uſtion* ont été appellés par les anciens *cauterium*, cautere, c'eſt-à-dire *inſtrument dont on ſe ſert pour brûler quelque choſe*; on les diviſe en actuels & en potentiels. *Voyez* CAUTERE.

Les cauteres actuels dont il s'agit ici, peuvent être d'or, d'argent, de cuivre, de fer, ou de quelqu'autre matiere: leurs figures chez les anciens étoient très-variées, il y en avoit en forme de coin, de trident, de forme olivaire, &c. (*Voyez dans Paul d'Ægine, cap. de alæ uſtione, hepatis uſtione, pag.* 563.) *Hippocrate* employoit les fers chauds, les fuſeaux de buis, trempés dans l'huile bouillante, &c. Les autres anciens ſe ſervoient encore pour cautériſer, d'un champignon de lin crud, ou d'une excroiſſance fongueuſe qui ſe trouve ſur les noyers ou ſur les chênes, que *Paul d'Ægine* appelle *iſca*, (*voyez Paul d'Ægine, pag.* 570), & qu'on faiſoit brûler ſur la partie; ce qui revient à-peu-près aux *uſtions* pratiquées chez les Chinois, les Egyptiens, & chez quelques autres peuples des Indes, avec le *moxa* ou coton d'armoiſe. *Voyez* MOXA. Enfin, il y avoit les ventouſes ignées qu'on pourroit regarder comme un autre moyen de cautériſer; cependant la méthode la plus pratiquée étant celle de brûler avec le fer chaud, c'eſt celle-là ſur toutes les autres, qu'on doit entendre par le mot *uſtion*.

Les anciens employoient les *uſtions* dans toutes les maladies chroniques. L'axiome *quæ ferrum non ſanat, ignis ſanat, &c.* & qui par-tout ſe rapporte principalement à celle-ci, on ſe ſervoit en conſéquence des *uſtions* dans les phthiſies, les ſuppurations de poitrine, les hydropiſies, les aſthmes, les maladies de la rate, dans celles du foie, dans la goutte, dans la ſciatique, dans les maux de tête, &c. on doit juger par ce que nous dit *Hippocrate*, de la facilité avec laquelle les Scythes nomades ſe faiſoient cautériſer, & par tout ce qu'il nous apprend de ſa pratique, combien ce remede étoit familier parmi les anciens. Le re-

flux des arts en Europe y apporta le même goût pour les *uſtions*. *Foreſtus* nous dit que de ſon temps, c'étoit la coutume en Italie de cautériſer les enfans au derriere de la tête, pour les guérir ou les préſerver de l'épilepſie; il ajoute que les femmes de la campagne alloient dans les villes porter leurs enfans aux prêtres, qui, outre les perſonnes de l'art, ſe mêloient de cette opération, & y employoient ou le fer chaud ou les charbons ardens. *Voyez Foreſtus, tom. I. pag.* 494.

Les *uſtions* ſe faiſoient donc à l'occiput & à différens endroits de la tête, plus ou moins près des ſutures. Elles ſe faiſoient encore au dos, à la poitrine, au ventre, aux environs de l'ombilic, aux hypocondres, aux cuiſſes, aux jambes, à la plante des pieds, aux doigts, &c. en obſervant néanmoins que ce ne fût que ſur les parties charnues : car le cautere potentiel devoit être préféré pour les parties oſſeuſes & les nerveuſes. On n'y employoit ordinairement qu'un ſeul inſtrument; mais il étoit des opérations chirurgicales, comme de celle qu'on pratiquoit pour l'hydrocele, dont *Paul d'Ægine* nous a conſervé le manuel, où l'on employoit juſqu'à dix ou douze cauteres ou fers brûlans. *Voyez Paul d'Ægine, cap. de herniâ aquoſâ.* On entretenoit pendant quelques jours les *ulceres* produits par l'*uſtion*, ainſi que le recommande *Hippocrate*, en y jettant du ſel, ou y appliquant quelqu'autre ſubſtance propre à faire fluer ces ulceres. Dans les *uſtions* qui ſe pratiquoient contre les ſuppurations de poitrine, on introduiſoit dans les eſcarres de la racine d'ariſtoloche, trempée dans de l'huile. *Voyez Paul d'Ægine, lib. VI. de remed. pag.* 569.

Les *uſtions* ſont préférables à beaucoup d'égards aux cauteres potentiels, dans l'ouverture de quelques abſcès & le traitement de beaucoup de plaies. 1°. Leur effet eſt beaucoup plus prompt & beaucoup plus puiſſant. 2°. Ils purifient les parties en abſorbant l'humidité, leur redonnent du ton & les révivifient, pour ainſi dire; au-lieu que l'effet des autres *cauteres* eſt très-lent, qu'ils ajoutent à l'état d'*atonie* ou de cachexie de la partie, & que leur vertu eſt beaucoup

moindre. On ne laiſſoit pourtant pas de les employer dans pluſieurs cas avant le cautere actuel, comme pour une préparation à celui-ci ; il eſt même quelques ouvertures de dépôts critiques qu'il ſeroit plus utile de faire avec le cautere potentiel, qu'avec le biſtouri qui eſt la pratique ordinaire.

Les *uſtions* ſont capables de procurer dans beaucoup de cas des révolutions très-promptes & très-ſalutaires. On les employoit très-efficacement pour arrêter les hémorrhagies ; l'irritation & la ſuppuration des ulceres produits par ce moyen, déchargeoient ſouvent un organe voiſin, du pus ou des autres matieres qui étoient contenues, & procuroient des guériſons radicales ; les livres, tant anciens que modernes, ſont pleins de curations merveilleuſes opérées par cette méthode. Je ne ſais pas par quelle fatalité il eſt arrivé qu'elle ſoit preſque inuſitée dans la pratique moderne ; des perſonnes même très-célebres dans l'art ont fait juſqu'ici de vains efforts pour la rétablir en la propoſant avec les mortifications convenables ; on a fait valoir contre leurs raiſons, toutes les horreurs de cette manœuvre qu'on a toujours trop exagérées. *Article de M. Fouquet, docteur en médecine de la faculté de Montpellier.*

VULNERAIRE (PLANTE). Les médecins appellent *plantes vulnéraires* celles qui guériſſent les plaies & les ulceres tant internes qu'externes. Or les plaies ſont quelquefois accompagnées d'hémorrhagies, ou bien elles dégénerent en ulceres lorſqu'elles ſont vieilles, ou même il ſurvient des inflammations autour des plaies ; enfin il ſe fait encore un amas d'humeurs qui venant à s'épaiſſir dans les vaiſſeaux forment des obſtructions. Toutes ces circonſtances ſont fort contraires à la guériſon des plaies. C'eſt pourquoi ſelon que ces plantes peuvent remédier à ces différens obſtacles, on les diviſe en pluſieurs claſſes, & ſur-tout en trois principales.

La premiere claſſe contient les *plantes vulnéraires* aſtringentes, leſquelles en fronçant l'extrêmité des vaiſſeaux ou épaiſſiſſant le ſang, arrêtent les hémor-

rhagies, & procurent une prompte réunion des parties. La seconde classe contient les *plantes vulnéraires* déterſives, qui dissolvent la mucosité âcre attachée aux bords des plaies; & la troisieme classe renferme les *plantes vulnéraires* résolutives qui calment l'inflammation des plaies & résolvent les tumeurs en adoucissant l'acrimonie des humeurs, & en relâchant les fibres qui sont en crispation. [D. J.]

ARTICLES OMIS.

A

ABAPTISTON. C'eſt le nom que les anciens donnoient à un inſtrument de chirurgie, que les écrivains modernes appellent communément *trépan*. Voyez *TRÉPAN*.

ACHORE eſt la troiſieme eſpece de teigne, ou le troiſieme degré de cette maladie. C'eſt encore un petit ulcere qui ſe forme ſur la peau de la tête; il ſort d'un grand nombre de petits trous dont il eſt parſemé, une quantité de pus qui eſt plus épais que l'eau, mais qui n'a pas cependant tout-à-fait la conſiſtance du miel.

Il paroît que les anciens Grecs & les Arabes ont compris ſous le nom d'*achore*, les croûtes de lait & la teigne; quoique ces accidens ſoient différens pour le ſiege & le danger. Les croûtes de lait attaquent le viſage, le col, & il n'y a guere que les enfans qui tettent, qui y ſoient ſujets, d'où elles ont tiré leur nom. Le ſiege des croûtes de lait eſt dans les glandes cutanées de la tête; celui de la teigne, eſt dans la peau même qui en eſt toute *fillonnée*. Voyez *TEIGNE*. [N]

ACTUEL ſe dit d'une des ſortes de *cauteres*. Voyez *CAUTERE*. [N]

ÆGILOPS. Ce mot ſignifie un *ulcere au grand angle de l'œil*. La cauſe de cette maladie eſt une tumeur inflammatoire qui a ſuppuré & qui s'eſt ouverte d'elle-même. On confond mal-à-propos l'*ægilops* avec la fiſtule lacrymale. L'*ægilops* n'attaquant point le ſac ou réſervoir des larmes, n'eſt point une maladie lacrymale. *Voyez ANCHYLOPS*.

La cure de l'*ægilops* ne differe point de celle des ulceres. *Voyez ULCERE*. [Y]

AIGUILLE. Les chirurgiens ſe ſervent d'*aiguilles* ordinaires pour coudre les bandes, & autres pieces d'appareils. Il y en a de particulieres pour différentes

opérations. On se sert d'*aiguilles* pour la réunion des plaies & pour la ligature des vaisseaux. Ces *aiguilles* sont courbes ; on y considere trois parties, la tête, le corps & la pointe. La tête doit avoir moins de volume que le corps ; elle est percée d'une ouverture longuette entre deux rainures latérales plus ou moins profondes, suivant les dimensions de l'*aiguille*. L'usage de ces rainures est de contenir une partie des fils qui traversent l'œil, afin qu'ils passent facilement dans les chairs. Les rainures & l'œil doivent se trouver du côté des tranchans. Le corps de l'*aiguille* commence où finissent les rainures ; il doit être rond, & commencer un triangle en approchant de la pointe. La pointe est la partie la plus large de l'*aiguille* : elle doit en comprendre le tiers, elle forme un triangle dont la base est plate en-dehors ; les angles qui terminent cette surface sont tranchans, & par conséquent très-aigus. Le commencement de cette pointe est large, & diminue insensiblement jusqu'à l'extrêmité qui doit être assez fine pour faire le moins de douleur qu'il est possible, mais en même temps assez solide pour ne point s'émousser en perçant le tissu de la peau. La base du triangle dont nous avons parlé forme le dos ou la convexité de l'*aiguille* ; la surface concave est double : ce sont deux biseaux séparés par une vive-arête. Par cette construction, le corps & la tête armée des fils passent facilement par l'ouverture que la pointe a faite ; & le chirurgien ne risque point de se blesser, le corps de l'*aiguille* n'étant point tranchant ; condition que la plupart des couteliers négligent. La courbure mal faite donne une grande imperfection aux *aiguilles* ; & cette imperfection est commune. Il ne faut pas que la courbure soit particuliérement affectée à la pointe ; tout le corps de l'*aiguille* doit contribuer à former un arc ; car l'*aiguille* en pénétrant à une certaine distance d'une levre de la plaie pour passer par son fond, & sortir à pareille distance de l'autre levre, doit décrire une ligne courbe dans toute son étendue ; & si toute l'*aiguille* ne contribue pas également à la formation de sa courbure, l'opération sera très-douloureuse & su-

jette à accidens ; parce que la tête & le corps formant une ligne droite, ne pourroient traverser les chairs qu'en froissant considérablement le passage. Il y a des *aiguilles* de différentes grandeurs & de différens degrés de courbure, selon la profondeur des plaies ; on proportionne toujours le volume du fil à celui des *aiguilles*, comme l'*aiguille* à la plaie. *Voyez* PLAIE.

Les aiguilles pour la suture des tendons ont le corps rond ; la pointe ne coupe point sur les côtés ; elles sont plates par cette extrémité où il n'y a qu'un tranchant dans la concavité, la partie convexe étant arrondie & mousse ; cette construction a été imaginée, pour que l'*aiguille* ne fasse qu'écarter les fibres tendineuses qui sont disposées parallélement. L'œil de cette *aiguille* doit par la même raison répondre à son tranchant & à son dos, afin que le fil passe plus facilement, & n'écarte pas la plaie. Les habiles chirurgiens ne se servent pas de suture pour la réunion des tendons ; ce qui supprime l'usage de ces *aiguilles*.

Les aiguilles pour le bec-de-lievre sont toutes droites ; leur corps est exactement cylindrique, & elles n'ont point d'œil ; leur pointe est applatie, tranchante sur les côtés, & a la forme d'une langue de vipere, afin de couper en perçant & de faire une voie large au reste de l'*aiguille*. Quelques praticiens veulent que ces *aiguilles* soient d'or pour ne se point rouiller dans la plaie.

M. *Petit* a imaginé des épingles d'or ou d'argent à deux têtes pour l'opération du bec-de-lievre. Les *aiguilles* qui sont destinées à les conduire sont en forme de lardoires. Leur corps est cylindrique ; leur tête est fendue pour loger un extrêmité des épingles : la pointe est un peu courbe, triangulaire, & tranchante sur les côtés. *Voyez* BEC-DE-LIEVRE. (*)

Il y a une *aiguille particuliere pour la ligature de l'artere intercostale*. On en doit l'invention à M. *Gou-*

(*) M. *Louis* a rendu inutiles les aiguilles pour le bec-de-lievre. *Voyez* dans le IV tome *in*-4°. de l'académie royale de chirurgie l'excellent mémoire qu'il a donné sur cette matiere, ou le précis du même mémoire dans le supplément à la chirurgie d'*Heister*.

lard, chirurgien de Montpellier, & de la société royale des sciences de cette ville. Elle ressemble a une petite algalie; sa tête est en plaque; son corps qui a trois pouces de longueur, est cylindrique; sa pointe qui est tranchante sur les côtés, & percée de deux trous, est à l'extrêmité d'un demi-cercle capable d'embrasser une côte. Il y a une rainure sur la convexité pour loger les fils. Nous parlerons de ce moyen en parlant de la ligature de l'artere intercostale.

Les aiguilles à abattre la cataracte sont montées sur un manche d'ivoire, de bois, ou de métal, de trois pouces de long: elles sont droites, & la pointe est à langue de serpent bien tranchante. Il faut en avoir qui aient une petite rainure le long de leur corps pour conduire une lancette en cas de besoin. Ces *aiguilles* doivent être d'un acier bien pur & bien trempé; leur longueur au-delà du manche est d'un pouce trois ou quatre lignes; le manche peut leur servir d'étui. *Voyez* CATARACTE.

L'*aiguille à anévrysme*, a le corps cylindrique, sa tête est une petite palette qui sert à la tenir avec plus de sûreté; sa courbure est grande, & forme une panse pour donner plus de jeu à l'instrument. La pointe au-lieu d'être triangulaire, comme aux autres *aiguilles*, est un cylindre applati dont les côtés sont obtus. L'extrêmité de la pointe ne pique point; elle a un œil à quelques lignes de sa pointe. On trouve une *aiguille* de cette forme, mais un peu plus matérielle dans *Ambroise Paré* à l'article du *point doré pour les hèrnies*. Je n'ai pas pu découvrir à qui l'on doit la perfection & l'application de cet instrument à l'opération de l'anévrysme. M. *Saviard*, obs. 7. décrit cette *aiguille* dans l'appareil préparé pour l'opération d'un anévrysme en 1691, & en parle comme d'un instrument d'usage ordinaire. *Voyez* ANÉVRYSME.

M. *Petit* a imaginé une *aiguille* pour l'anévrysme; elle est plate, large, & un peu courbée en S: elle a vers sa pointe qui est mousse deux ouvertures dans lesquelles on fait passer les deux bouts d'un ruban composé de trois ou quatre brins de fil. Lorsque cette *ai-*

guille eſt paſſée ſous l'artere, on coupe l'anſe du fil qu'elle portoit, & les deux bouts ſe trouvent d'un ſeul coup d'*aiguille* placés aux endroits où il faut faire la ligature. Cette *aiguille* convient aux anévryſmes faux; on ne peut pas s'en ſervir aux anévryſmes par dilatation, parce qu'il faudroit que la pointe de cette *aiguille* fût plus large que la poche, afin de porter d'un ſeul coup les fils au-lieu où il le faut; & en outre il faudroit autant d'*aiguilles*, qu'il peut y avoir de degrés différens de dilatation.

Il y a une *aiguille pour l'opération de la fiſtule à l'anus;* cette *aiguille* doit être d'un argent mou & fort pliant; elle eſt longue de ſept pouces, épaiſſe d'une demi-ligne, large de deux lignes à l'endroit de ſa tête, & diminuant doucement pour ſe terminer en pointe. Il y a une ouverture ou chas de ſept lignes de longueur à la tête de cet inſtrument; & on pratique ſur une de ſes ſurfaces une rainure qui commence à quelques lignes de ſon ouverture, & finit à quelques lignes de ſa pointe. L'ouverture ſert en cas de beſoin à paſſer un ſeton, & la rainure à conduire un biſtouri pour ouvrir un ſinus, ſi on le juge à propos.

Il faut auſſi que le chirurgien porte dans ſon étui une *aiguille à ſetons.* Je ne déſigne pas par-là un mauvais inſtrument piquant & tranchant en forme de carrelet, pour percer la peau dans l'opération du ſeton, mais j'entends un ſtylet d'argent boutonné par une de ſes extrêmités, & ayant à l'autre un œil ou chas propre à porter une bandelette de linge effilée qu'on nomme *ſeton*, pour entretenir la communication des deux plaies. *Voyez* SETON & OPÉRATION DU SETON.

Comme il peut ſe trouver des plaies qui percent la cuiſſe de part en part, il faut que le chirurgien ait une *aiguille* fort longue; on la fait de deux pieces qui ont chacune environ cinq pouces de longueur; une de ces pieces peut être appellée *mâle* & l'autre *femelle*; celle-là a ſon extrêmité antérieure boutonnée, & ſon autre extrêmité eſt en vis. La piece femelle a un écrou dans ſon extrêmité antérieure, & un œil ou chas à ſon autre bout qui ſert de tête à l'inſtrument. [Y]

ALGALIE. Tuyau d'argent qu'on introduit dans la veſſie. Les cas pour leſquels on le met en uſage, en ont fait changer diverſement la conſtruction. Les plus longues ont dix pouces de long, & environ deux lignes de diametre; dans la forme la plus ordinaire, & dont la plupart des chirurgiens ſe ſervent en toutes rencontres, elles ont cinq à ſix pouces en droite ligne; elles forment enſuite un petit coude en-dedans, qui donne naiſſance à une courbure ou demi-cercle qui fait la panſe en-dehors. Cette courbure a environ trois pouces; & le reſte de la ſonde qui acheve la courbure, forme un bec d'un pouce & demi ou deux pouces de long, dont l'extrêmité fermée finit le canal. Il y a ſur les côtés du bec à deux lignes de ſon bout, deux petites ouvertures longuettes d'environ cinq lignes, & d'une ligne de largeur dans leur milieu: on appelle ces ouvertures *les yeux de la ſonde*. L'extrêmité poſtérieure de la ſonde qui forme l'entrée du canal doit être évaſée en entonnoir, & avoir deux anſes ſur les côtés. Ce ſont ordinairement deux anneaux, dont l'uſage eſt de ſervir à armer en cas de beſoin la ſonde de deux cordons pour l'aſſujettir à une ceinture: je préfere l'ancienne figure de ces anſes qui ſont en forme de bouſſole: elles me paroiſſent plus propres à ſervir d'appui & empêcher que la ſonde ne vacille entre les doigts de celui qui la dirige. Cette figure des anſes n'empêche pas qu'elles ne ſervent au même uſage que les anneaux qu'on leur a ſubſtitués.

Les ſondes à long bec que nous venons de décrire ſont bonnes pour s'inſtruire de la capacité de la veſſie, de l'exiſtence des pierres, &c. Mais on s'eſt apperçu qu'elles n'avoient pas les mêmes avantages dans le cas de la rétention d'urine. Lorſque ce long bec eſt dans la veſſie, il déborde l'orifice de deux ou trois travers de doigt; il n'eſt donc pas poſſible qu'avec ces ſondes on puiſſe tirer toute l'urine qui eſt dans la veſſie; & ce qui reſtera au-deſſous du niveau des yeux de la ſonde pourra occaſioner des irritations, des ulceres & autres accidens, par la mauvaiſe qualité qu'il aura acquiſe; une petite courbure ſans panſe, avec un bec fort court,

qui ne déborde l'orifice de la veſſie que de quelques lignes, remédie à cet inconvénient. [Y]

On a reconnu encore un défaut dans les *algalies*; ce ſont les ouvertures de l'extrêmité antérieure, dans leſquelles le tiſſu ſpongieux de l'uretre enflammé peut s'introduire & engager par-là la ſonde dans le canal, de façon qu'on ne pourroit la faire avancer ni reculer ſans déchirement & effuſion de ſang; accident qui, comme on voit, ne vient point du peu d'adreſſe du chirurgien, mais de l'imperfection de l'inſtrument qu'il emploie; on y a remédié en coupant l'extrêmité antérieure de ſa ſonde, que l'on ferme exactement par un petit bouton pyramidal, dont la groſſeur doit excéder le diametre de l'*algalie* d'un cinq ou ſixieme de ligne. Ce bouton eſt au bout d'un ſtylet très-fin, qui paſſe dans le canal de la ſonde, & qui eſt contourné en anneau à trois ou quatre lignes du pavillon. Lorſqu'on tire cet anneau, le bec de la ſonde ſe ferme; & ſi on le pouſſe, le bouton pyramidal s'éloigne de l'extrêmité de la ſonde, & en laiſſe l'ouverture aſſez libre pour la ſortie de l'urine, des glaires, & même des caillots de ſang.

Il y a des ſondes flexibles qui paroiſſent propres à moins incommoder les malades, lorſqu'on eſt obligé de leur laiſſer une *algalie* dans la veſſie pour éviter la réitération trop fréquente de ſon introduction. Leur ſtructure les rend ſujettes à inconvénient; le fil d'argent plat tourné en ſpirale peut s'écarter, pincer les parties qui le touchent, & ne pouvoir être retiré. On en a vu dont les pas ſe ſont incruſtés de matieres tartareuſes.

M. *Petit* a le premier ſupprimé la ſonde flexible, & s'eſt ſervi en ſa place d'une *algalie* tournée en S, qui s'accommode parfaitement aux courbures du canal de l'uretre, la verge étant pendante.

Les *algalies* des femmes ne different de celles des hommes qu'en grandeur & en courbure. Les plus longues ont cinq ou ſix pouces; elles ſont preſque droites; il n'y a que l'extrêmité antérieure qui ſe courbe légérement dans l'étendue de ſept à huit lignes. La dif-

férente conformation des organes établit, comme on en peut juger, la différence des *algalies* propres à l'un & l'autre ſexe.

Lorſqu'on veut faire des injections dans la veſſie, il faut avoir une *algalie* de deux pieces, entre leſquelles on ajuſte un uretere de bœuf ou une trachée-artere de dindon, afin que la veſſie ne ſouffre point de l'action de la ſeringue ſur l'entrée du canal. [Y]

ALPHONSIN. Nom d'un inſtrument de chirurgie dont on ſe ſert pour tirer les balles du corps.

Il a été ainſi appellé du nom de ſon inventeur *Alphonſe Ferrier*, médecin de Naples. Il conſiſte en trois branches jointes enſemble par le moyen d'un anneau.

L'inſtrument ainſi ſerré étant introduit dans la plaie juſqu'à la balle, l'opérateur retire l'anneau vers le manche, & les branches tiennent ſi ferme la balle, qu'elles l'amenent néceſſairement hors de la plaie, lorſqu'on les en retire. [Y]

ALPHOS. Maladie décrite par *Celſe* ſous le nom de *vitiligo*, dans laquelle la peau eſt rude & marquetée de taches blanches.

Ce terme eſt employé par quelques auteurs pour déſigner un ſymptome de lepre; l'altération de la couleur de la peau, ou le changement de ſa ſuperficie qui devient rude & inégale, peuvent être l'effet de l'impreſſion de l'air, ou du maniement de quelques matieres ſolides ou fluides, & par conſéquent n'être pas un effet du vice de la maſſe du ſang. La diſtinction de ces cauſes eſt importante pour le traitement. [N]

AMBI. Machine ou inſtrument de chirurgie, inventé par *Hippocrate* pour réduire la luxation du bras avec l'épaule. *Voyez* LUXATION.

Il eſt compoſé de deux pieces de bois jointes enſemble par une charniere; l'une ſert de pied & eſt parallele au corps; l'autre piece eſt parallele au bras qui y eſt attachée par pluſieurs lacs, & elle fait avec la premiere piece un angle droit, qui ſe trouve placé préciſément ſous l'aiſſelle.

Pour ſe ſervir de l'*ambi*, on lie le bras ſur le levier dont la charniere eſt le point fixe, & en appuyant avec force

force sur l'extrêmité du levier, on lui fait décrire une courbe pour approcher cette extrêmité du pied de l'instrument : ce mouvement fait en même temps l'extension, la contre-extension & la réduction de l'os.

Cette machine a quelques avantages : le bras peut y être placé de façon que les muscles soient relâchés ; elle a une force suffisante, & on pourroit même lui en donner davantage en alongeant le bout de son levier. L'extension & la contre-extension sont également fortes, puisque la même cause les produit en même temps ; mais l'*ambi* a aussi des défauts considérables, en ce que la tête de l'os peut être poussée dans sa cavité avant que les extensions aient été suffisantes. On risque alors de renverser en-dedans ou le rebord cartilagineux, ou la capsule ligamenteuse. Au reste cette machine ne pourroit convenir tout-au-plus que pour la luxation en-dessous, & on sait que le bras se luxe fort facilement en-devant & en-dehors. M. *Petit* a inventé une machine qui convient également à toutes les especes de luxation du bras. [Y]

AMPHISMILE. Bistouri tranchant des deux côtés, propre pour disséquer. Ce mot est composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *autour*, & l'autre *bistouri* ou lancette.

ANAPLEROSE : l'action de remplir. On a quelquefois donné le nom d'*anaplérose* à cette partie de la chirurgie, qui s'occupe de la reproduction des parties qui peuvent se reproduire ; & c'est de-là qu'est venue l'épithete d'*anaplérotiques*, que l'on donne aux remedes qui font renaître les chairs dans les plaies & dans les ulceres, & qui les disposent à cicatriser. *Voyez* ANAPLEROTIQUES. (*)

ANAPLEROTIQUES. Qualification qu'on donne aux médicamens qui font revenir dans les ulceres & les plaies, des chairs nouvelles qui les rempliſſent & réparent la perte de la substance. *Voyez* PLAIE, ULCERE.

Ce sont des topiques qui aident à cicatriser les plaies,

(*) Il ne se fait point de reproduction de chairs dans le corps humain. *Voyez* dans le Dictionnaire les articles *Regénération*, *Incarnation*, *Incarnatif*.

tels que la farcocolle, certains baumes ou réſines diſſoutes dans l'eſprit-de-vin, comme le baume du commandeur. On les appelle auſſi *incarnatifs* & *ſarcotiques*.

Ces topiques agiſſent par leurs parties agglutinatives, lorſque les bords ou les ulceres d'une plaie faite dans les chairs, ſont rapprochés.

Si l'on applique deſſus des compreſſes trempées dans ces baumes, ils les conſolident & hâtent leur réunion, parce que leurs parties réſineuſes venant à s'appliquer immédiatement ſur la peau, tiennent à l'aide de la compreſſe, les bords de la plaie en reſpect, les empêchent de ſe déſunir, & par ce moyen donnent la faculté aux ſucs nourriciers, de s'y porter & d'y faire corps.

Il eſt bon d'obſerver ici qu'on ne doit point uſer indifféremment de ces ſortes de topiques, ſoit naturels, ſoit factices; ils ne conviennent que pour les parties charnues: & dans ce cas même on doit avoir attention à n'employer que de l'eſprit-de-vin médiocrement rectifié, pour diſſoudre ces réſines. En effet, ſi l'eſprit-de-vin étoit trop rectifié, il auroit deux inconvéniens; le premier ſeroit, de ne pas tirer des corps employés pour la confection de ce baume, toute la ſubſtance qu'on deſire; il ne ſuffit pas d'avoir ſeulement la réſineuſe, il faut qu'il agiſſe ſur la gommeuſe, pour répondre à l'intention de ceux qui en ſont les inventeurs; & le ſecond inconvénient, c'eſt qu'un eſprit-de-vin trop vif criſperoit & brûleroit les bords de la plaie; & au-lieu d'en hâter la guériſon, il ne feroit que la retarder.

Si j'ai dit que l'application de ces baumes, ſoit factices, ſoit naturels, ne convenoit que pour les plaies faites dans les parties charnues, à plus forte raiſon ſeroit-elle beaucoup plus à redouter & dangereuſe, ſi les bleſſés avoient quelques tendons ou parties nerveuſes endommagées; car ces parties étant beaucoup plus ſenſibles & plus délicates, on courroit riſque d'eſtropier les bleſſés, par la criſpation, l'inflammation & la ſuppuration qu'on cauſeroit à la plaie. [N]

ARCEAU. Demi-caiſſe de tambour dont on fait un logement à la jambe ou au pied dans les fractures ou

autres maladies, afin que le membre soit à l'abri de la pesanteur du drap & des couvertures du lit. [Y]

ARCUATION. Terme dont quelques chirurgiens se servent pour exprimer la courbure des os, comme il arrive aux enfans qui se nouent, &c. *V. Rhachitis.* [Y]

ARGEMA ou ARGEMON. Ulcere du globe de l'œil, dont le siege est en partie sur la conjonctive ou blanc de l'œil, & en partie sur la cornée transparente; il paroît rougeâtre sur la premiere membrane, & blanc sur la cornée. L'inflammation, les pustules, les abscès, ou les plaies des yeux, peuvent donner lieu à ces ulceres.

En général, les ulceres des membranes de l'œil sont des maladies fâcheuses, parce qu'ils ont souvent beaucoup de difficulté à guérir, & qu'ils peuvent être accompagnés d'excroissances de chairs, de fistules, d'inflammations, de la sortie & de la rupture de l'uvée qui fait flétrir l'œil; enfin parce que leur guérison laisse des cicatrices qui empêchent la vue, lorsqu'elles occupent la cornée transparente. Les ulceres superficiels sont moins fâcheux & plus faciles à guérir que les profonds.

Pour la cure, il faut, autant qu'on le peut, détruire la cause par l'usage des remedes convenables. Si elle vient de cause interne par le vice & la surabondance des humeurs, les saignées, les lavemens, les purgatifs, le régime, les vésicatoires, les cauteres, serviront à diminuer & à détourner les sucs viciés ou superflus; s'il y a inflammation, il faudra employer les topiques émolliens & anodyns, ensuite on tâchera de cicatriser les ulceres. Le collyre suivant est fort recommandé: dix grains de camphre, autant de vitriol blanc, & un scrupule de sucre candi; faites dissoudre dans trois onces des eaux distillées de rose, de plantain ou d'euphraise, dans lesquelles on ait fait fondre auparavant dix grains de gomme arabique en poudre, pour les rendre mucilagineuses. On en fait couler quelques gouttes tiedes dans l'œil malade dix à douze fois par jour; & pardessus l'œil on applique une compresse trempée dans un collyre rafraîchissant fait avec un blanc d'œuf & les eaux de rose & de plantain battus ensemble. [Y]

ARGEMON. *Voyez Argema.*

ARSENIC. (*Mat. méd. ext.*) Nous ne faiſons mention ici de ce poiſon que pour en diſſuader aux chirurgiens l'application ſur les plaies & les ulceres. Cette application a eu ſouvent les ſuites les plus funeſtes. On peut voir dans *Degner* l'hiſtoire effrayante des effets mortels produits par l'uſage extérieur du ſublimé corroſif ſur une femme qui en fut empoiſonnée. Ce funeſte événement nous rend très-ſuſpecte l'eau phagédénique dans laquelle on fait entrer une once de ſublimé corroſif. *Voyez* ci-après aux mots *PHAGEDENE*, *PHAGEDENIQUE*, la compoſition de cette eau. Nous ne ſaurions approuver, par les mêmes raiſons, l'huile cauſtique ou beurre d'*arſenic*, ſemblable au beurre d'antimoine ; c'eſt une préparation d'*arſenic* & de ſublimé corroſif, dont on ſe ſert pour ronger les chairs ſpongieuſes, & pour nettoyer ou faire exfolier les os cariés.

ATHEROME. Tumeur dont la matiere eſt d'une conſiſtance de bouillie, ſans qu'il y ait de douleur ni de changement de couleur à la peau.

L'*athérome* eſt enfermé dans un kiſte ou ſac membraneux ; il ne cede point quand on le preſſe avec le doigt & il n'y reſte aucune impreſſion. *Voyez KISTE ; voyez auſſi ENKISTÉ.*

L'*athérome* eſt ainſi nommé d'un mot grec qui ſignifie une ſorte de bouillie ou de pulpe, à quoi reſſemble la matiere de cette tumeur. Il n'eſt pas fort différent du méliceris & du ſtéatome, il ſe guérit de même par l'amputation. *Voyez MELICERIS & STEATOME.*

AVALER. On voit parmi les raretés qu'on conſerve à Leyde, dans l'école d'anatomie, un couteau de dix pouces de long, qu'un payſan *avala*, & fit ſortir par ſon eſtomac. Ce payſan vécut encore huit ans après cet accident.

Une dame dont M. *Greenhill* parle dans les *tranſactions philoſophiques*, eut une tumeur au nombril, pour avoir *avalé* des noyaux de prunes ; la tumeur étant venue à s'ouvrir d'elle-même quelque temps après, elle les rendit ; mais elle mourut malgré le ſoin qu'on en prit. Une fille âgée de dix ans, qui demeuroit auprès de Hall en Saxe, avala en jouant un couteau de ſix

pouces & demi de long ; la curiosité du fait engagea Wolfgang Christ Weserton, médecin de l'électeur de Brandebourg, à en prendre soin, le couteau changea de place plusieurs fois, & cessa d'incommoder cette fille au bout de quelques mois : mais un an après on ne le sentit presque plus, tant il avoit diminué : enfin il sortit par un abscès que sa pointe avoit causé trois travers de doigt au-dessous du creux de l'estomac, mais il étoit extrêmement diminué, & la fille fut entiérement rétablie. *Transac. philosoph.* n°. 219. *Voyez aussi les mém. de l'académ. de chirurg.*

Plusieurs personnes (dit M. *Sloane*, à l'occasion d'un malheureux qui avoit *avalé* une grande quantité de cailloux, pour remédier aux vents dont il étoit affligé, lesquels, ayant resté dans son estomac, l'avoient réduit à un état pitoyable ;) lorsqu'ils voient que les oiseaux languissent, à moins qu'ils n'avalent des cailloux ou du gravier, croient que rien n'est meilleur pour aider la digestion que d'en *avaler :* mais j'ai toujours condamné cette coutume ; car l'estomac de l'homme est tout-à-fait différent des gésiers des oiseaux, qui sont extrêmement forts & musculeux, & tapissés d'une membrane qui sert avec ces petits cailloux à broyer les alimens qu'ils ont pris ; les cailloux ne peuvent manquer de faire beaucoup de mal. J'ai connu, continue cet auteur, un homme qui, après avoir *avalé* pendant plusieurs années, neuf ou dix cailloux par jour, aussi gros que de noisettes, mourut subitement, quoiqu'ils ne lui eussent fait aucun mal en apparence, & qu'ils eussent toujours passé.

B

BEC DE CORBIN, BEC DE CANNE, BEC DE LÉSARD. Instrumens de chirurgie en forme de pincettes, qui ne different pas essentiellement du *bec de grue*, dont on donnera plus bas la description. Leur usage est le même, & on ne leur a donné tous ces différens noms qu'à raison de la différente longueur ou largeur des branches antérieures. On ne trouve plus ces instru-

mens que dans les arſenaux de chirurgie ; les bornes qui ſont preſcrites pour chaque matiere, ne permettent pas de donner des deſcriptions de ces inſtrumens ; on peut les voir dans le *traité d'opérations de M. Dionis*, à l'article de l'extraction des corps étrangers. *Voyez* TIRE-BALLE. [Y]

BEC DE GRUE. Inſtrument dont ſe ſervent les chirurgiens dans leurs opérations, particuliérement pour tirer des balles de plomb & autres corps étrangers hors des plaies. *Voyez* TIRE-BALLE. Le *bec de grue* eſt une pincette compoſée de deux branches unies enſemble par jonction paſſée. La branche qui reçoit ſe nomme *branche femelle*, & on appelle branche mâle celle qui eſt reçue. La jonction de ces deux pieces forme le corps de l'inſtrument, qui paroît au-dehors d'une figure quarrée ; les ſurfaces ſupérieure & inférieure de ce quarré ont environ cinq lignes de longueur, & les latérales excedent cette meſure d'une ligne : le corps de l'inſtrument ſe diviſe en parties antérieures & parties poſtérieures.

Les parties poſtérieures ſont regardées comme le manche de l'inſtrument, elles ſont différemment contournées ; la branche mâle eſt toute droite, & la femelle eſt doucement courbée dans toute ſa longueur ; ce qui l'éloigne de deux pouces ou environ de la branche mâle, lorſque la pincette eſt fermée, & augmente conſidérablement la force de l'inſtrument. Ces branches ſont plates, pour préſenter plus de ſurface à la main & aux doigts qui doivent les empoigner. Leurs faces intérieures ſont planes : mais l'extérieure eſt légérement arrondie pour s'accommoder à la figure creuſe de la main. La longueur de ces branches eſt de cinq à ſix pouces ; leur épaiſſeur près du corps eſt de trois lignes, & leur largeur eſt de cinq : mais en s'approchant de l'extrêmité, elles diminuent d'épaiſſeur & augmentent de quelques lignes en largeur.

Ces pincettes ſont naturellement écartées par un ſimple reſſort très-élaſtique ; c'eſt une languette d'acier battue à froid, afin d'en reſſerrer les pores & lui donner par-là beaucoup d'élaſticité. Ce reſſort eſt percé

d'un trou à ſon talon, pour y paſſer un clou qui traverſe auſſi la branche mâle de la pincette, & qui eſt ſi exactement rivé & limé ſur la ſurface ſupérieure qu'il n'y paroît point.

Il nous reſte à examiner la partie antérieure ou le *bec* de l'inſtrument; il commence à la partie antérieure du corps au-delà de la jonction, par une tête arrondie ſur ſes faces ſupérieure & inférieure, mais applatie ſur les côtés. Cette tête eſt formée par deux demi-cercles, dont le plus grand ſe trouve à la partie ſupérieure ou branche femelle, & l'autre à l'inférieure; ces deux cercles unis enſemble, font un trou horiſontal qu'on appelle *l'œil de la pincette:* mais lorſque l'inſtrument eſt ouvert, ils reſſemblent avec le *bec* à une gueule béante.

Le reſte du *bec* eſt deux branches pyramidales, dont le commencement a environ deux lignes & demie d'épaiſſeur, & cinq lignes de large; elles ſont exactement planes en-dedans, arrondies en-dehors, & vont un peu en diminuant dans l'eſpace de trois pouces pour ſe terminer par une pointe mouſſe & très-arrondie. Ces deux lames qui forment le *bec*, ſont légérement courbées en-dedans; ce qui fait que l'inſtrument étant fermé, on voit un eſpace entre ces deux lames ou branches, qui devient moins conſidérable à meſure qu'il approche de l'extrêmité du *bec*; ce qui fait que ces branches ſe touchant par leur extrêmité, pincent avec plus d'exactitude. Cette deſcription eſt extraite du *traité d'inſtrumens de M. de Garengeot, chirurgien de Paris.* [Y]

BISTOURI A LA LIME. Inſtrument de l'invention de M. *Petit;* c'eſt un couteau dont la lame a deux pouces & demi de longueur, dont le tranchant eſt mouſſe, & qui n'a été trempé qu'après avoir été fabriqué. La pointe de ce *biſtouri* eſt terminée par un petit bouton. Il eſt monté ſur un manche d'ivoire taillé à pans. L'uſage de ce *biſtouri* eſt de dilater les étranglemens dans différentes opérations, comme dans les hernies, &c. ce qu'il exécute ſans aucun danger; parce que ſon tranchant, qui eſt mouſſe, ne coupe que les parties qui réſiſtent. [Y]

BISTOURI GASTRIQUE. Inſtrument inventé par M. *Morand* pour dilater les plaies du bas-ventre, afin de réduire les parties qui en ſont ſorties. Cet inſtrument eſt compoſé de deux pieces; une fixe & une mobile: la piece fixe eſt ſemblable à un manche de ciſeaux, excepté qu'elle eſt plus longue; elle eſt terminée d'un côté par un anneau, & de l'autre par un ſtylet ou une ſonde boutonnée, & un peu recourbée: la piece mobile eſt plus courte; elle eſt compoſée d'une lame dont le tranchant eſt extérieur, & d'un petit manche au bout duquel eſt un anneau ſemblable à celui de la piece fixe; la partie antérieure de la lame eſt jointe à la piece fixe par une petite charniere à jonction paſſée; l'union de la piece mobile à l'immobile eſt à deux pouces de diſtance du bout du ſtylet. Pour ſe ſervir de cet inſtrument, on le tient par les anneaux comme des ciſeaux; on porte perpendiculairement le ſtylet dans l'endroit où l'on veut dilater, & lorſqu'il eſt entré auſſi avant qu'il eſt néceſſaire, on éloigne la partie mobile de l'immobile, afin de couper avec le tranchant les parties qui font l'étranglement; cet inſtrument réunit la ſonde & le *biſtouri* qui occupoient les deux mains du chirurgien. C'eſt un grand avantage, puiſque l'opérateur en ſe ſervant du *biſtouri gaſtrique*, peut ranger de l'autre main les inteſtins & ſe diſpenſer d'emprunter le ſecours d'une main étrangere, qui n'eſt jamais ſi ſûre que la ſienne. [Y]

BISTOURI HERNIAIRE. *Biſtouri* courbe caché dans une canule qui n'eſt plus en uſage, pour dilater l'anneau du muſcle oblique externe dans l'opération de la hernie. Feu M. de *la Peyronie*, premier chirurgien du roi, a changé la deſtination de cet inſtrument, lequel au moyen de quelques corrections qu'il y a faites, eſt fort convenable pour l'opération du phymoſis.

Cet inſtrument eſt compoſé de deux pieces principales; d'une canule d'argent ou d'acier & d'un *biſtouri*.

La canule eſt arrondie, longue de quatre pouces, épaiſſe de quatre lignes à ſa partie poſtérieure; elle va inſenſiblement en diminuant pour ſe terminer par une pointe un peu mouſſe. Cette canule eſt un peu courbe dans

dans toute sa longueur ; sa partie supérieure & postérieure est plate depuis le manche, elle a la longueur de quatorze lignes : on observe dans le plus large de cette surface un trou taraudé pour recevoir une vis qui sert à attacher un ressort : cette surafce plate est bornée par une éminence olivaire qui s'éleve du corps de la canule à la hauteur de trois lignes, & qui peut avoir trois lignes & demi d'épaisseur, sur cinq lignes de longueur.

La canule est fendue à jour, suivant l'épaisseur de son corps ; de maniere que cette fente regne supérieurement depuis la fin de la surface plate jusqu'à l'extrêmité antérieure de la canule, coupant dans ce chemin l'éminence olivaire en deux ; & inférieurement elle se termine à quatre ou cinq lignes de l'extrêmité antérieure, de sorte que ce qui reste de la canule est coupé en talud, & ne paroît pas du côté de sa convexité.

L'éminence olivaire qui est coupée en deux par la fente que nous venons d'observer, est percée diamétralement & dans son milieu, ayant une de ses aîles tournée en écrou pour recevoir une vis saillante.

La partie postérieure de la canule se termine par une soie mastiquée dans un manche d'ébene ou d'ivoire tourné en pommette ; il doit être assez gros, & de la longueur de deux pouces quatre lignes.

Il y a en outre une petite lame d'acier battue à froid pour faire ressort ; sa figure est pyramidale ; elle est très-mince, large de deux lignes & demie vers sa base, & d'une bonne ligne & demie à sa pointe, qui est mousse & arrondie ; sa longueur est de quatorze lignes ; elle est recourbée dans son milieu, de maniere que la pointe s'éloigne de l'axe. Ce ressort est percé à sa base pour le passage d'une vis qui s'engage dans l'écrou qui est pratiqué à l'endroit le plus large de la surface plate de la canule pour fixer & attacher une extrêmité du ressort sur la canule, tandis que son autre extrêmité éloignée de l'axe de la canule pousse la piece de pouce dont nous allons parler.

La seconde piece principale de cet instrument est le *bistouri* ou la lame : on y considere deux parties ; la lame tranchante & le talon ; la lame est fort étroite,

elle n'a point de biſeau, tout eſt évuidé ; ſa pointe eſt fort alongée & fort aiguë ; ce qui eſt fort utile pour l'opération du phymoſis. La ſeconde partie de la lame eſt le talon ; on y obſerve une crête arrondie de trois lignes de haut, ſur cinq lignes de longueur, ſituée perpendiculairement ſur la partie ſupérieure du talon : cette crête eſt percée dans ſon milieu par un trou qui la traverſe : ſur le ſommet de cette crête eſt attachée horiſontalement une piece de pouce, ou petite plaque légérement convexe, longue d'un pouce cinq lignes, & large d'environ ſept à huit lignes à ſa baſe.

La jonction de la lame avec la canule eſt telle, que la premiere eſt entiérement cachée dans la fente de la canule ; & la crête ſe trouvant entre les deux pieces de l'éminence olivaire, elle y eſt arrêtée par une vis ſaillante qui traverſe les deux pieces & la crête de la lame. Cette jonction forme une charniere : lorſqu'on appuye ſur la piece de pouce, on l'approche du manche en forçant le reſſort ; le tranchant de la lame fait en même temps la baſcule, & il ſort de dedans la fente de la canule : dès qu'on ceſſe d'appuyer ſur la piece de pouce, la pointe du reſſort s'éleve avec viteſſe, & fait rentrer la lame dans la canule.

La vis qui attache le reſſort ſur la ſurface plate de la canule doit avoir une petite rainure ou échancrure ſur le milieu de ſa tête, afin de pouvoir être démontée par le moyen d'un tournevis. Mais la vis ſaillante qui fait l'eſſieu de la charniere doit avoir un manche en forme de petite aîle, pour pouvoir ſéparer aiſément dans le beſoin la lame, & retirer la canule.

Cet inſtrument qu'on a nommé *biſtouri herniaire* parce qu'il a été imaginé pour faire la dilatation des étranglemens dans les hernies, n'eſt point propre à cet uſage, parce que ces obſtacles ſont extérieurs (*voyez* HERNIE), & que ce *biſtouri* couperoit intérieurement beaucoup au-delà des obſtacles ; inconvénient qui la fait proſcrire de l'uſage auquel il avoit été deſtiné.

M. de *la Peyronie* qui a fait ajouter la vis aîlée, qui a beaucoup de priſe & qu'on peut facilement ôter,

au-lieu d'une vis perdue qui tenoit la lame montée sur la canule, s'est servi de cet instrument pour l'opération du phymosis; il introduisoit ce *bistouri* avec la canule au-delà de la couronne du gland, sans courir risque de piquer le malade; il ôtoit ensuite la vis & retiroit doucement la canule, de sorte que la lame restoit seule entre le prépuce & le gland; il la prenoit par sa petite plaque avec sa main droite, & le pouce & le doigt index de la main gauche étant appliqués aux deux côtés de l'endroit où il jugeoit que la pointe de l'instrument sortiroit, il perçoit le prépuce, passoit aussi-tôt le doigt index derriere le dos du *bistouri*, & achevoit l'opération en retirant à lui le *bistouri* avec les deux mains. *Voyez* PHIMOSIS.

M. *Ledran* a imaginé un *bistouri herniaire*, dont la lame est cachée dans une sonde creuse; le talon de la lame est relevé & retiré en arriere en sortant de la sonde creuse, lorsqu'on appuye le pouce sur la plaque; & cela sans que sa pointe puisse sortir de la sonde, au moyen d'une queue d'aronde qui termine la lame, & qui coule dans deux rainures: deux petites aîles qui sont aux parties latérales du corps de cet instrument & qui assujettissent & défendent l'intestin, lorsqu'on a introduit dans l'anneau la sonde creuse où la lame est renfermée.

BOITE. Instrument de chirurgie, pour contenir la jambe dans le cas de fracture compliquée. Le pansement qu'exigent les fractures compliquées ne peuvent se faire sans des mouvemens capables d'empêcher la réunion des os, à moins que les parties une fois réduites, ne soient contenues par des machines assez industrieusement inventées, pour qu'elles ne souffrent aucun dérangement. La chirurgie moderne, déterminée par le succès, a préféré une *boîte* aux fanons & aux écorces d'arbre qu'on employoit pour maintenir ces sortes de fractures. Cette *boîte* est composée de quatre pieces; savoir d'une semelle, d'un plancher, & de deux murailles. La semelle est jointe à l'extrêmité du plancher par deux gonds qui entrent dans deux fiches, & les deux murailles sont jointes de même aux parties

latérales du plancher; de maniere que les unes & les autres de ces pieces peuvent se joindre & se séparer du plancher pour les utilités dont on parlera plus bas. Le plancher est couvert d'un petit matelas qui soutient la jambe; les murailles aussi garnies de matelas, en s'approchant, contiennent la jambe, & empêchent les mouvemens qu'elle pourroit faire sur les côtés, la semelle matelassée soutient la plante du pied, qui par son moyen est tenu plus ou moins fléchi à la faveur des deux crochets, qui, des deux côtés de la semelle, vont s'engager dans deux cremailleres attachées au bout & à l'extérieur des murailles: ces cremailleres ont plusieurs trous pour donner plus ou moins d'élévation à la semelle dont elle reçoivent les crochets.

M. *Petit* a perfectionné la structure de cette *boîte*, & en a considérablement étendu les avantages. La machine de M. *Petit* differe de celle que nous venons de décrire: 1°. parce qu'au lieu de plancher, elle a une espece de lit de sangle formé par un couti cloué sur un chassis, lequel est composé de deux jumelles cintrées à l'endroit du pli du genou, & de deux traverses, dont l'une droite & plus courte joint les deux jumelles par le bout du côté du pied; l'autre plus longue & cintrée les joint du côté du genou. La seconde chose en quoi cette *boîte* differe de la premiere, est un chassis composé aussi de deux jumelles & de deux traverses; le tout parallele au chassis de dessous, excepté que les jumelles de ce dernier chassis sont toutes droites, & que celle du chassis supérieur sont cintrées sous le jarret. Les jumelles de l'un & de l'autre chassis, par le bout qui regarde la cuisse, sont jointes ensemble par deux charnieres; ce qui permet de les écarter, & rapprocher plus ou moins; & pour le tenir au degré de proximité, ou d'éloignement qui convient, il y a une espece de palette jointe par deux gonds de bois reçus dans deux fiches attachées aux extrêmités des jumelles du chassis supérieur: cette palette se plie contre les jumelles, & peut s'en éloigner par une suite de degrés, qui lui sont marqués par deux crans creusés sur la partie supérieure des jumelles du chassis inférieur du côté

du pied ; de maniere que l'on peut lever plus ou moins & baiſſer de même le chaſſis ſupérieur ſur lequel ſe trouve la jambe. Telle eſt la deſcription que M. *Petit* fait de cette machine dans ſon *traité des maladies des os*. M. de *Garengeot* détaille dans ſon *traité d'inſtrumens* les dimenſions des différentes pieces qui entrent dans la ſtructure de cette *boîte*.

Ses avantages ſont, 1°. qu'au moyen du double chaſſis, on peut changer l'attitude du malade en lui baiſſant & relevant la jambe à ſon gré, ſans qu'on ait à craindre que les os rompus ſe déplacent ; parce que ce changement ne dépend que de la flexion ou de l'extenſion du genou ; mouvemens qui peuvent ſe faire par le moyen du chaſſis ſupérieur, ſans courir le riſque de déplacer les os.

2°. La palette ayant des degrés de repos ſur les jumelles du chaſſis inférieur, peut mettre la jambe en ſûreté à tous les degrés de hauteur qui conviendront au malade, dans les panſemens ou dans les intervalles.

3°. On évitera par cette machine les mouvemens irréguliers auxquels le membre eſt expoſé, lorſqu'on eſt obligé de lever les appareils, ou d'en appliquer de nouveaux ; parce qu'on mettra la partie au dernier degré d'élévation, & on la fera ſoutenir par deux aides, pendant qu'un troiſieme garnira d'un nouveau bandage le chaſſis qu'on aura retiré de deſſous la jambe, & qu'on y remettra lorſque le panſement ſera fait. On eſt ſûr par ce moyen de trouver aſſez d'adreſſe & de force dans les aides qui ſoutiennent le membre.

4°. Le couti dont le chaſſis ſupérieur eſt garni fait un eſpece de lit de ſangle ſur lequel la jambe ſe moule, & eſt bien plus commodément que ſur le plancher de l'ancienne *boîte*.

5°. Le cintre des jumelles du chaſſis ſupérieur tient la jambe pliée, & relâche par conſéquent le tendon d'*Achille*, dont la tenſion cauſe des douleurs inſupportables au talon, par l'extenſion de la jambe dans l'uſage de la *boîte* ordinaire.

6°. Le chaſſis inférieur reçoit dans ſon quarré l'enflure du matelas preſſé par le poids de la jambe, &

l'empêche de gliſſer vers le pied du lit comme fait la *boîte* ordinaire, parce qu'elle eſt unie.

BOULE DE MARS. Remede efficace pour les plaies.

Prenez de la limaille d'acier préparée, c'eſt-à-dire réduite en poudre très-déliée & bien purgée, une partie; de tartre blanc pulvériſé, deux parties; mêlez dans une cucurbite : arroſez d'eau-de-vie, de maniere que le mêlange en ſoit couvert à la hauteur d'un doigt : digérez ſoit au bain-marie, ſoit à la chaleur du ſoleil : verſez derechef ſur la maſſe ſechée & pulvériſée, de l'eau-de-vie : mettez encore en digeſtion : répétez juſqu'à ce que la maſſe deſſéchée vous paroiſſe comme réſineuſe, faites de cette maſſe des *boules* de la groſſeur d'un œuf.

Pour s'en ſervir, on prend la *boule*, on la met dans l'eau-de-vie chaude; on l'y laiſſe fondre un peu; elle lui donne une couleur brune; alors on y trempe des linges qu'on applique ſur la partie offenſée.

Les *boules de mars* qui viennent de Nancy en Lorraine, paſſent pour les meilleures.

BROSSES A CHIRURGIEN. Quelques médecins en ordonnent l'uſage à ceux qui ſont incommodés de rhumatiſmes, prétendant que cette eſpece de friction ouvre les pores, & fait tranſpirer l'humeur qui cauſe la douleur.

BROSSES A DENT. Le poil en eſt court & attaché dans les trous d'un fut d'os ou d'ivoire avec du fil d'archal : elle eſt ainſi nommée parce qu'elle ſert à nettoyer les dents.

C

CADAVRE. L'ouverture des *cadavres*, ſeroit fort avantageuſe aux progrès de la médecine; tel, dit M. de *la Metrie*, a pris une hydropiſie enkiſtée dans la duplicature du péritoine, pour une hydropiſie ordinaire, qui eut toujours commis cette erreur, ſi la diſſection ne l'eût éclairé : mais pour trouver les cauſes des maladies par l'ouverture des *cadavres*, il ne faudroit pas ſe contenter d'un examen ſuperficiel, il faudroit fouiller les viſceres, & remarquer attentivement les acci-

dens produits dans chacun & dans toute l'économie animale ; car un corps mort differe plus encore au-dedans d'un corps vivant, qu'il n'en differe à l'extérieur. La conservation des hommes & les progrès de l'art de guérir, sont des objets si importans, que dans une société bien policée, les prêtres ne devroient recevoir les *cadavres* que des mains de l'anatomiste ; & qu'il devroit y avoir une loi qui défendit l'inhumation d'un corps, avant son ouverture. Quelle foule de connoissances n'acquerroit-on pas par ce moyen ! Combien de phénomenes qu'on ne soupçonne pas, & qu'on ignorera toujours, parce qu'il n'y a que la dissection fréquente des *cadavres* qui puisse les faire appercevoir ! La conservation de la vie est un objet dont les particuliers s'occupent assez, mais qui me semble trop négligé par la société. *Art. de M. Diderot.*

CARCINOME. Synonyme à *cancer*. Ce mot vient du grec & signifie *écrevisse*. Voyez CANCER.

CATAPHRACTA ou QUADRIGA. Espece de bandage dont on se sert pour les luxations ou les fractures des côtes, des vertebres, du sternum. *Voyez* QUADRIGA.

CHIEN. (*Mat. méd. ext.*) Le petit *chien* ouvert & appliqué tout chaud sur la tête, est recommandé par d'excellens praticiens dans les douleurs violentes de cette partie, dans celles même qui sont censées dépendre de l'affection des parties intérieures ; savoir du cerveau, & de ses membranes. On l'applique de la même façon sur le côté affecté dans la pleurésie. Ce remede de bonne-femme, peut-être trop négligé aujourd'hui, ainsi que la plupart des applications extérieures, a produit quelquefois de bons effets dans l'un & dans l'autre de ces deux cas.

La graisse de *chien* passe pour plus atténuante, plus détersive, & plus vulnéraire que la plupart des autres graisses ; elle est recommandée extérieurement dans les douleurs de la goutte, & dans celles des oreilles ; dans la galle & la gratelle ; dans la dureté d'oreille, &c. Quelques auteurs l'ont recommandée aussi intérieurement dans les ulceres du poumon.

Les gants de peau de *chien* passent pour dissiper les

contractions des mains, pour adoucir la peau de cette partie, & pour en soulager les démangeaisons. On se sert aussi de bas de peau de *chien*, dans les mêmes vues, & dans celles de fortifier les jambes, & d'en prévenir l'enflure, l'engorgement, & les varices, &c. *Voyez* VARICE.

Les petits *chiens* entrent dans une composition pharmaceutique, très-connue sous le nom *d'huile de petits chiens*; en voici la dispensation tirée de la pharmacopée de Paris.

Prenez trois petits *chiens* nouvellement nés: jettez-les tous vivans dans trois livres d'huile d'olive bien chaude, & faites les cuire dans cette huile jusqu'à ce que leurs os paroissent presque dissous. Alors passez cette huile à-travers une toile, en exprimant fortement; après quoi vous y ajouterez, pendant qu'elle est toute chaude, des sommités d'origan, de serpolet, de poulliot, de mille-pertuis, de marjolaine, de chacune deux onces; mettant le tout dans une cruche bien fermée, que vous exposerez au soleil pendant quinze jours, au bout desquels vous passerez le mêlange, le laisserez reposer pour le clarifier, & garderez l'huile pour l'usage. Cette préparation est recommandée dans toute les douleurs, les tensions & les contractions des membres, particuliérement dans la sciatique & les rhumatismes. Mais les vertus lui sont communes avec toutes les huiles grasses, chargées de parties aromatiques.

Les petits *chiens* ne donnent dans cette composition que leur graisse, qui est de toutes leurs parties la seule qui soit soluble dans l'huile: ainsi l'huile de petits *chiens* n'est proprement qu'un mêlange d'huile d'olive & de graisse, chargé par l'insolation de l'huile aromatique, des plantes qui entrent dans sa composition.

CHIRONIEN. Epithete qu'on donne aux ulceres malins & invétérés, dont les bords sont durs, calleux, & gonflés; qui jettent une sanie claire, sans pourriture, sans inflammation & sans grande douleur, & qui se cicatrisent difficilement; ou quand il y survient une cicatrice, elle est si mince, qu'elle se déchire facilement,

cilement, & l'ulcere se renouvelle. Ces sortes d'ulceres attaquent principalement les pieds & les jambes. On les appelle *chironiens*, de *Chiron* ancien médecin-chirurgien, qui est, à ce qu'on prétend, le premier qui les ait guéris, & qui s'en guérit lui-même; on les nomme aussi *téléphiens*, de *Telephe* qui fut blessé par *Achille*, & dont la plaie dégénéra en ulcere de cette espece. [Y]

CICATRISANS. Remedes qui favorisent la cicatrice des plaies & des ulceres. *Voyez* CICATRICE.

CIGUE. (*Mat. méd. ext.*) On ne doit employer cette plante qu'extérieurement; & de cette maniere on en fait usage avec succès. Ses feuilles sont adouciſſantes & résolutives; bouillies avec du lait on les applique sur les hémorroïdes, & sur les endroits où la goutte se fait sentir. Le cataplasme de feuilles de *ciguë* pilées avec des limaçons, & malaxées avec les quatre farines résolutives, est vanté pour l'inflammation des testicules, les douleurs de goutte & de sciatique. *Henri d'Heer* les recommande bouillies dans de l'eau de fleur de sureau avec un peu de camphre, pour l'inflammation & la tumeur de la verge qui vient d'échauffement. En général les feuilles & les racines sont estimées pour amollir les tumeurs skirreuses des parties externes & des visceres du bas-ventre, sur-tout du foie & de la rate. C'est dans le même but que nos apothicaires préparent un emplâtre de *ciguë*, qui passe pour un bon fondant. On emploie aussi la *ciguë* dans l'emplâtre *diabotanum* de Blondel. *Art. de M. de Jaucourt.*

CORPS ETRANGERS. On entend par *corps étrangers*, toutes les choses qui n'entrent point actuellement dans la composition de notre *corps*. On les partage en deux classes : on met dans la premiere ceux qui se sont formés au-dedans de nous; dans la seconde, ceux qui sont venus du dehors. Les uns & les autres peuvent être animés ou inanimés.

Ceux qui sont formés chez nous, sont de deux especes. Les uns sont formés d'eux-mêmes : telles sont la pierre dans les reins, ou dans les uréteres, ou dans la vessie, ou dans la véſicule du fiel, ou dans tout au-

tre endroit du *corps ;* la mole dans la matrice, les vers, & d'autres insectes dans les intestins, ou dans quelque autre partie du *corps*. Les autres sont devenus *corps étrangers*, parce qu'ils ont séjourné trop long-temps dans le *corps :* tel est un enfant mort dans la matrice ; ou parce qu'ils se sont séparés du tout : telles sont les esquilles d'os, une escarre, &c.

Les *corps étrangers* venus de dehors, sont entrés dans le *corps* en faisant une division ; ceux qui entrent en faisant une division, sont tous les *corps* portés avec violence : tels qu'un dard, une balle de fusil, un éclat de bombe, de la bourre, &c. Ceux qui entrent sans faire de division sont de toutes especes, & s'introduisent dans les ouvertures naturelles, dans les yeux, dans le nez, dans le gosier, dans les oreilles, dans l'anus, dans l'urethre, & dans la vessie.

On doit mettre parmi les *corps étrangers* l'air qui peut causer, en s'insinuant dans l'interstice des parties, des tumeurs qui prennent des noms différens, selon les parties où elles se trouvent. La tumeur faite d'air qui se trouve au ventre, s'appelle *hydropisie tympanite ;* celle qui se trouve aux bourses, se nomme *pneumatocele ;* celle qui se trouve à l'ombilic, s'appelle *pneumatomphale*. Si l'air s'est insinué dans tout le tissu cellulaire de la peau, le gonflement universel qui en résulte s'appelle *emphyseme universel ;* si l'air ne s'est insinué que dans une certaine étendue, on appelle la tumeur qu'il produit *emphyseme particulier*. Le détail de toutes ces maladies appartient à une pathologie particuliere.

Tous les *corps étrangers* doivent être tirés, dès qu'il est possible de le faire, de peur que ceux qui sont engendrés dans le *corps*, tels par exemple, que les pierres contenues dans la vessie, n'augmentent en volume, ou que ceux qui sont venus de dehors, n'occasionent par leur pression des accidens qui empêchent leur extraction, ou qui la rendent difficile : mais il y a différentes manieres d'extraire les *corps étrangers ;* on ne peut tirer les uns que par une ouverture qu'on est obligé de faire ; on peut tirer les autres sans faire aucune division.

Si on tire un *corps* par l'endroit par lequel il eſt entré, cette maniere s'appelle *attraction*; ſi au-contraire on le fait ſortir par une ouverture oppoſée à celle où il eſt entré, cette maniere s'appelle *impulſion*.

La diverſité des *corps étrangers* qui peuvent entrer, les différens endroits où ils ſe placent, les moyens ſinguliers qu'il faut quelquefois inventer pour en faire l'extraction, enfin les accidens que ces *corps étrangers* occaſionent, demandent quelquefois de la part des chirurgiens, beaucoup de génie & d'adreſſe.

Avant que de faire l'extraction d'un *corps* de quelque eſpece que ce ſoit, on doit ſe rappeller la ſtructure de la partie où il eſt placé; s'informer & s'aſſurer, s'il eſt poſſible, de la groſſeur, de la grandeur, de la figure, de la matiere, de la quantité, de la ſituation du *corps étrangers*, & de la force avec laquelle il a été pouſſé dans le *corps*, s'il eſt venu de dehors: il faut outre cela mettre le malade & la partie dans une ſituation commode, & telle que les muſcles ſoient dans un état de relâchement, & faire choix des inſtrumens les plus convenables pour en faire l'extraction.

Les *corps étrangers* entrés & engagés dans quelque ouverture naturelle, doivent être tirés promptement. On doit auparavant faire des injections d'huile d'amande douce, pour lubrifier le paſſage & faciliter par ce moyen la ſortie du *corps*. Quant aux *corps étranger* qu'on ne peut tirer ſans faire de diviſion, ou ſans agrandir l'ouverture déja faite par le *corps*, il faut, en faiſant cette diviſion, éviter les gros vaiſſeaux, les tendons, & les nerfs, la faire ſuivant la rectitude des fibres des muſcles, & proportionnée au volume du *corps étranger*, & même plus grande que petite, ſurtout ſi la partie qu'on ouvre eſt membraneuſe & aponévrotique, pour éviter les accidens qui accompagnent preſque toujours les petites diviſions.

Les inſtrumens dont on ſe ſert pour faire l'extraction des *corps étrangers*, ſont des curettes pour tirer ceux qui ſont engagés dans l'oreille, ou dans l'urethre; les différentes eſpeces de repouſſoir & de pincettes pour en tirer ceux qui ſont engagés dans le goſier: les te-

nettes, les pinces, les tire-balles de différentes especes, grandeur, & figure, pour tirer les pierres, les balles, & les *corps étrangers* semblables. On emploie encore plusieurs autres instrumens, suivant les circonstances qui s'y rencontrent : mais on préfere toujours la main à tout autre instrument. Lorsque le *corps étranger* est situé de façon qu'on peut le saisir avec les doigts.

On jugera par ce précis court, net, & méthodique que j'ai tiré de M. de *la Faye*, combien cette partie de l'art est étendue, combien le chirurgien doit posséder de talens, de connoissances, & d'instrumens différens, pour ce genre particulier d'opérations. Mais il y a plus : quelques lumieres que le chirurgien ait acquises par ses études, quelques instructions qu'il ait prises dans les écoles, dans les hôpitaux, & dans les armées, quelques sommes qu'il ait pu employer pour se fournir d'un arsenal complet d'instrumens, il faut qu'il compte davantage sur son génie, que sur toutes autres ressources ; parce qu'il se présente plusieurs cas extraordinaires & imprévus, dans lesquels il ne peut être guidé que par son bon sens & son invention. Il faut alors qu'il sache tirer de son industrie seule les moyens de procurer l'extraction des *corps étrangers*, arrêtés ou enclavés dans une partie. Pour prouver ce que j'avance, je vais transcrire à ce sujet une observation fort curieuse, rapportée dans *Dionis*, & qui servira d'exemple.

» Un homme âgé de vingt-sept ans, ayant reçu un » violent coup de couteau sur la partie antérieure de la » quatrieme des vraies côtes, fut pansé très-simple- » ment pendant les trois premiers jours ; mais une » toux extraordinaire & un crachement abondant de » sang étant survenus, on eut recours à M. *Gerard*. » Il reconnut que les accidens dépendoient de la pré- » sence d'une portion de la lame du couteau qui tra- » versoit la côte, & dont la pointe excédoit d'envi- » ron six lignes dans la cavité de la poitrine. Ce *corps* » *étranger* débordoit si peu l'extérieur de la côte, & » y étoit tellement fixé, qu'il ne fut pas possible de le » tirer avec différentes pincettes ou tenailles, ni même

» de l'ébranler au moyen des ciseaux & du marteau de
» plomb ; & quoique dans un cas aussi pressant il sem-
» ble qu'on n'eut d'autre parti à prendre, que de scier
» ou de couper la côte, M. *Gerard* crut avant d'en
» venir à cette extrêmité, devoir tenter de dégager ce
» *corps étranger*, en le poussant de dedans en dehors.

» Dans ce dessein, il alla choisir un dé dont les
» tailleurs se servent pour coudre ; il en prit par préfé-
» rence un de fer, un peu épais, & fermé par le
» bout ; il y fit creuser une petite gouttiere pour y
» mieux fixer la pointe du couteau ; & ayant suffisam-
» ment assujetti ce dé sur son doigt index, il porta ce
» doigt ainsi armé dans la cavité de la poitrine, &
» réussit par ce moyen à chasser le morceau du couteau,
» en le poussant avec force de dedans en dehors.

» Ayant tiré le *corps étranger*, il quitta le dé & re-
» mit le doigt index à nud dans la poitrine, pour exa-
» miner si le couteau en traversant la côte, ne l'au-
» roit point fait éclater en-dedans ; il trouva un éclat
» capable de piquer, & qui tenoit trop fortement au
» *corps* de la côte pour qu'on pût l'en séparer entiére-
» ment : il prit donc le parti de l'en rapprocher, &
» pour le tenir au niveau de la côte, il se servit du
» doigt qui étoit dans la poitrine pour conduire une
» aiguille courbe enfilée d'un fil ciré. Il fit sortir cette
» aiguille au-dessus de la côte, qui par ce moyen se
» trouva embrassée par le fil en-dehors de la poitrine
» sur une compresse épaisse d'un pouce, & serra assez
» le nœud pour appliquer exactement & remettre au
» niveau l'esquille saillante.

» On sent aisément que l'effet d'une manœuvre aussi
» ingénieuse a dû être non-seulement la cessation des
» accidens, mais encore une prompte guérison.

Je n'ai pas parlé des médicamens attractifs pour tirer des plaies les *corps étrangers*, parce qu'il n'y a point de tels remedes ; je sai bien qu'il se trouve des auteurs qui en distinguent de deux sortes, dont les uns, disent-ils, agissent par une qualité manifeste, comme la poix, la résine, le galbanum, & plusieurs autres gommes ; mais ce ne sont là que des maturatifs ; &

les autres, ajoutent-ils, attirent par des qualités occultes, comme l'ambre jaune, l'aimant, &c. mais un bon chirurgien n'y donne aucune confiance ; il ne connoît de moyens de tirer le *corps étranger*, que ſes doigts, ſes inſtrumens, & ſon génie pour en forger au beſoin. *Article de M. le chevalier de Jaucourt.*

D

DENT ARTIFICIELLE. On remplace les *dents* naturelles qui manquent à l'homme par des *dents artificielles*. On les fait ordinairement d'ivoire ; mais comme l'ivoire jaunit bientôt dans la bouche, *Fabricius* conſeille de les faire de l'os de la jambe d'un jeune taureau, qui conſerve ſa couleur blanche ; nos dentiſtes ſe ſervent de *dents* de cheval marin.

La coutume de porter des *dents* d'ivoire & de les attacher avec un fil d'or, eſt fort ancienne : *Lucien* & *Martial* en parlent comme d'une choſe pratiquée parmi les Romains.

Guillemeau nous donne la compoſition d'une pâte pour faire des *dents artificielles*, qui ne jauniſſent jamais : c'eſt de la belle cire blanche fondue avec un peu de gomme élémi, où l'on ajoute une poudre de maſtic blanc, de corail, & de perle.

DILATANS. C'eſt le nom qu'on donne à certains corps qu'on introduit dans la cavité d'une plaie ou d'un ulcere, & qu'on y laiſſe comme une piece de l'appareil ; c'eſt en quoi les *dilatans* différent des dilatatoires. *Voyez* DILATATOIRES & DILATATION.

Les *dilatans* ſont les bourdonnets, les tentes, les canules. *Voyez* à chacun de ces mots quelle eſt la nature & l'uſage de ces corps, & quels ſont leurs avantages & leurs inconvéniens dans la pratique. Cette matiere a fait le ſujet du prix propoſé en 1733, par l'académie royale de chirurgie, & l'académie a publiés les mémoires qu'elle a admis ſur ce point de doctrine dans un recueil concernant les prix, imprimé en 1753.

E

EMPLATRE. (*Pharmacie-Chirurg.*) Remede topique d'une consistance solide, capable d'être ramolli par une très-légere chaleur, & qui dans cet état peut s'étendre aisément sur une peau ou sur une toile, s'appliquer exactement à la peau, & y adhérer plus ou moins. *Voyez ci-après* EMPLATRE. (*Chirurg.*)

Les matériaux des *emplâtres* sont différentes matieres grasses & visqueuses, les graisses de divers animaux, les huiles, les résines, les baumes, la cire, la poix, les gommes résines. Les chaux de plomb qui sont solubles par les huiles, auxquelles elles donnent de la consistance, sont des matériaux fort ordinaires des *emplâtres*. On a fait entrer aussi dans la composition de quelques-uns diverses substances végétales pulvérisées, & même quelques matieres minérales, comme le mercure, le *magnes arsenicalis*, la pierre calaminaire, la pierre hématite, les vitriols, le bol, les fleurs d'antimoine, le safran de mars, la tuthie, le pompholix, &c.

Le manuel de la préparation des *emplâtres* differe considérablement, selon la diverse nature des matériaux de chacun.

Les *emplâtres* qui ne contiennent que des graisses, des huiles, des résines, de la cire, des baumes, en un mot des matieres très-analogues entr'elles, & éminemment miscibles, sont ceux dont la préparation est la plus simple; car il ne s'agit pour ceux-là que de faire fondre tous les ingrédiens à un feu léger, au bain-marie pour le plus sûr, & de les mêler intimement. L'*emplâtre d'André de la Croix* nous fournira un exemple pour cette premiere espece.

EMPLATRE D'ANDRÉ DE LA CROIX, selon la pharmacopée de Paris: prenez de poix-résine une livre, de gomme élémi quatre onces, de térébenthine de Veniſe, d'huile de laurier, de chacun deux onces; faites fondre le tout au bain-marie pour en faire un *emplâtre* que vous garderez dans un vaisseau.

Nota. Qu'on demande ici que cet *emplâtre* soit gardé dans un pot, parce qu'il se ramollit facilement ; on peut cependant le rouler en magdaléons. *Voyez la fin de cet article.*

On prépare encore par une manœuvre très-simple, les *emplâtres* qui ne contiennent que des substances miscibles par la simple liquéfaction, auxquelles on ajoute certaines poudres qui ne sont point solubles par les matieres fondues, & qui ne se mêlent avec, que par confusion. Voici la maniere de procéder à la préparation d'un *emplâtre* de cette seconde espece.

EMPLATRE DE MUCILAGE, selon la pharmacopée de Paris : prenez de l'huile de mucilage (qui n'est autre chose que de l'huile d'olive cuite,) de l'huile de mucilage, dis-je, sept onces & demie, de la poix-résine trois onces, de la térébenthine une once ; faites fondre dans l'huile la résine & la térébenthine sur un feu léger. Ce mêlange étant presque refroidi, ajoutez de gomme ammoniac, de galbanum, d'opopanax, de sagapenum en poudre, demi-once ; de safran en poudre deux gros, de cire jaune fondue suffisante quantité pour donner la consistance d'*emplâtre.*

Les gommes-résines qui ne se liquéfient pas au feu, & qui ne sont pas solubles par les huiles, sont solubles par le vinaigre ; & on a tiré de cette qualité une autre méthode de les introduire dans les *emplâtres :* méthode, à laquelle on a sur-tout recours pour les gommes-résines, qui ne se pulvérisent que très-difficilement, comme le sagapenum & le bedellium.

On dissout donc les gommes-résines dans du vinaigre, on les filtre, on les rapproche à consistance d'*emplâtre*, ou seulement en consistance du miel, selon qu'il est requis pour la consistance même de l'*emplâtre*, & on mêle prestement ces gommes ainsi dissoutes & rapprochées, aux matieres grasses fondues, & un tant soit peu refroidies.

On fait entrer quelquefois dans le même *emplâtre* des gommes-résines sous la forme de dissolution épaissie, &

& sous celle de poudre; on en a un exemple dans l'*emplâtre* suivant.

EMPLATRE DE SAFRAN, selon la pharmacopée de Paris: prenez de colophone, de poix de Bourgogne, de la cire jaune, de chacune quatre onces; de gomme ammoniac, de galbanum, de térébenthine, de chacun une once & trois gros: dissolvez les gommes (c'est-à-dire la gomme ammoniac & le galbanum, qui sont des gommes-résines qu'on appelle simplement *gommes* dans le langage ordinaire des boutiques): dissolvez, dis-je, les gommes dans le vinaigre, cuisez à consistance de miel, mêlez les gommes épaissies avec la térébenthine; d'un autre côté faites fondre à feu doux la colophone, la poix & la cire. Ces dernieres matieres étant retirées du feu & un tant soit peu refroidies, unissez-les promptement à votre premier mêlange, & ajoutez-y sur le champ les poudres suivantes: de l'oliban, de mastic, qui sont des résines; de la myrrhe qui est une gomme-résine, de safran, de chacun une once & trois gros, que vous répandrez sur la masse avec un tamis, & que vous incorporerez avec soin, à mesure qu'elles tomberont.

On peut faire une troisieme espece d'*emplâtre* de ceux dans la composition desquels on fait entrer des fécules ou parties colorantes vertes des plantes. Dans ce cas, ou on met une plante pilée dans une huile, ou une graisse qu'on fait cuire jusqu'à la dissipation de l'humidité, qu'on passe & qu'on emploie ensuite dans l'*emplâtre*, comme on le pratique dans la préparation de l'*emplâtre* de mélilot où l'on emploie de la même façon les sucs non déféqués d'une plante, comme on le fait pour l'*emplâtre* de ciguë; les *emplâtres* qui contiennent cette fécule sont verds: cette partie est vraiment soluble dans les substances huileuses.

Il faut bien distinguer à cet égard les sucs non déféqués des plantes d'avec leurs décoctions, qui ne contiennent point la partie colorante verte des plantes, mais seulement une partie extractive qui n'est pas soluble par les matieres huileuses, & qui ne peut se mêler avec elles, qu'à la façon des poudres, ou plus imparfaite-

ment encore. La cuite du vieux linge ou du charpi dans l'huile, demandée même dans les pharmacopées modernes, pour la préparation d'un *emplâtre* qui doit son nom à ce ridicule ingrédient ; la cuite de ce vieux linge, dis-je, est une opération dont la fin, si même elle a jamais été exécutée pour une fin, n'est plus un objet réel pour les artistes de ce siecle. On peut en dire à-peu-près autant des décoctions des substances animales. Une décoction chargée de parties animales & de parties végétales, demandée dans l'*emplâtre* de grenouilles ou de vigo, est donc un ingrédient très-défectueux de cet *emplâtre ;* aussi les meilleurs artistes emploient-ils de l'eau pure (qui est d'ailleurs nécessaire dans la préparation de cet *emplâtre*) à la place de cette décoction.

Les extraits rapprochés ou réduits en consistance solide, se mêlent très-difficilement encore avec les matériaux huileux des *emplâtres ;* aussi l'union des extraits avec les autres ingrédiens de l'*emplâtre diabotanum*, ne cause-t-elle pas un des moindres supplices des artistes dans l'exécution de cette pénible & fastueuse composition pharmaceutique.

Les *emplâtres* dans la composition desquels entrent les chaux de plomb, constituent une quatrieme classe. La manœuvre par laquelle l'artiste dispose ces substances à la combinaison est très-chymique; & il n'est point de chymiste qui ne pût être flatté de la découverte de cette pratique, qui est sans doute due au hasard ou au tâtonnement, comme tant d'autres de la même classe, ou pour le moins l'inventeur est absolument inconnu.

Pour unir une chaux de plomb à une huile d'olive ou au saindoux, on prend de l'une & de l'autre de ces substances dans une proportion connue, environ une portion de litharge pour deux portions d'huile ; on les met dans une bassine destinée à cet usage, dont le fond dégénere en un cone renversé & obtus, avec une bonne quantité d'eau à-peu-près autant que d'huile ; on fait bouillir en brassant exactement, c'est-à-dire, remuant en tout sens avec un espatule de bois, jusqu'à ce que la combinaison soit achevée. On connoît qu'elle l'est,

ou que la litharge eſt cuite, pour parler le langage des boutiques, lorſqu'on n'apperçoit plus de grains de litharge, & que la maſſe de l'*emplâtre* eſt égale & liée. Si l'eau manque avant qu'on ait obtenu ce point, ce qu'on connoît à ce que la maſſe de l'*emplâtre* ſe bourſoufle & s'éleve plus qu'auparavant, & qu'elle tombe & s'affaiſſe enſuite preſque tout d'un coup, on ajoute de l'eau bouillante qu'on doit avoir ſous la main, ou qu'on doit faire chauffer, retirant la baſſine du feu pendant ce temps-là. On ne ſauroit employer de l'eau froide, parce que ce liquide s'introduiſant ſous la maſſe de l'*emplâtre*, qui eſt actuellement chaude au degré de l'eau bouillante, comme nous allons l'obſerver, & étant mis ſoudainement en expanſion, feroit monter bruſquement l'*emplâtre*, le répandroit, pourroit bleſſer l'artiſte, & même occaſioner un incendie.

Le merveilleux, ou plutôt le beau ſimple de cette opération, conſiſte en ceci: on traite proprement l'huile & la litharge au bain-marie, & cela, quoique l'eau qui fait le bain ſoit contenue dans le même vaiſſeau que les matieres qu'elle échauffe; & il eſt inutile en effet de la placer dans un vaiſſeau ſéparé, parce qu'elle n'a aucune action chymique ſur ces matieres. Or il eſt utile de ne les expoſer, ces matieres, qu'à ce degré de chaleur, parce qu'une partie de l'huile pourroit être brûlée à un degré de feu ſupérieur, & fournir par conſéquent du charbon, & la chaux de plomb être réduite, ou du moins noircie; l'un & l'autre inconvénient ôteroit à l'élégance de l'*emplâtre*, ſuppoſé toutefois que l'élégance ne dépendît pas de la même noirceur; car les loix ſont ici fort biſarres & fort arbitraires. Un *emplâtre* de la claſſe de ceux dont nous parlons ſeroit manqué, ſi on brûloit le plomb; l'*emplâtre* noir ou de céruſe brûlée, & l'onguent de la mere (qui eſt un *emplâtre*), ſeroient manqués au contraire, ſi on ne les brûloit pas. *Voyez la ſuite de cet article.*

Je ſuppoſe que mes lecteurs n'ignorent pas que l'huile ne bout point au degré de l'eau bouillante, & que toute les fois que deux liquides immiſcibles ſe

trouvent confondus en quelque proportion que ce soit; & exposés au feu, la chaleur ne peut jamais s'élever dans la masse entiere au-dessus du plus haut degré dont est susceptible le liquide le plus volatil, ou celui de deux dont le degré de chaleur extrême est le plus foible, *cæteris paribus*; que par conséquent dans le cas dont il s'agit, l'huile ne peut contracter que le degré de chaleur de l'eau bouillante.

Secondement, il vaut mieux appliquer l'eau bouillante immédiatement, que d'interposer un vaisseau entre ce liquide & les corps à unir; parce qu'outre que cette méthode est plus commode & plus courte, elle sert encore, en ce que le bouillonnement de l'eau agite la masse de l'*emplâtre* dans toutes ses parties, & concourt très-efficacement au mouvement qu'on se propose d'exciter en brassant; mouvement qui hâte toutes les dissolutions.

Emplatre Noir ou de Céruse Brulée, selon la pharmacopée de Paris: prenez du plomb blanc, c'est-à-dire de céruse, une livre; d'huile d'olive, deux livres; cuisez ensemble à feu fort, ajoutant de temps en temps quelques gouttes de vinaigre (pratique qui paroît assez inutile), jusqu'à ce que vous ayez obtenu la consistance d'*emplâtre* & la couleur noire; ajoutez enfin de cire jaune quatre onces.

Il entre des huiles essentielles dans la composition de quelques *emplâtres*. On ne doit ajouter ces ingrédiens volatils, que lorsque la masse de l'*emplâtre* est presque refroidie.

Les *emplâtres* se gardent dans les boutiques sous la forme de petits cylindres longs d'environ trois pouces, & du poids d'une once, qui sont connus dans l'art sous le nom de *magdaléons*.

Les chirurgiens demandent quelquefois des *emplâtres* composés, ou des onguens dans la composition desquels entrent un ou plusieurs *emplâtres*. Ces préparations sont extemporanées ou magistrales; on les exécute sur le champ en mêlant les divers *emplâtres* par la fusion sur un feu doux.

On fait une sorte d'*emplâtre* avec la cire blanche,

le blanc de baleine, & l'huile d'amandes douces, ou des semences froides majeures, qu'on doit regarder comme une préparation magistrale, parce qu'elle n'est pas de garde, & qu'on ne doit l'exécuter qu'au besoin.

De toutes les préparations pharmaceutiques aucune n'a été si inutilement multipliée que les *emplâtres*. Outre le peu de secours qu'on en tire en général, & le manque absolu d'observations qui en établissent les vertus particulieres dans quelques-uns (*voyez* EMPLATRE, *chirurgie*); outre ces raisons tirées de l'expérience médicinale, on peut se convaincre de ce qu'on avance ici, en jettant simplement les yeux sur la dispensation des *emplâtres*, qu'on trouvera presque toujours la même, sur-tout si on examine celle des *emplâtres* les plus composés.

EMPLATRE. (*Matiere médicale interne.*) L'application de certains *emplâtres* passe pour un secours qu'il ne faut pas négliger dans certaines affections intérieures, comme dans les tumeurs du foie & de la rate; dans cette élévation rénitente de tout le bas-ventre des enfans, connue à Paris sous le nom de carreau, &c. ce sont sur-tout les *emplâtres* de ciguë, de bétoine & de vigo, qui sont renommés à ce titre. *Voyez* TOPIQUE. *Article de M. Venel.*

EMPLATRE EN CHIRURGIE. C'est la composition pharmaceutique de ce nom, étendue sur du linge plus ou moins fin, sur du taffetas ou sur de la peau, suivant les différentes vues qu'on peut avoir dans son application, ou pour des raisons de propreté; tels sont ceux qu'on met au visage, & qui sont ordinairement du taffetas noir.

Les *emplâtres* sont d'un très-grand usage dans la pratique de la chirurgie; on s'en sert aussi fort utilement dans plusieurs maladies internes.

On n'applique pas toujours les *emplâtres*, par rapport à la vertu des médicamens dont ils sont composés. La seule qualité glutineuse les fait employer dans plusieurs cas, comme dans la suture seche pour la réunion des plaies. *Voyez* SUTURE. Un bandage fait avec méthode, peut tenir les levres de certaines plaies dans l'état d'approximation nécessaire pour qu'elles se réu-

niſſent ; mais il y a des plaies qu'il eſt impoſſible de contenir par les bandages ; telles ſont la plupart des plaies obliques & tranſverſales. Si elles ſont ſuperficielles, il ſera inutile de les coudre avec les aiguilles & les fils. Cette future eſt une opération douloureuſe, qu'il n'eſt permis de faire que dans le cas de l'inſuffiſance démontrée des autres moyens qu'on auroit pu employer. Des *emplâtres* agglutinatifs grillés, ou des bandelettes emplaſtriques, peuvent être diſpoſées de façon à tenir les levres de la plaie dans le contact néceſſaire, & empêcher qu'elles ne puiſſent s'éloigner l'une de lautre. On ſe ſert communément pour cela de l'*emplâtre d'André de la Croix ;* il eſt compoſé avec la réſine, la gomme-élémi, la térébenthine & l'huile de laurier, mêlées & cuites ſelon l'art ; l'*emplâtre* de bétoine eſt auſſi un très-bon agglutinatif. Si ces compoſitions ſont nouvelles, elles ſe fondent par la chaleur de la partie, & alors les levres de la diviſion ne ſont plus maintenues ; preſque tous les *emplâtres* tiennent très-bien s'ils ſont anciens, & ſi l'on a la précaution de les étendre très-minces, & ſur du gros linge preſque neuf. Il faut auſſi avoir ſoin que le linge ſoit coupé à droit fil.

La ſituation de la plaie & ſa figure doivent déterminer la figure de ces *emplâtres*, & ſi un ſeul ſera ſuffiſant, ou s'il en faudra pluſieurs. Les bandes emplaſtriques doivent être aſſez longues pour pouvoir ſoutenir la peau de loin : trop courtes, elles contiendroient mal les levres de la plaie, ſur-tout ſi elle avoit un peu de profondeur ; quand on eſt obligé par quelque raiſon que ce ſoit de lever ces *emplâtres*, il faut avoir la précaution de ramollir le médicament par l'application d'une ſerviette chaude, ou avec un peu d'huile chauffée à un degré convenable, afin de ne déranger l'ouvrage de la nature par aucun tiraillement. On a ſoin auſſi de lever l'*emplâtre* directement dans toute ſon étendue ; d'abord par un côté, en le tirant vers la plaie, près de laquelle on s'arrête pour en faire autant du côté oppoſé, afin d'être en garde contre le déchirement d'une cicatrice récente que le moindre effort oppoſé à la réunion pourroit rompre.

Les *emplâtres* purement contentifs ne ſervent auſſi que par la qualité glutineuſe du médicament ; on les applique ſur les plumaceaux qui recouvrent les plaies ou les ulceres, afin de les maintenir ; on abuſe un peu de ce moyen, qui a des inconvéniens. L'adhérence de l'*emplâtre* aux environs de l'ulcere bouche les pores, occaſione quelquefois un prurit éréſipélateux, rend la ſuppuration plus abondante par rapport à la tranſpiration ſupprimée, & retient les matieres purulentes dans l'ulcere ou aux environs. Quoiqu'il ſoit démontré que rien n'eſt ſi ſain que la propreté, cependant rien n'eſt ſi commun dans la plupart des hôpitaux, ſur-tout dans ceux où il y a un très-grand nombre de malades : rien, dis-je, n'y eſt ſi commun que de voir la circonférence des plaies & des ulceres fort mal-propres, par le peu d'attention des éleves auxquels les panſemens ſont confiés, & par l'abus des *emplâtres*. Leur uſage rend ces mêmes éleves plus négligens ſur la meilleure maniere d'appliquer les bandes pour contenir l'appareil en ſituation d'un panſement à l'autre. Cette malpropreté, contre laquelle on ne peut s'élever avec trop de force, contribue plus que toute choſe à rendre les ulceres ſordides & de difficile guériſon, & peut-être même à les rendre par la ſuite tout-à-fait incurables, quoiqu'on eût pu avec un peu de propreté, les guérir par l'application des remedes les plus ſimples, tels que le vin miellé, &c. j'en ai fait plus d'une fois l'expérience. L'*emplâtre* de diapalme eſt celui dont on ſe ſert le plus communément, comme contentif.

On peut couvrir d'un médicament emplaſtrique le côté d'une compreſſe expulſive qui touche la partie, afin de la fixer invariablement ſur le fond du ſinus dont on veut faire ſortir la matiere ; on lit dans les obſervations communiquées par *Formi* célebre chirurgien de Montpellier, à *Lazare Riviere* doyen des profeſſeurs royaux de médecine en l'univerſité de cette ville, qu'un abſcès conſidérable ſur le ſternum avoit été ouvert ſans méthode à la partie ſupérieure. Suivant les regles de l'art, l'inciſion auroit dû être faite à la partie déclive (*voyez* ABSCÉS, COMPRESSE, COM-

PRESSION, CONTRE-OUVERTURE), mais pour éviter une seconde opération, *Formi* conseilla l'application d'une compresse épaisse & *agglutinative*, sur laquelle un bandage serré convenablement procura le récollement des parois du sac, en déterminant le pus à sortir par l'ouverture supérieure.

Il peut y avoir des indications qui exigent que la compresse expulsive soit enduite d'un médicament approprié au cas. Je me suis servi avec le plus grand succès d'une compresse expulsive maintenue par un mêlange d'*emplâtre* de ciguë & de vigo, sur un sinus accompagné de dureté & de callosités dans un ulcere scrophuleux.

Les *emplâtres* les plus efficaces contre la teigne n'agissent que par la qualité agglutinative; & l'on a la précaution de les étendre sur de la toile neuve, pour qu'ils adherent plus fortement, afin d'arracher les cheveux jusqu'à leurs racines. *Voyez* TEIGNE.

Eu égard à la vertu des médicamens dont les *emplâtres* sont composés, il y en a d'émolliens, comme ceux de mucilage & de mélilot. D'autres sont résolutifs & fondans; tels sont les *emplâtres* de savon, & de ciguë, de diabotanum, de vigo, &c. Les premiers sont plus émolliens & discussifs; ceux-ci sont plus stimulans. L'effet des *emplâtres* est relatif aux dispositions des fluides & des solides; si l'humeur qui est en stagnation dans la tumeur qu'on veut résoudre est fort épaisse; si les émolliens ne l'ont pas préparée à la résolution, les remedes résolutifs procureront une plus forte induration. Si au-contraire il y a un commencement de chaleur dans la tumeur, les résolutifs, par leur qualité stimulante, accéléreront le jeu des vaisseaux, & la tumeur suppurera avec des résolutifs, qui deviennent alors les meilleurs maturatifs & attractifs dont on puisse se servir. On n'est guere trompé dans son attente lorsqu'on procede par principes & par raison, c'est-à-dire par une expérience réfléchie & raisonnée, bien différente de l'empyrisme que le vulgaire honore du nom d'*expérience*, & qui n'est qu'une routine aveugle.

Le

Le diachylon gommé est un des meilleurs *emplâtres* maturatifs dans les furoncles, les clous, & autres tumeurs de cette nature qui ont la disposition à suppurer. Pour mondifier & déterger, l'*emplâtre* divin est fort recommandé; & ceux de céruse, de minium, de nuremberg, & principalement celui de pierre calaminaire, ont la vertu de dessécher & de cicatriser.

Il y a des préparations emplastriques destinées particuliérement à certaines maladies & à certaines parties. L'*emplâtre* de bétoine est céphalique, & consacré pour la guérison des plaies de tête. Mais ne mondifieroit-il pas également les plaies des autres parties? Les mêmes pharmacopées qui en vantent les propriétés pour les plaies de tête, ajoutent qu'on s'en sert aussi pour ramollir les cors des pieds.

L'*emplâtre* de blanc de baleine dans lequel entre la gomme ammoniaque dissoute dans le vinaigre, est un bon remede pour les mamelles des femmes qui ne peuvent ou ne veulent pas alaiter leurs enfans; il dissipe le lait, appaise les douleurs qui en proviennent, & résout les grumaux & les duretés qui en résultent; je ne crois pas qu'on puisse penser aussi favorablement des effets que peut produire l'application de l'*emplâtre* de nicotiane & de ciguë dans les indurations & les skirres du foie & de la rate. Suivant les auteurs de la pharmacopée d'Ausbourg, *Montanus* & *Bellacattus*, célebres médecins de Padoue, faisoient un grand usage d'un *emplâtre* contre l'hydropisie, & l'on assure qu'il n'est pas sans efficacité. Il est composé de fiente de pigeon, de suc d'hyeble, de miel, de soufre vif, de nître, de poudre d'iris, d'énula, de baies de laurier, d'anet, de fleurs de camomille, de semence de cresson, de farine de feve, de suif de cerf, de térébenthine, & d'une quantité suffisante de cire; quand on connoît la nature de l'hydropisie & les différentes causes qui peuvent donner lieu à cette maladie, comment peut-on imaginer qu'on puisse la guérir par des applications extérieures? Nous osons faire la même réflexion sur l'*emplâtre* fébrifuge, fait avec les araignées vivantes & leurs toiles, mêlées dans la térébenthine avec

du sel ammoniac, &c. pour être appliqué sur le poignet. Il y a cependant des remedes qu'on applique extérieurement, & dont la vertu peut changer toute la disposition de la masse du sang, tel est l'*emplâtre* vésicatoire. Son effet ne se borne pas à l'élévation des phlictaines sur l'endroit où on l'a appliqué, ni à l'évacuation de la matiere lymphatique qui coule de ces vessies; le sang en est altéré, les sels des cantharides qui y sont portés, en détruisent la viscosité. Tout le monde sait que l'*emplâtre* d'opium appliqué sur l'artere temporale calme efficacement la douleur des dents; & le docteur *Nugent*, dans une savante dissertation qu'il vient de donner sur l'hydrophobie, à la suite de l'histoire d'une personne mordue par un chien enragé, qui eut l'hydrophobie & qui fut heureusement guérie par l'usage des antispasmodiques; le docteur *Nugent*, dis-je, a prouvé très-solidement que dans toutes les affections qui dépendent de l'irritation & de l'émotion spasmodique des fibres, il ne pouvoit y avoir de remede plus efficace que l'usage régulier des applications topiques capables de calmer ces agitations.

On donne différentes figures aux *emplâtres* suivant les parties sur lesquelles on doit les appliquer; il y en a de ronds, de quarrés, d'ovales: on les taille en croissant ou en demi-lune pour la fistule à l'anus. On en fait de très-petits de la même figure pour les paupieres; ceux qu'on applique dans le pli de l'aîne sont triangulaires; on les coupe en croix de malte pour l'extrêmité des doigts, & on les fend plus ou moins profondément dans leur circonférence, afin qu'on puisse les appliquer également sur les parties inégales; on roule des languettes d'*emplâtre* en forme de baguettes ou de verges connues sous le nom de *bougies*, pour le traitement des maladies du canal de l'urethre. *Voyez* BOUGIE & CARNOSITÉ. [Y]

EPIPLOON (LIGATURE DE L'). L'académie royale de chirurgie a proscrit la ligature de l'*épiploon*; *voyez* les motifs de cette proscription dans le mémoire de M. *Pipelet* l'aîné, inséré dans le troisieme volume *in*-4°. de l'académie, & par extrait dans le supplément à la chirurgie d'*Heister*.

ETOILÉ. On donne ce nom à une espece de bandage qui est de deux sortes, le *simple* & le *double*.

Le bandage *étoilé simple* est pour les fractures du sternum & des omoplates. Il se fait avec une bande roulée à un chef, longue de quatre aulnes, large de quatre travers de doigt. Si c'est pour les omoplates, on applique d'abord le bout de la bande sous l'une des aisselles; on conduit le globe par-derriere sur l'épaule de l'autre côté, en passant sur les vertebres: ensuite on descend par-dessous l'aisselle, pour revenir en-derriere croiser entre les deux omoplates, & assujettir le bout de la bande sous l'aisselle pour remonter de derriere en devant sur l'épaule & continuer les mêmes croisés & circonvolutions, en faisant des doloires: on finit par quelques circulaires autour du corps. Quand on applique ce bandage pour le sternum, on fait par-devant les croisés, qui dans le bandage pour les omoplates se font par derriere.

Le bandage *étoilé double* s'applique à la luxation des deux humérus à-la-fois, & à la fracture des deux clavicules; il se fait avec une bande roulée à un chef, longue de six à sept aulnes, large de quatre travers de doigt, qu'on applique d'abord par devant, & avec laquelle on fait quatre *spica*; le premier sur le sternum, le second entre les omoplates, & un sur chaque épaule: ensuite on finit autour du corps. Si c'est pour les clavicules, on assujettit les deux bras autour du corps. Le nom de ces bandages vient de leur figure. [Y]

ÉTRANGLEMENT. Ce mot se dit de l'état d'un intestin qui, dans les hernies intestinales, est serré par les ouvertures qui lui ont donné passage, comme par une ligature. *Voyez* HERNIE & RÉDUCTION.

ETRIER. Bandage dont on se sert pour la saignée du pied. Il se fait avec une bande longue d'une aulne & demie ou environ, large de deux travers de doigt, roulée à un chef. Le chirurgien qui est assis, ou qui a un genou en terre, après avoir réuni la plaie, & avoir posé la compresse, qu'il soutient avec le pouce de la main gauche, si c'est au pied droit, prend le globe de

la bande, dont il laisse pendre l'extrêmité de la longueur d'un pied, il pose ce bout sur son genou, & l'assujettit par le talon du malade : il conduit alors le globe sur la compresse, pour faire un circulaire de devant en arriere autour de la partie inférieure de la jambe. On vient croiser sur la compresse ; on passe sous la plante du pied, & on revient sous la malléole interne : on conduit le globe de la bande postérieurement, pour croiser le tendon d'*Achille ;* & quand on est parvenu sur la malléole externe, on dégage le bout qui étoit sous le talon. On le releve sur la compresse, & on le conduit sur la malléole externe, pour le nouer avec l'autre extrêmité de la bande. Ce bandage représente un *étrier*, d'où lui vient son nom. Si la bande se trouve trop longue, on emploie le superflu à faire quelques circonvolutions qui croisent les premieres. Il faut nouer les deux bouts de la bande antérieurement sur le coup de pied, afin que le malade ne soit point incommodé du nœud en se couchant sur le côté, comme il arriveroit si le nœud étoit fait sur la malléole externe, comme quelques personnes le pratiquent. Il ne faut pas négliger les plus petites choses, lorsqu'elles peuvent procurer de l'aisance aux malades. [Y]

EXFOLIATIF. Remede propre à faire exfolier les os cariés, c'est-à-dire, à faire séparer par feuilles la carie de la partie saine. *Voyez* CARIE & EXFOLIATION.

On nomme trépan *exfoliatif*, un instrument qui perce l'os en le ratissant, & en enlevant plusieurs feuilles les unes après les autres. La tige & la mitte de cet instrument ne different point de celles du trépan couronné, puisqu'il se monte sur l'arbre du trépan, de même que les couronnes. *Voyez* cette structure au mot *trépan*. La partie inférieure du trépan *exfoliatif* est une espece de lame inégalement quarrée, épaisse de deux lignes dans la partie supérieure, un peu moins dans l'inférieure ; large d'environ six lignes & demie, & longue d'un pouce. Du milieu de la partie inférieure de cette lame sort une petite meche d'une ligne de longueur pour le plus, qui d'une base un peu large se termine

par une pointe. Cette petite meche ſert de pivot à toute la machine. Cette lame qui eſt tout-à-fait ſemblable au vilebrequin des tonneliers, qu'ils appellent leur *perçoir*, doit avoir ſix tranchans oppoſés, deux ſur les parties latérales de la lame, deux à ſa partie inférieure, & deux aux deux côtés de la petite meche. Ces tranchans ſont formés par de véritables biſeaux tournés de droite à gauche, afin de couper de gauche à droite.

Cette lame doit être d'un bon acier, mais la trempe doit en être douce : telle eſt la trempe par paquets, qui eſt celle qui convient le mieux pour les inſtrumens qui doivent agir ſur des corps durs ; & ſi les ouvriers voient qu'elles ſoit encore trop dure, ils ont ſoin de donner un recuit bleu, pour adoucir la trempe & la rendre moins aigre.

L'uſage du trépan *exfoliatif* n'eſt pas fréquent ; il peut cependant trouver ſon utilité, & il ne faût pas le ſouſtraire de l'arſenal de chirurgie, où quelques praticiens le regardent comme inutile. [Y]

F

FALTRANCK. Mot allemand que nous avons adopté, & qui ſignifie *boiſſon* contre les chûtes : c'eſt ce que nous appellons *vulnéraires ſuiſſes*.

Le *faltranck* eſt un mêlange des principales herbes & fleurs vulnéraires que l'on a ramaſſées, choiſies, & fait ſécher pour s'en ſervir en infuſion : ces herbes ſont les feuilles de pervenche, de ſanicle, de véronique, de bugle, de pied-de-lion, de mille-pertuis, de langue de cerf, de capillaire, de pulmonaire, d'armoiſe, de bétoine, de verveine, de ſcrophulaire, d'aigremoine, de petite centaurée, de piloſelle, &c. On y ajoute des fleurs de pied-de-chat, d'origan, de vulnéraire ruſtique, de brunelle, &c. chacun peut le faire à ſa volonté : la claſſe des herbes vulnéraires eſt immenſe.

Ce *faltranck* nous vient de Suiſſe, d'Auvergne, des Alpes. Il eſt eſtimé bon dans les chûtes, dans l'aſthme

& la phtyſie, pour les fievres intermittentes, pour les obſtructions, pour les regles ſupprimées, pour les rhumes invétérés, pour la jauniſſe : on y ajoute de l'abſinthe, de la racine de gentiane pour exciter l'appétit ; de la petite ſauge, de la prime-vere pour la rendre céphalique. Enfin on peut remplir avec ce remede mille indications ; on peut couper l'infuſion des herbes vulnéraires avec du lait, & le prendre à la façon du thé avec du ſucre : cette infuſion, lorſque les herbes ont été bien choiſies, eſt fort agréable au goût, & bien des perſonnes la préferent au thé, ſi-tôt qu'elles y ſont habituées. *Art. de M. Venel.*

FEU PERSIQUE. Eſpece particuliere d'éréſipelle, à laquelle les anciens ont fait quelque attention. *Pline* l'appelle *foſter ;* il paroît qu'elle étoit alors moins rare qu'aujourd'hui ; mais comme elle demande le même traitement que l'éréſipelle maligne, nous renvoyons le lecteur à l'article *éréſipelle.*

Le *feu perſique* ſe manifeſte ſouvent au-deſſus du nombril par une grande tache qui s'étend enſuite, & forme autour du corps une eſpece de ceinture, large de quelques pouces, accompagnée d'une ardeur violente & de puſtules âcres & corroſives, qui brûlent comme le *feu.* Cette éréſipelle eſt fort dangereuſe dans les vieillards cacochymes ; elle l'eſt encore davantage, lorſqu'elle ſe manifeſte dans les fievres peſtilentielles ſous les mamelles, les aiſſelles, ſur le bas-ventre, le nombril, les aînes, la région du cœur, & ſur les autres parties glanduleuſes du corps. Si la tache ou ceinture qui caractériſe le *feu perſique*, au-lieu d'être rouge, ſe trouve de couleur livide & plombée, on remarque que cette lividité dégénere aſſez promptement en gangrene mortelle. J'en ai vu le triſte exemple une ſeule fois, & le malade déja ſexagenaire périt en 24 heures, ſans preſque aucune ſouffrance. *Platerus* a décrit cette maladie ſous le nom de *macula lata*, mais il n'en a pas indiqué les cauſes ; & par malheur les remedes ne ſont que trop communément inutiles, ſi la nature ne fait par ſa vigueur le principal de la guériſon.

FEUILLE DE MYRTE. Eſpece de ſpatule, dont l'extrêmité terminée en pointe le fait reſſembler à la *feuille* de l'arbriſſeau dont il porte le nom. L'uſage de cet inſtrument eſt de nettoyer les bords des plaies & des ulceres, & d'en ôter les ordures que le pus, les onguens, les emplâtres ou autres topiques peuvent y laiſſer. Cet inſtrument eſt ordinairement double; parce qu'on fait de l'extrêmité qui ſert de manche, une plaque propre à diſſéquer & à panſer les plaies & les ulceres; ou une petite cuiller pour tirer les balles & autres petits corps étrangers; ou elle eſt creuſée en gouttiere, & forme une ſonde cannelée. Comme la *feuille de myrte* dont le manche eſt terminé par une pincette, eſt la plus difficile à conſtruire & la plus recherchée, c'eſt celle dont je vais faire la deſcription d'après M. de *Garangeot*, *dans ſon traité des inſtrumens de chirurgie.*

Pour fabriquer cet inſtrument, les ouvriers prennent deux morceaux de fer plat, longs d'environ ſix pouces, & larges d'un travers de doigt; ils les façonnent un peu, & les ayant ajuſtés l'un ſur l'autre, ils mettent un bout dans le *feu*, afin de le ſouder de la longueur de deux pouces & quelques lignes; cet endroit ſoudé reçoit ſous le marteau la figure d'une *feuille de myrte*, en le rendant comme elle large par ſon milieu, & le diminuant par les deux extrêmités. Il eſt plat d'un côté, & de l'autre il y a une vive-arête faite à la lime, qui de ſa baſe ſe continue juſqu'à la pointe; les côtés de la vive-arête vont en s'arrondiſſant ſe terminer à deux tranchans fort mouſſes, qui ſont les parties latérales de la *feuille de myrte*. On obſerve que la longueur de cette premiere partie de l'inſtrument n'excede pas de deux pouces, ni ſa largeur cinq lignes; & on lui donne une douce courbure, dont la convexité regarde le côté plane, & la cavité preſque inſenſible, le côté de la vive-arête.

La ſeconde partie de la *feuille de myrte*, & qui lui ſert de manche, eſt une pincette formée par les deux morceaux de fer appliqué l'un contre l'autre, & qui ne ſont ſoudés qu'à l'endroit qui caractériſe la *feuille de myrte*. Ces deux morceaux de fer vont en diminuant

jusqu'à leur extrêmité & sont limés d'une maniere à les rendre élastiques : ils s'écartent l'un de l'autre par leur propre ressort, qui est encore augmenté par une courbure qu'on donne à chaque branche de la pincette, à l'extrêmité intérieure desquelles on a fait une rainure transversale, pour que l'instrument serre plus exactement. Cet instrument doit avoir cinq pouces quatre ou cinq lignes de long, & les branches, deux ou trois lignes de large. [Y]

G

GLOSSOCATOCHE. Espece de *speculum oris ;* c'est une pincette dont on se sert pour abaisser la langue, & la coller, pour ainsi dire, contre les parties inférieures de la bouche & du gosier, afin de découvrir jusques dans son fond les maladies qui peuvent y survenir, y appliquer les remedes, & y pouvoir opérer. Des deux branches antérieures de cet instrument, celle qui se met dans la bouche est une espece de palette alongée, mince, polie, arrondie par son extrêmité, inclinée pour s'accommoder à la pente de la langue d'environ quatre pouces sur dix lignes de large. L'autre branche qui s'applique sous le menton est faite en fourchette plate ou en forme de fer à cheval : les fourchons sont éloignés l'un de l'autre d'environ quinze lignes ; ils ont un pouce & demi de long, & se terminent par un bouton aussi applati & en forme de mamelon.

Le corps de cet instrument est l'endroit de l'union des deux branches qui se fait par jonction passée ; ainsi l'une de ces branches est mâle, & l'autre femelle.

Les extrêmités postérieures de ces branches doivent être un peu applaties, légérement convexes du côté du dehors, & planes en dedans ; leur longueur est d'environ cinq pouces & demi.

Glossocatoche est un composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *langue*, & l'autre j'*arrête*, je *retiens*. [Y]

GLOSSOCOME. Instrument dont on se servoit autrefois pour réduire les fractures & les luxations des cuisses

cuisses & des jambes, pour faire en même temps l'extension & la contre-extension. *Voyez* FRACTURE & LUXATION.

Ce mot est grec & composé de deux, dont l'un veut dire *langue*, & l'autre *avoir soin*; les anciens donnoient ce nom à un petit coffre dans lequel ils mettoient les langues des hautbois pour les conserver.

Cette machine consiste en un coffre où l'on étend la jambe ou la cuisse, au bas duquel il y a un tour, & à côté vers le haut deux poulies, une de chaque côté: on attache des courroies à plusieurs chefs, au-dessus & au-dessous de l'endroit où est la fracture; les courroies d'en-bas sont attachées à l'essieu dont elles sont près; celles d'en-haut après avoir passé par les poulies reviennent à l'essieu auquel elles sont aussi attachées; de sorte que par le même mouvement en faisant agir le tour, on tiroit en haut la partie de la jambe avec la cuisse qui est au-dessus de la fracture, & en bas la partie qui est au-dessous. *Voyez* la figure dans *Ambroise Paré*. [Y]

GONORRHÉE. Flux ou écoulement involontaire de semence, ou d'une humeur lymphatique & visqueuse. On distingue la *gonorrhée* en *simple* ou *benigne*, & en *maligne* ou *virulente*. La simple est à l'égard des hommes un écoulement d'humeur séminale & lymphatique qui se fait involontairement par l'urethre sans cuisson, sans tension, sans douleur & sans plaisir; elle a sa source dans les vésicules séminaires & dans les prostates; à l'égard des femmes, elle ne differe point des fleurs blanches.

La *gonorrhée* virulente est un écoulement d'humeurs purulentes, visqueuses, blanchâtres, verdâtres ou jaunâtres, par les parties naturelles de l'un & de l'autre sexe, contracté par un commerce impur & accompagné dans le commencement d'inflammation, de difficulté d'uriner, & de cuisson en urinant; ce qui lui a fait donner le nom de *chaude-pisse*. V. CHAUDE-PISSE.

GOUGE. Espece de ciseau, dont le tranchant décrit une ligne circulaire; on s'en sert pour emporter les exostoses considérables. *Voyez* EXOSTOSE.

H

HEMALOGIE. *Voyez* HEMALOPIE.

I

INTESTINS (PLAIES OU LÉSION DES). *Voyez* *PLAIES DE L'ABDOMEN*, au mot *plaie*.

ISCHURIE. C'est un composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *j'arrête*, & l'autre *urine*. Il désigne donc une suppression entiere de cette liqueur. *Voyez* *RÉTENTION D'URINE*.

K

KISTE. Membrane en forme de sac ou de vessie, remplie de matieres liquides ou épaissies, adipeuses, charnues ou d'une autre nature. Telle est l'enveloppe membraneuse de l'athérome, du méliceris, du stéatome, & de toutes les tumeurs qui s'engendrent dans les glandes, dont la membrane externe fait le *kiste*. Ce mot vient du grec & signifie *vessie*. Voyez *ENKISTÉ*, *ENKISTÉE*.

L

LANCE ou PIQUE. Instrument pour ouvrir la tête du fœtus mort & arrêté au passage. M. *Mauriceau* en est l'inventeur. Il est fait comme le couteau à crochet, dont nous avons parlé en son lieu, excepté que son manche n'a point de bec. Son extrêmité est un fer de *pique*, fait en cœur, long d'un pouce & demi, fort aigu, pointu & tranchant sur les côtés. On introduit cette *lance* dans le vagin, à la faveur de la main gauche, & l'on perce la tête de l'enfant entre les pariétaux, s'il est possible, pour donner entrée à un autre instrument appellé *tire-tête*. [Y]

LANCETTE. Petit instrument, d'un acier extrêmement fin, très-pointu & à deux tranchans, qui sert principalement à ouvrir la veine.

Cet instrument est composé d'une lame & d'une chasse ou manche. La lame est faite en pyramide, dont la pointe est très-aiguë : elle ne doit pas excéder un pouce six ou sept lignes sur quatre de largeur à sa base. Le corps de la *lancette*, qui est d'environ sept lignes de longueur, ne coupe point sur les côtés, mais le poli, qui est long de sept à huit lignes, est très-tranchant & très-net jusqu'à la pointe. La base, qui en fait le talon, est engagée dans la chasse par le moyen d'un clou de laiton, autour duquel elle tourne pour pouvoir s'ouvrir & se nettoyer facilement. La chasse, qui est longue de deux pouces, quatre à cinq lignes, est composée de deux petites lames d'écailles fort minces & polies, qui ne sont point arrêtées ensemble par leurs extrêmités.

On fait ordinairement de quatre sortes de *lancettes* ; la premiere est *à grain d'orge* ; elle est plus large vers la pointe que les autres, afin de faire une plus grande ouverture en saignant ; elle convient pour les vaisseaux gros & superficiels : cette *lancette* dispense de faire une élévation après la ponction ; & dans ce cas elle peut convenir aux commençans. La seconde est appellée *lancette à grain d'avoine*, parce que sa pointe est plus alongée que celle de la précédente : elle est propre à tous les vaisseaux, principalement à ceux qui sont profonds : en la retirant on peut faire une élévation aussi grande qu'on le juge à propos. La troisieme est en *pyramide* ou *à langue de serpent* ; elle va toujours en diminuant, & se termine par une pointe très-longue, très-fine, & très-aigue : elle ne convient qu'aux vaisseaux les plus profonds. La quatrieme est nommée *lancette à abscès* ; elle est plus forte, plus longue & plus large que les autres ; sa lame à deux pouces & demi de longueur ; sa pointe est à grain d'avoine, sans être extrêmement fine, crainte qu'elle ne se casse. On peut ouvrir les abscès artificiels, & faire des scarifications avec ces quatre especes de *lancettes*. En Allemagne on saigne très-adroitement avec une flâme à ressort. Cet instrument n'est point en usage en France. *Voyez ci-après* PHLEBOTOMIE. [Y]

LARYNGOTOMIE. Inciſion à la trachée-artere entre deux de ſes anneaux, pour donner paſſage à l'air lorſqu'il y a danger de ſuffocation par une eſquinancie ou autre cauſe que ce ſoit. *Voyez* ESQUINANCIE. Le mot eſt grec & compoſé de deux, dont l'un ſignifie *larynx*, & l'autre *je coupe*.

La *laryngotomie* eſt la même choſe que la bronchotomie. *Voyez* BRONCHOTOMIE & TRACHEOTOMIE. [Y]

LEUCÉ. Eſpece de puſtule, ſymptome de la lepre; c'eſt une tache blanche, qui pénetre juſqu'à la chair; il en découle de la ſanie lorſqu'on la pique. Ce mot eſt grec & ſignifie *alba*, blanche. [Y]

LEUCOMA. Petite tache blanche ſur la cornée de l'œil, appellée en latin *albugo*, & en françois *taye*. Le mot eſt grec & ſignifie *blanc*.

Il ne faut pas confondre le *leucoma* qui eſt cauſé par une humeur amaſſée dans la cornée, avec les cicatrices qui ſont la ſuite d'une plaie ou d'un ulcere dans cette membrane, comme il arrive quelquefois dans la petite vérole. On trouvera les caracteres diſtinctifs de ces deux affections, & les remedes qui conviennent pour la guériſon du *leucoma*, au mot *albugo*. [Y]

LIGATURE DE L'EPIPLOON. *Voyez ci-devant EPIPLOON.*

LIME. Inſtrument dont ſe ſervent les dentiſtes pour ſéparer les dents trop preſſées, diminuer celles qui ſont trop longues, ôter des pointes ou inégalités contre leſquelles la langue ou les gencives peuvent porter; ce qui occaſione des ulceres, &c.

Les *limes* doivent être d'un bon acier & bien trempées. On ne les fait pas faire chez les couteliers; on les achete des quinquailliers qui en font venir en gros. La figure & la grandeur des *limes* ſont différentes. Les plus grandes ont environ trois pouces de long, d'autres n'ont que deux pouces, & d'autres moins. Il faut en avoir de grandes, de petites, de larges, de groſſes, de fines, & même pluſieurs de chaque eſpece pour s'en ſervir au beſoin. M. *Fauchart*, dans ſon traité intitulé *le chirurgien dentiſte*, en décrit de huit

especes ; 1°. une mince & plate qui ne sert qu'à séparer les dents ; 2°. une un peu plus grande & plus épaisse, pour rendre les dents égales en longueur ; 3°. une appellée *à couteau*, dont l'usage est de tracer le chemin à une autre *lime* ; 4°. une plate & un peu pointue, pour élargir les endroits séparés, lorsqu'ils sont atteints de carie ; 5°. une nommée *feuille de sauge*, qui a deux surfaces convexes, pour faire des échancrures un peu arrondies sur les endroits cariés ; 6°. une demi-ronde pour augmenter les échancrures faites avec la précédente ; 7°. une ronde & pointue, nommée *queue de rat* pour échancrer & augmenter la séparation proche de la gencive ; 8°. enfin une *lime* recourbée, propre à séparer avec facilité les dents du fond de la bouche.

Il seroit trop long de décrire toutes les circonstances qu'il faut observer dans l'usage des *limes*. En général il faut les appuyer médiocrement lorsque les dents font de la douleur, & les conduire toujours le plus droit qu'il est possible de dehors en dedans, & de dedans en dehors. Pour éviter que les *limes* ne soient trop froides contre les dents, & que la limaille ne s'y attache, on doit, lorsqu'on s'en sert, les tremper de temps en temps dans l'eau chaude, & les nettoyer avec une petite brosse. Quand on *lime* les dents chancelantes, il faut les attacher à leurs voisines par un fil ciré en plusieurs doubles, auquel on fait faire autant de tours croisés qu'il en faut pour affermir ces dents contre les autres. S'il y avoit un intervalle assez large entre la dent solide & la dent chancelante, on remplit cet espace avec un petit coin de bois ou de plomb, en forme de couliſſe.

L'attitude des malades & celle de l'opérateur sont différentes suivant la situation de la dent, à droite ou à gauche, sur le devant ou dans le fond de la bouche, en haut ou en bas. Ce sont des détails de pratique qui s'apprennent par l'usage. M. de *Garangeot* dans son *traité des instrumens*, après avoir parlé succinctement des *limes* pour les dents & de leurs propriétés, assure avoir vu plusieurs personnes qui se sont fait égaliser

les dents, & qui trois ou quatre ans après auroient souhaité qu'on n'y eût jamais touché, parce qu'elles s'étoient cariées. L'inconvénient de l'usage indiscret de la *lime* ne détruit pas les avantages que procure cet instrument lorsqu'il est conduit avec prudence, méthode & connoissance de cause. [Y]

LIPOME. Loupe graisseuse, ou tumeur formée par la graisse épaissie dans les cellules de la membrane adipeuse. Il en vient par-tout; on en voit sur-tout de monstrueuses entre les deux épaules. On voyoit, il y a quelques années, à Paris, un homme avec une tumeur graisseuse, qui s'étendoit depuis le col jusqu'au bas du dos. On dit qu'un coup de poing entre les deux épaules a été la cause premiere de cette congestion de sucs, sous le faix de laquelle cet homme a plié pendant plusieurs années. *Voyez* LOUPE.

Lipome vient d'un mot grec qui signifie *adeps*, *pinguitudo*, graisse. [Y]

LIPPITUDE, *lippitudo*, (*Med. & chirurg. ocul.*) est un mot employé par *Celse*, pour signifier une maladie des yeux, autrement nommée *ophthalmie*. Voyez ci-après OPHTHALMIE.

Lippitude, chez les auteurs modernes, signifie la maladie appellée vulgairement *chassie*, qui consiste dans l'écoulement d'une humeur épaisse, visqueuse & âcre qui suinte des bords des paupieres, les colle l'une à l'autre, les enflamme & souvent les ulcere. *Voyez* SCLEROPHTHALMIE.

L'application des compresses trempées dans la décoction des racines d'althéa est fort bonne pour humecter & lubrifier les paupieres & le globe de l'œil dans la *lippitude* ou *chassie*. [Y]

LOUP. Ulcere virulent & chancreux qui vient aux jambes, ainsi appellé de ce qu'il ronge & consume les chairs voisines comme un *loup* affamé. *Voyez* ULCERE. [Y]

M

MACHINE *pour la réunion des tendons extenseurs des doigts & du poignet.* Cette *machine* est composée

de deux parties, une fixe & une mobile, unies ensemble par une charniere.

La partie fixe est une gouttiere de dix pans de long, de cinq pouces de large, & de deux pouces de profondeur.

A l'extérieure on voit trois pieces soudées; au milieu & à l'extrêmité antérieure sont des especes d'anses quarrées, par où passent des liens qui assujettissent cette gouttiere à l'avant-bras. Entre ces deux anneaux il y a une crémaillere à quatre crans, dont l'usage est de loger le bec d'un crochet attaché à la piece mobile.

Cette seconde partie de la *machine* est une espece de semelle, cave intérieurement, convexe à l'extérieur, haute d'environ sept pouces, sur quatre pouces & demi de diametre.

Elle a sur les côtés deux petites fentes, qui servent à passer une bande qui tient la main assujettie appliquée sur la palette; & à ses parties latérales & inférieures, on voit l'attache des crochets.

Pour se servir de cette *machine*, on la garnit d'un petit lit de paille d'avoine, couvert de quelques compresses, & d'un bandage à 38 chefs; on met l'avant-bras sur ces préparatifs, la main étendue; on panse la plaie, & on soutient la main au degré d'extension convenable, par la piece mobile qu'on fixe au degré d'élévation qu'on juge à propos. [Y]

MACHINE *pour la réunion du tendon d'Achille*, inventée par M. *Petit*. (*)

Cette invention est des plus utiles & des plus ingénieuses. Le bandage ne fait aucune compression sur les parties qui en reçoivent l'utilité; le degré d'extension est immuable, non-seulement le pied est étendu, mais la jambe est contenue en même temps dans le degré de flexion qui relâche les muscles gemeaux, & facilite le rapprochement du bout supérieur du tendon: ces muscles sont comprimés & gênés au point qu'on n'a rien à craindre des tressaillemens involontaires durant le som-

(*) On peut voir la figure & la description de cette machine ou bandage, dans l'excellent discours préliminaire dont M. *Louis* a enrichi la derniere édition du traité de M. *Petit*, & dans les planches qui sont à la fin de cet ouvrage.

meil; enfin ce bandage laisse la jambe & le talon à découvert, de maniere qu'on peut observer ce qui se passe, aussi souvent qu'on le veut, & appliquer ce qui est nécessaire, sans être obligé de toucher à ce bandage; avantage dont on sent tout le prix dans le cas des plaies. Rien n'étoit si dangereux que les plaies du tendon d'*Achille*, & elles rentrent dans la classe des plus simples & des plus faciles à guérir, depuis l'heureuse découverte de cette *machine*, fruit du génie d'un des plus grands chirurgiens que la France ait eu. (*) [Y]

MACHINE *pour réduire les luxations*, inventée par M. *Petit*, & décrite dans son *traité des maladies des os.*

On trouve une *machine* destinée aux mêmes usages dans la chirurgie de *Platner*, mais si l'on fait bien attention aux regles posées par les meilleurs auteurs, & fondées en raison & en expérience, pour la réduction des luxations, on sentira combien peu l'on peut attendre de secours de toutes ces *machines*. La réduction des luxations dépend de plusieurs mouvemens combinés. Chaque espece de déplacement exige que le membre soit situé différemment, pour que les muscles qui sont accidentellement dans une tension contre-nature, ne soient pas exposés à de nouvelles violences par l'effet des extensions nécessaires; on risque de déchirer les muscles & de les arracher dans une opération mal dirigée. Il faut sûrement plus de lumieres & d'adresse que de forces, pour faire à propos tout ce qu'il convient, suivant la situation de la tête de l'os qui peut être portée en haut, en bas, en devant, en arriere, en dedans, en dehors; ce qui fait que les membres sont tantôt plus longs, tantôt plus courts, suivant l'espece de luxation. Comment donc pourroit-on réussir avec un instrument qui n'agit, & ne pût agir que suivant une seule & unique direction? Dès qu'il est constant qu'il faut combiner les mouvemens pour relâcher à-propos certains muscles, en étendre d'autres avec des efforts variés en différens sens, à mesure que la tête de l'os se

(*) *Voyez* l'article des Plaies des tendons dans le supplément à la chirurgie d'*Heister*, qui est actuellement sous presse, & qui verra bientôt le jour.

rapproche

rapproche de ſa cavité, pour y être replacée. C'eſt ce qui eſt expoſé dans un plus grand détail, dans le diſcours préliminaire de la derniere édition du traité des maladies des os de feu M. *Petit*. (*) [Y]

MACROPHYSOCEPHALE. Terme peu uſité; il ſignifie la tuméfaction de la tête d'un fœtus, qui ſeroit produite par des ventoſités. Le dictionnaire de Trévoux rapporte ce terme d'après le dictionnaire de James, & l'applique à celui dont la tête eſt diſtendue au-delà de ſa longueur naturelle par quelque affection flatulente. *Ambroiſe Paré* s'eſt ſervi de ce terme dans ſon livre *de la génération*. » Si, dit-il, la femme ne peut ac» coucher à raiſon du volume exceſſif de la tête de » l'enfant qui ſe préſente la premiere, ſoit qu'elle » ſoit remplie de ventoſités que les Grecs appellent » *macrophyſocephale*, ou d'aquoſités qu'ils nomment » *hydrocephale*; ſi la femme eſt en un extrême travail » & qu'on connoiſſe l'enfant être mort, il faut ou» vrir la tête de l'enfant, &c. « *Voyez* HYDROCEPHALE, CROCHET, COUTEAU A CROCHET. Le mot de cet article eſt compoſé de trois mots grecs, dont le premier ſignifie *long*, le ſecond *flatulence*, & le troiſieme *tête*. [Y]

MAILLET DE PLOMB. Maſſe de plomb de figure cylindrique, qui a environ deux pouces & demi de long, ſur quinze lignes de diametre. Il eſt percé dans ſon milieu pour le paſſage d'un bout du manche, lequel eſt de buis, parce que les pores de ce bois étant très-ſerrés, le manche a plus de réſiſtance.

Ce manche eſt compoſé d'une poignée & d'une tige, orné de différentes façons, ſuivant le goût de l'ouvrier.

Ce *maillet* ſert à frapper ſur le ciſeau ou la gouge pour enlever les exoſtoſes. *Voyez* EXOSTOSE, CISEAU & GOUGE.

On ſe ſert du plomb préférablement à toute autre matiere, parce qu'étant plus lourd, il agit par ſa maſſe, & les percuſſions en ſont plus fortes, quoique faites avec moins d'action de la part du chirurgien; ce qui

(*) On peut voir la figure & la deſcription de la machine de M. *Petit*, dans la chirurgie d'*Heiſter*, Pl. X. fig. 6.

occasione moins de secousse. Si le *maillet* avoit moins de poids, il faudroit pour un effet égal, que la gouge fût frappée avec plus de vîtesse ; d'où il suivroit un ébranlement qui pourroit être préjudiciable. [Y]

METASTASE. Ce mot est grec; il signifie *transporter*, *changer de place :* il désigne, suivant le sens littéral & le plus reçu en médecine, un *transport* quelconque d'une maladie d'une partie dans une autre, soit qu'il se fasse du dehors en dedans, soit au-contraire qu'il ait lieu du dedans en dehors. *Voyez* DELITESCENCE & le mémoire couronné par l'académie de chirurgie sur les *metastases* dans les maladies chirurgicales.

MEURTRISSURE. Amas de sang qui se fait en une partie du corps, en conséquence de quelque contusion; ce sang extravasé se corrompt, noircit & donne cette couleur à la partie *meurtrie :* cependant à la longue il s'attenue, ou de lui-même, ou par les topiques appropriés, se dissipe par la peau, & la *meurtrissure* disparoît. *Voyez* CONTUSION.

MORTIFICATION. Extinction totale de la chaleur naturelle du corps ou d'une partie du corps.

Quelques-uns définissent la *mortification*, une maladie où les sucs naturels d'une partie perdent tout-à-fait leur mouvement propre, & acquierent par ce moyen un mouvement de fermentation & de corruption qui détruit le tissu de la partie.

Il y a deux sortes ou plutôt deux degrés de *mortification :* le premier appellé *gangrene*, qui est une *mortification* imparfaite ou commençante ; le second appellé *sphacele*, qui est une *mortification* entiere ou complette. *Voyez* GANGRENE & SPHACELE.

MOUCHETURE. Scarification superficielle. *Voyez* SCARIFICATION.

MOUSSE. Espece de bandage simple & inégal. *Voyez* BANDAGE.

La *mousse* ou bandage obtus se fait, lorsqu'un tour de bande, succédant à celui qui vient d'être appliqué, n'en couvre qu'une quatrieme partie, ou même que les circulaires sont mis successivement à côté les uns

des autres, sans se couvrir & sans laisser d'espace entr'eux. Ce bandage n'est point fait pour comprimer la partie sur laquelle on l'applique, mais il suffit pour contenir les compresses, cataplasmes, emplâtres, & autres remedes. [Y]

N

NEPHROTOMIE. Opération par laquelle on tire la pierre du rein. Ce mot est grec; il est composé de *rein* & d'*incision*.

Plusieurs auteurs ont prétendu prouver la possibilité de cette opération, en rapportant des observations par lesquelles ils démontrent que les plaies des reins ne sont point mortelles; mais cet argument est peu concluant, n'y ayant aucune comparaison entre un coup d'épée ou de couteau, qui a blessé un rein par hasard, & dans un point indéterminé, & la plaie qu'il faudroit faire, dans la vue de tirer une pierre qui occupe un lieu fixe dans ce viscere. Cette opération peut être pratiquée lorsque le rein sera en suppuration, & que l'on appercevra une tumeur circonscripte à la région lombaire avec fluctuation. *Voyez* FLUCTUATION. M. de *Lafitte*, maître en chirurgie à Paris, a communiqué à l'académie royale de chirurgie une observation sur l'extraction d'une pierre à la suite d'un abscès au rein, dont il a fait l'ouverture avec succès, ayant guéri radicalement le malade. On trouve quelques cas semblables dans les auteurs. *Hippocrate* même qui détournoit ses disciples de l'opération de la taille, recommande en trois endroits de ses ouvrages la section du rein, lorsqu'il forme abscès & tumeur à côté de l'épine.

Les observations de M. de *Lafitte* sont insérées dans le second tome des mémoires de l'académie royale de chirurgie; & M. *Hevin*, dans le troisieme tome, a donné un mémoire fort étendu qui a pour titre: *Recherches historiques & critiques sur la néphrotomie ou taille du rein.* [Y]

NUBECULA, en grec *nephelis*, (*voyez* NEPHE-

LION), & en françois *nuage*. C'eſt un ulcere aſſez léger de la cornée tranſparente, ſemblable à celui que l'on nomme *brouillard*, mais un peu plus profond, plus blanc, & qui occupe ſouvent moins de place; comme dans cet ulcere la ſuperficie de la cornée eſt attaquée, il reſte après ſa guériſon une cicatrice légere qui incommode un peu la vue, quand elle ſe trouve au-deſſus de la prunelle. Les anciens ont appellé cet ulcere *nuage*, parce qu'il eſt plus épais que celui qu'ils nomment *brouillard*, en grec *achlys*, en latin *caligo oculi*; ce dernier n'eſt proprement qu'un commencement d'ulcération de la ſurpeau qui recouvre la cornée, & après ſa guériſon, il ne reſte aucune cicatrice, parce que cette ſurpeau ſe reproduit aiſément. *Article de M. le chevalier de Jaucourt.*

NYMPHOTOMIE. Amputation d'une partie des nymphes ou du clitoris, que quelques-uns appellent auſſi *nymphes*, lorſque ces parties forment un volume ſi conſidérable qu'elles empêcheroient la conſommation du mariage, ou la rendroient extrêmement difficile.

Galien obſerve qu'on étoit ſouvent obligé de faire la *nymphotomie* ſur les femmes égyptiennes. Mais dans notre Europe il eſt rare que cette opération ſoit néceſſaire.

Si cependant il arrive qu'elle le ſoit, les caſuiſtes décident que la femme eſt obligée de s'y ſoumettre.

La *nymphotomie* eſt, à proprement parler, la circonciſion des femmes.

Les nymphes & les levres deviennent quelquefois ſi longues, qu'on ne ſauroit approcher certaines femmes. Au rapport de *Léon l'Africain*, il y a des hommes en Afrique qui n'ont d'autre métier que de ſavoir retrancher ce que la nature a trop alongé dans ces parties.

Le célebre *Mauriceau*, chirurgien de Paris, a fait avec ſuccès cette opération. Une femme de condition, obligée de monter ſouvent à cheval, ſentoit alors des cuiſſons inſupportables & de la douleur par le froiſſement des nymphes, qu'elle avoit très-longues. Elle ſe

détermina à se les faire amputer par cette raison, & aussi parce que la longueur démesurée de ces parties déplaisoit beaucoup à son mari. Il faut prendre des précautions pour arrêter le sang avec soin : car *Mauriceau* dit que plusieurs heures après l'opération il a vu survenir une hémorrhagie assez considérable qui met la malade en danger. On préviendra cet accident en lavant la plaie avec de l'eau alumineuse, & par l'application de l'agaric, de la charpie seche, de compresses graduées, soutenues par un bandage qui fasse une compression suffisante. *Voyez* HÉMORRHAGIE, LIGATURE, STIPTIQUES. Il y a apparence que les historiens qui disent que dans certains pays on châtroit les femmes, n'ont entendu parler que de la *nymphotomie*, & non de l'extirpation des ovaires qu'on pratique sur les truies & sur les chiennes pour les rendre stériles. *Voyez* sur la castration des femmes, la *généanthropie de Sinibaldus*. [Y]

O

OBTURATEUR. Instrument destiné à boucher un trou contre-nature à la voûte du palais. Les plaies d'armes à feu ou d'autres causes extérieures peuvent causer une déperdition de substance à la voûte du palais ; elle arrive plus communément par la carie des os & les ulceres que causent le virus vénérien ou le scorbut.

Lorsqu'une ouverture établit contre l'ordre naturel une communication entre les fosses nasales & la bouche, les personnes ne peuvent presque plus se faire entendre en parlant, parce que l'air qui doit former le son de la voix s'échappe par la breche de la voûte du palais, & la déglutition est fort difficile, parce que les alimens que le mouvement de la langue doit porter dans l'arriere-bouche, passent en partie par le nez.

Le traitement le plus méthodique des causes virulentes qui ont occasioné la maladie, l'exfoliation parfaite des os viciés, ou l'extraction des esquilles dans les

fracas de la voûte du palais par cauſe extérieure, laiſſent un vice d'organiſation auquel il faut ſuppléer par une machine qui empêche les inconvéniens que nous venons de décrire. On y réuſſit par l'application d'une plaque d'argent ou d'or aſſez mince, qui a un peu plus d'étendue que l'ouverture qu'elle doit boucher. Cette plaque doit être légérement convexe du côté de la voûte du palais, & un peu concave du côté qui regarde la langue. Toute la difficulté eſt de contenir cette plaque. *Ambroiſe Paré* a donné la deſcription des *obturateurs* du palais, qu'il a imaginés & appliqués avec ſuccès. Du milieu de la ſurface ſupérieure de la plaque *obturatrice*, s'élevent deux tiges d'argent plates & élaſtiques, deſtinées à embraſſer une petite éponge. Elle eſt portée dans le nez par l'ouverture du palais; & les humidités du nez gonflant l'éponge, l'inſtrument eſt retenu en ſituation.

M. de *Garangeot* dans ſon traité des inſtrumens de chirurgie, donne la deſcription d'un autre *obturateur*. Du milieu de la convexité de la plaque s'éleve une tige haute de huit lignes, & d'une ligne & demie de diametre. Elle ſe termine à ſon ſommet par une petite vis haute de deux lignes; un petit écrou quarré, de trois lignes de diametre en tous ſens, eſt la ſeconde piece de l'*obturateur*. Pour s'en ſervir, on prend une éponge coupée de façon qu'elle ait une ſurface plate; avec des ciſeaux on donne au reſte la figure d'un demi-globe, qu'on enfile par le milieu avec la tige de l'inſtrument, & on fixe l'éponge par le moyen de l'écrou. On trempe l'éponge dans quelque liqueur; on l'exprime bien enſuite, & on l'introduit avec la tige dans le trou de la voûte du palais.

L'expérience a démontré que l'éponge, par ſon gonflement, ne retenoit pas l'*obturateur* avec aſſez de ſtabilité, & qu'elle avoit en outre un inconvénient très-déſagréable; c'eſt de contracter dès le premier jour une odeur inſupportable. On doit donc les conſtruire ſans éponge; *Ambroiſe Paré* même en a fait graver qui ſont retenus dans le nez au moyen d'une plaque qu'on tourne avec un bec de corbin. Cette plaque eſt comme une tra-

verse ou un verrou dans la fosse nazale. *Fauchart*, dans son traité du chirurgien dentiste, décrit cinq especes d'*obturateurs*, qui sont des machines plus ou moins compliquées, & qui, dans certains cas, peuvent avoir leur utilité : mais M. *Bordet*, dentiste de la reine, dans un traité qui a pour titre : *Recherches & observations sur toutes les parties de l'art du dentiste*, vient de donner de très-bonnes remarques sur l'usage des *obturateurs* du palais. Il trouve que dans la plupart des cas, on fait très-mal de se servir d'un *obturateur* avec une tige qui passe par le trou de la voûte du palais, parce que cette tige est un corps étranger qui empêche la réunion des parties, lesquelles sont susceptibles de se rapprocher peu-à-peu, & de fermer enfin à la longue le trou qu'un instrument mal construit entretient constamment. On a vu en effet au bout de six mois ou d'un an, plusieurs breches de palais absolument fermées par l'extension des parties molles. Dans cette vue, il faut se contenter d'une plaque, avec deux branches assez étendues pour être attachées avec des fils d'or à une dent de chaque côté. Cette espece d'*obturateur* remplit parfaitement les intentions qu'on a dans l'usage de cet instrument, & il ne met aucun obstacle au rapprochement des parties qui peuvent diminuer considérablement l'ouverture & même la boucher entiérement.

Dans le cas où la partie de l'os maxillaire détruite auroit des alvéoles & porteroit des dents, il faut que l'*obturateur* soit en même temps dentier. On trouve des machines ingénieusement imaginées pour ce cas dans le chirurgien dentiste de *Fauchard*. Voyez aussi dans le livre cité de M. *Bordet*, l'article *des palais artificiels ou obturateurs*. [Y]

ŒSOPHAGE (Plaies de l'). Toutes les fois que l'*œsophage* est blessé dans la région du col, la plus grande partie de la nourriture solide ou liquide, s'échappe aussi-tôt par la plaie, & souvent le hoquet & le vomissement surviennent. Si l'*œsophage* a souffert une division totale, il n'y a plus de ressource pour le blessé ; mais s'il n'y a qu'une légere ouverture, on pansera exactement la plaie avec quelque baume vulnéraire ; on

en tiendra les bords rapprochés avec des emplâtres agglutinatifs, & l'on recommandera fortement au malade de s'abstenir pendant quelques jours de toute nourriture, ou de n'en prendre du moins qu'extrêmement peu; on y suppléera deux ou trois fois par jour, & même plus souvent, s'il est nécessaire, par des lavemens nourrissans, faits avec le bouillon à la viande, où l'on peut délayer quelques jaunes d'œufs, le lait, ou telle autre matiere. Quand on est forcé par le besoin d'accorder quelque peu de nourriture au malade par la bouche, il faut avoir grand soin de nettoyer aussi-tôt la plaie de la portion d'alimens qui y est passée, de peur qu'ils ne se corrompent par le séjour & ne donnent lieu à des accidens très-graves. On panse ensuite la plaie à l'ordinaire avec le baume vulnéraire, & l'on continue ce traitement jusqu'à parfaite réunion (*). Mais si c'est la portion de l'*œsophage* renfermée dans la poitrine qui est blessée, on abandonne entiérement à la nature le soin de la guérison, la plaie n'étant pas à portée des secours de la chirurgie. *Heister, institut. chirurg.* in-4°. *tom. I. liv. I. chap. XII.*

ONKOTOMIE est l'opération de l'ouverture d'une tumeur ou d'un abscès. Ce mot est composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *tumeur*, & l'autre *je coupe*. Voyez *Abscés* & *Incision*. [Y]

OPHTHALMIE. Maladie des yeux. C'est proprement une inflammation de la conjonctive, accompagnée de rougeur, de chaleur & de douleur.

Ce mot est grec & signifie *œil*. *Celse* nomme l'*ophthalmie*, *lippitudo*, parce que dans cette maladie il s'attache de la chassie aux yeux, que les Latins appellent *lippa*.

Il y a une *ophthalmie* humide & une seche: la premiere est celle où il y a écoulement de larmes, la seconde celle où il n'en sort point du tout.

Il arrive quelquefois dans l'*ophthalmie* que les pau-

(*) On fera pencher la tête au malade en devant, & on la maintiendra dans cette situation par le bandage & les emplâtres agglutinatifs, & même par quelques points de suture, si la plaie est considérable. *Voyez* Garangeot, & le premier volume *in*-4°. des mémoires de l'académie de chirurgie.

pieres

pieres ſont tellement renverſées, que l'œil demeure ouvert ſans pouvoir ſe fermer; on l'appelle *chemoſis*. D'autrefois les paupieres tiennent tellement enſemble, que l'œil ne peut s'ouvrir, & on appelle celle-ci *phimoſis*, comme qui diroit clôture d'une choſe qui doit être naturellement ouverte.

La cauſe immédiate de l'*ophthalmie* eſt le ſang qui coule en trop grande quantité dans les vaiſſeaux de la conjonctive, y reſte en ſtagnation, & les diſtend. Pour les cauſes éloignées, elles ſont les mêmes que celles des autres inflammations.

Il arrive ſouvent en été, qu'il y a des *ophthalmies* épidémiques. De la neige appliquée ſur l'œil malade, paſſe pour un bon remede dans l'*ophthalmie*. Les éphémerides des curieux de la nature parlent d'une *ophthalmie* qui fut guérie en appliquant ſur l'œil de la fiente de vache toute chaude entre deux linges. La langue de renard, la graiſſe & le fiel de vipere ſont prônés par les empiriques, comme d'excellens préſervatifs contre l'*ophthalmie*.

La méthode que ſuivent les modernes dans la cure de l'*ophthalmie*, conſiſte particuliérement à purger le malade pluſieurs fois; ſi les purgations réitérées n'emportent point le mal, ils ont recours aux véſicatoires, aux cauteres, & aux ſetons, &c. *Pitcarne* cependant préfere la ſaignée, & trouve qu'il n'y a pas de maladie où il ſoit plus à propos de ſaigner copieuſement.

Cet auteur & quelques autres diſtinguent deux ſortes d'*ophthalmies*, l'une externe & l'autre interne; la premiere affecte la conjonctive, & c'eſt celle dont nous avons parlé juſqu'à préſent, & la ſeconde affecte la rétine. Les ſymptomes ou indications de la derniere ſont, qu'on croit voir voltiger devant ſes yeux des mouches ou de la pouſſiere, lorſqu'il n'y a en effet ni l'un ni l'autre.

Lorſque cette maladie eſt invétérée, elle dégénere en goutte ſereine ou amauroſe.

Je ne joindrai que quelques obſervations générales à cet article, & pour le reſte je renvoie à *Maitrejan*.

1°. Si la tunique de l'œil, naturellement très-ſen-

ſible, vient à être irritée par des corps étrangers qui ſont tombés deſſus, ou par l'application de matieres âcres, comme la chaux, le tabac, les fourmis, les cantharides, la fumée; ou par le frottement, la contuſion, la piquure, &c. il eſt à propos de nettoyer l'œil à l'aide d'un collyre émollient, enſuite de recourir à quelque fomentation de la même nature. Mais cette légere inflammation de l'œil, nommée *taracis* par les Grecs, produite par une cauſe extérieure de peu de conſéquence, comme la fumée, un vent froid, &c. eſt de peu de durée, & ne demande pas les ſecours de l'art.

2°. Lorſqu'il coule des paupieres une matiere âcre qui irrite le bulbe; ce qu'on connoît aiſément par l'inſpection des yeux & les ordures qui s'y amaſſent, il faut employer les remedes propres à corriger l'âcreté de l'humeur & à l'adoucir.

3°. Quand ce ſont des larmes âcres & abondantes, produites par une humeur catarrale ou bilieuſe, qui continuent de cauſer de l'irritation au bulbe de l'œil & aux paupieres, il faut employer les purgatifs, les ſetons, les véſicatoires pour évacuer cette humeur, la détourner ſur le col ou ſur le bras. Dans les perſonnes bilieuſes on employera les aſtringens froids; mais dans les maladies catarales froides, l'application des aſtringens chauds ſur les yeux ſe trouve indiquée.

4°. Lorſqu'après la ceſſation d'une hémorrhagie, le ſang, en ſe portant trop à la tête dans une maladie aiguë & à la ſuite de l'abus des échauffans & des ſpiritueux, donne lieu à une *ophthalmie*, il faut ſur le champ ouvrir la veine, & lâcher le ventre par les antiphlogiſtiques. Il convient auſſi de les employer intérieurement, & de les appliquer comme topiques ſur les yeux, le front & les tempes.

5°. S'il ſe fait une métaſtaſe ſur les yeux, on doit d'abord tenter la dérivation ſur d'autres parties, enſuite, ſelon la nature de l'humeur, catarrale, bilieuſe, éréſipélateuſe, ichoreuſe, ſcorbutique, vénérienne, &c. & ſelon le pays, la ſaiſon de l'année, la qualité de l'ulcere, dont la ſuppuration ſupprimée a

pu donner lieu à la métaſtaſe, on variera les remedes, tant internes qu'externes, en donnant la préférence à ceux qui ſont oppoſés à la nature du mal.

6°. Si le bulbe de l'œil même eſt attaqué d'inflammation ou d'éréſipelle, il eſt néceſſaire de ſaigner & de lâcher le ventre, juſqu'à ce que l'inflammation ait diminué. Il convient encore de donner intérieurement & d'appliquer ſur les yeux les remedes propres à calmer cette inflammation ou cette éréſipelle. [D. J.]

OREILLONS. Nom que le vulgaire donne aux tumeurs des parotides, parce qu'elles viennent autour des oreilles. *Voyez* PAROTIDES.

Les parotides ſont ordinairement des tumeurs inflammatoires ou fort dures; & l'on donne plus particuliérement le nom d'*oreillons* à des engorgemens lymphatiques qui reſſemblent plutôt à un œdeme qu'à un phlegmon, & dont le ſiege paroît plutôt dans le tiſſu cellulaire qui avoiſine la glande maxillaire ou la parotide, que dans le corps même de ces glandes. Les enfans ſont ſujets aux *oreillons*; c'eſt la lymphe ſtagnante qui les produit. Les tiſanes purgatives détournent l'humeur des *oreillons* naiſſans. Les cataplaſmes réſolutifs y ſont fort convenables, quand l'embarras cauſe de la douleur par la tenſion; la laine imbibée de parties égales d'huile de lys & de camomille calme & détend: ce topique aidé du régime & des purgatifs ſuffit communément à la cure des *oreillons*. J'ai vu une conſtitution épidémique où après quelques accès de fievre, ſans aucun mauvais ſymptome, il ſurvenoit des *oreillons*; ceux qu'on différoit de purger ſe trouvoient attaqués d'une fluxion ſur les teſticules par la diſparition ſpontanée des *oreillons*. Les pilules mercurielles parurent le purgatif le mieux indiqué; il réuſſiſſoit mieux que les autres, & procuroit plus promptement la réſolution des engorgemens contre leſquels on les adminiſtroit. [Y]

OSCHEOCELE. Hernie complete, dans laquelle l'épiploon ou l'inteſtin, enſemble ou ſéparément, paſſent par l'anneau du muſcle oblique externe du bas-ventre pour former une tumeur dans le ſcrotum aux

hommes, & dans la grande levre aux femmes. [Y]

OSTEOCOPE (*douleur*) se dit en médecine & en chirurgie de certaines douleurs aiguës dans lesquelles il semble à ceux qui en sont attaqués qu'on leur brise les os.

C'est un composé de deux mots grecs, dont l'un signifie *os*, & l'autre *couper*, *rompre*, *briser*.

Ces douleurs proviennent d'une humeur âcre qui picote la membrane dont les os sont revêtus. Ceux que l'*ostéocope* affecte le plus ordinairement, sont les scorbutiques & les vérolés.

P

PAIN D'EPICE. C'est un pain de miel & de farine de seigle. Avant d'employer le miel dans le *pain d'épice*, il faut qu'il ait bouilli long-temps & qu'on l'ait bien écumé. On y détrempe la farine de seigle pendant qu'il est encore chaud, avec une espece de gache exprès.

Le *pain d'épice* peut servir utilement en chirurgie. Il tient lieu de cataplasme maturatif dans la formation des abscès qui surviennent dans la bouche, à la racine des dents, & aux gencives entre les mâchoires & les joues. On coupe une tranche de *pain d'épice*, de l'épaisseur d'un écu de six livres, & de la grandeur convenable : on la trempe dans du lait chaud, & on l'applique sur les tumeurs inflammatoires disposées à suppuration. Ce topique n'a aucun désagrément ; il tient sans aucun moyen sur le lieu malade, & il remplit parfaitement les intentions de l'art en favorisant celles de la nature. *Voyez* SUPPURATIF & SUPPURATION, & pour le cas particulier, l'article *maladies des gencives* à la suite du mot GENCIVES. [Y]

PALETTE. Petit vaisseau d'étain ou d'argent, qui reçoit le sang qu'on tire dans l'opération de la saignée.

On dit que ce mot vient de *poëllette* ou *petite poëlle*, & qu'on le trouve ainsi écrit dans *Villon*. *Dionis* écrit *poilette*, contre l'ancien usage, puisque *Paré* appelloit *palette*, l'espece de petite écuelle à une oreille, dont on s'est toujours servi pour mesurer le sang qu'on tire dans la saignée.

Chaque *palette* doit tenir trois onces, afin qu'on sache au juste la quantité de sang qu'on a tiré. La mesure ordinaire est de trois *palettes* dans les saignées communes ; on les met sur trois assiettes différentes, ou sur un plat où elles puissent être de niveau.

Il y a des circonstances qui exigent une saignée plus forte, & d'autres où l'on ne tire que deux *palettes*, & quelquefois une seulement.

Au rapport de *Dionis*, quand on saigne le Roi, ou quelqu'un de la famille royale, c'est le premier médecin qui tient la bougie ; il se fait un honneur de rendre ce service, aussi-bien que le premier apothicaire de tenir les *palettes*. S'il y avoit quelqu'un dans la chambre que le chirurgien ne crut pas de ses amis, il pourroit le faire sortir, parce qu'il ne faut point qu'il ait pour spectateurs des gens qui pourroient l'inquiéter & le chagriner par leur présence : aujourd'hui, continue l'auteur, on n'use plus de ce privilege. Toutes les fois, dit-il, que j'ai saigné madame la dauphine, ou quelqu'un des princes, la chambre étoit pleine de monde, & même monseigneur & les princes se mettoient sous le rideau du lit sans que cela m'embarrassât.

On est dans l'usage d'avoir des *palettes* numérotées ; ou bien le chirurgien les marque, en mettant un morceau de papier sur la premiere, deux sur la seconde, & trois sur la troisieme.

Dans les saignées du pied on ne se sert point de *palettes ;* on juge de la quantité du sang tiré, par le temps qu'il y a qu'il sort, comparé avec la grosseur du jet; par la couleur plus ou moins rouge que l'eau reçoit, & par la teinture que cette eau communique à une serviette qu'ony trempe. Quelques chirurgiens mesurent avec un bâton la hauteur de l'eau, lorsque le pied y trempe. Ils retirent autant d'eau qu'ils veulent tirer du sang ; & après avoir ouvert la veine, ils en laissent sortir jusqu'à ce que l'eau soit au niveau de la marque faite au bâton. *Voyez* SAIGNÉE. [Y]

PANNUS. Maladie de l'œil, qui consiste en la formation d'une membrane contre-nature, qui s'étend sur la partie antérieure de l'œil, & qui quelquefois couvre la cornée transparente. *Voyez* ONGLE.

Le *pannus* eſt une eſpece d'ongle entrelacé de veines & d'arteres aſſez groſſes. On le nomme *ongle variqueux* & *panniculus ;* c'eſt le *febel* des Arabes. [Y]

PANTOUFLE. Inſtrument ou bandage, de l'invention de M. *Petit*, pour contenir le tendon d'achille lorſqu'il eſt caché. Voyez *Rupture du tendon d'achille* au mot RUPTURE, & l'article *machine pour la réunion du tendon d'achille* dans ce ſupplément.

PARULIE. Tumeur inflammatoire qui ſurvient aux gencives ; elle ſe termine quelquefois par ſuppuration ; & lorſqu'à l'occaſion de la carie de l'os maxillaire, il ſurvient excroiſſance fongueuſe, on l'appelle *apulie*. *Voyez* à la fin de l'article *gencives*, les maladies auxquelles ces parties ſont ſujettes.

Le mot de *parulie* eſt compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *juxta*, proche, & l'autre *gencive*.

La ſaignée & les décoctions émollientes qu'on tient dans la bouche, peuvent procurer la réſolution des *parulies* benignes ; l'application d'une figue graſſe, ou d'un morceau de pain d'épice, favoriſe la ſuppuration. *Voyez* dans ce ſupplément PAIN D'EPICE. Il ne faut pas différer l'ouverture d'une *parulie*, de crainte que l'éroſion de la matiere ne s'étende juſqu'à l'os maxillaire, & ne devienne cauſe d'accidens. Les lotions vulnéraires & déterſives conviennent après l'ouverture de la tumeur.

Les fiſtules qui ſuccedent aux *parulies* ſont ordinairement entretenues par la carie d'une dent, & l'extraction de cette dent en eſt le remede eſſentiel. *Voyez* FISTULE. [Y]

PELICAN. Inſtrument dont on ſe ſert pour arracher les dents. La forme qu'on lui donne ordinairement eſt très-défectueuſe. *Voyez-en* la figure & la deſcription dans le *traité des inſtrumens de M. de Garangeot.*

PERFORATIF. *Voyez* TRÉPAN.

PERICYPHISME. Opération qui ſuivant l'étymologie du mot, conſiſtoit dans une inciſion autour du crâne ; on pratiquoit cette opération pour guérir les fluxions opiniâtres des yeux, accompagnées de l'ulcération des paupieres, & d'une douleur de tête aiguë

& profonde. *Paul Æginette*, *lib. VI*, *cap. VII*, vous donnera tous les détails de cette opération, qui n'eſt point pratiquée par les modernes. [D. J.]

PERISKYTISME ou PERISKYPISME. Opération que faiſoient les anciens ſur le crâne. Ce terme eſt compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *autour*, & l'autre *couper* ou *écorcher* la peau.

Le *périskitiſme* étoit une inciſion qu'on faiſoit à la future coronale depuis une tempe juſqu'à l'autre, & qui découvroit le crâne ; on la faiſoit pour ſéparer le péricrâne du crâne.

Cette opération eſt abolie ; quelques auteurs recommandent encore une opération approchante du *périskitiſme*, contre une maladie de la peau du viſage appellée par quelques-uns *couperoſe*. [D. J.]

PESSAIRE. Moyen dont on ſe ſert en chirurgie pour retenir la matrice dans ſa ſituation naturelle. On les fait ordinairement avec du liege, en maniere d'anneau rond ou ovale, qu'on trempe dans de la cire fondue pour en remplir les pores, & faire un enduit qui le préſerve de la pourriture. Quelques auteurs conſeillent l'uſage des *peſſaires* d'argent en forme de tuyau, dont la partie ſupérieure ſoit terminée par un petit godet percé, pour ſoutenir l'orifice de la matrice. Mais on a obſervé que les humeurs du vagin alterent l'argent, & forment aux *peſſaires* faits de cette matiere, des trous dans leſquels les chairs excoriées par les inégalités de ces trous s'engagent ; ce qui produit des ulceres. Les perſonnes riches peuvent ſe ſervir de *peſſaires* d'or ; car on a remarqué que les humeurs du vagin n'alterent point ce métal. Ceux d'ivoires ſont plus convenables encore, & à l'abri de toute eſpece d'altération.

Les *peſſaires* en anneau ne conviennent point dans tous les cas. On trouve dans le *premier volume des mémoires de l'académie royale de chirurgie* un mémoire de M. de *Garangeot* ſur pluſieurs hernies ſingulieres, dans lequel on lit une obſervation d'une hernie inteſtinale par le vagin. L'auteur voulut la contenir par un *peſſaire* ovalaire qui ne réuſſit que le premier jour. Le lendemain la malade ſentit de vives douleurs, avec

un tiraillement considérable à l'estomac, & des vomissemens qui ne cesserent que par la soustraction du *pessaire ;* il étrangloit conjointement avec le pubis une portion d'intestin qui s'étoit glissée entre deux. On réduisit l'hernie, & on appliqua un autre *pessaire* d'une grosseur convenable, auquel on donna la figure d'un bondon. Il étoit percé dans son milieu, & étoit armé de deux cordons pour pouvoir être retiré facilement, afin de le changer au besoin.

Saviard rapporte plusieurs observations sur les descentes de matrice, & parle dans son observation XIII d'une matrice si grosse, qu'elle ne pouvoit être retenue par les *pessaires* ordinaires. Il en fit faire un d'acier, attaché à une ceinture par le moyen d'un ressort qui se recourboit jusques dans la vulve, à l'extrêmité duquel il y avoit un petit écusson qui retenoit la matrice dans son lieu naturel.

Il y a un *pessaire* élastique formé par un ressort d'acier tourné en spirale (*). On revêt cet instrument d'une toile cirée. Les anciens se servoient de *pessaires* médicamenteux pour provoquer le flux menstruel, pour arrêter le flux immodéré des regles, & contre la maladie qu'ils appelloient *suffocation de matrice*. Mais la connoissance plus exacte de la nature des parties léfées, & du caractere des maladies, a fait rejetter de la pratique ces moyens inutiles. [Y]

PHAGEDENE, PHAGEDENIQUE se dit d'un ulcere profond & boursoufflé, qui mange & corrode les parties voisines. *Voyez ULCERE.*

Ce mot est grec & signifie *manger.*

Médicamens *phagédéniques*, ce sont ceux dont on se sert pour manger les chairs fongueuses. *Voyez SARCOTIQUE* & *CAUSTIQUE*, &c.

Ulcere *phagédénique*. *V. PHAGEDENE* & *ULCERE.*

Les éphémerides des curieux de la nature rapportent que les ulceres *phagédéniques* ont été souvent guéris avec la fiente des brébis.

Eau *phagédénique* se dit, en chymie, d'un eau que

(*) *Voyez-en* la figure dans la planche XXXIV, fig. 11 d'*Heister*.

l'on

l'on tire de la chaux-vive ; elle eſt ainſi appellée de la vertu qu'elle a de guérir les ulceres *phagédéniques*.

Pour préparer cette eau, on met deux livres de chaux-vive dans une grande terrine, & l'on verſe deſſus environ dix livres d'eau de pluie. On laiſſe cette compoſition pendant deux jours en la remuant fort ſouvent ; enfin, après avoir laiſſé bien raſſeoir la chaux, on verſe l'eau par inclinaiſon, on la filtre, & on la met dans une bouteille de verre ; l'on y ajoute une once de ſublimé-corroſif pulvériſé, qui change alors ſa couleur blanche en jaune, & tombe au fond de la bouteille. Quand cette eau eſt raſſiſe, elle eſt propre à nettoyer les plaies & les ulceres, & manger les chairs ſuperflues, particuliérement dans les ulceres gangreneux ; auquel cas on peut y ajouter une troiſieme ou une quatrieme partie d'eſprit-de-vin. *Voyez* GANGRENE.

PHARINGOTOME. Inſtrument dont on ſe ſert pour ſcarifier les amygdales enflammées & ſi gonflées qu'elles empêchent la déglutition & menacent de ſuffocation, ou pour ouvrir les abſcès dans le fond de la gorge.

Ce mot eſt un compoſé de deux mots grecs, dont l'un ſignifie *pharinx*, goſier ; & l'autre, *inciſio*, ſection, inciſion.

Cet inſtrument imaginé par M. *Petit* eſt une lancette cachée dans une canule ou gaîne d'argent, & que l'on porte dans le fond de la bouche ſans aucun riſque, & ſans que les malades, qui pour l'ordinaire craignent beaucoup les inſtrumens tranchans, s'en apperçoivent.

Le *pharingotome* eſt compoſé de trois parties, d'une canule, d'un ſtilet & d'un reſſort.

La canule ſe diviſe en deux parties ; la ſupérieure qui forme le manche de l'inſtrument, reſſemble à une petite ſeringue à injections ; c'eſt une petite canonniere exactement cylindrique. Ce cylindre eſt creux, fort poli en dedans, & long de deux pouces ſur ſix lignes de diametre. On fait ſouder ſur le milieu de cette canonniere un anneau, exactement rond & poli ſur le côté du parallele au tranchant de la lancette ; on paſſe le doigt du milieu dans cet anneau, lorſqu'on tient l'inſtrument.

La partie inférieure de la canule eſt un fourreau ou gaîne d'argent. Sa longueur eſt de quatre pouces & demi, ſa largeur de quatre lignes, & ſon diametre d'une ligne & un tiers y compris la cavité. Ce fourreau ne doit pas être ſoudé à la partie inférieure de la canonniere ; il faut qu'il s'y monte par le moyen d'une vis, pour pouvoir nettoyer l'inſtrument avec facilité, après une opération qui a couvert de pus ou de ſang la lancette qui rentre dans le fourreau, dès que les inciſions convenables ſont faites.

La gaîne doit être légérement courbe, de façon que la convexité ſe trouve formée par un des côtés du fourreau, & la cavité par l'autre ; cette légere courbure permet à l'œil de voir l'endroit abſcédé ou gonflé où l'on veut opérer ; avantage que n'auroit point une gaîne droite.

La ſeconde partie du *pharingotome* eſt le ſtilet, ou pour mieux dire le mandrin : ſa matiere eſt d'argent comme toute la gaîne, & il eſt de deux ou trois lignes plus long qu'elle ; les deux tiers de ſon corps doivent être applatis, afin de quadrer avec la cavité du fourreau ou gaîne. Ses deux extrêmités ſont différemment conſtruites, car l'une eſt émincée pour y ſouder une lancette à grain d'orge, aſſez forte pour réſiſter & ne pas s'émoucheter ; l'autre extrêmité eſt exactement ronde, & repréſente un petit cylindre dans l'étendue de deux travers de doigt, au bout duquel on fait faire un petit bouton en forme de pommette, & garni ſur ſon ſommet de petites cannelures radieuſes pour recevoir le pouce par une ſurface inégale.

Un pouce ou environ au-deſſous de cette pomme, il y a une plaque circulaire, placée horizontalement & ſoudée dans cet endroit ; l'uſage de cette plaque eſt de peſer ſur le reſſort à boudin, & de le pouſſer vers la partie inférieure de la canonniere, & d'empêcher le ſtilet de s'élever plus qu'il ne faut.

Enfin la troiſieme partie du *pharingotome* eſt un reſſort à boudin fait avec un reſſort de montre tourné en cône ; on met ce boudin dans la canonniere, de ſorte que lorſqu'on pouſſe le bouton du ſtilet, la petite pla-

que circulaire approche les pas de ce reſſort l'un de l'autre, ce qui permet au ſtilet d'avancer vers l'extrémité antérieure de la gaîne, & à la lancette de ſortir tout-à-fait dehors pour faire des ſcarifications ou ouvrir des abſcès. Auſſi-tôt qu'on ceſſe de pouſſer le bouton avec le pouce, le reſſort l'éloigne de la canonniere, & la lancette rentre dans ſa gaîne. (*) [Y]

PHLEBOTOMIE. C'eſt ce qu'on appelle *ſaignée*, c'eſt-à-dire, l'art ou l'opération de tirer du ſang. *Voyez* SAIGNÉE.

PHYMA ou PHYME. Ce mot déſigne, dans la ſignification générale, toutes ſortes de tubercules ou de tumeurs, qui s'élevent ſur la ſuperficie du corps ſans cauſe extérieure, augmentent, s'enflamment & ſuppurent en peu de temps. Conformément à cette deſcription, *Hippocrate* appelle *phymata*, toutes les éruptions ou tubercules qui viennent d'un ſang vicié, & qui ſont excitées ſur la peau par un excès de force dans la circulation. 2°. *Phymata* dans *Galien*, déſigne des inflammations des glandes qui ſurviennent tout d'un coup & ſuppurent en peu de temps. 3°. On trouve auſſi le même mot employé pour déſigner des tumeurs ſcrophuleuſes auxquelles les enfans ſont ſujets. 4°. *Celſe* rend le mot *phymata pulmonum*, par tubercules; *Seneque* en fait de même, & rapporte qu'une perſonne ayant reçu un coup d'épée d'un tyran qui en vouloit à ſa vie, ne fut que légérement bleſſée, & eut le bonheur d'être guérie de ce coup par un abſcès, *tuber*, qui l'incommodoit beaucoup. *Pline* qui raconte la même hiſtoire lui donne le nom de vomique, *vomica*. 5°. *Phime* chez les modernes, déſigne une tumeur des glandes, ronde, plus petite, & plus égale que le phygethlon, moins rouge & moins douloureuſe, qui s'éleve & ſuppure promptement. *Voyez* PHYGETHLON. [D. J.]

PINCETTES. Inſtrument dont on ſe ſert pour panſer les plaies, les ulceres, les fiſtules, introduire dans leur fond les pieces d'appareil qu'on ne ſauroit

(*) On peut voir la figure du *pharingotome* ou d'un inſtrument à-peu-près ſemblable & deſtiné aux mêmes uſages dans *Heiſter*.

y mettre avec les doigts, les en ôter dans le besoin, ou même en tirer les corps étrangers. Il y a plusieurs sortes de *pincettes*; celles qui sont à anneaux sont les plus en usage.

Elles sont composées de deux branches unies ensemble par jonction passée; ce qui rend une branche mâle & l'autre femelle.

Le corps ou milieu des *pincettes* qui est formé par l'union des deux branches, les partage en partie antérieure, & en partie postérieure. La partie antérieure des *pincettes* est ordinairement appellée *bec*. Il commence à la partie antérieure de la jonction passée; & se continue l'espace de deux ou trois pouces, pour se terminer par une extrêmité fort mousse & fort arrondie.

L'extérieur des branches qui composent ce bec, est exactement poli & arrondi dans toute sa longueur, & va insensiblement en diminuant jusqu'à l'extrêmité, où il est mousse. L'intérieur au contraire est applati depuis la jonction passée jusqu'à l'extrêmité de chaque branche, où l'on remarque des inégalités différentes, suivant les divers usages des *pincettes*: mais outre le plane de chaque branche, elles sont encore un peu courbées dans leur milieu; ce qui fait que la *pincette* étant formée, on voit un petit espace entre chaque branche, qui s'efface à mesure qu'il s'approche de l'extrêmité du bec; cette courbure est nécessaire, pour que l'extrêmité du bec pince exactement.

Les *pincettes* ont ordinairement des inégalités transversales & parelleles à la partie interne de leur extrêmité antérieure; mais par ce moyen elles ne sont propres qu'au pansement des plaies: si l'on y pratiquoit des cavités longuettes, & qu'on fît garnir ces cavités de petites dents, ces *pincettes* n'en seroient pas moins propres au pansement des plaies; & cette structure les rendroit en outre fort efficaces pour l'extraction des corps étrangers. C'est une remarque de M. de *Garangeot* dans son *traité d'instrumens*, à l'article des *pincettes*.

La partie postérieure des *pincettes* est à-peu-près de la même structure que la partie postérieure des ciseaux,

voyez CISEAUX, à la différence que l'anneau est plus petit, & le manche plus arrondi.

Les dimensions de ce manche, y compris les anneaux, sont de deux pouces de longueur, lesquels joints avec le corps ou le milieu qui a neuf lignes, & la tige qui est de deux ou trois pouces, font à-peu-près la longueur d'environ cinq pouces & demi.

PINCETTE A POLYPE (LA) differe peu de celle que nous venons de décrire. L'extrêmité postérieure est un peu plus longue, étant de trois pouces y compris l'anneau; l'union est tout la même chose, par jonction passée. Mais leur bec est différent; il est très-légérement arrondi en dehors, plat en dedans, & va toujours en augmentant peu-à-peu, pour se terminer par une extrêmité fort mousse.

On pratique à l'extrêmité du bec deux petites fenêtres: ces ouvertures ont quatre lignes de hauteur sur deux lignes & demi de diametre; enfin le bec a un pouce neuf lignes de long sur près de quatre lignes de large, & la *pincette* n'a en tout qu'un demi-pied de longueur. *Voyez* POLYPE. (*a*)

Il y a des *pincettes* beaucoup plus longues pour tirer les polypes du nez par la bouche. (*b*)

M. *Levret* a imaginé des *pincettes* pour la ligature des polypes utérins; elles ont à leur bec de petites poulies dans l'épaisseur de l'extrêmité du bec. *Voyez* POLYPE UTERIN. (*c*)

PINCETTES ANATOMIQUES. Instrument composé de deux petites lames soudées & unies par un bout, qui s'écartent l'une & l'autre par leur propre ressort, & qui se joignent à leur extrêmité, en les serrant avec les doigts.

Cet instrument a ordinairement quatre pouces de longueur, cinq ou six lignes de large à la base de chaque branche, qui va toujours en diminuant de largeur, & augmentant un tant soit peu d'épaisseur. Ces

(*a*) Et la Pl. XIX. d'*Heister*, fig. 9. & 10.
(*b*) *Voyez* la même Pl. d'*Heister*, fig. 11.
(*c*) Et la figure de l'instrument dans le traité de l'auteur sur les polypes du nez & de la matrice.

branches ſont entourées extérieurement d'un petit biſeau, & elles ont de petites inégalités tranſverſales à leur partie intérieure & inférieure ; ce qui fait qu'elles ſerrent plus exactement.

L'uſage de ces *pincettes* eſt de ſoulever les parties délicates qu'on veut diſſéquer. Elles ſont auſſi très-utiles pour les panſemens des plaies, & n'effrayent point les malades, comme les *pincettes* à anneaux qu'ils craignent, parce qu'elles reſſemblent à des ciſeaux. [Y]

PLAIES *des nerfs*, *des tendons*, *des aponévroſes*, *du périoſte*, *&c.* Ces *plaies*, ſi on n'y remédie à propos, donnent lieu aux accidens les plus funeſtes, & la cure en eſt ordinairement très-difficile, parce qu'il ſurvient preſque toujours des convulſions & des inflammations extrêmement vives. On prévient quelquefois ces accidens, en verſant de temps-en-temps dans la *plaie* du baume de Pérou ou de copahu, de l'huile de térébenthine, ou une mixture faite avec cette huile & l'eau de la reine d'Hongrie, qu'on fait chauffer légérement ; on applique par-deſſus un cataplaſme réſolutif, compoſé avec le ſcordium, l'abſinthe, l'abrotanum, les fleurs de ſureau, de camomille, & autres qu'on fait bouillir dans le vin ; on ne négligera pas en même-temps d'uſer intérieurement des adouciſſans, antiſpaſmodiques. Si malgré tout cela la douleur ou les convulſions perſiſtent toujours, c'en eſt fait ordinairement du malade, à moins qu'on ne ſe détermine à débrider convenablement les *aponévroſes* ou le *périoſte*, ou qu'on ne coupe en totalité la partie du *nerf* ou du *tendon* qui ne l'eſt qu'imparfaitement. A la vérité cette ſection totale privera ordinairement le membre du mouvement ou du ſentiment, en tout ou en partie ; mais dans un cas auſſi déſeſpéré, on ſera fort heureux de pouvoir ſauver la vie à ce prix ; d'ailleurs, il n'eſt pas rare qu'à la faveur d'un bandage artiſtement fait & d'un traitement convenable, les *nerfs* ou les *tendons* coupés parviennent à ſe réunir, & qu'on recouvre en conſéquence le mouvement & le ſentiment du membre.

Heiſter, inſt. de chirurgie, tom. I. pag. 78 & 79 de la traduction françoiſe. (*)

PLOMBER. Opération de chirurgien dentiſte, qui conſiſte à mettre du plomb en feuille dans le creux d'une dent cariée, pour la conſerver.

Pour *plomber* une dent, il faut nettoyer le creux que la carie a fait : on ſe ſert à cet effet d'un inſtrument d'acier convenable ; enſuite on introduit à différentes repriſes un petit bouton de coton proportionné à l'ouverture, afin d'emporter les ordures, les débris d'alimens qui pourroient s'y être introduits. Cela étant ainſi diſpoſé, on porte un peu de coton imbibé d'eſſence de canelle dans le fond de la carie, pour deſſécher le nerf, qui pourroit ſouffrir ſans cette précaution, de la preſſion du plomb. Quand le nerf n'eſt pas douloureux, c'eſt-à-dire lorſqu'on l'a deſſéché, ou dans les caries qui n'ont pas encore fait aſſez de progrès pour le mettre à découvert, on procede à l'intromiſſion du plomb, qu'on ferre dans le creux de la dent avec une eſpece de fouloir, afin qu'il en rempliſſe bien tout le vuide. Une dent bien plombée reſte ainſi ſans faire de douleur juſqu'à ce que l'action des alimens & l'air, contre la dent & le plomb même, oblige à la replomber de nouveau. La carie eſt quelquefois placée ſi déſavantageuſement, & le trou eſt ſi peu propre à retenir le plomb, qu'on ne peut compter ſur la conſervation de la dent par ce moyen. Le plus court alors eſt d'en faire faire l'extraction. [Y]

PLUMASSEAU. Arrangement de pluſieurs brins de charpie, beaucoup plus large qu'épais, & propre à être mis dans une plaie ou à la couvrir. Les *plumaſſeaux* doivent être proportionnés à la grandeur de la plaie. Ce mot vient du latin *pluma*, plume ; parce que les anciens couſoient des plumes entre deux linges pour le même uſage.

(*) *Voyez* pour plus grand éclairciſſement ſur les *plaies* des nerfs & des tendons les chap. 11, 72, & 73, de la deuxieme part. des inſtitutions de chirurgie ; le chapitre de l'étranglement dans le traité de la gangrene de M. *Queſnay*, & l'excellent neuvieme chap. des *plaies* dans ſon traité de l'*art de guérir par la ſaignée*, in-12. Paris, 1736.

On couvre les *plumaſſeaux* d'onguens, de baumes, & autres médicamens de conſiſtance molle, ou on les trempe dans quelque liqueur appropriée à l'état de la plaie ou de l'ulcere ſur leſquels on les applique.

PLUMBAGO. Genre de plante à fleurs monopétales, en forme d'entonnoir profondément découpé.

On lit dans les mémoires de l'académie royale des ſciences, année 1739, pag. 471, que c'eſt un cauſtique ſi fort, qu'une fille qui s'en étoit frotée pour ſe guérir de la gale, fut écorchée vive; l'auteur (*) de ce recit ajoute, qu'en conſéquence de la même vertu, il a vu trois cancers invétérés & cenſés incurables par leur adhérence à des parties oſſeuſes, radicalement guéris. Ce remede, continue-t-il, dont le poſſeſſeur faiſoit un grand ſecret, n'étoit autre choſe qu'une huile d'olive, dans laquelle il avoit fait infuſer les feuilles de *plumbago*; & de cette huile on oignoit trois fois par jour l'ulcere chancreux, en répétant cette application juſqu'à ce que l'eſcarre noire ſe fût aſſez encroûtée, pour que le malade ne ſouffrit plus de vives douleurs par l'application du remede; ce qui exigeoit environ trois ſemaines: mais comment ce prétendu guériſſeur de cancers n'a-t-il pas fait fortune? [D. J.]

POLYPE UTERIN. Voyez *POLYPES DE LA MATRICE.*

PORTE-AIGUILLE. Inſtrument dont on ſe ſert pour embraſſer exactement les aiguilles, & leur donner plus de longueur, lorſqu'elles ſont ſi fines & ſi petites qu'on ne ſauroit les tenir avec les doigts. Cet inſtrument eſt une tige d'acier ou d'argent, longue de deux pouces, fendue ſelon preſque toute ſa longueur, en deux branches, pour former une eſpece de pincettes qui ſe ferme par le moyen d'un anneau; au-dedans de chaque branche eſt une petite rainure longitudinale pour loger la tête de l'aiguille: elles ſe tiennent écartées par leur propre reſſort; elles s'approchent quand on gliſſe l'anneau en avant, & s'ouvrent quand on le

(*) Feu M. de *Sauvages*, l'un des plus grands profeſſeurs en médecine qu'ait eu l'univerſité de Montpellier.

retire

retire la partie postérieure de la tige, qui sert de manche, est une petite tête creuse garnie dans sa cavité de trous semblables à ceux d'un dé à coudre, pour pousser l'aiguille en cas de besoin. Le *porte-aiguille* n'est peut-être utile que pour faire les sutures aux plaies superficielles. Il y a une autre espece de *porte-aiguille* inventé par M. *Petit*.

PORTE-BOUGIE. Canule d'argent qui a environ cinq pouces de longueur; on l'introduit dans l'uretre jusque sur les carnosités, & on pousse avec le stylet les médicamens qu'on juge convenables. *Voyez* CARNOSITÉ & *Bougie*.

On peut s'en servir pour porter avec une paille une goutte de beurre d'antimoine sur un polype du nez. *Voyez* POLYPE.

PORTE-PIERRE INFERNALE. Instrument fait comme un porte-crayon. Le porte-crayon s'engage au moyen d'une vis dans un étui garni d'un écrou. Le manche du *porte-pierre* peut être fait en canule, & servir de *porte-aiguille*. [Y]

PRÉSBYTE, *en optique*, signifie ceux qui ne voient que les objets éloignés, & qui ne peuvent distinguer les objets proches, parce qu'ils ont le cristallin ou le globe de l'œil trop plat.

La raison de ce défaut de la vue est que quand les objets sont trop proches, les rayons qu'ils envoient après s'être rompus dans l'œil, atteignent la rétine avant de se réunir; ce qui empêche la vue d'être distincte.

On remédie à ce défaut par des verres convexes; ces verres font que les rayons entrent dans l'œil moins divergens, d'où il arrive qu'ils se réunissent plutôt, & viennent se rassembler précisément sur la rétine.

Ce mot vient du grec & signifie *vieillard*. La raison en est que les personnes âgées sont ordinairement *presbytes*, parce que le temps applatit peu-à-peu la surface du globe de l'œil; de sorte que cette surface étant moins convexe, ne rompt pas assez les rayons pour les réunir précisément au fond de l'œil. Le cristal-

lin s'applatit auſſi à meſure qu'on avance en âge, & devient par-là moins propre à réunir les rayons.

Les *presbytes* ſont le contraire des *myopes*, qui ont le cryſtallin trop convexe. *Voyez* MYOPE.

Si dans la jeuneſſe le cryſtallin eſt trop convexe, il arrive quelquefois qu'en s'applatiſſant dans la vieilleſſe il devient de la convexité néceſſaire pour réunir préciſément au fond de l'œil les rayons de lumiere qu'il réuniſſoit trop-tôt auparavant. C'eſt pour cette raiſon qu'on dit que les vues courtes ſont celles qui ſe conſervent le mieux. *Voyez* MYOPE.

On peut auſſi être *presbyte*, quand la diſtance entre la rétine & le cryſtallin eſt trop petite, quoique le cryſtallin ſoit d'ailleurs bien conformé; car en ce cas les rayons arrivent encore à la rétine avant de ſe réunir.

On voit par-là qu'il y a différentes cauſes pour leſquelles on eſt *presbyte*, & que ces cauſes en général peuvent ſe réduire ou au trop peu de convexité des parties & des humeurs de l'œil, ou au trop peu d'éloignement entre le cryſtallin & la rétine. *Article extrait & traduit de Chambers par M. d'Alembert.*

PRURIT. (*Œcon. anim.*) Démangeaiſon vive cauſée ſur la ſuperficie de la peau.

Le *prurit* eſt de toutes les ſenſations la plus gracieuſe; c'eſt le ſeul plaiſir du corps; il excede la titillation de quelques degrés de tenſion, qui dans ce cas eſt ſi grande, qu'elle ne peut l'être plus ſans déchirer les nerfs. Rien de plus ordinaire que de voir ſuccéder une douleur vive au *prurit* lorſqu'il augmente; & ſi on vient à s'écorcher dans l'endroit où il s'excite, on y ſent ſur le champ de la douleur, tant la nature la tient près du plaiſir.

PRURIT. (*Chirurg.*) Démangeaiſon qu'on ſent à la peau à la circonférence des plaies & des ulceres. Le *prurit* eſt ordinairement l'effet de petites éruptions érésipellateuſes.

On donne auſſi le nom de *prurit* à la démangeaiſon que reſſentent les galeux. *Voyez* GALE.

La tranſpiration ſupprimée ou retenue ſous les pieces

d'appareil dans les fractures, occasione le *prurit*; on y remédie en donnant de l'air à la partie. *Voyez* FLABELLATION. Les lotions avec l'eau tiede animée d'un peu d'eau-de-vie, avec une légere lessive, &c. enlevent la crasse, débouchent les pores, & remédient au *prurit* en détruisant la cause. L'excoriation qui suit le *prurit* se dessèche par les mêmes secours, & par l'application d'un peu de cérat simple ou camphré. [Y]

PSOROPHTHALMIE. Maladie des paupieres, qui consiste dans l'inflammation de la membrane interne de ces parties vers le bord, accompagnée d'un écoulement de chassie âcre & prurigineuse, avec de petites pustules semblables à celles de la gale. Le mot de *psorophthalmie* est grec, & signifie proprement *gale de l'œil.*

Cette maladie vient toujours de l'âcreté de la lymphe: elle est difficile à guérir, sur-tout dans les vieillards, & lorsqu'elle est invétérée.

Si les ulceres prurigineux n'occupent que les bords des paupieres, s'il y a peu d'inflammation, & qu'il n'y ait aucun indice de plénitude ni de cacochymie, on peut se contenter des remedes externes; mais dans ce cas la maladie des paupieres seroit la suite d'une autre maladie, telle que la petite vérole pour laquelle on auroit administré les remedes généraux. Hors des cas de cette nature, on doit prescrire au malade un régime doux & rafraîchissant pour tempérer la chaleur & l'acrimonie du sang; le saigner, s'il y a plethore; faire usage des purgations suivant le besoin, & avoir recours au cautere ou au seton, quand la maladie est violente ou habituelle. Les bains domestiques sont aussi très-indiqués, & généralement tous les remedes propres à humecter le sang, à fondre & à évacuer les humeurs, & à les détourner des paupieres.

Dans le soupçon où la certitude de l'existence de quelques vices, comme le vénérien, le scrophuleux, le scorbutique, il seroit à propos d'user des remedes les plus propres à détruire le principe virulent.

A l'egard des remedes topiques, on doit se servir d'abord des remedes qui humectent & adoucissent,

tels que la décoction des racines de guimauve, de fleurs de camomillle, de mélilot; il faut prendre garde de trop relâcher, de crainte que les vaisseaux ne deviennent variqueux, & que la membrane ne se boursouffle de plus en plus par la perte de son ressort. Quinze grains de sel de saturne dans un demi-septier de décoction susdite, forme une lotion adoucissante & dessicative. Quand les paupieres ne sont plus si dures ni si enflammées, on passe à des collyres déterfifs, tels que les donnent les eaux distillées de fénouil & de plantain, dans six onces desquelles on fait dissoudre un gros de sucre-candi, & douze grains de vitriol blanc. L'onguent de tuthie est fort convenable dans ce cas. Les livres sont pleins de formules très-recommandées : ceux qui ont une vraie idée de la nature du mal & de son état, ne manquent point de remedes pour remplir les différentes indications qu'il peut présenter. [Y]

PUNAIS. Qui a le nez puant. Cette affection dépend ordinairement d'un ulcere fétide dans le nez. *Voyez* OZENE.

La puanteur du nez dans ce cas ne seroit qu'accidentelle ; mais il y a des gens qui puent naturellement. La lymphe excrémenteuse que fournit la membrane pituiteuse exhale en eux une odeur infecte, qu'on peut corriger par des moyens de propreté, mais qu'il seroit peut-être aussi dangereux de faire passer, en se servant de fumigations balsamiques & dessicatives, qu'il l'est de chercher à faire passer la puanteur des pieds par d'autres moyens que par l'extrême propreté. Quelques grains de cachou parfumés donnent dans la bouche une odeur, laquelle passant dans les narines, corrige celle que la morve a contractée. [Y]

PURULENT, PURULENTE. Qui est mêlé de pus. Tels sont les crachats des phthisiques, les selles des dysentériques, les urines de ceux qui ont des ulceres aux reins ou à la vessie. *Voyez Pus.*

Les avis se partagent quelquefois dans les consultations sur le caractere des excrétions, que les uns disent être *purulentes*, & que les autres assurent n'être que puriformes. La connoissance précise de l'état des choses

eſt néanmoins d'une très-grande conſéquence pour juger de la nature du mal, & faire les remedes convenables.

L'épreuve qui ſert à caractériſer la purulence des crachats dans les maladies de poitrine, conſiſte à faire cracher les malades dans une jatte d'eau. Les vrais crachats ſurnagent, & le pus va au fond du vaſe. Les ſignes commémoratifs fourniſſent des grandes inductions; l'état inflammatoire, les crachemens de ſang qui avoient précédé, annoncent qu'il y a eu les ſymptomes qui doivent précéder la ſuppuration ou l'éroſion, qui eſt toujours un état conſécutif.

Les urines *purulentes* dépoſent une matiere blanche & fétide, qui s'étend dans de l'eau tiede, la rend laiteuſe, & qui ne ſe coagule pas par le mêlange avec l'eſprit-de-vin : au contraire des matieres viſqueuſes & glaireuſes, qui ſont une expreſſion des glandes mucilagineuſes de la veſſie, leſquelles nagent dans l'eau en paquets ou flocons.

Il y a des cas où une excrétion vraiement *purulente* ſuinte par les pores de la peau ſans ulcération; telle eſt la gonorrhée virulente qui a ſon ſiege à la racine du gland, ſur le prépuce. M. *Queſnay*, ancien profeſſeur des écoles de chirurgie, & depuis premier médecin ordinaire du Roi, a publié en 1749, un traité de la *ſuppuration purulente* ou *ſuppuration* louable, telle qu'on la trouve dans les abſcès benins, ou qu'elle coule des ulceres qui ſont de bon caractere. *Voyez Pus.* Le même auteur a promis un traité de la *ſuppuration putride*, matiere très-importante à connoître, & ſur laquelle on n'a que des notions bien vagues & très-ſuperficielles. *Voyez* PUTRIDE.

PUS. Matiere liquide, épaiſſe, blanchâtre, qui s'engendre dans les abſcès, ou qui ſort des plaies & des ulceres. La formation du pus & ſon écoulement ſont connus ſous le nom de *ſuppuration*. Elle eſt louable lorſque le *pus* eſt de bonne qualité, d'une couleur uniforme, & ſans mauvaiſe odeur. La ſuppuration eſt putride lorſque les ſucs qui forment le *pus* ſont viciés par quelque cauſe que ce ſoit. *Voyez* PUTRIDE & PURULENT.

Il n'y a que les tissus cellulaires qui suppurent. La suppuration est une terminaison d'un engorgement inflammatoire. C'est l'action violente des arteres qui conjointement avec la chaleur extraordinaire qu'elle excite dans la partie, brise les vaisseaux, & mêle le sang, la lymphe, & les sucs graisseux qui se produisent sous la forme de *pus*. A l'égard de celui qui doit être fourni par les plaies & les ulceres, il n'est pas difficile de voir comment la nature produit cette liqueur, qu'on dit ne ressembler à aucune de celles du corps. Son excrétion me paroît un effet tout simple & tout naturel de la solution de continuité.

Le *pus* est produit par l'action organique des chairs qui forment le fond de la plaie; mais ce n'est qu'un simple écoulement proportionné à la quantité des cellules graisseuses qui sont ouvertes dans la surface de la plaie. Ce n'est pas une secrétion nouvelle dans la partie comme on a pu le croire; mais une excrétion des sucs qui, sans la solution de continuité, seroient déposés dans les cellules de la membrane adipeuse, & y auroient été modifiés différemment. On ne connoît, dira-t-on, dans nos humeurs aucun suc qui soit de la nature du *pus*: mais nous ne connoissons pas plus dans la masse générale la plupart des liqueurs particulieres qui sont filtrées dans différens couloirs. Y reconnoissons-nous la salive & la mucosité du nez? y distinguons-nous le suc pancréatique & l'humeur spermatique, &c. On ne connoît ces humeurs qu'après qu'elles ont été formées & séparées dans les couloirs que la nature a destinés pour leurs fonctions. Le fond d'une plaie ne peut pas former un nouveau genre d'organe secrétoire, c'est-à-dire, un organe composé & destiné à un genre particulier de secrétion. Le *pus* n'est donc que la liqueur qui auroit été filtrée & déposée dans les cellules de la membrane adipeuse & qui s'écoule à-peu-près sous la même forme qu'elle auroit eue dans l'état naturel. Des sucs huileux mêlés intimement à une humeur séreuse qui leur sert de véhicule, & avec des sucs muqueux & lymphatiques, dont on ne peut savoir la proportion, forment le mêlange que nous appellons *pus* dans les plaies

& dans les ulceres. *Voyez* les indications curatives des plaies qui suppurent, & des ulceres, au mot *déterſif*, & au mot *ulcere*; ſur la régénération des chairs, *voyez* l'article INCARNATION. [Y]

PUTREFACTION, PUTREFIER. La *putréfaction* eſt le dernier degré de la fermentation; on la regarde preſque généralement comme l'extrême diſſolution des corps qui ſe corrompent.

PUTREFACTION *des parties du corps humain vivant.* Voyez *GANGRENE.*

La *putréfaction* des morts a été regardée comme le ſigne infaillible de leur état; mais ce ſigne très-dangereux pour les ſurvivans ne ſeroit admiſſible qu'autant qu'on n'auroit pas d'autres ſignes très-certains de la mort. On les a indiqués ailleurs (*). La *putréfaction* parfaite qui ſe manifeſteroit en quelque partie, ne mettroit pas infailliblement à l'abri du danger affreux de donner la ſépulture aux vivans. On voit tous les jours des perſonnes ſurvivre à la perte de quelque membre dont la pourriture s'étoit emparée. Ainſi la pourriture pourroit attaquer de même un ſujet dans l'état équivoque qui fait douter ſi une perſonne eſt morte ou vivante, c'eſt-à-dire, dans la ſituation où ſans avoir perdu la vie, elle ne ſe manifeſte néanmoins par aucune marque extérieure ſenſible aux perſonnes qui ne ſont pas profondément inſtruites ſur ce cas. C'eſt donc un précepte très-dangereux que de dire vaguement, que la *putréfaction* eſt le ſigne infaillible de la mort, & qu'on peut donner la ſépulture à ceux en qui la *putréfaction* ſe manifeſte.

Il auroit fallu diſtinguer du moins la pourriture qui attaque un corps vivant de celle qui s'empare d'un mort; car chacune a des caracteres diſtinctifs qui lui ſont propres. 1°. La gangrene ſeche n'a pas lieu ſur un corps mort, parce qu'il n'y a ni la chaleur ni l'action des vaiſſeaux par laquelle les ſucs peuvent être durcis, & devenir avec les ſolides une maſſe homogene qui forme la croûte ſolide qu'on nomme *eſcarre*. La *putré-*

(*) Dans le traité de la *certitude des ſignes de la mort*. M. Louis prépare, dit-on, une ſeconde édition de cet excellent ouvrage.

faction propre aux morts eſt toujours une gangrene humide ; & au-contraire de ce qui ſe paſſe en pareille maladie ſur les vivans, il n'y a ſur les morts ni tenſion, ni rougeur inflammatoire qui trace une ligne de ſéparation entre le mort & le vif : l'épiderme ſe ride, la peau eſt d'abord pâle, elle devient d'une couleur blanche, griſâtre ; elle prend après des nuances plus foncées ; elle devient d'un bleu qui tire ſur le verd, & enſuite d'un bleu noirâtre qu'on apperçoit à travers la peau, qui prend elle-même enfin cette derniere couleur. Ces obſervations ſeroient bien importantes dans l'opinion que la pourriture eſt le ſeul ſigne infaillible de la mort, & elles n'ont point été faites par ceux qui ſe ſont fait une ſorte de réputation, en ſe déclarant les apôtres de cette fauſſe doctrine. [Y]

PUTRIDE, *en chirurgie*, ſe dit des ſucs corrompus qui coulent d'une plaie ou d'un ulcere. On appelle *ſuppuration putride* les humeurs dépravées qui forment une ſuppuration déſavantageuſe, qui ſans avoir aucune couleur ni conſiſtance déterminées, ſont tantôt glaireuſes & épaiſſes, tantôt très-fluides & comme diſſoutes ; qui quelquefois ſont fort limpides, d'autrefois d'une couleur obſcure : elles ſont ſouvent ſanguinolentes ; tous ces caracteres ſe trouvent quelquefois enſemble : ce qui fait varier la couleur & la conſiſtance des matieres. Mais leurs caracteres les plus inſéparables ſont la puanteur & l'acrimonie qui dénotent une ſuppuration vicieuſe, & atteinte de quelque degré de putréfaction.

Ces vices dépendent de l'état gangreneux des chairs. *Voyez* GANGRENE & ULCERE PUTRIDE. [Y]

R

RACLOIRE. Inſtrument deſtiné à racler la langue pour enlever une pituite limoneuſe qui exude de ſes glandes. Dans l'état de ſanté, la langue eſt chargée, ſur-tout au réveil, d'une lymphe blanchâtre & mucilagineuſe : c'eſt cette humeur qui ſe porte ſur les dents, s'y attache & produit ces incruſtations tartareuſes qui ſont

ſont les cauſes éloignées de la carie. On prévient ces inconvéniens dans leur principe, en s'aſſujettiſſant à ſe bien racler & nettoyer la langue tous les matins avant que de ſe rincer la bouche ; il faut auſſi avoir la précaution d'ôter le limon dont les dents ſont couvertes. Bien des perſonnes ſe ſervent d'une petite regle d'écaille ſouple & flexible, longue de ſept à huit pouces, & large d'environ trois lignes. On la tient par les deux bouts, qu'on approche l'un de l'autre à un pouce de diſtance ; le centre courbé en arc eſt porté dans la bouche & ſert à racler la langue : en conſidérant ſa forme à ſa partie ſupérieure, on voit qu'elle a une dépreſſion dans le milieu, & qu'elle eſt compoſée de deux corps muſculeux qui ſont ſur les côtés deux éminences, ſelon toute ſa longueur. On s'eſt déterminé en conſéquence de cette ſtructure, à faire des *racloires* d'argent dont la lame eſt pour ainſi dire feſtonnée, ſuivant la concavité du milieu de la langue, & les deux convexités de ſes parties latérales. Les extrêmités un peu plus fortes ſont configurées en cœur, & ſervent à être maintenues entre le pouce & le doigt indicateur de chaque main.

Il y a des *racloires* faites en eſpece de rateau ſans dents, & qui ont une queue qui leur ſert de manche ; cet inſtrument s'appelle auſſi *gratte-langue*. Le ſieur de *Leſcluſe*, dans un traité qui a pour titre, *nouveaux élémens d'odontologie*, publié en 1754, dit avoir remarqué qu'il eſt preſque impoſſible de nettoyer exactement les dents à leur partie poſtérieure, & qu'il a imaginé un *gratte-dent* dont la queue eſt à pinces courbes. Les branches de cette pince ſe ſerrent par un anneau, comme un porte-crayon ; on met une éponge entre ces branches, & par ce moyen on enleve aiſément de deſſus les ſurfaces de toutes les dents, le limon qui forme le tartre ſi préjudiciable à leur durée & à celle des gencives. [Y]

RELACHANT. (*Thérapeutiq. méd. & chirurg.*) Remede quelconque qui, ſoit pris intérieurement, ſoit appliqué extérieurement, eſt capable de relâcher, étendre ou ramollir les parties ſolides du corps ani-

mal, à l'exception des parties très-dures; savoir les os & les cartilages.

Les *relâchans*, considérés dans l'usage intérieur, ne sont absolument pour les solidistes, que ce que sont pour les humoristes, les délayans & les émolliens. Ce dernier mot a cependant un sens un peu moins étendu que celui de *relâchant*, qui comprend outre toutes les especes de remedes désignées par le mot d'*émollient*, une autre espece de substance; savoir, les graisses des animaux & les huiles grasses végétales.

Les *relâchans*, considérés dans l'usage extérieur, comprennent outre l'application de toutes ces substances sous les formes d'onguent, liniment, cataplasme, fomentation, &c. l'application de l'eau tiede & pure en grande masse, c'est-à-dire, le bain tempéré, & la pareille application ou le bain d'une huile douce végétale, d'huile d'olive, par exemple, supposé que ce ne soit pas en supprimant toute transpiration, qu'il agisse dans le seul cas où il est employé. *Article de M. Venel.*

RUBEFIANS. Médicamens qui ont la vertu de rougir la peau. Tels sont les sinapismes. On s'en sert pour attirer l'humeur goutteuse sur une partie, & la rappeller de l'intérieur à l'extérieur. Le bain de pied dans de la lessive très-chaude, est un remede *rubéfiant*. La poudre de graine de moutarde dans le vinaigre rougit la peau, & la dispose à inflammation. [Y]

RUGINE. Instrument qui sert à racler un os.

Il y en a qui sont pour nettoyer les dents, en ôter le tartre; d'autres pour ratisser & découvrir les os ulcérés.

Les *rugines* pour les dents sont longues tout-au-plus de quatre pouces & demi, y compris le manche d'ébene ou d'ivoire taillé à pans. La tige est d'acier poli, de figure pyramidale, d'environ deux pouces & deux lignes de longueur, terminée par une petite lame horisontalement située sur son extrêmité. Cette lame est plane en dessous, composée en dessus de plusieurs biseaux, qui forment un tranchant tout autour de cette lame, qu'on doit regarder comme la *rugine* propre-

ment dite. Cette *rugine* est de différente figure, ou triangulaire ou pointue d'un côté, arrondie & tranchante de l'autre, ou olivaire & sans saillie du côté opposé à la pointe. Ces différentes *rugines* servent à nettoyer & à ratisser les dents. On se sert de celle qui paroît convenir le mieux par sa figure, suivant la position de la dent qu'on veut nettoyer.

Les *rugines* dont on se sert pour découvrir les os, examiner leur félure, ou en ôter la carie, sont longues de cinq à six pouces. Leur lame tranchante tout autour, & taillée aussi en biseaux, est plus grande que celle des précédentes. Elle a un pouce de longueur sur six lignes ou environ de largeur. Il y en a de quarrées, de pointues par un bout, arrondies par l'autre, de triangulaires, &c. [Y]

S

SAILLIE DE L'OS *après l'amputation des grandes extrémités.* Pour prévenir cette *saillie*, lorsqu'on aura coupé les chairs d'un seul trait, on détachera la bande qui avoit servi à les assujettir, & on les relevera en haut, au moyen d'une compresse fendue; on détachera avec un scalpel ou un bistouri les muscles qui ont des points d'adhérence à l'os, & on sciera ensuite ce dernier au niveau des chairs relevées, c'est-à-dire, environ deux travers de doigt plus haut qu'on ne l'auroit fait sans cela. On appliquera ensuite un appareil différent de celui dont on a coutume de se servir, & propre à ramener les chairs en bas. Tous ces moyens d'empêcher la *saillie* de l'os, à la suite du retranchement des membres, ont été indiqués par M. *Louis* dans un excellent mémoire sur les amputations des grandes extrêmités, inséré dans le second volume *in*-4°. de l'académie royale de chirurgie. Cette matiere y est traitée par M. *Louis* avec la plus grande sagacité. Les chirurgiens ne peuvent trop méditer les principes, aussi simples qu'ingénieux, qu'il y donne sur cet important sujet, trop négligé jusqu'à lui.

SALIVATION MERCURIELLE. C'est celle qui est

excitée par le mercure ; elle eſt proſcrite aujourd'hui du traitement des maladies vénériennes, parce qu'on en a reconnu le danger & l'inutilité ; ainſi nous n'en dirons rien de plus.

SCALPEL. Inſtrument tranchant qui ſert principalement dans les diſſections, mais dont on peut auſſi ſe ſervir au beſoin dans pluſieurs autres opérations, comme les amputations, pour couper les chairs & les membranes, qui ſont entre les deux os d'un bras ou d'une jambe, avant de ſcier l'os.

Il y a trois ſortes de *ſcalpels :* le premier eſt tranchant des deux côtés, & a un manche d'ébene ou d'ivoire, qui étant plat & mince à ſon extrêmité, ſert à ſéparer les parties membraneuſes & fibreuſes dans les préparations anatomiques.

La lame de cette eſpece de *ſcalpel* reſſemble à celle d'une lancette ; ſa longueur eſt de deux pouces y compris la queue qui eſt auſſi large que la baſe, plate dans toute ſon étendue, & percée par deux trous ; les ouvriers l'appellent *plate-ſemelle.* Le manche eſt fendu dans ſa baſe ſuivant ſa largeur, & la queue plate de la lame occupe cette fente, & y eſt fixée par deux clous qui traverſent le manche & la lame dans le milieu. La baſe de la lame a cinq lignes de large, & va en diminuant ſe terminer en pointe.

La ſeconde eſpece de *ſcalpel* ſe diviſe en lame & en manche. La lame a deux parties ; l'une eſt la baſe ou le talon, & l'autre eſt la partie tranchante. Le talon eſt une ſurface plate & irréguliérement quarrée, dont les bords poſtérieurs poſent ſur le manche ; du milieu de cette ſurface que les ouvriers appellent la *mitte*, s'éleve une queue d'un pouce & quelques lignes de long, de figure pyramidale & irréguliérement arrondie, qu'on nomme la *ſoie ;* elle eſt cimentée dans le manche avec du maſtic. La partie tranchante eſt compoſée de quatre émoutures, ou biſeaux ; ces émoutures forment deux tranchans ſéparés par une vive-arête ou ligne ſaillante, qui ſe continue depuis la pointe juſqu'au talon ſur le plat de la lame. Le manche de cette ſeconde eſpece eſt à pans.

L'autre espece a un dos & ne tranche que d'un côté. Sa partie tranchante est semblable à celle du bistouri droit, & se monte comme le précédent sur un manche. Il est commode pour décharner un corps lorsqu'on veut l'embaumer ou en faire un squelette, &c.

Scultet, dans son *armamentarium*, décrit plusieurs autres sortes de *scalpels*, comme entr'autres le *scalpel trompeur*, qu'il appelle ainsi parce que sa lame étant cachée, le malade y est trompé. Les anciens en faisoient grand usage pour ouvrir & dilater les sinus; mais comme il peut tromper le chirurgien lui-même, il n'est plus en usage. Il y a un *scalpel* tranchant des deux côtés pour les setons; un *scalpel* pointu, tranchant des deux côtés, avec un manche d'os pour l'opération de l'ægilops; des *scalpels* semblables au scolopomachærion, &c. Le scolopomachærion lui-même est aussi une sorte de *scalpel*. Voyez ci-après SCOLOPOMACHÆRION. [Y]

SCIE. Instrument pour scier les os dans l'amputation des membres. *Voyez* AMPUTATION.

SCLEROPHTHALMIE. Espece d'ophthalmie dans laquelle les bords des paupieres & les yeux deviennent secs, durs, rouges & douloureux. Les paupieres dures & seches ne s'ouvrent qu'avec peine après le sommeil, à cause de leur dureté & de la sécheresse de la chassie qui les colle. *Voyez* OPHTHALMIE.

SCLEROSARCOME. (*Lexic. méd.*) Ce mot est formé de deux mots grecs, dont l'un signifie *dur*, & l'autre *sarcome;* c'est une tumeur dure & charnue qui affecte les gencives, & qui ressemble quelquefois à une crête de coq. Cette tumeur est souvent produite par une humeur scorbutique dont le sang est infecté. [D. J.]

SCOLOPOMACHÆRION. (*Chirurg. anc.*) C'est un bistouri que les Grecs appelloient de ce nom, qui veut dire *bec de bécasse*. Il servoit à dilater les plaies trop étroites de la poitrine, & à ouvrir les grands abscès. *Aquapendente* le recommande pour l'ouverture du ventre des hydropiques au-dessous du nombril, afin d'en épuiser les eaux; mais on ne se sert point aujourd'hui de cette méthode. Le bistouri en question doit

avoir un petit bouton de fer à sa pointe pour la dilatation des plaies de la poitrine, crainte de blesser le poumon. *Scultet* en a donné la figure dans son arsenal de chirurgie. [D. J.]

SERINGUE. Cylindre creux avec un piston garni à sa tête de filasse, de feutre ou de castor, bien uni & graissé, pour en remplir exactement la capacité, glisser facilement dedans, & pousser quelque liqueur dans une cavité, ou en pomper les matieres purulentes. Il y a des *seringues* qui contiennent une chopine ou seize onces de liquides; d'autres pour injecter les plaies, les ulceres, les fistules, l'uretre, la vessie, le vagin, la poitrine; par conséquent il faut en avoir de différentes grandeurs. Celles qui servent à faire des injections dans la vessie, dans la poitrine, & dans les grands abscès, sont ordinairement longues de quatre pouces & demi, sur un pouce neuf lignes de diametre. On en a de plus petites par degrés, à proportion des cavités qu'on veut injecter. La plupart de ces *seringues* sont d'érain; leurs siphons ou canules qui s'adaptent à l'extrêmité antérieure du cylindre, sont plus ou moins longs, gros ou menus, droits ou recourbés, suivant le besoin. Quelques-unes ont le bout fait en poire, percé de petits trous, afin que la liqueur en sorte comme d'un arrosoir. Tel est celui qu'on emploie pour le vagin. Les petites *seringues* n'ont pour siphon qu'un petit tuyau pyramidal, soudé ou monté à vis au milieu de l'extrêmité antérieure du cylindre. Le piston de toutes les *seringues*, excepté de celles à lavement, est terminé postérieurement par un anneau dans lequel on passe le pouce pour appuyer dessus, & faire sortir la liqueur, pendant qu'on tient le corps de la *seringue* avec les autres doigts. On fait aussi des *seringues* de cuivre, assez grandes pour injecter les vaisseaux dans les préparations anatomiques. Les oculistes se servent d'une petite *seringue* d'argent, appellée *seringue oculaire* pour injecter les points lacrymaux (*). Elle est longue d'environ deux pouces. Son diame-

(*) *Voyez* la Pl. XXI, fig. 14 d'*Heister*.

tre a quatre lignes ; ſon ſiphon long de dix lignes & demie s'adapte ſur la *ſeringue* par le moyen d'une vis qui s'ajuſte dans un écrou. L'extrêmité antérieure de ce ſiphon donne naiſſance à un petit tuyau d'environ trois lignes de longueur, qui eſt ſi fin qu'à peine apperçoit-on l'ouverture qui eſt au bout. Enfin l'on a inventé une eſpece de *ſeringue* pour injecter l'oreille par la trompe d'*Euſtache*. Son corps eſt aſſez ſemblable à celui des autres petites *ſeringues*, mais ſon ſiphon eſt un canal de cuir long de trois pieds & demi ſur trois lignes de diametre. A ce canal terminé en vis on ajoute encore un ſiphon auxiliaire long de ſix grands pouces, ſur trois ou quatre lignes de diametre, fait d'étain, fort courbé & recourbé à contre ſens vers ſon extrêmité, qui eſt terminée par un mamelon alongé, applani par-deſſus, & dont la figure imite en quelque maniere celle d'un pigeon. Au bout de ce mamelon eſt un bouton haut de deux lignes, percé ſur ſon ſommet d'un petit trou. C'eſt ce bouton qui doit s'adapter à l'entrée de la trompe d'*Euſtache* dans le fond de la bouche, derriere la cloiſon du nez. Deux choſes particulieres à cette *ſeringue*, c'eſt 1°. une ſoupape de cuivre garnie de cuir appliqué ſur la tête du cylindre, couverte d'un petit chapiteau d'étain ſur lequel s'ajuſte le ſiphon par le moyen d'un écrou d'étain qui y eſt lié, & qui reçoit une vis percée qui ſe trouve ſur le ſommet du chapiteau. Cette ſoupape en s'élevant permet à la liqueur de la *ſeringue* de paſſer dans le canal de cuir, & en refuſe le retour en s'abaiſſant. 2°. C'eſt une pompe d'étain compoſée d'un tuyau long d'environ ſix pouces, ſur trois lignes de diametre, dont l'extrêmité poſtérieure eſt évaſée en mamelon, montée ſur un petit réſervoir de neuf lignes de large vers ſa baſe, & ſur une culaſſe quarrée large de huit lignes, haute de quatre. Toutes ces pieces ſe montent à vis. La culaſſe eſt percée d'un trou large de quatre lignes, bouchée par une cheville de bois auſſi percée d'un trou, dont le diametre eſt d'environ une ligne & demie. Sur le ſommet de cette cheville eſt attachée une ſoupape de cuivre garnie de cuir, qui permet à la liqueur qui entre par la culaſſe & le trou de la cheville, de paſſer dans

le tuyau de la pompe & dans la *seringue*, & qui en empêche le retour. La pompe se termine antérieurement par une vis percée qui s'engage dans l'écrou d'un petit canal pyramidal situé horisontalement à côté de la tête du corps de la *seringue*. C'est par cette pompe posée dans un grand pôt d'eau tiede qu'on charge la *seringue*. En la faisant jouer, l'eau entre par ce tuyau dans le cylindre, parcourt toute la machine, s'insinue dans la trompe d'*Eustache*, & sort par le nez & par la bouche. *Voyez le traité des instrumens de chirurgie* par M. de *Garangeot*, seconde édition, où il est marqué que le sieur *Guyot*, maître des postes à Versailles, a inventé cette *seringue* pour son utilité particuliere, & a été entiérement guéri d'une surdité de cinq ans, par le moyen de plusieurs injections d'eau chaude qu'il fit avec cette machine. (*)

Le mot de *seringue* vient du grec *syrinx*, *fistula*, flûte, ou tout corps cylindrique creux.

On peut aussi se servir d'une *seringue* avec des siphons particuliers pour sucer les plaies sans se servir de la bouche. *Voyez* SUCCION.

Dans quelques pays étrangers, & sur-tout en Hollande, au lieu de *seringue* on se sert d'une vessie préparée comme on voit dans la trente-quatrieme planche de la chirurgie d'*Heister*, fig. 12. Le défaut où on peut se trouver de l'instrument convenable à faire des injections dans une partie, peut être réparé par l'usage de la vessie. *Hippocrate* a décrit cette maniere d'injecter. Nos *seringues* sont d'une invention moderne. [Y]

SINUEUX se dit des ulceres étroits, profonds & tortueux. *Voyez* SINUS & FISTULE.

SINUOSITÉ. Tour & détour que fait un ulcere dans les chairs. *Voyez* SINUS & FISTULE.

SOLUTION DE CONTINUITÉ. Terme dont se servent les chirurgiens pour exprimer un dérangement qui arrive dans les parties du corps, par lequel leur cohésion naturelle est détruite, comme par une blessure ou autre cause.

(*) *Voyez* dans le supplément à la chirurgie d'*Heister* le précis d'un mémoire de M. *Sabatier*, sur les injections de la trompe d'*Eustache*.

La

La *solution de continuité* est une division, désunion ou séparation des parties continues, c'est-à-dire, des parties solides du corps. On lui donne un nom particulier, suivant la nature de la partie, la différence de la cause ou la maniere de l'application ; comme plaie, rupture, fracture, piquure, ouverture, contusion, ulcere, corrosion, dilacération, exfoliation, carie, &c. *Voyez* PLAIE, *Rupture*, *Fracture*, &c. [Y]

STRANGURIE. Maladie qui occasione émission d'urine fréquente & involontaire, mais en très-petite quantité, & pour ainsi dire goutte à goutte, accompagnée de douleurs très-violentes.

Cette maladie doit être combattue par les adoucissans intérieurs & extérieurs, appliqués sous différentes formes, comme lavemens, demi-bains, fomentations, &c.

Si l'urine vient à se supprimer tout-à-fait, on aura recours à la chirurgie. *Voyez* RETENTION D'URINE.

T

TAIE. Tache blanche qui se forme à la cornée transparente. *Voyez* *Albugo* & *Leucoma*, termes que l'usage a francisés.

TRACHEOTOMIE. C'est la même chose que la bronchotomie & la laryngotomie. *Voyez ces mots.*

V

VENERIENNE, (Maladie) *lues venerea*, *vérole* ou *grosse vérole*, est une maladie contagieuse, qui se contracte par une humeur impure, reçue ordinairement dans le coït ; & se manifeste par des ulceres & des douleurs aux parties naturelles & ailleurs. *V. Vérole.*

On dit communément que cette maladie parut pour la premiere fois en Europe en 1493 ; d'autres néanmoins veulent qu'elle soit beaucoup plus ancienne, & prétendent que les anciens l'ont connue, mais sous d'autres noms.

Becket en particulier a tâché de montrer qu'elle est

la même chose que ce que nos ancêtres appelloient la *lepre ;* & que dans plusieurs anciens écrits anglois, dans des chartres, &c. elle est nommée *brenning* ou *burning*, c'est-à-dire, *brûlure* ou *incendie*.

Cet auteur, pour prouver son opinion, a recherché les actes concernant les mauvais lieux qui se tenoient anciennement, sous la juridiction de l'évêque de Vinceſtre.

Dans des constitutions touchant ces mauvais lieux, & qui sont datées de l'an 1162, il est ordonné entre autres choses, *que tout teneur de mauvais lieu ne pourra garder aucune femme qui soit attaquée de la maladie dangereuse appellée burning ;* & dans un autre manuscrit de vélin, qui est présentement sous la garde de l'évêque de Vinceſtre, & qui est daté de 1430, il est encore ordonné, *que tout teneur de mauvais lieu ne pourra garder chez lui aucune femme attaquée de la maladie appellée brenning ; mais qu'il la mettra dehors, sous peine de payer au seigneur une amende de* 100 *schelins.*

Becket, pour confirmer son sentiment, cite une description de la maladie, tirée d'un manuscrit de *Jean Arden*, écuyer & chirurgien du roi *Richard II* & du roi *Henri IV*. *Arden* définit la maladie appellée *brenning*, une certaine chaleur interne & une excoriation de l'uretre.

Cette définition suivant la remarque de *Becket* donne une parfaite idée de ce qu'on appelle une *chaude-pisse ;* elle s'accorde avec les dernieres & les plus exactes découvertes anatomiques ; & elle est exempte de toutes les erreurs où *Platerus*, *Rondelet*, *Bartholin*, *Wharton*, & d'autres écrivains modernes sont tombés au sujet de cette maladie. *V.* CHAUDE-PISSE & GONORRHÉE.

Quant à l'idée que la lepre est la même chose que la *vérole*, il faut convenir que beaucoup de symptomes de ces deux maladies se ressemblent assez ; cependant on ne sauroit faire grand fond là-dessus.

C'est une tradition commune, que la *maladie vénérienne* parut pour la premiere fois dans l'armée françoise qui étoit campée devant Naples, & qu'elle fut causée par quelques alimens mal-sains. De-là vient que

les François la nomment *maladie de Naples*, & les Italiens *mal françois*.

Mais d'autres remontent beaucoup plus haut, & croient qu'elle n'eſt autre choſe que l'ulcere horrible dont *Job* fut attaqué; c'eſt pourquoi dans un miſſel imprimé à Veniſe en 1542, il y a une meſſe à l'honneur de St. *Job*, pour ceux qui ſont guéris de cette maladie, parce qu'on croyoit qu'ils avoient été guéris par ſon interceſſion.

Mais l'opinion la plus commune parmi les plus habiles médecins, eſt que la *maladie vénérienne* vient originairement des Indes Occidentales, & que les Eſpagnols l'apporterent des iſles de l'Amérique, où elle étoit fort commune avant que les Eſpagnols y euſſent jamais mis le pied. De-là vient que les Eſpagnols la nomment *ſarva des Indes*, ou *las buvas*. Herrera dit néanmoins que les Eſpagnols porterent cette maladie au Mexique, au-lieu de l'avoir apportée de ce pays-là.

Liſter & d'autres prétendent qu'elle doit ſa premiere origine à une ſorte de ſerpent dont on aura été mordu, ou dont on aura mangé de la chair. Il eſt certain que les hommes qui ont été piqués du ſcorpion, ſont fort ſoulagés par le coït; mais *Pline* aſſure que les femmes en ſont incommodées; ce qui prouve bien que la maladie vient originairement de quelque perſonne ainſi empoiſonnée.

Liſter ajoute qu'il n'y a pas lieu de douter que la *maladie vénérienne* ne ſoit venue d'une pareille cauſe; car lorſqu'un homme a été mordu de quelque bête venimeuſe, la verge devient extrêmement tendue. Le malade attaqué de ſatyriaſis ne reſpire que le coït, la nature ſemblant demander cela pour remede.

Mais ce qui guérit les hommes ainſi mordus, ſe trouve pernicieux aux femmes, qui par ce moyen ſont infectées du venin & le communiquent aux autres hommes qui ont commerce avec elles, & c'eſt ainſi que la maladie s'eſt répandue.

Les premiers ſymptomes qui ſurviennent ordinairement après qu'on a eu affaire avec une perſonne infectée, ſont une chaleur, une enflure & une inflammation

de la verge, ou de la vulve, avec une ardeur d'urine.

Le second & le troisieme jour il survient d'ordinaire une gonorrhée, appellée autrement *chaude-pisse*, qui au bout de quelques jours est suivie d'une chaude-pisse cordée. *Voyez* CHAUDE-PISSE.

Quelquefois néanmoins il n'y a point de gonorrhée; mais le virus pénetre dans les aînes à-travers la peau, & il y vient des bubons ou poulains, avec des pustules malignes dans toutes les parties du corps. *V.* BUBON.

Quelquefois aussi il vient au scrotum & au périné des ulceres calleux; d'autres fois il vient entre le prépuce & le gland un ulcere calleux & rongeant, appellé *chancre*. Voyez CHANCRE. Et dans quelques-uns les testicules se tuméfient.

Ajoutez à cela de violentes douleurs nocturnes, des nodus, des chaleurs à la paume de la main & à la plante des pieds; & de-là des gersures, des excoriations, des condylomes, &c. Autour du fondement, des chûtes de poil, des tâches rouges, jaunes ou livides; l'enrouement, le relâchement, & l'érosion de la luette; des ulceres au palais, & au nez; des tintemens d'oreille, la surdité, l'aveuglement, la gratelle, la consomption, &c. mais tous ces symptomes attaquent rarement la même personne.

Sydenham observe que la *maladie vénérienne* se communique par la copulation, l'alaitement, le tact, la salive, la sueur, la mucosité des parties naturelles, la respiration; & qu'elle se manifeste premiérement dans les parties où elle est reçue. Lorsque le virus est reçu avec le lait de la nourrice, il se manifeste ordinairement par des ulceres de la bouche.

Le traitement varie suivant la différence des symptomes & des degrés de la maladie. Pour ce qui est du premier degré, qui est la gonorrhée virulente, *voyez* CHAUDE-PISSE & GONORRHÉE.

Voici la méthode du docteur *Pitcairn*. Après avoir fait vomir deux ou trois fois, il ordonne le mercure doux deux fois par jour, durant quelques jours. Lorsque la bouche fait mal, il laisse le mercure doux pendant trois ou quatre jours, & il purge de deux jours

l'un. Dès que la bouche ne fait plus de mal, il recommence le mercure doux, & ainsi alternativement, jusqu'à ce que les symptomes cessent.

On tient communément que la salivation mercurielle est le seul remede efficace pour la *maladie vénérienne* confirmée. Cependant il y a des gens qui croient que les frictions mercurielles données en petite quantité de loin à loin sans exciter la salivation, non-seulement sont moins fâcheuses & moins dangereuses, mais encore réussissent mieux dans cette maladie que la salivation. *Voyez* SALIVATION.

Sydenham dit qu'il fait saliver tout de suite, sans aucune évacuation préliminaire, ni préparation quelconque. Voici quelle est sa méthode. Il ordonne un onguent, fait avec deux onces de saindoux & une once de mercure crud. Il veut que le malade se frotte lui-même les bras & les jambes trois fois de suite avec le tiers de cet onguent, mais sans toucher les aisselles, ni les aînes, ni l'abdomen. Après la troisieme friction, les gencives s'enflent d'ordinaire, & la salivation survient : si elle ne vient pas assez-tôt, il ordonne huit grains de turbith minéral dans de la conserve des roses rouges; ce qui produit le vomissement, & ensuite la salivation. Si après cela elle diminue avant que les symptomes aient entiérement disparu, il la ranime par une dose de mercure doux. La diete & le régime sont les mêmes que pour la purgation.

Les fumigations mercurielles peuvent être de quelque utilité dans le traitement de la *maladie vénérienne*. *Voyez* FUMIGATION.

Les Sauvages de l'Amérique sont fort sujets à la *maladie vénérienne*, mais ils ont des secrets pour s'en débarrasser, qui sont, dit-on, beaucoup plus sûrs & moins dangereux que les frictions mercurielles, ou que les préparations de mercure que l'on emploie ordinairement pour la guérison de ces maux. M. *Kalm*, de l'académie royale de Suede, ayant voyagé dans cette partie du monde, est parvenu à découvrir le remede dont ces peuples se servent, & qu'ils cachoient avec le plus grand soin aux Européens. Ils emploient pour cet effet la

racine d'une plante que M. *Linnæus* a décrite sous le nom de *lobelia*, & que *Tournefort* appelle *rapuntium americanum*, *flore dilutè cæruleo*, en françois la *cardinale bleue*. On prend cinq ou six de ces racines, soit fraîches, soit séchées. On en fait une décoction dont on fait boire abondamment au malade le matin & dans le cours de la journée. Cette boisson purge à proportion de la force de la décoction, que l'on fait moins forte lorsqu'elle agit trop vivement. Le malade s'abstient pendant la cure, des liqueurs fortes & des alimens trop assaisonnés; ordinairement en observant ce régime, il est guérit en quinze jours ou trois semaines. On se sert de la même décoction pour laver les ulceres *vénériens* qui peuvent s'être formés sur les parties de la génération. Les Sauvages dessechent aussi ces ulceres avec une racine seche & pulvérisée, que l'on répand sur la partie affligée; cette racine est celle d'une plante que M. *Linnæus* appelle *geum*, *floribus nutantibus*, *fructu oblongo*, *seminum caudâ molli plumosâ*, *floræ suecicæ*, p. 424; c'est la même que *G. Bauhin* désigne sous le nom de *caryophyllata aquatica*, *nutante flore*, 321; en françois *benoîte de riviere*.

Lorsque le malade a fait usage pendant quelques jours de la décoction de la *lobelia* décrite ci-dessus, sans que l'on apperçoive aucun changement, on prend quelques racines d'une plante, que M. *Gronovius* appelle *ranunculus*, *foliis radicalibus*, *reniformibus*, *crenatis*, *caulis digitatis*, *petiolatis*, *Gronovii flor. virginiana*, 166; en françois *renoncule de virginie*. Après avoir lavé ces racines, on en met une petite quantité dans la décoction de la *lobelia*; mais il en use avec précaution, de peur d'exciter des irritations, des purgations trop vives & des vomissemens. Toutes ces plantes se trouvent en Europe, ou peuvent s'y multiplier avec facilité.

M. *Kalm* nous apprend que d'autres Sauvages d'Amérique se servent avec encore plus de succès pour la même maladie de la décoction d'une racine désignée par M. *Linnæus* sous le nom de *ceanothus*, ou de *celastus inermis*, *foliis ovatis serratis*, *trinerviis*, *Hort.*

Clifford. 73 ; & *Gronovii flor. virginiana*, 25. Cette plante eſt plus difficile à avoir que les autres ; cependant il y en a des pieds au jardin royal des plantes. M. *Bernard de Juſſieu* ſoupçonne que cette racine eſt la même qu'une racine inconnue qui lui fut donnée il y a quelques années, & dont la décoction guériſſoit en trois jours les gonorrhées les plus invétérées ; jamais il n'a pu découvrir le lieu natal de cette racine ſi efficace, quelque peine qu'il ſe ſoit donné pour cela : ce ſavant botaniſte croit que la *ceanothus* eſt la plante appellée *evonymus belgii*, *corni fœminæ foliis*, *Commelin. Hort. Amſtel.* I. p. 167. tom. LXXXVI. M. *Kalm* dit que cette décoction eſt d'un beau rouge, & ſe fait de même que celle de la *lobelia*. Il nous dit que lorſque le mal eſt fort enraciné, on joint à la décoction du *ceanothus* celle du *rubus*, *caule aculeato*, *foliis ternatis*, *Linnæi flor. ſuecicæ*, 410 ; c'eſt le *rubus vulgaris fructu nigro* de *C. Bauhin*, 479 ; en françois *ronce*. M. *Kalm* aſſure de la façon la plus poſitive qu'il n'y a point d'exemple qu'un ſauvage n'ait point été ſoulagé & parfaitement guéri de la vérole la plus invétérée en faiſant uſage de ces remedes. *Voyez* les mémoires de l'académie de Stockholm, année 1750.

VENTOUSE. Petit vaiſſeau, ordinairement de verre, & fait en poire, qu'on applique ſur la peau pour attirer avec violence les humeurs du dedans en-dehors. *Voyez* VENTOUSER.

VÉROLE GROSSE. Maladie vénérienne. *Voyez* VÉNÉRIENNE.

Pour former un traité de la *maladie vénérienne*, voici le plan qu'il faudroit ſuivre.

Maladie vénérienne inflammatoire chronique. La premiere comprend la gonorrhée, les chancres vénériens, les tumeurs inflammatoires des teſticules ; les bubons qui ſuppurent, ou non ; les ulceres rongeans de la gorge & du voile du palais ; la carie des os du nez & du crâne ; les douleurs nocturnes des membres ; toutes les maladies inflammatoires de la peau ; les fics & les meures ; les hémorrhoïdes enflammées & tuméfiées.

Je ne traiterai préſentement ni de la cauſe, ni de la guériſon de cette premiere eſpece.

Je communiquerai ſeulement mes penſées & obſervations, & celles de pluſieurs auteurs, ſur la *maladie vénérienne chronique.*

On l'obſerve dans le corps humain produite par trois cauſes.

La premiere : les reliquats de cette maladie, qui n'a pas été guérie radicalement ; ce qui arrive très-ſouvent.

La ſeconde : les différentes manieres de contracter cette maladie, les conſtitutions foibles par le tempérament, par l'âge, ou par les infirmités.

La troiſieme : les enfans iſſus de peres infectés de la même maladie.

La pratique conſtante dans la guériſon de la *maladie vénérienne* nous montre que très-rarement elle eſt parfaite, & principalement dans le ſexe ; les praticiens gémiſſent de ne pouvoir guérir radicalement dans les femmes les gonorrhées *vénériennes*, & quelquefois dans les hommes. Quand la *maladie vénérienne* eſt tellement avancée qu'elle attaque la gorge ou le ſcrotum avec des tumeurs dans les cordons, & que les malades ont été guéris par la ſalivation ou par d'autres évacuations mercurielles, il arrive rarement qu'ils ſoient guéris radicalement; quelquefois les médecins en ſont cauſe, ordinairement les malades, & bien ſouvent le degré trop exalté du virus vérolique.

Dans la ſuppoſition même que celui qui a été infecté par la *maladie vénérienne*, ait été parfaitement guéri, il eſt conſtant que ſon corps reſtera toujours plus foible & plus ſuſceptible de recevoir ce virus, qu'il n'étoit avant l'infection. Le mercure détruit toujours cette huile animale, cet humide radical, cauſe de l'élaſticité & de la vigueur de nos fibres.

Le corps dans cet état de foibleſſe reſte diſpoſé à contracter le virus vérolique à la prochaine cohabitation avec une perſonne infectée.

Il eſt à remarquer que celui qui a été infecté de *petite vérole ſuppuratoire*, ne gagnera point cette maladie,

die, quoiqu'il soit inoculé avec le même virus, comme le docteur *Matty* l'a expérimenté sur lui-même, & que ceux qui ont été affectés de la *maladie vénérienne*, gagneront cette maladie autant de fois qu'ils cohabiteront avec des personnes vérolées: signe certain, ou que la *maladie vénérienne* ne se guérit pas si radicalement que la petite *vérole*, ou que ces deux virus sont d'une nature tout-à-fait différente.

L'expérience nous enseigne chaque jour que toutes les personnes qui cohabitent avec une femme infectée ne gagnent pas son mal, au moins en apparence. Si la personne la plus saine & la plus robuste en est infectée, la nature agira avec toutes ses forces pour chasser & dompter le *stimulus* vénérien: elle excitera de la chaleur & de la douleur dans la partie; il se formera de nouveaux fluides à l'aide desquels elle domptera le venin qui finalement sera chassé, & le malade souvent, avec l'aide de l'art ou sans son secours sera guéri; quelquefois aussi il se formera un ulcere ou une inflammation qui se terminera par suppuration.

Mais celui qui, foible par sa constitution, par son âge, ou par d'autres maladies, aura cohabité avec une femme gâtée ne ressentira rien; le virus entrera dans le corps, en attaquera le plus intime, & ne viendra à se manifester que par la suite du temps, & par des signes qui sont les mêmes qui caractérisent les maladies chroniques.

Ceux qui contractent cette maladie dans ces dernieres circonstances, par les voies naturelles ou par *libidines vagas*, ne ressentent aucun de ces signes qui caractérisent la *maladie vénérienne* inflammatoire; au contraire, ils sentent quatre ou cinq jours après, une lassitude, une pesanteur, principalement dans les reins, quelques vertiges, une respiration de temps en temps gênée; ils deviennent tristes; ils ont le visage pâle; quelques jours après, il paroît un ou deux bourons sur le visage, des ophthalmies plus ou moins inflammatoires, mais sans ardeur ni douleur aussi fréquentes qu'aux véritables.

Par la suite du temps les digestions deviennent lentes

& imparfaites ; on ſent du poids à l'eſtomac, des vents, quelquefois des douleurs ; à d'autres ce ſont des tranchées dans le ventre, qui ordinairement eſt pareſſeux ; cet état alors eſt ſi analogue à la maladie hypocondriaque & à la paſſion hyſtérique ou vapeurs, qu'il faut un médecin bien expérimenté pour diſtinguer ces différens états, & aller à leur véritable cauſe.

Cette maladie invétérée a produit l'épilepſie, la manie, la cataracte, la ſurdité & le polype du nez & d'autres parties du corps humain.

C'eſt auſſi de la même maniere que cette maladie dans de telles circonſtances infecte le genre nerveux, & toute l'étendue de la membrane celluleuſe où réſident les liqueurs les plus fines & les plus actives de notre corps.

Mais cette maladie ſe manifeſte par d'autres ſignes, tels qu'ils ſeroient produits par les maladies ſimples qui naiſſent des altérations de la bile & du ſang.

Il paroît une jauniſſe plus ou moins foncée ; à d'autres, crachement de ſang, douleur de poitrine, ſans la moindre toux au commencement.

Dans les pays méridionaux cette maladie ſe montre ſouvent par la pthiſie, qui ſe termine par une diarrhée mortelle ; les frictions mercurielles données avec modération ſont le remede qui les guérit parfaitement.

Bien ſouvent on eſt attaqué d'aſthme convulſif ; ordinairement alors les gencives ſont pâles, & tout l'intérieur de la bouche & la gorge même, ou de la couleur du ſang de bœuf parſemée de points comme de ſuif ; les gencives quelquefois tuméfiées & rongées ; bien ſouvent des douleurs de dents qui ſe pourriſſent peu-à-peu.

Si ceux qui ont contracté cette maladie, ſont plus robuſtes, & que leur genre de vie les oblige à s'exercer, alors tout le mal ſe montre dans la ſuperficie du corps.

Les rhumatiſmes, les ſciatiques, la goutte aux genoux & aux pieds, plus comme un œdeme que comme une inflammation ; avec ces maladies naiſſent toutes

les maladies de la peau depuis les éphélides jusqu'aux dartres. On a vu les ongles devenir si raboteux, si épais, & si difformes, que les mains en étoient inutiles.

Dans ces constitutions l'effet principal du virus vénérien est d'endurcir la bile dans la vésicule du fiel, & l'urine dans les reins; il s'y forme des pierres & de la gravelle, & il n'y a que le mercure accompagné d'autres remedes légérement purgatifs qui en soit le véritable remède.

On a observé une difficulté opiniâtre d'avaler, même les liquides, & les remedes mercuriels ont seuls pu vaincre ce terrible symptome.

Mais dans le sexe cette sorte de virus vénérien est plus terrible, tant par l'embarras de le guérir, que par les ravages qu'il y cause.

Il produit, comme dans les hommes, tous les symptomes des maladies hypocondriaques, les fleurs blanches des différentes couleurs. On a vu après la mort les ovaires pourris ou pleins d'hidatides; il se forme de polypes dans le vagin & dans l'utérus, des tumeurs dans les mamelles, dans le temps encore qu'elles sont réglées quoiqu'irreguliérement, & quelquefois avec des tranchées insupportables avant de paroître. Les migraines, & tous les maux des glandes engorgées ont montré bien souvent que ces dérangemens provenoient de la cause mentionnée.

S'il étoit permis de révéler ici dans la langue vulgaire tous les maux que causent à l'espece humaine les iniquités qui se commettent en contractant cette maladie, je pourrois augmenter malheureusement leur catalogue; mais en faveur des médecins je citerai un passage de Levinus Lemnius, *de oculis naturæ min. Antuerpiæ* 1574, pag. 174, 175, dans lequel on verra que les soupçons ci-dessus indiqués sont fondés sur l'observation de 200 ans.

Tres sunt morbi inter se affines & cognati, non tam lethales, quam fœdi, ac contagiosi, quorum alter in alterum transit, ac permutatur : lues venerea, seu morbus gallicus, elephantiasis, seu vulgaris lepra, quæ in scrophis grando dicitur, quorum genus est icteritia ni-

gra. Hi superioribus annis intolerandis modis homines excarnificabant, nunc prorsus mitescere cœperunt minusque infesti sunt.

Et il continue, en parlant ainsi de la *maladie vénérienne. Semper tamen vestigia inhæresunt, veterisque morbi reliquiæ relinquuntur, quæ si in pulmonem decumbunt, raucos illos esse, atque anheloſos perspicis. Si in articulos podagræ, ac chiragræ, & quæ subinde recurrit ischiatico dolore obnoxios. Sic omnes ficosi articulari morbo laborant. At non omnes podagrici, aut coxendicis cruciatu affecti, morbi gallici labe affecti sunt: quod si in extimam cutem suffunditur humorum colluvies, cabra cute afficiuntur, ac corticosa, lychenibus, impetigine, mentagra, ac porrigine deformati, non sine capillorum defluvio, &c.*

On peut très-facilement prévoir les maladies des enfans nés de parens attaqués & tourmentés de la *maladie vénérienne* chronique. Si ces victimes de la lubricité sont assez bien constitués pendant les premieres années de leur enfance, il leur sort par la superficie de tout le corps, & particuliérement par toute la tête, de ces croûtes qui suintent une matiere âcre & corrosive, si dangereuse à guérir ou à supprimer.

S'ils sont foibles & avec assez de vigueur pour vivre de la troisieme jusqu'à la neuvieme année, ils sont attaqués du rhachitis, du spina ventosa, des écrouelles, & des exostoses.

A l'âge de puberté paroissent les toux, l'enrouement, les crachemens de sang qui se terminent par la pthisie & la mort; le lait, & les bouillons de tortues sont inutiles, dans les *maladies vénériennes* transmises par la génération.

Généralement ces enfans sont nés pour punir les peres de leur lubricité, *per libidines vagas:* ils sont spirituels, aimables, & caressans; mais ils sont nés pour mourir au plus tard dans l'âge de l'adolescence, car il est rare qu'ils atteignent leur vingt-huitieme année.

Toutes ces observations & ces raisonnemens seroient inutiles, s'ils ne contribuoient à soulager la misere

humaine, & comme cet ouvrage eſt deſtiné pour le bien des mortels en ſociété, on communiquera le remede reconnu juſqu'à préſent comme le plus utile pour vaincre ces maux.

Prenez du mercure bien dépuré, quatre onces; du miel le plus pur, demi-once; broyez-le dans un mortier de fer juſqu'à extinction, en ajoutant peu-à-peu quatre gros de camphre; du beurre de cacao, huit onces, ou du ſuif de cochon, en pareille quantité. Broyez le tout continuellement pendant ſoixante & dix heures. On frottera tous les jours les jambes juſqu'aux talons, à l'entrée de la nuit, & après un très-léger ſouper, avec demi-once de cet onguent. Le lendemain matin on fera boire au malade, à jeun, une livre de décoction de ſalſepareille; il dînera avec des viandes rôties de jeunes animaux; & l'on continuera le même traitement pendant l'eſpace de quelques mois, ou juſqu'à ce que les accidens aient diſparu.

Ordinairement ces frictions n'excitent point de ſalivation; il en arrive cependant quelquefois, & alors, ou il faut interrompre les frictions, ou détourner le flux de bouche en tenant le ventre libre.

On préſervera le malade de l'humidité & du froid, afin que la tranſpiration ſoit plus abondante le jour & la nuit. Un médecin habile ſuppléera aiſément à ce qu'il pourroit y avoir à ajouter à ce que nous venons de preſcrire. *Article de M. le docteur Sanchez.*

VESICATOIRE. Remede topique qui ulcere la peau & fait élever des veſſies pleines de ſéroſité; les cantharides en ſont la baſe. On le prépare en emplâtre, ou en cataplaſme, en pêtriſſant dans ce dernier cas la poudre de cantharides avec le vieux levain. On panſe communément la plaie, quand le *véſicatoire* a fait ſon effet, avec des feuilles de poirées enduites de beurre frais.

ULCERE DE L'ŒIL. *Voyez* NUBECULA & NEPHELION.

UNISSANT. Ce qui ſert à rapprocher & à réunir les parties diviſées. *Voyez* BANDAGE UNISSANT au mot *incarnatif*.

Les ſutures ſont les moyens que la chirurgie recommande pour la réunion des parties dont la continuité eſt détruite récemment, par cauſe externe. On a fort abuſé de ce ſecours. *Voyez* SUTURE & PLAIE. [Y]

URETRE. *Cabrol* rapporte un cas bien rare d'une jeune fille de dix-huit ans, qui eut l'*uretre* tellement bouché par une membrane qui s'y forma, que l'urine vint à ſortir par le nombril, lequel pendoit de la longueur de trois pouces, comme la crête d'un coq d'inde, & jettoit une odeur inſupportable.

Pour remédier à cette incommodité, il fit une inciſion à cette membrane, & introduiſit une canule de plomb juſqu'à la veſſie pour entretenir le paſſage de l'urine ouvert. Il fit le lendemain une ligature à la partie ſaillante du nombril, par où l'urine avoit pris ſon cours juſqu'alors, & il l'extirpa au-deſſous de la ligature; enfin, il traita l'ulcere, la cicatriſa avec des deſſicatifs, & la cure fut achevée au bout de douze jours.

FIN.

fig. 1.

fig. 2.

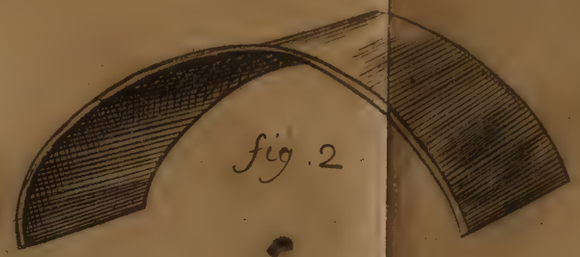

fig. 3.

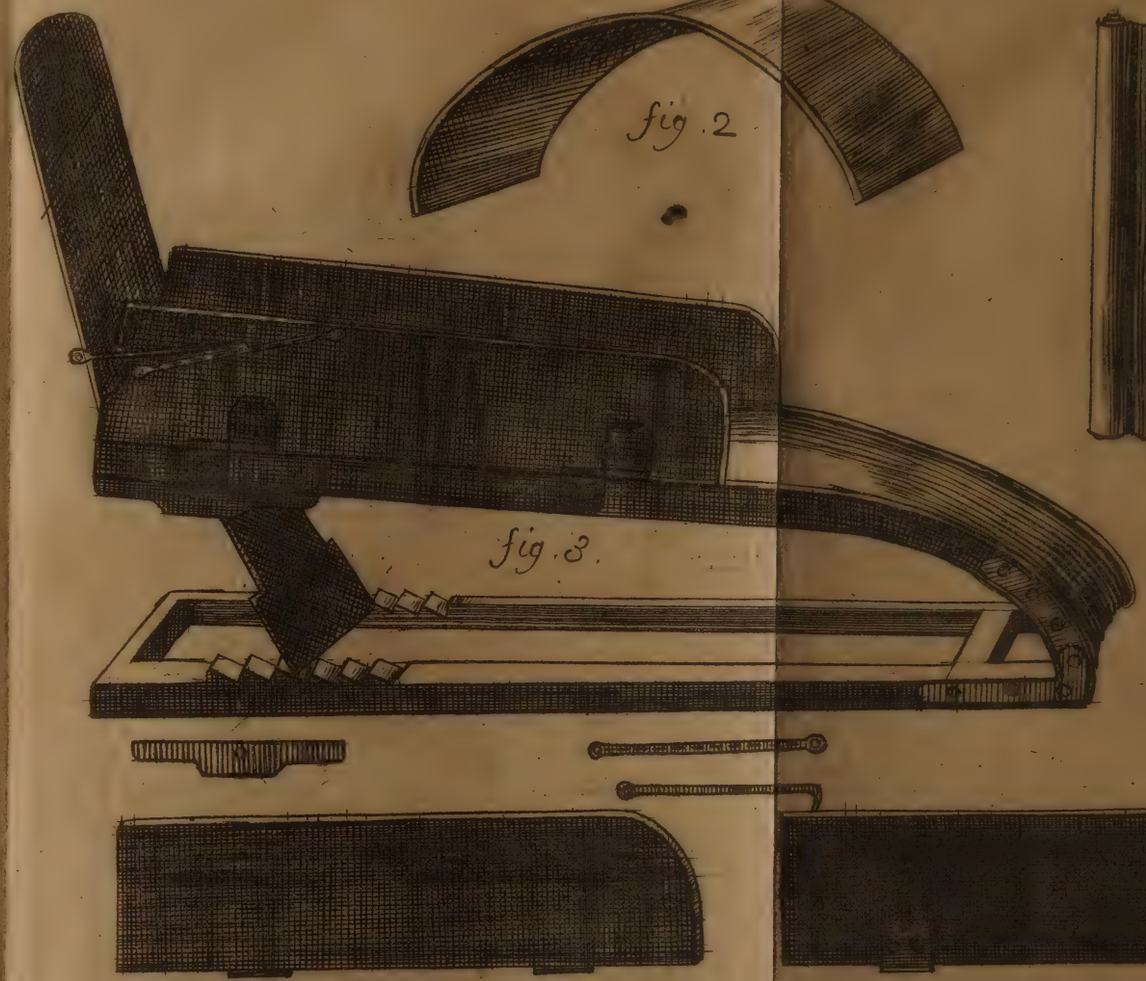

fig. 4.

fig. 5.

fig. 5.

fig. 6.

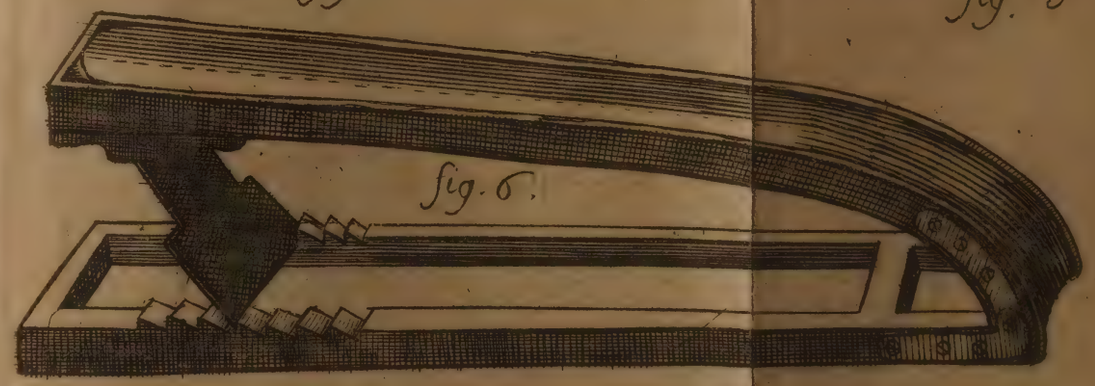

fig. 7.

fig. 8.

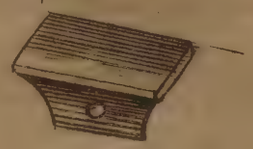

fig. 9.

fig. 1.

fig. 3.

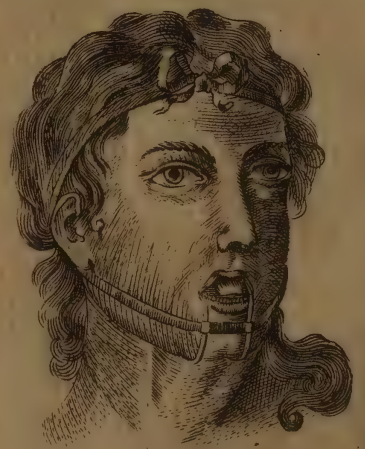

fig. 1.

fig. 2

fig. 3.

fig. 4.

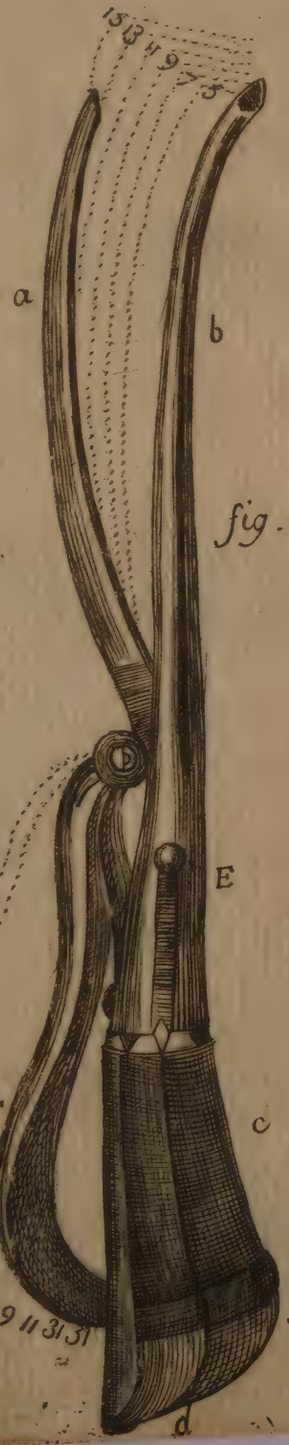

fig. 5.

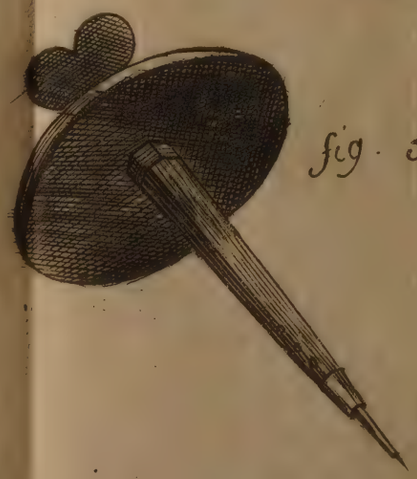

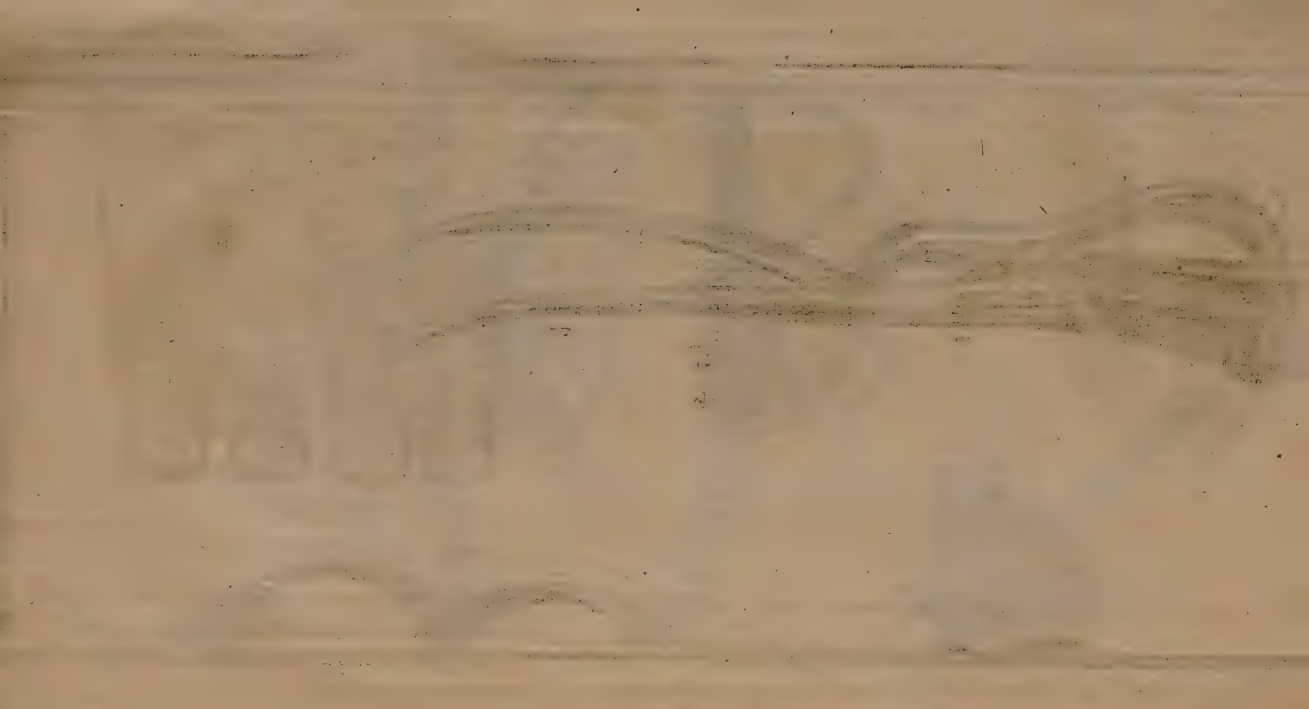

fig. 1

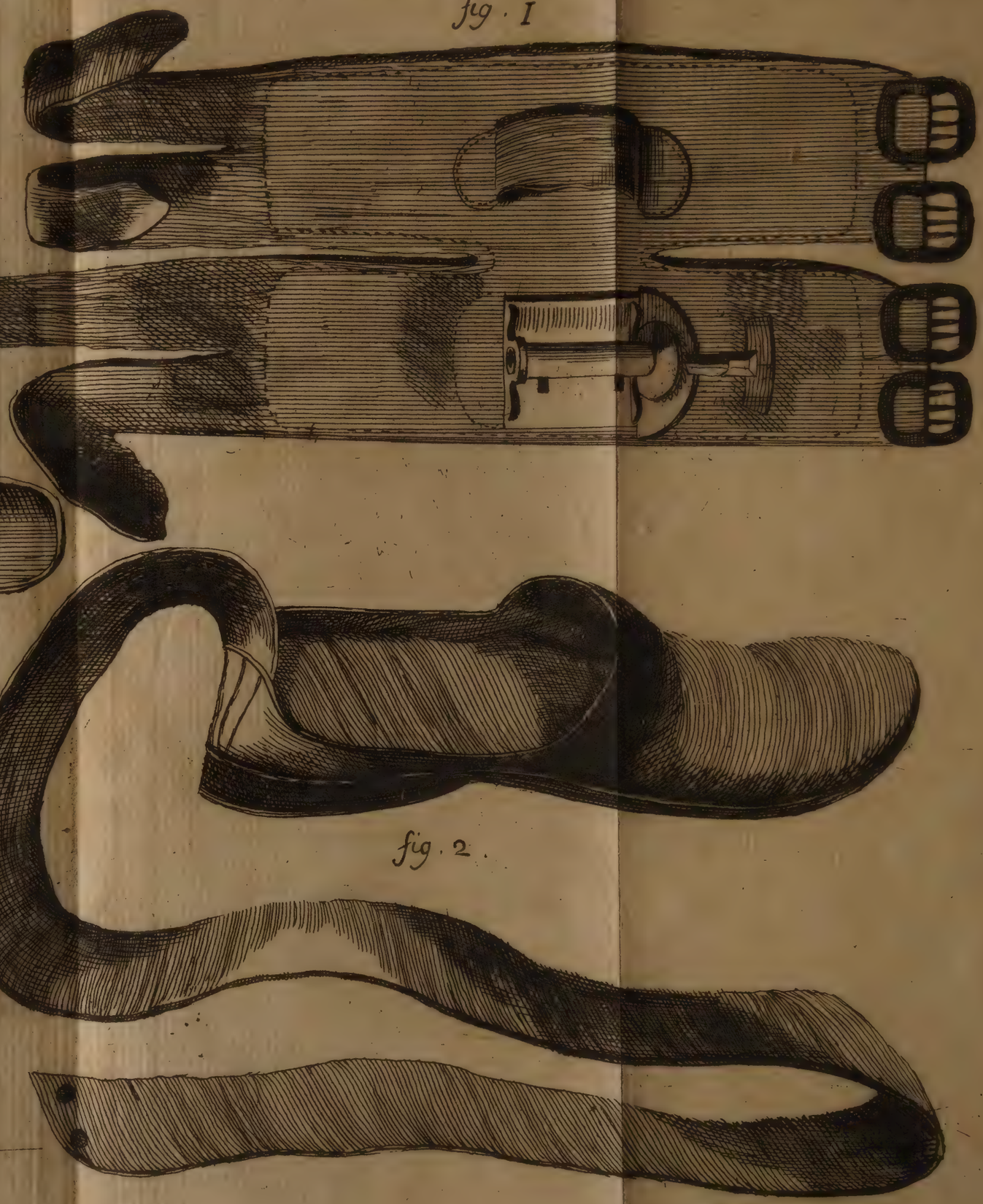

Fig. 4.

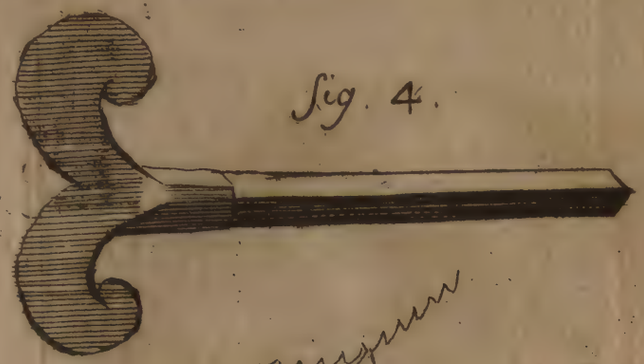

Fig. 5.

fig. 2.

Fig. 3.

fig. II

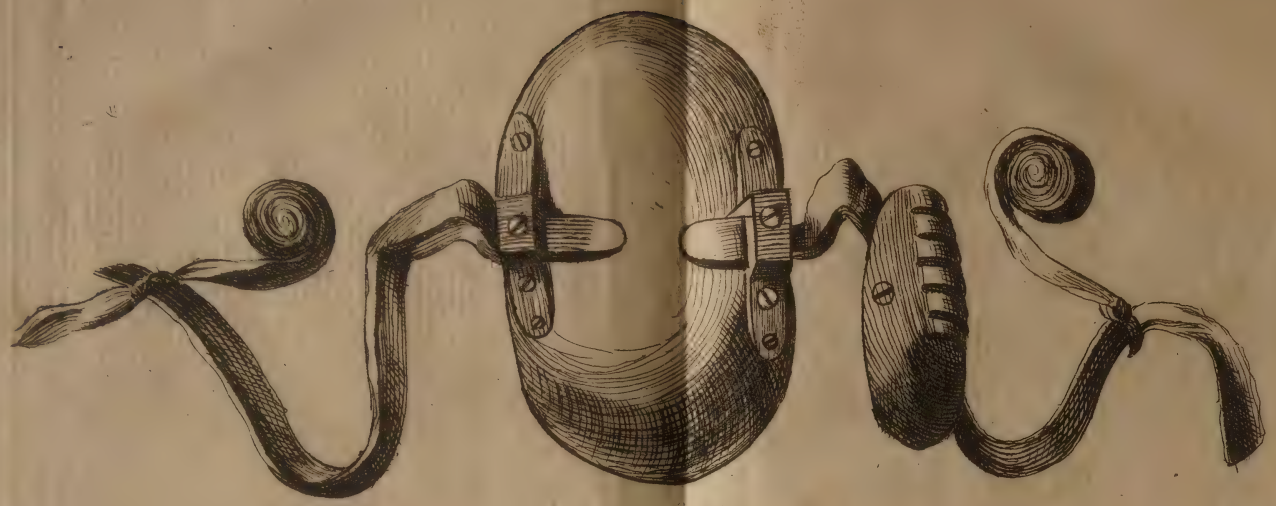

fig. 2

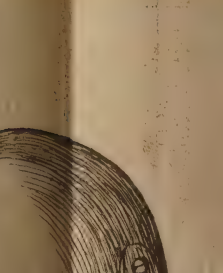

fig. I

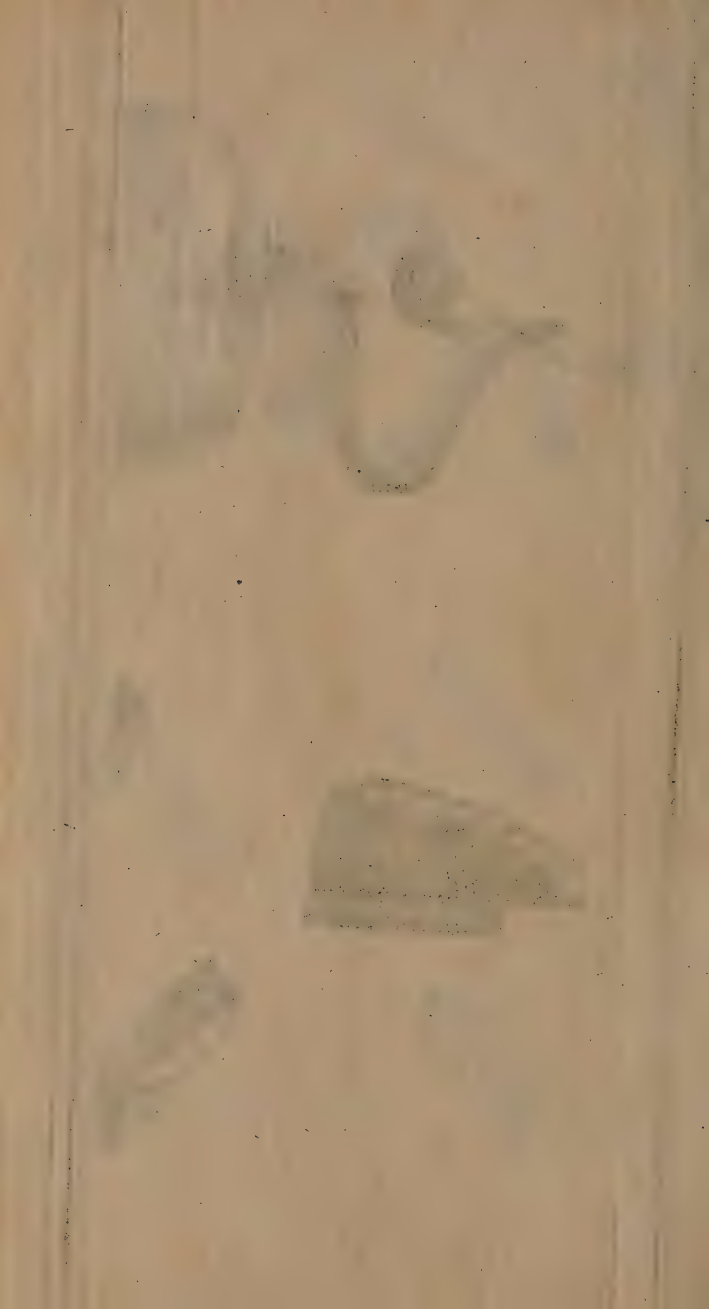

fig. 7.

fig. 4

fig. 3.

fig. 2.

fig. 6.

fig. 1

fig. 5.

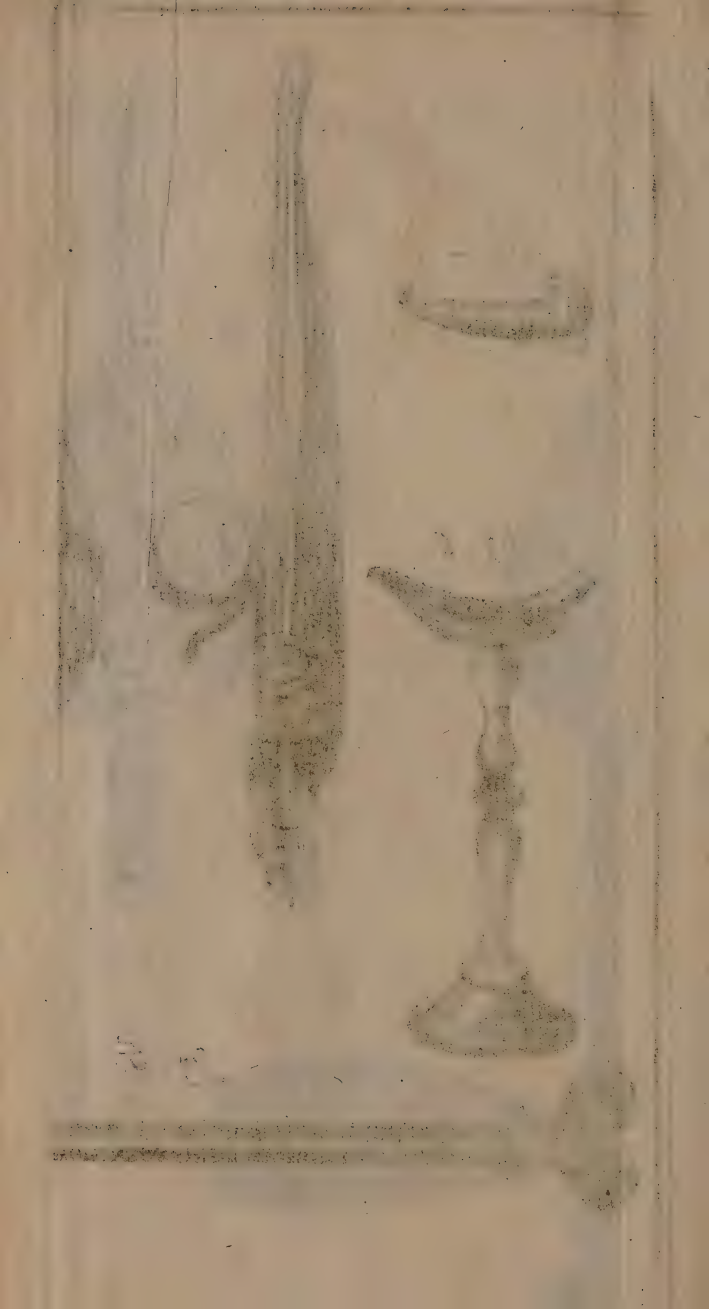

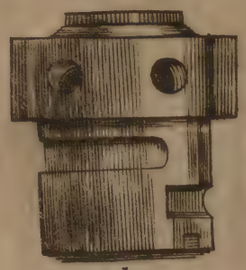

d

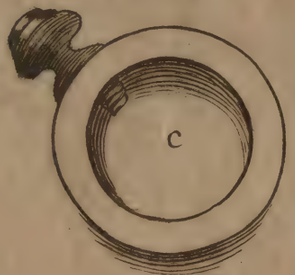

c

c

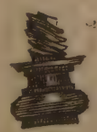

fig. 2.

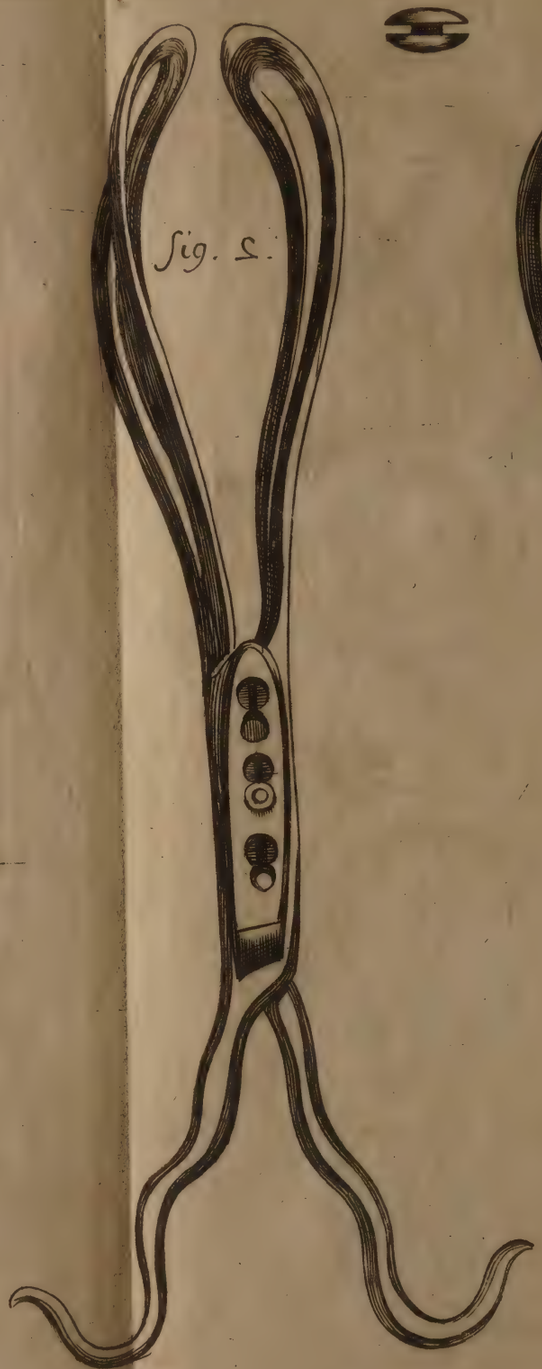

b

fig. 1.

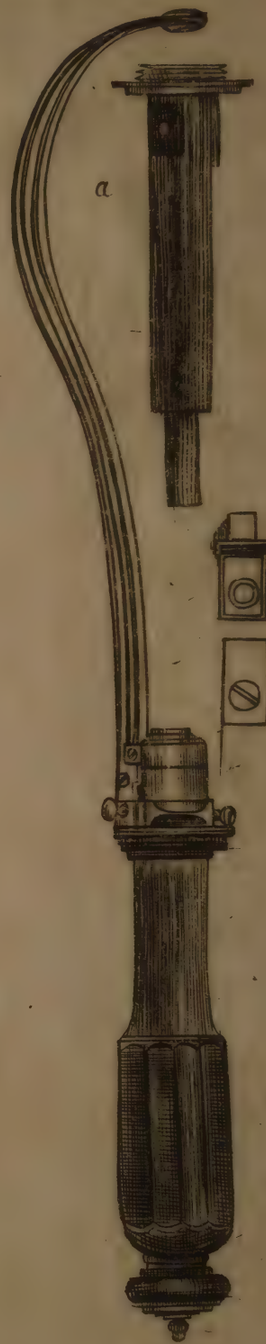

a

EXPLICATION DES FIGURES.

PLANCHE I.

FIG. 1. Fanons.
2. Arceau.
3, 4, 5, 6, 7, 8, 9. Machine pour les fractures compliquées. *Voyez* dans le dictionnaire l'article *FRACTURE*, & le supplément au mot *BOITE*.

PLANCHE II.

FIG. 1. Bandage pour les plaies de la langue, imaginé par M. *Pibrac*.
2. L'instrument dans tous ses détails.
3. L'instrument en place, la langue contenue dans le petit sac de toile fine. *Voyez* tom. II, pag. 14, au mot *LINGUAL*, adj. (*Bandage*).
4. Lithotome caché. *Voyez* sur son usage le troisieme tome des mémoires de l'Acad. royale de Chirurg. & ce qui en est dit dans le dictionnaire, tom. II, pag. 17, au mot *LITHOTOME*.
5. Trocar pour la bronchotomie. *Voyez BRONCHOTOMIE*.

PLANCHE III.

Pantoufle pour la réunion du tendon d'Achille.

FIG. 1. Genouilliere.
2. Pantoufle.
3. Le treuil.
4. La clef *ou* manivelle.
5. Machine de fer-blanc pour la réunion des tendons extenseurs des doigts. *Voyez* dans le supplément l'article *MACHINE*.

PLANCHE IV.

FIG. 1. La pantoufle en situation.

2. *Speculum oris* de nouvelle invention. *Voyez* le traité des polypes de M. *Levret*, explication de la quatrieme Planche, Fig. 15 & 16, & dans ce dictionnaire l'article *SPECULUM ORIS*.

Voici une explication plus détaillée de la pantoufle de M. *Petit*.

Cette planche représente un instrument ou bandage de l'invention de M. *Petit*, pour contenir le tendon d'*Achille* lorsqu'il est cassé. *Voyez* Rupture du tendon d'*Achille* au mot *RUPTURE*.

Cette pantoufle est de maroquin ; le quartier en est coupé à l'exception d'une bande de deux pouces de largeur au milieu de la partie postérieure. A ce bout de quartier est cousue une courroie de cuir roussi d'environ quinze lignes de largeur, & de longueur convenable pour s'attacher à la jarretiere.

La jarretiere est d'une seule piece, mais elle forme deux circulaires de quatre travers de doigt chacun. L'un est pour entourer la partie inférieure de la cuisse ; & l'autre, la partie supérieure de la jambe. Chaque circulaire porte extérieurement à une de ses extrêmités deux boucles, & est terminé à l'autre par deux petites courroies. Cette jarretiere est de cuir roussi, & est garnie extérieurement de chamois.

Au milieu de la partie extérieure du circulaire inférieur de la jarretiere, il y a un passant de cuir pour contenir la courroie attachée par un bout au talon de la *pantoufle*.

Sur le milieu de la partie extérieure du circulaire supérieur de cette jarretiere, est attachée fixement une platine de cuivre, de laquelle s'élevent parallélement deux montans terminés par deux plaques circulaires, percées pour laisser passer l'essieu d'un treuil. Il y a sur le milieu de ce treuil deux crochets ou boutons, pour retenir l'extrêmité libre de la courroie cousue au talon de la *pantoufle*. Ce treuil a une roue à rochet, dont les dents sont arrêtées par un petit ressort à cri ou à clapette. FIG. 4. On peut au moyen d'un petit mentonet dégager le ressort d'avec les dents de la roue, lorsqu'il est nécessaire de relâcher le pied. Le treuil est percé quarrément dans toute son étendue. En conséquence la manivelle, FIG. 4, qui le fait mouvoir, est une tige d'acier quarrée, terminée par une plaque ou tête applatie ; c'est en quelque sorte la clef de l'instrument. Cette clef est mobile & ne reste point à l'instrument.

La FIG. 1, PL. V, montre cette machine en situation. Son usage est de tenir le pied en extension & la jambe en flexion au

dégré qu'on le trouve convenable. Le circulaire inférieur de la jarretiere, en comprimant les têtes des muscles auxquels le tendon d'*Achille* appartient, empêche la rétraction de ces muscles; ce qui est important pour la cure. De plus, ce bandage, en contenant de la maniere la plus efficace la jambe fléchie & le pied étendu pour les raisons que nous avons déduites en parlant de la rupture du tendon; ce bandage, dis-je, a l'avantage de laisser la jambe & le talon libres, ensorte qu'on peut appliquer les compresses & autres pieces d'appareil convenables aux accidens & complications de cette rupture, & panser journellement le malade, si le cas le requiert, sans causer le moindre dérangement à la machine contentive: ce qu'on ne peut obtenir dans l'usage du bandage décrit au mot *RUPTURE*, quoique quelques personnes s'obstinent à le préférer à la *pantoufle*. On peut consulter à ce sujet le traité des maladies des os de feu M. *Petit*, & le discours préliminaire de la derniere édition publiée en 1758, chez *Cavelier*.

PLANCHE V.

FIG. 1. L'instrument de *Roonhuis* pour déclaver la tête.

2. Le lithotome de M. *Louis* pour la taille des femmes. Les lignes ponctuées montrent le jeu de la lame tranchante.

3. La chape vue par derriere.

4. La chape de profil.

5. La lame tranchante du côté de la crête qui lui sert de guide dans la chape.

6. Canule pour la bronchotomie. *Voyez* l'article *BRONCHOTOMIE*.

7. Gondole pour baigner l'œil. *Voyez* l'article *BASSIN OCULAIRE*.

Voici une description plus circonstanciée du lithotome de M. *Louis*.

Cette planche représente le lithotome de M. *Louis* pour la taille des femmes, instrument spécialement destiné à sa méthode, qui consiste à ouvrir l'urethre par deux sections latérales.

Il a deux parties, dont l'une est le bistouri ou lithotome, FIG. 2, & l'autre un étui ou chape dans laquelle l'instrument tranchant est caché, FIG. 3.

Le bistouri est composé d'une lame & d'une queue ou soie: la lame est longue de deux pouces & demi: les côtés sont bien tranchans, & la pointe mousse. Sa largeur est différente, suivant

les différens sujets : elle est de dix lignes pour les plus grands ; & de six pour les enfans. La queue ou soie a quatre pouces & demi de long, en y comprenant la piece de pouce faite en cœur ou en trefle : la tige de cette queue a une crête dans toute sa longueur à sa face supérieure.

La seconde partie de l'instrument que j'ai nommée la *chape*, est faite de deux pieces jumelles qui jointes ensemble forment une caisse de la même configuration que la lame du bistouri ; cette chape est vue de profil, FIG. 4. Chacune des pieces qui la composent est terminée par un bec de deux pouces & demi de long, & s'unit en un bouton olivaire pour former conjointement une sonde ou canule ouverte latéralement pour le passage de l'instrument tranchant, FIG. 5. A l'extrêmité opposée, la chape fournit avec le concours des deux pieces un alongement quadrangulaire, long de douze à quatorze lignes, dans lequel passe la soie du *lithotome*. Il y a une rainure en-dedans de la partie supérieure pour loger la crête de la tige du *lithotome*, & un petit ressort au-dessous de l'avance qui tient à la plaque inférieure, pour gêner un peu cette tige, afin qu'elle ne glisse pas d'elle-même, & que le *lithotome* soit contenu lors même qu'on ne le soutient pas, lorsque l'incision est faite, & qu'on porte les tenettes dans la vessie.

Chaque piece de la *chape* a encore des particularités qui la distinguent. La piece supérieure a extérieurement sur son milieu une crête pour servir de conducteur aux tenettes ; la piece inférieure, FIG. 3, a dans son milieu un anneau auquel est soudé une piece de pouce, & l'on voit sur ses côtés les têtes de vis qui unissent les deux lames de la chape. Cet instrument est d'argent, & la lame d'acier. Nous avons exposé ses avantages à l'article *TAILLE*.

PLANCHE VI.

FIG. 1. Tire-tête à trois branches, imaginé par M. *Levret* pour l'extraction de la tête restée seule dans la matrice. *a* L'instrument fermé pour son introduction. *b* Le développement de deux de ses branches mobiles pour entourer la tête. *c c* La virole mobile sur l'axe *d*. Les autres pieces représentent tout ce qui entre dans la construction de cet instrument ingénieux, dont l'auteur a abandonné l'usage pour un double crochet.

2. Forceps de la correction de M. *Levret* pour les accouchemens. *Voyez* les articles *FORCEPS* & *TIRE-TETE*.

Dic. chir. de Louis 1. vol. 512.

M. Petit chirurgien et accoucheur à Gaillac, fut appelé pour accoucher une femme de 20. ans grosse pour la premiere fois, et qui commençoit à ressentir quelques douleurs. il toucha cette femme, et fut fort étonné de ne pouvoir pas introduire son doigt jusque à l'orifice de la matrice: il etoit arreté à l'entrée du vagin par une cloison membraneuse épaisse, molette, et qui cedoit un peu quand on la pressoit. il crut de se tromper, il ne croyoit pas à l'existence de l'hymen, surtout dans une femme prete à accouch-cher; il chercha des issues à droite, à gauche, en bas, en haut, et il n'en trouva pas. il craignit d'allarmer un peu trop la pudeur de cette jeune femme, s'il portoit les yeux sur cette partie; et comme les douleurs n'avoient été qu'une fausse allarme, et que l'accouchement ne paroissoit pas prochain, il en remit l'exploration à un un autre jour. cette femme fut tranquille pendant plus de huit jours; enfin les douleurs vraies se declarerent,

l'accoucheur fut appelé ; et il trouva les choses dans la même état qu'auparavant ; il observa seulement qu'en repoussant cette membrane vers l'orifice de la matrice, il touchoit un corps globuleux, qu'il soupçonna très bien être les membranes, ou enveloppes du fœtus. il se trouva fort embarrassé, l'accouchement pressoit ; et cette membrane restoit dans le même état. il alloit enfin demander du secours, lorsque les eaux presserent sur la membrane, et causerent son entier déchirement sans apparence de douleur. M. Petel avoit ses doigts sur la membrane lors de l'ouverture ; et il observa qu'elle s'étoit faite de bas en haut. l'accouchement fut naturel, et fut fait un quart d'heure après.

Son mari qu'avoit eu une autre femme avant elle, se trouvoit très gené quand il l'approchoit ; et cette femme etoit très bien reglée. nous devons croire que cette membrane etoit percée à sa partie inferieure ; et que c'etoit par cette ouverture qu'elle avoit rendre ses regles, et qu'elle avoit conçu tremblé de.